

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE ABOU-BAKR BELKAID – TLEMEN

Faculté des lettres et des langues.

École doctorale de français

Pôle ouest

Antenne de Tlemcen

Thème



Langues, discours institutionnels et pratiques langagières des jeunes au Maghreb :
Les cas de l'Algérie et du Maroc
Étude sociolinguistique

Thèse de doctorat en sciences du langage

Option : sociolinguistique.

Présentée par :

Amal ABBACI

Sous la Co- direction de :

M. Boumediene **BEMMOUSSAT**,

Professeur, Université de Tlemcen

M. Francis **MANZANO**, Professeur, université de LYON3.

Devant le jury composé de :

M.Z. DERRAGUI	Professeur	Université de Tlemcen.	Président.
M.B.BEMMOUSSAT	Professeur	Université de Tlemcen.	Co-rapporteur.
M.F.MANZANO	Professeur	Université de Jean Moulin.Lyon3.	Co-rapporteur.
M.Ph.BLANCHET	Professeur	Université de Rennes2.	Examineur.
Mme F.Z.CHIALI	Professeure	Université d'Oran.	Examinatrice.
M.F.BENRAMDANE	M.C.A	Université de Mostaganem.	Examineur.

2013/2014

Dédicace

À la mémoire de l'homme qui a fait mon bonheur,

à mon père ;

À ma mère;

À mon mari ;

À toute ma famille

À tous mes collègues et étudiants.

REMERCIEMENTS

Je voudrais adresser ici en tout premier lieu mes sincères remerciements, ma gratitude et ma reconnaissance à mes deux co-directeurs, Messieurs les Professeurs, B.BEMMOUSSAT et F.MANZANO pour leur grand soutien, leur aide généreuse et leur grande patience. Je leur dois plusieurs remarques judicieuses qui m'ont permis d'améliorer diverses parties du texte.

J'adresse particulièrement mes sincères remerciements à M.Francis Manzano pour son soutien moral et sa confiance. Cette thèse n'aurait pu aboutir sans ses encouragements et son suivi permanent.

À tous les membres du jury qui ont accepté de lire et évaluer ce travail et ce malgré leurs multiples tâches.

Je remercie également toutes les personnes qui ont participé de loin ou de près à la réalisation de ce travail.

Je ne peux conclure sans remercier vivement tous les participants aux enquêtes qui ont accepté de s'associer à ma recherche. Cette thèse n'aurait pu être réalisée sans leur collaboration.

Je voudrais enfin témoigner ma reconnaissance à ma mère et toute ma famille qui n'ont jamais cessé de me soutenir.

TABLE DES MATIERES

<i>INTRODUCTION.....</i>	0
<i>CHAPITRE PREMIER.....</i>	5
<i>PRESENTATION DU CADRE GENERAL.....</i>	5
<i>ET DELIMITATION DU CHAMP D'ETUDE.</i>	5
I.1. PRESENTATION DU CADRE GENERAL ET QUESTIONS DE RECHERCHE.	6
<i>I.1.1.Pourquoi ce sujet ?.....</i>	<i>7</i>
<i>I.1.2.Les objectifs.....</i>	<i>7</i>
<i>I.1.3.Les hypothèses de travail</i>	<i>8</i>
I.2. CADRE METHODOLOGIQUE ET PROTOCOLE D'ENQUETE.	10
<i>I.2.1.L'objet de recherche : le parler jeune</i>	<i>11</i>
<i>I.2.2. Pourquoi les jeunes ?.....</i>	<i>12</i>
NIVEAU	21
I.3. OUTILS DE RECHERCHE : ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE ET ENTRETIEN SEMI DIRECTIF.....	23
<i>CHAPITRE DEUXIEME.....</i>	36
<i>DELIMITATION DU CADRE CONCEPTUEL ET ANCRAGE THEORIQUE :DES LANGUES ET DES POLITIQUES LINGUISTIQUES DANS L'HISTOIRE DU MAGHREB.....</i>	36
II.1. POLITIQUE LINGUISTIQUE : MODELES ET METHODES.....	37
II.1.1. TYPES DES POLITIQUES LINGUISTIQUES.....	48
II.1.2. ASSISES ET COMPOSANTES DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE.	49
II.1.3. POLITIQUES LINGUISTIQUES ET PRATIQUES LANGAGIERES.....	50
II.2. AUX ORIGINES DE LA PLURALITE LINGUISTIQUE AU MAGHREB.	56
II.2.1. EN ALGERIE.	57
II.2.2.AU MAROC.	64
II.3. PAYSAGE SOCIOLINGUISTIQUE ACTUEL DU MAGHREB : PROFIL SOCIOLINGUISTIQUE A DYNAMIQUE TRIPOLAIRE.	73
II.3.1. LE POLE ARABE.	73
II.3.1.1. L'arabe classique.....	73
II.3.1.2. L'Arabe Moderne.....	74
II.3.1.3. L'arabe standard.	75
II.3.1.4. L'Arabe médian.	76

II.3.1.5. Spécificités de l'Arabe standard.	77
II.3.1.6. L'Arabe dialectal.	78
II.3.1.7. Spécificités de l'Arabe dialectal.	81
II.3.2. LE POLE AMAZIGHE.	81
II.3.2.1. Le Kabyle.	82
II.3.2.2. Le Chaoui.	83
II.3.2.3. Le Tifinaghe.	83
II.3.2.4. Le Mzabi	83
II.3.2.5. Le Tarifite.	84
II.3.2.6. Le Tamazight.	84
II.3.2.7. Le Tachelhit.	84
II.3.3. LE POLE ROMAN.	89
II.3.3.1. LE FRANÇAIS.	89
II.3.3.1.1. L'acrolecte : une variété élitaine.	89
II.3.3.1.2. Le basilecte : Variété minorée.	89
II.3.3.1.3. Le mésolecte : un français approprié.	90
CHAPITRE TROISIEME.	92
POLITIQUES LINGUISTIQUES ET AMENAGEMENT DES LANGUES AU	
MAGHREB.	92
III.1. TYPOLOGIE DES POLITIQUES LINGUISTIQUES AU MAGHREB.	91
III.1.1. POLITIQUE LINGUISTIQUE DE CENTRALISATION ET D'ASSIMILATION: LE PROCESSUS D'ARABISATION EN ALGERIE.	91
III.1.2. LE MAROC, EXEMPLE D'UNE POLITIQUE LINGUISTIQUE AMBIVALENTE	108
III.1.3. POLITIQUE LINGUISTIQUE SOUSTRACTIVE.	121
III.1.4. LA POLITIQUE LINGUISTIQUE PLURALISTE : LE MAGHREB ET LA RECONCILIATION LINGUISTIQUE.	126
III.1.5. DEBATS LINGUISTIQUES ET ENJEUX DU DISCOURS INSTITUTIONNEL.	128
III.1.6. SOMMES-NOUS LOIN DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE FRANÇAISE ? UN UNITARISME JACOBIN COMMUN.	138
III.2. AMENAGEMENT DES LANGUES AU MAGHREB.	141
III.2.1. AMENAGEMENT DE LA LANGUE ARABE.	142
III.2.2. AMENAGEMENT DE LA LANGUE AMAZIGHE.	146
III.2.2.1. STRATEGIES DE L'AMENAGEMENT DE L'AMAZIGHE	147
III.2.2.1.1. QUELLES VARIETES STANDARDISER ? UNE NECESSAIRE STANDARDISATION DEMOCRATIQUE. ...	148
III.2.2.1.2. Aménagement de la Graphie.	149
III.2.2.1.3. Aménagement du lexique.	153
III.2.2.1.3.1. L'emprunt.	153
III.2.2.1.3.2. La création de néologismes.	154
III.2.2.1.4. Aménagement de la grammaire : L'exemple de Tajerrumt.	156

III.2.2.1.5. L'enseignement de l'amazighe.....	156
III.3. UN PARALLELE ENTRE L'ARABISATION ET LA STANDARDISATION DE LA LANGUE AMAZIGHE.....	162
CHAPITRE QUATRIÈME.....	165
<i>LANGUES ET USAGES DECLARES DANS LE CONTEXTE FAMILIAL ET EXTRA FAMILIAL.</i>	165
IV.1. DES PERIODES CHARNIERES ET DES MUTATIONS PROFONDES.	168
IV.2. PRATIQUES LANGAGIERES DANS LE MILIEU FAMILIAL : LA FAMILLE, LIEU DE CONSTRUCTION DE POLITIQUES LINGUISTIQUES FAMILIALES.	172
IV.2.1. DE LA CONTRE-LEGITIMATION DANS LES FAMILLES.	179
IV.2.2. RESISTANCE ET TOLERANCE LINGUISTIQUES DANS LES FAMILLES.	184
IV.3. LANGUES EN USAGE DANS LE MILIEU EXTRA FAMILIAL.	185
IV.4. LANGUES PARLEES DANS LES GROUPES DE PAIRS.	205
CHAPITRE CINQUIEME	207
<i>ASPECTS ET DYNAMIQUES SOCIOLINGUISTIQUES DES LANGUES EN USAGE DANS LES PRATIQUES LANGAGIERES DES JEUNES :</i>	207
<i>DU MONOLINGUISME ETATIQUE AU PLURLINGUISME SOCIAL ADDITIF.</i> ..	207
V.1. LES EMPRUNTS AUX DIFFERENTES LANGUES DANS LE PARLER DES JEUNES.	209
V.1.1. LES BERBERISMES.....	212
V.1.2. LES HISPANISMES.	216
V.1.3. LES TURCISMES.	218
V.1.4. LES ITALIANISMES.	220
V.1.5. EMPRUNTS AU FRANÇAIS.	221
V.1.5.1. Intégration phonétique/phonologique.	221
V.1.5.2. Intégration morpho- syntaxique.	229
V.1.5.3. Intégration sémantique.	231
V.2. L'HYBRIDATION LINGUISTIQUE OU L'EMERGENCE DU FRANC-MAGHREBIN : DES PRATIQUES LINGUISTIQUES INNOVANTES ET PERFORMATIVES.	233
V.3. LES INTERFERENCES LINGUISTIQUES.	242
V.4. LE CALQUE.	244
V.5. DU CODE- SWITCHING DANS LES PRATIQUES LANGAGIERES DES JEUNES.	245
V.6. DE LA CREATIVITE ET DE L'INNOVATION DANS LES PRATIQUES LANGAGIERES DES JEUNES.	249

LES PRATIQUES LANGAGIERES DES JEUNES SONT AUSSI QUALIFIEES D'INNOVANTES ET LAISSENT FOISONNER UN TRES GRAND NOMBRE DE TERMES NOUVEAUX QUE LES JEUNES CREENT. NOUS AVONS RELEVÉ DES CREATIONS RELATIVES A LA VIE DE JEUNES..... 249

V.7.LES JEUNES LOCUTEURS ET LEURS STRATEGIES DE COMMUNICATION..... 253

V.7.1.STRATEGIE D'INDIVIDUATION. 255

V.7.2.STRATEGIE DE DISTANCIATION : UNE DIGLOSSIE GENERATIONNELLE. 257

V.7.3.STRATEGIE DE COMPENSATION : VERS UNE LANGUE DE LA DEBROUILLE. 261

V.7.4.STRATEGIE D'IDENTIFICATION. 262

V.7.5.DE L'APPROPRIATION LINGUISTIQUE CHEZ LES JEUNES. 264

CHAPITRE SIXIEME 265

ATTITUDES ET REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES DANS LES DISCOURS

EPILINGUISTIQUES DES JEUNES..... 265

VI.1. TYPOLOGIE DES REPRESENTATIONS VIS-A-VIS DES LANGUES..... 269

VI.1.1.Les représentations conservatrices. 271

VI.1.2. Les représentations pragmatiques..... 280

VI.1.3.Représentations linguistiques stigmatisantes..... 292

VI.1.4.Représentations diglossiques antagoniques : du protagonisme identitaire. 301

VI.1.5. HIERARCHISATION LINGUISTIQUE DECLAREE. 309

VI.2.LES REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES VIS-A-VIS DE L'AMENAGEMENT LINGUISTIQUE. 318

VI.2.1.QUELLES REPRESENTATIONS POUR LA GRAPHIE ? 319

VI.2.2.L'ENSEIGNEMENT DE L'AMAZIGHE ET LES REPRESENTATIONS DES JEUNES..... 323

VI.2.3. Défis didactiques de l'enseignement de l'amazighe 325

VI.2.4.Quelles représentations vis-à-vis du lexique ? 327

VI.2.5.Vers une nouvelle diglossie ! 328

VI.2.6. De l'unification ou du sectarisme linguistique ?..... 330

VI.3.Quelles politiques linguistiques pour quelles réalités linguistiques ?..... 332

VI.3.1. Situation des langues. 336

VI.3.2.Répartition des langues. 336

VI.3.3. Pratiques langagières. 337

VI.3.4.Nature des représentations. 337

VI.3.5.Détermination des objectifs de la politique linguistique..... 338

CONCLUSION..... 339

BIBLIOGRAPHIE..... 347

ANNEXES..... 368

Protocole de transcription

Protocole de transcription	
/	Intonation montante
/	Intonation descendante
+	Pause très brève
++	Pause brève
+++	Pause moyenne
+ou++ou+++	Pauses de diverses durées
:	Allongement de la syllabe à la fin du mot
Nas lfou :g	Allongement au milieu du mot
“ ”	Paroles inaudibles ou incompréhensibles
(ne)	Absence de négation
Wakha je COMMUNIQUE en français	Ton appuyé, expressif
A : bla&bla&bla	Enchaînement rapide
A : bla bla blabl ab la B : bl a bl ab la bla bla	Chevauchement
[....]	Passage non transcrit/incompréhensible
Euh	Hésitation brève
EUH	Hésitation longue
(silence)	Silence
(rire)	Rire
Absence de phonème.phonème non prononcé	I(l) ne parle pas berbère

Protocole de translittération de l'arabe maghrébin	
a	أ
i	ـ
y	يـ
u	و
Ç	ع
Gh	غ
T	ط
t	تـ
Kh	خ
h	ح
J	ج
Z	ز
H	هـ
s	س
S	ص
ch	ش
w	و
q	ق
r	ر

INTRODUCTION

Le caractère plurilingue du Maghreb est un des phénomènes les plus caractéristiques de cette région sur lequel les chercheurs, dans une perspective sociolinguistique se penchent de plus en plus.

Dans le Maghreb contemporain, la question des langues est prépondérante voire essentielle et présente un enjeu de taille. Cette question est lieu de conflits entre des idéologies et des politiques qui conduisent le plus souvent à une impasse plaçant la langue sous le paradigme du figé et du statique.

Telle est la réalité des faits au Maghreb, qui, tiraillé par des couples antagoniques peine à reconquérir son identité plurielle et diversifiée. La question des langues au Maghreb est vécue sous le signe du déchirement, de cicatrices et d'un tiraillement inextricable (J.DAKHLIA, 2004) qui impose une dualité : diglossie, bilinguisme. Le Maghreb souffre de ses langues et les vit sous le signe de la perte de soi. La dépossession de soi dans le bilinguisme est indissociable de l'acculturation coloniale. L'acculturation coloniale déclenche une quête de l'authenticité qui se concrétise au Maghreb par une politique linguistique à visée homogénéisante.

La politique linguistique au Maghreb, ses enjeux et ses répercussions immédiates ou à long terme est un sujet qui a toujours attiré notre attention. Cet intérêt émane du fait que la situation linguistique aussi conflictuelle que pacifique soit- elle, les représentations autant que les attitudes vis-à-vis des langues, sont fondées sur la nature du discours institutionnel et en dépendent largement. Notre présente recherche se veut être une contribution à l'étude des rôles respectifs des milieux institutionnels, familiaux et sociaux dans la gestion du plurilinguisme.

Ce travail à visée descriptive, exploratoire et explicative repose sur l'analyse du discours institutionnel sur les langues et la vérification de ces retombées sur les pratiques langagières des jeunes locuteurs maghrébins. Il s'agit aussi de cerner l'impact du discours institutionnel sur les représentations/attitudes linguistiques des jeunes face aux langues et au(x) politique(s) linguistique(s) de leur(s) société(s).

Dans un premier temps, notre travail se présente comme une description et une analyse de l'impact des politiques linguistiques dans leurs différentes formes dans la réalité maghrébine. Nous nous proposons ainsi de présenter, de décrire et d'analyser la nature et la dimension du discours institutionnel au Maghreb et vérifier par le biais de la description de la dynamique des pratiques langagières en milieu urbain, le rapport qu'entretiennent les jeunes locuteurs avec les langues de leur entourage immédiat et la place qu'ils leur attribuent.

Par ailleurs, ce qui interpelle l'observateur lorsqu'il est confronté à une situation semblable à celle de l'Algérie et du Maroc, c'est sa complexité. Situation complexe par l'existence de plusieurs langues, par l'inopérance des schémas classiques qui ne peuvent embrasser une réalité problématique, laquelle est traversée par des conflits larvés et latents, quelques fois déclarés et en passe d'être complètement bouleversée par les effets d'une politique linguistique centralisatrice.

Cette situation est qualifiée aussi de complexe par l'imbrication de sociétés en présence de leurs représentations, leurs identités, leurs cultures mais aussi de leurs pratiques linguistiques effectives qui laissent émerger différentes formes dont le principal trait est l'innovation et la créativité.

Eu égard de cette complexité, la question linguistique en Algérie et au Maroc est, au cœur de tous les débats des linguistes au Maghreb et ailleurs, de tous les clivages et tous les enjeux depuis l'indépendance des deux pays. En effet, le débat portant sur les langues dans ces deux pays est un sujet à controverses et stimule souvent des frictions entre les idéologies en vogue.

Par ailleurs, les questions des langues au Maghreb renvoient toujours à des imaginaires collectifs, en particulier aux processus de construction des identités nationales. Elles se trouvent au cœur, à tort ou à raison, d'affrontements sociaux actuels. Ces affrontements tournent le plus souvent autour des thèmes de l'arabisation qu'on accuse souvent de responsable de cette véritable crise de l'éducation au Maghreb.

Ces débats traduisent tant en Algérie qu'au Maroc des tensions, comme nous venons de le souligner, où l'on voit s'affronter des politiques linguistiques homogénéisantes qui traduisent souvent l'absence de consensus du corps social, de pragmatisme et de lucidité des gouvernements.

En effet, les politiques linguistiques viennent répondre à un besoin d'unification ou tentation d'instrumentalisation des questions linguistiques à des fins idéologiques. Le but de ces politiques relève d'une volonté d'éradiquer certaines langues de l'usage, en officialiser d'autres afin d'unifier le pays autour d'une seule et unique langue. Elles ont donc une double visée. La suppression du français s'inscrit dans une résolution de faire de l'arabisation une opération politique aisée, consistant à se débarrasser d'une langue étrangère (R.SBAA, 2002). Ce qui explique qu'il faut extraire la langue française pour coaliser linguistiquement la société sur une autre base.

Le second objectif, plus pernicieux, consiste à démentir l'existence d'autres langues minoritaires ou régionales, coexistant et pour certaines préexistantes à l'arabe et au français. En d'autres termes, nier le plurilinguisme de la société maghrébine, c'est rendre probable son homogénéisation linguistique par un procédé politique.

Nous considérons de ce fait que la situation linguistique des deux pays contrarie l'idée d'une homogénéité linguistique puisque la situation réelle se caractérise, comme nous venons de le préciser par un vrai plurilinguisme. Cette situation se traduit par la coexistence de l'arabe littéraire¹, auquel renvoie la dénomination langue officielle, les variétés d'arabe dialectal propres à chaque pays et qui ne jouissent d'aucun statut malgré leur très grande représentativité, les variétés de l'amazighe et le français.

¹ Nous évitons dans le présent travail la dénomination « arabe classique » et la remplaçons par « arabe littéraire ou scolaire voire standard ». La dénomination arabe classique est utilisée ici pour renvoyer à la langue du coran.

C'est par là une lapalissade dont les formes présentent une diversité de situations tant à l'échelle locale qu'individuelle : monolinguisme amazighe, monolinguisme arabe dialectal, bilinguisme amazighe- arabe dialectal, bilinguisme arabe dialectal- français, bilinguisme arabe littéraire- dialectal, plurilinguisme amazighe- arabe dialectal- arabe classique, français. On a donc affaire à un bi-plurilinguisme de fait et non institutionnel.

Dans une volonté d'approcher, de tenter de comprendre la particularité du paysage linguistique du Maghreb, une étude micro-sociolinguistique de la dynamique langagière des locuteurs maghrébins dans les milieux informels s'avère nécessaire. Cette recherche se veut ainsi une étude descriptive et exploratoire ayant pour ambition de rendre compte de la complexité d'un pluriel : celui de l'usage des langues. Nous insistons donc sur la pluralité linguistique, sur les rapports complexes entre les différentes langues en contacts, sur le rôle socio linguistiquement fort de ces locuteurs actifs de la politique linguistique individuelle.

Pour ce faire, nous articulerons notre travail en six chapitres. Le premier chapitre sera consacré à la délimitation du cadre général et méthodologique de l'étude. Le deuxième chapitre sera l'objet d'un balisage théorique où le point sera fait sur quelques concepts servant de garde fou à ce travail de recherche. Ces derniers nous serviront d'outils de base pour une meilleure compréhension de tout phénomène linguistique se présentant à nous tout au long de notre travail.

Un retour vers les origines linguistiques du Maghreb nous semble incontournable. À ce niveau, nous voulons approcher le Maghreb comme espace de la pluralité linguistique et culturelle. Ce sera l'objet de la deuxième section du deuxième chapitre. Ce chapitre répond à une volonté de démontrer que le plurilinguisme est un fait très ancien. Nous essaierons par là de remonter aux origines linguistiques du Maghreb.

Cette partie présente pour nous un double intérêt. Au plan pratique, elle contribuera à une meilleure connaissance de l'histoire linguistique du Maghreb car un regard trop synchronique entraîne, comme l'indique F.MANZANO (1996:5) des simplifications. Cette partie va nous éclairer d'avantage les origines linguistiques du Maghreb ainsi que les sources de sa pluralité.

La remontée dans l'histoire sera suivie d'un retour sur le paysage sociolinguistique actuel du Maghreb où nous dresserons un tableau détaillé de la configuration sociolinguistique générale à savoir les langues présentes sous leurs aspects diachroniques et leurs réalités synchroniques. Nous nous attarderons sur les différentes langues en présence dans un nouveau schéma descriptif qui rejette les théories classiques.

Nous passerons ensuite à l'étude des discours institutionnels au Maghreb. Nous ferons plus précisément une présentation synchronique et diachronique à la fois des politiques linguistiques qui ont marqué l'histoire des deux pays. Nous orienterons notre attention successivement vers la description de la nature, les fondements et les retombées du discours institutionnel. Le dernier point de cette partie sera consacré aux travaux d'aménagement qui ont accompagné les discours institutionnels respectifs dans les deux pays. Cette partie se veut une présentation de l'état des lieux de la question de l'aménagement linguistique ainsi que ses enjeux. Ce sera l'objet du troisième chapitre.

Le quatrième chapitre, nous le consacrerons à l'étude des langues en usage ainsi que leurs fonctions dans les contextes, familial et extra familial. Il s'agit pour nous de voir s'il existe un synchronisme entre les politiques linguistiques nationales, familiales et individuelles.

Dans un premier jet une présentation des langues en usage chez les jeunes algériens et marocains est nécessaire. Nous traiterons dans un premier temps la question des politiques linguistiques familiales à savoir, les langues en usage dans un contexte familial et de là, cerner les politiques linguistiques parentales et leur impact sur les choix et productions langagières des jeunes.

Dans le même ordre d'idées, nous présenterons les langues et leurs usages dans des contextes autres que la famille. Cette partie sera une ébauche quantitative qui aboutira aux fonctions tributaires de chaque langue en usage. Nous serons amenées dans le cinquième chapitre à faire le point sur les pratiques langagières effectives des locuteurs maghrébins ainsi que leurs particularités et leur dynamisme. L'étude des pratiques langagières nous mènera vers la mise en exergue des stratégies linguistiques que les jeunes laissent manifester à travers leurs pratiques linguistiques réelles. Dans le sixième chapitre, nous focaliserons sur les représentations linguistiques que les jeunes se font et déclarent dans leurs discours épi-linguistiques.

En définitive, cette étude nous permettra de cerner le rapport langues/discours institutionnels, langues/ discours épi-linguistiques ; langues/identités, autrement dit, quelles relations entretiennent les jeunes locuteurs avec le discours institutionnel ? Quelle est la nature des représentations linguistiques des jeunes ? Quelles sont leurs attitudes face à la minoration linguistique de leurs langues maternelles ? Comment les langues fonctionnent-elles ? À quoi servent-elles ? que font les Maghrébins devant ses langues statutaires ? Vont-ils les laisser dans des compartiments séparés ou vont-ils se les approprier dans différents contextes de la vie ? Quelles particularités vont avoir ces langues en contact ?

CHAPITRE PREMIER

*Présentation du cadre général
et délimitation du champ d'étude.*

I.1. présentation du cadre général et questions de recherche.

Ce premier chapitre est scindé en trois sous chapitres. Dans le premier sous chapitre, nous nous étalerons sur le cadre général de la présente étude à savoir la problématique, les motivations, les objectifs, les outils ainsi que la démarche méthodologique. Nous présenterons dans un deuxième sous-chapitre les origines de la pluralité linguistique et culturelle au Maghreb. La deuxième section du deuxième sous-chapitre sera à portée diachronique où le paysage sociolinguistique actuel dans les deux pays sera présenté.

À l'heure d'entreprendre une étude sur la corrélation discours institutionnel et pratiques langagières des jeunes algériens et marocains, il nous semble pertinent de faire figurer en amont dans cette ébauche, ce qui contribue à la construction de cette recherche, notamment les questions de recherche, les motivations, objectifs et hypothèses de travail.

Dans le cadre de notre problématique générale, nous nous sommes efforcée de nous interroger s'il y a interaction entre moule institutionnel, moule familial, social et façonnage du milieu naturel dans la gestion du plurilinguisme. Notre recherche ne consiste pas à cerner et décrire la structure de la langue mais porte plutôt sur la politique linguistique, sur les pratiques langagières, les représentations dans un Maghreb qui se transforme.

L'objet de cette étude est une description analytique et exploratoire des discours institutionnels et de la dynamique des conduites socio-langagières des jeunes maghrébins que nous considérons d'emblée comme acteurs actifs de la politique linguistique individuelle. Il est question donc d'en relever le répertoire linguistique de ces jeunes, les liaisons qu'entretiennent les langues de leur répertoire entre elles, voir si elles gardent leur hiérarchie (rapport langue dominante/langue dominée) attribuée par les décisions institutionnelles. Nous souhaiterions par là répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les particularités du paysage sociolinguistique Maghrébin ?
- Quelle est la nature du discours institutionnel au Maghreb et quels en sont les fondements ? Autrement dit qu'est ce que l'arabisation ? Quels sont les fondements historiques, philosophiques, etc. du choix de l'arabe ?
- Quelles sont les répercussions des politiques linguistiques dans la réalité des pratiques linguistiques des jeunes au Maghreb ?
- Que font les jeunes quand ils parlent ? Comment gèrent-ils le plurilinguisme ou plutôt comment adaptent-ils les langues de leur paysage aux contextes différents de la vie quotidienne ?
- Quelles sont les stratégies linguistiques que les jeunes déploient dans leurs pratiques linguistiques quotidiennes ?
- Quel est l'impact des politiques linguistiques sur les représentations linguistiques des jeunes ?
- Quelle est la nature des attitudes que les locuteurs adoptent vis-à-vis du discours institutionnel et vis-à-vis des langues représentatives du paysage linguistique ?
- Comment se structure à travers leurs conduites langagières leur rapport aux normes de fonctionnement et aux normes prescriptives ?
- Et enfin, quel statut assigner aujourd'hui à ces variétés métissées. Les politiques linguistiques envisagées par les gouvernements répondent-elles aux besoins linguistiques et culturels du Maghreb ?

-Quels critères faudra t-il prendre en charge pour envisager des politiques linguistiques efficaces et durables ?

Nous aborderons ainsi le Maghreb en tant qu'espace plurilingue, où nous analyserons les différentes manifestations du plurilinguisme. Il est donc question d'approcher les usages des différentes langues présentes dans leur contact dans un espace de fonctionnement social. Il s'agit par conséquent, d'évaluer l'utilisation effective des langues par les sujets parlants dans la vie quotidienne et de vérifier si les usages qu'on en fait dans la société reflètent le discours institutionnel fixant leurs statuts et leurs fonctions.

I.1.1.Pourquoi ce sujet ?

L'explication du choix d'un sujet est de l'ordre de la gageure car nous jugeons qu'il est toujours difficile de reformuler le pourquoi d'une recherche. Encore étudiante, en licence, nous avons manifesté un grand intérêt pour la linguistique en général et pour l'étude des langues au Maghreb en particulier. La question des politiques linguistiques et des pratiques langagières a attiré notre attention étant donné que nous avons été interpellées par l'absence de prise de conscience contraignante et identitaire des institutions étatiques sur les acteurs sociaux.

Ceci nous renvoie à l'idée que les institutions étatiques n'ont le plus souvent pas d'impact irrépressible sur les choix et pratiques linguistiques des locuteurs. C'est pourquoi, nous nous intéressons dans ce travail à la jonction entre ce qui est dit, ce qui est décidé et ce qui est vécu et proclamé. Comme simple locutrice, nous nous sommes toujours posée la question de savoir, quelle est la relation entre les langues institutionnelles marquées du sceau de l'officiel et du prescriptif et les pratiques linguistiques réelles qui instaurent une réalité différente et dynamique à la fois. Notre intérêt pour ce sujet est né de ce constat.

Notre choix est aussi poussé par les limites des investigations empiriques réalisées jusqu'ici (cf. A.ABASSI, 1978 ; M.EL GHERBI, 1993 ; Y.DERRADJI, 1995 ; D.MORSLY,1996 ;L.MESSAOUDI, 2008 ; etc.). Les investigations suscitées se limitent à des échantillons de populations assez réduits sur les plans du nombre de sujets enquêtés et de la nature des variables retenues. Dans ces conditions, il ne paraît pas possible de fournir une image fidèle de la réalité des pratiques linguistiques au Maghreb. Par conséquent, les enquêtes réalisées ne touchent que des groupes sociaux limités à la couche des sujets alphabétisés et plus spécifiquement les élèves, les étudiants et les enseignants qui constituent la catégorie privilégiée dans ce type de recherche.

Ceci est dû à notre sens aux difficultés de réalisation d'une recherche qui procède par questionnaire qui exclut d'emblée la population analphabète, laquelle représente au Maroc par exemple les deux tiers de la population.

I.1.2.Les objectifs.

L'objet de cette recherche est donc de réfléchir sur la politique linguistique adoptée par l'Algérie et le Maroc depuis leur indépendance et de l'examiner au regard des pratiques langagières effectives des jeunes locuteurs algériens et marocains. Nous essaierons de montrer que les politiques linguistiques qui se réclament officiellement du monolinguisme sont en contradiction avec les fonctions des langues dans les pratiques effectives. Nous voudrions

donc montrer que cette présentation qui veut donner au Maghreb une image monolingue est en contradiction avec la réalité des faits linguistiques.

Notre travail tente de saisir, entre autres, le fonctionnement des conduites langagières des jeunes locuteurs afin d'apprécier non seulement la formation de leur savoir linguistique mais aussi l'actualisation de ce savoir dans les pratiques langagières, c'est à dire les stratégies mises en œuvre par les locuteurs dans des situations de communication réelles.

Tournée vers les pratiques langagières des jeunes algériens et marocains, notre recherche vise à mieux comprendre comment se construisent les pratiques langagières qui médiatisent le rapport des individus à leurs langues. L'intérêt de cette recherche est donc d'observer les pratiques langagières, d'apporter une description des aspects langagiers et de rendre compte de la dynamique particulière des langues en usage. À travers cette étude, nous voulons mettre à nu le rapport des jeunes à leurs langues, leur conscience linguistique et identitaire, telles qu'elles se présentent dans leurs discours sur les langues normées et non normées.

À partir de situations de communications concrètes et variées, nous voulons donc dresser un tableau de la configuration socio-langagière des deux sociétés pour pouvoir apporter enfin, une réponse à un problème que beaucoup de sociolinguistes maghrébins et autres ont soulevé : Pourquoi les politiques linguistiques connaissent successivement un échec ? Sont-elles en conformité avec la structure sociale, économique, culturelle et ethnique de la société ? Quel statut assigner aujourd'hui à chacune des composantes linguistiques présentes ? Sommes-nous devant la situation de remettre en question nos politiques linguistiques ? Devrions nous les rejeter, les modifier en ajustant les langues des collectivités ? La solution aux problèmes linguistiques devrait-elle envisager une nécessaire réévaluation /revalorisation des langues minorées ?

I.1.3. Les hypothèses de travail

L'hypothèse qui sous tend cette recherche part du fait qu'il existe au Maghreb un hiatus entre le discours institutionnel et les pratiques linguistiques réelles. Nous avançons d'emblée que les politiques linguistiques stimulent une fracture linguistique² et sont contrecarrées par les locuteurs qui de surcroît, rejettent les décisions étatiques et adoptent des politiques linguistiques individuelles.³

Nous postulons entre autres les hypothèses suivantes et qui se résument comme suit. Nous empruntons à P.BOURDIEU(1983) sa théorie du marché linguistique qui fonctionne comme un champ, c'est-à-dire comme un monde social doté de ses propres lois et règles. Ces règles sont appropriées par les individus et deviennent des *habitus*⁴ assurant par là-même aux

² La situation socio-économique des jeunes est souvent qualifiée de défavorable. Parallèlement à la fracture sociale, terme évoqué lors de la campagne électorale par Jacques CHIRAC en 1995, nous soutenons la présence d'une fracture linguistique qui favorise des contournements linguistiques (cf. J. - P. GOUDAILLER (1996) : 115-123). D'un autre côté, J.L. CALVET parle de fractures au pluriel car elles sont plusieurs. Il y a d'une part la langue qui est fracturée, travaillée par une différenciation nationale et il y a d'autre part la manifestation linguistique d'une fracture sociale qui est de plus en plus visible.

³ Ce concept est de D.CAUBET qui l'a utilisé dans une enquête macro-sociolinguistique réalisée à Salé, une ville du Maroc.

⁴ Pour P.BOURDIEU, on ne peut saisir les pratiques sociales et les représentations qu'en mettant en rapport les conditions sociales dans lesquelles s'est constitué l'*habitus* qui les a engendrées et les conditions sociales dans

agents les moyens de jouer au sein du champ. La théorie de P.BOURDIEU se focalise sur les compétitions symboliques au sein du marché où les acteurs ayant des intérêts, mettent en œuvre des stratégies dans un milieu de forte compétition car :

Ce qui circule sur le marché linguistique, ce n'est pas la langue, mais des discours stylistiquement caractérisés, à la fois du côté de la production, dans la mesure où chaque locuteur se fait un idiolecte avec la langue commune, et du côté de la réception, dans la mesure où chaque récepteur contribue à produire le message qu'il perçoit et apprécie en y important tout ce qui fait son expérience singulière et collective. (P. BOURDIEU, 1983 :16).

C'est en effet toute la personnalité sociale du locuteur qui parle, ses valeurs, ses attitudes et représentations, son identité socio culturelle, ses conditions sociales et historiques. Nous soutenons à cet effet l'idée que les pratiques linguistiques se laissent saisir comme pratiques sociales réglées où se trouvent engagés les compétences et les habitus linguistiques des locuteurs.

Force est de constater que l'étude des relations de tensions entre les langues a été privilégiée par les chercheurs⁵ qui ont considéré qu'entre les langues, il n'y avait que des conflits. Or, il n'est pas nécessaire d'interpréter toute situation comme étant conflictuelle. Les tensions tout autant que les ententes participent à la régulation sociale et linguistique. Il serait donc contingent de considérer les rapports entre les langues sous l'angle d'une dichotomie fixe et immuable, celle du couple dominant/dominé. En effet, il est impossible de concevoir l'existence d'un marché linguistique unique et fixe où les rapports entre les langues sont tout le temps en compétition et où le réel langagier est réduit à la seule relation langue forte/langue faible.

De là, nous postulons que les langues interagissent, coexistent et se complètent en harmonie, ce qui suppose un plurilinguisme de fait et non institutionnel. Celui-ci est caractérisé par des mécanismes d'autorégulation, oscillant entre deux tendances interactives et réunissant deux pôles : l'un fait de contact, de coexistence, de compromis et de connivences ; l'autre de conflits et de compétitions. Ce qui nous conduit à aborder les productions langagières sous l'angle des interactions aussi bien conflictuelles qu'harmonieuses.

Nous adoptons, entre autres, dans le présent travail l'hypothèse de la rationalité postulée par M. WEBER (in L.MESSAOUDI, 2003), qui considère la rationalité comme étant la finalité de l'individu qui agit et mène son activité d'après les objectifs, moyens et conséquences.

De ce fait, nous avançons que dans leurs interactions⁶, les jeunes locuteurs développent des *stratégies de communication rationnelles* qui s'orientent vers une finalité en usant de moyens considérés comme appropriés pour atteindre une fin communicative. Les conduites

lesquelles il est mis en œuvre. Ainsi, La notion de l'habitus est importante dans la mesure où elle nous permet d'articuler l'individuel et le social dans les pratiques langagières.

⁵Cf. les travaux de l'équipe travaillant sur le catalan et l'occitan.

⁶ L'école de Chicago distingue entre quatre types d'interactions : la compétition, le conflit, le compromis et l'assimilation. De ce fait, il est crucial d'aborder les interactions langagières entre les jeunes sous l'angle de ces quatre types du moment que les productions langagières résultent des interactions aussi bien conflictuelles qu'harmonieuses.

langagières sont ainsi rationnelles⁷ dans la mesure où les jeunes locuteurs adoptent des comportements réfléchis découlant d'une rationalité qui contrarie les discours émanant des instances politiques.

Devant cette panoplie linguistique traduite par une compétition et par une coexistence pacifique, l'arabe maghrébin (algérien et marocain), voire El Maghribi⁸ qui trace son avenir à travers les stratégies langagières des sujets parlants en bénéficiant de sa grande véhicularité mérite une reconnaissance. Dans le même contexte, nous postulons que les conflits linguistiques latents ou déclarés au Maghreb trouveraient leur fin dans et par les langues maternelles.

Par conséquent, nous considérons que les langues maternelles peuvent agir comme tremplin et solution aux problèmes que connaissent les deux pays sur un plan socioculturel et sociolinguistique.

En définitive, nous partons de l'hypothèse principale selon laquelle les politiques linguistiques au Maghreb témoignent, dans l'ensemble d'un inlassable processus d'homogénéisation et de minoration linguistique qui ne tolère ni concurrence ni déviance. Cette situation se traduit fondamentalement par la légitimation d'une seule langue tout en imposant le respect obsessionnel des normes prescriptives-proscriptives (H. BOYER, 1997).

Devant ce désir de centralisation linguistique, les pratiques langagières des jeunes locuteurs attestent quotidiennement la prise en charge de la pluralité. Les pratiques langagières laissent s'instaurer un **plurilinguisme additif** où toutes les langues coexistent en harmonie et se fondent les unes dans les autres, se complètent et se juxtaposent pour laisser place à une nouvelle forme, une langue endogène. C'est ainsi qu'elles laissent manifester l'appropriation et l'accommodation des langues circulantes pour marquer l'écart entre les discours institutionnels et les comportements langagiers effectifs des locuteurs.

C'est ainsi que nous considérons que les jeunes locuteurs agissent consciemment ou inconsciemment sur l'état des langues et bouleversent les discours officiels en adoptant des conduites langagières spécifiques qui les distinguent.

I.2. Cadre Méthodologique et protocole d'enquête.

Notre recherche s'articule autour de différentes approches : la sociolinguistique appliquée, la sociolinguistique variationniste inaugurée dans les travaux de W.LABOV(1976) et l'ethnographie de la communication (D. HYMES, 1984).

Notre recherche oscille également entre deux principaux niveaux d'études : macro-sociolinguistique et micro-sociolinguistique que nous présentons ci-dessous.

La macro-sociolinguistique et la micro-sociolinguistique constituent deux perspectives de recherche en sociolinguistique. Pour précision, la présente étude est de type macro sociolinguistique puisqu'elle porte sur la politique linguistique, l'aménagement linguistique

⁷ Cette conceptualisation se rapproche de la théorie de l'accommodation qui relève de la psychologie sociale mais elle en diffère dans la mesure où nous prôtons l'existence de stratégies d'adéquation et de compensation.

⁸ Cette appellation est d'Abdou ELIMAM, linguiste algérien.

des deux pays sur lesquels porte notre travail. Elle aura pour point de départ une description de la situation sociolinguistique des deux pays et la dynamique des langues en présence sans pour autant négliger la distribution des fonctions de toutes les composantes linguistiques. A ce propos, P. DUMONT & B. MAURER (1995 : 6) avancent que la macro-sociolinguistique :

Examine la coexistence des langues à l'intérieur d'un pays considéré comme une entité politique. Elle s'effectue principalement à travers l'analyse de la situation sociolinguistique et de la politique linguistique du pays. Ce faisant, elle fournit un instantané des statuts et des fonctions sociolinguistiques des langues en présence sur le territoire, la gestion in vitro et la gestion in vivo des langues. Elle permet enfin d'appréhender la dynamique externe des langues, la distribution des fonctions sociales des langues, le bilinguisme institutionnel, la diglossie et les conflits issus de la domination linguistique.

Alors que la micro-sociolinguistique :

(...) prend le sujet comme point de départ. Elle opère au niveau de l'individu parlant et le situe dans son groupe d'appartenance, ou le replace dans son groupe de référence (celui auquel il s'identifie et qui n'est pas forcément le même que le premier). C'est en étudiant ses pratiques et représentations que l'on voit comment la situation macro-sociolinguistique est vécue, se joue par et dans l'individu. De fait, il apparaît que les deux approches sont à ce point complémentaire que les séparer est parfois bien artificiel.

I.2.1.L'objet de recherche : le parler jeune

La langue est un système institué par le pouvoir, c'est pourquoi il ne saurait y avoir de langue des jeunes, car l'existence d'une langue suppose l'institution d'une identité politique dans un territoire (B.LAMIZET, 2004). C'est en ce sens que la langue se distingue de la parole qui, elle, est la mise en œuvre d'une langue par le sujet parlant. De là, le parler serait une appropriation symbolique de la langue à travers laquelle s'inscrit l'identité du jeune et son rapport au monde.

Le parler jeune fait l'objet d'une très grande médiatisation⁹ et d'une attention soutenue de la part des chercheurs. Cette attention fait émerger différentes désignations qui mettent l'action sur les aspects distinctifs des pratiques linguistiques. La divergence des désignations atteste de la difficulté à délimiter et à nommer l'objet étudié. Ainsi trouve-t-on « parler jeune » (C.TRIMAILLE, 2004 ; J.BILLIEZ, 1992 ; J.BILLIEZ & al, 2003), « français contemporain », « français des cités »¹⁰, « français branché » (V.BOURGADE, 1990), « Sociolecte générationnel, parlars urbains », « parlures argotiques contemporaines » (H.BOYER, 1997), « langue interstitielle » (J.BILLIEZ, 1990 ; L.J.CALVET, 1994).

⁹ Les parlars jeunes sont l'objet d'une production médiatique importante qui se focalise sur la dimension générationnelle et laisse foisonner un lexique relatif à cette génération.

¹⁰ Le français des cités est né de la stigmatisation et de la crise des banlieues (H.BOYER, 1997). La diabolisation des banlieues par les médias a commencé par des événements producteurs de l'angoisse suite à la délinquance, difficultés et révolte des jeunes face à la crise économique. Elle a pris aussi essence des problèmes de l'immigration maghrébine et de son statut dans la société française. Le français des cités qualifie cette langue qui s'est développée dans les marges de la ville où règne le désordre et l'insécurité.

Dans l'expression parler jeune, J.BILLIEZ et C.TRIMAILLE (2003) soulignent l'aspect métonymique et euphémistique de l'expression jeune qui renvoie plutôt à une catégorie socio-économique que générationnelle (2007 :100). Dans le même contexte, H.BOYER (1997) indique que le parler jeune relève de l'emprise d'un idéal de langue sur nos imaginaires collectifs et relève surtout du rôle des médias qui portent un très grand intérêt à cette communauté.

En outre, le terme parler jeune renvoie à une représentation du réel ou pour être plus précis à la représentation du rapport imaginaire que nous entretenons nous-mêmes avec le réel, dans une dynamique bien connue de la géographie sociale (T. BULOT, 2004). Le discours social nous présente les jeunes comme une catégorie sociale existant d'une certaine manière et ayant une certaine façon de parler et d'être qui les distingue. Engager une recherche sur le parler jeune suppose qu'on s'attache à une population plutôt qu'à une autre.

Le terme jeune est souvent lié à la vision de période dangereuse, pathologique et renvoie à une réalité qui fait ériger la figure du jeune délinquant agissant seul ou en bande. De là, le regard de la société sur les jeunes prend une forme de sollicitude paternaliste et puritaine (C.TRIMAILLE in J.BILLIEZ, 2003).

Par ailleurs, le parler jeune est né de la stigmatisation et du rejet que connaît cette catégorie de la société. Il devient une forme de transgression des normes et s'inscrit dans une perspective d'affirmation de la contre légitimité (P.BOURDIEU, 1983 :103).

À ce niveau, il convient de préciser que le langage des jeunes est assez riche et se renouvelle inlassablement. Cette vivacité s'explique par le fait que chaque génération de locuteurs qui disparaît emporte avec elle une partie vieillissante du lexique et chaque génération qui se met en place en introduit une nouvelle partie du lexique. (L.MERCIER, 2002 : 45).

Ceci étant, notre objectif n'est pas une description du parler jeune en lui-même mais vise plutôt l'établissement d'une corrélation entre le discours institutionnel et le parler des jeunes. Ce qui motive l'intérêt de distinguer d'une part, les mécanismes constitutifs des usages linguistiques des jeunes en général et d'autre part, ceux qui gouvernent la formation de parler jeune clairement divergent par rapport à la norme standard, aux normes prescriptives et institutionnelles.

Pour ce faire, il est nécessaire d'aller au-delà d'une description des traits linguistiques saillants pour entamer une analyse des pratiques linguistiques afin d'appréhender et investir les conditions d'émergence du parler des jeunes. Notre réflexion essaiera de délimiter les conditions liées à ce parler, son rôle et sa signification socio-ethnique.

1.2.2. Pourquoi les jeunes ?

Notre étude se veut aussi exploratoire et corrélationnelle. Il s'agit à fortiori de décrire comment les variables¹¹ retenues agissent dans la détermination de la nature du comportement linguistique des jeunes locuteurs.

¹¹En sciences sociales, le mot variable est le résultat de la répartition d'objets selon des critères distinctifs : sexe, niveau social, classe sociale, âge, etc. En sociolinguistique, c'est W. LABOV qui présente un certain nombre de critères en vue de construire les variables. Il définit la variable comme 'En premier lieu, il nous faut un élément qui soit fréquent, qui apparaisse si souvent au cours d'une conversation naturelle, non dirigée, qu'on puisse en

Une meilleure compréhension des dynamiques sociolinguistiques supposerait d'étudier les comportements linguistiques effectifs afin de cerner les conduites langagières d'un groupe socialement très actif. L'étude du parler jeune nous permet de circonscrire les traits saillants de ce parler. Lesquels traits confèrent aux pratiques langagières une signification particulière que nous essaierons d'analyser dans le présent travail.

En revanche, vouloir travailler sur le parler jeune suppose, selon R.TIRVASSEN (2001,171-172) une sélection d'une communauté linguistique à laquelle on accorde le caractère d'autonome et dont les pratiques linguistiques sont associées à un groupe de locuteurs singularisés par rapport à la totalité.

Dans le même ordre d'idées, R.TIRVASSEN (ibid.) avance qu'identifier les locuteurs jeunes part d'un ensemble de critères sociologiques : groupe d'âge¹², valeurs partagées entre les membres des groupes, etc. Les analyses linguistiques et sociolinguistiques ont donc pour point de départ une catégorisation sociologique.

Dans la plupart des sociétés, l'âge est une donnée socialement pertinente qui permet de décrire les dynamismes de la socialisation langagière des jeunes sujets, d'étudier les transformations et leurs implications sur les pratiques linguistiques.

C'est de la sorte qu'il :

Il est nécessaire de couvrir la période allant de la fin de l'enfance à l'entrée dans le monde adulte, au cours de laquelle s'opèrent d'importantes transformations. On peut donc étudier les parlers jeunes chez des sujets dès la fin de l'enfance, marquée par les prémisses de transformations physiologiques et corporelles, l'entrée au collège, l'élargissement des réseaux sociaux et le renforcement de l'importance du groupe de pairs jusqu'au début de l'âge adulte, dont l'un des jalons est l'insertion professionnelle. (C. TRIMAILLE in T. BULOT, 2004 :107).

Par ailleurs, notre choix a porté sur cette tranche d'âge (17-24 ans) car nous partons de l'hypothèse que les jeunes qui sont au lycée ou au monde du travail sont confrontés à des problèmes sociaux. Ils vivent une période tourmentée qui se répercute sur leurs productions linguistiques par l'intermédiaire de formes expressives et les pousse à adopter un comportement langagier divergent. Lequel est conséquence accentuée des déséquilibres psychiques des jeunes dans leur quête d'eux-mêmes au sein de la société environnante. Cette limite est aussi intéressante puisqu'elle est sujette à des variations et les événements qui la caractérisent sont déterminés socialement (C.TRIMAILLE, ibid.).

Une autre raison a favorisé notre orientation. La jeunesse est marquée par l'accélération de l'identification aux normes vernaculaires sous l'influence du réseau de pairs (C.

établir le comportement à partir de contextes non structurés et d'entretiens de courte durée. Deuxièmement, il faut qu'il fasse partie de la structure : plus l'élément sera intégré à un système étendu d'unités fonctionnelles, plus l'intérêt linguistique intrinsèque de notre étude sera grand. Enfin, il convient que la distribution de ce trait soit hautement stratifiée : cela revient à dire que les enquêtes préliminaires devraient indiquer à son propos une distribution asymétrique parmi les classes d'âge les plus diverses, ou parmi d'autres catégories hiérarchisées de la société.

¹² Pour C.BAUVOIS (1998 : 11) la marque jeune renvoie en réalité à des facteurs sociaux qui sont simplement corrélés à une étape donnée de la vie (l'adolescence) dans certains groupes.

TRIMAILLE, 2004 : 111) s'écarter de la norme, ce qui les conduit à 'un pic informel'. Il s'agit d'une période d'écart et de croissance de la distance à la norme légitimée (C.BAUVOIS in C. TRIMAILLE, *ibidem.*). Les jeunes subissent la pression du « normativisme linguistique institutionnel », ce qui les pousse à construire et gérer des répertoires verbaux distincts tout en développant une conscience épilinguistique¹³.

Il appert que lorsqu'un groupe est socialement exclu et se trouve marginalisé ou rejeté, il a une sorte de sursaut d'orgueil et marque lui-même les frontières le séparant des autres en glorifiant sa spécificité, comme s'il se mettait volontairement à part (J.L.CALVET, 1994 : 269).

Dans la même lignée, les facteurs favorisant le choix de cette catégorie sont liés à la présence d'un réseau de sociabilité. Ce réseau est défini par F. GADET(2003) comme un ensemble de relations entre des individus, ou « liens », d'intensité variable allant du très proche et du quotidiennement sollicité à la ressource lointaine et épisodique du « carnet d'adresses ». De même, les liens à l'intérieur d'un réseau sont caractérisés à la fois de façon structurelle (forme des liens), et interactionnelle (contenu des liens). Un réseau peut ainsi être défini par sa densité, sa cohésion, son ampleur, son évolution, son ancienneté. (F.GADET, *Ibid*: 63).

Nous considérons subséquemment que les pratiques et les attitudes langagières n'existent pas en dehors des conditions sociales qui les produisent. Cette relation entre les structures sociales et linguistiques a été maintes fois démontrée dans les travaux de sociolinguistes notamment par ceux de W. LABOV qui était le premier à relever que la variation était un lieu où se reflétait l'aspect social de la langue.

De son côté Ph. BLANCHET (2004) avance qu'étudier les personnes âgées, expliquer leurs comportements exige non seulement que l'on définisse explicitement et opérationnellement le groupe auquel on va s'intéresser mais encore qu'on précise ce qui fait sa spécificité, i.e. les caractéristiques qui, sans intervenir nécessairement dans la définition opérationnelle de la population visée, pourrait peut-être rendre compte des particularités qu'on aura observées. Ces recommandations méthodologiques, qui portent sur la définition des « personnes âgées », s'appliquent à nos interrogations sur la définition de la catégorie jeune.

Pour comprendre, dans une perspective sociolinguistique, les dynamismes de la socialisation langagière de jeunes sujets, en étudier les particularités et les implications sur les pratiques langagières effectives ; pour suivre la construction et l'évolution des représentations et des attitudes des locuteurs envers les langues normées et les langues non normées, il apparaît important de couvrir la période allant de la fin de l'enfance à l'entrée dans le monde adulte.

Cet intervalle dans la tranche d'âge choisie est marqué par les prémisses de transformations physiologiques et corporelles, l'élargissement des réseaux sociaux et le renforcement de l'importance du groupe de pairs jusqu'au début de l'âge adulte, dont l'un des

¹³ Selon C. TRIMAILLE(2004) la conscience épilinguistique est un ensemble de connaissances déclaratives, sur les langues et les variétés de langues, leurs formes et leurs valeurs différentielles, dont la constitution est individuelle et sociale.

repères est l'insertion professionnelle. Cette insertion demeure une empreinte symbolique et économique de l'entrée dans le monde des adultes.

Si nous convenons que l'âge est une variable déterminante de la nature des comportements langagiers ; il importe de préciser qu'il n'est pas la seule variable prise en considération dans notre travail. D'autres facteurs sont à notre sens pertinents. Il s'agit principalement de la situation sociale, de l'origine ethnique, du statut des langues, de la nature du discours institutionnel et son impact sur les comportements langagiers. Ces facteurs ne sont pas à négliger dans cette recherche. C'est pourquoi, il est crucial d'apporter des informations précises sur les locuteurs étudiés vu que notre objectif pointe sur une interrogation capitale : la réaction au processus de domination et d'homogénéisation linguistique. Cette réaction est à concevoir comme la mise en mots d'une résistance à l'hégémonie imposée.

La prise en compte du paramètre sexe est cruciale dans une étude sociolinguistique. Ceci étant, plusieurs auteurs ont précisé l'asymétrie fille/ garçon face à l'usage de la langue. À titre illustratif, W.LABOV a observé que les filles sont plus sensibles aux modèles de prestige et utilisent moins de formes linguistiques stigmatisées. Par ailleurs, le sociolinguiste constate une sorte de paradoxe puisque les femmes utilisent les formes les plus neuves dans le discours familier mais se corrigent pour passer à l'autre extrême dès qu'elles passent au discours surveillé. W.LABOV revient sur ce conformisme linguistique des femmes et le relie à leur grande responsabilité dans l'ascension sociale (W. LABOV, 1998 :32).

Dans notre étude, nous n'attribuons pas une grande place à l'asymétrie garçon-fille bien que nous postulons qu'elle soit très présente et tient une place de taille dans la distinction entre le parler des filles et celui des garçons. Ainsi, nous n'avons pas pour objectif de nous interroger sur une quelconque forme d'opposition sociolinguistique entre les filles et les garçons, mais nous ne manquons pas de préciser ici qu'un bon nombre de travaux portant sur la description des usages langagiers des jeunes tiennent à réduire le parler jeune à un simple phénomène masculin. Ce qui signifie que les filles sont exclues et leur rôle potentiel est souvent diminué.

Certaines recherches s'appuient sur les difficultés d'accès à des réseaux féminins. Ces difficultés émanent du fait que les fréquentations féminines sont contrôlées et leur regroupement n'est pas stable comme c'est le cas des garçons. À cet effet, J. BILLIEZ & C.TRIMAILLE(2007) parlent de développement de stratégies de déambulation chez les filles en vue de rendre leur présence moins visible.

La difficulté d'imprégnation dans les réseaux féminins ainsi que la nature de leurs regroupements ne reste pas sans incidence sur la façon de parler des filles. En effet « *Associé à d'autres phénomènes, ce fait n'est pas sans incidence sur les façons de parler des filles, sur leurs attitudes à l'égard de ces pratiques, ainsi que sur leur rôle dans la diffusion de certains traits marqués masculins* (J.BILLIEZ & al, 2007).

La variable géographique ou l'origine géographique est un élément de différenciation repérable. En effet, les urbains¹⁴ n'adoptent pas les mêmes stratégies de communication que

14. Ce sont les jeunes des deux villes, Alger et Casablanca.

celles pratiquées en milieu rural. Dans le présent travail, il nous a semblé pertinent de travailler sur les deux villes, Alger et Casablanca que nous considérons de prime à bord comme laboratoire qui rend compte du plurilinguisme urbain et de sa gestion in vivo, qu'elle soit individuelle ou collective(C.CANUT). La ville devient ainsi l'espace d'urbanisation des codes linguistiques.

La ville, espace discursif ou encore matrice discursive selon T.BULOT (2010) est aussi un espace de construction des rapports sociaux. Nous ne voulons pas limiter les rapports sociaux à la ville, le village peut aussi construire des relations sociales. C'est là que survient la question : qu'apporte la ville à la langue ? la ville apporte la concentration, la migration et la mobilité. Elle est d'emblée un laboratoire de langues et un espace de plurilinguisme visible (J.L.CALVET, 1994).

Nous verrons que les pratiques langagières des jeunes en milieu urbain se caractérisent par l'hybridation des langues et sont à caractère innovateur. Ce qui confirme que l'hybridation linguistique, à titre d'exemple, est un phénomène urbain.

Notre hypothèse dans le présent travail est que le niveau d'instruction est un critère déterminant dans la catégorisation d'un parler. Ceci étant, la variation sociolinguistique est tributaire du niveau d'instruction et permet d'identifier le locuteur. Les locuteurs auprès desquels ont été recueillies les données ont été choisis en fonction des variables dépendantes : sexe, âge, niveau d'instruction, origine géographique.

Les pratiques langagières nous permettent de dégager une typologie des locuteurs, et de déceler les rapports qu'ils entretiennent avec les normes. De ce fait, le rôle du locuteur est d'une importance capitale. La sociolinguistique a besoin d'une théorie du locuteur comme acteur actif au sein d'une communauté linguistique élargie (région, pays, couche sociale, etc.) ou restreinte (famille, groupe d'amis, etc.). Dans ce travail, nous accordons une grande place aux locuteurs comme acteurs actifs qui développent une série de conduites langagières socialement déterminées et obéissent à une rationalité.

Par ailleurs, le choix de la méthode d'enquête dépend en grande partie de la nature de la recherche, des objectifs tracés ainsi que du terrain sur lequel le chercheur décide de travailler. Pour cela, notre enquête acquiescera différentes méthodes d'enquête, différentes selon leur axe d'étude mais avec une orientation à primauté qualitative. Nous avons ainsi opté pour différentes techniques de collecte des données, l'observation directe, participante et périphérique, l'entretien directif et semi directif, etc.

L'observation participante est un type d'observation qui consiste à réaliser des enregistrements de conversations au moment où elles se produisent en assurant le maximum d'objectivité et tout en tenant à écarter la présence de l'observateur. C'est ainsi que l'observateur cherche l'objectivité et tient à rester en dehors de l'objet observé (P. DUMONT & B. MAURER, 1995). Nous avons dans notre travail opté pour cette technique dans la mesure où nous n'avons pas dévoilé notre identité ni l'objet de notre présence parmi les groupes de jeunes que nous avons enregistrés. C'est pourquoi nous avons préféré réaliser des enregistrements en vol¹⁵ avec un dictaphone caché pour garantir une certaine spontanéité bien que la déontologie de la recherche universitaire exige de prévenir l'informateur avant de l'enregistrer.

¹⁵ C'est la nature du terrain qui détermine la méthode de réalisation de l'enquête.

Pour certains informateurs, nous avons préféré l'observation directe et participante périphérique¹⁶ pour nous assurer de la spontanéité et la représentativité de notre corpus vu que ceux-ci ont montré une réticence ; ce qui nous a poussée à nous associer à leurs conversations pour les mettre plus à l'aise. À cet effet :

L'observation participante implique de la part du chercheur une immersion totale dans son terrain, pour tenter d'en saisir toutes les subtilités, au risque de manquer de recul et de perdre en objectivité. L'avantage est cependant clair en termes de production de données : cette méthode permet de vivre la réalité des sujets observés et de pouvoir comprendre certains mécanismes difficilement décriptables pour quiconque demeure en situation d'extériorité. En participant au même titre que les acteurs, le chercheur a un accès privilégié à des informations inaccessibles au moyen d'autres méthodes empiriques. (B. SOULE, 2007 : 128).

Toutefois, les enregistrements en vol n'étaient pas généralisés, nous avons par réalisé des enregistrements avec le consentement de nos informateurs qui ont pris connaissance du sujet, des motifs et ont été convaincus par les nécessaires enregistrements.

Comme nous le savons, dans une étude micro- sociolinguistique, la collecte des données linguistiques est un problème fondamental. Pour notre part, nous avons constitué notre corpus à partir du dépouillement de plusieurs enregistrements effectués auprès d'un public que nous voudrions représentatif.

Nous voudrions à ce propos ne pas focaliser seulement sur le cadre scolaire et universitaire car traitant de la question des langues au Maghreb, nous considérons ces milieux dans une certaine mesure comme plurilingues. À ce niveau, nous ne voudrions omettre de notre corpus la catégorie de personnes représentée par des jeunes scolarisés et non scolarisés, des jeunes filles au foyer et même des analphabètes, comme c'est le cas de beaucoup de Marocains¹⁷.

Notre enquête sur les langues en usage, leurs fonctions et les représentations linguistiques s'est généralement déroulée dans quatre villes : Alger, Tlemcen Oujda et Casablanca où nous avons procédé à la distribution des questionnaires auprès des enquêtés.

Notre corpus est constitué de huit(8) conversations enregistrées dans les deux pays. Les enregistrements se sont effectués dans différents endroits et sont à durées distinctes que nous résumons dans le **tableau N1**. Les conversations porteront l'initiale C « conversation » suivie de l'initiale désignant le pays, A pour l'Algérie et M pour le Maroc, « C2M ou C4A ».Elles seront suivies d'une traduction en arabe mise en italique et en gras, caractère 11. Les échanges

¹⁶ L'observation participante est généralement utilisée comme méthode d'enquête souterraine réalisée sans consentement de l'informateur. Or cette méthode suppose une gestion des risques de la subjectivation, ce qui nous a motivé à opter pour l'observation participante périphérique qui diffère de l'observation participante complète de par son implication modérée (cf. B. SOULE, 2007). Nous préconisons cette méthode parce que nous sommes convaincus du fait que le chercheur qui se distancie voit son sujet lui glisser des mains (ibid) et celui qui participe de près et s'implique complètement tombe dans le piège de la subjectivité.

¹⁷ Nous précisons que l'analphabétisme est beaucoup plus important au Maroc qu'en Algérie. Nous avons pu remarquer que ce phénomène touche même les villes métropolitaines comme c'est le cas de la capitale économique, Casablanca.

langagiers entre jeunes seront transcrits en Times New Roman caractère 12. Il convient de préciser à ce niveau que nous ne traduisons que les extraits exploités dans l'analyse.

Comme nous l'avons déjà avancé, l'étude des pratiques langagières repose sur des enregistrements réalisés dans les deux pays auprès de jeunes locuteurs¹⁸ de deux villes, Alger et Casablanca. Nous avons opté pour une enquête préliminaire avant de lancer l'enregistrement et ce pour connaître l'informateur. Nous avons par là posé, à nos informateurs, des questions sur leur âge, leur origine, leur niveau d'étude, leur profession ainsi que la profession de leurs parents.

Cette étape nous a permis de mieux identifier l'informateur et nous a également permis de préparer la discussion en installant une atmosphère de familiarité. Les entretiens ont été réalisés le jour même des enregistrements.

Pour le côté Marocain, nous avons au départ opté seulement pour la ville de Oujda mais ayant remarqué que le profil sociolinguistique de cette ville présente des affinités avec le profil algérien, nous avons préféré aller sur Casablanca¹⁹ ; ville cosmopolite et connue par l'affluence de plusieurs communautés venant de toutes les villes du Maroc.

Au Maroc, la première conversation est d'une durée de 45 minutes. Elle s'est déroulée dans une cour de l'université Ain Choc de Casablanca entre quatre jeunes étudiants de différentes filières. Il s'agit de Khadija, Said, Nawel et Hassan. Ces étudiants ont été conviés à répondre aux questionnaires qui leur ont été remis et se sont lancés après dans une discussion portant sur les langues au Maroc.

La deuxième conversation s'est déroulée dans le foyer d'une personne que nous avons rencontrée lors d'une visite de la mosquée Hassan II de Casablanca. **Fatima** nous a invité chez elle où nous avons passé une après-midi. Après une discussion avec elle, nous l'avons informé sur l'objet de notre enquête et a été favorable à l'idée d'y participer. Les personnes enregistrées, Ahmed et Majid sont des frères de notre complice.

¹⁸ Ils sont 20 Algériens et 14 Marocains.

¹⁹ Appelée dans le passé Anfa. L'histoire de Casablanca remonterait à la tribu des Berghouatas qui constitue le fond le plus ancien de la population des Tamesna. La ville fut démolie par les Portugais qui finirent par l'occuper, la rebâtir et la rebaptiser Casablanca en 1575. C'est sous le règne de Sidi Mohamed ben Abdellah que la ville fut restaurée et arabisée pour devenir DAR EL BEIDA. L'activité économique et commerciale ne cesse de s'accroître avec la construction du grand port, ce qui encouragea l'afflux des européens qui seront nombreux à venir établir leurs commerces dans cette ville. L'histoire de Casablanca se résumerait dans l'histoire, la volonté de trois hommes, un Émir des Zenâtas, le sultan alaouite Sidi Mohammed Ben Abdellah et le résident général Lyautey.

Le parler de Casablanca est considéré comme hétéroclite et tend à être considéré comme une lingua franca commune à tous les Marocains. A. BOUKOUS considère que le lecte de Casablanca : « reçoit des apports d'autres parlers, notamment celui du parler citadin. L'apport de l'Amazighe n'y est pas négligeable non plus, des analyses contrastives attestent la présence du substrat amazighe en arabe dialectal au niveau de certains champs lexicaux, de quelques aspects de la morphologie nominale et verbale et également dans les expressions idiomatiques et les calques syntaxiques. L'arabe de Casablanca est soutenu dans son ascension sur le marché linguistique par des facteurs extralinguistiques, notamment son poids économique et démographique; Casablanca est en effet non seulement la capitale économique mais aussi la mégapole qui draine vers elle les masses paysannes victimes de l'exode rural, elles viennent surtout des environs arabophones des plaines atlantiques de la Chaouia et des Doukkala, et également des régions amazighophones du sud. (cf. A. BOUKOUS, 1995).

La troisième conversation s'est déroulée dans un coin du quartier Moulay Abdellah appelé communément par les Casablancais « quartier *Prince* ». Les jeunes que nous avons enregistrés ont l'habitude de fréquenter cet endroit où ils échangent et conversent sur différents sujets notamment la drogue. Le dictaphone a été confié à Farah, notre complice qui s'est chargée de l'enregistrement de la conversation.

La quatrième conversation s'est elle aussi déroulée dans le foyer de l'amie de notre complice Fatima, qui a réalisé l'enregistrement de la conversation entre Hayat, Farid et Naima. La conversation a duré 30 minutes et a porté sur la corruption et la bureaucratie administrative.

Pour les conversations entre les jeunes algériens, elles se sont déroulées elles aussi dans différents endroits et ont porté sur différents sujets. La première conversation a eu lieu à l'université de Tlemcen entre des étudiants de l'école préparatoire des sciences économiques. Nous signalons que les étudiants enregistrés sont tous des Algérois ou des Kabyles nés à Alger²⁰.

La deuxième conversation a eu lieu à Alger entre Moussa, Amina, Faliha, Nabil, Lotfi, Salem et Saida. Les enregistrements sont d'une durée variable. La première conversation est d'une durée de 40 minutes alors que la deuxième a duré 30 minutes et 45 secondes.

La troisième conversation s'est déroulée dans un quartier d'Alger, entre des jeunes qui ont conversé autour de différents sujets à savoir la situation sociale, linguistique et économique du pays. L'enregistrement a duré 38 minutes et a été réalisé par Bachir, notre complice.

La quatrième conversation, d'une durée de 45 minutes, a été enregistrée dans le foyer familial de notre complice **Amel** à qui nous avons confié le dictaphone pour enregistrer la conversation qui a eu lieu entre elle, Souad et Rania. Nous présentons dans le tableau suivant les conversations enregistrées dans les deux pays.

²⁰Se situant au nord de l'Algérie, Alger est la capitale de ce pays. L'histoire plurilingue et pluriculturelle de cette ville ne s'est pas faite du jour au lendemain mais elle est le fruit d'un brassage de populations qui ont contribué, chacune à part, à la stratification sociale, ethnique et linguistique de cette mégalopole. Alger connaît une augmentation démographique importante due à des flux migratoires de provenances diverses et surtout à l'exode rural dans les premiers temps avant de s'accroître dans les années 90 avec l'aggravation des actes terroristes dans les villes de l'intérieur. Tous ces facteurs ont joué un rôle majeur dans le façonnement et l'évolution de la situation linguistique de cette ville qui ne cesse de connaître «une évolution remarquable due au brassage d'Algériens venus de toutes les régions du pays (...) avec leurs parlers respectifs et contribuant, par cela, à la cosmo-politisation de la ville » (K.TALEB- IBRAHIMI in D. MORSLY, 1996 : 68).

Informateur	Sexe	Age	Ville (origine)	Niveau d'instruction
Bachir(C1A)	M	19	Tipaza	étudiant
Akila	F	18	Alger	//
Saber	M	19	Alger	//
Samia	F	18	Tizi-Ouzou	//
Fatiha	F	20	Tizi-Ouzou	Etudiante
Mounir	M	19	Blida	Etudiant
Nabil(C2A)	M	20	Alger	(moyen) sans travail
Salem	M	19	Alger	(moyen) sans travail
Lotfi	M	19	Alger	Universitaire
Moussa	M	18	Alger	(moyen) sans travail
Faliha	F	17	Alger	Lycéenne
Saida	F	18	Tizi-Ouzou	Etudiante
Amina	F	18	Alger	//
Bachir(C3)	M	19	Tipaza	Etudiant
Yacine	M	19	Alger	(moyen) Sans travail
Redwane	M	18	Alger	(moyen) Sans travail
Noureddine	M	20	Alger	(moyen) Sans travail
Amel(C4)	F	22	Alger	Etudiante
Souad	F	24	Alger	Sans travail
Rania	F	23	Alger	Etudiante

Présentation de l'échantillon algérien

Informateur	Sexe	Age	Ville (origine)	Niveau d'instruction
Said(C1)	M	19	Casablanca	Etudiant
Khadidja	F	18	Casablanca	Etudiante
Nawel	F	19	Casablanca	Etudiant
Hassan	M	18	Casablanca	Etudiante
Fatima(C2)	F	24	Casablanca	Analphabète/ Femme au foyer
Majid	M	20	Oujda	Analphabète/ Ouvrier
Ahmed	M	24	Oujda	Analphabète/ contrebande
Larbi(C3)	M	22	Casablanca	Analphabète/sans travail
Farah	F	19	Casablanca	Femme au foyer
Simo	M	18	Casablanca	sans travail
Driss	M	17	Casablanca	Moyen/sans travail
Mustapha (C4)	M	22	Casablanca	Contrebande
Farid	F	18	Casablanca	Moyenne
Naima	M	24	Casablanca	Moyenne
Hayat	M	22	Casablanca	Moyenne

Présentation de l'échantillon marocain.

Dans le tableau qui suit, nous résumons les détails des conversations et leur déroulement.

Conversations ²¹	Présence de l'enquêteur	Enregistrement		Participants à la conversation	Thème (s) de la conversation
		Lieu	Durée		
C1A	Oui	Cafette	40mn	Bachir-Samia-Moussa-Saber-Fatiha, Akila	études, société, langues, identité, etc.
C2/A	Oui	Cafette	30 mn45 secondes	Lotfi-Saida-Moussa-Salem-Faliha, Amina, Nabil.	études, société, identité, etc.
C3/A	Oui	Quartier d'un ami du groupe	38 mn	Bachir, Yacine, Nouredine, Redwane.	Société
C4/A	Oui	Chambre, foyer familial	45 mn	Souad, Rania, Amel	Mode et autres sujets.
C1/M	Oui	Université	35mn	Khadija-Nawel-Said-Hassan	Langues, société
C2/M	Oui	Foyer	36 mn	Fatima-Ahmed-Majid	Cuisine et autres sujets
C3/M		Coin d'un quartier de Casablanca	40mn	Larbi, Simo, Mustpaha, Farah, Driss	Sujets de la société
C4M	Oui	Foyer	30mn	Hayat, Farid, Naima	Corruption, bureaucratie administrative.

²¹ Nous utilisons distinctivement les initiales A pour les conversations du corpus algérien et M pour le corpus marocain.

I.3. Outils de recherche : enquête par questionnaire et entretien semi directif.

Pour compléter notre recherche, nous avons opté pour le questionnaire et l'entretien semi directif. Les deux méthodes sont conçues pour définir les usages et pratiques linguistiques dans différents contextes. Les deux techniques sont aussi conçues dans l'étude des représentations linguistiques.

I.3.1. Le questionnaire : une analyse quantitative.

Le questionnaire est une technique d'investigation que nous utilisons dans notre travail. Cette méthode d'enquête consiste à collecter les informations qui nous permettent de connaître les langues en usage dans différents contextes ainsi que les rapports que les locuteurs entretiennent avec celles-ci.

Pour mener à bien notre recherche, nous avons distribué 400 questionnaires à raison de 200 questionnaires dans chaque pays. Parmi les enquêtés, nous avons relevé 80 jeunes d'origines amazighes.

Le questionnaire est divisé en trois séries de questions, dont le but est de recueillir les informations sur l'identité langagière de l'enquêté, des usages linguistiques et fonctions des langues dans différents contextes notamment le milieu familial, extra-familial. Les questions portaient également sur les représentations que se font les locuteurs envers les langues mais aussi vis-à-vis de la politique et de l'aménagement linguistique.

La première série de questions consistait à cerner les usages déclarés par les enquêtés. Les questions consistaient à relever les langues utilisées conjointement dans le milieu familial et extra-familial.

Q1. Quelle(s) langue(s) utilisez vous avec votre mère ?

- L'arabe littéraire (Fusha).
- L'arabe dialectal (Darija).
- L'amazighe (berbère).
- Le français.
- Un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal.
- Un mélange d'arabe dialectal et de français.
- Un mélange d'amazighe et de français.
- Autres langues.

Q2. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec votre père ?

- L'arabe littéraire.
- L'arabe dialectal.
- L'amazighe.
- Le français.
- Un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal.
- Un mélange d'arabe dialectal et de français.
- Un mélange d'Amazighe et de français :
- Autres langues

Q3. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec vos frères et sœurs ?

- L'arabe littéraire.
- L'arabe dialectal.
- L'amazighe.
- Le français.
- Un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal.
- Un mélange d'arabe dialectal et de français.
- Un mélange d'Amazighe et de français.
- Autres langues.

L'objectif assigné à cette série de questions est de savoir si les pratiques linguistiques des familles en Algérie et au Maroc rejoignent les politiques linguistiques de leur nation. Elles consistent à souligner la relation qui existe entre les politiques nationales et familiales. Pour la première catégorie, c'est l'Etat qui préluade la mise en place de la politique linguistique, pour la deuxième, c'est l'autorité parentale²².

²² Voir HAQUES, in

http://www.academia.edu/489378/Différences_de_politiques_linguistiques_entre_nation_et_famille_Etude_de_cas_de_trois_familles_indiennes_migrantes_dans_trois_pays_d'Europe pp. 57-72.

Le dépouillement des réponses de la première section nous permet d'appréhender les fonctions des langues en usage. Nous approchons les langues selon une optique fonctionnelle. Cette section a pour objectif la vérification de la conformité entre les fonctions qu'attribuent les politiques linguistiques aux langues et leurs fonctions effectives telles qu'elles se présentent dans les habitudes des usagers de ces langues.

En continuité avec cette série de questions sur les pratiques linguistiques familiales, intervient la deuxième partie du questionnaire sur les usages linguistiques déclarés en contexte extra-familial.

Ce sera l'objet des questions numérotées de 4 à 10. L'informateur aura à donner les langues utilisées en dehors du contexte familial. Là encore, il s'agit de voir le lien entre la politique linguistique étatique et celle des individus dans un contexte social mais d'un autre côté, de mettre le doigt sur le degré d'influence des choix linguistiques des familles²³ et leur impact sur les productions langagières extra-familiales.

Q4– Quelles sont les langues que vous utilisez avec vos amis?

- L'arabe littéraire
- L'arabe dialectal
- L'amazighe
- Le français
- Un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal
- Un mélange d'arabe dialectal et de français
- Un mélange d'Amazighe et de français.
- Autres langues:

Q5-Dans quelles langues lisez-vous le plus souvent ?

a- Les journaux

- L'arabe littéraire
- L'arabe dialectal
- L'amazighe
- Le français
- un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal

²³ C'est ce que C.DEPREZ appelle politique linguistique d'en bas par opposition à politique linguistique d'en haut (de l'Etat).

-Un mélange d'arabe dialectal et de français

-Un mélange d'Amazighe et de français.

-Autres langues:

b -Les romans

-L'arabe littéraire

-L'arabe dialectal

-L'amazighe

-Le français

- Un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal

-Un mélange d'arabe dialectal et de français

-Un mélange d'Amazighe et de français.

-Autres langues:

Q6.Dans quelle (s) langue (s) écrivez-vous vos lettres :

a-administratives.

-L'arabe littéraire

- L'arabe dialectal

- L'amazighe

-Le français

- un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal

-Un mélange d'arabe dialectal et de français

-Un mélange d'Amazighe et de français.

-Autres langues:

b-amicales.

-L'arabe littéraire

- L'arabe dialectal

- L'amazighe
- Le français
- un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal
- Un mélange d'arabe dialectal et de français
- Un mélange d'Amazighe et de français.
- Autres langues

Q7-Dans quelles langues écrivez-vous vos SMS ?

- L'arabe littéraire
- L'arabe dialectal
- L'amazighe
- Le français
- un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal
- Un mélange d'arabe dialectal et de français
- Un mélange d'Amazighe et de français.
- Autres langues:

Q8.Quelle(s) sont les langue(s)que vous utilisez dans la tchactche ?

- L'arabe littéraire
- L'arabe dialectal
- L'amazighe
- Le français
- un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal
- Un mélange d'arabe dialectal et de français
- Un mélange d'Amazighe et de français.
- Autres langues:

Q9. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous dans vos recherches sur le web?

- L'arabe littéraire
- L'arabe dialectal
- L'amazighe
- Le français
- un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal
- Un mélange d'arabe dialectal et de français
- Un mélange d'Amazighe et de français.
- Autres langues:

Q10. Dans quelles langues regardez-vous les films et les émissions sportives ?

- L'arabe littéraire
- L'arabe dialectal
- L'amazighe
- Le français
- un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal
- Un mélange d'arabe dialectal et de français
- Un mélange d'Amazighe et de français.
- Autres langues

La troisième section du questionnaire a pour objectif de cerner les représentations des locuteurs vis-à-vis des langues et des politiques linguistiques. Cette section porte donc sur les attitudes et les représentations des enquêtés envers les politiques linguistiques et l'aménagement linguistique dans les deux pays. Les questions sont numérotées de 11 à 16.

Q11. Que représente le français pour vous ?

- Me permet l'ascension aux nouvelles technologies.
- Langue noble, langue prestigieuse.
- Langue favorite
- Langue de communication

- Langue des études
- Langue étrangère
- Langue du colonisateur

Q12. Que représente la langue arabe pour vous ?

- Langue des ancêtres et des origines
- Langue de la religion
- Langue de la science
- Langue de la littérature
- Langue complexe.
- Langue sans importance

Q13. Que représente l'amazighe pour vous ?

- Langue des ancêtres et des origines
- Langue utile
- Langue inutile
- Langue populaire
- Vulgaire

Q14. Que représente l'arabe dialectal pour vous ?

- Langue des origines
- Langue utile
- Langue inutile
- Moins authentique, incompréhensible par rapport à l'arabe oriental.
- Vulgaire
- Impur
- Symbole de l'hétérogénéité et n'a pas de grammaire

Q15. L'arabisation (Taarib) signifie pour vous.

- a) ☐ processus qui vous rapproche le plus de la religion.
- b) ☐ signe de solidarité assurant l'union entre les différents pays arabes.
- c) ☐ processus qui ne vous permet pas d'accéder au monde moderne et aux nouvelles technologies.

Q16.L'officialisation de l'amazighe représente pour vous.

- a) Un moyen nécessaire pour la diffusion de cette langue
- b) Un processus qui n'est pas important
- c) Permet à la nation de s'unifier.

Nous précisons que dans la plupart des cas, nous étions appelée à traduire et reformuler les questions pour nos enquêtés, qui étaient nombreux à ne pas comprendre les questions posées.

Pour la réalisation de ce travail, nous avons bénéficié de deux stages de recherche au Maroc entre 2005-2010 où nous avons commencé à avoir des contacts dans différentes universités à savoir l'université Ain Chok de Casablanca, l'université de Mohammed V de Rabat et l'université Agdal de Oujda. Ces stages nous ont permis de prendre contact avec des étudiants des universités respectives. Nous avons par ailleurs tissé des relations avec des jeunes qui nous ont largement aidé et guidé dans nos déplacements, souvent difficiles surtout quand il s'agit d'enquêtes de terrains méconnus au départ.

Les questionnaires ont été distribués dans quatre villes marocaines à savoir, Rabat, Casablanca, Oujda et Ouarzazate²⁴ et en Algérie, nous avons également bénéficié de l'appui de nos collègues et étudiants qui ont distribué les questionnaires dans quatre villes à savoir, Alger, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Médéa²⁵.

Pour les villes de Tizi-Ouzou et Alger, nous avons chargé deux étudiants pour distribuer et récupérer les questionnaires. À Médéa, c'est un collègue du département de français qui a remis les questionnaires à ses étudiants. Dans quelques cas, les questionnaires rendus n'étaient pas totalement remplis. Dans ces cas là, ces questionnaires n'étaient pas pris en considération dans la recherche et par conséquent laissés de côté.

Nous avons par ailleurs conçu de compléter la recherche par la réalisation d'entretiens dont l'objectif est d'apporter des explications et des détails concernant les usages et les représentations linguistiques.

Toutefois, les entretiens ont été réalisés avec la présence d'un ou plus de deux sujets à la fois. En effet, nous nous sommes rendu compte que les jeunes se sentaient plus à l'aise en la présence de leurs amis qui leur donnaient plus d'assurance. Cette situation de confiance favorisait l'aisance dans la prise de parole.

Pour la partie traitant les politiques linguistiques, nous avons conçu d'analyser les représentations et attitudes des jeunes, de connaître les échos à savoir ce qu'ils pensent des politiques linguistiques de leur pays. Ce qui explique la motivation pour l'enquête semi

²⁴ Pour le Maroc, c'est nous qui avons distribué les questionnaires dans les différentes villes. Pour Ouarzazate, nous avons profité de notre présence dans un colloque organisé par la faculté polydisciplinaire d'Ouarzazate en 2010 et 2012 pour faire des entretiens.

²⁵ Le choix de la ville de Médéa s'est opéré par rapport à la présence d'amis dans cette ville.

directive²⁶ et l'enquête directive²⁷ qui furent largement favorisées dans l'étude de notre corpus.

I.3.2.L'entretien semi directif : une analyse qualitative.

L'entretien semi-directif est conçu en complémentarité au questionnaire. Il est à mi-chemin entre l'entretien libre où l'interviewé agence ses idées autour de l'objet en question et l'entretien directif où l'interviewé est guidé dans la structuration de ses idées.

Les entretiens sont conçus pour rendre compte des attitudes et des représentations qu'ont les locuteurs envers les langues, le mélange des langues, les politiques linguistiques. Les entretiens semi-directifs à visée qualitative, exploratoire et compréhensive ont été accomplis pour collecter le maximum d'informations à visée de compréhension et d'interprétation. Ils ont concerné dix enquêtés dans chaque pays dont l'âge varie entre 17 et 24 ans. L'objectif de ces entretiens est de recueillir les représentations que les enquêtés se font de chacune des langues présentes dans leur entourage, des pratiques linguistiques dans différents contextes. Les interviewés devaient aussi rendre compte de leurs attitudes vis-à-vis du statut des langues, de leur position vis-à-vis de la politique linguistique, de l'aménagement des langues.

Pour cela, nous avons réalisé un guide d'entretien dont voici les questions.

Guide d'entretien

1. Que représente pour vous la langue arabe?
2. Que représente pour vous la langue française?
3. Que représente pour vous l'Amazighe?
4. Que représente pour vous l'arabe dialectal?
5. Est ce qu'il vous arrive de mélanger les langues ? Dites pourquoi ?
6. Que pensez-vous de l'arabisation ? Pensez-vous que c'est une opération réussie ?
7. Etes- vous pour l'officialisation de l'Amazighe ?
- 8- Etes- vous d'accord avec l'idée d'enseigner l'arabe dialectal (la Darija) ?
- 9- Etes vous d'accord avec l'idée d'enseigner l'amazighe ?

²⁶ « L'enquête semi directive est constituée de questions ouvertes auxquelles l'informateur peut répondre tout ce qu'il souhaite, lors d'un entretien, l'enquêteur se contentant de le suivre dans le dialogue » (Ph. BLANCHET, 2002 :45). Il est à préciser que les questions ouvertes ouvrent des perspectives de codage de l'information beaucoup plus grandes (F. DE SINGLY, 1992 :66)

²⁷ L'enquête directive se base sur des questions fermées dont les réponses sont prédéfinies selon un choix de réponses limitées. L'enquête directive a l'avantage de fournir des données qui se soumettent aisément au pré-codage et au croisement. Ce type d'enquête a l'inconvénient de ligoter les informateurs comme le souligne à juste titre P. Blanchet lorsqu'il approuve que: 'une enquête directive laisse une place énorme à la parole du sujet enquêteur à celle du sujet informateur, contraint de se fondre dans le cadre préconçu par l'enquêteur' (ibid., 2000 :19)

Pour la série des questions portant sur les représentations vis-à-vis de l'aménagement linguistique en Algérie et au Maroc. Nous avons adressé des questions à des interviewés amazighes. Le choix de l'origine amazighe²⁸ des interviewés s'explique par la connaissance qu'ils ont par rapport à l'enseignement de leur langue, de sa graphie, de son lexique, etc.

Nous avons au départ généralisé ce questionnaire aux arabophones mais ceux-ci ont confirmé leur méconnaissance de la question de l'aménagement.

Pour les amazighophones

Nous reprenons les mêmes questions en ajoutant une partie qui nous permettrait de cerner les représentations vis-à-vis de l'aménagement linguistique de l'amazighe.

- 1-Que représente pour vous la langue arabe (Fusha) ?
- 2-Que représente pour vous la langue française ?
- 3-Que représente pour vous l'Amazighe ?
4. Que représente pour vous l'arabe dialectal ?
- 5-Est-ce qu'il vous arrive de mélanger les langues ? Pourquoi ?
6. Que pensez-vous de l'arabisation ? Pensez-vous que c'est une opération réussie ?
7. Etes- vous pour l'officialisation de l'Amazighe ?
8. Etes vous d'accord avec l'idée d'enseigner l'arabe dialectal?
9. Etes-vous d'accord avec l'idée d'enseigner l'amazighe?
10. Est-ce que la l'Amazighe enseigné ressemble à la langue que vous parlez dans votre quotidien ?
11. Quelle est la graphie utilisée en classe et en dehors de la classe ?comment la trouvez-vous ?
12. Que pensez-vous du lexique utilisé ? Est ce qu'il correspond à celui utilisé dans la vie quotidienne ?
- 13.Si on vous demande de choisir une variété berbère à officialiser, laquelle choisiriez-vous ?

Il convient de préciser que les questions ont été posées en français et en arabe dialectal et ce pour s'assurer de la compréhension des questions. Les entretiens sont représentés par des initiales «E » numérotés de 1 à 8 pour l'Algérie «A»(**E2A**). Le même principe est appliqué au Maroc où les entretiens sont représentés par l'initiale E suivie de la lettre M, exemple « **EM3** ».Les traductions des entretiens sera mise en gras et italique, caractère 11.

²⁸ Les autres enquêtés, arabophones, ont fait preuve d'ignorance totale de l'opération de l'aménagement linguistique de l'Amazighe. Ils n'ont également pas suivi de cours dans cette langue, ce qui les empêche d'apporter des informations sur la question.

Nous avons profité de notre présence à l'IRCAM en 2010 où nous avons été reçue par Aicha BOUHJAR²⁹ et EL Mehdi IAZZI, chercheurs au centre d'aménagement linguistique(CAL) pour réaliser un entretien avec El Mehdi IAZZI qui sera utilisé dans notre recherche comme complément aux entretiens.

Nous présentons dans le tableau ci-dessous les informations concernant nos interviewés algériens.

Code	Age	Sexe	Origine	Niveau d'instruction	Fonction
E1A.Y(Yacine)	20ans	Masculin	Tizi-ouzou	Universitaire	Etudiant
E2A.A(Amina)	19ans	Masculin	Tizi-Ouzou	Universitaire	Réceptionniste dans un hôtel
E3A.S(Sawsen)	23	Féminin	ALGER	Bachelier	Sans travail
E4A.L(Lamia)	20ans	Féminin	TIPAZA	2 ^{ème} année secondaire	Sans travail
E5A.N(Nadir)	20ans	Masculin	ALGER	1 ^{ère} année secondaire	Contrebande
E6A.T(Tamil)	24ans	Masculin	ALGER	3 ^{ème} année secondaire	Commerçant
E7A.M(Mélissa)	23ans	Féminin	ALGER	Classe terminale	Fonctionnaire
E8A.K(Karima)	21ans	Féminin	Tizi-ouzou	Universitaire	Etudiant
E9A.A. (Aghilas)	24ans	Masculin	ALGER	Classe terminale	Sans travail
E10A.J. (Jugurta)	22ans	Masculin	ALGER (Kabyle)	Universitaire	Etudiant

²⁹ Nous avons réalisé un entretien avec cette chercheuse qui a montré beaucoup de réticences dans ses réponses. Raison pour laquelle nous avons préféré ne pas le transcrire.

Les informations qui concernent nos interviewés marocains sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Code	Age	Sexe	Origine	Niveau d'instruction	Fonction
E1M.S(Salah)	19ans	Masculin	Casablanca	Étudiant	/
E2M.K(Karima)	20ans	Féminin	Casablanca	Étudiante	/
E3M.N(Nawel)	19 ans	Féminin	Casablanca	Lycéenne	/
E4M.M(Mohamed)	22ans	Masculin	Casablanca	Classe terminale	Sans profession
E5M.Ka(Kader)	21ans	Masculin	Casablanca	n'a pas donné son niveau	Non déterminé
E6M.M(Mouna)	20 ans	Féminin	Casablanca	Moyen	Sans profession
E7M.F(Fati)	24ans	Féminin	Casablanca	Moyen	Restauration
E8M.H(Hassan)	21ans	Masculin	Casablanca	2 ^{ème} année secondaire	commerçant
E9M.N(Nacer)	24ans	Masculin	Casablanca (Chleuh d'Agadir)	universitaire	/
E10M.L(Lahcen)	24ans	Masculin	Casablanca (Chleuh d'Agadir)	Universitaire	Enseignant

En définitive, nous optons dans ce travail pour une étude mixte qui combine approche quantitative et qualitative. Nous ne manquerons pas d'indiquer que dans l'actuelle recherche, l'approche qualitative est prééminente puisqu'il s'agit d'une recherche à portée descriptive, exploratoire et explicative.

Nous décrivons dans le présent travail la gestion institutionnelle des langues, les usages linguistiques des jeunes locuteurs, leurs attitudes et représentations et ce, pour faire le point sur la gestion individuelle des langues et son éventuel impact sur la gestion institutionnelle. C'est pourquoi la démarche qualitative est prééminente dans notre travail.

L'analyse qualitative est un outil primordial de repérage des représentations. Il convient de préciser que le recours aux deux méthodes d'analyse est préconisé en vue d'établir une complémentarité.

Bien que l'étude soit à primauté qualitative, elle a néanmoins une finalité quantitative puisque nous procédons à une quantification des données recueillies.

L'analyse quantitative portera sur les réponses des questionnaires écrits. Nous avons fais appel à ce type d'étude dans la partie qui traite la question de l'usage des langues, de leurs fonctions ainsi que les représentations des jeunes pour essayer de démontrer, d'un point de vue quantitatif, le degré de concordance entre les discours institutionnels et les pratiques langagières.

Cette partie se basera sur des questionnaires distribués à différents sujets afin de recueillir les langues parlées dans différents contextes et de là, cerner les fonctions de chaque langue faisant partie du paysage maghrébin. Les données quantitatives porteront aussi sur les représentations et attitudes linguistiques des jeunes locuteurs vis-à-vis des langues et des politiques linguistiques des deux pays respectifs. Les questions formulées à ce niveau sont généralement fermées ou semi fermées.

Notre travail est à la fois à visée synchronique et diachronique. En effet, nous adopterons une lecture des discours institutionnels et de la réalité linguistique dans leur portée synchronique et diachronique. Elle permet d'emblée d'éclaircir l'évolution des politiques linguistiques et faire le point sur l'état actuel de la question.

CHAPITRE DEUXIEME

*Délimitation du cadre conceptuel
et ancrage théorique :Des langues
et des politiques linguistiques
dans l'Histoire du Maghreb.*

Nous commencerons cette première partie par l'esquisse du cadre conceptuel dans lequel s'inscrit notre travail. Il est donc indispensable pour une meilleure compréhension des concepts utilisés dans notre recherche de donner les différentes conceptions développées jusqu'alors. Notre intérêt se dirigera vers le discours institutionnel pour ainsi arriver à celui de politique linguistique.

Le discours institutionnel caractérise tout discours en relation avec les institutions. Dans notre travail, nous focalisons sur les instances juridiquement inscrites dans l'appareil de l'Etat. Pour Claire. OGER&Caroline Olivier-YANIV(2003), le discours institutionnel est un discours produit officiellement par un émetteur singulier ou collectif qui occupe un emplacement juridiquement inscrit dans l'appareil étatique, qu'il soit fonctionnaire ou représentant politique. LAUREAU appelle institution la contrainte sociale pesant sur l'individu. C'est de là que nous considérons la politique linguistique comme une composante du discours institutionnel étatique.

A l'instar de H.BOYER(2001), nous considérons que s'il est un domaine où la sociolinguistique appliquée a acquis une importante légitimité sociale par la propriété thérapeutique de ses interventions, c'est bien celui de politiques linguistiques.

Dans cette recherche, il sera question de politiques linguistiques institutionnelles et aussi d'interventions glottopolitiques qui ne relèvent pas seulement des prérogatives des états mais aussi de structures non étatiques.

II.1. Politique linguistique : modèles et méthodes.

Notre travail exige de nous de dégager certaines notions qui nous paraissent fondamentales pour circonscrire la portée et avoir une vue d'ensemble de ce qui a été baptisé « language planning ». C'est pourquoi, nous essaierons dans un premier temps de répondre à la question : Qu'est ce qu'une politique linguistique ?

Il importe de constater de prime à bord que les politiques linguistiques relèvent exclusivement de la sociolinguistique et soient très peu prises en considération par les sciences politiques. D'autre part, C.TRONCY (2011) constate de manière circonstanciée que le champ des politiques linguistiques n'ait pas d'avantage recours aux réflexions épistémologiques et aux outils développés dans le domaine des sciences politiques.

La politique linguistique s'inscrit dans la relation entre la sociolinguistique comme champ disciplinaire et les politiques linguistiques comme domaine d'activité juridico-administratif (C. TRONCY, 2011). Il est à préciser qu'en définissant le concept de politique linguistique, on rencontre plusieurs acceptions, « politique, aménagement, planification, glottopolitique, etc. ».

La langue comme phénomène social a souvent été source d'efforts entrepris. Pour la traiter comme une ressource sociétale : on peut la privilégier, l'officialiser, l'interdire, la supprimer de l'usage, l'enrichir ou l'imposer. Tout cela relève d'une disposition à prendre décision, à faire un choix devant une situation sociale. Ce choix se traduit dans une politique linguistique qui relève d'un choix conscient. Afin de mieux cerner la genèse de ce concept et les différentes acceptions relatives à cette notion, il convient de revenir sur les différentes définitions.

Nous pouvons d'ores et déjà considérer que la politique linguistique définit les choix, les orientations ainsi que les objectifs que l'Etat s'assigne dans sa gestion de la pluralité linguistique ou de sa langue officielle. Pour L.PORCHER et V. FARO-HANOUN(2000) une politique linguistique se caractérise par son volontarisme, elle consiste en une action menée par une communauté pour développer la diffusion de la ou les langues qui y circulent(P7).

De son côté, J.L. CALVET(2002) souligne de manière précise que la notion de politique linguistique « *désigne les choix, les objectifs, les orientations qui sont ceux de cet Etat en matière de langue(s), choix, objectifs et orientations suscités en général (mais pas obligatoirement) par une situation intra- ou intercommunautaire préoccupante en matière linguistique* ». (P23).

Il continue en précisant que les interventions ne sont pas seulement l'apanage de l'Etat, elles peuvent relever des structures associatives, des organisations non gouvernementales. Il en va de même pour Porcher qui note que la politique linguistique est l'intervention d'une communauté qui peut être publique (un Etat, une région, une ville...) ou privée (une association, des médias, une entreprise. (P7).

Dans la continuité de ce que nous avançons, B. SPOLSKY (*in*,C.TRONCY, 2011 :8) délimite un champ d'action qui va au-delà des interventions étatiques pour englober les actions langagières des individus

Pour qu'une politique linguistique ne s'arrête pas au stade des déclarations, de défenses ou de revendications et passe à l'action, il faut qu'elle mette un dispositif d'intervention palpable : on parle cependant de planification, aménagement ou normalisation linguistiques. (H.BOYER, 2001).

Le mot a été connu sous l'appellation « language planning » créé en 1959 par E. HAUGEN où il traite les problèmes linguistiques de la Norvège. Ce pays qui a connu la domination danoise a construit son identité nationale par le biais d'une intervention standardisatrice.L'intervention consistait en la constitution d'une orthographe normative, d'une grammaire et d'un dictionnaire pour guider l'usage écrit et oral dans une communauté linguistique non homogène. (J. MAURAS, 1987 :7).

E.HAUGEN propose par la suite un modèle qui décrit le processus de planification linguistique. Il établit par conséquent une distinction entre les questions liées à la forme linguistique et celles qui touchent la fonction. Le modèle comprend quatre points que nous reprenons :

- 1-Sélection ou choix de la norme
- 2-Codification de la norme dans la communauté linguistique
- 3-Implantation de la norme pour répondre aux exigences de nouveaux domaines
- 4-Modernisation de la langue.

Il s'agit donc de partir d'un diagnostic et d'une situation linguistique, c'est-à-dire remarquer et enregistrer le problème tel qu'il se présente, concevoir les solutions possibles, choisir l'une de ses alternatives et enfin passer à l'évaluation de la solution retenue. E.HAUGEN analyse les différents stades de la planification et évoque scrupuleusement la présence d'un processus composé de « problèmes, de décideurs, d'alternatives, l'évaluation et la mise en œuvre. ».

Les problèmes linguistiques sont déterminés par la présence d'une communauté non homogène qui traduit un échec de communication entre ses membres. Les décideurs sont des personnes qui disposent de l'autorité pour diriger et contrôler le changement linguistique. Quant aux alternatives, E.HAUGEN avance à cet effet qu'il peut y avoir des groupes plus petits que la nation et qui peuvent avoir des problèmes linguistiques. Or c'est au sein de la nation que l'on trouve les moyens officiels de développer une planification linguistique. Enfin, l'évaluation doit passer par l'identification des formes afin que les décideurs, responsables d'un choix, puissent intervenir.

De son côté, H. CLOSS (in J.MAURAIS, 1987) propose une typologie centrée sur l'aspect de la langue qui fait l'objet d'une intervention, i.e. une planification qui vise le changement au niveau de la forme (création, néologisme, standardisation, ect). Il parle d'intervention qui touche la nature même de la langue. Il développe par la suite la planification du « status planning » qui concerne les interventions sur les fonctions de la langue, son statut social et les relations qu'elle entretient avec d'autres langues (on peut à titre d'exemple promouvoir une langue, l'introduire à l'école, ect). E.HAUGEN reprend cette typologie en 1983 et l'intègre à son modèle résumé sur ce schéma que nous reprenons à notre tour :

Forme	Fonction (culture de la langue)
Planification linguistique	
Société 1-choix de la norme : processus décisionnel Planification du statut Choix d'une norme (affectation) 2- Codification (standardisation) a- Orthographe b- Syntaxe c- Lexique 3-Implantation (application, processus éducationnel) a- Mesures correctives b-Evaluation 4-Modernisation de la langue (développement fonctionnel). a- Modernisation de la terminologie Développement de la fonction stylistique	

(J.MAURAIS, 1987 :9-10)

Par ailleurs, certains linguistes ont proposé de remplacer language planning par un terme qui fait entrer l'action dans un cadre plus large qui sera « language treatment » et qui englobe déjà « problèmes linguistiques ».

Si chez les spécialistes francophones on trouve le terme de planification linguistique pour traduire language planning, il demeure que ce terme n'est pas en usage chez les québécois, qui eux, préfèrent celui d'Aménagement linguistique.

J. MAURAIIS avance que l'aménagement linguistique repose sur une intention de consensus social par rapport à un projet linguistique collectif (*J.MAURAIIS, 1987 :12*) et qui désigne précisément l'intervention humaine consciente sur les langues (*ibid.*) et dont les décisions prises ont pour objectif de régler les problèmes créés par la présence de plus d'une langue ou de plus d'une variété linguistique de la même langue sur le même territoire.

Le linguiste J.-C. CORBEIL³⁰ (1980), qui a été à l'origine de la création de la politique linguistique au Québec, nous propose un modèle théorique de l'aménagement linguistique. J.C.CORBEIL partage des réflexions sur les circonstances et les raisons qui poussent un État à intervenir au niveau linguistique, puis sur les principes permettant une telle intervention et enfin sur la manière d'intervenir.

Selon lui, les circonstances sont à peu près les mêmes, quel que soit le pays, et s'enchainent souvent. La diversité linguistique au sein d'un même pays est considérée d'ailleurs comme condition de base de l'aménagement linguistique. La concurrence entre les langues (ou même les variantes de la même langue) au sein des institutions, ainsi que la conscience de cette concurrence et l'intention collective de l'ordonner ou de l'apaiser viennent s'ajouter à la diversité linguistique. Il remarque d'emblée que «la diversité linguistique est très apparente lorsque coexistent, sur le même territoire national, deux ou plusieurs langues» (*J.C.CORBEIL, 1980 : 113*).

Cela est souvent le cas des pays où les minorités culturelles sont encore présentes et disposent d'une assez grande vitalité comme c'est le cas du berbère (amazighe) avec toutes ses variétés en Algérie et au Maroc. Dans la plupart des pays plurilingues, la variété de langue considérée comme norme est toujours celle du groupe dominant. Le besoin d'un aménagement linguistique se fait sentir lorsque la manifestation de la concurrence entre les langues ou les variétés de la même langue devient plus intense et ce, à condition qu'il y ait conscience de cette concurrence au sein d'une large proportion de la population ainsi que le désir d'intervenir.

J.C.CORBEIL estime qu'il y a d'autres facteurs difficiles à cerner, telle que l'organisation politique du pays, qui peut moduler la façon dont devrait se définir tout projet collectif. Un autre facteur à ne pas négliger, selon Corbeil, serait le niveau de scolarisation et d'éducation de la population visée, qui assure l'éveil à la conscience linguistique et pousse la population à l'action.

Selon ce linguiste (*ibid*), l'aménagement d'une langue doit obéir à trois principes. Le premier concerne la façon dont une langue parvient à s'imposer dans les pratiques

³⁰J.C. CORBEIL a occupé des hautes fonctions au sein de l'Office de la langue française au Québec dans les années 70.

linguistiques d'une collectivité à l'échelle nationale. Le second a trait à la façon de procéder afin de composer le plan d'organisation linguistique d'un État et le troisième vise la mise au point d'une stratégie originale qui permettra le passage de la situation de départ à la situation cible.

Le premier principe s'inscrit dans le cadre d'une théorie générale de l'usage linguistique. Il porte sur l'analyse des fonctions de la langue, telle que la distinction entre communication individualisée versus communication institutionnalisée. Il mire sur l'intégration du comportement linguistique dans une théorie globale des comportements sociaux mais surtout institutionnels. Les communications institutionnalisées sont plus susceptibles de donner un portrait très juste de la situation linguistique et non les communications individualisées.

La communication institutionnalisée se fait à travers la langue d'enseignement et l'enseignement de la langue, l'administration publique et toutes les institutions économiques et commerciales. Le contrôle de la langue des institutions est, selon J.C.CORBEIL (Ibid), primordial dans toute entreprise de modification d'une situation linguistique. Il est cependant dangereux de faire peser le changement linguistique sur les individus. Ceci dit que leur responsabilité en la matière est limitée(116).

Aussi, ajoute-t-il que l'appel exagéré à la responsabilité de l'individu pour des changements significatifs à une situation linguistique risque de faire naître chez ce dernier une espèce de « sentiment d'impuissance collective » qui provoquerait la dégradation accélérée de la situation. Le second principe définit les caractéristiques de “ la situation cible”. Pour cela, une étroite collaboration entre les linguistes et les responsables politiques est hautement souhaitable. Le rôle des premiers est d'offrir aux seconds toute leur expertise en matière linguistique afin qu'ils puissent faire des choix politiques éclairés pour ensuite pouvoir légiférer en conséquence.

Il est également primordial que ces choix politiques fassent l'objet d'un large consensus, qu'ils reçoivent l'adhésion du grand nombre d'utilisateurs et qu'ils représentent véritablement et sans ambiguïté aucune un projet collectif. (J.C.CORBEIL, BID : 118).

Le rôle suivant de l'État est d'informer la population du bien-fondé de ces choix, ce qui constitue le succès de sa politique linguistique. La généralisation de l'emploi de la langue d'un seul coup et à tous les secteurs (en raison de leurs interactions) est, selon Corbeil, fortement conseillée. L'approche sectorielle est particulièrement dangereuse, car réduire la politique linguistique à un seul domaine comme celui de l'éducation, dans la plupart des cas, risque de susciter des réactions négatives dans la population.

Le troisième principe consiste à mettre au point une stratégie originale assurant la transition d'une situation donnée à une situation cible. Cette stratégie devrait s'orienter vers quatre facteurs fondamentaux : le cadre temporel, le mode de contrôle du processus de changement, les travaux nécessaires à sa mise en place et enfin les ressources financières nécessaires.

Le facteur temps est effectivement très important pour la réalisation efficace des travaux de terminologie. Les objectifs de l'aménagement linguistique devraient évoluer avec la situation linguistique elle-même. Afin d'assurer une continuité de la politique linguistique et de son application, il est nécessaire d'instaurer un mode de contrôle

administratif de tout le processus de changement. Les personnes physiques ou morales chargées de cette mission ont la responsabilité de transmettre à des organismes dotés d'autorité des comptes-rendus périodiques sur les mesures prises.

La mise en œuvre des travaux visant à atteindre la situation cible implique en premier lieu le partage des tâches: celles assignées à l'État et celles attribuées au secteur privé. L'État devrait assurer la préparation du matériel pédagogique, des formulaires de gestion et bien évidemment certains travaux de terminologie. Le secteur privé a quant à lui, le mandat de mettre au point l'étiquetage, la publication, le recrutement ainsi que la formation du personnel responsable de la rédaction de la documentation administrative et technique. Toute cette entreprise exige un budget adéquat afin d'assurer le bon fonctionnement de la mise en place de la nouvelle politique linguistique au sein de tous les organismes et ministères, surtout le ministère de l'Éducation.

Quant à l'école catalane, elle adopte le terme de *normalisation linguistique* avec un sens beaucoup plus large que celui de codification. En effet, la situation de la Catalogne a beaucoup servi les sociolinguistes catalans. Sachons qu'en Catalogne, l'espagnol constitue la langue de l'État alors que le Catalan était la langue de l'usage courant. Chose qui a beaucoup aidé les sociolinguistes comme Li.V.ARACIL, L. FELIX et R. LAFFONT, pour qui la diglossie n'est pas une coexistence harmonieuse entre deux variétés mais plutôt vue comme signe d'une situation conflictuelle entre une langue dominante et l'autre dominée.

Li.V.ARACIL (in H.BOYER, 1996) ajoute que cette situation conflictuelle peut mener à deux autres situations : soit la langue dominée disparaît en laissant place à la langue dominante (ce qu'il appelle substitution), ou bien elle recouvre ses fonctions et ses droits. Il s'agit de normalisation.

Il poursuit sa réflexion en proposant de distinguer entre les fonctions sociales de la langue et les fonctions linguistiques de la société. Les relations entre les deux ensembles peuvent déboucher sur la substitution ou sur la normalisation.

Dans le premier cas, lorsque les fonctions linguistiques de la société ne trouvent pas de réponses adéquates dans les fonctions sociales de la langue, nous sommes en présence d'un déficit. Un déficit des fonctions réciproques dans l'autre ensemble, et cette amplification débouche, par multiplication du déficit initial, sur la substitution. Dans le second cas, c'est le « feedback négatif » ; il s'agit d'une régulation d'une auto correction ou un effort compensatoire entre les fonctions linguistiques de la société et les fonctions sociales de la langue qui débouchent sur la normalisation.

Par définition (sans parler de l'étymologie, la normalisation consiste surtout dans l'élaboration et la mise en vigueur de systèmes de normes d'usage linguistique. Or, cela suppose nécessairement que la normalisation est toujours consciente. En réalité, du moment qu'elle est prospective par définition, elle est aussi prévoyante. Elle implique, en effet, non seulement une attitude favorable envers la langue qu'il s'agit de normaliser, mais aussi- et notamment un espoir et une confiance dans l'efficacité de l'action sociale éveillée et concertée. Après tout, si l'affaire ne valait pas la peine ou qu'elle semblait clairement inviable, on ne songerait guère à y placer des ressources. L'aventure- car il s'agit toujours d'une aventure-

commence au moment où le pari est accepté. (je voudrais insister entre parenthèses sur le fait que cette façon active et optimiste d'aborder la question s'oppose radicalement au fatalisme des philologues idéologues qui veulent nous faire croire que les langues se développeraient et s'entendraient d'elles-mêmes, sans intervention humaine, en vertu des « lois naturelles » inhérentes à leur « essence » (LI.V.ARACIL in H .BOYER, 1996 :105-106).

La normalisation montre comment les deux fonctions linguistiques fondamentales- la conscience et le contrôle- opérant concomitamment et complémentirement. Par conséquent, une incontestable normalisation ne saurait jamais se borner aux aspects purement linguistiques. Elle doit discerner en même temps beaucoup de facteurs décidément « sociaux », voire principalement politiques. Ce qu'il faut en tous cas, c'est assurer un équilibre dans le cercle fonctionnel car il serait trop bizarre de s'attendre à ce qu'une langue « vivante » puisse accomplir la plénitude de ses fonctions sociales et culturelles tandis qu'elle n'est pas munie de l'intégrité des fonctions linguistiques indispensables, auxquelles on est privé coactivement.

L'action est vouée à l'insuccès, à moins qu'elle avance simultanément sur un double front, linguistico culturel (=développement des fonctions socioculturels de la langue) et socio –politique (=réorganisation des fonctions linguistiques de la société). Contrairement à ce que quelques- uns imaginaient, le remaniement « interne » du système linguistique n'est pas le but de la normalisation.

Il appert que la normalisation est une véritable macro-décision qui, comme les macrodécisions économiques par exemple, vise à orienter le futur d'une communauté et suppose l'exercice d'un certain pouvoir. On comprend pourquoi la normalisation efficace exige, ou bien la pleine indépendance politique (=souveraineté), ou tout au moins un degré substantiel de self-government de la communauté linguistique intéressée. On peut citer aussi, sans doute, des cas où une certaine forme de normalisation a été « octroyée »-à la manière de quelques constitutions non démocratiques par une communauté dominante à une communauté subordonnée.

La normalisation linguistique est essentiellement analogue et souvent associée à d'autres processus historiques : le constitutionnalisme, la codification légale, les réformes métrologiques, la planification économique, etc. Elle s'en distingue néanmoins par le rapport manifeste et inévitable qu'elle a à un cadre social très spécifique : la communauté linguistique. La normalisation est toujours nationale moins qu'il s'agisse précisément de normaliser une langue inter ou supra nationale.

Pour rappel, la normalisation /normativisation sont deux notions qui correspondent à status planning (planification du statut) et corpus planning (planification du corpus).Le statut planning pointe sur le statut social de la langue au moment où corpus planning vise l'aménagement de la langue elle-même.

D'un autre côté, et comme avancé supra, l'école francophone opte plutôt pour le terme « planification » pour traduire celui de language planning. Ainsi, chez les chercheurs francophones « politique linguistique » est liée à « planification linguistique ». Les deux expressions permettent de distinguer deux niveaux de l'action du

politique sur la/les langues en usage. J.GARMADI (In H.BOYER) souligne déjà les contextes où intervient la politique :

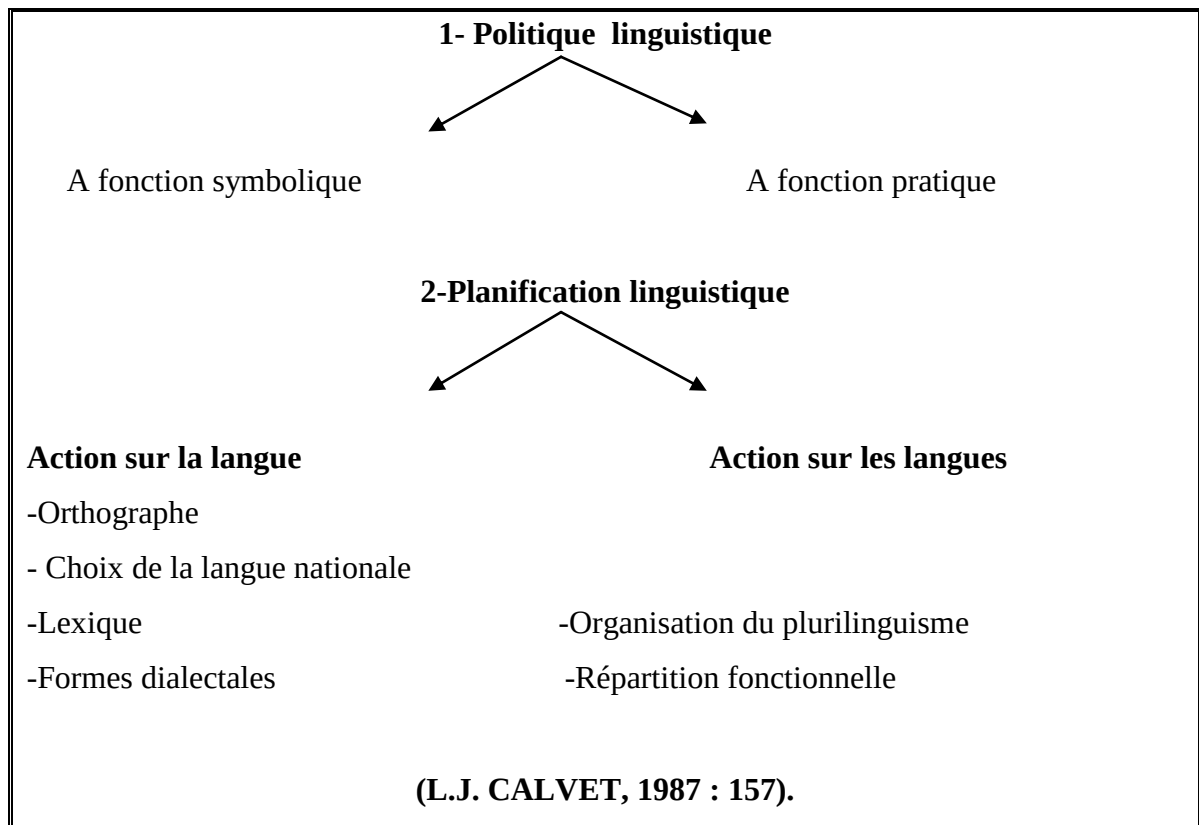
Ensemble de tentatives et d'efforts conscients organisés pour résoudre des problèmes linguistiques. Ce sont des décisions prises pour influencer, encourager ou décourager des pratiques et des usages linguistiques. C'est la somme des efforts faits pour changer délibérément la forme d'une langue et son usage, le discours. C'est parfaire une langue exprimant une individualité nationale. C'est réformer et standardiser une langue de façon normative. C'est donner un code écrit à une langue qui n'en a pas. C'est déterminer les moyens scientifiques de bilinguisme en période coloniale ou post coloniale. C'est adapter aux réalités linguistiques des pays décolonisés l'expérience acquise dans l'histoire des langues européennes. C'est mettre le lexique d'une langue en adéquation avec le développement économique, social, technique ou culturel d'un pays....la liste pourrait s'allonger (1996 :107).

La définition nous renvoie à considérer que l'intervention en question est tantôt une action sur la structure de la langue, tantôt sur son fonctionnement social ou interculturel (enrichir les moyens de diffusion, gestion du plurilinguisme, etc.). Chez L.J.CALVET, l'articulation entre politique linguistique et planification est décrite comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale (précisément entre langue et vie nationale). Par contre la planification est vue comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à la planification linguistique. Il ajoute que, si la notion de planification implique celle de politique, la réciproque n'est pas vraie.

De plus, il ramène l'action concertée sur la langue et sur les langues au schéma suivant : « Soit S_1 la situation sociolinguistique initiale, qu'après analyse l'on considère comme non satisfaisante. Soit S_2 la situation à laquelle on voudrait aboutir. La définition des différences entre S_1 et S_2 constitue le champ de la politique linguistique, et le problème de savoir comment passer de S_1 à S_2 est de la planification linguistique » (L.J.CALVET, 1996 :44).

Ainsi, L.J.CALVET distingue nettement la politique linguistique de la planification linguistique. La première est définie comme l'ensemble des choix conscients réalisés dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale voire entre langue et vie nationale (L.J.CALVET, 1987 :154-155).

Il s'agit en somme d'une différenciation entre politique (fonctions des langues dans la société) et planification linguistique (planification interne « action sur la langue », planification externe « action sur les langues ») qui pourrait être schématisé dans le modèle suivant :



Il s'agit dans l'ensemble d'une gestion du plurilinguisme qui se matérialise par deux actions : la première « *in vivo* », la deuxième « *in vitro* ». Lorsque l'on examine le nombre de langues qui existent à la surface du globe, on peut avoir l'impression que toutes les conditions se rejoignent pour que les hommes ne se comprennent pas. Néanmoins, la communication fonctionne toujours et partout. Ceci s'explique par l'existence de deux types de gestion du plurilinguisme : l'un qui procède des pratiques sociales et l'autre de l'intervention sur ces pratiques. Le premier appelé *in vivo*, touche la façon dont les individus, qui en situation de problème de communication arrive à les dénouer.

Quant à la gestion *in vitro*, elle concerne un autre type de gérance de situations plurilingues. Ce type se concrétise par l'analyse et la description des situations par les linguistes qui sont appelés à proposer des modèles pour remédier aux difficultés communicatives. Interviennent par suite les politiciens qui vont traiter ces modèles et faire un choix pour passer à l'application.

R.CHAUDENSON (1989,100-101) distingue quant à lui trois étages là où J.L.CALVET n'en distingue que deux. Pour lui, la politique linguistique englobe les décisions majeures, supranationales (...) ou nationales.

La planification linguistique consiste dans la définition des modalités d'intervention et des délais de concrétisation des objectifs de la politique, en fonction des réalités et de moyens économiques et humains dont on dispose. L'aménagement linguistique indique la mise en œuvre tangible, nécessairement différenciée et acclimatée, des actions définies dans le cadre de la politique et programmées dans celui de la planification (R.CHAUDENSON in J.L.CALVET & C.JUILLIARD, 1996 :115-126). En croisant les

notions de politique et d'aménagement, R.CHAUDENSON obtient des situations typiques.

La politique sans aménagement (la politique « à fonction symbolique » de J.L. CALVET) est très fréquente dans l'espace francophone. R.CHAUDENSON cite l'exemple des plans d'aménagement linguistique de la francophonie, décidés à Dakar (1989) ou à Brazzaville (1993) par les instances francophones et qui n'ont jamais été appliqués. On pourrait citer également certains projets de promotion des langues africaines dans les systèmes éducatifs africains. R.CHAUDENSON interprète ses situations comme une manifestation de la duplicité du monde politique.

Cependant, une politique sans aménagement n'est pas forcément sans résultat. CHAUDENSON cite le texte de 1982 sur l'étude des langues et cultures régionales dans l'enseignement secondaire, qui permet théoriquement d'enseigner les DOM créolophones alors que les conditions pour cet enseignement (normalisation de la langue, formation des maîtres) n'existent pas.

Il justifie ce rapprochement en liant la politique linguistique au « pourquoi ? » et l'aménagement au « comment. ? » Le premier cas peut être interprété comme un avatar de ce que L.J.CALVET appelle « gestion in vitro » et pose la question du rôle attribué aux « experts » et « aux locuteurs collectifs » (linguistes, érudits, ...), qui ne sont ni des décideurs linguistiques, ni des locuteurs purs et simples et, plus généralement, des rapports entre gestion in vivo et gestion in vitro. Le second cas pourrait être également compris, dans la typologie de CHAUDENSON comme une variété politique sans aménagement. Les cas que R.CHAUDENSON interprète comme une « absence de politique linguistique » pourraient être compris comme des formes de politique linguistique non interventionniste.

La question se pose aussi pour le troisième type présenté par R.CHAUDENSON : ni politique, ni aménagement. C'est en fait ce que J.L.CALVET (1984) a appelé « politique linguistique par défaut : l'Etat déciderait de ne pas intervenir et de laisser les individus et le marché régler les problèmes naturellement. Dans C.JULLIARD et J.L.CALVET, D. DE ROBILLARD, R. CHAUDENSON, D.BAGGIONI étudient le cas de l'Ile Maurice qui est souvent citée comme un exemple de politique linguistique par défaut.

Les quatre principales langues à l'Ile Maurice sont l'Anglais, le Français, le Créole et le Bhojpuri (apparenté à l'hindi). L'Anglais est la langue officielle mais dans les faits, le français peut jouer ce rôle. L'anglais est dominant dans les écrits administratifs et dans les examens scolaires. Le français est plutôt la langue des entreprises, de la presse écrite, etc. Le créole est la langue de l'informel, de l'oral, rôle partagé avec le bhojpuri.

La situation aussi complexe sur le plan ethnique comme sur le plan linguistique pose inévitablement des problèmes de gestion. D.BAGGIONI remarque d'un autre côté que les mauriciens sont à peu près d'accord sur le répertoire linguistique et sur les fonctions attachées à chaque langue.

a- caractère officiel de la langue anglaise

b- absence de statut pour le créole malgré son caractère massif reconnu de facto.

c- Absence de reconnaissance statutaire du français.

Ce consensus négatif expliquerait donc la politique de l'Australie de l'Île Maurice. R.CHAUDENSON (1996) remarque que cet Etat n'a pas de langue officielle ni de langue nationale. La langue anglaise constitue la langue du système éducatif mais les enseignants sont autorisés à utiliser les langues appropriées pour assurer la réussite de leurs élèves. Bien que cet Etat ne soit impliqué dans la gestion des langues, il présente un cas de gestion pragmatique de sa situation linguistique qui repose globalement sur la réalité et dont les résultats sont généralement positifs.

R.CHAUDENSON distingue planification sur le corpus de planification sur le statut. La première est représentée par l'assortiment des interventions sur la langue elle-même, comme les modes d'appropriation, la fixation d'une norme, etc. La planification sur le statut regroupe un assortiment d'interventions sur les aspects sociaux comme le statut, la diffusion, la promotion, etc.

A l'instar de N. LABRIE, D. DE ROBILLARD place au sommet de la hiérarchie le concept d'aménagement linguistique. La définition qu'il propose est comparable à celle du linguiste québécois. Il s'agit pour lui d'un ensemble d'efforts délibérés visant la modification des langues en ce qui concerne leur statut ou leur corpus(1997 :36).

Il rejoint également N.LABRIE dans sa distinction entre l'aménagement linguistique et l'aménagement linguistique théorique. L'aménagement linguistique est donc conçu à la fois comme une discipline spéculative et un mode d'intervention. Le linguiste intervient en amont dans la construction de modèles théoriques et dans les diagnostics sociolinguistiques et en aval dans l'évaluation des interventions. Par ailleurs, D.DE. ROBILLARD distingue trois concepts : la politique linguistique, la planification linguistique et les actions linguistiques. La dernière catégorie correspond à l'aménagement linguistique chez R.CHAUDENSON.

Il convient de signaler, que certains sociolinguistes ont proposé, pour désigner les rapports qu'une communauté linguistique entretient avec la langue sous tous ses aspects, le terme de « Glottopolitique ». C'est à J.B MARCELLESI & L. GUESPIN que revient le mérite d'avoir forgé ce concept. Le terme offre l'avantage de neutraliser sans s'exprimer à son égard, l'opposition entre langue et parole. Glottopolitique est utilisé pour désigner les différentes approches conscientes ou non que la société a de l'action sur le langage.

Glottopolitique est élémentaire pour contenir tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique. (L.GUESPIN &J.B. MARCELLESI : 5).Partant de l'idée que toute société humaine est langagière et que toute pratique langagière est sociale, J.B.MARCELLESI &L.GUESPIN posent que la glottopolitique est nécessaire pour englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique (1986 :9)

L.GUESPIN &J.B.MARCELLESI proposent entre autres une typologie des pratiques glottopolitiques. Le libéralisme linguistique correspond au non interventionnisme étatique. Certains esprits préfèrent l'absence de politique linguistique et juge qu'elle est préférable à une politique linguistique néfaste. A l'opposé du libéralisme que préconise le groupe de Rouen, le dirigisme est dangereux par les excès auxquels il peut conduire. C'est pourquoi ils préfèrent une glottopolitique autogestionnaire. Cette démarche suppose la connaissance approfondie de la situation

sociolinguistique de la communauté en question, une évaluation de leurs besoins. Il appert que les interventions glottopolitiques ne sont pas l'apanage des états mais au contraire, elles concernent des instances non étatiques.

En somme, nous discernons une panoplie de définitions et de notions qui, en gros, désignent la gestion des langues. Pour notre part et pour les besoins de la présente étude, nous retenons la notion de politique linguistique pour parler de choix conscients, d'aménagement qui sert à évoquer les interventions individuelles et de glottopolitique réservé aux actions libéralistes. Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse de planification, d'aménagement, de glottopolitique ou de normalisation linguistiques, il est toujours plus ou moins question de gestion du plurilinguisme d'une ou de plusieurs langues aussi bien dans leurs formes que dans leurs usages.

Pour récapituler, la politique linguistique peut se résumer en plusieurs actions :

-Concerner telle langue dans sa structure. Il peut s'agir donc d'une intervention normative qui cible la codification des fonctionnements grammaticaux, lexicaux, phonétiques hétéroclites (à la suite d'un processus historique de dialectalisation, c'est dire de très fortes diversifications), à déterminer une forme standard, ou encore (ou en même temps) à donner une écriture à une langue à caractère orale, ou à convertir une orthographe, etc, et à répandre officiellement les nouvelles normes auprès des usagers.

-Concerner les fonctionnements sociaux et culturels de telle langue, son statut, son territoire, face au fonctionnement socioculturel, au (x) statut (s), au (x) territoire (s) d'une autre/ d'autres langue (s) également en usage dans la même communauté plurilingue.

Force est de constater que la plupart des études précisent que « politique, aménagement, planification linguistiques » sont une action soit sur le corpus soit sur le statut. Le couple a été proposé par H. CLOSS (in J. MAURIS, 1987) où le statut renvoie à la place de la langue dans la hiérarchie sociolinguistique, la place de langue est étroitement liée aux fonctions que remplit celle-ci dans un cadre social. Or l'action sur le corpus touche particulièrement la structure de la langue dans son aspect phonologique, syntaxique, ect. Cette terminologie a été revue et remplacée par le terme « action ».

II.1.1. Types des politiques linguistiques.

Nous distinguons entre différents types de politiques linguistiques que nous présentons selon l'ordre ci-dessous.

-**Implicite** quand elle transparait seulement de la réalisation des actions menées sur la langue, quand elle n'est inductible que de l'observation de ces mêmes actions (N. HALAOUI, 2011 :42). Cette politique se manifeste de deux manières principales. Elle apparait soit dans le discours de ceux qui défendent ou critiquent ses accomplissements soit dans les écrits des journalistes ou chercheurs qui la décrivent en vue de la rendre publique.

-**Explicite**, quand elle transparait dans les discours officiels et est rendue manifeste donc déclarée. Si nous considérons la politique linguistique maghrébine, nous avançons d'emblée que celle-ci est loin d'être une politique linguistique par défaut. La politique

linguistique oscille entre un aspect explicite et implicite à la fois. En effet, elle est explicite du moment où les responsables déclarent dans plusieurs occasions l'appartenance au monde arabe, ce qui légitime son institutionnalisation. C'est ainsi que l'arabe est explicitement langue de l'Etat, de la nation et est seule langue légitime.

La politique linguistique du monolinguisme, menée à tambour battant sous entend l'exclusion des variétés minoritaires souvent considérées comme périphériques. Même si les variétés minoritaires sont représentées comme vecteur de la culture de la nation, elles demeurent implicitement rejetées au nom de la cohésion. Nous pouvons citer à titre indicatif les oppressions que subissent les familles berbères devant le refus de l'état civil d'inscrire des prénoms berbères pour leurs enfants.

-**Mixte** lorsqu'un Etat adopte plusieurs types de politiques linguistiques à la fois. Nous pouvons citer l'exemple du Maghreb où les pays associent valorisation linguistique à la minoration.

-**Par défaut**, en étudiant le cas de l'île Maurice, D.BAGGIONI(1990) conclut qu'il s'agit véritablement d'une planification par défaut. Il reprend CHAUDENSON dans la distinction qu'il fait entre les trois niveaux de l'aménagement linguistique : politique linguistique, planification linguistique et l'action linguistique où l'Etat mauricien ne fait rien mais laisse faire. Sur le plan de la politique linguistique, ne rien faire c'est laisser la société faire implicitement le choix que l'Etat ne peut ou dans certains cas ne veut pas prendre. Au niveau de la planification linguistique, D.BAGGIONI évoque la programmation inconsciente qui reflète bien ce choix implicite. Or, les actions linguistiques ne peuvent venir que d'initiatives non étatiques.

II.1.2. Assises et composantes de la politique linguistique.

La situation linguistique dans laquelle la politique linguistique maghrébine est née émane d'un malaise linguistique et identitaire. En effet, c'est la crise identitaire qui a fait jaillir un désir d'unification mené contre le français principalement mais aussi contre les langues maternelles.

Eu égard de cette situation problème, la politique linguistique se trace des objectifs et délimite des stratégies d'intervention. L'interventionnisme repose sur différents critères notamment la délimitation des actions et le choix des domaines d'intervention. L'arabisation au Maghreb vise en premier lieu le secteur éducatif ; qui somme toute est le soubassement pour la réalisation de ce projet. Pour cela différentes mesures ont été entreprises, commençant par l'enseignement, les médias, l'appareil juridique et administratif sans pour autant épargner l'environnement.

Il est à préciser que l'interventionnisme ne touche que le statut et est loin d'être complètement une action sur le corpus³¹.

³¹ Nous citons à juste titre que l'aménagement linguistique entrepris il ya quelques années en Algérie et au Maroc ne cesse d'être considéré comme anarchique et demeure du ressort des particuliers sans être pour autant pris en charge par les institutions étatiques.

T1 : Situation linguistique déviante. Problème linguistique/problème identitaire.

T2 : Evaluation de la situation de départ.

T3 : Délimitation des objectifs/ situation linguistique convoitée (homogénéisation et pérennité linguistique/pérennité sociale.

T4 : Stratégies de la politique linguistique.

a) Délimitation des actions et choix des domaines d'intervention (enseignement, médias, administration, etc.).

b) Collecte des matériaux nécessaires à l'application des actions

b) Concrétisation des actions

c) Evaluation de la situation d'arrivée : échec ou réussite de la politique linguistique.

Tableau N1 : Assises et composantes de la politique linguistique.

II.1.3. Politiques linguistiques et pratiques langagières.

Toute politique linguistique tend généralement à réguler les pratiques langagières considérées le plus souvent comme déviantes. Leur but est donc de gérer les langues et d'influencer les usages. C'est pourquoi nous jugeons que les pratiques langagières sont, pour les décideurs, la base de toutes leurs actions.

Nous définissons les pratiques langagières comme les manifestations de l'interaction des différents facteurs linguistiques, psychologiques, sociologiques, culturels, éducatifs, affectifs.

La notion de pratiques langagières a une pertinence certaine à propos du langage. On a vu qu'elle constituait un des points de rupture avec la linguistique dominante. Du point de vue empirique, cette notion peut désigner le fait que sous l'angle de l'énonciation et dans la production de discours, toute activité de langage est en interaction permanente avec le milieu où elle s'effectue. Elle est certes déterminée par les éléments de ce milieu, mais elle y produit aussi des effets.

Cette notion a marqué une évolution dans le temps. Il ne s'agit plus d'analyser les règles internes au système linguistique qui organisent la compétence d'un locuteur idéal³² comme c'est le cas chez N.CHOMSKY ou de décrire les régularités structurales d'un corpus fermé de données dans la linguistique structurale, mais de s'intéresser plutôt à la diversité des locuteurs, comme à la diversité de leurs conduites langagières.

Il s'agit entre autres, d'étudier l'impact des pratiques sociales sur les pratiques langagières que nous considérons d'emblée comme un tout. De ce fait l'étude des pratiques langagières nous mène à la connaissance des données sociolinguistiques, de la réalité linguistique d'une société donnée. Il est donc question de rechercher les manifestations des influences réciproques entre les pratiques langagières et les pratiques sociales qui vont permettre de rassembler des informations sur la réalité sociolinguistique d'une société donnée.

³²Cf. Khaoula TALEB IBRAHIMI(1995) : Les Algériens et leurs langues, Dar El Hikma, Alger.

Nous voyons que les définitions apportées, confirment le caractère opératoire du concept de pratiques langagières qui, dans son acception préconise une approche dynamique des interactions communicatives dans le cadre d'un modèle descriptif, non plus fondé sur l'isolement de la variable linguistique, mais sur la nécessité de m

ettre en regard les pratiques langagières avec les représentations et les attitudes des locuteurs car dans la réalité des faits, elles constituent un tout dont la réalisation est largement influencée par les facteurs extralinguistiques.

Les nombreuses études portant sur les pratiques langagières au Maghreb partent globalement de l'idée que la principale caractéristique des usages linguistiques est le contact de langues. Le contact de langues, fruit du plurilinguisme maghrébin, remet en question l'idée que la communauté maghrébine est homogène et ossifie l'idée d'un Maghreb unilingue.

Le concept de contact de langues se réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'un code linguistique. La linguistique de contact au sens d'U.WEINREICH (1953) suppose le bilinguisme et considère que deux ou plus de deux langues sont dites en contact si elles sont utilisées alternativement par les mêmes personnes³³.

J .DUBOIS dans son dictionnaire de linguistique, considère le contact des langues comme la situation dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues (1973 :119). Cette coexistence des langues est marquée par une dynamique particulière qui sous tend des attitudes linguistiques qui à leur tour laisseront place à plusieurs phénomènes que nous évoquerons par la suite tel que: plurilinguisme, bilinguisme, la diglossie que nous allons définir pour les besoins de notre recherche.

Notre étude, comme nous l'avons déjà avancé porte sur les pratiques langagières effectives des locuteurs maghrébins. Ses pratiques s'inscrivent dans un contexte plurilingue. Nous savons que le Maghreb est une terre plurilingue qui a connu depuis la nuit des temps la succession de différentes civilisations, ce qui a enclenché un métissage culturel et linguistique. A ce moment, il est question de faire le point sur ce que cette notion recouvre.

Une première question nous semble pertinente : Si le plurilinguisme fait souvent référence à cette diversité linguistique plurielle, qu'en est- il du multilinguisme ? Autrement dit plurilinguisme et multilinguisme sont t'ils deux concepts semblables ? Nous pouvons dire pour répondre à la question que les deux concepts sont souvent employés semblablement pour décrire des situations linguistiquement hétérogènes.

Par contre certains linguistes insistent à faire la distinction entre plurilinguisme et multilinguisme. Nous donnons ici l'exemple du linguiste C. TRUCHOT(1994) qui recommande l'utilisation du concept de plurilinguisme pour décrire des situations de coexistence des langues et des situations de pluralité de communautés linguistiques, et de

³³ Two or more languages will be said to be in contact if they are used alternately by the same persons. (U.WEINREICH, 1953:1).

garder le multilinguisme pour désigner la connaissance multiple de langue par un même individu.

D'un autre côté, R.CHAUDENSON (in F.LAROUSSI, 2006) apporte un complément à la question. Le plurilinguisme est pour lui la coexistence de plusieurs langues dans un même état. Par contre le multilinguisme est décrit comme la présence de plusieurs langues dont les aires d'usage dépassent les frontières nationales. R.CHAUDENSON se fonde dans sa conception sur l'étymologie des deux termes (pluri du latin plures 'plusieurs' et multi-multus 'beaucoup, nombreux'). Cette distinction va l'aider dans la description des situations linguistiques en Afrique. Il réserve ainsi plurilinguisme aux situations nationales et multilinguisme aux situations supranationales.

Notons également que la plupart des chercheurs utilisent les deux termes comme synonymes. On peut signaler un autre terme qui est celui de plurillectalisme forgé par Marcellesi³⁴ et qui désigne selon ce dernier la pluralité des langues, des variétés et des usages. En se référant au lecte comme unité de base, il a l'avantage de vérifier la hiérarchie entre des termes comme : langue, idiome, patois (F.LAROUSSI, 2006).

Parler de coexistence de langues ne va pas sans parler de coexistence de cultures d'où la notion de pluriculturalisme. Toutefois, une langue est le véhicule d'une culture et une culture peut s'exprimer dans diverses langues, ce qui signifie que la diversité linguistique ne peut en aucun cas être détachée de la diversité culturelle.

Le Maghreb est considéré comme une terre plurilingue où les frontières entre les langues ne sont pas établies ni géographiquement ni linguistiquement (R. SBAA, 2002). Le rapport entre les différentes langues en place s'établit selon un continuum qui inscrit les langues dans un procès dialectique. En effet, le Maghreb vit ces langues dans la dialectique de l'un et du multiple (Cf. A.DOURLARI, 2002).

Nous avons jusqu'à maintenant utilisé les concepts de pratiques langagières, de plurilinguisme. Parallèlement à l'examen de ces concepts, nous essayons de définir notre sujet de recherche et de mieux présenter la situation linguistique à l'étude qui est en même temps une situation de coexistence de deux langues d'où le concept de : bilinguisme.

Le bilinguisme a fait l'objet de plusieurs études et connaît de nombreuses définitions qui varient selon ses différentes formes et les aspects par lesquels il est appréhendé. On définit généralement le bilinguisme comme l'usage de plus d'un code linguistique. La connaissance du bilingue implique la connaissance des deux systèmes et la capacité de passer d'une langue à une autre. On évoque la notion de parler bilingue lorsqu'un locuteur fait usage de deux langues soit en les alternant soit en les mélangeant.

L'étude du bilinguisme n'a concerné que les aspects psycholinguistiques de la manière dont l'acquisition de deux langues se faisait chez un enfant, placé généralement dans des conditions exceptionnelles. J.FISHMAN élabore une définition du bilinguisme qu'il considère comme : « une caractéristique de l'habileté individuelle » (J.FISHMAN : 88).

Pour L.BLOOMFIELD, être bilingue c'est avoir la compétence du locuteur natif. Avec cette acception américaine du bilinguisme, on se situe dans une perspective perfectionniste de la maîtrise de deux langues. Or, pour R.TITONE (in LAROUSSI, 2006), être bilingue signifie avoir une compétence minimale dans une de ces trois habilités, à savoir, comprendre, parler et écrire dans une langue autre que la langue native. Ainsi, l'on définit le bilinguisme comme la capacité d'un individu³⁵ de s'exprimer dans une seconde langue en respectant les structures propres à cette langue plutôt qu'en paraphrasant sa langue maternelle. Pour les besoins de notre étude, nous nous contentons de définir quelques types de bilinguisme, que nous considérons d'emblée comme élémentaires voire pertinents.

Pour parler du bilinguisme collectif, certains sociolinguistes distinguent entre le bilinguisme vertical, le bilinguisme horizontal et le bilinguisme diagonal. Pour le bilinguisme horizontal, il s'agit de la coexistence de deux langues officielles ayant le même statut. Le Maghreb ne présente pas la situation de bilinguisme horizontal. Nous sommes au contraire en présence d'un monolinguisme étatique qui attribut le statut de langue officielle à l'arabe.

Pour le bilinguisme vertical, on assiste à une concurrence entre une langue qui jouit d'un statut officiel et une variété proche parente. Quant au bilinguisme diagonal, nous citons à ce niveau l'exemple du basque et l'espagnol en Espagne. Cet exemple représente le cas de locuteurs utilisant un dialecte en même temps qu'une langue officielle génétiquement sans rapport avec ce dialecte.

Les bilinguismes vernaculaires présentent le cas où à l'intérieur d'une communauté plurilingue coexistent des vernaculaires propres à des groupes ou des Etats, avec de grandes langues véhiculaires. C'est le cas de l'Algérie et du Maroc où les parlers berbères cohabitent avec l'arabe parlé comme langue véhiculaire. La forme véhiculaire peut être, pour des raisons historiques, économiques, politiques, géographiques, etc., un des vernaculaires « Langue maternelle qui identifie un groupe comme distinct dans une communauté (J.F.HAMERS & M. BLANC : 457).

Partant de la différence de fonctions et de statut des langues en contact dans une société, les sociolinguistes préfèrent le concept de diglossie à celui de bilinguisme pour désigner le bilinguisme social et réservent ce dernier terme à la coexistence de deux ou plusieurs langues chez un même individu, au bilinguisme individuel seulement. D'autres ne parlent de bilinguisme que s'agissant de contact et d'emploi de deux langues institutionnalisées. C'est l'helléniste J.PSICHARI qui a utilisé ce terme pour caractériser la situation sociolinguistique grecque où s'opposaient une forme populaire orale de la langue, et une forme écrite officielle. Le terme est utilisé pour qualifier la situation de concurrence entre deux variétés d'une même langue. PSICHARI introduit à côté des faits linguistiques, des aspects idéologiques et conflictuels qui sont liés à ce phénomène.

La sociolinguistique doit à PSICHARI l'introduction de l'aspect idéologique et conflictuel entre les langues. Pour H.PERNOT (in A.CHELLI, 2011), la diglossie constitue un obstacle pour les étrangers qui s'initient au Grec moderne et aux Grecs, qui

³⁵ Les linguistes distinguent entre différentes formes de bilinguisme qu'ils classent selon différents critères, à savoir l'âge de l'acquisition des langues (précoce, simultané, séquentiel), le rapport des statuts socioculturels des deux langues (additif, soustractif, diagonal, horizontal, vernaculaire, etc.).

dès leurs études primaires doivent s'accoutumer avec des mots et des formes distincts de ceux qu'ils emploient dans leur réalité courante.

L'auteur fait référence, ici, au grec scolastique et savant et au grec courant, dit vulgaire. A croire H.PERNOT, l'échec scolaire serait imputable au bilinguisme. Quant à W. MARÇAIS, celui-ci utilise le terme de diglossie dans le traitement qu'il fait traitement des contenus et des méthodes d'enseignement. Il présente une description de la situation de la langue arabe qu'il concrétise sous deux aspects différents :

1- Une langue littéraire, dit arabe écrit ou littéral ou classique, toujours écrite dans le passé. Il s'agit d'une langue dans laquelle sont rédigés les ouvrages littéraires ou scientifiques, les articles de presse, les actes juridiques, bref, tout ce qui est écrit, mais qui exactement telle qu'elle se présente à nous n'a peut-être jamais été parlée nulle part. (W.MARÇAIS in K. T.BRAHIMI, 1995 :43).

2- Des idiomes parlés, des patois qui ne sont pas écrits, qui partout et peut être depuis longtemps, sont la seule langue à usage conversationnel dans tous les milieux populaires ou cultivés »³⁶ (W.MARÇAIS ibidem).

Mais c'est à C. FERGUSON que revient la théorisation et la généralisation du concept de diglossie. Dans son article Diglossia paru dans la revue Word en 1959, C.FERGUSON va donner au concept une ampleur différente de celle de Psichari. Il s'est ainsi penché sur quatre situations, la Grèce, les pays arabes, la Suisse de langue germanique et Haïti. Selon lui, une situation est caractérisée de diglossique si un certain nombre de critères linguistiques et sociolinguistiques y sont observés. Il considère qu'il y a diglossie lorsque deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes, mais parfaitement complémentaires. L'une de ces variétés est considérée haute « high » et l'autre considérée basse « low ».

La diglossie reflète ainsi une situation de rapport stable entre deux variétés linguistiques, génétiquement apparentées, l'une considérée comme basse'' low'', l'autre comme haute''high''. Les deux variétés ont différentes distributions fonctionnelles dans les usages. Elles entretiennent des rapports de langue dominante/langue dominée. L'une est réservée à la littérature et est parlée par une minorité, l'autre parlée par la majorité de la population mais dont l'usage est taxé de péjoratif³⁷ (C.FERGUSON, 1959:336).

Nous remarquons qu'il existe chez C.FERGUSON une répartition fonctionnelle des variétés linguistiques. Cette distribution sociolinguistique des usages des deux variétés, est dans le modèle de Ferguson, stable et parfaitement acceptée par la communauté. Nous essaierons plus loin de démontrer les faiblesses de ce schéma rendu classique et son inopérance avec la situation maghrébine.

Sans vouloir être exhaustif, nous citons brièvement quelques limites du modèle fergussonien. Celui ci ignore les pratiques langagières réelles telles qu'elles sont recueillies sur le terrain. En outre, il fait intervenir la notion de prestige, notion qui ne

³⁷ C'est nous qui traduisons.

peut rendre compte des prises de parole dans des situations diglossiques. Le modèle ne distingue pas non plus entre pratiques langagières et représentations sociales³⁸.

A la suite de C.FERGUSSON, J.FISHMAN (1967) propose une extension du modèle à des situations sociolinguistiques où deux langues et non plus seulement deux variétés de la même langue sont en distribution fonctionnelle complémentaire. Il s'agit de deux langues, la première est vernaculaire et la seconde jouit d'un statut établi par l'Etat. Il en allait ainsi de la situation du Paraguay, avec la coexistence de l'espagnol et du Guarani. Son modèle présente la diglossie comme fait social et bilinguisme comme fait individuel selon les quatre cas de figures :

	Diglossie	
+	Bilinguisme et diglossie	Bilinguisme sans diglossie
-	Bilinguisme sans diglossie	Ni diglossie ni bilinguisme

L'identification immédiate des formes hautes (classiques) et les formes basses (dialectes) par les membres de la communauté relève du bilinguisme et diglossie. Nous parlons de bilinguisme sans diglossie quand il s'agit, à titre d'exemple, de situations de migration où les migrants doivent s'intégrer dans la communauté d'accueil avec la langue d'accueil. Le bilinguisme sans diglossie caractérise la répartition fonctionnelle des usages et est le fait de la société.

Cependant, nous pouvons constater que certains parlent la forme haute tandis que les autres parlent la forme basse. Ce cas de figure n'existe pas clairement en Algérie ni au Maroc mais cela n'empêche de constater que le français est utilisé pour affirmer une appartenance à une classe sociale élevée. Pour ce qui est de la situation « ni bilinguisme ni diglossie », nous avançons qu'il est rare de trouver une société dont les locuteurs ne parlent qu'une seule langue. Il ne peut concerner que les petites communautés, restées isolées. Pour schématiser, nous pouvons dire que pour les sociolinguistes nord-américains, le concept de diglossie désigne une répartition fonctionnelle des usages de deux variétés d'une même langue ou de deux langues différentes au sein d'une communauté (comme par exemple l'arabe classique et l'égyptien ou le guarani et l'espagnol au Paraguay).

Il a fallu attendre R. FASOLD (In J.MAURAIS,1987) pour insister sur le fait que n'importe quelle langue peut remplir n'importe quelle fonction, et que toutes les fonctions attachées aux langues relèvent d'un départ idéologique, qui ne donnera que des résultats sans succès. A ce propos, une langue peut remplir des fonctions : officielle, nationale où elle peut être symbole de l'identité nationale par une partie importante de la population, internationale, scolaire et religieuse.

³⁸ Nous aborderons ultérieurement les limites du modèle Fergusson et son inadaptabilité au contexte maghrébin. Cf. la partie portant sur les fonctions des langues dans les différents usages en Algérie et au Maroc

De son côté, la sociolinguistique suisse critique le modèle de C.FERGUSSON qu'elle considère comme restrictif. A l'opposé de la conception fergussonienne, l'équipe de LUDI (1997) élabore une conception plus souple où les rapports ne sont plus établis selon le prestige de la langue mais reviennent plutôt au choix de langue dans tout contact inter-linguistique. Cette nouvelle acception réserve une liberté à l'individu qui détermine son choix linguistique. Cette définition se veut une diminution de l'aspect conflictuel de la diglossie. Ce qui diverge entre la sociolinguistique suisse et la sociolinguistique périphérique³⁹ c'est la conflictualité ou non de la diglossie.

Enfin, R.CHAUDENSON propose une grille qui permet d'élaborer un outil de mesure et de comparaison, à travers le statut et le corpus de la langue française dans les pays de la Francophonie. Il souligne l'inapplicabilité de cette grille pour les langues naturelles, en se basant d'une part sur les fonctions et les statuts des langues et d'autre part, sur les usagers ou le corpus. Dans la considération de n'importe quelle langue, R.CHAUDENSON résume sa démarche en trois points essentiels :

- son degré d'usage, ou le nombre de locuteurs (corpus)
- son degré de reconnaissance, ou le degré de l'officialité de cette langue (statut) ;
- son degré de fonctionnalité qui permet d'analyser les possibilités, qu'une langue puisse remplir et les fonctions que nous l'attribue.

En somme, depuis PSICHARI en passant par C.FERGUSSON jusqu'à nos jours, la diglossie n'a pas abouti à une définition qui fait l'unanimité des linguistes et les réalités des usages linguistiques. La diglossie n'est qu'une réalité qui se constate dans les pays où le contact des langues est observé. Même cette diglossie peut engendrer beaucoup de problèmes, qui risquent de déstabiliser l'individu et la société, le recours à une planification linguistique et une autoévaluation linguistique permet une meilleure prise en charge et un remède à une telle situation.

Pour récapituler, il convient de préciser que le fonctionnement diglossique représente le fonctionnement idéologique qui est en relation avec la distribution inégale des fonctions des langues.

II.2. Aux origines de la pluralité linguistique au Maghreb.

L'objet du présent chapitre est de remonter vers les origines de la pluralité linguistique et se trace comme ultime objectif de montrer que cette pluralité n'est pas un fait récent ou accidentel mais remonte à un passé lointain.

Nous avons souvent eu l'occasion d'entendre parler ici et là que tous les problèmes⁴⁰ linguistiques au Maghreb sont issus de la colonisation française. Ayant constaté que notre langage est un panachage de diverses langues, nous avons conçu d'essayer de comprendre ce phénomène de pluralité linguistique.

Notre propos dans cette partie n'est pas d'étaler un bon nombre d'informations recueillies mais de contester l'hypothèse qui lie la pluralité linguistique du Maghreb à la période coloniale c'est-à-dire à une période récente. Pour cela, notre démarche exige de

³⁹ Les travaux de Robert Laffont et de Boyer qui ont porté sur la situation catalane et occitane favorisent l'aspect conflictuel des rapports entre les langues. Le conflit émane de la distribution fonctionnelle inégale qui fait qu'une langue jouit d'un statut supérieur par rapport à une autre langue.

⁴⁰ La diversité linguistique et le plurilinguisme en place au Maghreb et non pas vu comme une richesse mais plutôt comme un problème.

nous de remonter aux origines qui sont à la source de ce brassage des langues. Nous attestons à cet effet que la politique linguistique de la minoration des langues maternelles taxées d'impures, relève principalement de cette conviction idéologique que le métissage linguistique que connaissent ces langues émane de la période coloniale qu'il faut soustraire. C'est par le biais de cette idéologie que la politique linguistique au Maghreb quête sa légitimité.

II.2.1. En Algérie.

Les berbères sont les premiers habitants connus du Maghreb. Ils avaient comme langue le berbère connu dans l'antiquité sous le nom de Libyque. Le libyque est la langue des ancêtres des Berbères qui s'appelaient les Lybiens. Le nom Lybien viendrait de « Libou » qui servait les Egyptiens dans leur désignation du peuple qui habitait le nord de l'Afrique.

Dès la fin du II^{ème} millénaire, aux environs du XII^{ème} siècle avant J-C, les phéniciens ont installé des établissements commerciaux sur la côte algérienne. Avec la décadence de leur civilisation au proche orient, ils fondent Carthage en 860 av JC. La cité va influencer les populations berbères de l'intérieur du pays qui restent, pour les carthaginois des clients. La langue officielle des carthaginois est le Punique. Ainsi : « Par l'intermédiaire de Carthage, les berbères s'imprègnent également de la civilisation grecque surtout dans les domaines de l'art. L'écriture libyco berbère, se lisant à l'origine de bas à haut, évolue pour être finalement écrite horizontalement et lue de droite à gauche » (M, BENRABAH, 1999 :29).

Carthage devient de plus en plus agressive à mesure que son pouvoir se renforçait et étendit sa domination à tout le nord de la Tunisie qu'elle exploitait. Elle y levait également des soldats pour ses guerres contre Rome. De commerçants navigateurs, les puniques devinrent des propriétaires fonciers.

La civilisation punique enrichie par les apports des Grecs et des autres civilisations de la méditerranée séduisit les autochtones qui lui empruntèrent ses institutions, ses techniques et même ses divinités. Ces emprunts culturels sont réinterprétés, retouchés et adaptés pour s'inscrire dans le fond local. Les brassages des populations puniques et libyques dans les grands centres urbains ont renforcés l'interpénétration des deux cultures.

D'un autre côté, le punique a du servir de langue d'accession au savoir et à la culture universels ; le berbère essentiellement aux situations de communications liées au vécu quotidien. Cependant, le libyque n'était pas totalement exclu des usages officiels. On peut citer à ce niveau l'exemple de la dédicace du temple de Thugga élevé à la mémoire de Massinissa par son fils Micipsa, une bilingue libyco punique en est la preuve.

S. CHAKER a montré que les amazighes n'étaient pas assimilés à la culture punique. IL continue en citant l'exemple des noms ; les berbères restaient attachés aux noms ancestraux comme Juba qui est encore utilisé par les Touaregs, Gayâ (père de Massinissa), Massinissa et Jugurtha. Cet attachement traduit un refus de l'acculturation et une fidélité à son amazighité. Ainsi, le nombre restreint d'emprunts de l'amazighe au

punique indique le peu d'influence exercé sur la langue autochtone bien que le contact a duré environ sept siècles entre la fondation de Carthage et sa chute.

Dès le VII^{ème} siècle avant J-C, les grecs colonisèrent la région orientale de la Libye pendant que la partie occidentale, la Tripolitaine était sous domination carthaginoise jusqu'au premier siècle avant notre ère où elle devint province romaine. Le Grec était présent à Cirta où toute une colonie y vivait. La langue hellénique était l'apanage des élites. Les hommes de culture numides étaient en effet instruits dans les lettres grecques. A Cirta, on parlait le punique et certainement le latin. Bien plus tard, sous l'empire romain, grec, latin et punique faisait l'objet d'une utilisation simultanée sous le règne de Juba II en Maurétanie.

L'Afrique du nord a ainsi été de tout temps un pays pluriel. Le Maghreb est une terre que l'histoire, la nature et la géographie favorisent le contact humain et conséquemment le brassage de langues et de cultures venant des horizons les plus divers. Mais cette ouverture aux apports culturels et linguistiques extérieurs ne se faisait pas aux dépens du Berbère qui avait connu, au contraire, à cette époque, une plus grande utilisation à l'écrit et une grande extension dans l'espace.

Aux environs de 264 avant J-C, s'affrontèrent les deux impérialismes des deux rives de la Méditerranée : l'empire romain et l'empire carthaginois (1^{ère} guerre punique). Le conflit éclata au moment où Rome ayant achevé la conquête de l'Italie méridionale, se heurta à Carthage en Sicile. L'enjeu était l'hégémonie sur la Méditerranée occidentale. Dès la deuxième guerre, les romains aidés par Massinissa, dans l'espoir d'annexer Carthage à son royaume remportèrent la victoire de Zama (Tunisie) sur les carthaginois.

Les Romains profitent de la guerre qui opposait Massinissa aux carthaginois et déclenchèrent la troisième guerre punique où ils prirent Carthage et la détruisirent de crainte que Massinissa n'en fasse sa capitale et devienne successeur des Puniques. Après la destruction de Carthage, ses habitants s'installent dans d'autres villes ou à la campagne. Dès l'an 40 AP. JC, les romains occupent l'Algérie et transmettent la culture grecque et leur culture propre. Le nombre de sédentaires s'accroît et les zones rurales se développent. Les écoles et certaines couches sociales se romanisent. C'est ainsi que le latin bute sur le punique, principalement dans les villes et les circuits commerciaux (M.BENRABAH, ibidem:29).

Il s'agit au départ d'une romanisation élitaires qui commence par les classes hautes. Ce n'est que progressivement qu'on assiste à un élargissement du cadre de la romanisation où le latin va être adopté par les couches populaires. Face à cette population berbère romanisée, les Romains, on trouve les "Mauri" ou "maures", montagnards non romanisés. Les maures vont rester d'éternelles rebelles mais ils ne tarderont pas à montrer de l'hostilité envers ces derniers en se convertissant au christianisme.

Il faut signaler aussi que l'occupation romaine était violente si on la compare à l'occupation carthaginoise qui se limitait aux grandes villes côtières et n'avait aucune visée sur les zones rurales. Les carthaginois avaient toujours essayé de gagner la sympathie des autochtones. Dès le début de la conquête, Rome transforma les propriétés des Carthaginois et des berbères en domaines publics. Ceux qui avaient le privilège de continuer à exploiter leurs terres devaient payer la tribu des vaincus.

De là, la Berbérie servit à Rome de colonie d'exploitation, ce qui explique sa politique de partage où les terres utiles tombèrent entre les mains de l'aristocratie romaine et de la bourgeoisie autochtone collaboratrice, les steppes arides et pauvres furent le refuge des anciens propriétaires déportés qui de sédentaires se transformèrent en nomades.

Cette politique de déportation allait déstructurer la société berbère au plan démographique, économique, social, culturel et linguistique. Le Sahara deviendra le refuge des berbères chassés du nord. A l'intérieur du limes, une minorité bourgeoise exploitait une majorité de prolétaires agricoles exsangues. Plusieurs écrivains aussi bien païens que chrétiens témoignent de l'adoption du latin par les autochtones romanisés. L'adoption du latin par les natifs berbères ne les contraint pas à renier leurs racines qu'ils utilisent pour insuffler à cette langue une âme nord africaine.

La chute du Maghreb romain coïncide avec son occupation en 455 par les vandales qui ne se sont jamais mêlés aux populations locales. Les villes romaines subirent les exactions de nouveaux occupants. Par contre les berbères qui s'étaient reconstitués à la fin et en marge de l'occupation romaine connurent une expansion et un rayonnement sous les vandales dont les territoires se limitaient à la Tunisie, une partie de la Numidie et la Tripolitaine. Le reste du Maghreb était retombé entre les mains des berbères. Ils se réapproprièrent les plaines et certaines villes.

Au plan culturel, la pression étrangère s'étant relâchée, même les berbères redevinrent eux-mêmes. Dans les territoires sous domination vandale, les Germains ne réussirent ni à imposer leurs croyances ni leur langue. Bien au contraire, à la fin de leur pouvoir, ils durent s'assimiler et fondre dans la masse berbère sans laisser de traces apparentes.

Ainsi, ils n'ont eu aucune influence à signaler sur la langue des berbères. Les vandales utilisaient leur langue germanique et l'écriture gothique ainsi que le latin dans les domaines de la législation et la diplomatie, comme ils enseignaient les doctrines hérétiques d'Arius et célébraient le culte arien en langue gothique tout en perpétuant les usages en cours à l'époque romaine. Or, l'occupation vandale va être facilement écartée par les byzantins, sa disparition ne laissera pratiquement aucune trace à citer.

De la même manière que le pouvoir romain, celui des vandales, affaibli de l'intérieur par la confédération berbères sédentaires et des tribus nomades qui constituaient désormais une menace permanente pour les sédentaires, attaqué de l'extérieur par les byzantins, tomba en 534. Ce fut la reconquête de l'*Africa* par les héritiers de l'empire romain.

Mais les Byzantins ne dureront pas eux aussi. Comme leur prédécesseur, ils ne résisteront pas aux pressions des royaumes berbères qui les attaquaient de tout part. Au plan culturel et linguistique, les byzantins n'apportèrent rien de bien nouveau. Les royaumes berbères n'étaient familiarisés avec la culture et la langue hellénique dès la période carthaginoise.

Les Byzantins ne vont pas tarder à disparaître en laissant place aux nouveaux conquérants. Cette fois, c'est le tour des arabes qui vont tenter une nouvelle entrée au Maghreb après avoir quitté l'Egypte en 647 avec une armée de 150.000 soldats et fondent une citadelle appelée Kairouan. A la faveur de la destruction mutuelle des deux

grands empires de l'époque : les Byzantins et les Persans, les successeurs du prophète MOHAMMED, constituèrent un immense empire sous la bannière de l'Islam.

La conquête du Maghreb fut longue et couteuse. Elle dura 70ans où l'ambition des Arabes va se heurter à l'opposition des berbères et des byzantins. Les autochtones vont être soumis à la devise des musulmans « la conversion ». Dans l'ensemble, les berbères adoptèrent très vite l'Islam. Cependant on retient deux noms des berbères qui ont riposté : un chrétien nommé Kussaila qui se convertira en Islam et une femme âgée nommée Dihya surnommée la Kahina⁴¹ par les Arabes.

Moussa Ibn Noussair entreprend la conquête du Maroc. Un siècle plus tard, la majorité des nord africains se convertissent à l'Islam. Dans le but de s'assurer d'une protection contre les attaques répétées des nomades, les citadins ont été les premiers à se convertir. Mais séduit par les principes fondateurs de l'Islam, les habitants des villes abandonnent le latin pour l'arabe alors que la campagne reste largement berbérophone.

Délatinisation et arabisation ne se sont pas faites instantanément. Pendant longtemps, l'Arabe, le Latin et le Punique ont coexisté. C'est l'association de l'Islam et de son véhicule l'arabe classique, qui très tôt donne à cet idiome son caractère sacré et divin. C'est ainsi que les berbères adoptent cet aspect divin et acceptent la supériorité de l'arabe qui s'accompagnera de la sacralisation de la graphie arabe au détriment du Tifinaghe (M.BENRABAH, *ibidem* : 33).

Or, la population rurale et montagnarde ne subit que très faiblement l'influence linguistique étrangère et continue à utiliser sa langue propre, le berbère. Celui-ci ne connaîtra un véritable déclin qu'à partir du XI^e siècle lorsqu'arrivent des tribus d'Egypte : Les banu Hilal.

Au VII^eme siècle, les berbères du royaume Ibâdite de Tiaret se sont inspirés de la poésie arabe pour exprimer dans leurs langues une tradition littéraire de renom et d'une popularité reconnue. Au XI^eme siècle, Ibn rachiq (1000.1063) deviendra un homme de lettres arabes et un poète d'une grande renommée. La ville de Bougie connaît une grande affluence et donna une aura culturelle particulière.

Tlemcen, ville de l'ouest algérien, connaît des professeurs de réputation, tel Abou zaid et Abou moussa, qui construisent la Médersa (école). Leur disciple Charif al Tlemçani (1310-1369) se distinguera dans les sciences juridiques et théologiques. Ces lettrés sont également au contact de la très raffinée civilisation andalouse où fleurit une grande créativité artistique et poétique. En 1391, de nombreux juifs fuient la péninsule Ibérique pour s'installer dans les villes algériennes comme Tlemcen, Alger, Bougie. La plupart de ces espagnols sont trilingues, pratiquant l'espagnol, l'arabe et l'hébreu. En 1492, les andalous musulmans chassés d'Espagne et persécutés viennent eux aussi trouver hébergement dans les villes algériennes et maghrébines, où ils investissent dans le commerce.

⁴¹ Le prénom Kahina signifie la prophétesse, la devineresse mais aussi sorcière. Appellation attribuée par les arabes à cette femme qui a montré une très grande résistance face aux arabes. Kahina est une désignation péjorative alors que le vrai prénom de la femme berbère est Dyhia ou Déhya Tatlut qui signifie en berbère '' la belle gazelle''. Certains historiens lui attribuent une origine chrétienne au moment où IBN KHALDOUN lui attribue une origine juive.

À partir du XV^{ème} siècle, les portugais s'installèrent dans la ville d'Oran, les espagnols quant à eux vont occuper la ville de Bougie, Mers El kebir. Par contre, l'occupation espagnole d'un îlot face à la ville d'Alger pousse les algérois à faire appel à l'empire ottoman qui dirigeait le pays au nom du sultan ottoman. Et l'Algérie va devenir une province de l'empire ottoman.

Comme les Vandales avant eux, les Turcs refusèrent de s'assimiler aux populations arabo-berbères. Durant trois siècles, ils demeurent une communauté distincte. Or, si les Turcs refusent de s'intégrer dans la communauté algérienne en préférant vivre dans ce pays comme des étrangers, ils ont permis aux régions de l'intérieur de s'islamiser et de s'arabiser d'avantage. Chose qui va jouer au profit de l'arabe. Mais l'arabe dont nous parlons est un arabe algérien ayant les caractéristiques de la région qui n'a rien avoir avec la langue du texte coranique. Ainsi, le pays a connu un panachage linguistique où l'arabe va être influencé par le berbère, le latin et le turc.

En dépit de cette situation, la langue officielle du pays était le turc osmanli. Les turcs qui refusant s'assimiler aux populations, se sentirent obligés d'apprendre quelques rudiments de la langue arabe. Pour les langues européennes, la présence d'un cosmopolitisme marquant la société algérienne fut attestée au Maghreb. C'est ainsi qu'on « voit les Génois, les Pisans, les Florentins, les Catalans ou Aragonais, les Provençaux, commercer activement avec l'Afrique du nord entre XI^e siècle et XV^e siècle » (F.MANZANO, 1975 :12).

Ce cosmopolitisme va se répartir dans différentes régions de l'Algérie : à l'ouest, on signale une présence importante de l'Espagnol et à l'est, l'Italien. Par contre, La majorité des habitants des villes parle l'arabe local et les citadins juifs le judéo arabe. Cette appellation désigne non une langue propre aux juifs vivant dans ce pays mais certaines caractéristiques de la façon dont les juifs arabophones parlaient l'arabe. Ces caractéristiques étaient telles que dans la plupart des pays, on pouvait identifier un juif à sa façon de parler l'arabe.

Ce brassage des langues va donner naissance à une sorte de Lingua Franca, langue de communication entre locuteurs arabes, européens et turcs qui devient finalement la langue des échanges commerciaux dans l'ensemble des ports de la méditerranée. Cette langue contient un lexique espagnol avec des éléments du Turc et des formes syntaxiques de l'Arabe. (F.MANZANO, 1996 :43).

Qu'en est-il pour les Français. La France aura sa place favorisée par la présence des Marseillais à Ceuta au Maroc et à Bougie en Algérie, on les voit encore au cours du XIII^{ème} siècle à Oran et Tlemcen : « Ainsi, en 1520, les provençaux obtiennent-ils le privilège de la pêche du corail de Bône (Algérie) à Tabarka (Tunisie). Ce privilège, de proche en proche, sera reconduit jusqu'à l'époque coloniale » (F.MANZANO, *ibidem* : 12).

Les deux mouvances italo- espagnole constituent d'emblée deux obstacles qui contestent l'ambition française du moment où la politique française a laissé place à l'occupation espagnole au Maroc et italienne en Tunisie.

Chose indéniable, est que cette diversité linguistique agit considérablement sur l'arabe local. Celui-ci, a évolué pour acquérir sa propre spécificité qui le différencie des

autres idiomes proche orientaux du fait de la présence, au moment de la conquête arabe, de substrats différents sur lesquels sont venus se greffer les nouveaux idiomes.

La lingua franca est une appellation qui recouvre une réalité bien précise. Il s'agit de la langue qu'on utilisait autour de la méditerranée pour assurer les échanges commerciaux. Ce qui signifie qu'il s'agit d'une langue portuaire qui s'est développée sur les cotes de la méditerranée, entre le sud et le nord. La langue franque renvoie à un cosmopolitisme ou à priori à un métissage linguistique qui se traduit par une panoplie de langues, un espéranto disparu (J.DAKHLIA, 2008) avec les conquêtes coloniales au XIX^{ème} siècle.

La lingua franca, langue du contact avec l'autre, marchands⁴² musulmans et marchands chrétiens, affirme une forme de no man's land de la communication (J.DAKHLIA, 2004). On la désigne de « trait d'union quasi organique » (J.DAKHLIA, ibid. : 114). Ce n'est la langue de personne⁴³. Cette langue qui n'exprime aucune civilisation et aucune culture est reniée voire qualifiée de langue de contact contraint. Ceci s'explique par le refus des musulmans que leurs esclaves parlent les langues européennes pures et refusent encore de parler arabe.

Le refus de l'usage de l'arabe pourrait revenir au fait que les musulmans refusaient que leur langue soient souillée par des infidèles ou encore pour éviter la fuite des esclaves ou de captifs, explique J.DAKHLIA : « *si trop d'entre eux s'initiaient à la langue du pays. L'argument de la sacralité de l'arabe ne doit pas être trop systématiquement invoqué* » (J.DAKHLIA, ibid.).

À la parler, les Musulmans croient parler la langue des Chrétiens, et réciproquement les Chrétiens croient parler la langue des musulmans. La lingua franca serait à ce niveau une langue refuge. Par ailleurs, elle est principalement décrite comme la langue des marins, des esclaves et est qualifiée par les spécialistes maghrébins de langue utilitaire « bâtarde au sens où elle n'aurait concerné qu'une population elle-même bâtarde et marginale, celle des gens de mer et des marins au premier chef » (J.DAKHLIA, 2004 :264).

Lingua franca est un mélange⁴⁴ de langues latines à base de rudiments d'espagnol, d'italien, d'arabe, de portugais. On empruntait encore au maltais, au turc et à l'hébreu. Elle serait donc une langue d'intercommunication entre des communautés linguistiques ne parlant pas la même langue et se trouvent face à un problème d'intercompréhension. Ceci dit qu'elle permettait aux différentes communautés de trouver une langue commune, une langue consensuelle faite de tolérance et d'ouverture (A.AZZOUZI, 2008 :41).

La colonisation française a mis fin à la Lingua Franca qui disparaît après quelques années de présence française. Dès la fin du XIII^e siècle, la lingua franca se transforme

⁴² Un témoignage de DI HAEDO, frère bénédictin qui séjourna à Alger entre 1578 et 1581, montre qu'il « n'est point de Turc, de Maure, même parmi les femmes et les enfants qui ne parle pas couramment ce langage et ne s'entende avec les chrétiens » (J.DAKHLIA, 2004 :264).

⁴³ On va jusqu'à qualifier cette langue de non porteuse d'aucun marquage identitaire et d'aucun ancrage social.

⁴⁴ Le mélange de langues est souvent qualifié de charabia sans grammaire, constitué d'un lexique rudimentaire. Les remarques qui reviennent constamment sur la lingua franca sont celles relatives à l'absence de déclinaisons et l'emploi des verbes à l'infinitif.

pour devenir la langue des chrétiens qu'il faut oublier et ne plus parler. Le mépris de la lingua franca s'accompagne du mépris des européens aux musulmans. Du côté du colonisateur, ce mélange barbare, sabir dévalorisant qu'il faut désormais inscrire dans une hiérarchie linguistique qui tend à réduire l'hétérogénéité au duel langue arabe/langue française. Le sabir est utilisé pour faire référence à l'usage du français par les autochtones.

Il est illusoire d'imaginer que le Maghreb a découvert la langue française et à fortiori l'espagnol ou l'italien avec la colonisation. La présence dans l'ouest de l'Algérie, par exemple, d'une importante population d'immigrés espagnols a assurément marqué d'une forte empreinte la ou les langues qui se parlaient dans la région.

La terre algérienne colonisée se distingue déjà par la présence de deux populations en conflit mais qui ne cesse de s'influencer mutuellement, la population arabe et la population Arabo berbère. Les deux populations pour entrer en contact, doivent trouver un moyen qui leur permettrait de communiquer. Ce qui va donner naissance à une nouvelle langue née d'un mélange entre les différents codes en place.

Nous soulignons que l'une des politiques visées du colonisateur était le peuplement du sol algérien par l'installation des colons dans le but d'apaiser la surabondance démographique de la Métropole. La situation va faire naître un pôle roman moderne mis en place pour assurer la communication avec les diverses communautés. La coexistence du français métropolitain avec les autres parlers des populations immigrés et avec les idiomes locaux favorise l'interpénétration des divers systèmes et donne naissance à des variations internes pour chacun des idiomes au niveau phonétique, lexical, morphosyntaxique.

De cette coexistence, A QUEFFELEC (2002) distingue deux variétés présentes en Algérie : le français des Européens d'Algérie, le français des Arabo berbères. Ainsi, parle-t-il d'une variété basilectale utilisée par les immigrants qui viennent de différents pays autres que la France. Il se distingue par une vitalité venue de leurs activités exercées dans le commerce, la pêche, etc. qui est spécifique à la classe pauvre qu'on appelle le Pataouète⁴⁵, français d'origine européenne désigné comme le : « le parler commun au petit peuple des français et Néo français » (C.DUCLOS in A.QUEFFELEC, *ibid.* :25).

En revanche, l'exigence économique et le prestige dont jouit cette communauté fait qu'elle entre en contact avec les populations indigènes. Cette variété est encore présente dans les centres urbains -villes côtières surtout- comme Oran, Skikda, Annaba, Alger. Le Pataouète se distingue par la présence de mots empruntés à toutes les langues présentes et utilisées à l'époque comme le Catalan, le Castillan, le Maltais, le Français méridional, le Berbère et l'Arabe. Ce jargon est devenu le trait d'union entre les différentes populations en présence sur les terres algériennes.

La variété basilectale va disparaître et laisser place à une autre variété mésolectale qui est utilisée par la population européenne et influencée par le basilectal. Cette variété est née d'une interpénétration des idiomes en présence. Enfin la variété acrolectale employée seulement par les intellectuels dans le cadre de leurs activités professionnelles.

⁴⁵ De patois selon LANLY(1970), renvoyant aux mangeurs de grenouilles selon LESPES.

Ce français reste essentiellement soumis aux normes académiques et n'est employé que par les intellectuels. Ainsi, le contact des deux variétés, basilectale et mésolectale, avec les langues maternelles de l'Algérie et avec les langues des différents groupes linguistiques, encourage le renforcement d'un français particulier tant au niveau du vocabulaire, de la phonétique que de la phraséologie. Ce français algérien a emprunté pratiquement de toutes les langues présentes en Algérie. L'influence est très forte parce qu'on retrouve de nos jours l'omniprésence des mots d'origine espagnole et italienne dans le français parlé des algériens.

Quant au paysage linguistique avant et pendant la période coloniale au Maroc, il présente des rapports d'affinités avec celui de son voisin. Ces affinités ne sont pas nées du jour au lendemain mais elles sont enracinées dans la mémoire collective et restent ancrées dans l'histoire et les identités communes. Néanmoins, ceci ne doit nullement nous empêcher d'étaler sommairement quelques données du profil linguistique de ce pays.

II.2.2.Au Maroc.

Nous pouvons ainsi remarquer que tout comme l'Algérie, le Maroc a lui aussi connu un panachage linguistique marqué par la présence de plusieurs langues. On sait aussi que les populations qui s'installèrent étaient probablement originaires de l'Europe et de l'Asie et E permirent la naissance aux ancêtres des Berbères. On ne sait pas grands choses de la langue de ces peuples, appelées «libyques», d'autant plus que leur langue s'avère encore quasi indéchiffrable et présente des similitudes avec le Tifinaghe des Touaregs.

Au VII^e siècle avant notre ère, les Phéniciens fondèrent des comptoirs commerciaux sur la côte méditerranéenne de l'Afrique du Nord à l'intérieur de territoires portant, tels que Tingi (Tanger), Casablanca et Melilla. Cependant, la civilisation phénicienne resta sans prépondérance car son influence semble ne pas avoir s'imprégner profondément à l'intérieur des terres où des royaumes berbères furent fondés. C'est à la suite de la fondation de Carthage vers 800 av .J.C que l'influence punique commence à se sentir au Maroc : « c'est à partir du VI^{ème} siècle que l'émergence de Carthage en tant que cité ayant sa totale autonomie commerciale et politique est clairement observable ». (B.LUGAN, 2001 :21).

TYR est ainsi occupé par les assyriens précisément au VI^{ème} siècle et que, dès lors, la colonie africaine de cette métropole du moyen orient est livrée à son destin. Elle développe son propre impérialisme(Idem). Dès le V^{ème} siècle, Carthage donne une importance réelle à ses comptoirs et fit rayonner sa propre civilisation en entretenant avec les chefs locaux des relations étroites.

Notons ici que les historiens modernes préfèrent s'en tenir aux faits. Les seules preuves indiscutables sont archéologiques. En effet sur le littoral méditerranéen, des établissements carthaginois ont été identifiés et fouillés dans différentes régions comme à L'oued Esma et à El Ksar Sghir (*ibidem*).

Au II^e siècle avant notre ère, la conquête de Carthage par les Romains leur garantit la domination de tout le littoral africain. Cette époque coïncide pratiquement avec le

partage territorial du Maghreb entre ce qui allait devenir le Maroc et l'Algérie. Les Romains s'allient avec Bocchus, un roi berbère qui gouvernait toute la région à l'ouest de la Moulouya -fleuve du Maroc oriental- pour briser la résistance de son gendre Jugurtha, lequel régnait sur l'Algérie; mais celui-ci fut vaincu définitivement en 105 avant notre ère. Durant la période romaine, des routes furent construites et des villes furent fondées ; l'agriculture s'épanouit, tandis que le commerce se développa. Le latin s'imposa peu dans la région au cours de cette période d'occupation. Entre 25 et 23 avant notre ère, le souverain berbère, Juba II, administre la région de Maurétanie correspondant à l'actuels : Algérie et Maroc. Vers 42 de notre ère, l'empereur romain Claude I^{er} attacha l'ensemble de la Maurétanie à son empire, qui fut divisée en deux provinces séparées par la Moulouya: la *Maurétanie tingitane* (de Tanger), correspondant au Maroc actuel, et qui fut dirigée par le fils de Juba, Ptolémée, et la *Maurétanie césarienne*, actuelle Algérie.

Les Romains, qui ne dominaient véritablement que dans la partie septentrionale du pays en raison de l'animosité des montagnards berbères, reculèrent vers la région de Tanger, qui fut annexée, sous le règne de Dioclétien, à l'Espagne méridionale. Au cours de cette période, les populations berbères s'attachaient à leurs langues, même si le latin était devenu la langue administrative. Christian Courtois (B.LUGAN, *ibid* : 39) approuve que la population de l'Afrique du nord ne fût qu'apparente. Pour ce dernier, le monde berbère ne fut que peu ou même pas du tout influencé par Rome. Ce qui confirme l'idée qu'en Afrique du nord vivait une population active qui gardait ses lois et usages et ne se rapprochait pas de la civilisation romaine.

En outre, quand l'empire romain s'anéantit, les populations de l'ancienne Tingitane sont d'une certaine mesure abandonnées à elles mêmes et ne verront passer ni les vandales, ni les byzantins et il est probable qu'entre la fin de l'islamisation, i.e. pendant presque trois siècles, des royaumes berbères romanisés ont existé. (*Ibidem*).

En 4239, le Maroc subit l'invasion des Vandales, qui s'infiltrèrent dans les populations locales. Le général byzantin « Bélisaire » récupéra la région en 533 et y imposa les législations de l'Empire byzantin. Nonobstant, cette reconquête fut étroite voire limitée dans l'espace, seul le Nord fut solidement maintenu. Sur le plan linguistique, la région connaissait l'emprise de l'usage des langues berbères, le latin des populations romanisées et le grec comme langue de l'administration. Après la conversion de l'empereur Constantin I^{er} au IV^e siècle, le christianisme s'était étendu dans les régions naguère romanisées, surtout dans les villes et les plaines côtières. Toutefois, ces régions qui supportaient avec difficulté l'omnipotence des fonctionnaires de l'Empire byzantin et l'extrême centralisation du système, allaient ouvertement accueillir les idées d'indépendance financière et commerciale que l'Islam apporta. Dans leur bataille contre les Byzantins, les troupes arabo-musulmanes, dirigées par Oqba ibn Nafi, accédèrent à l'Atlantique en 681. Mais les tribus berbères montagnardes, qui n'avaient pas plus toléré la domination de Byzance que celle de Rome, les contraignirent à se replier.

La véritable conquête musulmane s'amorça une vingtaine d'années plus tard, précisément, entre 705 et 707, sous la gérance de Musa ibn Nusayr, qui sut exploiter les divisions qui existaient entre les différentes tribus berbères. Les tenants de la nouvelle religion manquèrent de cadres administratifs; ils les repérèrent souvent chez les «mawalis», les lettrés chrétiens et les juifs autochtones (des Berbères pratiquant le judaïsme).

Beaucoup de ces individus finirent par se convertir afin d'échapper à l'imposition qui touchait les «dhimmis», les chrétiens et juifs. Ceux-ci jouissaient de la protection de l'Islam mais étaient toutefois soumis à des taxes pour compenser l'interdiction du port d'armes. L'implantation arabe fut toutefois longue et difficile car les Berbères résistèrent autant à l'arabisation qu'à l'islamisation.

Notons que la résistance berbère à l'islamisation fut très vive et remarquable. Idris 1^{er} en 788 fonda la ville de Fès qui devint un important centre religieux. Après la mort du descendant d'Ali, gendre du prophète Mohammed, prières sur lui, le royaume sombrera dans une période de décadence qui se répercuta sur tous les niveaux. Ceci amènera les dynasties fatimides et omeyyades à étendre leur pouvoir au Maroc.

Les almoravides qui prirent en charge la défense de la religion musulmane (mouvement né au sud de la Mauritanie parmi les nomades Sanhadja) fondèrent Marrakech. Leur expansion se fit également en direction de l'Espagne musulmane. Ainsi, au début du XII^e siècle, l'empire des Murabitun appréhenda l'Espagne musulmane, le Maghreb occidental et central et même le Sahara. Mais un nouveau mouvement, lancé par Ibn Tumart dans la première moitié du XII^e siècle, monta contre eux.

Par ailleurs, l'arrivée des Almohades "les unitaires" en 1147, marqua le triomphe des berbères sédentaires de l'Anti-Atlas qui profiteront du règne des Almohades pour se libérer de la tutelle des orientaux.

Les Mérinides qui sont des berbères arabisés, parvinrent à s'imposer et fixèrent leur capitale à Fès sans qu'ils ne purent vraiment réussir à maintenir l'empire maghrébin des almohades. Ils manquèrent le contrôle des routes du Sahara et s'engagèrent dans de coûteuses opérations militaires dans la péninsule ibérique, combattant la prééminente avancée des princes chrétiens. Mais la reconquête espagnole acquit le territoire marocain et répartit les côtes avec les Portugais. Nous pouvons saisir ce point comme source de mélange de codes sur le territoire marocain. Notons aussi que malgré l'islamisation des berbères, ceux-ci ont pu conserver leurs langues et leur identité.

La présence des Européens sur les terres marocaines va provoquer la réaction des Bêni Saad qui menèrent la guerre sainte contre les portugais et arrivèrent à les chasser en s'en prirent ensuite aux successeurs des mérinides (les Wattassides) qui sollicitèrent l'aide des turcs déjà présents en Algérie. Mais les Saadiens parvinrent à devenir maîtres du Maroc en 1554.

Le sultan Ahmad al-Mansour, s'opposa aux turcs et parvint à rétablir l'ordre dans le pays. Juste après sa mort, le pays fut divisé par les puissances locales. Nous avons la puissance des alaouites, connus comme les chérifs ou chorfa qui sont les ascendants du cousin du prophète, dans le Tafilalt. Cette dynastie alaouite connut plusieurs successeurs au pouvoir (le plus célèbre fut bien Moulay Ismail) qui s'engagea dans la reconquête du pays sur les chrétiens (espagnols et portugais occupant des ports) et mena la lutte contre les ottomans.

À la fin du XIII^e siècle, seul le tiers septentrional du Maroc resta sous l'administration du Sultan. Tandis que le reste du pays se trouvait en situation de quasi-insoumission.

Les pouvoirs européens, qui luttaient en Méditerranée contre les Ottomans,

profitèrent de l'anéantissement du royaume chérifien pour signer des traités commerciaux à leur profit. La France, en 1767, et le Royaume-Uni, en 1792, parvinrent à avoir le libre passage dans le détroit de Gibraltar et la liberté d'exercice du commerce. La colonisation française d'Algérie provoqua de fortes réactions nationalistes au Maroc. D'autre part, en essayant de reprendre Ceuta et Melilla, les Marocains provoquèrent en retour une opération espagnole qui s'empara de Tétouan, en 1860. L'affaiblissement du Maroc, força par ailleurs de payer d'importants dommages de guerre et attisa les rivalités européennes.

Entre 1900 et 1903, la France occupa une partie du Maroc. C'est en 1904 que la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne couronnèrent des accords prévoyant la partition du Maroc. L'Espagne étendait son influence sur le Rif, Ceuta et Melilla au moment où l'Angleterre renonçait à ses ambitions sur le reste du pays au profit de la France, en contrepartie du renoncement de celles de la France sur l'Égypte. Se sentant lésée dans cette alliance coloniale de partage, l'Allemagne décida d'intervenir.

C'est ainsi qu'en 1905, le kaiser Guillaume II rendit visite au sultan, lui approuvant sa volonté d'entretenir l'indépendance marocaine. C'est ce qui explique l'atmosphère tendue entre la France et l'Allemagne. L'année suivante, la conférence d'Algésiras mit le pays sous contrôle international, et en 1909, Français et Allemands s'allièrent dans une convention de partage économique du Maroc.

L'accord n'empêche pas l'émergence d'une nouvelle crise en 1911, ce fut l'incident d'Agadir. Le sultan Moulay Hafiz, encerclé par des tribus berbères révoltées à Fès, avait fait appel à la France. L'Allemagne dépêcha immédiatement une canonnière dans le port d'Agadir. Il a fallu l'échange d'une partie du territoire congolais pour que l'Allemagne abandonne ses prétentions au Maroc laissant désormais le champ libre à la France qui a élargé le traité de Fès en 1912, lequel plaçait le Maroc sous protectorat français. C'est ainsi que le Maroc fut donc divisé en sept régions : Casablanca, Rabat, Oujda, qui sont civiles ; Meknes, Fès, Agadir, régions militaires et une région mixte, Marrakech.

Notons enfin que cette présentation historique de la situation n'en demeure pas moins éclaircissante du paysage plurilingue actuel des deux pays. Cette situation réfute celle qui voit dans le profil linguistique actuel la résultante du colonialisme et soutient l'hypothèse que le multilinguisme au Maghreb tire ses origines d'un passé très lointain.

Nous ferons dans ce qui va suivre une présentation des politiques linguistiques que la France a suivi pendant son occupation des deux pays.

L'école, dans la politique coloniale, est utilisée en conformité avec un projet idéologique qui vient s'insérer harmonieusement dans le développement de la superstructure linguistique du colonialisme. Glottophagie, certes mais destruction culturelle, viennent ainsi apporter leur petite pierre à l'édifice du colonialisme. L'école trouve tout naturellement sa place dans le champ d'exclusion linguistique, et le projet est de communication dirigée : vers la métropole, et dans la langue de celle-ci.

Pour une minorité, bien sur (sollicitude pour des fils de chef), les autres n'ayant pas la parole. Et cette communication dirigée est étrangement isomorphe de l'économie dirigée qu'instaure le colonialisme « monoproduction réelle et monolinguisme idéalisé ne

vont-ils pas de pair dans une vaste vision au sein de laquelle les civilisations locales n'ont pas leur place.

M.BENRABAH parle à cet effet d'un traumatisme linguistique(1999) né d'un conflit. Il avance que l'origine du conflit est aussi à rechercher dans la rencontre violente et imprévisible des cultures algérienne et française. C'est un véritable sentiment d'écartèlement et de désintégration qui naît souvent des conséquences psychiques dues à un traumatisme, à un choc qui résulte de l'intrusion brutale et violente d'un corps étranger. (M.BENRABAH, IBID:62-63).

Le colonisateur français tend en effet à concrétiser ses aspirations économiques par le biais d'une procédure de désarabisation où l'arabe va devenir le seul ennemi de la France. Cette volonté s'affirme par exemple dans le propos de Rovigo, gouverneur français, qui en 1834 déclare :

Je regarde la propagation de l'instruction et de notre langue comme le moyen le plus efficace de faire faire des progrès à notre domination dans ce pays...le vrai prodige à opérer serait de remplacer peu à peu l'arabe par le français (...) qui ne peut manquer de s'étendre parmi les indigènes, surtout si la génération nouvelle vient en foule s'instruire dans nos écoles »
(K.TALEB IBRAHIMI, 1995 :36).

Devant ce désir, la France va prendre des décisions et déployer de grands efforts pour maintenir sa présence intellectuelle et militaire. Que faire alors dans un pays qu'on ne connaît pas, le problème peut se schématiser ainsi : nous avons une langue dominante, celle de l'envahisseur ou du colonisateur, que les élites parlent par besoin et une ou des langues dominées, celles des colonisés.

Par ailleurs, une pression hispano italienne était déjà en place en Algérie et au Maroc. L'Oranie accueille des flux très considérables de petits colons espagnols (Valenciens, catalans, etc.) qui transportaient avec eux leur propre diglossie d'Espagne. Face à ces problèmes, la France doit bâtir des assises linguistiques dont la procédure est de faire appel dès la chute d'Alger à un certain nombre de pédagogues français pour mener la barque éducative coloniale. En effet, quand Jomard qui était un responsable de l'école égyptienne propose sa candidature, on lui répond qu'il y a un problème linguistique : trois langues existent sur place, l'arabe, la turque et la franque plus le français. Laquelle enseigner ? Dans un pays qu'on ne connaît pas, faut-il plaquer le système éducatif français dans une école autre ?

La France va trancher dans l'affaire et adopte l'enseignement mutuel qui sous un même toit regroupait des français et des israélites qui s'auto enseignaient. L'école mutuelle malgré les réserves ouvre ses portes à Alger en 1833.Elle recevra 100 français, 21Allemand, 15 espagnols, 5 italiens, 2 maltais et 58 indigènes (en fait des israélites, il n'y a aucun algérien). L'école mutuelle d'Alger et de Bône n'auront aucun succès. Ainsi, on arrive à la conclusion, qu'il faut abandonner l'idée de l'école mutuelle tout en maintenant le projet glottophage exposé avec brio par le duc de Rovigo.

La dépossession culturelle s'accroît avec l'introduction en terre conquise de la langue et du système éducatif français. Les algériens ne voient pas d'un bon œil

l'enseignement proposé par les français. De toute façon, ils sont satisfaits de leur système éducatif : le pourcentage d'alphabétisation est de l'ordre de 40 à 50% en 1830.

Jusqu'en 1830, enseignement et religion restent étroitement liés et les algériens ne peuvent concevoir leur séparation. Les cours seront donnés dans des écoles coraniques où l'enfant reçoit des premières balises de lecture et d'écriture. Les mêmes cours seront repris au niveau moyen avec en plus l'étude de la grammaire et du commentaire coranique. Dans les Médersa (écoles), l'élève peut étudier le droit musulman, la théologie et les mathématiques.

Pour les études supérieures, les étudiants se déplacent à El Azhar au Caire, la Zaytouna à Tunis ou à la Karaouiyyine à Fès. Ainsi, lorsque les français proposent un enseignement financé par l'Etat, les algériens trouvent l'offre suspecte. Ce qui va entraîner l'absentéisme des indigènes, absentéisme insupportable car il réduit à néant le beau vernis dont se pare le colonialisme français: répandre la culture de civilisation. Les français vont donc reconsidérer leur politique linguistique et éducative en réintroduisant en 1850 l'ouverture des médersas sur le modèle pré colonial, avec une innovation. Cependant, une médersa est alors installée dans les villes de Constantine, Tlemcen et Alger. Dans leur volonté d'instruire, pour propager leur langue et leur culture, les autorités coloniales créent des écoles bilingues où certains cours sont assurés en langue arabe.

En 1836, une première école Arabo française est créée. Une seconde tentative est lancée à Bône l'année suivante généralisée en Aout 1850. De plus, Mme Alix, une aventurière étonnante qui a créé une école pour jeunes filles, écrit à ce sujet en 1845

Il faut connaître bien peu les arabes pour croire le désir de s'instruire soit seul pour quelque chose dans le succès que j'ai obtenu. La misère et la fin, voilà mes auxiliaires réels. Alger regorge de familles malheureuses dévorées de besoins poignants et décimées par d'affreuses privations, En offrant à ces familles une prime de deux francs par mois pour les aider. J'ai fait taire tous leurs scrupules ; en donnant en outre, un repas par jour à mes élèves affamés, j'ai acquis toutes les sympathies de leurs pères. (L.J. CALVET, 2002 :98).

Cet ingénieux système obtient la présence de 75 élèves à Alger en 1850, 159 en 185. On créa en parallèle une école à Paris où les chefs envoyaient les fils de leurs serviteurs. En 1850, une école arabo- française sur le modèle de Mme Alix à Bône, Blida et Mostaganem connut le jour. L.J.CALVET parle à cet effet d'un colonialisme linguistique où il décrit deux stades de glottophagie et où la différenciation linguistique s'y manifeste essentiellement en termes de classes sociales. La langue dominante est aussi adoptée par ceux qui, sur place sont proches du pouvoir colonial ou le représentant, et par ceux qui travaillent pour lui (domestiques, commerçants, écrivains, poètes. Le second stade est plutôt horizontal en ce sens que la différenciation linguistique va s'établir non seulement selon l'échelle des classes, comme nous venons de le voir, mais aussi selon une échelle géographique : la ville contre la campagne.

Malgré toutes ces politiques de francisation, les résultats furent bien modestes. Ce qui pousse les français à revoir leur politique linguistique et éducatif du fait du nombre insignifiant d'enfants algériens fréquentant l'école coloniale d'une part, et du besoin urgent en cadres intermédiaires entre autorité militaire et population d'autre part.

Il faut noter, qu'en vu des moyens et visées de l'entreprise de francisation, les résultats peuvent conclure la situation existante où l'illettrisme est sérieusement maintenu. En effet, l'école n'a touché qu'une faible partie de la population : 2% en 1888, 3,5% en 1912, 5%-8,9% en 1938 et seulement 15% en 1954 d'analphabétisme. La raison de ces résultats d'un impérialisme est que cette politique de formation se heurte à la mauvaise gestion des civils européens moins enthousiastes à accorder des dépenses pour instruire les indigènes » (M.BENRABAH, *ibid.* : 51). De ce fait, le nombre d'enfants scolarisés reste dérisoire qu'un haut fonctionnaire français confirme que la France a laissé tomber l'instruction des indigènes bien au dessous de ce qu'elle était avant l'occupation.

L'aspect pédagogique de cet enseignement est resté au second plan et tributaire du contexte politique. Dans cette étude, nous avons essayé de décrire l'évolution de cet aspect pédagogique dans le cas particulier de la langue française, et de montrer que cette évolution n'est pas entièrement satisfaisante, en partie parce que certains principes fondamentaux de la linguistique moderne sont ignorés en raison de leurs implications politiques.

*Le Directeur de la ligue de l'Enseignement en Algérie [...], expliqua lui-même que puisque *l'enseignement des Indigènes était une œuvre politique plutôt qu'une œuvre scolaire * il convenait * si l'on veut que l'Indigène obéisse sans hésitation * de créer un enseignement spécial où l'on confierait les enfants * non à des instituteurs munis de toutes sortes de brevets mais à des moniteurs indigènes * qui auraient pour écoles des gourbis valant 150 ou 200 F au maximum Dans cette optique coloniale, l'école française bien comprise devrait être sagement limitée à un petit nombre *où nous élèverions les futurs propagateurs de notre influence . » (CH.AGERON in O.HAYYANE, 1989 :11-12).*

Cette déclaration d'un haut responsable de l'enseignement nous donne le ton de ce qu'à été l'enseignement en Algérie avant 1962. D'un autre côté, l'arabe algérien qui est la langue maternelle des algériens va en 1898, bénéficier d'un enseignement de 2 heures et ½ de cours par semaine dans chaque cycle. En 1907, un avant projet de création d'écoles prévoyant l'enseignement de l'arabe réduit à la lecture et à l'écriture de cette langue, est dispensé pendant quatre ans à des enfants de 6 à 10 ans, sauf en Kabylie, région berbérophone .L'examen du certificat d'études primaires comprenait, jusqu'en 1898, une épreuve de langue arabe ou berbère à l'écrit.

Mais ces considérants pratiques n'étaient pas pédagogiques. Ceci se comprend par la méconnaissance des autorités du fait qu'il existait un arabe écrit, et qu'il suffisait de l'enseigner aussi convenablement qu'il était possible en ce temps là.

Par ailleurs, la relation entre l'arabe parlé et l'arabe classique n'était pas bien perçue ni par les Algériens ni par les autorités françaises .L'arabe classique considéré comme langue totalement différente de celle parlée par les algériens a été l'objet de plus de controverses. En effet, c'est l'année 1904 qui vint préciser que l'arabe classique était exigible à l'écrit, l'arabe dialectal à l'oral.

L'histoire du Maroc montre que l'enseignement a toujours été, dans ce pays, doté d'une préoccupation privilégiée, une source de réflexion sans cesse réitérée, un choix de

société inlassablement confirmé. Ce que les Français découvrent aussi, c'est qu'à l'instar de toutes les sociétés musulmanes, le Maroc a déjà en place un réseau d'enseignement primaire et secondaire.

En effet, à la veille du protectorat français sur le Maroc, 150.000 élèves fréquentaient les écoles coraniques et 2.500 autres les médersas. L'école coranique, petite école primaire baptisée « Msid », assurait d'emblée aux jeunes enfants, d'origines sociales différentes, une formation conçue sur la base de la mémorisation du texte coranique. En principe, ouvertes à tous, ces écoles étaient cependant largement mieux structurées dans les villes que dans les campagnes.

Les élèves les plus doués voire les plus méritants et dont l'âge va de 11 à 12 ans, pouvaient parvenir au second stade de l'apprentissage dans une mosquée ou dans une zaouïa, où sur la base du par-cœurisme, mémorisaient les fondements essentiels de la grammaire. Si leur fortune leur permettait, ces enfants se voyaient accéder à une médersa célèbre, ou à la Qaraouiyyine, comme leurs glorieux aînés, savants et intellectuels du monde musulman. Lesquels ont tous accompli des stages, plus ou moins prolongés, à Fès, capitale du savoir.

Il est intéressant d'inscrire l'enthousiasme suscité par les études dans une médersa, et justifié sans doute par les conditions inaccoutumées que proposait cette dernière, aux hardis qui la fréquentaient. Les conditions exceptionnelles de l'enseignement dans les medersas provoquaient la réjouissance intellectuelle auprès des plus grands maîtres, mais assurait également l'hébergement, l'aide financière et la prise en charge des élèves des zones éloignées.

En revanche, jusqu'au XXe siècle, l'enseignement au Maroc reste concerne presque exclusivement les garçons. Mais, déjà, bien avant l'installation du Protectorat français, le système éducatif marocain ne concerne pas seulement les institutions chérifiennes, mais coexiste avec des institutions d'origines très diverses.

Ainsi, le premier établissement juif de la coalition Israélite Universelle a ouvert en 1862 à Tétouan et sera vite suivi de l'instauration d'autres établissements situés dans les principales villes marocaines. De leur côté, les Français n'ont pas attendu le Traité de Fès pour entamer le principe des écoles franco-arabes dans les villes et le plus souvent dans les consulats.

En 1912, les Français dénombrent les institutions en place et comparent leurs prédispositions d'accueil et de formation avec les objectifs fixés en matière d'enseignement pour enfin mettre en place un système intégrant les données locales et les apports du pays de tutelle. Le but proclamé est de généraliser l'accès à l'enseignement et de l'amplifier à un pourcentage plus conséquent de la population en âge de scolarisation.

Ce point de vue est montré par le Maréchal Lyautey qui s'est distinctement intéressé aux questions relatives à l'éducation, et qui souhaitait assurer la formation de jeunes gens médiateurs entre deux sociétés qu'ils feraient coexister en harmonie.

Ainsi s'amorce, graduellement, un système où la diversité concurrence mais où, comme dans la période précoloniale, les jeunes marocains n'ont pas tous leur place. A ce

propos, les français se trouvent face aux mêmes difficultés que celles rencontrées par le pouvoir marocain et que ce dernier devra de nouveau essayer de maîtriser à l'Indépendance: difficultés qui tiennent à une jonction de facteurs tels, l'amplification de la pression démographique à la diversité progressive de la demande scolaire, facteurs qu'enfante une société en perpétuelle mutation et qui justifient la lente progression du taux d'alphabétisation.

L'enseignement dispensé par les Français, au Maroc, reste assez électif et ne recrute souvent que des enfants originaires des classes dirigeantes, dont les parents sont adjoints à l'action du Protectorat français. C'est ainsi qu'on délivrait, aux fils de notables, un apprentissage qui engendre les deux langues, arabe et français. L'enseignement de la langue arabe n'apparaîtra qu'à la fin de la deuxième guerre mondiale. Ces écoles de fils de notables ne comptent que 1.468 élèves en 1913, y accueillent 21.400 avant de la seconde guerre mondiale pour aboutir à 314.800 en 1955⁴⁶.

En accédant au second cycle, dans les collèges dits "musulmans" créés par les Français, les élèves exploitaient des conditions pédagogiques de premier choix, ce qui acquiesçait aux meilleurs d'obtenir le "Baccalauréat marocain". Les effectifs de ces collèges resteront limités puisqu'ils estiment 608 élèves en 1938, 6712 en 1955. Les lycées français, qui recueillaient uniquement des élèves européens, ouvraient leurs portes, dès 1944, à des élèves marocains⁴⁷.

Les écoles urbaines et rurales franco musulmanes furent créées pour assurer l'apprentissage aux élèves des classes moyennes et des écoles rurales franco musulmanes. Là encore, les effectifs restèrent limités. C'est Madame Peterman qui inaugure la première école française suivie par une autre école réservée pour les garçons et qui n'accueille que 14 élèves.

En 1933, on assista à la création de la première classe préparatoire aux grandes écoles. Il s'agit d'une classe qui sera suivie, en 1934, d'une autre conçue pour l'enseignement des Mathématiques spéciales. Celle ouvrira avec seulement 6 élèves. Parallèlement à ces inaugurations, un enseignement religieux était destiné aux marocains pour faire face à ce projet de glottophagie qui voyait dans la propagation de la langue française un moyen de maintien de la présence sur ces terres.

Il est utile de rappeler que le Maroc à l'instar de la Tunisie n'était pas formellement colonisé et annexé comme l'Algérie mais « *bénéficiait* » d'un *protectorat français*. Les autorités françaises ont ainsi accepté le maintien d'une certaine présence de la monarchie en matière religieuse notamment. La royauté maintenait donc un droit de regard sur la religion et par conséquent garantissait indirectement le maintien de l'arabe classique. Les écoles coraniques ont joué à ce propos un rôle important.

⁴⁶Cf. <http://www.lyceefr.org/histoire.htm>

⁴⁷Cf. *ibidem*.

II.3. Paysage sociolinguistique actuel du Maghreb : Profil sociolinguistique à dynamique tripolaire.

Nous avons vu précédemment que le Maghreb de par son emplacement géographique stratégique et son histoire mouvementée a été de tout temps en relation avec d'autres civilisations à des moments divers, ce qui a permis aux langues des autochtones d'être en contact avec d'autres langues et d'autres cultures. Ce contact ne va pas sans laisser des emprunts linguistiques qui ne cessent de marquer le paysage sociolinguistique des deux pays que nous étudions.

La situation présente des langues dans le contexte maghrébin se comprend par l'histoire dont elle est un héritage. En outre, les recherches réalisées jusqu' alors s'accordent sur la complexité de la situation sociolinguistique maghrébine. Laquelle situation est susceptible d'accroître l'hétérogénéité des usages dans chacune des langues en coexistence et qui dégagent des fonctions sociolinguistiques distinctes.

L'Algérie et le Maroc, à l'instar des autres pays du Maghreb, connaissent donc une situation sociolinguistique où le contact des langues est omniprésent. En effet, leur trait prodigieux connotent la présence de quatre langues nationales (amazighe (Am), arabe dialectal (AD) arabe littéraire (AL) et arabe médian (AM), et de deux langues étrangères, représentées par la langue française et la langue espagnole.

De par et d'autres, la description du paysage sociolinguistique maghrébin rend compte d'une configuration à dynamique tripolaire, théorie que nous empruntons à F.MANZANO qui affirme que le paysage sociolinguistique a la caractéristique d'être triadique. C'est ainsi que trois pôles sont en présence depuis l'antiquité ⁴⁸(1996 :16).

De là, le paysage sociolinguistique du Maghreb se constitue de trois pôles et non de trois langues parce que chaque pôle nourrit son propre système de variation, répond F. MANZANO (2003 :77). Comme nous venons de l'explicitier, nous adoptons dans le présent travail et pour la description du profil socio langagier maghrébin, la théorie de F.MANZANO, selon laquelle les langues au Maghreb fonctionnent selon une dynamique tripolaire qui suppose l'existence de trois pôles : pole arabe, pole amazighe, pole roman.

II.3.1. Le pole Arabe.

Le paysage linguistique maghrébin a connu et connaît toujours l'existence de multiples dénominations attribuées aux langues qui le marquent, et qui parfois, sont sujets à controverses tout en provoquant des flous terminologiques. C'est pourquoi, nous jugeons indispensable dans cette partie traitant du paysage sociolinguistique, d'évoquer ces différentes dénominations respectives.

II.3.1.1. L'arabe classique.

L'arabe classique, littéraire, littéral a été définitivement sous la forme actuelle au 8^{ème} siècle. C'est une langue qui présente une caractéristique qui l'associe à la religion. C'est cette même association qui fait sa force, défend sa préservation et lui fait acquérir un statut de prestige et de notoriété.

⁴⁸ C'est ce que nous avons essayé de démontrer dans le chapitre précédent.

La langue arabe reste subséquemment une langue à tradition religieuse, liée à l'exercice liturgique où les Oulémas constituaient un élément majeur de diffusion. Outre cette spécificité religieuse de la langue arabe, elle demeure une langue à caractère fortement écrit. Il va sans dire que l'Arabe classique ne constitue aucunement la langue parlée à usage quotidien et spontané (cf. G.GRANGUILLAUME : *passim*).

L'arabe classique est par la suite langue du patrimoine culturel ancien, de la religion musulmane et de son livre sacré (le coran). Elle est de ce fait taxée de classique parce que sa structure morphosyntaxique ne s'est pas altérée comme le déclare A. ELGHAZI (2001 :70).

Il faut admettre que de nos jours, la différence est frappante entre l'arabe du livre saint et celui d'un bon roman. Ceci est dû à l'influence des autres langues, qui par l'intermédiaire des intellectuels arabes bilingues ou trilingues modifie les structures de surface de l'arabe dit classique.

Sous l'effet colossal des médias, l'arabe acquiert la capacité de s'ouvrir sur le monde. Cette vocation lui a permis surtout d'évoluer en se dotant d'une dynamique qui intègre le présent au passé sans tomber dans le piège de la réification, et ce grâce à sa vitalité et sa capacité de s'ouvrir sur le monde d'où l'appellation « arabe moderne ».

II.3.1.2. L'Arabe Moderne.

Traitant la question des rapports entretenus entre l'arabe moderne et les autres langues en présence en Tunisie, M. MAAMOURI propose une répartition linguistique où il distingue plusieurs types de langage, l'arabe classique, l'arabe littéral, l'arabe moderne ou standard et l'arabe tunisien.

L'arabe littéral comprendrait à la fois l'arabe classique et l'arabe moderne. L'arabe littéral se combinant au dialectal donnerait l'arabe cultivé, poursuit l'auteur. De la combinaison de ce même dialectal avec le français résulte le français ou le francarabe. L'arabe moderne apparaît de ce fait, comme l'aboutissement de la combinaison de l'arabe cultivé et du français.

La lecture du modèle d'évolution de la situation linguistique tunisienne, proposée par M. MAAMOURI rend compte de l'interpénétration des aires d'utilisation des différentes langues en présence, en même temps qu'elle permet d'appréhender le littéral dans ses composantes classique et moderne.

L'arabe moderne serait par conséquent la résultante de l'évolution connue par l'arabe classique. Les arabes régionaux se composent des dialectes des pays constituant le Maghreb arabe, et des emprunts aux langues étrangères, à la langue française en premier lieu. De la combinaison de l'arabe moderne et des arabes régionaux, on aboutit à l'arabe fonctionnel. La langue arabe moderne serait par là, le lieu de focalisation de trois courants : « *La veine classique, souveraine et sacrée, la vitalité toujours renouvelée de la langue parlée, le harcèlement des langues occidentales* » (HOUCÉL, 1972 :4).

Bien que cette variété ne connaisse de différences morphosyntaxiques et phonologiques, l'arabe moderne s'apparente de l'arabe classique par l'assouplissement de

ses structures grammaticales. Il a le caractère de l'ouverture sur le lexique moderne qui se laisse démarquer par l'influence des langues européennes. Tout en étant la langue des médias, de la littérature et de l'administration dans les trois pays du Maghreb, l'arabe moderne est également la langue de l'enseignement et permet la communication et les échanges surtout écrits entre les différents pays arabes.

Elle n'est cependant la langue d'aucune communauté arabe, la raison pour laquelle elle n'est pas employée dans les conversations quotidiennes dans les sociétés arabes en général et maghrébines en particulier. Cette langue demeure « langue d'enseignement et de communication commune aux pays arabes/arabophones. Elle est superstructurelle par essence. Son aspect de « déjà vu » suscite l'illusion qu'on la connaît déjà, que notre dialecte en est très proche » (A.ELIMAM : 19).

Loin de discuter les effets de l'arabe sur les processus d'apprentissage car nous croyons qu'un tel jugement nécessite un travail de recherche colossal pour confirmer ou infirmer les propos cités *supra* mais nous pouvons tout de même avancer que, malgré son statut de langue institutionnelle. L'arabe moderne connaît un usage limité à l'usage écrit. Cette langue, ne constitue aucunement une langue déjà connue ou proche mais au contraire, elle relève de l'étranger puisqu'elle ne fait pas partie jusqu'alors des habitudes langagières des enfants nouvellement scolarisés ou de leurs prés requis linguistiques.

De là, la langue arabe dite moderne n'est pas un instrument de communication spontanée ni une langue à usage quotidien. Les scolarisés ne l'utilisent qu'en classe avec leurs instituteurs et ce, en faisant appel essentiellement à la récitation, au réflexe du *par-coeurisme*. Ainsi nombreux sont les observateurs, notamment les parents d'élèves qui : « soulignent et déplorent les effets déstructurants, en terme de processus d'apprentissage de cette même langue sur le langage des enfants. » (Ibid.).

En revanche, MONTEIL⁴⁹ (1960 :28) fait remarquer un tournant décisif qui se dessine quant à l'usage de l'arabe comme instrument de communication verbale : « Si l'arabe moderne se lit dans les journaux, les revues, les livres de toutes sortes, qu'il s'écrit dans la correspondance(...), la presse, les publications de toute nature, il est aussi devenu une langue parlée(...) il suffit aujourd'hui d'écouter les étudiants pour s'en convaincre ».

La circulation des idées et des informations, l'échange culturel et la volonté politique de se constituer en communauté d'intérêt sont autant de facteurs qui contribueront, à la création de cet arabe fonctionnel. Outre ces désignations, une autre dénomination est présente dans le répertoire terminologique maghrébin, c'est celle de : « Arabe standard ».

II.3.1.3. L'arabe standard.

Pour arabe standard, nous évoquons ici quelques définitions. Le dictionnaire de linguistique(1994) définit la langue standard comme une langue courante servant de moyen de communication pour des personnes capables de parler d'autres langues. C'est

⁴⁹ Il est à rappeler que tout comme W.MARÇAIS, MONTEIL est un arabisant qui connaissait bien le terrain même s'il développait souvent des théories pro-françaises et coloniales.

une langue écrite, diffusée par l'école, par la radio et utilisée dans les relations officielles. Cette langue est normalisée et est soumise à des institutions qui la régissent (J.DUBOIS).

De son côté, M. ENNAJI, sociolinguiste marocain définit l'arabe standard comme une forme simplifiée, codifiée et plus proche de l'arabe classique que de l'arabe marocain. C'est une langue codifiée et moins complexe que l'arabe classique dans sa syntaxe, sa phonologie l'arabe standard est une langue plus flexible qui connaît une ouverture sur les emprunts aux autres langues⁵⁰. (M.ENNAJI, 2004:85).

L. MESSAOUDI(2001) ajoute que l'arabe standard, appellation adéquate, est la langue qui a connu un processus de standardisation se concrétisant souvent par l'intervention en vue d'une unification et la généralisation comme nous le montre cet énoncé : «À défaut d'un terme plus approprié, Arabe standard est utilisé ici pour désigner la variété arabe commune à l'ensemble du monde arabophone et qui constitue l'instrument normal de toute communication écrite » (2003 :147).

De son côté, K. TALEB IBRAHIMI (1997) pense que la dénomination Arabe standard est la plus appropriée car fondée sur des critères plus rigoureux. Elle le définit comme étant la forme codifiée de l'arabe utilisée comme norme d'intercompréhension et acceptée comme telle par les différents locuteurs de la communauté arabophone (131).

L'arabe standard se caractérise par une certaine flexibilité structurale mais surtout par un lexique rempli d'emprunts au français et plus singulièrement par une terminologie qui le branche immédiatement sur le monde moderne. C'est ce qu'affirme F.BENZAKOUR dans ce passage :

Cette brèche nécessaire dans l'idiome occidental de proximité a permis à l'arabe de briser le stéréotype d'une langue liturgique, à peine apte à exprimer la tradition arabo-musulmane, pour devenir une véritable grande langue, utilisée aussi bien dans la littérature moderne que dans la presse, l'administration, l'éducation, et sous forme orale, dans les médias (F.BENZAKOUR : 326).

La flexibilité linguistique de l'arabe standard et sa dynamique, qui bascule entre l'idéal de l'unification linguistique et le réel des faits de variations, sont l'indice de sa vivacité et sa capacité de répondre aux besoins pressants de la communication. Ce phénomène de balancement entre une disposition à l'unification et à la diversification semble caractéristique de toutes les langues standards, approuve L.MESSAOUDI (*ibidem* : 148).

II.3.1.4. L'Arabe médian.

Appelé « 3^{ème} registre », « arabe parlé poli » ou « arabe classique simplifié » (cf. M.ENNAJI &F.SADIQI, 1994), J.GARMADI, 1968 : 19) est à la fois une variante simplifiée de l'arabe littéral moderne et une forme élevée de l'arabe dialectal. Possédant la syntaxe et la morphologie de l'Arabe dialectal, l'Arabe médian prend son lexique aussi bien au dialecte qu'à l'Arabe littéral. Ce registre se trouve en pleine évolution aujourd'hui et gagne progressivement du terrain ; s'il est singulièrement oral, sa propriété diffère pourtant de celui de l'arabe parlé (dialectal), qui relève du concret, tandis que le 3^{ème}

⁵⁰ C'est nous qui traduisons.

registre qui permet l'abstraction et l'unité de l'expression à l'échelle nationale (ATTIA, 1966 : 119), s'utilise couramment dans les médias et dans l'enseignement.

L'Arabe médian est considéré variété fidèle à l'arabe classique utilisant un vocabulaire adapté au monde présent. En effet, l'arabe médian ou *lougha el wousta* "intermédiaire" est vu comme un "entre deux extrêmes" se plaçant entre la souplesse et la normativité.

Certains chercheurs, notamment M. CHAIEB(1976), propose le modèle de continuum⁵¹ en s'inspirant des travaux des créolisans. Il présente le schéma suivant : *al-fusha* (arabe littéraire), en variété acrolectale, *al wusta* (l'arabe intermédiaire) en variété mésolectale et *al dârija* (l'arabe tunisien) en variété basilectale. L'existence d'un continuum suppose la possibilité de passer de la *fusha* à la *dârija* par une série de degrés intermédiaires (*la wousta*). L'arabe médian constitue un continuum dans la mesure où il n'y a pas de discontinuité entre l'arabe littéral et l'arabe dialectal, mais il vient réduire le fossé entre le littéral et le dialectal. En effet l'arabe médian n'a pas fait disparaître le littéral, mais il continue à coexister à côté de ces idiomes (L.J.CALVET, 1983 :102) et favorise le compromis entre le littéral et le dialectal sous forme de langue intermédiaire⁵² plus simplifiée.

Ce continuum qui représente une koinè entre l'arabe dit littéraire et dialectal offre un large espace de réalisation de différents contacts où se développent différents mélanges laissant s'instaurer par là de nouvelles formes.

Or, il est question de savoir, comme le souligne L. MESSAOUDI(Ibid.) si ces transformations aboutiront à l'amalgame des deux variantes en une seule, ou à la disparition de l'une au profit de l'autre ou à l'existence interactive des deux, avec une distribution des fonctions. De même, l'arabe intermédiaire est une forme qui emprunte grosso modo sa base phonologique et morphologique à l'arabe dialectal et son lexique à l'arabe standard (A.YOUSSI In Y. RUITER : 28). Entre autres, BADAoui (In Y.RUITER, ibidem) tire la conclusion qu'il n'existe pas d'arabe dialectal parlé pur et d'arabe littéraire pur et les liens entre le standard et les dialectes arabes ne sont pas marqués strictement. Il semble que, des éléments sont toujours trouvés dans l'un ou dans l'autre et vice versa » (ibidem: 29).

Dans la même lignée, l'arabe intermédiaire ou médian se présente comme une langue simplifiée très répandue à la radio, à la télévision et dans la presse .L'arabe médian est surtout employé par les dirigeants politiques dans leurs discours publics pour toucher les masses analphabètes du peuple qui ne comprennent pas les discours en arabe littéral de ses leaders politiques. Elle est aussi la langue de communication dans de multiples conférences et débats scientifiques.

II.3.1.5. Spécificités de l'Arabe standard.

L'arabe standard recouvre plusieurs particularités, nous en citons quelques unes :

⁵¹ CHAUDENSON définit le terme comme l'ensemble des productions linguistiques qui se situent entre deux pôles, l'acrolecte et le basilecte, et qui ne relèvent pas strictement de l'un ou de l'autre, dans la mesure où un énoncé du mésolecte peut comporter des traits acrolectaux et basilectaux, mais aussi des variantes intermédiaires.

⁵² A.YOUSSI(1983) développe la notion de triglossie où l'arabe médian se situe entre le littéral et le dialectal.

Sur le plan lexical : l'arabe standard est très marqué par la présence de néologismes, soit par les glissements sémantiques d'anciens mots arabes, soit par la formation de mots nouveaux. C'est aussi un système très riche par les emprunts lexicaux.

Sur le plan syntaxique, l'arabe standard contrairement aux dialectes, n'a pas perdu les désinences casuelles. Il montre dans son emploi plus de souplesse que l'arabe classique et est connu par le :

refus croissant des formes phonologiques, rythmiques de la répétition (de l'allitérations à la scansion binaire), refus de la polysémie et du vertige, si chers aux grammairiens arabes de l'ambivalence sémantique, c'est-à-dire du rejet de tout ce qui, dans la rhétorique ou dans la description de la langue renvoyait à une logique de la représentation où l'agencement des mots et la symétrie des sens semblent figurer le monde(C. DECOBERT, 1984 :126-127).

II.3.1.6.L'Arabe dialectal.

Nous avons avancé précédemment que le Maghreb était le berceau de plusieurs civilisations qui ont marqué linguistiquement et culturellement cette partie de l'Afrique. A.ELIMAM avance que les substrats magistraux proviennent du punique et du lybique. La langue punique, langue de Masinissa, a permis l'émergence du Maghribi. (2006 :61).

L'arabe dialectal, appelé aussi *Darija*, *langue courante*, *çamiya*, *langue populaire* mais aussi *arabe maternel* qui particularise le parler des algériens, des marocains et des tunisiens d'où la dénomination *arabe algérien*, *arabe marocain* et *arabe tunisien* qui se distinguent de l'égyptien, du libanais et autres.

L'arabe dialectal est la langue maternelle de la quasi-totalité des maghrébins. C'est la langue de l'affect, de première socialisation. Elle est définie comme la langue inaugurale corporellement (A.KHATIBI, 1983 :191). La langue maternelle initie à ce qui ne pourra s'effacer dans aucune autre langue apprise, même si ce parler inaugural tombe aux décombres et en lambeaux. (A.KHATIBI: ibidem).

L'arabe dialectal ou *El Maghribi* comme le dénomme Abdou ELIMAM sert d'idiome de « *communication familiale et sociale ; ce qui correspond à la fonction grégaire qui définit ce dialecte dans l'espace de la vie privée et comme mode d'expression de l'identité du locuteur et de sa solidarité avec sa communauté* » (M.MILED in C.JULLIARD, 2002 :174). Cette variété constitue la langue de la majorité des maghrébins et est la véritable langue des conversations quotidiennes. Elle est également, la langue de l'affectif, des émotions et de la spontanéité qui continue d'assurer l'expression intime, spontanée et quotidienne de la pensée et des sentiments de la quasi-totalité des maghrébins.

Rappelons aussi que les parlers maghrébins appartiennent dans l'ensemble au même type et possèdent des traits communs et des traits qui les distinguent. La différence dans les traits n'empêche pas les maghrébins de communiquer voire de se comprendre sans qu'il y ait interruption de communication due principalement à l'absence compréhension.

En outre, l'arabe dialectal ou maternel est une langue savoureuse, souple et ouverte sur le monde (M. QUITOUT, 2006 :5) et qui sert d'idiome de communication familiale et sociale : « *Ce qui correspond à une fonction grégaire qui définit ce dialecte dans l'espace de la vie privée et comme mode d'expression de l'identité du locuteur et de sa solidarité avec sa communauté* » (M.MILED in C.JULLIARD & L.J.CALVET, ibidem).

C'est donc une variété qui sert de moyen de communication effectif assurant par là une fonction véhiculaire qui couvre les situations formelles et informelles. Même si l'arabe dialectal n'est pas une langue douée de prestige, cette situation ne l'empêche d'être une langue dominante utilisée par les amazighophones eux-mêmes installés en milieu urbain.

L'Arabe dialectal constitue pour la langue amazighe une menace à l'intérieur même des zones urbaines où les communautés amazighophones sont présentes. C'est en effet ce que constate A. BOUKOUS en affirmant que dans les communautés urbaines, l'amazighe constitue la variété dominée dans le binôme arabe dialectal-amazighe. (1995 :57) et représente la langue la plus largement utilisée par le nombre de ses locuteurs : « 70% à 80% de la population globale, y compris les amazighophones bilingues, et par l'espace qu'il couvre (60 à 70 du territoire national depuis la récupération des régions sahariennes » (ibidem : 91).

C'est ainsi que le dialectal constitue une Lingua Franca car il assure la communication entre arabophones et amazighophones et entre les amazighophones appartenant à des aires dialectales éloignées. Ce qui ouvre le champ à une large compétition entre l'amazighe et l'arabe dialectal qui finit souvent par l'intégrer et l'assimiler pour le substituer. Ceci confère généralement à l'arabe dialectal une situation de suprématie émanant de sa vitalité et de sa puissance à exprimer différents domaines de la vie quotidienne comme nous pouvons le lire dans ce passage :

L'arabe maternel ou tunisien, langue de la majorité des locuteurs tunisiens (nous désignons cette variété linguistique comme « langue » contrairement à ceux qui continuent à l'appeler « dialecte » non pour des raisons linguistiques, mais pour des raisons culturelles et politiques), est la véritable langue des conversations quotidiennes. L'arabe maternel se distingue nettement, sur le plan linguistique, des variétés précédentes [arabes classique et moderne]. (F.LAROUCSI, 1996 a : 709-710).

Bien que la langue maternelle soit une langue vivace et dont l'usage est généralisé à tous les domaines de la vie, elle demeure une langue mal vue et méprisée par les élites savantes mêmes, qui pourtant, l'utilisent dans leur vie quotidienne tout en l'hybridant avec leurs vocables savants donnant naissance à un arabe intermédiaire plus proche de la langue des médias (M. KERROU, 1997 :77). Sur cette question, le linguiste marocain A. MOATASSIM (1974 :643) déclare une position claire à travers laquelle il montre que l'arabe dialectal est un dialecte au sens propre du terme et ne peut remplacer l'arabe classique dont il est issu et avec lequel il conserve un lien ombilical extrêmement solide.

Dans la même optique, W.MARÇAIS considère que seul l'arabe classique, est digne d'une étude sérieuse et tout ce qui s'éloigne de la norme est négligeable. C'est ainsi que beaucoup de réflexions autour de l'arabe dialectal approuvent sa dénégation et avancent que la « *Darija* » ne remplit pas et ne pourra remplir toutes les fonctions

dévolues à une langue, ce qui la relègue à une position inférieure le bannissant au rang des langues inférieures voire vulgaires.

Il appert que la marginalisation de l'arabe parlé s'accompagne d'un reniement, celle de langue unitaire. Cette langue vernaculaire, si on se réfère à la valeur qui lui est attribuée dans la société, est loin d'assurer la liaison entre les membres d'une population largement étendue contrairement à l'arabe classique. Toutes ces dénégations n'ont pas empêché l'arabe dialectal de recouvrir toutes les situations de communications formelles et informelles et de là, d'être une langue dont la présence est proéminente.

L'Arabe algérien représente la langue de la quasi-totalité de la population algérienne, elle est la langue de 85% de la population et constitue par là, la langue de première socialisation car c'est à travers elle que se forge l'imaginaire de l'individu et son univers affectif (K. TALEB IBRAHIMI, 1997 :28). D'autre part, l'arabe dialectal que les locuteurs algériens utilisent appartient à la sphère maghrébine avec une interprétation et une intercompréhension certaine. L'extension géographique conduit K. TALEB IBRAHIMI (ibidem : 27) à répartir les parlers selon trois aires :

- L'aire centrale couvrant globalement l'Algérois et son arrière-pays bédouin ;
- L'aire occidentale correspondant à l'Oranie qui s'étend de la frontière algéro-marocaine jusqu'aux limites de Ténès ;
- l'aire saharienne participant, elle, plus intimement d'un ensemble dialectal s'étendant de la péninsule arabique aux cotes atlantiques ;

L'Arabe algérien se distribue en plusieurs parlers régionaux spécifiques caractérisés par des spécificités phonétiques, morphosyntaxiques et sémantiques. L'arabe dialectal se particularise par l'opposition urbain vs rural et par l'existence de grandes variétés régionales géographiquement circonscrites. La variété urbaine concerne les régions d'obédience arabo andalouse et turque, marquées par une longue tradition citadine héritée des dynasties ; elle caractérise bien le parler des villes telles que Constantine, Tlemcen, Alger, Nédroma et Bejaïa. De même, quatre grandes variétés se partagent l'espace algérien :

*à l'Est du pays, sur les hauts plateaux et leur capital Sétif prédomine un parler rural spécifique à la région, réputée pour son folklore populaire ; plus à l'est, dans le constantinois et jusqu'à la frontière algéro-tunisienne, existent des parlers propres aux villes de Constantine et d'Annaba.

L'Arabe dialectal est aussi le vecteur d'une culture populaire très riche et est le dernier refuge des algériens face à la déstructuration entreprise d'une manière systématique et méthodique par le colonisateur. (K. TALEB IBRAHIMI,1997).

Pour l'Arabe marocain, il connaît une diversité qui se restitue en trois parlers distincts :

- 1-Les parlers citadins dits *mdini*, utilisés dans les villes traditionnelles ; il est marqué par les caractéristiques des parlers andalous. Ce sont les parlers pré hilaliens, utilisés par les premières colonies installées au Maroc, d'abord dans le nord à Ceuta et à Tanger, puis à Fès par les andalous du temps de l'occupation musulmane, et enfin à Rabat, Salé et Tétouan, par les andalous refoulés d'Espagne lors de la reconquista au XV^{ème} siècle.
- 2-Les parlers *bédouins*, ceux introduits par les tribus hilaliennes et maâquiliennes dans les plateaux du Maroc oriental.
- 3-Les parlers montagnards dits *jebli*, utilisés par les populations jbala, ils comprennent trois variétés :

4-Les parlers dits *arubi* employés par les communautés des plaines atlantiques, notamment le Gharb, Chaouia, Doukkala, les Abda, le Haouz de Marrakech et le Tadla et dans les villes avoisinantes, comme Casablanca, Mohammedia, El-Jadida, Settat, etc.

II.3.1.7. Spécificités de l'Arabe dialectal.

L'arabe dialectal regroupe certaines spécificités intrinsèques. Il s'agit prioritairement d'une langue avec une grammaire et une stylistique fort simplifiée. En effet, elle a

« Plus de déclinaison de noms, plus de modes verbaux, plus de rections des vers, une régression considérable de l'emploi du duel ; une syntaxe où le sentiment a pris le pas sur la logique, une prépondérance marquée de la phrase nominale ; l'abandon de nombre de tours de phrases caractéristiques de la langue classique » (W.MARÇAIS in Y.CHERRAD : 96).

Ajoutons à ceci que l'arabe dialectal ne respecte pas la réflexion désinentielle et connaît des réalisations créatives, il est riche en innovations lexicales, de réalisation de sons nouveaux. Outre ces spécificités, l'arabe dialectal est d'une historicité et d'une vitalité non contestée⁵³ et partage avec l'arabe standard des ressemblances émanant du fait de leur apparentement linguistique. De ce fait, nous retenons que sur le plan phonologique, les divergences ne sont pas très grandes. Sur le plan morphosyntaxique : il existe beaucoup d'affinités entre l'arabe classique et l'arabe dialectal. Sur le plan lexical : il y a un fond commun entre l'arabe dialectal et le classique.

Par contre, une des lacunes qui fait défaut à l'arabe dialectal dans l'esprit des arabophones eux même, est que l'arabe dialectal manque de vitalité. Ceci est du à l'influence continue des substrats amazighes, des langues étrangères principalement le français mais aussi l'espagnol, ect. En somme, l'arabe dialectal ne semble pas être éloigné de l'arabe classique, il n'y a pas de divorce total entre eux, ce qui relève certainement de leur parenté. L'apparentement linguistique sert d'allégation pour les pana arabistes pour la stigmatisation de cette langue maternelle jugée non autonome voire non prestigieuse.

Au terme de cette partie et avant de passer à la présentation du deuxième pôle de la mosaïque socio-langagière maghrébine, nous précisons que la dénomination arabe standard et/ou littéraire sera adoptée dans le présent travail. Rappelons ici que l'appellation langue standard est entendue non au sens de langue à usage courant, mais au sens de langue ayant connu un processus de normalisation et de codification en vue de sa généralisation.

II.3.2. Le pôle amazighe.

Appelé le « Berbère » dans la tradition dialectologique occidentale, Tamazight ou amazighe dans la littérature linguistique et culturelle maghrébine. Beaucoup de Berbères notamment les linguistes préfèrent la dénomination amazighe. A. BOUKOUS(1995) argumente ce choix en avançant que :

⁵³Cf. la partie qui traite des usages et fonctions des langues chez les jeunes en Algérie et au Maroc.

- (i) le terme Berbère est dérivé de Barbare, il faut rappeler que cette dénomination est qualifiée comme étrangère aux communautés qui utilisent cette langue (il est le produit de l'ethnocentrisme gréco romain qui qualifiait de barbare tout peuple marqué par sa différence) ;
- (ii) le terme tamazight représente la dénomination que donnent les communautés à la langue qu'ils parlent ;
- (iii) L'usage du terme amazighe, qui présente l'avantage d'être approprié à la morphologie des noms de langue en français, est en conséquence affermi sous cette forme dans la littérature classique.
- (iv) le choix du terme amazighe permet de séparer l'amazighe, langue mère, du tamazighte, dialecte utilisé dans la région du Maroc central.
- (v) pour éviter la variation morphologique propre à la langue amazighe, A.BOUKOUS préfère l'appellation amazighe au lieu de la désignation « Berbère » très en vogue dans la littérature occidentale. L'auteur évite aussi le terme Imazighen qui est la forme du pluriel d'amazighe. De même, il emploie amazighe comme forme de l'adjectif au masculin et au féminin singulier, la forme du pluriel sera amazighes ; « le pluriel berbère lui-même est remplacé par un pluriel à la française : un amazigh(e), des Amazigh(e)s, ce qui évince alors Imazighen » (F.MANZANO, 2006 :188). Selon le même raisonnement, les locuteurs de l'amazighe seront appelés amazighophones ou tamazighophones.

L'amazighe, langue hamitique est classée dans le groupe libyco berbère appartenant aux langues du groupe Chamito sémitique ou plutôt aux langues hamito sémitique et possède une phonologie, une syntaxe et un vocabulaire qui lui sont propres. Elle est définie comme langue parlée par des communautés importantes mais éparpillées dans un vaste espace .L'amazighe se présente sous la forme de parlers et de dialectes unis par une ossature grammaticale et un lexique commun, mais distincts aussi par un certain nombre d'aspects phoniques, morphosyntaxiques et lexicaux qui peuvent embarrasser l'intercompréhension entre les locuteurs. (A.BOUKOUS, 2004 : 11).

Par ailleurs, l'Amazighe constitue la langue la plus anciennement attestée au Maghreb dont des traces d'alphabet ont été retrouvées dans les inscriptions libyques et qui par leurs formes se rapprochent avec le Tifinaghe, alphabet des « touaregs » du Sahara. Il existe par contre plusieurs hypothèses qui déterminent l'origine et l'évolution du Tifinaghe⁵⁴.

Les études archéologiques ont relevé des inscriptions gravées sur des stèles funéraire ou les parois de rochers dites libyco berbères (libyque – Libye qui désigne l'Afrique chez les grecs) .cette écriture est de nos jours utilisés chez les Touaregs.

II.3.2.1. Le Kabyle.

En Algérie, la principale région amazighe est la Kabylie. D'une superficie partiellement limitée mais très peuplée, elle représente à elle seule plus des deux tiers des amazighophones algériens, soit au moins cinq millions de personnes. L'autre groupe

⁵⁴ Dans un article portant sur les origines du Tifinaghe, M. HACHID avance que cette écriture est soit un emprunt à l'alphabet phénicien, soit une invention locale ou encore un emprunt à un prototype fort ancien. S.CHAKER, de son côté rappelle que l'alphabet Tifinaghe est très certainement d'origine phénicienne.

amazighe significatif est constitué par les Chaouias de l'Aurès : autour d'un million de personnes.

Le dialecte kabyle est la langue de la majorité. Elle constitue la langue la plus importante, quantitativement, du bloc amazighe. On peut par contre y distinguer divers parlers. Le parler de la haute Kabylie, celui de la capitale de Kabylie : Tizi Ouzou. Il comporte une variété citadine et une variété montagnarde utilisée par les paysans de la haute montagne. Le dialecte kabyle est aussi représenté par le parler de la basse vallée de la Soummam 'Bejaia' et le parler du sahel, parlé sur la côte-est.

II.3.2.2. Le Chaoui.

Le dialecte des Chaoui des Aurès : pour ce dialecte aussi, il est divisé en plusieurs variétés. Les plus frappants demeurent la division : parler des grandes agglomérations comme Batna, Khenchela, et celui des montagnes.

II.3.2.3. Le Tifinaghe.

Ancêtre de tous les dialectes amazighs. Le Tifinaghe est la langue des Touareg⁵⁵ ou Targui. Le vocable Têfinagh est rapporté par DUVERYRIER sous cette orthographe.

II.3.2.4. Le Mzabi .

Dialecte des Beni Mzab, qui pour des causes religieuses se sont éloignés du Nord de l'Algérie. Contrairement au Tifinaghe, le Mzabi bien que cantonné dans le Sahara est plus ouvert aux influences étrangères et ceci essentiellement pour plusieurs raisons notamment l'affluence importante des touristes et des commerçants venant de différentes régions d'Algérie. Il est à noter qu'il existe de nombreux autres groupes amazighophones en Algérie mais il s'agit de petits îlots résiduels, de faible importance : Ouargla-Ngouça, Gourara (région de Timimoune), Sud-Oranais, Djébel Bissa, Chenoua (région de Ténès)... Le plus important est sans conteste le Mzab – Ghardaïa et les autres villes ibâdites – qui doit compter de 150 000 à 200 000 personnes. Le troisième et dernier grand ensemble amazighophone est constitué par les populations touarègues, présents dans plusieurs pays de la zone saharo-sahélienne. Rappelons ici que, face à l'islamisation et l'arabisation de l'Algérie, les parlers amazighes se sont réfugiés dans des zones à l'accès difficile. S.

S.CHAKER(2000) avance qu'il est difficile d'estimer le nombre exact des amazighophones au Maghreb. Souvent sujet de controverses et de polémiques, l'évaluation des berbères dépend des institutions et des idéologies dominantes. Ceci dit que la dépendance de la question berbère laisse suspect tout recensement déclaré.

Quant au Maroc, l'amazighe se subdivise en trois groupements dialectaux dénommés, le Tarifite, le tamazighte et le tachelhite. L'amazighe au Maroc se répartit en trois variétés régionales avec au nord, le Tarifite, la variété tamazighte au Maroc central et au Sud-est, la variété la plus importante, le tachelhite au Sud-ouest et dans le Haut-Atlas. Près de 50%, selon (A.BOUKOUS, 1995), des marocains sont amazighophones dont trois quarts sont bilingues, i.e parlent amazighe- arabe maternel (A.YOUSSI, 1989).

⁵⁵ Le mot Touareg est employé pour désigner l'ethnie, il est aussi employé en tant qu'adjectif. Ce terme est un emprunt à l'arabe ceux qui sont dissidents, marginaux. Le singulier est soit, touareg, soit targui mais c'est également le singulier de l'arabe. (Voir F.CHERIGUEN, 2002)

Ce bilinguisme, assujéti à des facteurs socioéconomiques n'est parfois que passager chez les jeunes citadins amazighophones, dont le bilinguisme arabe -amazighe débouche souvent sur un monolinguisme laissant ainsi l'avantage de l'arabe dialectal. Cette situation laisse entendre une marginalisation de l'amazighe qui occupe un statut plutôt médiocre même au sein de la communauté dont il émane (A.BOUKOUS, 1979,1981, 1995 ; GRAVEL, 1979).

II.3.2.5. Le Tarifite.

Tarifite est un ensemble de parlers employés dans la région du Nord-est en général et dans la chaîne du Rif en particulier, il couvre donc une aire montagneuse qui s'étend au Nord du couloir de Taza où se trouve le domaine des tribus rifaines proprement dites, les Tamsamani, Ayt Touzine, etc.

Cette aire comprend les tribus suivantes : Ayt touzine, Tamsamani, Ayt Ouaryaghel, Iboqqoyen, etc. Les villes capitales où se pratique le Tarifite sont principalement Nador, Mellila, Tanger, Alhouceima, etc.

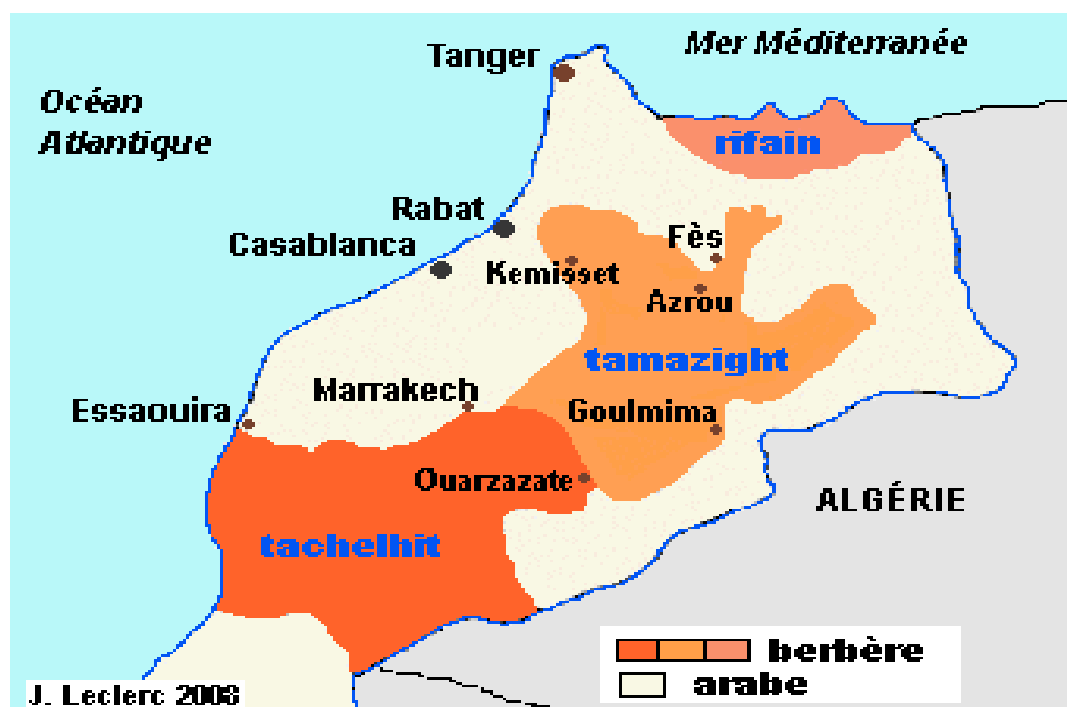
Il va sans dire que la région des Béni Iznassen à l'est (tribu voisine des terres algériennes) et celle des senhadja de Sraïr à l'ouest sont fortement imprégnées du contact avec les parlers de l'arabe dialectal, respectivement le parler bédouin et le parler jebli. (A.BOUKOUS, ibidem : 19).

II.3.2.6. Le Tamazight.

La variété tamazight occupe une zone nettement vaste, qui comprend le moyen Atlas. Elle est utilisée comme premier idiome dans une aire s'étendant entre le jbel Saghrou au sud et au nord le couloir de Taza, entre l'oued Grou à l'ouest et le cours de Moulouya moyenne à l'est. Les principales tribus qui se localisent dans cette aire sont : Ayt Ourayane, Ayt Seghrouchen, Ayt Youssi, Zemmoura et bien d'autres. Pour les villes appartenant à cette zone linguistique, nous avons : Meknes, Azrou, Sefrou, Khenifra, Khemisset, Arrachidia.

II.3.2.7. Le Tachelhit.

Le Tachelhit saisit la partie méridionale du haut atlas, la totalité de l'anti atlas et la plaine du Souss. Cette aire linguistique est limitée au nord par une ligne liant Essaouira à Tanout dans la province d'Azilal, à l'est et au sud par le cours du Dra et à l'ouest par l'océan atlantique. Parmi les communautés appartenant à cette aire, nous citons Ida Outanane, Imtouggen, Idemsiren, Igedmiwen, etc. Pour les principales villes où la variété tachelhit est pratiquée, il y a Agadir, Tiznite, Taroudant, Ouarzazate, etc. et également les grandes villes où résident les émigrants.



Carte N1 : Répartition géographique des zones amazighes au Maroc. Source : Site Leclerc. <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/maroc.htm>.

Si l'histoire a montré que c'est le caractère géographique des zones tamazight qui a contribué largement à sauvegarder cette variété, il faut noter que de nos jours que l'un des caractères frappant chez cette communauté est le maintien de l'utilisation de leur langue maternelle bien qu'il soit loin de leurs villes natives.

D'un autre côté, la langue amazighe a été de tout temps victime de discrimination linguistique ; ce sentiment négatif ne s'étend pas de la même manière à l'arabe dialectal parlé par la majorité des maghrébins. Cette attitude qui relègue l'amazighe à une quatrième position peut être expliquée par plusieurs facteurs :

Le caractère sacralisé de l'arabe littéraire, langue du Coran. C'est ce facteur qui a largement participé à sa diffusion et à garantir sa stabilité voire sa supériorité. L'appareillement de l'arabe dialectal et l'arabe littéraire a joué en faveur de la supériorité de l'arabe dialectal, langue vivace d'une vitalité incomparable.

Le statut de l'arabe littéraire, langue de l'officialité, de l'administration, de l'enseignement, etc. et le statut de l'arabe dialectal, langue de la communication spontanée, ont favorisé le prestige des deux langues.

L'influence de l'arabe, langue de la ville puisque installée en milieux urbains a encouragé la dominance de cette langue et a fait d'elle la langue de l'écriture alors que l'amazighe localisé dans les zones rurales reste une langue dotée du sceau de langue populaire, véhicule d'une « culture populaire »

Depuis la fin XIX^{ème} siècle, les amazighophones revendiquent leur langue et leur culture. Ce mouvement (voir infra) se traduit par une tentative de passage à l'écrit qui traduit une volonté d'adaptation aux besoins de la communication et de diffusion. La

diffusion d'une langue passe prioritairement par les médias qui contribuent largement à la généralisation d'une langue.

A. La presse Amazighe.

La presse amazighe est restée liée à un mouvement culturel amazighe considéré comme une presse d'opinion. C'est une presse dont l'expérience demeure très récente avec un nombre de publications très limité. La presse amazighe a vu le jour dans des circonstances de l'affirmation de soi, de l'identité voire de la différence. C'est pourquoi, elle se caractérise par sa prééminence militante qui trace comme principal objectif la défense de la langue et de la culture, véhicule de l'identité amazighe.

Au niveau du contenu, la presse amazighe focalise sur les activités et manifestations du mouvement amazighe. Elle est donc à caractère informatif et contribue à informer des activités amazighes. Pour le Maroc, nous citons à ce niveau l'exemple du journal Tidmi qui a largement aidé à faire connaître la cause Touarègue et faire part de l'évolution de la Kabylie au Maroc. Néanmoins, faute de moyens et de contributions étatiques, la presse amazighe n'a pas réussi à jouir d'une importance dans les deux pays.

Sur le plan professionnel, c'est une presse qui souffre de manque de moyens. Il est donc facile de reconnaître un journal amazighe, titre en Tifinaghe, des pages à droite en langue arabe et d'autres en français et une page ou moins d'une page écrite en trois lettres (arabe, français, Tifinaghe, français) et c'est l'une des raisons qui poussent les acteurs amazighes à parler d'une presse "Fast Food" qui caricature sa situation financière et technique délicate ce qui le contraint à travailler avec des moyens limités. La presse amazighe au Maroc peut être présentée en trois catégories : Presse associative, militante et la presse des partis politiques.

A.1. La presse associative.

Avec le développement du mouvement associatif au Maroc, des associations furent paraître des journaux nationaux mais rencontrent de leur côté des problèmes financiers. Parmi les journaux à caractère associatif : Adra crée par Hamza Abdellah Kacem, membre de l'association culturelle Souss à Casablanca, Tasafut diffusé par l'association Tamayunt. Il existe par ailleurs, d'autres titres parus sur le champ médiatique tel : *Tamunt diffusé par l'association marocaine de la recherche et de l'échange culturel. *Tilleli diffusé par l'association culturelle Tilleli et qui n'a publié qu'un seul numéro. *Amezday : des associations formèrent le conseil national de coordination qui publie 14 numéros ou Amud : Elle publie 14 numéros avec une graphie partagée avec la langue arabe.

En Algérie, la presse associative est représentée par Actualités berbères, ayant comme représentant Arezki METREF. L'association culturelle de Tagmat édite elle aussi un magazine "Tagmat" depuis 2008.

A.2. Presse des partis politiques.

A coté de la presse individuelle, fruit des initiatives individuelles des militants amazighes comme celle de Moubarak Boulkri, il existe une forme répandue au Maroc représentée par la presse des partis politiques.

C'est une forme publiée et financée par un parti politique, le mouvement national et populaire présidé par el Mehjoubi Iherdane, le grand militant du mouvement amazighe au Maroc. Pour les principaux titres, nous citons par ordre d'apparition : amazigh, Tidmi, Tifinaghe, etc. qui disparaîtront en laissant place à Agraw amazigh.

Nous reconnaissons aussi le monde amazigh : Avec un fond de 200.000 dirhams avec un fond sous forme de crédit attribué aux jeunes promoteurs. Sa situation au départ lui a permis de se procurer un local stable et recruter des jeunes expérimentés. La publication qui se fait dans les trois langues du pays s'étale sur deux fois par mois. Faute de moyens financiers, le journal diminue le nombre de publications à une fois par mois avec un nombre de 32 pages et avec un tirage qui varie entre 7000 et 10.000 titres. En Algérie, les journaux et revues Izuran, l'hebdomadaire Tamurt édités dans les années 80-90 puis le kabyle de paris lancé en 2003 marquèrent une première étape de la presse amazighe. La dépêche de Kabylie fondé en 2002 occupe actuellement une situation de monopole en Kabylie.

La presse en ligne a aussi une place non négligeable surtout avec la création de kabyle.com, site créé en 1997. Pour parachever cette partie, nous convenons que la presse amazighe est caractérisée principalement par l'instabilité des parutions rendue majoritairement au manque matériel et financier.

b. Radio Amazighe.

Les radios les plus connues au Maroc sont la radio centrale sise à Rabat et deux radios régionales à Agadir et Tétouan. La radio amazighe diffuse 12 heures par jour et avec des capacités jusque là très modestes.

Nous reconnaissons la chaîne Tarifite destinée au rifains, tamazight destinée au moyen atlas et tachelhit du sud. Notons aussi que la radio amazighe connaît une nette progression passant à 15 heures de diffusion pour la radio d'Agadir et Tétouan avec une exception de diffusion le lundi de 8h du soir à minuit.

Il convient de préciser que les programmes en langue amazighe de la RTM, destinés aux amazighophones, durent de huit heures du matin à minuit, chaque dialecte a sa propre période de diffusion par jour. Comme l'arabe dialectal, l'amazighe occupe une place annexe dans les mass-médias. Des programmes de la radio sont diffusés quotidiennement en Algérie et au Maroc, mais pas en Tunisie. En Algérie, il existe une chaîne de radio qui diffuse exclusivement en Amazighe et un journal télévisé destiné aux amazighophones. Hormis la radio, une chaîne télévisée est fonctionnelle en Algérie et dont la diffusion se fait entièrement en amazighe.

Travaillant avec des moyens limités, la station chaîne 2, chaîne kabyle a vu son rôle fortement consolidé et la création d'une chaîne amazighe a vu le jour, et ce après plusieurs années d'étude.

Quant à la radio Soummam, elle est dirigée par Khaled AKCHOUT et émet à partir de Bejaia depuis 1996. Les langues d'émission sont l'arabe et le kabyle. La chaîne Berbère Télévision est née en 2000 sous le nom de BRTV, est le premier média privé émettant depuis Montreuil en Ile de France. Elle a pour mission la découverte et l'ouverture sur le monde et la culture berbères. La chaîne diffuse 24/24h depuis 2004.

Elle rencontre des difficultés financières, ce qui contraint le directeur à sacrifier les postes des présentateurs des journaux télévisés en berbère et en français.

Dans le domaine de l'édition, depuis 1989, il est possible d'éditer des livres en amazighe, la situation n'a pas beaucoup duré. Il y a lieu de signaler que la presse amazighe que ce soit en Algérie ou au Maroc, reste limitée dans son autonomie d'action. Par ailleurs, le champ de la production amazighe reste subalterne sur le marché de la production symbolique au Maghreb d'autant plus que cette production est majoritairement à portée orale.

Par ailleurs, les amazighes ont toujours eu une tradition littéraire très riche et très diversifiée par l'omniprésence de, poèmes, contes, légendes, devinettes et énigmes, etc. Au Moyen Âge déjà, A.IBN KHALDOUN s'émerveillait de l'abondance et l'épanouissement de cette littérature. En fait, dans les sociétés amazighes traditionnelles, toutes les circonstances de la vie, quotidiennes ou exceptionnelles, sont rythmées par différentes formes de poèmes, de chants, contes, etc.

Les fêtes aussi comme les naissances, circoncisions, mariages, décès étaient une opportunité pour des déclamations poétiques et des chants rituels ou improvisés. Ce qui traduit que tous les actes de la vie quotidienne donnaient ainsi naissance à des genres particuliers dépendant des conditions qui les entourent : chants de travail, chant de femmes dans leur action de tissage, contes des veillées, chants et poésies, etc.

Ainsi, les personnes âgées, hommes et femmes, étaient les principaux conservateurs et vigiles de ce patrimoine littéraire oral et veillaient à le transmettre à leurs progénitures.

La période coloniale a aussi connu un véritable foisonnement de la production littéraire écrite en langue amazighe. Elle est encore expérimentale et très inégalement développée selon les régions. La Kabylie en Algérie a une solide avancée, suivie par le domaine chleuh au sud du Maroc, qui connaît aussi des expériences littéraires écrites non négligeables et par le monde touareg nigéro-malien et, modestement, par le Mzab. Au Maroc, la tradition orale marocaine est vivace et représentée, elle aussi, essentiellement par les personnes les plus âgées qui la transmettent aux plus jeunes. Les jeunes qui héritent de cette richesse culturelle la développent, l'enrichissent et la diffusent à leur progéniture.

La poésie amazighe au Maroc constitue une des composantes fondamentales de l'identité et est sans doute le genre le plus important par sa valorisation en tant que genre prestigieux et par son audience auprès de toutes les couches sociales. Ces formes poétiques peuvent être chantées ou non, accompagnées ou non d'un support musical. Il s'agit essentiellement de types liés aux circonstances et aux cérémonies : mariage, circoncision, baptême, etc. Néanmoins, il existe des productions poétiques qui sont autonomes de ces occasions.

En outre, la poésie comme forme poétique varie d'une région à une autre et connaît des rythmes particuliers suivant les régions. Les types poétiques répandus sont izli-izri ; tamdyazt-taqsidt-tayffart-asfrou ; tamawayt-lmayt ; ahellal ; etc.

Au Maroc central, la poésie comprend quatre genres Izli, Tamawayt, Tayffart et Tamidulit. Izlanes (pluriel d'Izli) sont plus répandus grâce à la chanson qui les véhicule et

qui constitue la grande partie de l'émission radiophonique aussi bien que le Rif, le Souss que dans le moyen atlas :

L'Izli est un poème court dont la structure est relativement fixe, il est généralement employé dans les joutes oratoires, Tamawayt est un poème dont s'accompagne le poète amateur dans ses randonnées pédestres à travers la montagne, sa structure n'est pas toujours régie par des contraintes poétiques.

II.3.3.Le pole roman.

Le pole roman est constitué des langues romanes représentées principalement par le français et l'espagnol.

II.3.3.1. Le français.

Au Maghreb, on atteste la présence de trois variétés du français représentées par l'acrolecte⁵⁶, le basilecte⁵⁷ et le mésolecte⁵⁸.

II.3.3.1.1.L'acrolecte : une variété élitare.

F. BENZAKOUR le qualifie de natif ou un français de qualité. Ce français acrolectal est en conformité avec la norme académique du français standard. Il est le fait de l'élite francophone du Maghreb. Cette variété haute rivalise avec les variétés de l'arabe moderne et est associé dans l'imaginaire du locuteur maghrébin à la culture et au mode de vie de la société occidentale. Le français acrolectal constitue une variété dotée de prestige, de valorisation et d'affirmation d'appartenance à une classe cultivée voire à l'élite :

« Son existence est attestée surtout dans les universités algériennes où la langue française sert de médium (disciplines scientifiques) et chez les locuteurs qui ont bénéficié d'une formation dans les universités françaises et dont le contact avec la langue française reste permanent » (A.QUEFFELEC, 2002 : 121).

Il convient de préciser que cette variété est loin d'être collective puisqu'elle ne concerne qu'une catégorie anodine de la société représentée pratiquement par la minorité qui l'utilise dans des situations formelles à savoir les rencontres scientifiques, accords politiques, conventions socio culturelles, partenariat et coopération économiques, etc.) et reste l'apanage d'un nombre limité de locuteurs représentant l'élite sociale et de niveau scolaire élevée. C'est elle qui est utilisée à l'écrit dans les documents administratifs, etc.

II.3.3.1.2.Le basilecte : Variété minorée.

C'est une variété utilisée par des locuteurs qui ont acquis le français soit lors d'une scolarisation interrompue, soit sur le tas. Ces locuteurs qui ont appris le français sur le tas

⁵⁶ Pour R.CHAUDENSON, ce terme qualifie la variété la plus proche de pôle défini comme supérieur.

⁵⁷ Le basilecte est qualifiée de variété définie comme la plus éloignée du pôle supérieur

⁵⁸ Formé par analogie avec acrolecte et basilecte, le mésolecte constitue une variété intermédiaire entre le pôle supérieur et le pôle inférieur.

ont donc toute chance d'être des locuteurs basilectaux. Dans cette catégorie, on peut ranger des ouvriers, des petits commerçants, facteurs, etc. Ces adultes qui n'ont pas eu la chance de poursuivre leurs études ont par là échappé à l'arabisation et gardent un savoir acquis en langue française.

Les locuteurs basilectaux sont tout à fait conscients de parler un système approximatif, mais ils ne croient pas à la possibilité d'apprendre "le bon français" en dehors de l'école et sont aussi conscients de la supériorité que leur procure le sentiment de francophonoides (R.CHAUDENSON : 1989) sur la masse des franco-aphone (op.cit) et de la distance qui les sépare des francophones réels. C'est donc une variété minorée du fait de sa qualité mais aussi du groupe social qui l'utilise.

Faute d'interruption de scolarisation et limitation, le français basilectal ou approximatif tend à se fossiliser et est constitué d'un lexique simplifié, rudimentaire et souvent incorrect.

II.3.3.1.3. Le mésolecte : un français approprié.

Cette variété, précise A.QUEFFELEC(2002), représente un continuum linguistique interne où s'associent plusieurs sous-variétés de français dont la plus basse à la limite du pôle basilectal et la plus haute est très proche du pôle acrolectal.

La variété mésolectale est en net processus de détachement de la norme de l'hexagone affirmant par là son autonomisation⁵⁹. Ceci nous renvoie à la situation d'affirmation d'une norme endogène qui est née de ce contact du français et les autres variétés locales. La variété mésolectale est par là une forme appropriée à un contexte maghrébin où le locuteur va à son tour coloniser cette variété et la charge de particularismes pour exprimer sa maghrébinité (ibidem). Le mésolecte regroupe certaines particularités à savoir la perméabilité, la flexibilité qui caractérisent l'entre deux langues.

Par ailleurs et en l'absence de statistiques officielles et fiables permettant d'évaluer le nombre des locuteurs francophones au Maroc, A. BOUKOUS(1996) affirme que l'évaluation du nombre d'utilisateurs potentiels des langues, c'est-à-dire l'arabe standard, le français, est proportionnelle à celui de la population scolarisée.

II.3.3.2. L'espagnol

En Algérie, c'est l'ouest algérien qui a subi une très grande influence espagnole par l'afflux de la communauté espagnole pendant la colonisation française. La présence de cette langue est très manifeste dans le parler de l'Oranie. Son développement est reconnu aussi par la proximité de l'Algérie de l'Espagne, ce qui a favorisé l'éclosion de l'échange social et économique et explique en grande partie l'attraction de la population oranaise pour la connaissance de l'espagnol.

⁵⁹ Nous verrons plus loin que les jeunes développent des stratégies linguistiques qui permettent l'appropriation des langues circulantes et partant leur autonomisation.

Au Maroc, la présence espagnole se localisait dans les zones nord (s'étendant le long de la côte méditerranéenne, de Nador jusqu'à la rive du nord du Sebou) et le sud (sidi Ifni, Tarfaya, Saquiet El Hamra et oued Eddahab). Après l'indépendance du Maroc, la langue espagnole régresse devant l'expansion du français et ne garde qu'une faible position dans les régions sous domination espagnole, *videlicet* les régions septentrionales et méridionale du pays.

Il est à indiquer qu'actuellement bon nombre de marocains s'expriment relativement bien dans cette langue. Les personnes qui maîtrisent cette langue sont généralement celles qui ont vécu la présence espagnole sur leurs terres. Son usage demeure, à ce moment réduit et est considéré comme langue étrangère. Il est enseigné dans le secondaire et comme langue de spécialité dans les départements de langue et littérature espagnoles.

La présence de l'espagnol au Maroc, bien que réduite soit –elle, est favorisée par la proximité géographique et l'échange familial. Notons aussi que les échanges frontaliers et la proximité des médias espagnols ont joué en faveur de la présence de cette langue au Maroc. (F.BENZAKOUR & al, 2000 :72).

CHAPITRE TROISIEME

*Politiques linguistiques et
aménagement des langues au
Maghreb.*

III.1. Typologie des politiques linguistiques au Maghreb.

Depuis leur indépendance, l'Algérie et le Maroc ont émis des choix idéologiques qui dessinent leurs orientations linguistiques et régissent leur adhésion à une politique linguistique d'assimilation et de substitution des langues. Par ailleurs, nous avons déjà avancé que le Maghreb a connu une succession de politiques linguistiques qui traduisent dans l'ensemble une volonté souvent déclarée d'anéantir le plurilinguisme en place. Cette ambition vient légitimer un long processus d'arabisation qui se proclame comme l'un des grands projets de la nation. La présente partie se donne pour objectif la présentation des différentes politiques linguistiques dans l'histoire des deux pays depuis leur indépendance et ce pour cerner leur portée et leurs conséquences.

III.1.1. Politique linguistique de centralisation et d'assimilation: Le processus d'arabisation en Algérie.

Depuis l'époque d'IBN KHALDOUN, la structure politique du Maghreb a connu de multiples changements. Le contrôle de l'État central sur les espaces régionaux a graduellement progressé. Toutefois, au Maghreb comme dans d'autres sociétés ayant connu le système colonial, le pouvoir utilise la politique linguistique pour renforcer sa légitimité.

Ainsi, il existe au moins sur quatre points une sorte de dialectique entre langues et pouvoir. Primo, c'est le pouvoir qui agit sur les langues et prend des décisions pour régler un problème linguistique. Pour la concrétisation de sa politique linguistique, le pouvoir se sert habituellement d'une langue comme instrument d'unification. La langue contient dans ses propres structures lexicales et même parfois grammaticales, les traces précises et concrètes de l'intervention explicite du pouvoir.

Les pays en voie de développement, sortis d'une langue nuit coloniale comme l'Algérie et le Maroc sont soumis à une profonde déstructuration et par suite confrontés à des problèmes de réorganisation, de construction, et le problème linguistique avec ses retombées culturelles, n'en est pas le moindre.

L'Algérie a été confrontée dès les premières années de son indépendance à d'énormes problèmes de réorganisation sociale et culturelle. Toutefois, le débat linguistique revêt souvent un caractère passionnel, constamment nourri par de rudes luttes pour le pouvoir. La langue représente à la fois un enjeu identitaire et un combat politique permanent.

Sur le terrain, les langues sont inégales par le statut et le prestige social. Certaines sont valorisées et d'autres sont reléguées au rang des langues inférieures voire dominées. Certaines sont considérées comme prestigieuses, d'autres non prestigieuses. Certaines sont revendiquées par leurs locuteurs comme langues identitaires, d'autres sont écartées par ces mêmes locuteurs qui ne les transmettent plus et préfèrent en acquérir une autre. (J.L.CALVET, 2001 :72).

Les propos de J.L. CALVET sont à notre sens illustratifs de la situation de l'inégalité des langues au Maghreb puisque celles-ci ne partagent pas les mêmes attributs voire les mêmes chances de progression. L'inégalité en question est due aux décisions qui ont pour source ce désir ardent d'homogénéiser les pays autour d'une seule langue d'où la légitimation de l'arabisation.

Dans un sens plus large, J.FISHMAN (1974) considère l'arabisation comme un processus dont l'objectif est d'atteindre un maximum d'utilisateurs de la langue arabe dans les différents pays arabes. L'accent est mis tant sur la forme orale que sur la forme écrite. L'arabisation concerne encore la normalisation, la préparation de la terminologie technique et scientifique en arabe et la planification de la langue afin de l'élever au rang de langue officielle, et/ou nationale, et de langue de l'instruction publique.

Dans les pays du Maghreb, principalement l'Algérie, l'arabisation est un grand mouvement que connaît l'histoire de la région et est le résultat d'une longue et très ancienne revendication du mouvement nationaliste. Cette opération vient traduire une détermination manifestée de faire face à la longue politique d'assimilation⁶⁰, de déculturation et de dépersonnalisation suivie par les autorités françaises durant plus d'un siècle et ce en vue de l'homogénéisation⁶¹ linguistique de la nation. Il s'agit d'un vaste programme hanté par une détermination de restauration de tous les attributs de l'identité et de la personnalité algérienne. Ces programmes avaient comme pivot des actions sur le plan éducatif et religieux pour la réhabilitation de la langue arabe et de la revivification de la foi musulmane originelle comme le souligne K.TALEB IBRAHIMI dans ce passage : « *Le consensus s'est établi autour des revendications concernant la langue, sa reconnaissance officielle, elle doit avoir le même statut que la langue française puisque c'est la langue de la majorité du peuple algérien* » (2004 :177).

L'arabisation vient exprimer un des leitmotivs pour faire face à la longue politique d'assimilation, de déculturation longtemps suivie par les autorités françaises. Ce projet consiste à remettre à la langue arabe la place qu'elle avait perdue pendant la période coloniale, c'est-à-dire lui permettre d'assurer à nouveau pleinement son rôle de langue nationale pour retrouver ces fonctions communicatives, de formation et de gestion à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la vie collective.(G.GRANGUILLAUME,1983).

Face à la politique française d'assimilation et de déracinement, l'élite manifeste son attachement déterminé aux symboles constitutifs de sa personnalité : « *Notre attachement au passé n'est pas celui des passésistes, partisans d'une glorification béate. Nous ne voulons pas la répétition du passé mais son renouvellement dynamique, etc.* » approuve A. BACHIR IBRAHIMI (1976 : 15).

Cette vive ambition de revivification rend l'arabisation nécessaire et l'élève au rang des grandes tâches nationales prenant son entière signification dans le renforcement de l'indépendance. Une telle entreprise représente un défi à la fois externe et interne.

Sur le plan externe, la politique linguistique a pour ambition de se faire admettre par la communauté internationale par l'affirmation de la souveraineté, l'autonomie et la légitimité. Quant au défi interne, il permet de mettre en place une autorité politique aspirant à la légitimité du corps social dans sa totalité.

⁶⁰ La politique linguistique de l'assimilation a pour objectif l'éradication des langues minoritaires. Elle fait recours la plupart du temps à l'interdiction, le rejet et la dévalorisation. Cette politique a été appliquée par la France dans les pays du Maghreb qui ont à leur tour repris cette idéologie de l'effacement.

⁶¹ A l'instar de C. CANUT(2000), nous entendons par discours homogénéisant tout discours unifiant et par là excluant les autres langues .C'est un discours qui désigne la présence d'une situation où une langue est valorisée dans le rapport à certains traits épilinguistiques comme la pureté et l'origine. Au sein de cette tendance, il y a exclusion de l'autre et de sa langue et confirmation de soi, de l'unicité et de la singularité de soi.

Sur le plan linguistique, le défi interne se traduit par une politique de centralisation qui approuve l'arabe comme seule langue de l'Etat. En outre, l'officialisation de l'arabe traduit un besoin urgent d'unification linguistique qui manifeste une vision jacobine conforme au modèle jacobin⁶² : un Etat, une Nation, une Langue et dont le but est l'anéantissement des séquelles linguistiques et culturelles, c'est-à-dire tenir à détruire ou déplacer cet acquis linguistique qu'est la langue du colonisateur. Pour venir au bout de ces objectifs, la politique d'arabisation devient une opération nécessaire et un défi pour l'assertion de la souveraineté du pays.

Elle fut à ce moment élevée au rang des grandes tâches nationales. A.TALEB IBRAHIMI insiste sur la notion de retour vers le passé car l'édification de l'avenir passe par la remise à jour et les retrouvailles avec les ancêtres passent elles mêmes par une connaissance de la langue nationale. (IBID : 26).

C'est de la sorte qu'on pose la primauté de l'arabe classique pour sa double référence à l'islam et à l'appartenance du monde arabe, en tachant de définir par ces deux facteurs une identité algérienne indépendante. La mise en place de l'arabisation de l'enseignement a été réalisée en se fondant prioritairement sur le lien de la langue arabe avec l'Islam.

La politique linguistique maghrébine échappe donc à l'optique du bilinguisme arabo-français. Elle s'est déroulée dans un climat aléatoire voire conflictuel opposant deux groupes socioculturels. En effet, la dualité arabe –français n'a pas bénéficié d'une politique de promotion. Les politiques linguistiques ont toujours été otages des monolingues qui condamnent le plurilinguisme du pays et sacrifient l'identité plurielle des algériens au nom de l'arabisation comme signe de retour vers l'authenticité.

Or, s'agit-il d'arabisation ou de ré-arabisation ? G.GRANGUILLAUME approuve la complexité de la question car même si le retour aux sources et à la langue des origines apparait légitime, concevoir l'arabisation comme un retour à une langue précoloniale n'est qu'un artifice. (Ibid. :31). Même si G.GRANGUILLAUME adhère à l'idée de présence de processus de ré-arabisation au sens d'une restauration de la langue arabe, comme langue de la culture, il ne le considère comme étant la pure résurgence d'une situation linguistique passée.

Cette volonté de restauration d'un Etat arabe exprime une longue résistance à l'envahisseur étranger et explicite la volonté de sauvegarder la religion, les coutumes, les droits, en un mot sauver l'âme du peuple. Devant cette situation de dépossession, une volonté de retour aux origines et d'affirmation de l'appartenance s'impose. C'est ainsi que des mouvements développent un ample programme culturel pour la restauration de tous les emblèmes de l'identité et de la personnalité algérienne.

Ces programmes avaient pour noyau des actions sur le plan éducatif et religieux pour la réhabilitation de la langue arabe et de la revivification de la foi musulmane originelle. C'est de ce fait que des revendications linguistiques requièrent que la langue arabe ait le même

⁶² C'est CHALVET et BERD qui furent les premiers à expliciter la conception jacobine de la langue mais celle ci fut rédigée antérieurement dans deux rapports qui énoncent la politique linguistique jacobine. Il s'agit du rapport de L'Abbé Grégoire sur les patois et celui de BARRERE dans son "rapport sur les idiomes". Le rapport de l'Abbé Grégoire a rendu publique la nécessité d'anéantir les patois afin d'universaliser le français, alors que celui de BARRERE s'attaque au français aristocratique. Il s'avère que les deux proposent une politique linguistique fondée sur le principe d'une communauté une et indivisible. Cette politique s'inscrit dans une tendance à visée unificatrice du temps, de l'espace, de la loi, etc.

statut que la langue française et soit reconnue officiellement. (K.TALEB IBRAHIMI, 1997 :117).

La longue politique de déracinement et de déculturation a affermi chez les algériens, une inclination particulière aux symboles de leur identité et de leur culture qui n'est pas morte. C'est ce que A.TALEB.IBRAHIMI atteste dans ce passage :

« Notre attachement au passé n'est pas celui des passéistes, partisans d'une glorification béate. Nous ne voulons pas la répétition du passé mais son renouvellement dynamique. Nous n'appelons pas au retour du passé mais à sa revivification en harmonie avec les exigences du monde moderne » (A. TALEB IBRAHIMI, Ibid. : 17).

Cette vive ambition de revivification rend l'arabisation indispensable puisqu'elle est l'une des voies primordiales de la restauration de la personnalité algérienne et la voix unique pour l'expression et l'explicitation de la culture algérienne. L'arabisation s'inscrit donc dans un projet de récupération d'un chez soi perdu et tant vénéré. C'est aussi par le biais de ce moyen que le politique a essayé de résoudre de manière supposée définitive, les statuts et rôles des langues nationales ou étrangères.

Les objectifs assignés à l'arabisation sont donc de reprendre de manière irrévocable la place de l'arabe dans la société et transposer tous les aspects de la vie quotidienne communs et spécialisés de la langue française vers la langue arabe. L'arabisation est donc synonyme de retour aux origines et de recherche de l'authenticité qui ne peut s'exprimer dans une langue autre que l'arabe.

En réclamant leur indépendance, les Algériens et les Marocains aspiraient à un retour de la culture et de la langue arabe. C'est une des revendications essentielles de l'appel au soulèvement national inscrit dans la charte de novembre 1954. Les francophones font valoir que l'arabisation est un handicap pour le pays car elle entraînera sinon la disparition, du moins à la non-reconnaissance officielle du français et du kabyle.

L'arabisation de l'Algérie a été en fait, un processus progressif mis en place dès l'indépendance. En arabisant l'environnement et le système éducatif à partir des années 70, les dirigeants n'ont fait que concrétiser une des requêtes du FLN (Front de Libération Nationale). Il s'agit par conséquent d'une décision qui se voulait *populaire et légitime*. En effet, D. BAGGIONI (1980 : 36) analyse cette démarche et affirme que le choix d'une langue nationale par les Etats nouvellement indépendants est déterminé de part en part par des choix politiques en ce qui concerne deux questions décisives : le rapport avec l'ancienne puissance colonisatrice et la participation des masses populaires à la vie sociale et politique avec le berbère et l'arabe dialectal.

La crise identitaire actuelle en Algérie s'enracine dans la résistance à la colonisation et l'aspiration contradictoire à une modernité incarnée par l'occident et par l'ancienne puissance coloniale. Elle s'est prolongée au-delà de l'indépendance avec une plus grande acuité car les instances productrices de repères identitaires n'ont pas pleinement joué leurs rôles : *l'État, la religion, la famille et l'école* sont surpolitisés ou en crise. Les différentes valeurs sont portées par des acteurs du champ social et culturel, exclusifs les uns des autres : arabisants, francisants, berbéristes, religieux et laïcisants, traditionalistes et modernistes. Peu d'espaces ont été ouverts à la négociation, au compromis ou à des stratégies consensuelles.

Pour comprendre ce qui se passe au Maghreb et ce qui risquerait de se produire ultérieurement, il est primordial de revenir sur ces politiques linguistiques, leurs caractéristiques et ce qui les fondent. Pour cela nous jugeons utile de toucher à la particularité des stratégies politiques en matière de langues dans les deux pays. Nous les synthétisons par ordre chronologique.

III.1.1.1.Période Houari Boumediene : Pour une langue du Fer et de l'Acier.

Le président Houari BOUMEDIENE a eu une formation en arabe classique, arabe du coran qu'il a appris dans les écoles de Guelma dont il est originaire, dans les universités théologiques de la Zeitoun en Tunisie et d'Al Azhar en Egypte. Durant sa présidence, l'arabisation est sa préoccupation majeure et devient une option fondamentale. Sur cette question, il affirme que l'enseignement même s'il est d'un haut niveau, ne peut être réel que lorsqu'il est national et assuré dans la langue du pays.

En 1975, le président H.Boumediene réapprouve les soubassements de la politique d'arabisation en Algérie. Dans son discours d'ouverture de la première conférence nationale sur l'arabisation, il qualifie la langue arabe de « *Langue du fer et de l'acier* ».

Par conséquent, pour introduire la langue arabe dans le monde du travail, des mesures ont été prises. La première mesure lancée a connu l'enseignement destiné aux adultes alors que la deuxième était d'établir un calendrier, de planifier et contrôler, en restant en contact avec tous les organismes, pour préparer la deuxième conférence de l'arabisation en 1977. La troisième tâche consistait à prendre en charge la terminologie et les traductions ainsi que la vérification de l'arabisation de l'environnement.

Ajouter à cela la diffusion dans tous les organismes nationaux des documents arabisés et tenir à coaliser les termes utilisés. Le projet tenait en outre à évaluer et contrôler l'arabisation dans la fonction publique et ce en utilisant des fiches uniformisées et des questionnaires distribués auprès des fonctionnaires. Un système de volontariat d'étudiants, de professeurs, etc. fut mis en place pour aider les fonctionnaires, fellahs et travailleurs, etc.

Par ailleurs, une des fonctions assignées au projet était de charger quatorze groupes spécialisés pour la rédaction des livres scolaires pour les cadres de l'Etat. Les groupes avaient aussi à leur charge la rédaction des imprimés pour l'administration de tous les ministères, établir des lexiques spécifiques avec l'arabisation des formulaires afin de résoudre les problèmes que connaît l'administration algérienne. Et enfin, arabiser l'état civil et l'environnement et ce dès 1976.

De 1965-1967, l'arabisation fut élevée au rang des tâches nationales. A. TALEB IBRAHIMI, ancien ministre de l'éducation dans le gouvernement de H.BOUMEDIENE déclare, alors que l'arabisation :

« Est une de nos options fondamentales. Il ne s'agit pas de refuser le dialogue avec les autres peuples et les autres civilisations, il s'agit de redevenir nous-mêmes, de nous enraciner dans notre sol et dans notre peuple, pour mieux assimiler ensuite ce que les autres peuvent nous apporter d'enrichissement » (A.T.IBRAHIMI in K.T.IBRAHIMI, 1995 :191).

En 1967, l'appareil judiciaire verra le démarrage de l'arabisation. L'université se voit dotée d'une licence en droit en langue arabe. Dans l'administration, une ordonnance de 1968 a contraint les fonctionnaires à apprendre l'arabe dans une période de trois ans. En effet le secteur de la fonction publique est promulgué de certaines lois : ordonnance du 20.4.68 portant obligation de maîtrise de l'arabe pour tous les fonctionnaires de l'Etat.

-Décret du 8.2.69 portant création dans tous les ministères d'un bureau d'arabisation dont la tâche attribuée est la traduction en arabe de tous les décrets et lois officiels.

Durant la période allant de 1962-1964, la langue arabe fait son introduction dans l'enseignement primaire, moyen et secondaire et est enseignée à raison de 5-7 heures hebdomadaires et ce en fonction du nombre d'enseignants assurant l'enseignement de cette langue.

Notons ici, qu'étant dépourvu d'enseignants, le gouvernement n'imposa que sept heures d'enseignement de l'arabe par semaine dans tous les cycles. Ce volume passe à 10heures hebdomadaires en 1964.

Il faut également signaler que le recul de la langue arabe durant la période coloniale, en Algérie surtout, s'est accompagné d'un creusement de l'écart naturel (de type dialectal) qui existait entre le Machrek ou Machreq (Orient arabe) et le Maghreb (Occident arabe). Cet écartement est ensuite revenu négativement sur le Maghreb indépendant, qui a dû faire appel à des coopérants égyptiens, syriens etc. dans ses politiques d'arabisation. Bien évidemment, ce phénomène a renvoyé aussi aux pays de la région une image de pays où la langue arabe serait de qualité moindre, fautive, mal implantée, abâtardie par le français (ou le berbère) etc. Dans ce cas, c'est la participation même au monde arabo-musulman qui est fragilisée, ou même survalorisée, comme semblent le signifier certaines options intégristes. (F.MANZANO, 1996:38).

Quant à l'enseignement supérieur, les matières étaient encore enseignées en français, particulièrement dans les filières techniques et scientifiques. En 1974, l'arabisation de l'enseignement primaire était achevée. Une ordonnance de 1976 reporta l'enseignement du français à partir de la quatrième année. Par ailleurs, la politique algérienne d'arabisation s'est heurtée à de multiples difficultés matérielles et en particulier le manque d'enseignants.

Le recrutement de milliers d'instituteurs du Moyen Orient a permis d'amorcer l'arabisation du système éducatif en dépit de la résistance du milieu enseignant, d'autant plus forte que l'ordre d'enseignement est plus élevé. L'arabisation de l'enseignement primaire a été pratiquement réalisée en 1975. Le même processus a été adopté en ce qui concerne l'enseignement secondaire avancée. Toutefois, l'enseignement supérieur résiste, ce qui compromet l'ensemble de la réforme puisque des élèves formés en arabe ne peuvent entrer à l'université. De la même façon, l'arabisation de l'administration a rencontré des difficultés du même ordre.

Mais, dans le même temps, le français est resté paradoxalement la langue clef des transactions économiques largement étatisées et contrôlées par l'État. Dans le domaine de l'éducation, cette langue occupe également une place avantagée par une politique linguistique scolaire qui favorise l'apprentissage du français dès la quatrième année primaire avec un nombre important d'heures d'enseignement.

Les années 1966-1967 connaîtront l'arabisation plénière de l'école primaire. La deuxième année sera arabisée durant l'année scolaire 1967-1968. Pendant la même année, on enregistre la sortie de la première promotion de bacheliers arabisés. La période d'A.TALEB IBRAHIMI marque l'irrévocabilité du processus et où le problème de l'enseignement de la langue arabe occupe une place irréversible et est un outil qui doit servir tous les domaines de la vie. Sur cette question, en 1966, A. TALEB IBRAHIMI établit un rapport qu'il voue à l'arabisation et dans lequel il précise les avancées et les enjeux de l'arabisation (voir annexe). Le ministre sort par la proposition de trois démarches envisageables.

A) Progression horizontale ou transversale

Le ministre de l'éducation précise que ce type de démarche repose sur l'arabisation de l'enseignement.

Année par année, depuis le début du cycle élémentaire jusqu'à la fin des études supérieures. Cette progression offre des inconvénients majeurs et se prête très mal à la planification méthodique : en effet, le rythme continu (qui consiste à arabiser à chaque rentrée scolaire une année de plus) implique des efforts impossibles à soutenir en matière de formation de cadres. Donc, on est obligé d'introduire une certaine discontinuité dans le rythme d'expansion de l'arabe, c'est-à-dire qu'on ne peut arabiser l'année suivante qu'au bout de 4 ou 5 ans ; mais là, il y aurait de sérieux engorgements et des risques inévitables de former des cadres qui ne pourront pas être utilisés. On ne peut les « mettre au frigidaire », en leur disant d'attendre qu'ils soient nombreux pour arabiser une année. Donc, c'est une méthode à rejeter. (A.TALEB IBRAHIMI, 1976 :99).

B) Progression verticale ou longitudinale.

Elle consiste à arabiser matière par matière en procédant selon un ordre de facilité selon les disponibilités en moyens techniques et humains. Le risque le plus grave de cette méthode se situe au niveau des matières scientifiques qui devront être arabisées d'un seul bloc. Et, comme on sait qu'à présent, c'est dans ce domaine que les moyens humains sont les plus faibles, on aboutirait à un clivage presque permanent entre ce qui relève du littéraire et qui serait arabisé et ce qui relève des disciplines scientifiques et qui demeurerait enseigné en langue étrangère. Cette méthode est également à rejeter. (IBIDEM).

C) La progression ponctuelle (ou par bonds successifs).

Elle se fixe l'objectif de réaliser l'arabisation intégrale, mais à l'échelle réduite d'un cycle complet d'enseignement puis à procéder par extension progressive d'un établissement à un autre et d'une région à l'autre jusqu'à l'arabisation entière de l'enseignement. Par conséquent, le secteur de l'éducation nationale fonctionnerait entièrement en arabe, avec un effectif réduit au départ qui augmenterait au fur et à mesure des possibilités.

Il y aurait ainsi quelques écoles normales spécialisées dans la formation d'instituteurs arabisants. Le ministre ajoute que cette méthode permet de prévoir et de former les enseignants nécessaires à la réalisation rationnelle de l'arabisation. Cette méthode ponctuelle demeure l'objectif fondamental du ministère de l'éducation nationale mais ne pourra être applicable que si l'arabisation est assumée par les rouages de l'Etat (Ibidem).

La méthode ponctuelle sera adoptée à l'unanimité par le ministère de l'éducation nationale et sera par suite appliquée à tous les paliers éducatifs. Le rapport avance entre autres, le nombre de 13 000 dont 9500 Algériens et 3500 non Algériens. Il avance que l'Algérie devrait mettre terme au recrutement de maîtres du moyen orient pour le primaire car on considère que la réussite de l'arabisation au primaire ne pourra réussir que si les algériens s'en chargent eux-mêmes.

Les enseignants arabisants dans le second degré sont au nombre de 812 dont près de 600 Algériens et 200 non Algériens. Après l'indépendance du pays, on comptait 5 lycées complètement arabisés où l'on trouvait un nombre très important d'anciens élèves des médersas de l'époque coloniale.

En continuité avec ce que nous venons d'avancer, une commission fut formée en 1969 et avait pour principale tâche la préparation d'un programme d'arabisation, d'en définir les grandes lignes. Elle présentera, l'année qui suit, son programme et formule des propositions palpables qui servent d'assises à la politique linguistique éducative algérienne. Les propositions s'entendent sur la définition du statut des différentes langues utilisées dans le système éducatif.

- la langue arabe est la seule langue d'enseignement dans tous les niveaux du système éducatif ;
- la langue française a le statut de première langue étrangère,
- encourager l'enseignement des autres langues étrangères,
- arabiser les écoles normales et les instituts de formation de formateurs pour les différentes disciplines tout en spécialisant certaines écoles normales pour la formation des enseignants de langues étrangères.
- Prévoir des cours de terminologie en arabe pour les filières de formation en langue française.

L'année 1971 sera l'année de l'arabisation. Eu égard de cette particularité, une série de textes seront promulgués étalant l'obligation de la connaissance de la langue arabe à tous les fonctionnaires ainsi que l'élargissement de l'arabisation à tous les autres secteurs d'activités. Cette année est aussi l'année où l'enseignement connaîtra une réforme traduite par une intensification de l'enseignement en langue arabe. Le 1^{er} janvier, une circulaire rappelle que pour obtenir de l'avancement, les fonctionnaires doivent avoir atteint un certain niveau d'arabe (G.GRANGUILLAUME, 1983). Le 20 janvier de la même année apparaît l'ordonnance portant extension de l'ordonnance n 68-92 du 26 Avril 1968 et rendant obligatoire pour les fonctionnaires la connaissance de la langue arabe'' (Ibid. :107).

Ordonnance du 20 Janvier 1971 portant extension de l'obligation pour les fonctionnaires de connaître la langue arabe.
Arrêté du mois d'Aout 1971 portant les mesures d'arabisation dans les établissements supérieurs.
Arrêté du 12 octobre 1971 portant création des commissions permanentes pour l'arabisation au sein des universités.

M.MEHRI qui était à la tête de la commission de réforme et placé à un poste de responsabilité au ministère va mettre en œuvre son projet de réforme et affirme une nouvelle étape de l'arabisation qui se résume dans les points qui suivent.

* Dans le primaire, arabiser dès la rentrée suivante la 3^{ème} et 4^{ème} année.

* dans l'enseignement moyen, arabiser 1/3 des premières années ; les sections scientifiques, les sections littéraires y étant progressivement arabisées en totalité. (G.GRANGUILLAUME, Ibid : 100).

Cette démarche d'arabisation du 1/3 est qualifiée de prudente et souple à la fois car elle craignait la provocation de réactions violentes : « *il s'agit là d'une tactique plus souple et plus habile. Elle comportait aussi des avantages sur le plan technique car elle permettait d'ajuster la politique d'arabisation aux disponibilités des enseignants, en manuel, et de tenir compte éventuellement des desideratas locaux..* »(ibidem).

L'année 1973 est porteuse de la création de la commission nationale de l'arabisation. La commission chapotée par Abdelkader HADJAR sera opérationnelle en 1974 et aura en charge les tâches suivantes:

- 1/recherches et études,
- 2/programmation et planification,
- 3/rédaction des textes et élaboration pédagogique,
- 4/traduction et terminologie,
- 5/contrôle et évaluation,
- 6/mobilisation, volontariat, etc.

Le tableau qui suit dresse la situation de l'enseignement de la langue arabe et les avancées de l'arabisation pour l'année scolaire 1973-1974 et établit l'état de la situation créée en 1971.

Pour l'école primaire :

Année scolaire	Etat de l'arabisation
Première année	totalelement arabisée
Deuxième année	totalelement arabisée
Troisième année	totalelement arabisée avec un enseignement du français/ langue étrangère
Quatrième année arabisées/enseignement	1/3des classes du français langue étrangère. 2/3des classes sont bilingues.
Cinquième année arabisées/enseignement	1/3des classes du français langue étrangère. 2/3des classes sont bilingues.
Sixième année arabisées/enseignement	1/3des classes du français langue étrangère. 2/3des classes sont bilingues

Tableau N2: Etat de l'arabisation dans le cycle primaire pour l'année 1973-1974.

Pour le moyen, l'arabisation a touché un quart des classes où le français y est enseigné en tant que langue étrangère. Toutefois les classes bilingues continuent à fonctionner, ce qui explicite une arabisation non achevée du palier.

Année scolaire	État de l'arabisation
1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème}	1/3 des classes complètement arabisées. Avec enseignement du français/langue Etrangère. 2/3 de classes bilingues. Toutes les matières littéraires sont enseignées En arabe sauf les mathématiques et les sciences naturelles.
Quatrième année	toutes les classes sont bilingues (statut provisoire) Avant l'arrivée des classes arabisées.

Tableau N3 : Etat de l'arabisation dans le cycle moyen pour l'année 1973-1974

Dans le tableau ci-dessous nous reprenons l'état de l'arabisation dans le palier secondaire.

Année scolaire	Filière lettres	Etat de l'arabisation
1 ^{ère} A.S		classes totalement arabisée.
2 ^{ème} A.S		classes totalement arabisées.
3 ^{ème} A.S		classes totalement arabisées.
Enseignement des maths se fait en Français)		
2) Année scolaire	filière mathématiques et scientifiques	Etat de l'arabisation
1 ^{ère} A.S		1/3 des classes sont totalement arabisées. 2/3 sont bilingues (où seules les matières scientifiques sont enseignées en français)

Tableau N4:Etat de l'arabisation dans le cycle secondaire : filière lettres et mathématiques.

De même, des commissions techniques et des sous commissions régionales ont été prévues. Elles devront remettre régulièrement à la commission nationale de l'arabisation des rapports périodiques de leurs activités et auront le droit d'organiser des rencontres régionales de l'arabisation.

III.1.1.2. Première conférence sur l'arabisation « 1975 ».

La conférence d'ouverture du défunt Houari BOUMEDIENE annonce les principes directeurs de la politique algérienne de l'arabisation. Lesquels principes reposent sur la récupération de la composante de l'identité nationale et de l'instrument de sa souveraineté tout en proclamant les menaces que constitue le français pour la stabilité de la nation.

Alors que dans les premières années de l'indépendance, le français constituait un problème d'ordre administratif imposé par les circonstances, il est devenu avec le temps un problème social qui élargit le fossé entre les responsables. Le français a permis aussi à ces derniers de s'en distinguer par leur niveau de vie sur le plan culturel et social. Conscient du danger que représente le français pour la nation, le Front de libération nationale déclare : *« Nous craignons, si une telle situation persiste, que ce fossé s'élargisse davantage, au point qu'il aboutisse, non seulement à une différence de langue et de civilisation, mais encore à une*

différence de classe sociale. Dans ce cas, le fossé constituerait un danger pour le développement lui-même » (FLN, 1975 : PP 14-15).

Cette année considérée comme année ‘‘Phare’’ par les différentes résolutions qui sont venues renforcer les moyens politiques et administratifs de l’arabisation. C’est à partir des recommandations faites dans la conférence tenue que la CNA reprend ses travaux et se répartit en sept commissions chargées :

- 1-d’étudier le projet d’académie, l’enseignement aux adultes, les moyens audio-visuels
- 2-de programmer en appliquant le calendrier établi, de planifier et contrôler en contact permanent avec tous les organismes.
- 3- de s’occuper de la terminologie et des traductions, de diffuser dans tous les organismes nationaux des documents arabisés.
- 4-d’évaluer et contrôler l’arabisation dans la fonction publique, à l’aide de fiches uniformisées et de questionnaires auxquels les responsables seront obligés de répondre.
- 5-de sensibiliser la population et de mobiliser un volontariat d’étudiants, pour venir en aide aux fonctionnaires, commerçants, fellahs.
- 6-de rédiger des manuels scolaires ou de fonction pour les cadres de l’Etat,
- 7-d’arabiser l’Etat civil et l’environnement pour le 1^{er} novembre 1976 ou au plus tard le 1^{er} janvier 1977.

Suite aux conférences, un rapport est établi pour dresser un bilan de l’arabisation des fonctionnaires. Le rapport certifie que les résultats sont minces et ce pour des raisons dont les principales sont :

- *Le manque d’empressement des fonctionnaires surtout les cadres supérieurs.
- *Confusion entre arabisation et alphabétisation,
- *L’absence de ligne pédagogique concernant les moyens, les méthodes, le contenu,
- *la rupture entre ces cours (d’arabe pour fonctionnaires) et une stratégie de la formation générale,
- *l’inefficacité des enseignants chargés de dispenser ces cours.

L’année 1976 a vu la promulgation de la constitution de la République Algérienne Démocratique et Populaire par laquelle la langue arabe est proclamée langue nationale et officielle du pays et qui définit la tâche de l’Etat dans ce domaine puisqu’il doit œuvrer à généraliser l’utilisation de la langue nationale au plan officiel.

Par l’ordonnance du 16 avril 1976, a été édifié en Algérie un enseignement fondamental, arabisé et polytechnique. Ce projet a été expérimenté dans 1000 écoles. L’accès de M. Mostefa LACHERAF au Ministère de l’Education Nationale marquera une pause dans ce projet. Cependant, le 4ème congrès du FLN (1980) décidera la généralisation de l’Ecole Fondamentale Polytechnique sans tenir compte des résultats de l’expérimentation et sans stratégie pédagogique clairement définie.

L’année fut de la sorte celle de la création et la mise en place de l’école Fondamentale de 09(neuf) ans qui marque la rupture totale avec le système éducatif hérité de la période coloniale. L’ordonnance, qui portant organisation du système définit un certain nombre de principes devant régir le système éducatif du pays. Ces principes sont les suivants :

- L’arabisation,
- L’enseignement est assuré à tous les niveaux de formation et dans toutes les disciplines en langue nationale,
- La démocratisation,
- Droit à l’enseignement pour tous et garantie d’accès à l’enseignement post- fondamental.

-L'algérianisation où il s'agit de former des cadres algériens pour prendre en charge les activités de formation et l'éducation.

Par ailleurs, les langues étrangères sont décrétées langues d'ouverture sur la civilisation universelle et sur l'univers scientifique.

III.1.1.3. La période Mustapha Lacheraf et Rahal (1977-1978) : Une pause dans l'arabisation.

Avec l'arrivée de M.LACHERAF au ministère, H.BOUMEDIENE voulait marquer une pause dans le projet afin d'asseoir certaines réflexions et évaluations de l'arabisation. La nomination de M. LACHERAF, nouveau ministre de l'éducation nationale et de RAHAL à la tête du ministère de l'enseignement supérieur menait le projet vers sa modification et laissait apparaître des réflexes qui rétorquent les décisions antérieures. En effet, dès son arrivée, M. Lacheraf a commencé par freiner l'arabisation totale. Ceci se confirme par les différentes décisions qu'il entreprend :

- *Tous les hauts fonctionnaires sont mis en congé avec solde notamment M.Mehri nommé antérieurement.

- *suppression de l'école normale supérieure de Bouzaréah : la situation entraîne des agitations vu que beaucoup d'enseignants se retrouvent sans emploi.

- *le recrutement des coopérants fut repris.

- *Création d'une section'' lettres bilingues '' : le tableau qui résumait l'état de l'arabisation (cf. supra) montrait que toutes les classes littéraires étaient complètement arabisées. L'arrivée de LACHERAF va marquer la création d'une section bilingue pour les séries littéraires.

Cette période connut des perturbations, compte tenu du départ de tous les responsables prenant avec eux les dossiers et laissant derrière eux des bureaux vides. La maladie de Boumediene et son décès mirent un terme aux actions du ministre.

III.1.1.4.Période Chadli BENDJEDID : relance de l'arabisation.

La mort de H.Boumediene et l'ascension de Chadli BENDJEDID au pouvoir, a connu la responsabilité de KHARROUBI dans le ministère de l'éducation nationale. Cette période va relancer le projet de l'arabisation.

En 1979, l'école fondamentale est appliquée et le processus d'arabisation totale déjà entamé sera achevé en 1989. L'année 1979 connaît la tenue du congrès du FLN où l'on réapprouve les orientations générales de la politique linguistique et culturelle de l'Algérie indépendante. Le congrès réaffirme les orientations générales de la politique linguistique par deux résolutions, résolution sur l'éducation et la formation et résolution culturelle qui atteste le fondement de l'arabisation et définit ses grandes lignes.

En d'autres termes, il est question d'affirmer l'identité nationale par la réhabilitation de la langue nationale tout en faisant d'elle l'instrument principal de l'éducation et de la formation. Il faut encore généraliser son utilisation dans toutes les institutions administratives et économiques, notamment celles qui entretiennent des relations directes avec le public, accélérer en même temps l'arabisation de l'état civil.

Pour ce qui est des langues étrangères, l'Etat se préoccupe de leur place dans la société en affirmant que la politique linguistique en faveur de la langue arabe n'inscrit pas sa

volonté d'exclure et de fermer les portes aux langues étrangères. Il insiste sur la nécessité de la diversité linguistique comme seul moyen de rester ouvert sur le monde.

Cette année est marquée par de très amples agitations chez les étudiants qui trouvent que le projet favorise l'inégalité des chances dans le recrutement dans un domaine encore dominé par la langue française. La situation ne va pas plaire aux arabisants et les pousse sur la voie des revendications en annonçant une longue grève. Cette situation contraint les responsables à accélérer l'opération de l'arabisation.

Ne manquons pas de signaler que l'année 1979 a été marquée par des agitations d'étudiants se considérant comme victimes du pouvoir⁶³. Ce dernier ayant opté pour l'arabisation entraîne ses jeunes à une situation de chômage où les étudiants arabisés trouvent des difficultés de recrutement et souvent contraint à une francisation à rebours.

L'année 1980 apporte un nombre de stratégies concernant l'arabisation de l'enseignement. Elle trace des objectifs dont les plus saillants sont ceux qui avaient pour objectif:

- *d'unifier la langue de formation dans le système éducatif,
- *appliquer et réaliser le programme de l'arabisation des enseignants francophones.
- *développer et promouvoir la politique nationale du livre universitaire en langue arabe.
- *promouvoir et encourager les études pos-graduées,
- *améliorer le contenu des modules de langue arabe dans les filières scientifiques et techniques.

Le 4^{ème} congrès du FLN a animé chez les berbères la revendication de la langue et culture berbère comme éléments constitutifs de l'identité algérienne. En 1980-1981, une conférence de Mouloud MAMMERI sur la poésie kabyle a été interdite, ce qui va annoncer le début des agitations en Kabylie et à Alger. C'est le début des revendications culturelles et linguistiques en Algérie qui se donnent pour mission la reconnaissance de la diversité culturelle et linguistique du pays.

Ainsi, la représentation du mouvement oblige le président Chadli BENDJEDID à reconnaître l'existence d'un patrimoine culturel populaire qui est un acquis de tout le peuple algérien. Parallèlement, la politique d'arabisation connaît une intensification qui se traduit sur le terrain par la création d'un haut conseil de la langue nationale sous l'autorité du FLN où l'arabisation totale des filières des sciences sociales dans toutes les structures de l'enseignement supérieur fut lancée.

En 1986, la nouvelle charte nationale rappelle que la langue arabe est un élément essentiel de l'identité culturelle de l'Algérie et sa généralisation, sa maîtrise, sont une constante dans l'édification du pays et de l'unité du peuple.

Entre 1988-1989, un nouveau gouvernement est formé. Les nouveaux titulaires des postes de l'éducation et de l'enseignement supérieurs sont des universitaires. Il s'agit d'un défi à relever, ces hommes de terrain vont ils pouvoir mener une véritable politique de réforme et de réhabilitation du système éducatif ?

⁶³Certains observateurs approuvent chez les jeunes de milieux modestes une perte d'espoir et un net sentiment d'être « étrangers » dans leur propre pays (GRANGUILLAUME, 1995). Le hiatus entre une langue de scolarisation et celle de l'université (français) crée souvent de la frustration.

Sur le terrain, dès la rentrée scolaire, une série de mesures inconfortables surviennent d'où la suppression de certaines formations de post-graduation toutes en arabe (lettres arabes, droit, sciences islamiques) et le rétablissement de certaines d'entre elles après l'action des enseignants et des étudiants (lettres et droit).

Le douloureux problème de la section arabisée de géographie à l'Université H. BOUMEDIENE d'Alger va faire mobiliser les arabisants dans un mouvement de colère et de frustration. Ces bacheliers arabisés vont s'organiser en comité de suivi de l'arabisation et se réunissent plusieurs fois en assemblées générales pour enfin créer une association pour la promotion de la langue arabe.

III.1.1.5. Généralisation de l'arabisation : période des amendes.

En 1991 fut promulguée la loi 91-05 du 16.1.91 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe. Cette loi a comme visée primordiale l'exclusion de l'usage et la pratique de la langue française dans l'administration publique, le monde de l'éducation (incluant les universités), les hôpitaux, les secteurs socio-économiques.

Cette loi impose l'usage unique de la langue arabe, interdit toute langue étrangère et prévoit de fortes amendes pour les contrevenants. Les amazighes vont tout de suite déclarer leur rejet.

Il s'agit pour eux non seulement d'une volonté de promouvoir, accélérer et intensifier le processus de l'arabisation mais surtout une intention de suppression définitive de l'amazighe. Les manifestations de revendication ont amené le président M. BOUDIAF à geler cette loi dès le 05 juillet, date initialement prévue pour sa mise en œuvre.

Nous présentons quelques articles⁶⁴ qui reprennent en partie ce que nous venons d'avancer et permettent de concrétiser l'idéologie linguistique sous-jacente à la constitution algérienne.

Article 1 : « La présente loi a pour objet de fixer les règles générales de l'utilisation, de la promotion et la protection de la langue arabe dans les différents domaines de la vie nationale ».

Article 2 : « La langue arabe est une composante de la personnalité nationale authentique et une constante de la nation ».

Article 3 : « Toutes les institutions doivent œuvrer à la promotion et à la protection de la langue arabe et veiller à sa pureté et à sa bonne utilisation. Il est interdit de transcrire la langue arabe en caractères autres que les caractères arabes ».

Article 4 : « Les administrations publiques, les institutions, les entreprises et les associations, quelle que soit leur nature, sont tenues d'utiliser la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités telles que la communication, la gestion administrative, financière, technique et artistique. » (Loi 91.05. du 16 Janvier 1991).

64. Voir le site sur l'arabisation : www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/algerie-politique_ling.htm

Article 5 :

- 1-Tous les documents officiels, les rapports, les procès verbaux des administrations publiques, des institutions, des entreprises et des associations sont rédigés en langue arabe.
- 2- L'utilisation de toute langue étrangère dans les délibérations et débats des réunions officielles est interdite.

Article 6 :

- 1-Les actes sont exclusivement en langue arabe.
- 2-L'enregistrement et la publicité d'un acte sont interdits si cet acte est rédigé dans une langue autre que la langue arabe.

Article 7 :

- 1-Les requêtes, les consultations et les plaidoiries au sein des juridictions sont en langue arabe.
- 2- Les décisions de justice et les jugements, les avis et les décisions du conseil constitutionnel et de la cour des comptes, sont rendus ou établis dans la seule langue arabe. Nous remarquons que ces lois n'ont pas fait allusion à la langue française ou berbère. Ce qui explique que leur usage n'est plus toléré. De même, les concours professionnels et les examens de recrutement pour l'accès à l'emploi doivent se dérouler exclusivement en arabe.

Article 15 :

L'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les cycles et dans toutes les spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d'enseignement des langues étrangères

En 1992, dès son ascension au pouvoir, M. BOUDIAF estime que les conditions de généralisation de l'utilisation de la langue arabe conformément à l'esprit de ce texte n'étaient pas encore réunies.

Or, l'ordonnance N96-30 du 21 décembre 1996 porte sur l'obligation de l'utilisation de la langue arabe et fixe le 5.7.97 comme date limite d'application. Seuls les documents en arabe sont reconnus. La loi va jusqu'à vouloir interdire l'importation de machines, d'ordinateurs, et de tout appareil non muni de lettres arabes. Ajoutez à cela, toutes les relations et correspondances administratives, les déclarations, séminaires, etc. devront être faites en langue arabe.

Nous pouvons dire que cette loi a pour simple visée le raffermissement de l'arabisation. Il convient de rappeler ici que cette loi est intervenue dans des moments de crise et de dégradation politique. C'est pourquoi le pouvoir tend à calmer les esprits en approuvant cette loi de l'arabisation complète et donc totale.

Dans son article portant sur l'arabisation, G. GRANGUILLAUME précise que:

« L'Algérie de 1962 était totalement francisée. Celle de 1996 est largement arabisée. La loi récente la veut 'totalement' arabisée. Par cette mesure démagogique, le pouvoir tente de rallier à la fois les anciens du front de libération nationale (F.L.N) et les islamistes » (Monde diplomatique, février 1997).

Cette chronologie qui ne distingue que les moments forts d'un discours sur la politique de l'arabisation, traduit généralement une volonté unilatérale sans prendre en considération ni l'opinion publique ni les composantes linguistiques du pays. Faute d'exclusion et de rejet, elle

est qualifiée de scélérate, violente puisqu'elle s'impose par répression. On irait même à qualifier cette période de la sclérose comme celle des amendes !.

III.1.1.6. La présidence d'Abdelaziz Bouteflika.

Le fait nouveau chez ce président, c'est qu'il s'exprime en langue française. Dans certaines de ses déclarations en Algérie comme à l'étranger, il va plus loin en affirmant : « *Il n'y a jamais eu de problème linguistique en Algérie, juste une rivalité et des luttes pour prendre la place des cadres formés en français* ». Ces propos enthousiastes provoquent des réticences et des oppositions du côté des arabophones et des islamistes. De plus, l'attitude du président face à l'amazighe limite ses chances puisqu'il propose sa reconnaissance par le biais d'un référendum national.

Le projet marquant du président est de réformer l'enseignement, du primaire au supérieur. Tache attribuée à la commission nationale de réforme du système éducatif (CNRSE). Cette commission sort en 2001 et recommande l'enseignement des sciences en français ainsi que l'intégration de cette langue dès la deuxième année primaire. A ce sujet, A.BOUTEFLIKA déclare à Blida qu'il faut « *casser les tabous* » et « *Assurer une plus grande ouverture aux langues étrangères* »

Le 15 mars 2001, le rapport préconisant l'enseignement en français des mathématiques et des sciences dans le secondaire est remis officiellement au président. En février 2002, des mesures concrètes expriment une réorientation et marquent la réintroduction du français dans certains départements universitaires arabisés. Cette période marque d'emblée une tolérance pour des écoles privées plurilingues. Cette année annoncera encore la reconnaissance de l'amazighe comme langue nationale.

III.1.1.7. Politique de dénomination en Algérie.

La nomination des lieux s'inscrit elle aussi dans une tentative d'homogénéisation en vue d'effacer tout ce qui peut porter préjudice à l'unité nationale. La politique coloniale avait pour but de maximiser le contrôle sur la tribu en effaçant tout ce qui a trait à l'identité et ainsi, morceler toute référence à un passé commun. En effet, O.YERMECHE(2005) rappelle que sur les 4229 fractions de tribus avant la colonisation et en autant de noms, il n'en restait que 1448 avec l'application des lois coloniales. Il en va de même pour les patronymes qui ont à leur tour connu une déstructuration causée par la transcription française.

L'Algérie ne s'éloigne pas de cette optique et tente elle aussi de maximiser l'unité nationale en éliminant toute référence à des noms de groupes ou de tribus qui pourraient être utilisés comme prétexte de division de l'unité nationale(B.ATOUI, 2005 : 36).

Si la politique de dénomination coloniale ciblait la maximisation du contrôle sur la tribu en allant jusqu'à effacer son nom. La politique maghrébine allait dans la même perspective mais cette fois ci en coupant avec les noms qui peuvent présenter une atteinte à l'unité nationale « *L'Algérie est Algérienne de par son passé, son histoire et sa langue qui est la langue arabe.Nous voulons être des Algériens ni plus ni moins avec notre passé et notre présent, avec notre culture et notre civilisation* »disait H.BOUMEDIENE en 1971.

C'est pourquoi, une opération de débaptisation (B.ATOUI, ibid.) de tous les noms de lieux coloniaux fut entreprise pour permettre à l'Algérie de prendre possession de l'espace et de concrétiser son autonomie. « Nommer l'espace conditionne notre souveraineté, notre culture, notre mémoire, notre histoire. »(B.ATOUI, ibid.).

La politique linguistique de l'environnement était faite elle aussi de rejet de la diversité et était en adéquation avec la politique qui voulait renforcer la cohésion et l'unité nationale en évitant de valoriser la diversité culturelle. (B.ATOUI, Ibid : 41).

La politique algérienne de l'environnement vise l'homogénéisation des espaces étant donné que l'Etat-Nation est la réalité spatiale première. Ce qui implique l'Etat dans toute politique de dénomination. C'est ce que nous pouvons concrètement remarquer dans les articles 6 et 7 de la loi du 02 Juin relative à la commune.

Art. 6. — La commune a un nom, un territoire et un chef-lieu.

Art. 7. — Le changement de nom d'une commune et/ou la désignation ou le transfert de son chef-lieu sont fixés par décret présidentiel, pris sur rapport du ministre chargé de l'intérieur, après avis du wali, et délibération de l'assemblée populaire communale concernée.

En Algérie, les premières lois relatives à la réorganisation du territoire apparurent en 1963 mais le changement de noms de 114 communes sur 676 ne s'effectue que dans le décret de N 65 246 du 30/09/1965.

Cette année était majoritairement celle de l'arabisation de l'environnement. A partir du 1^{er} Mars, une opération est lancée, c'est celle de l'arabisation des plaques minéralogiques. L'opération qui devait prendre fin le 28 février 1978 avait pour mission l'apposition de nouvelles plaques complètement en arabe. La même opération touchera les inscriptions publiques. Ceci concerne les noms de villes, de villages, de rues, les enseignes des commerces, etc.

L'opération assistée par les Walis consistait à affirmer l'attachement à l'identité et contourner les habitudes nominatives françaises fondées sur une dépossession de l'entité identitaire algérienne. « *De ce fait, pour contourner cette politique de fait accompli, certains algériens se sont attribués des patronymes à base toponymique qui symbolisent ainsi leur attachement à leur identité et marquent leur opposition à un système imposé* » (O.YERMECHE, ibid:168).

En Octobre 1976, dans les rues d'Alger, toutes les inscriptions en caractères latins qui s'étaient sur les murs de la ville furent effacées. Un désordre s'installe puisque ces inscriptions n'ont pas été remplacées par d'autres en caractères arabes. Les plaques minéralogiques des voitures avaient été arabisées en février 1976, puis la toponymie (noms des localités, des rues) et les enseignes commerciales, etc.

En 1981 apparaît un texte où on établit un lexique national des noms de villes, villages et autres lieux. Il se donne pour objectif:

-D'étudier et d'arrêter la dénomination de tous les lieux ayant déjà un nom.

-De revoir certaines dénominations qui ne sont pas conformes aux traditions algériennes et de prévoir de nouvelles dénominations conformes aux particularités locales.

Un autre décret précise les procédures à suivre dans la dénomination spatiale et le fonctionnement des commissions qui ont à leur charge l'examen des propositions de dénomination et de débaptisation. Ce texte soumet les dénominations au Wali et non plus au ministère de l'intérieur. Le texte donne la priorité aux symboles et aux événements de la libération nationale.

La campagne d'arabisation de l'environnement revêt une violence symbolique (P.BOURDIEU, 2001). Dans le but d'instaurer une nouvelle forme identitaire, les responsables ont mis en place une arabisation anarchique de l'environnement (G.GRANGUILLAUME). Toute inscription rédigée en français est barbouillée de goudron et doit disparaître. Nous illustrons nos propos par cet exemple de noms de lieux que les Algérois découvrent après une nuit de travail des agents de la Mairie.

Nouveaux noms de lieux	Anciens noms de lieux
Didouche Mourad	Michelet ²
Boulevard Mohammed V	Camille saint Saens
Larbi ben Mhidi	Rue d'Isly
Colonel Amirouche	Bd Verlaquet
Bachir Mentouri	Pichon
Hassiba Ben Bouali	Sadi Carnot
Zirout Youcef	BD Carnot
Asselah Hocine	Alfred Lelluche
Khmissti Mohammed	Bd Lafèrière
Boukhelfa Khelifa	Denfer Roch
Hamani Arezki	Charres
Abbane ramdane	Colonel Ornano
Oustani Belaid	Joseph Picard

Arabisation des noms de lieux dans la ville d'Alger.

III.1.2.Le Maroc, exemple d'une politique linguistique ambivalente

Dès son indépendance, le Maroc a également opté pour une politique linguistique qui a conduit à une arabisation de l'enseignement fondamental et secondaire.

La politique linguistique marocaine est le résultat du compromis entre les séquelles de l'ère coloniale et les poncifs de l'idéologie nationaliste. Elle est ainsi marquée par les ambivalences et les incohérences d'une période dominée par le conflit entre le discours idéologique des élites arabistes en faveur de l'arabe standard, le discours en faveur du berbère et le discours qui conforte le maintien du français.

Depuis la première constitution en 1962, l'Etat marocain a opté pour l'arabe en tant que langue officielle du pays. Conformément à cette promulgation, la langue arabe acquiert un statut de jure et a d'emblée la vertu de s'imposer d'emblée dans les institutions comme l'unique langue légitime par le moyen des appareils idéologiques d'Etat.

L'idéologie linguistique est essentiellement une idéologie de la légitimation, du style défense et illustration ; l'objectif du discours de l'arabisation est en effet la légitimation de la langue arabe en tant que langue non seulement du patrimoine arabo-musulman mais aussi, au moins potentiellement, celle de la modernité. Cet effort de légitimation repose sur des arguments⁶⁵ divers dont les principaux sont:

-Un argument d'ordre religieux : l'arabe est la langue du Coran, il est de ce fait sacré. A ce propos, le roi Hassan dans un de ces discours souligne « *que le peuple marocain est un peuple Musulman et Arabe. Ce peuple a joué, à travers l'Histoire un grand rôle dans la diffusion de la culture arabe et la civilisation islamique au Maghreb et surtout en Afrique.* » (Discours du roi Hassan II à l'occasion de la réunion du 18 octobre 1962, du conseil supérieur de l'éducation nationale).

Le roi HASSAN II avance également : « *dans notre choix, nous nous sommes fondés sur deux facteurs : la religion du Maroc qui est l'Islam et sa langue qui est l'arabe, comme il est indiqué dans les textes constitutionnels. Ainsi, nous devons tenir compte de ces deux impératifs pour sauvegarder notre authenticité et pour demeurer fidèlement attaché à notre religion et à la pratique de la « Souna » et de « la Jamâa » Comme il faut maintenir avec vigueur et détermination l'unité de notre doctrine religieuse''Al Madhab Al Maliki''. Nous devons éduquer nos enfants, conformément aux préceptes du livre sacré et de la ''souna'' du prophète''. (...).* (Extrait du discours du roi HASSAN II prononcé lors de l'ouverture de la 1^{ère} session de la 3^{ème} année législative, le vendredi 10 octobre 1986).

-Un argument d'ordre historique : L'arabe est la langue de l'Etat marocain depuis la pénétration de l'Islam au Maroc. C'est une langue qui a un grand passé et une grande Histoire.

Lorsque nous parlons d'arabisation, nous n'entendons pas cette acception du terme qui vient de prime abord à l'esprit. Nous pensons à ce qui est plus noble et plus général. Par l'arabisation, nous visons-tout en accordant la priorité à notre langue arabe-à redonner un souffle nouveau à notre culture, à revivifier les prestiges passé et à permettre au Maroc de continuer ce rôle qu'il avait joué à travers l'histoire, celui d'un havre de paix où se rencontrent les différents courants de culture et de civilisation''(extrait du discours du roi HASSAN II prononcé lors de la clôture de la semaine d'arabisation à la faculté des lettres de Rabat-le 09 janvier 1963).

« Lors de leur séjour sur la lune, les cosmonautes qui nous ont récemment rendu visite, ont utilisé pour communiquer avec le monde des chiffres arabes. L'algèbre arabe, des logarithmes arabes. C'est là un hommage rendu au génie arabe en général » (Extrait du discours du roi HASSAN II prononcé lors de la clôture du colloque d'Ifrane, le 16 Mars 1970).

⁶⁵ Les arguments avancés par le gouvernement marocain rejoignent ceux approuvés en Algérie, ce qui confirme leurs convergences.

-Un argument d'ordre culturel : l'arabe a une fonction de creuset linguistique et culturel. Il est le véhicule du patrimoine culturel arabo musulman.

-Un argument d'ordre idéologique : l'arabe est le ciment qui greffe les liens entre les différentes régions de la Nation arabe. A cet effet, le roi Hassan II déclare :''

Mohammed EL FASSI fut le premier ministre du Maroc indépendant. Son occupation du poste de ministre fut marquée par l'arabisation du cours préparatoire dès la rentrée 1957. En 1958, une commission royale de la réforme de l'enseignement vit le jour. Elle publia un rapport sur les problèmes de l'enseignement primaire musulman. En Juin 1958, la première réunion du conseil Supérieur de l'éducation nationale traitait la question du plan Quinquennal.

En 1959, les principes fondamentaux de la politique éducative étaient formulés dans la doctrine de l'éducation nationale d'Ahmed BENJELLOUN à savoir, l'unification, l'arabisation, généralisation et marocanisation de l'enseignement.

1-Unification de l'enseignement,

2-Arabisation de l'enseignement par la restauration de la langue arabe, langue de l'enseignement,

3- Généralisation de l'enseignement pour que l'enseignement touche les parties rurales jusqu'alors marginalisées,

4-La marocanisation de l'enseignement. Elle concerne la formation de cadres marocains dans le but de remplacer les orientaux et autres enseignants étrangers.

A cet égard, il semblerait que le Maroc fut confronté aux mêmes problèmes d'encadrement connus en Algérie, ce qui le contraignait à faire appel à des enseignants orientaux, représentés principalement par les Egyptiens, Syriens, Irakiens, etc. *« Il nous faut, en vérité, suivre le processus suivant : opérer la marocanisation d'abord, l'arabisation ensuite et terminer par la généralisation. C'est au terme de ce parcours que l'unification prendra tout son sens et nous permettra d'intégrer complètement notre civilisation dans le progrès du XXème siècle ».*(Extrait du discours du roi HASSAN II prononcé lors de la clôture du colloque d'Ifrane, le 16 Mars 1970).

Or, l'indépendance des deux pays révèle une nette volonté de formations de cadres algériens et marocains comme seule solution aux problèmes éducatifs que connaissaient les deux pays. Ce sont donc des objectifs communs qui ont servi de bases aux fondements éducatifs à tout le Maghreb : unification de tous les systèmes éducatifs, nationalisation de tous les cadres enseignants, généralisation de l'enseignement et son arabisation.

En 1960, une classe complètement arabisée est ouverte à Rabat suivie d'une autre classe à Casablanca ouverte en 1961. Au cours de la même année, on assistait à la tenue du premier congrès de l'arabisation.

III.1.2.1. Arabisation horizontale.

Il y a lieu de signaler que le ministère a hésité entre deux stratégies : arabiser année par année ou matière par matière, selon ce que lui suggérait Lakhdar Ghazal. C'est la première solution qui sera retenue et lancée, ce qui suppose une arabisation progressive : en 1967, tout le cycle primaire aura ainsi été, année par année, arabisé.

Niveau scolaire	Etat de l'arabisation
1 ^{ère} année cours élémentaire	complètement arabisé(1963)
2 ^{ème} année cours élémentaire	complètement arabisé(1964)

Tableau N5 : État de l'arabisation dans le cycle élémentaire au Maroc

Niveau scolaire	Etat de l'arabisation
1 ^{ère} année cours moyen	complètement arabisé(1965)
2 ^{ème} année cours moyen	complètement arabisé(1966)

Tableau N 6 : État de l'arabisation dans le cycle moyen au Maroc.

III.1.2.2. Période BENHIMA et la nécessité du bilinguisme.

La période BENHIMA a annoncé l'arabisation du cours moyen en 1965. Or, ayant constaté l'afflux des élèves et la baisse du niveau de l'enseignement le ministre décide de réglementer en 1965 l'accès des élèves dans le secondaire. Malgré les violentes réactions suscitées par cette décision, le ministre la maintiendra en Avril 1966 et annoncera en même temps son intention de revenir à l'enseignement des matières scientifiques en français. C'est ainsi qu'il rédige une circulaire qui réglemente l'accès des élèves dans le secondaire. Par ailleurs, dans une conférence de presse tenue le 06 avril 1966, le docteur BENHIMA affirme :

Il sera impossible pendant de longues années encore de trouver les cadres nationaux nécessaires pour enseigner les disciplines scientifiques en arabe, surtout dans l'enseignement supérieur et l'enseignement du second degré...pour une période transitoire, l'utilisation d'une langue étrangère comme instrument de travail demeure inévitable dans les disciplines scientifiques(...) les besoins dans le second degré pour faire face à la scolarisation sont de l'ordre de 1.600 postes tenus par des étrangers. Or, l'école normale supérieure produit actuellement 400 professeurs par an. Non seulement, il est possible de pourvoir les postes nécessaires pour l'enseignement de langue arabe restent vacants. Il apparaît donc qu'une période transitoire, l'utilisation d'une langue étrangère comme instrument de travail demeure inévitable dans les disciplines scientifiques.

Le discours de BENHIMA remet en cause l'arabisation et atteste que la marocanisation⁶⁶ de l'enseignement, déjà approuvée par la doctrine de l'éducation nationale de 1957, est impossible. Ce qui légitime le retour vers l'enseignement scientifique en français, ce qui n'est aux yeux du ministre en contradiction avec la marocanisation des cadres comme il le déclare dans cet extrait de son discours :'' cette mesure n'est pas en contradiction avec la marocanisation des cadres nationaux. La reconversion de ces professeurs sera aisée lorsque

⁶⁶ Le défi de l'arabisation était de réaliser un enseignement avec des cadres nationaux, ce qui a mis les ministères des deux pays dans l'obligation de ne pas être exigeant dans leurs recrutements.

toutes les disciplines pourront être arabisées'' (conférence de presse tenue à Rabat, le mercredi 6 avril 1966 par le DR BENHIMA, Ministre de l'éducation nationale). Dans cette optique, le ministre de l'éducation nationale, Dr Azzeddine LARAKI écrivait

Le Maroc que le roi Hassan II a comparé à un arbre profondément enraciné dans l'Afrique, étendant ses branches vers l'Europe exige que ses jeunes et ses cadres s'accommodent les langues vivantes qui lui permettent de tisser avec l'Europe des relations scientifiques, commerciales et économiques. Ainsi comme une partie des marocains sollicitait que le bilinguisme continue, on constate à présent que chaque cadre marocain a appris deux langues étrangères au lycée, à coté de sa langue nationale, confirmant ainsi les propos de sa majesté qui a dit que « Nous devons apprendre à nos enfants deux ou trois langues parce que l'apprentissage d'une seule langue est insuffisant et que de nos jours l'analphabète est celui qui ne parle qu'une seule langue''(Hassan II, leader de la marche de l'éducation de l'enseignement, in Ar-rissala-At-Tarboua : revue pédagogique et culturelle du M.E.N en arabe. » Numéro spécial en 20-Mars 1986).

De même, pour poursuivre le renforcement de l'enseignement primaire, il est question d'établir une sélection à l'entrée dans le secondaire. Dans le même ordre d'idées, Mohammed EL FASSI, devenu président de l'A.U.P.E.L.F, trouve lui aussi que le Maroc a besoin d'une étape transitoire : *« en attendant que la langue arabe devienne une langue véhiculaire des sciences et des techniques, nous avons besoin d'une langue de grande diffusion. Pour nous, c'est le français ».*

Bien que le parti soit ferme sur la question de l'arabisation de l'enseignement dans tous les domaines, il ne rejette pas l'enseignement des langues étrangères dans les lycées et collèges, les instituts et les facultés, en tant que langue de civilisation, culture et moyens pour élargir les horizons des citoyens.

En octobre 1968, le Roi annonce une mesure un peu surprenante mais qui semble poser le problème de l'enseignement d'une façon nouvelle. Il s'agit d'ouvrir dans tous les pays une sorte de cycle préscolaire, des écoles coraniques « modernes » que les enfants fréquenteront de cinq à sept ans. Ainsi, nous pensons que le roi a réussi à trancher dans la question « Quel arabe enseigner ». En effet si les marocains commencent leur cycle scolaire par deux années d'école coranique, c'est bien évidemment l'Arabe du Coran qu'ils vont y étudier.

En 1969, la 3^{ème} conférence des ministres de l'éducation nationale des pays du Maghreb s'est tenue à Rabat et où les responsables ont soulevé le problème de la langue d'enseignement. En janvier 1970, la conférence de Marrakech vient encore une fois confirmer les préoccupations majeures des responsables de l'éducation.

En mars 1970, un colloque sur l'enseignement s'est tenu à Ifrane et avait comme ordre du jour, la réforme de l'enseignement et faire des propositions relatives à la marocanisation, l'arabisation et la généralisation de l'enseignement. Par contre, le système de sélection et la proscription massive des élèves perturbe le colloque qui sort seulement par des décisions telles, l'augmentation des bourses...et confirmation du bilinguisme. Deux mois après ce colloque, une pétition dénommée « Manifeste des Oulémas » est signée.

Le manifeste considère que la propagation du français altérerait les valeurs culturelles et spirituelles de la nation. De plus, la présence du français due à ‘‘une pression coloniale latente’’, œuvrait, avec la coalition locale, à donner à cette présence ‘‘un caractère de légitimité et de continuité’’.⁶⁷

Par ailleurs, l’effort de conception le plus cohérent réside dans ce que Lakhdar GHAZAL, en 1976, appelle l’arabisation de niveau. Une doctrine dont la stratégie est de faire de la langue arabe une langue de la science et de la technologie. Pour réaliser cet objectif, il a été élaboré une méthodologie à trois dimensions, une méthodologie scientifique ayant pour objet le développement de l’arabe standard, notamment sur le plan de la terminologie scientifique et technique, et de la réforme de la graphie, une méthodologie technologique appliquant la technologie informatique à la langue arabe et une méthodologie organisationnelle permettant de planifier et de coordonner l’arabisation de niveau à l’échelon local et arabe.

Il est à rappeler que le projet de l’arabisation dans le système éducatif qui se basait sur des objectifs fondamentaux : unification, nationalisation, généralisation, arabisation, est réalisée en grande partie pour chaque pays maghrébin. Or, l’arabisation des enseignements, quatrième principe de l’arabisation éducative au Maghreb est le problème le plus complexe à réaliser. L’arabisation horizontale, année par année, est totale à l’école primaire ou élémentaire, bien qu’elle demeure partielle dans certains établissements du secondaire et du supérieur où des matières scientifiques y sont toujours enseignées en français.

Par ailleurs, l’une des ambivalences de cette arabisation depuis ses débuts réside dans la notion même d’arabisation : s’agit-il d’arabiser les amazighes en éliminant leur langue ? ou d’arabiser sans couper avec le français ?

Force est de constater qu’il existe un parallélisme entre la question linguistique au Maroc et celle de l’Algérie. Certes l’amazighe n’a pas fait au Maroc l’objet d’un ostracisme militant, il n’en demeure pas moins que la politique linguistique de l’État marocain a exclu le berbère de tout le système socio-éducatif formel. Pour le français, la situation n’est pas la même, le problème du français en Algérie se pose avec beaucoup plus d’âpreté et la question n’échappe jamais aux polémiques violentes. Ce qui n’est pas le cas pour le Maroc, qui semble être plus ouvert quant à la question de la francophonie et des langues étrangères. Pour le cas algérien, nous approuvons que seul l’Histoire et les relations passées puissent expliquer toute réticence envers la question.

En effet, à la différence du Maroc, l’Algérie était plus exposée aux aléas de la dépersonnalisation. C’est ce qui explique son radicalisme pédagogique actuel et sa recherche intensive d’une identité culturelle sur la transmission de valeurs islamiques, spirituelles et psychologiques à travers l’arabisation (A.MOATASSIM, 1995).

D’un autre côté, dans le champ idéologique marocain, la stigmatisation du ‘berbérisme’ et de toute demande de reconnaissance de la réalité berbère n’a pas été moins virulente qu’en Algérie. La référence à la berbérité a toujours été perçue et condamnée comme tentative de division, comme atteinte à l’unité de la nation. Au Maroc, c’est le Roi en personne, et apparemment « à froid », qui a officiellement soulevé le couvercle dans son discours du 20 août 1994 dans lequel il prenait position en faveur de l’enseignement des dialectes berbères.

⁶⁷ Voir annexe.

Quoi qu'il en soit, le Maroc demeure le pays du Maghreb où le bilinguisme (Amazighe, arabe) est le plus répandu. La majorité de la population *imazighen* (berbère) est bilingue. Les gens qui parlent différents dialectes berbères (*tamazight*, *tachelhit*, *Tarifit*) apprennent l'arabe dialectal comme seconde langue.

Leur degré de compétence bilingue est déterminé principalement par les facteurs géographiques. Les amazighes qui maîtrisent l'arabe sont ceux qui habitent dans ou à proximité des villes. Mais, cette maîtrise décroît dès que l'on s'éloigne des concentrations urbaines vers les montagnes où le contact avec les arabophones est limité. Dans ces dernières régions, la langue *tamazight* continue d'être la langue de communication entre amazighes. L'arabe est simplement utilisé comme une langue liturgique.

Par le développement de la scolarisation formelle, l'État marocain a favorisé le recul du monolinguisme berbère. La compétence bilingue berbère/arabe s'accroît chez les plus jeunes ayant bénéficié d'une scolarité plus longue et elle est plus prononcée chez les hommes que chez les femmes. L'arabisation qui a été revendiquée par le Parti Nationaliste et non par le Palais avait pour objectif de mobiliser le peuple autour de la défense de la langue arabe et de l'islam.

Ainsi, les liens entre pouvoir politique et spirituel se sont maintenus et l'État marocain a développé l'usage de la langue arabe notamment dans l'enseignement et l'administration tout en maintenant l'emploi intensif du français dans certains secteurs. Toutefois, cette relative continuité en matière de politique linguistique est de plus en plus menacée par les changements socioculturels qu'a connus le Maroc ces dernières décennies. Les contestations sociales en 1981 à Casablanca ont marqué une rupture dans l'agencement traditionnel des pouvoirs.

Certains remarquent que la crise actuelle au Maroc est le résultat d'une politique qui n'a pas pris en considération le problème de l'éducation et de la culture. Le plurilinguisme est un vrai défi. Cinquante ans ont été passés à la recherche d'une *solution introuvable*. La responsabilité des intellectuels est à cet égard importante. Les intellectuels préfèrent s'approcher du pouvoir plutôt que du peuple. Ils n'osent pas directement s'adresser à lui.

Pour désamorcer ces tensions, le pouvoir a décidé de concéder quelques droits linguistiques à la « minorité » berbère. Reste à vérifier sur le terrain l'impact réel de cette ouverture.

Dans son système éducatif, le Maroc octroie une place à l'apprentissage rudimentaire du français. Au primaire, l'apprentissage de l'arabe littéraire se poursuit alors que l'élève commence à apprendre le français dès la troisième année de sa scolarisation. Par rapport aux autres langues étrangères, le gouvernement adopte une politique ouverte car le secteur de l'éducation a sans doute une importance particulière pour le développement économique et social du Maroc. Même dans l'enseignement universitaire, il manque des règlements juridiques par rapport à la question de la langue. En revanche, il existe des directives datant de 1978 et qui indiquent clairement l'existence d'une période transitoire : « *La langue d'enseignement est la langue arabe. Toutefois, à titre transitoire, l'enseignement sera organisé également en langue française. Quant aux disciplines de droit musulman [...], elles sont obligatoirement enseignées en langue arabe* » (Décret no 2-78-452 du 4 octobre 1978, Article 8).

En 1999, une charte nationale introduite des cours de traduction dans les deux dernières années du lycée à raison de deux heures hebdomadaires. Cette décision inscrit la volonté des institutions à remédier aux lacunes des élèves et est conçu pour les familiariser à une terminologie scientifique. Arrivés à l'université, les étudiants suivront un module « langue et communication » introduit dans les deux premières années du cycle universitaire.

L'élève marocain apprend tout au long de sons cursus scolaire les deux langues : l'arabe et le français. Or, pour ce qui est du volume horaire, il peut être schématisé comme suit :

Premier pallier du fondamental	Nombre d'heures
Première année	0heure
Deuxième année	0heure
Troisième année	8heures
Quatrième année	8heures
Cinquième année	8heures
Sixième année	8heures
Deuxième pallier du fondamental	Nombre d'heures par semaine
Première année	6 heures
Deuxième année	6 heures
Troisième année	6 heures

Tableau N 7. Volume horaire dans les deux cycles du fondamental au Maroc.

L'arabe est donc enseigné en raison de 11 heures par semaine pour les deux premières années du premier cycle, puis de 6heures pour le deuxième cycle. Il convient de signaler à ce niveau l'importance que revêt la langue française au Maroc. Ceci se concrétise par le volume horaire attribué à cette langue et ce dès le premier cycle.

III.1.2.3. Arabisation de l'administration.

En 1960, un cours pour des fonctionnaires de la fonction publique est initié : l'opération est lancée par le ministère de la fonction publique et de la réforme administrative, sous l'égide de Mohammed BOUCETTA.

En 1965, le ministère de la justice est officiellement arabisé. Une loi du 1^{er} juillet postule la langue arabe comme seule langue de rédaction de tous les documents. C'est le seul secteur qui a achevé la marocanisation des sièges et des parquets. Le reste de l'administration continue à utiliser le français ou l'arabe, selon les cas, et plutôt le français si l'on en juge sur les nombreuses protestations des usagers.

Nous signalons la mise en marche d'une procédure de mise au point d'un fichier pour l'arabisation des termes juridiques et politico-économiques. En effet, la plupart des procès verbaux sont rédigés en français et adressés tels quels aux tribunaux (G. GRANGUILLAUME). Le parti de l'Istiqlal mène en 1973 une campagne pour une arabisation totale. De ce fait, aucun contrat, aucune lettre, aucun procès verbal(...) ne doivent être signé s'ils ne sont pas faits en arabe.

Mêmes si les ambitions sont fortement formulées pour une arabisation totale, il demeure que la situation n'est pas modifiée immédiatement mais au contraire, elle semble avoir piétiné à son tour. C'est ce que BOUCETTA confirme lors du 9^{ème} congrès de l'Istiqlal sur

l'arabisation de l'enseignement et de l'administration, où il note que l'utilisation de la langue française continue à être utilisée dans toutes les administrations.

En 1976, tous les ministères admettaient des documents rédigés en langue arabe excepté le ministère des finances.

Les instructions du Roi Hassan II suivent la voie de la recherche de l'authenticité arabe en adressant aux ministres une circulaire dont le but est d'élaborer un plan d'action pour l'arabisation progressive de l'appareil administratif. Actuellement, le Maroc a franchi une grande étape de l'arabisation administrative, puisque les administrations publiques, excepté quelques secteurs limités, fonctionnent en arabe.

III.1.2.4. Période de Mohammed V. Une période de redressement de l'identité

Le nouveau roi a promis de lutter pour une amélioration des droits de l'homme et d'œuvrer pour une promotion des langues. Quant à la question amazighe, Mohammed VI a fait en cinq ans avancer la cause amazighe. C'est ainsi qu'il a lancé en 2000 le manifeste de la renaissance du mouvement pour les droits des amazigh. La reconnaissance se concrétise par la création de L'institut royal de la culture amazighe. Cette création manifeste son désir de redresser l'identité marocaine comme nous pouvons le constater dans un de ses discours : « *notre identité amazighe et arabe* ».

Le Nouveau roi a par conséquent proclamé l'enseignement de l'amazighe qui devrait se généraliser en 2013. C'est pourquoi, une grande campagne de formation de formateurs fut lancée. Il y a lieu de rappeler, qu'il existe au Maroc trois types de discours autour des langues qui inscrivent des habitudes linguistiques et sociologiques, à savoir le discours des technocrates, discours anthropologique, discours traditionnalisant. (M.EL GHERBI, 1993).

III.1.2.5. Arabophonie et francophonie dans les politiques linguistiques.

Les politiques linguistiques suivies en Algérie et au Maroc considèrent le bilinguisme comme menace de la suprématie de la langue arabe. Elles engendrent une volonté d'anéantissement du français puisque leur objectif primordial a consisté à récupérer l'arabe et minorer les langues maternelles. Il est donc nécessaire d'exclure ce mélange de langues et de cultures hétérogènes héritées de la période coloniale et lui substituer une culture nationale liée au passé des deux pays. C'est ce qui motive la politique linguistique maghrébine qui dans sa volonté de réaliser la face culturelle de l'indépendance, insiste à freiner l'extension du français vécue comme menace. C'est en effet ce que confirme G. GRANGUILLAUME qui explique que l'un des soubassements de la politique linguistique fut de remplacer le français par l'arabe non pas parlé mais un arabe coranique (1983).

Pour le français, il est considéré comme étant la première langue étrangère par rapport à l'anglais. Il faut rappeler qu'en 1995, une réforme touchait le système éducatif et consistait à substituer l'enseignement de la langue anglaise à la langue française dès la quatrième année du second cycle de l'école fondamentale. L'anglais commençait à concurrencer le français mais ce jouissement n'a pas trop duré et le français a pris le dessus pour reprendre sa place naturelle longtemps préservée dans la société algérienne.

Pour rappel, la loi du 16 janvier 1991 portant généralisation de la langue arabe attribue à cette langue un usage obligatoire dans toutes les administrations publiques, les instances et les associations de tous genres. L'article 3 de la constitution de Février 1989 stipulait que l'arabe

est la langue nationale et officielle, ce qui permettait la poursuite légitime de l'arabisation. Cette constitution modifiée en 1996 est entrée en vigueur le 7 décembre 1996.

L'arabisation est un long processus de centralisation qui correspond à une volonté de faire de l'arabe une langue unificatrice qui permet l'homogénéisation linguistique du pays autour d'une seule langue en tentant d'écarter le français du paysage et ce en le marginalisant. En effet, la langue française n'a pas d'existence officielle puisque aucune des Chartes (1976-1986), n'explicite de statut clair de cette langue. F. CHERIGUEN (1997) explique l'un des aspects :

Bien que reléguée au rang de langue étrangère, les textes ne lui accordent pas une mention implicite dans les Chartes (même si le terme n'est jamais cité). Elles évitent soigneusement d'employer "langue française", or, dans la réalité elle peut prétendre à une certaine Co-officialité : dans la mesure où elle est utilisée à titre officiel (prise de parole du Président de la République et des responsables politiques, parution du Journal Officiel et de la presse dans cette langue).

Ce sont ces différentes incompatibilités qui mettent à nu les contradictions et la discrédance entre le discours institutionnel et les mesures mises à l'œuvre sur le terrain. Les différentes politiques linguistiques officielles et les textes législatifs régissant le système éducatif algérien depuis l'indépendance à ce jour : (Programme de Tripoli de 1962, Charte d'Alger de 1964, Charte Nationale des années 1976 et 1986), décrètent le fondement incessible : *"La langue arabe est la seule langue nationale et officielle"* (Charte Nationale, 1976 : 66). En revanche, les langues étrangères ne sont citées dans les écrits officiels qu'à travers des expressions vagues renvoyant à la mondialisation, la modernité, la technologie, etc.

Les retombées d'une telle orientation se traduisent notamment dans la tranche horaire réservée à l'enseignement du français qui se rétrécit comme une peau de chagrin à chaque réforme. Il a fallu attendre l'ordonnance n° 76/35 du 16 avril 1976 pour que le français se voit attribuer le statut de "langue seconde". Son apprentissage "doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique et au développement des échanges entre les civilisations et la compréhension entre les peuples". Ces fins, qui explicitent les finalités du système éducatif et relatent le profil du citoyen algérien à former, stipulent la réalisation "d'un contenu d'enseignement qui doit prendre acte des demandes économiques, sociales et idéologiques du pays" (programme de première année de français : les finalités de l'enseignement du français, MEN (ministère de l'éducation nationale) / CNP (commission nationale des programmes), mars 2005 :25).

De surcroit, cette difficulté à cerner son statut a donné naissance à des finalités conflictuelles : le français est passé d'"outil de communication" à "un enjeu purement idéologique".

Lors du IXe sommet de la Francophonie en 2002, à Beyrouth, le président A. BOUTEFLIKA a émis devant les chefs d'États et de gouvernements un important discours manifestant l'ouverture de l'Algérie au monde extérieur voire sur le plurilinguisme. Il y participait en tant qu'invité personnel du président libanais. De fait, cette démarche ne s'est pas jumelée d'une adhésion officielle à laquelle l'opinion algérienne n'est pas encore préparée. En même temps, une commission a pris en main pendant une année, (2001-2002), le projet de réforme de l'enseignement

Son rapport n'a pas été notoire, mais il s'est avéré qu'une partie importante de ses travaux a été dominée par la confrontation entre partisans et adversaires du français, dans le cadre d'une rénovation de la pédagogie et d'une modernisation de la structure d'enseignement et partisans de l'arabisation. La présence et l'usage du français dans différents secteurs font de l'Algérie, le deuxième pays francophone au monde après la France et permettent aux Algériens de s'ouvrir sur le monde extérieur. C'est cette ouverture à travers les langues que met en évidence Abdelaziz BOUTEFLIKA. Le Président de la République Algérienne a marqué son attachement à l'ouverture linguistique, au plurilinguisme et à l'apprentissage des langues étrangères.

La langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent, pour l'Algérie, des acquis importants et précieux que la réhabilitation de l'arabe, notre langue nationale et officielle, ne saurait frapper d'ostracisme. » (A.BOUTEFLIKA, 2000).

Il poursuit en affirmant :

« L'Algérie est un pays qui n'appartient pas à la Francophonie, mais nous n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a tant appris et qui nous a en tout cas ouvert la fenêtre de la culture française. (A.BOUTEFLIKA, 2000).

Pour ce qui est de l'enseignement des langues étrangères, le président avance que

La maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur plus jeune âge, une ou deux autres langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain. Cette action passe, comme chacun peut le comprendre, aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif pour, d'une part, permettre l'accès direct aux connaissances universelles et favoriser l'ouverture sur d'autres cultures et, d'autre part, assurer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du secondaire, de la formation professionnelle et du supérieur. C'est à cette condition que notre pays pourra, à travers son système éducatif et ses institutions de formation et de recherche et grâce à ses élites, accéder rapidement aux nouvelles technologies, notamment dans les domaines de l'information, la communication et l'informatique qui sont en train de révolutionner le monde et d'y créer de nouveaux rapports de force. (A.BOUTEFLIKA, 13 Mai 2000).

L'arabisation a en particulier suscité beaucoup de polémiques depuis l'adoption de la loi de juillet 1998 concernant la généralisation de la langue arabe dans la vie publique. Cette loi a relancé le vif débat entre arabophones et francophones. Les premiers sont partisans d'une *arabisation totale*, les seconds pour le maintien du français comme la langue d'une modernisation nécessaire. Pour les arabophones, l'arabisation n'est que l'issue finale d'un processus entamé dès l'indépendance contre la colonisation française et ses efforts pour imposer le français comme langue officielle. C'est le moyen de tourner la page sur de nombreuses souffrances et sur une véritable *déculturation*.

A.TALEB IBRAHIMI(1995) a analysé la longue lutte pour le pouvoir qui se poursuit encore aujourd'hui, et dans laquelle l'arabisation est un enjeu de premier rang. Cette lutte connaît l'opposition entre les élites arabophones formées dans les écoles orientales et les

francophones qui ont une formation occidentale, d'une part et entre les arabophones et berbérophones d'autre part. Le débat linguistique entre arabisants et francophones sous-tend un débat politique entre tenants de la tradition (fortement influencés par le courant islamiste) et les militants pour une véritable démocratisation du pays. Le pouvoir politique s'est constamment engagé dans ce débat sans une véritable vision à long terme. C'est par des stratégies opportunistes assurant sa survie politique qu'il a pactisé avec les uns (arabisants) en ménageant certaines revendications des autres. La seule constante mise en œuvre par l'État est la tenue d'un discours sur l'arabisation s'inscrivant dans la suite de la mobilisation anticoloniale.

Une lecture du discours des concepteurs de la politique linguistique montre une ambition claire de réduction du plurilinguisme à une seule langue légitime qui s'explicite par l'opposition entre l'arabe et le français et l'arabe et l'amazighe. Les tenants du discours francophone ne critiquent l'arabisation qu'en termes voilés et défiants, sans doute pour éviter la diffamation qui établit une relation d'équivalence entre francophonie et aliénation culturelle. Leur préférence s'exprime par le biais du terme de bilinguisme. Certains considèrent le bilinguisme comme un prétexte pour la consécration et la prolongation de la culture française au détriment de la langue arabe. La préconisation du bilinguisme semble, pour certains, être considéré comme un moyen de maintenir le français comme langue unique en Algérie comme le montre ce passage : *« C'est surtout l'Arabe qui a toujours été agressé par les défenseurs du français acharnés à maintenir le français comme culture unique en Algérie »* (R.BISTOLFI, 2002 :195).

Le même auteur considère que le courant empruntant le discours de la francophonie est, dans la plupart des cas, celui des défenseurs de l'amazighité à tel point que ceux-ci sont souvent taxés de trahison et de dépendance vis-à-vis de l'occident. Or pour les adeptes de la question amazighe, la politique linguistique fondée sur une arabisation totale et radicale a voulu occulter la langue amazighe, ce qui les pousse à considérer le français comme langue alliée.

Entre autres, Les partisans du discours de l'Arabophonie représentent la tendance nationaliste, qui veut arabiser au nom de l'homogénéisation et la cohésion nationale. Par conséquent, ce discours fait naître une forme de résistance qui apparaît dans le maintien du français et l'apparition du mouvement berbériste qui revendique de son côté la reconnaissance de l'Amazighe et du rejet de l'anglais comme substitut au français. Sur cette question, les autorités algériennes dans les années 90 ont lancé un projet mettant en place une compétition déclarée entre le français et l'anglais dans le système éducatif.

En effet, enfants et parents ont eu à choisir entre l'anglais et le français. Le projet n'a pas pu aboutir et s'est terminé avec l'acte tranchant des parents d'élèves qui ont choisi le français pour leurs enfants. Pour rappel, depuis 1999, une sorte de retour de la langue française s'opère. La période A.BOUTEFLIKA aura permis à la langue française de retrouver sa place privilégiée où cette langue, à titre d'exemple, rejoint l'école primaire à compter de la deuxième année primaire.

III.1.2.6.Fondements de l'arabisation en Algérie et au Maroc.

L'arabisation recouvre des fondements et des stratégies dont les plus récurrentes sont celles de l'homogénéisation et la légitimation. Néanmoins, l'homogénéisation sous tendait différents fondements qui viennent justifier cet inlassable processus.

III.1.2.6.1.Fondement idéologique.

L'idéologie dominante laisse manifester le désir de se détacher de l'autre. Lequel a rendu l'être algérien étranger à lui-même, dépossédé et donc aliéné. Ce sentiment d'aliénation avec ses différentes formes servait d'alibi à la longue opération de décolonisation pour remédier à ce déchirement et laisser exprimer cette quête de l'authenticité : *« Dorénavant, l'Algérie allait être arabe et musulmane et la langue nationale est l'arabe classique. La recherche de l'authenticité passe par les seules dimensions arabe et musulmane au détriment des caractères berbérophone et francophone »* (M. BENRABAH, 1999 : 79).

La recherche de l'authenticité s'accompagne d'une stratégie de légitimation à travers laquelle les autorités algériennes voire marocaines cherchent une légitimation dans les domaines religieux et linguistiques. Lesquelles légitimations passent inévitablement par l'arabe littéraire étant le véhicule du coran, de la civilisation musulmane. C'est donc l'aspect linguistique du coran qui fait de l'arabe une langue miraculeuse, langue racine supérieure à tous les autres idiomes. ARSOUZI in M.BENRABAH avance que la nation arabe a une essence et une nature propres à elle qu'elle ne partage pas avec les autres. L'auteur ajoute que l'apparition de l'arabe coïncide avec l'émergence de l'humanisme(85).

III.1.2.6.2. Le panarabisme

La tendance chez les Oulémas à mêler arabisation et islamisation relie les aspects de l'arabisation à la vision jacobine qui considère la langue non pas comme le véhicule d'une culture déjà existante mais vue comme instrument d'imposition d'une autre culture. La doctrine rejette en effet :

Les cultures populaires, la religion des paysans et dévalorise systématiquement les dialectes qui sont leur support. La langue arabe n'est pas conçue comme un moyen de transmission des connaissances mais comme le support de la religion qui doit détenir le plus d'influence sur les idées. Le renouveau de l'arabe ne vise pas seulement à le mettre en compétition avec le français mais à en faire une digue de protection contre'' les influences étrangères (Ibid. : 88).

Cette doctrine est basée sur l'enfermement et le rejet des différences et des influences des autres langues et cultures. Elle laisse exprimer la négation des langues du peuple et ainsi le pluriculturalisme.

L'arabisation est ainsi conçue comme principe intangible dont la finalité est de freiner la présence du français jugé envahissant et vécu sous le paradigme du déchirement. Dans un manifeste signé par les Oulémas, des intellectuels et des hommes de pensées au Maroc considèrent la présence massive du Français comme portant préjudice à l'intégrité de la personnalité culturelle marocaine.

(La politique du bilinguisme) raffermir et consolide la langue étrangère au sein de l'administration marocaine, au détriment de la langue nationale, qui est en même temps la langue du coran. Elle déforme la langue parlée chez les générations actuelles, qui s'expriment en une langue ''métissée'' qui n'est ni arabe pur ni français pur. Elle affaiblit les valeurs morales et spirituelles aux yeux des jeunes générations. Elle porte préjudice à l'enseignement islamique et à l'enseignement arabe privé » (SOUALI IN A.BOUKOUS, 1995 :64).

Nous voyons, dans ce manifeste, que l'utilisation du français au Maroc est considérée comme une atteinte à la souveraineté nationale et à la fois islamique des Marocains. Ce qui justifie la demande des signataires du manifeste qui, réclament l'intervention de l'Etat marocain sur le marché des biens symboliques pour exhorter la légitimité de l'arabe.

Or, ce discours soutenu dans le manifeste laisse apparaître des ambivalences. En effet, tout en étant monopoliste, le manifeste suggère de laisser une fenêtre ouverte pour les langues étrangères comme nous pouvons le lire dans ce passage : *'L'arabisation n'est aucunement en contradiction avec l'étude des langues vivantes étrangères, comme elle ne contredit pas notre désir d'ouverture sur la civilisation du XXème siècle'* (Ibid.).

Cette stratégie de légitimation de l'arabe est soutenue par la crainte de toute atteinte de cette langue et partant sa profanation. À ce propos, J.ZENATI explique que l'arabe est considéré comme faisant partie du patrimoine de la communauté arabo-islamique et que toute modification serait vécue sous le signe de la profanation du sacré (IBID).

III.1.3. Politique linguistique soustractive.

Une politique linguistique soustractive est fondée sur le principe de rejet et de dénigrement des langues. Elle repose fondamentalement sur la minoration linguistique que nous présentons ci-dessous.

III.1.3.1. La minoration linguistique : une glottopolitique jacobine.

Evoquer la minoration linguistique serait retracer ce long processus d'assimilation qui a mis en marche une politique linguistique soustractive. Par politique linguistique soustractive, nous comprenons la condition où les langues maternelles sont dévalorisées, dénigrées, ce qui entraîne souvent une stigmatisation et une insécurité linguistique chez les locuteurs.

La politique linguistique soustractive concrétise le projet d'une politique linguistique assimilationniste et se traduit le plus souvent par la minoration linguistique. Avant de mettre en exergue le processus de minoration linguistique au Maghreb, nous soulignons que nous empruntons ce concept à J. B. MARCELLESI qui le définit comme étant une opération qui :

« (...) réfère à un processus de minoration par lequel des systèmes virtuellement égaux au système officiel se trouvent cantonnés par une politique d'Etat certes, mais aussi par toutes sortes de ressources économiques, sociaux dans lesquels il faut inclure le poids de l'histoire, dans une situations subalterne, ou bien sont voués à une disparition pure et simple ».

La minoration consiste à mettre à l'écart non pas seulement par un discours institutionnel mais aussi par des jugements épilinguistiques qui tendent vers une dépréciation et une dévalorisation des langues au détriment d'autres : *« Non seulement par un processus glottopolitique délibéré, mais aussi par toutes sortes de discours et de comportements dominants, des variétés linguistiques virtuellement égales aux formes officielles des représentations institutionnelles et à les maintenir dans une situation subalterne »* (F.LAROSSI, 1996 : 710).

Le projet de l'arabisation se faisait contre les langues maternelles. Ainsi, le président H. BOUMEDIENE affirmait à ce sujet que le langage utilisé par les langues du marché et autres lieux populaires fréquentés par la masse ne peut être associé au langage des plumes des études.

La minoration se rapporte donc aux langues dominées ou langues minoritaires. La dénomination langue dominée se réfère à l'ensemble des décisions étatiques qui infériorisent tel ou tel système. C'est ainsi que :

« Des systèmes virtuellement égaux au système officiel se trouvent cantonnés par une politique d'état certes, mais aussi par toutes sortes de ressorts économiques, sociaux dans lesquels il faut inclure le poids de l'histoire, dans une situation subalterne, ou bien sont voués à une disparition pure et simple » (J.B.MARCELLESI, 2003 :57).

Traitant la question des langues maternelles et la minoration linguistique au Maghreb, F. LAROUSSI montre que la minoration passe d'abord par le besoin de nommer les langues et de leur attribuer des étiquettes. Dans cette perspective, quelles étiquettes sont-elles attribuées à l'arabe algérien et marocain et quels fondements idéologiques les sous-tendent ?

Il s'ensuit que la minoration recouvre des dénominations qui attribuent aux variétés des appellations dépendant généralement de leur statut dans leurs sociétés respectives et provoquent des représentations que les individus se font de leurs langues.

III.1.3.2. La minoration par la dénomination.

On peut constater facilement l'abondance des appellations pour nommer les variétés qui existent au Maghreb. Prenons-en quelques exemples :

-l'arabe du coran est désigné par W.MARÇAIS(1930) par arabe écrit, régulier, littéral, classique''.

-Chez J.GARMADI, cette variété est désignée comme ''arabe littéral, arabe classique et même arabe classique archaïque.

Pour l'arabe maghrébin, on trouve les désignations suivantes : « al-amiya », arabe algérien, tunisien, marocain, ad-Darija », « arabe dialectal » et même « al *Maghribi* » chez A. ELIMAM.Nous considérons de notre part, que toute étiquette n'est pas neutre et n'est que le résultat d'un ensemble de critères. Ainsi et comme le pense, W.MARÇAIS, attribuer des noms au même système signifie déjà son morcellement, alors que le maintien du même nom pour des systèmes différents serait synonyme d'unification.

La dénomination est par là pratique liée directement aux représentations et valeurs socio culturelles des variétés. Nous pouvons remarquer que l'arabe maghrébin de manière générale, est considéré comme variante dépendante de la langue arabe qui représente le pôle normé ou le « centre de référence » (Ph. BLANCHET, 2002 :131).

III.1.3.3. Minoration par la dénomination institutionnelle : Minoration terminologique.

D'un autre côté, le discours institutionnel au Maghreb est producteur de différentes dénominations qui ont facilité la mise en place du processus idéologique. La normalisation terminologique est un processus par lequel les institutions dotées d'autorité définissent une notion, et recommandent ou imposent un terme pour la désigner (J.DUBOIS, 1999 :329). Ceci passe inévitablement par l'établissement de lois et décrets dont voici quelques articles de la constitution algérienne :

« L'Islam est la religion de l'état » (article 2).

« L'arabe est la langue nationale » (article 3).

Pour la constitution marocaine :

« Le royaume du Maroc, Etat musulman souverain, dont la langue officielle est l'arabe, constitue une partie du grand Maghreb » (préambule).

D'après ces extraits, les choix institutionnels favorisent une terminologie déterminée, l'arabe est la langue officielle qui a de par cette terminologie, le caractère d'une langue assurant l'homogénéité linguistique. Cette normalisation terminologique est une forme de minoration institutionnelle qui dote l'arabe de langue capable de véhiculer les savoirs et d'assurer la cohésion entre les pays arabes et exclut les autres variétés.

Or, le silence qui entourait le paradigme amazighe et arabe maternel de la culture maghrébine explique en grande partie son absence du discours institutionnel. Il est souvent sujet à un flou terminologique qui laisse place à une ambiguïté le plus souvent voulue. L'examen de la normalisation terminologique présente à notre sens une discrimination linguistique et pénalise la différence au nom *du tout arabe*.

Langue scientifique/langue non scientifique.

Le discours institutionnel au Maghreb a mis en place des stratégies visant la minoration des langues maternelles pour les écarter de la sphère officielle. Parmi ces différentes stratégies, se distingue cette opération de dévalorisation qui consiste à attribuer aux langues de la spontanéité l'attribut de langue non scientifique. Or juger qu'une langue est non scientifique est discriminatoire dans la mesure où le critère de scientificité doit être observé en diachronie.

L'histoire du français, est très illustre, car longtemps considéré comme langue non scientifique et qui ne peut exprimer une science a été démentie. De même, comme le formulait du Bellay au 16^{ème} siècle, toutes les langues sont égales et il n'existe pas de langues supérieures et de langues inférieures. Ce qui les distingue ce sont les efforts fournis pour leur valorisation. C'est ce qui s'est produit en France où il a suffi de l'officialisation du français dans l'ordonnance Villers Côtteret en 1539, que cette langue fit office de langue scientifique.

Il n'est donc pas question de critères de scientificité ou de non scientificité, mais il est plutôt question d'acceptabilité d'une langue pour que les efforts soient déployés pour son enrichissement. Ainsi, nous considérons qu'une langue ne peut faire office de scientifique que si ceux qui la parlent ont des représentations valorisantes. Le cas du berbère est très représentatif. Cette langue qui a été longtemps cantonnée du sceau de langue véhicule d'une culture populaire est actuellement reconnue par les institutions et ce, malgré les difficultés que pose la standardisation de cette langue.

Les représentations des locuteurs berbères en général et des Kabyles en particulier sont cristallisantes puisqu'ils considèrent leur langue comme langue de l'identité et le véhicule d'un patrimoine varié. Les revendications se massifient, s'étendent et les volontés se consolident pour aboutir à une décision approuvant le berbère, langue nationale.

Langue normée/langue non normée

Au Maghreb, de manière générale, le discours sur les langues maternelles tend à leur accorder la valeur de langues non normées. Ceci renvoie systématiquement à l'absence de grammaire dans la langue dévalorisée voire minorée. Il convient de préciser qu'aucun effort n'a été entrepris dans ce sens. Nous ne pouvons citer des travaux qui ont porté sur la codification des langues maternelles, et ceci est dû, à notre sens aux représentations qui ne sont à priori qu'une réponse logique à ce long discours soustractif mené déjà par les autorités françaises et repris par les deux pays.

Langue supérieure/langue inférieure

Ce discours qu'on retrouve dans le modèle de Fergusson est de très forte récurrence en opposant langue haute à la langue basse, donc langue prestigieuse à langue de moindre prestige. Les teneurs du discours soustractif et dévalorisant des langues maternelles au Maghreb s'appuient sur ce critère pour déterminer le statut de ces langues maternelles. De ce fait, l'absence de grammaire codifiée, l'hétérogénéité des parles d'une région à une autre et l'absence de littérature à grande envergure condamnent l'arabe dialectal à cette considération de langue non prestigieuse.

Or, contrairement à ce que connaît l'amazighe comme valorisation de par ses locuteurs, l'arabe dialectal connaît au contraire une dévalorisation de ces natifs. La stigmatisation est le résultat naturel de cette longue et incessante minoration institutionnelle qui réussit à inculquer dans l'esprit des Algériens et des Marocains que leurs langues maternelles étaient des langues impures, inférieures et n'ont pas de grammaire. Ainsi, l'arabe dialectal est : « Stigmatisé, dévalorisé par ses propres locuteurs » (F.LAROUCI, *ibid.*).

Une telle minoration pourrait être considérée comme la résultante de la minoration institutionnelle car on leur a toujours inculqué que l'arabe maternel est une langue qui « n'est pas pure », « vulgaire » et même « truffé de mots étrangers venant de différentes langues » faisant de cet idiome une langue qui reste loin de l'arabe littéral, il ne possède pas de grammaire fixe « qu'il est truffé de termes étrangers et qu'il existe autant de dialectes que de locuteurs » (*ibid.* :711). Ceci connote que l'arabe dialectal est donc stigmatisé et demeure considéré comme langue non prestigieuse car elle ne dispose pas de grammaire codifiée.

Il appert que le discours institutionnel omet la vitalité des langues maternelles. Si on admet que le prestige d'une langue dépend du nombre de ces locuteurs, seul l'arabe dialectal peut sans doute sortir de l'ensemble.

Langue nationale/langue non nationale

Dans le discours nationaliste ou panarabiste, seul l'arabe littéraire est digne de cette désignation " langue nationale" car il assure la cohésion et l'unification de la nation arabe. Nonobstant, les langues maternelles sont taxées de l'attribut "langues populaires" voire locales ou même folkloriques. Cette idéologie panarabique soutenue par le discours de l'unification des supra nations (les pays du monde arabe) et de l'homogénéisation

linguistique considère les langues maternelles comme un handicap qui ne permet pas l'avancée du projet d'homogénéisation linguistique.

Langue du sacré/langue du profane

Le discours panarabique qui dévalorise les langues maternelles lui refuse la désignation de langue nationale. Cependant, il existe également une idéologie traditionnaliste qui plaide le retour aux origines glorieuses et à l'âge d'or de la civilisation arabo-islamique. Cette idéologie allègue un discours de fidélité et un attachement à la langue divine, langue des sources, etc. Ce discours rappelle une tendance très en vogue au 16^{ème} siècle sur la question de l'origine des langues et où l'on mettait à l'apogée les langues sacrées qui bénéficient de cet attribut, langue prestigieuse, langue originelle voire langue source.

III.1.3.3.1. Les fondements de la minoration.

Nous avons vu que la minoration linguistique, qui fut lancée à tambour battant, repose sur la volonté d'anéantir l'hétérogénéité et l'hétéroclisme en vue d'une unification nationale. Nous reprenons dans ce qui suit ses fondements dans les deux pays.

La minoration linguistique ou la dépréciation des langues natives ne date pas d'aujourd'hui. Elle remonte à la période coloniale où le discours du colonisateur était marqué par la négation des langues autochtones dans un but de détruire tous les acquis linguistiques et culturels du colonisé. Pour ce faire, les colonisateurs ont tenté de dévaloriser les langues de la spontanéité en inculquant dans l'esprit des colonisés que leurs langues maternelles sont vulgaires, sans grammaire et sont des langues non scientifiques.

Les décideurs algériens et marocains notamment ont imité le modèle et considèrent à leur tour les langues maternelles comme incapables de véhiculer une culture. Ils s'appuient le plus souvent sur l'argument de l'autonomie car ils trouvent que les langues maternelles sont non autonomes.

L'unitarisme jacobin en France a eu par conséquent, des échos au Maghreb et devient un modèle pour les décideurs algériens qui veulent unifier le pays autour d'une langue unique et visent d'une manière obsessionnelle l'éradication des langues maternelles comme moyen de préserver et généraliser la langue officielle.

Ainsi, les deux variétés minorées au Maghreb qui sont l'amazighe et l'arabe dialectal sont stigmatisées, dévalorisées par le discours institutionnel. Ces deux langues ont été sacrifiées à l'autel de l'homogénéité et l'unification linguistiques du pays. De là, la politique nationale de centralisation passe de manière inévitable par l'homogénéisation et l'assimilation linguistiques qui rejettent toutes les différences ethniques, régionales, etc.

La minoration ne consistait pas seulement à nier aux langues maternelles l'existence mais touche les langues étrangères. Ce qui explique un conflit, comme nous l'avons précédemment avancé, entre arabophones et francophones. C'est ainsi que le bilinguisme est considéré comme atteinte aux symboles de la nation unie autour d'une seule langue. C'est pourquoi qu'ils considèrent l'utilité de procéder à une purification linguistique où l'on s'attaquait à l'influence du français.

Dans cette lignée, l'arabisation au Maghreb se fonde sur l'arabité/islamité et a pour corolaire la minoration linguistique des variétés non institutionnelles car elles sont vécues

comme variétés qui menacent la cohésion et l'unité de la nation. C'est ainsi que les langues sont mises à l'index parce que entachées d'emprunts.

Une des constantes de la glottopolitique jacobine consiste, comme nous venons de voir, à minimiser la variation linguistique qui amène l'Etat à écarter l'idée de promouvoir les langues de première socialisation. En effet, l'Etat qui est normalement censé gérer le plurilinguisme national ne promeut que l'arabe et passe sous silence les autres composantes de la personnalité pour ainsi contrer les deux langues maternelles, systématiquement occultées et éradiquées des sphères de l'officiel et de l'éducationnel (M.MILIANI, 2004).

De là, l'amazighe et l'arabe maternel reste quasiment absents du discours institutionnel algérien et marocain et constituent une véritable menace de l'unité et l'homogénéité de la nation. La lecture des deux articles qui suivent énonce ce que nous avançons ici:

Art 2: L'islam est la religion d'Etat

Art3 : L'Arabe est langue nationale et officielle

En outre, la nouvelle constitution algérienne soumise à référendum le 28 novembre 1996, reprend ces deux articles sans aucune modification. Le seul élément faisant référence à l'amazighe dans le préambule révèle que les composantes fondamentales de l'identité algérienne sont l'Islam, l'arabité et l'amazighité. La mention de l'amazighité reste rhétorique puisque le même préambule évacue clairement l'Amazighe et affirme que l'Algérie est une terre d'Islam et est partie intégrante du grand Maghreb, pays arabe, méditerranéen et africain. La dimension amazighe paraît nettement écartée après avoir été mentionnée antérieurement.

De là, qu'il s'agisse d'idéologie panarabique ou religieuse, la recherche de l'authenticité et le retour aux sources semble avoir comme premier enjeu une nette volonté de se démarquer de l'occident en rejetant ces propres cultures.

III.1.4. La politique linguistique pluraliste : Le Maghreb et la réconciliation linguistique.

Avec la politique linguistique pluraliste, l'on assiste à une nouvelle ère d'ouverture sur la diversité linguistique. Cette ère promulgue la reconnaissance des langues minoritaires longtemps occultées du champ culturel et linguistique des deux pays.

La réconciliation linguistique en Algérie et au Maroc consiste en une prise de conscience de la nécessaire prise en charge de la diversité linguistique, culturelle et ethnique du pays. La révision de la constitution était un tournant décisif dans l'histoire des politiques linguistiques et montre une face de L'Algérie et du Maroc qui se réconcilient avec eux-mêmes en affirmant le pluralisme/pluriculturalisme. La réconciliation linguistique laisse émerger une politique linguistique pluraliste. Par politique linguistique pluraliste, nous entendons la situation où la pluralité linguistique est considérée comme fondement de la politique dans la fixation du statut d'une langue.

L'année 1995 en Algérie aura été celle des mesures importantes qui peuvent à première vue être considérées comme un premier pas vers la reconnaissance de l'Amazighe. Tout en rejetant la demande de reconnaissance de la langue amazighe comme langue nationale au côté de l'arabe, le gouvernement a admis la légitimité de la demande de prise en charge de l'amazighe et de son enseignement.

C'est ainsi que fut créé par décret du 28/05/1995 un haut commissariat de l'amazighité. A partir de la rentrée scolaire 1995, plusieurs initiatives en faveur de l'enseignement de l'amazighe ont été prises. On a ainsi conçu des stages de formation de formateurs et des cours d'amazighe instaurés dans plusieurs cycles.

Il faut rappeler que les moyens mis à la disposition du Haut Commissariat restent très limités pour la mise en place d'un encadrement des formateurs, ce qui explique le recours aux larges contributions des associations.

Nous pensons de notre part que l'assouplissement vis-à-vis de la langue amazighe devrait être mis en relation avec un environnement politique nouveau qui cesse de considérer la question amazighe comme un danger politique immédiat et tend à prendre conscience de l'urgence d'une reconnaissance des revendications des amazighophones. Lesquelles revendications pourraient les pays conduire à des conflits. De ce fait, la reconnaissance peut être lue comme simple tentative du gouvernement, en quête de sérénité, de calmer les esprits et non pas comme politique de reconnaissance des variations au sens propre du terme.

Il est à signaler que cette prise de conscience, bien que tardive soit elle, permet d'orienter la visée des politiques linguistiques vers une tendance timide et lente à la fois en vue de l'instauration de politiques linguistiques pluralistes qui sont généralement conçues pour valoriser la pluralité linguistique et culturelle dans un pays. Or la reconnaissance de la langue tamazight en Algérie demeure sur papier.

Depuis cette modification « aucune mesure n'a été prise pour sa valorisation [le tamazight] comme si la décision elle-même était la finalité ; [...] et l'institution chargée de promouvoir le tamazight est tombée dans les rets de la folklorisation culturelle et se transforme, dans bien des occasions, en moyen d'agitation et de concurrence au mouvement associatif dont elle est censée porter les revendications et encourager l'initiative ». En outre, la déclaration du président et son entérinement par le parlement ne consacrent pas le tamazight comme langue « nationale et officielle » telle qu'elle est revendiquée par la coordination inter wilayas des comités de villages et des arouch (comités de coordination des villages). En attendant donc que soit restitué au tamazight un espace propre, l'arabe, langue importée, et implantée par superposition, se réserve tout l'espace de l'officialité. (J.ZENATI : Ibid).

Le roi HASSAN II a émis un discours en 1994 dans lequel il reconnaissait aux amazighophones le droit d'être scolarisés dans leurs langues maternelles. Ce discours a réalisé une ouverture dans la politique royale largement têtue aux idiomes amazighes.

En Juillet 2011, le roi Mohammed VI émet une nouvelle constitution qui approuve l'officialisation de la langue amazighe. C'est dans l'article 5 du préambule qu'il est inscrit que « L'amazighe constitue une langue officielle de l'état en tant que patrimoine commun à tous les marocains sans exception ».

Le texte stipule toujours dans l'article 5 que « *l'arabe demeure la langue officielle de l'État (...) De même, l'amazighe constitue une langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun de tous les Marocains sans exception. Une loi organique définit le processus de mise en œuvre du caractère officielle de cette langue, ainsi que les modalités de son intégration dans l'enseignement et aux domaines prioritaires de la vie publique, et ce afin de lui permettre de remplir à terme sa fonction de langue officielle* ». Certains représentants du mouvement amazigh au Maroc ne tardent pas pour critiquer la forme et la configuration du texte constitutionnel qui permet des lectures diverses alors qu'elles devraient être claires et précises. Ainsi, dans les deux paragraphes consacrés à l'officialisation de l'arabe et l'amazigh, la relation hiérarchique entre ces deux langues est suggérée. De plus, l'officialisation de l'amazighe n'est pas assurée pas par la constitution, il faut attendre le vote d'une loi organique.

Cette décision semble toutefois coïncider avec une atmosphère traduite par des tensions dans différents pays arabes qui vivaient leurs printemps. C'est pourquoi nous considérons que l'officialisation de l'amazighe au Maroc est loin d'être une réalité qui se concrétise sur le terrain mais elle s'inscrit plutôt dans une volonté d'anticiper ce qui pourrait arriver dans ce pays.

Nous pouvons faire le même constat pour l'Algérie où la constitutionnalisation de l'amazighe a elle aussi été accompagnée d'une hiérarchisation entre l'arabe et l'amazighe.

Après les revendications proclamées par le mouvement citoyen à El-Kseur qui exige que le tamazight soit reconnu comme langue nationale et officielle de l'Algérie. Les autorités répondent en ajoutant un amendement à la constitution : l'article 3 bis qui stipule que « *Tamazigh est également langue nationale* » est ajouté à l'article 3 qui accorde le même statut à l'arabe.

La non apparition des deux langues dans le même article donne tout de suite l'impression que ces langues ne sont pas sur le même niveau. Cette impression est encore renforcée par la formulation « le tamazigh est **également** la langue officielle ».

III.1.5. Débats linguistiques et enjeux du discours institutionnel.

Le discours sur les langues au Maghreb prend inextricablement un aspect idéologique. Ceci s'explique par l'inlassable recherche d'authenticité et rattachement à la religion révélée dans la langue arabe. Si l'on s'attarde sur les retombées de l'arabisation et le discours portant sur la place de la langue française au Maghreb, il est à ce moment question de faire deux remarques primordiales :

La langue française n'est évoquée que par rapport à la langue arabe. Le discours qui contourne le statut du français tend à évincer toute évocation claire voire transparente sur une situation où différents phénomènes s'enchevêtrent d'une manière complexe. Cette complexité permet de distinguer trois types de discours au Maghreb.

Le premier discours est qualifié de discours des modernistes, parce que ses préoccupations relèvent de l'ordre technologique. Le deuxième discours est celui des traditionalisants qui réitère un retour aux origines. Le troisième discours, est de type anthropologique centré sur la question de la constitution de l'être maghrébin, de sa spécificité.

De son côté, F. CHERIGUEN(2008) atteste la présence de trois tendances. La première, celle au pouvoir est de nature conservatrice, la seconde est islamiste qui privilégie la religion sur la langue et enfin la troisième tendance, démocratique.

III.1.5.1.Discours des modernistes. Pour une langue de l'émancipation

La question de la modernité est une question centrale dans le discours culturel au Maghreb. Les discours de la modernité rejoignent l'universalisme en ce qu'ils posent que chaque période est marquée par la prédominance d'un culturel déterminé (A. BOUKOUS in M. ALAOUI, 1994 :94).

Au Maghreb, le discours moderniste soutient l'idée que seul le français véhicule une science et permet l'accès à la culture technique et moderne. Le plan quinquennal 1960-1964 prône l'adoption ou plutôt le maintien de la langue française pour l'enseignement des mathématiques, de la physique, de la chimie, etc. Cette langue assurerait aussi la fonction de langue instrument de culture et enseignement des civilisations étrangères. Il est le produit de l'élite francisée, ce qui tend vers la minoration du pouvoir de la langue arabe, véhiculaire de la modernité et de la technologie. Toutefois, en l'absence d'une langue scientifique, il est question de maintenir la langue française comme seule langue de l'émancipation.

Dans le même ordre d'idées, Mohammed EL FASSI préconise le maintien du français comme langue de grande diffusion et ne cache pas que le bilinguisme est nécessaire en attendant que l'arabe devienne langue véhiculaire des sciences et des techniques.

En Algérie, ce sont les partis démocrates qui soutiennent le discours de la modernité en rétorquant plusieurs lois relatives à l'arabisation notamment la loi de généralisation de la langue arabe et de la politique linguistique antérieure qualifiée d'aliénante. Ces partis démocrates ne se lassent pas de réclamer la reconnaissance du plurilinguisme de l'Algérie et la promotion des langues maternelles.

Pour les partis démocrates, le nationalisme n'empêche guère l'ouverture sur le monde extérieur et sur les différentes civilisations pour se permettre l'accès aux nouvelles technologies. Ils accusent les institutions d'avoir entraîné le pays dans l'obscurantisme et la dégradation. Le RCD (rassemblement culturel et démocratique) représente un des partis qui demande la remise en question de la politique linguistique algérienne. *«Le problème des langues ne peut souffrir plus longtemps de l'hypocrisie et de l'irresponsabilité qui en ont marqué l'approche jusqu'à maintenant. Il serait vain de chercher des partisans de l'aventure panarabiste qui aient accepté de faire subir à leur propre progéniture les « sévices scolaires » (S.SAADI).*

Le discours revendique l'acceptation du bilinguisme et considère la détermination dans le refus du bilinguisme comme antinational. L'arabe et le français doivent être immédiatement revendiqués et pleinement assumés par l'école algérienne. Pour S. SAADI, la loi relative à la généralisation de la langue arabe soulève à la fois un aspect identitaire et institutionnel. C'est le terrorisme politique qui doit être au box des accusés et non les algériens qui construisent l'Etat et se sacrifient pour leur pays. Faut-il exécuter à titre posthume les rédacteurs de la Proclamation du 1^{er} Novembre 1954 qui ont rédigé leur appel en Français ? Cela fait bientôt 40ans que l'Algérie est indépendante. Ceux qui ont peu ou mal fait leur devoir ne peuvent en aucune façon rattraper aujourd'hui leur défaillance en détournant l'histoire, en cultivant l'exclusion et en provoquant davantage de fractures.

III.1.5.1.1. Le discours du FFS.

Le parti du FFS (front des forces socialistes) rétorque la promulgation de la loi sur l'arabisation. Dans un article publié dans le quotidien EL WATAN (02/06/1998), il met en garde contre toutes les dérives susceptibles d'être entraînées par l'application intempestive de la loi d'exclusion linguistique. Il trouve que la politique de l'arabisation est un choix conscient émanant de décideurs pour contrer le pluralisme linguistique et culturel.

Le 17 décembre 1990, H.AIT AHMED organise une manifestation qui devait révoquer l'intolérance politique. Il condamne également le risque d'une arabisation au rabais décrétée par le FLN (front de libération nationale).

« Nous nous présentons comme des défenseurs de la langue arabe, dit-il, une langue qui se doit être performante, rationnelle, mais nous sommes aussi pour la maîtrise du français, pour le bilinguisme vécu comme un (plus) culturel, qu'il vienne d'ailleurs ou de chez nous, que ce soit le français ou le tamazirt des berbères ».

C'est ainsi que H. AIT AHMED prêche le pluralisme dans tous les domaines, culturel, linguistique, politique. En revanche, S. CHAKER considère que :

Les deux partis politiques à ancrage sociologique kabyle-le FFS et le RCD- s'inscrivent expressément dans une perspective nationale et la revendication linguistique et culturelle berbère n'est pour eux qu'un aspect particulier d'un positionnement plus global. La stratégie "algérieniste" des élites politiques kabyles se révèle être une voie qui n'a apporté et n'apportera ni la démocratie à l'Algérie, ni la liberté et la sécurité à la Kabylie, parce qu'elle repose sur une appréhension fautive des réalités historiques, sociales et politiques. (2002 :207).

III.1.5.1.2. Le discours du parti de l'UDL.

Le discours du parti considère que : 'notre identité est l'algérienité qui prend sa source dans notre amazighité originelle qui a su intégrer les acquis apportés par les civilisations qui sont venues nous donner notre religion, la langue arabe et la langue française. Cela nous amène à défendre un bilinguisme arabe-français nécessaire pour un bon fonctionnement de notre société ' (EL WATAN : 5.6.98).

Même si l'arabe est la langue officielle, il demeure que le français est la langue de travail, d'ouverture sur les nouvelles technologies, ce qui lui assigne l'attribut de langue de la modernité. En somme, l'arabisation est considérée par les partis démocrates comme un repli sur soi même et seul le bilinguisme arabe/français est un élément de la personnalité algérienne.

Le discours moderniste ne passe pas sans provoquer des réactions âpres chez les conservateurs du discours traditionnalisant. Si nous revenons à la pause de l'arabisation instaurée par le ministre BENHIMA marocain, celle-ci semble déclencher des animosités émanant du parti EL ISTIQLAL et de divers syndicats. Le parti de l'Istiqlal crée en 1943 représentait le mouvement d'opposition au colonisateur français. Après l'indépendance du pays, le parti a inéluctablement défendu l'arabisation et a insisté sur la nécessaire arabisation de l'enseignement. Il n'est, cependant, plus admis :

Différer l'arabisation de l'ensemble du cycle primaire et des disciplines sociales dans l'enseignement secondaire et (commencement de l'arabisation) des disciplines scientifiques et techniques, de sorte que l'arabisation totale des cycles primaires et secondaires soit achevée en moins de dix ans. (Extrait de la motion sur l'enseignement, la formation des cadres et de la jeunesse présentée lors du VIIème congrès du parti de l'ISTIQLAL, février 1965).

En 1966, le ministre de l'éducation nationale a annoncé l'abandon de la politique de l'arabisation, pourtant déjà avancée puisqu'elle est appliquée depuis quatre(4) ans dans le primaire évoquant l'impossibilité de trouver des cadres nationaux pour enseigner les disciplines scientifiques en arabe surtout dans l'enseignement supérieur. Le ministre BENHIMA juge que l'instauration d'une langue étrangère comme instrument de travail est inévitable dans les disciplines scientifiques.

Face à cette décision, le parti refuse de voir régresser l'arabisation de l'enseignement alors qu'il préconisait en 1965 l'arabisation de l'ensemble du cycle primaire et secondaire et le commencement de l'arabisation des disciplines scientifiques et techniques. Le parti reproche à BENHIMA d'adopter la langue française en tant que langue d'enseignement des disciplines scientifiques et trouve qu'une telle orientation consiste à saper les fondements de la personnalité ainsi que l'unité du pays en détruisant son unité culturelle.

Au moment où la nation s'oriente vers l'arabisation de la justice qui constitue l'un des secteurs vitaux du pays du pays-Le parlement ayant voté l'arabisation de la justice, son unification et sa marocanisation, l'état ayant entériné cette loi, S.M. Le roi la promulguant et le Ministre de la justice l'appliquant-nous assistons à une régression dans le secteur vital par excellence, c'est-à-dire l'enseignement, qui prépare les agents de la justice, qu'ils soient magistrats tribunaux, avocats, greffiers ou autres agents des tribunaux.

Le parti de l'Istiqlal réaffirme solennellement qu'il ne rejette pas l'enseignement des langues étrangères dans les lycées et collèges, les instituts et les facultés, en tant que langue de civilisation, culture et moyens pour élargir les horizons des citoyens, pour parfaire leur formation et enrichir leurs expériences. Le parti de l'Istiqlal tout en rejetant catégoriquement l'orientation nouvelle du ministre de l'éducation, proclame qu'il est nécessaire de tracer une politique d'enseignement visant à la création de l'école nationale marocaine arabisée, généralisée et unifiée, entrant dans le cadre d'une planification rigoureuse, fixant, des cadres pour lui donner une plus large diffusion et pour former les compétences nécessaires''(...)

Le parti de l'Istiqlal lance particulièrement cet appel aux oulémas, aux étudiants, aux parents, aux corps enseignants, aux ouvriers, aux artisans, aux industriels, aux commerçants et aux paysans. Il lance un appel sincère à toutes les organisations nationales, syndicales, estudiantines et culturelles pour rejeter cette menace et exprimer en usant de tous les moyens légaux, l'unité d'opinion de toute la nation dans la recherche d'une politique d'enseignement marocaine, arabisée et dans la lutte de libération de l'enseignement de toutes les séquelles coloniales anciennes ou nouvelles

(Extraits de la déclaration du parti de l'Istiqlal en réponse à la nouvelle orientation donnée à l'enseignement par le ministre de l'éducation nationale dans sa conférence de presse du 6 avril 1966. Déclaration faite par le comité exécutif du parti de l'Istiqlal le 12 Avril 1966).

Le 03 Janvier 1973, un communiqué du parti fut publié dans le quotidien de langue arabe, Al Alam. Le communiqué sur l'arabisation est conçu comme un appel au peuple marocain pour l'inciter à réclamer l'arabisation comme seul moyen de lutter contre le joug de la langue française. Allal El Fassi, en sa qualité de président du parti de l'Istiqlal se retrouve à la tête d'une campagne de pétitions s'étendant en six mois environ.

Dans le manifeste des Oulémas, on reproche à la langue française d'être derrière la diffusion de cette langue métisse, qui altérerait les valeurs culturelles et spirituelles de la nation. Dans cette lignée, les étudiants marocains vont joindre leurs voix s'élevant contre les décisions du ministre BENHIMA en l'accusant de porter atteinte au courant national libérateur et d'aggraver la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur.

D'autres raisons viennent justifier les positions aussi bien du parti de l'Istiqlal que les Oulémas pour se démarquer de cette politique de francisation. D'une part, l'utilisation de la langue française participe au déracinement de la langue arabe et l'empêche de progresser. D'autre part, la moitié du budget consacré à l'éducation est assignée à la rémunération des enseignants étrangers dont le tiers est exporté en devises fortes. Ce trou dans le budget pousse à un rejet du bilinguisme considéré source de gaspillage des finances publiques.

Ajoutons à cela que les principes adoptés par la nation en matière d'enseignement, à savoir : l'arabisation, la marocanisation des cadres, la généralisation, demeurent lettre morte du fait que les responsables refusent tous les rapports établis par les experts marocains, en vue d'aboutir à l'arabisation et à la marocanisation des cadres.

Pour les Oulémas du Maroc, la francisation de nouveau de l'enseignement primaire et secondaire est une opération grave, estime les oulémas. L'arabisation permet de conserver les caractéristiques fondamentales de la personnalité marocaine et ne fait que manifester la volonté du peuple marocain, de conserver son identité arabo islamique.

De ce fait, écarter la langue arabe en tant que langue d'enseignement, d'administration et de travail la conduira infailliblement à une morte latente. En somme, le manifeste des oulémas affirme qu'il n'y a de solutions aux problèmes complexes de l'enseignement, qu'en mettant à exécution les principes unanimes de la nation notamment l'arabisation de l'enseignement à toutes les étapes et tous les niveaux, sa généralisation et la marocanisation des cadres. Cette exécution doit être confirmée par une charte de l'enseignement et par un plan d'action déterminé. (*Manifeste des Oulémas intellectuels et Hommes de pensée du Maroc, daté du 23 Mai 1970 in l'opinion le 08 Aout 1970*).

Le mouvement des Oulémas, explicite sa position dans son manifeste des oulémas, où intellectuels, hommes de pensées se rejoignent pour mettre en exergue leur protestations contre le bilinguisme. Le manifeste juge que la seule solution : 'aux problèmes difficiles et complexes de l'enseignement à toutes les étapes et à tous les niveaux, sa généralisation, et la marocanisation des cadres. C'est ainsi que le français est vu comme une atteinte à la souveraineté nationale et islamique à la fois des Marocains.

Dans la même optique, certaines couches sociales considèrent que le français a scindé la société marocaine en deux classes qui se différencient par la pensée, par le mode de vie. D'autre part, dans une pétition faite par des Casablancais, ils précisent que la prépondérance du français dans l'administration a créé une dislocation de la société marocaine.

Le discours de la tradition veut raviver les forces latentes du sentiment religieux (M.EL GHERBI, 1993). Les forces sociales qui soutiennent ce discours se recrutent parmi les lauréats de l'enseignement dispensé à l'université de la Qaraouiyine de Fès, à la faculté de la langue arabe de Marrakech. Toutefois, il n'existe pas de discours anti- arabisation affirmé mais tous les discours sont similaires aux convictions des élites conservatrices et traditionalistes. A.BOUKOUS va jusqu'à affirmer l'existence d'une unanimité sur la nécessité d'arabiser les institutions publiques en substituant l'arabe au français. Pour M.LAROUI, l'arabisation est une nécessité historique qui conduit au développement et l'autonomie économique du pays ; cependant, il précise qu'il s'agit non pas d'imposer la langue arabe archaïque mais de créer une langue arabe moderne rénové et capable de véhiculer la science et la technique.

III.1.5.2. Discours des conservateurs ou le retour à la langue de l'authenticité.

Le discours conservateur a pour fondement la quête de l'authenticité en prônant la langue des origines.

III.1.5.2.1.Discours du parti du Progrès et du socialisme(P.P.S).

Pour ce parti, la décolonisation culturelle doit se fonder sur l'authenticité et la réappropriation du patrimoine culturel :

«Elle doit appréhender également la culture nationale, comme la résultante historique des contributions diverses des populations qui ont fusionné dans la nation marocaine, lui conférant un cachet d'originalité indéniable. Dans le même ordre d'idées, l'apport des langues berbères et de la culture dont elle est le support, doit être revalorisé en le dégageant de tout esprit régionaliste, de toute étroitesse, de tout vestige d'influence féodale ou colonialiste » (Extrait du texte du programme adopté par le congrès national du parti du progrès et du socialisme(P.P.S) 21-22-23 Février 1975).

Le parti socialiste juge toutefois que la réussite de l'arabisation doit s'opérer loin de l'idée de l'incapacité de la langue arabe à transmettre les connaissances les plus modernes. Cependant, si l'arabisation est une nécessité, elle ne signifie absolument pas repli sur soi.

En outre « généralisation, relèvement du niveau, arabisation, marocanisation, enseignement adapté aux nécessités du siècle et de lutte nationale, tels sont les principes qui s'imposent et s'imposeront dans la lutte culturelle que mène notre peuple » (Extrait du texte du parti du progrès et du socialisme relatif à l'enseignement-Décembre 1970).

En Algérie, pour le *front islamique du salut*, la loi de la généralisation de l'arabisation représente une réhabilitation de la langue de la révélation. Ses militants ont scandé dans une marche à Tlemcen, "l'arabe est notre langue, l'islam notre religion et l'Algérie notre partie". Les discours islamistes, souvent communs aux pays du Maghreb, stigmatisent l'aliénation linguistique, la dépersonnalisation culturelle et la perte des valeurs.

Pour le parti d'Ennahda, l'Algérie ne peut jouir de toute son indépendance sans l'application de la loi portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe :

La langue arabe est pour moi une des constantes de notre société, un des éléments de sa personnalité et un des facteurs de la souveraineté de

l'Etat. Elle a droit à beaucoup de considération et de respect. Les gouvernements successifs ont complètement ignoré cette constante, prétextant de son insignifiance. Cela fait malheureusement qu'on regarde l'Algérie comme si elle ne jouissait pas de sa totale indépendance. Le comble de l'ignominie n'est-il pas atteint dès lors qu'on ne trouve pas trace de l'utilisation de cette langue dans les échanges diplomatiques et les correspondances officielles ? Aujourd'hui, il est grand temps que les responsables et toutes les personnalités nationales comprennent que le devoir numéro un de chacun d'entre eux est de mettre cette loi en exécution, sans rechigner. Cela n'est pas en contradiction avec l'ouverture sur les langues étrangères desquelles on doit tirer profit. Mais en tout état de cause, cette ouverture sur les langues étrangères ne doit plus être un écueil pour le développement de notre langue ou un facteur de sa marginalisation. (El Watan du 17/06/1998).

Nous convenons que la tendance des partis islamistes est de type conservateur et s'accorde sur l'incontournable nécessité de la généralisation de l'arabe. L'Algérie est donc dans le besoin pressant de restauration de la langue nationale pour la préservation de l'unité. On retrouve dans ce discours les principes de l'idéologie panarabiste et conservatrice : nation algérienne=unité nationale=langue nationale= langue arabe.

III.1.5.2.2.Positions du parti Istiqlal marocain sur le projet d'arabisation algérien.

Plus récemment encore, le parti était plus intransigeant et considère la loi de généralisation de la langue arabe en Algérie comme un grand pas contre l'impérialisme culturel et linguistique. C'est pourquoi, il a mobilisé pendant plusieurs jours ses deux grands quotidiens –Al Alam et L'opinion- pour soutenir le projet algérien. Il voit en l'arabisation "un ciment de l'unité nationale" qui se passe des commentaires extérieurs et fustige "l'ingérence" française et "l'hystérie médiatique en France (Al Alam, du 28 décembre 1990 et 5, 10,14 janvier 1991). Le parti de L'Istiqlal trouve que le projet algérien constitue une réelle victoire de l'authenticité et un grand pas franchi dans l'Union des pays du Maghreb" et demande aux dirigeants marocains de prendre ce projet algérien comme modèle à suivre.

En Algérie, toute loi relative à la langue arabe, langue sacrée du coran et de l'Islam est irrévocable car cette langue véhicule le nationalisme et a nourri les luttes pour l'indépendance du pays.

III.1.5.2.3.Discours de l'union socialiste des forces populaires.

Ce parti marocain crée en 1976 considère l'arabisation comme :

Un processus global par lequel le peuple retrouve le droit de récupérer librement son passé et le droit de choisir son avenir. Telle est l'arabisation par laquelle les masses populaires ont mené la lutte contre la colonisation. La lutte pour l'arabisation s'inscrit dans le cadre d'une lutte générale qui vise à créer les conditions politiques, les structures économiques et culturelles permettant aux masses d'orienter la production économique d'une part et de participer à une production culturelle reflétant leurs problèmes et leurs aspirations d'autre part."(Extrait du rapport de l'enseignement au IIIème congrès de l'U.S.F.P, tenu à Casablanca les 8,9 et 10 décembre 1970).

Par ailleurs, l'arabisation n'est pas contradictoire avec l'enseignement des langues étrangères. Le parti considère ces dernières comme une condition nécessaire à l'exploitation des sources et des références étrangères.

III.1.5.2.4. Discours réactif des hommes de lettres.

Nous prenons ici l'exemple de deux écrivains maghrébins, Kateb YACINE, Tahar OUATTAR en Algérie et Abdelkebir KHATIBI au Maroc. L'écrivain Kateb YACINE fustige l'obscurantisme que véhicule l'arabe classique et demande à ce que cette langue soit transformée et révolutionnée. Il trouve également que l'hégémonie des conservateurs ne peut se maintenir éternellement, c'est ce qu'il confirme dans cet extrait.

C'est affirmer dans cette langue (du peuple) une Algérie qui soit débarrassée, qui soit désaliénée, aussi bien du mythe de l'Algérie française que du mythe de l'Algérie arabo-musulmane. Qu'elle qu'en soit enfin l'Algérie elle-même, l'Algérie tout court. Nous sommes sûrs de gagner. Il n'y a pas de doute. Ça demandera certainement beaucoup de temps. Mais ces combats là sont des combats de longue haleine...d'ailleurs, plus ça dure et mieux ça vaut parce que ça permet d'approfondir les choses. (K. YACINE IN M.BENRABAH, 1999 :256).

La lecture de ce passage montre que l'écrivain milite pour une Algérie réelle, pour la construction d'une identité nationale réelle. Cette position lui a prévalu des attaques violentes. Pour cet écrivain, la langue appartient à l'histoire de l'Algérie et a façonné l'âme des algériens qui tôt ou tard vont s'en emparer (M. BENRABAH, 1999 : 254)
L'illustre écrivain Mohammed DIB voit en la langue française le fruit d'un contact de cultures.

« la langue française est à eux, elle leur appartient.Qu'importe, nous en avons chipé notre part et ils ne pourront plus nous l'enlever(...)Et si parce que nous en mangeons aussi, de ce gâteau, nous lui apportons quelque chose de plus, lui donnions un autre goût ?un goût qu'ils ne lui connaissent pas »

Les partisans du discours panarabiste avancent des arguments qui tournent autour de la religion et de la culture islamique. L'un des grands adeptes de ce groupe est Tahar OUATTAR, écrivain algérien de langue arabe qui juge que « les gens ne prient pas en français.Ils ne jeûnent pas en français.La langue française n'est pas la langue de la culture algérienne. C'est un outil de travail dont on pourrait se passer ».

C'est en effet ce qui traduit le rejet de la langue française, vue sous le signe de la trahison et manque de patriotisme. Il s'agit d'un climat de psychose qui a été créé autour de la langue française qui condamnait l'usage de cette langue comme acte non patriotique.

III.1.5.3. Discours anthropologique.

Le discours anthropologique véhicule une vision globale sur le paysage linguistique et culturel au Maghreb où la langue est une composante de la personnalité. Le phénomène linguistique est intégré dans la dimension historique qui l'a vu se constituer. Le discours anthropologique tend vers une reconnaissance de la diversité locale qui ne devrait plus être vécue comme une rupture ni comme une menace.

Le débat passionnel pourrait être dépassé si le rapport conflictuel arabe-français est résolu : un partage du territoire linguistique pourrait désamorcer le conflit : la langue arabe se réserverait le secteur intérieur en devenant la langue première de l'enseignement et le français occuperait le domaine extérieur, en tant que langue étrangère à statut particulier (première langue étrangère). Ainsi canalisé, il ne sera plus contesté. La question de l'identité culturelle est repensée. Elle n'est plus vécue comme une rupture, mais comme un enrichissement, résultante de différents modes de pensées dans un ensemble culturel divers et organisé. Reconquérir son authenticité ne signifie plus se réduire à une authenticité unique et figée mais accepter les composantes linguistiques et culturelles telles qu'elles ont été léguées par l'histoire. (A.QUEFFELEC & AL, 2000 :61).

Au Maroc, le discours anthropologique est repérable dans le discours d'AHERDANE, représentant du mouvement populaire fondé en 1957. Le mouvement populaire a eu souvent à intervenir en faveur de la langue amazighe. En novembre 1967, lors de la réunion de son conseil national, le mouvement réclame la reconnaissance de la langue amazighe tout en approuvant son appui à l'arabisation et à l'enseignement des langues étrangères. En 1968, le mouvement affirme son attachement au bilinguisme et réclame encore l'enseignement de l'amazighe.

L'examen des discours en vogue, confirme l'attachement du mouvement populaire au processus de l'arabisation et l'ouverture sur les langues étrangères tout en restant attaché à la langue des aïeux.

« Il n'y a au Maroc, ni régionalismes, ni séparatisme, le berbère ne s'oppose nullement à l'arabe. Dans la réalité marocaine, ils sont indissociables. Et défendre le berbère n'est pas protéger un vague folklore, mais vouloir préserver toute une culture, toute une richesse humaine et spirituelle qui coule dans nos veines, etc. » (AHERDANE in G.GUILLAUME, 1983 :92).

De ce fait, la langue et la culture amazighe sont un legs de la patrie des ancêtres, et la préservation de l'authenticité relève de la préoccupation majeure. C'est là une vérité que d'aucuns voudraient faire passer sous silence. Le fait amazighe, quoi qu'on puisse faire, tant sur le plan culturel qu'historique est la base sur laquelle peut s'édifier et s'affirmer la nation avec la donnée de la religion et l'appréciation des apports de la civilisation arabo-islamique. Le discours anthropologique est rendu explicite dans la charte d'Agadir de 1991⁶⁸ et dans le manifeste amazigh de Mars 2001 et dont nous reprenons les principaux axes :

1-La réforme de la constitution en faveur d'une monarchie constitutionnelle et fédérale avec la séparation des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaire, etc.

2-la reconnaissance institutionnelle dans le préambule de la constitution de l'identité amazighe et en remplaçant le terme de « Maghreb arabe » par l'exacte appellation de « L'Afrique du nord ».

3-La reconnaissance explicite dans les dispositions de ses articles du caractère officiel et national de la langue amazighe.

⁶⁸Cf. annexe.

4-Le développement prioritaire des régions périphériques et montagneuses, habitées principalement par les populations amazighophones, etc.

5-La généralisation de l'enseignement de la langue amazighe à tous les niveaux scolaires, de la maternelle à l'université, qui devrait être obligatoire dans le cycle primaire et secondaire. Le gouvernement devrait assurer pour cette tâche tous les moyens humains et financiers pour sa réussite. Procéder à des campagnes massives d'alphabétisation des adultes en langue amazighe pour lutter efficacement contre le fléau de l'analphabétisme.

6-Intégration de la langue amazighe dans les médias publics : radio, télévisions, journaux...pour les programmes d'informations, la durée devrait être égale à celle des programmes arabophones ; et s'ouvrir sur des sujets qui intéressent les amazighs dans leur langue maternelle, et en passant à l'écran leurs productions cinématographiques, leurs créations théâtrales, et s'ouvrir sur les écrivains, poètes, artistes et intellectuels amazighs afin d'exprimer leurs pensées et leurs idées, etc.

7-L'administration marocaine doit être au service des citoyens. Pour les citoyens amazighs, l'Etat devrait disposer d'un corps d'interprètes qui seront formés au sein des tribunaux, des hôpitaux et des organismes et administrations publiques.

8-Promulguer des mesures législatives et administratives reconnaissant le droit inaliénable de tribus amazighes à la propriété de leurs terres collectives et interdisant leur spoliation.

9-Abroger dans les textes et mesures administratifs porteurs de discriminations envers les amazighs, tels les interdictions des prénoms amazighs, et respecter le Dahir de 1958 afin de ne plus ériger d'obstacles pour la réaction d'associations culturelles et de développement local.

10-Respecter la toponymie amazighe et restaurer celle qui a été modifiée et arabisée par les autorités centrales d'une part. D'autre part, l'Etat devrait procéder à la protection des sites archéologiques et de patrimoine amazighe contre toute destruction ou spoliation.*(Extraits des principales revendications du mouvement amazigh parus dans le monde amazighe : N40 Décembre 2003).*

III.1.5.3.1.Discours des étudiants universitaires.

Nous citons à ce titre l'exemple du mouvement culturel amazigh au Maroc. C'est un mouvement à travers lequel les universitaires expriment leur attachement à leur culture et leur persistance dans la lutte pour la constitutionnalisation de la langue amazighe. Dans un communiqué, les étudiants saluent les combats héroïques du mouvement amazighe en Algérie qui se poursuivent pour l'obtention de ces droits.Ces combats des Amazighes d'Algérie ont donné à tout le monde une leçon dans la persévérance et le sacrifice. Les mouvements revendicataires affirment leur revendication pour :

- L'institutionnalisation de la langue amazighe comme langue nationale et officielle dans le cadre d'une constitution démocratique qui répond aux ambitions et aux demandes du peuple marocain,
- l'intégration de la langue amazighe dans tous les paliers de l'enseignement avec son alphabet originelle'' le Tifinaghe'',

-création d'instituts autonomes pour les études et recherches en amazighe, lesquels répondent aux demandes du mouvement culturel amazighe sans politique d'interventionnisme.

-Création d'une académie pour la langue amazighe avec un travail pour la démocratisation de l'enseignement.

-assurer la promotion de la situation financière de l'étudiant marocain.

-lever l'interdiction de beaucoup de prénoms jusque là interdits pour permettre au citoyen marocain d'avoir tous ces droits et partant vivre son identité.

Le communiqué du mouvement précise que toute exploitation de la question amazighe à des fins idéologiques ne servant que certaines parties qui visent la politique de dialectalisation de l'amazighe dans les médias et dans le système éducatif (*extrait du document prononcé lors d'une manifestation organisée à l'université de Oujda le 14 novembre 2003*).

III.1.6. Sommes-nous loin de la politique linguistique française ? Un unitarisme jacobin commun.

Le but de cette partie est d'établir une comparaison entre la politique linguistique de la France⁶⁹ et celle du Maghreb. Nous partons de l'hypothèse que les deux politiques linguistiques se rejoignent, se recoupent. En effet, la politique linguistique française sert de modèle pour les institutions au Maghreb surtout en Algérie, puisque le cas marocain se situe quelque part entre les deux extrêmes, Tunisien et Algérien. Nous nous contentons de la politique linguistique algérienne, à notre sens très illustre, que nous comparons à celle de la France.

Pour expliciter les similitudes qui peuvent lier les politiques linguistiques françaises et algériennes, nous nous référons à la loi du 16 Janvier 1991 et à quelques textes récents de l'institution française. Il convient de préciser, que tout comme l'arabe au Maghreb, la langue française est l'élément indéfectible de l'unité nationale, depuis l'ordonnance Villers-Cotterêts de 1535 décrétée par François PREMIER jusqu'à nos jours. La France moderne a hérité d'une longue histoire façonnée par l'académie française, le jacobinisme post-révolutionnaire, Jules FERRY et autres. Pour que la langue française devienne la seule langue de France, il a fallu plus d'un millénaire pour que cette langue, longtemps marginalisée devant la suprématie du latin, acquière un statut irrévocable.

Les représentations présentes s'accordent sur le fait que la France, c'est la langue française. La longue histoire du mythe français a laissé des traces profondes et un impact certain qui s'apparente parfois à une sorte de religiosité (M.BENRABAH, 2007). Ce mythe se concrétise dans de nombreuses affirmations, notamment celle déclarée en 1925 par un haut fonctionnaire français : « *Le Dieu français a toujours été un Dieu jaloux. Il ne peut être vénéré qu'en français... (Une langue) dont le culte jaloux ne peut jamais avoir plusieurs actuels* ». (M.BENRABAH, 2007 :58).

Les fondements de la politique linguistique française reposent sur les faits suivants :
-Le français véhicule par excellence la civilisation et est perçu comme un idiome mondial idéal.

⁶⁹ Voir annexe (exemple français).

-Le français est une langue universelle. Ceci nous renvoie à l'idée préconisée au 18^{ème} siècle qui attestait l'universalisme de la langue française. Lequel universalisme repose sur la beauté, la clarté et la pureté⁷⁰ longtemps scandés en France.

-La politique/planification linguistique relève des prérogatives des milieux culturels, intellectuels et politiques qui se sentent investis d'une sorte de mission, celle d'imposer leur vue à la majorité.

-La politique linguistique dirigiste assistée par les institutions comme l'académie française, ministère de l'éducation est considérée comme un dispositif efficace pour influencer et diriger les pratiques linguistiques des français. Le centralisme linguistique dirigé contre les minorités ethnolinguistiques nationales (L.J.CALVET, 1999a :261-262) est inspiré du jacobinisme démocratique et une conscience sociale inspirée des Lumières.

-La politique linguistique est fondée sur un sentiment d'insécurité linguistique qui remonte à un passé lointain. Le sentiment d'infériorité au 16^{ème} siècle se laisse lire dans les propos de Joachim DU BELLAY qui, à cet effet déclare qu'il n'y a pas de langues inférieures et de langues supérieures et que toutes les langues se valent. Le sentiment d'infériorité est stimulé par l'hégémonie du latin. Le sentiment se présente avec plus d'âpreté au 17^{ème} siècle avec le processus de purification linguistique de la langue française de tous les gascons et au 19^{ème} siècle avec la chasse aux patois. La France a donc une longue tradition de lutte idéologique contre les idiomes concurrents du français sur telle ou telle partie du territoire national (C.BAYLON, 1996 :191).

Nous voyons que le sentiment d'insécurité intérieure qui transparaît dans la menace que présentent les patois, et à l'extérieur, dans l'hégémonie de l'Anglais légitime le purisme xénophobe qui se concrétise par l'éradication des éléments étrangers et des éléments appartenant aux langues régionales. Ainsi, le haut conseil de la Francophonie dans sa 8^{ème} session, tenue à Paris en 1992 se dote de lois restrictives et coercitives pour protéger la langue de la France contre le tout -Anglais d'où l'amendement consacrant, une fois de plus, "le français comme langue de République".

Il se trouve que cette politique linguistique fondée sur le sentiment d'insécurité linguistique se retrouve aussi dans les pays du Maghreb où le sentiment d'infériorité devant le français, langue de l'impérialisme culturel et devant les langues maternelles qui présentent une menace intérieure de la cohésion de la nation se laisse manifester dans pratiquement tous les discours sur les langues.

Il apparaît que les politiques linguistiques se rejoignent dans cette volonté défensive qui tend vers une centralisation linguistique et qui s'accompagne de mesures coercitives comme seuls moyens de freiner ces menaces. Nous pouvons citer à titre d'illustration, la loi TOUBON de 1994 qui impose des amendes à tout contrevenant. Les amendes sont chiffrées entre 3 000 à 10 000 francs pour les individus et de 15 000 à 50 000 francs pour les entreprises.

D'un autre côté, Le bulletin des lois de la république N 25 a fixé par la loi du 2 thermidor an II, des règles plus strictes afin que : « *Nul acte public ne pourra, dans quelque partie que ce soit du territoire, être écrit qu'en langue française* » et tout contrevenant "sera

⁷⁰ Un processus de purification linguistique fut lancé au 17^{ème} siècle où l'on butait un français pur qui ne contient pas de déchets. Ces déchets sont supposés venir des langues vernaculaires. C'est l'une des tâches attribuées à l'académie française et dont certains poètes, notamment MALHERBE, y participent largement.

traduit devant le tribunal de police correctionnelle de sa résidence, condamné à six mois d'emprisonnement et destitué ».

C'est la loi du 31 décembre 1975 qui semble être à l'origine d'autres textes législatifs en France, s'échelonnant jusqu'aux années 90. Elle stipule dans son article 6 que :

Toute inscription apposée par des personnes utilisant, à quelque titre que ce soit, un bien appartenant à une collectivité publique, à un établissement public, à une entreprise publique ou à une entreprise concessionnaire d'un service public devra être rédigée en langue française(...). En cas d'observation des dispositions du présent article(...) l'usage du bien peut être retiré du contrevenant(...) si la mise en demeure n'a été suivie d'effet.

De même, l'article 8 postule que quels qu'en soient l'objet et les formes, les contrats conclus entre une collectivité ou un établissement publics et une personne quelconque doivent être rédigés en langue française. Ils ne peuvent contenir ni expression ni terme étrangers lorsqu'il existe une expression ou un terme approuvés dans les conditions prévues par le décret n° 72-19 du 7 janvier 1972 relatif à l'enrichissement de la langue française.

Dans la même lignée, la loi algérienne sur l'arabisation n'ira pas plus loin lorsqu'elle stipule que tous les documents, les rapports, les procès verbaux des administrations publiques, des institutions, des entreprises et des associations sont rédigés en langue arabe.

Article 29 : « Est nul et de nul effet tout document officiel rédigé dans une langue autre que la langue arabe ».

Article 30 : « Toute violation des dispositions de la présente loi constitue une faute grave entraînant des sanctions disciplinaires ».

Article 31 : « Toute infraction aux dispositions des articles 17, 18, 19, 20, 21 et 22 est passible, d'une amende de 5 000 à 10 000 DA ».

Il convient de préciser que le promoteur de ce texte législatif a reconnu s'être inspiré de la loi française N° 75-1349 du 31 décembre 1975 (Loi Bas-Lauriol) relative à l'emploi de la langue française (M.BENRABAH). Ceci justifie les affinités que présentent les lois françaises et algériennes. Les deux textes législatifs appuient le purisme, tentent l'éradication de tout idiome autre que la langue nationale et officielle et sanctionnent tout contrevenant.

Dans le système éducatif français, une circulaire stipule que 'les cours, stages, cycles de formation destinés aux français et aux étrangers soient donnés en français, sauf exception dument justifiées (notamment : enseignements des langues et civilisations étrangères, stages de préformation pour les étudiants étrangers...) alors que « les soutenances de thèses et les examens de toutes disciplines soient en langue française(...) », rappelle la même loi (1976).

En Algérie : « les concours professionnels et les examens de recrutement pour l'accès à l'emploi dans les administrations ou entreprises doivent se dérouler en langue arabe »(**Article 8**), tandis que « l'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les cycles et dans toutes les spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d'enseignement »

Pour clore cette partie, nous approuvons la présence de similitudes entre les lois algériennes et celles décrétées en France. Or et comme le pose A.MOATASSIM : « Si les

fondements sociolinguistiques qu'elle suppose semblent en justifier la mise, il n'en est pas de même des implications sociopolitiques et socioculturelles qu'elle propose » (1992 :154).

La politique linguistique algérienne, calquée sur le modèle français a pour principale caractéristique la centralisation et l'exclusion jacobine vis-à-vis des langues régionales. Cette vision jacobine des langues ne semble pas être la référence ni la meilleure voie à suivre au Maghreb. La politique de centralisation et d'assimilation ont des répercussions néfastes qui s'expriment de jour en jour.

La loi sur la généralisation de l'arabisation en Algérie, bien qu'elle soit au service de nombreux cadres arabophones, risque d'atteler un grand nombre de francophones qui ne peuvent jongler avec la langue arabe comme ils le font avec la langue française⁷¹. De là, pousser les gens brusquement à l'arabisation sans étape transitoire et progressive et honnir les langues spontanées serait risquer l'avenir linguistique du pays, estomper tous les repères culturels et identitaires.

III.2. Aménagement des langues au Maghreb.

Avant d'explicitier les principes de l'aménagement linguistique des langues en Algérie et au Maroc, il convient de faire une mise au point terminologique à ce niveau. En effet, c'est au linguiste québécois Jean Claude CORBEIL, que l'on doit l'expression aménagement linguistique. Selon ce linguiste, l'aménagement linguistique est distingué de planification linguistique qui véhicule en français le sens d'intervention étatique et de dirigisme alors que l'aménagement recouvre un effort « à moyen et long terme pour mieux tirer profit d'une ressource, la ou les langues, en fonction des besoins et des intérêts de la nation, selon un plan souple qui oriente l'évolution de la société sans la brusquer mais au contraire en réclamant son adhésion et sa participation'' (J.C.CORBEIL, 1980 :9).

De cette définition, on discerne que l'aménagement opère sur la durée « à long ou à moyen terme » et doit s'investir dans les domaines prioritaires représentés principalement par l'enseignement et les médias. De cette précision terminologique, nous discernons que (i) tout aménagement est une action où la composante temporelle est d'une importance capitale ; (ii) elle doit se faire dans des domaines précis et jugés comme prioritaires (l'enseignement...) ; (iii) l'aménagement doit se faire de manière souple et claire et vise l'évolution de la langue et ; le travail sur la langue tend à éviter que la langue commune à laquelle on aspire ne se coupe de la réalité langagière des locuteurs.

L'aménagement linguistique doit entre autres élaborer des stratégies souples et claires qui impliquent l'adhésion et la participation de la communauté linguistique en question. C'est ce point précis qui attire notre orientation dans ce travail car nous considérons que tout aménagement qui exclut de son champ d'intervention la communauté linguistique va créer une langue qui se coupe de la réalité langagière de ses locuteurs.

Cet état de choses implique que l'aménagement du statut s'accompagne généralement de l'aménagement du corpus. L'action sur le corpus s'effectue dans le but de réaliser l'uniformisation des structures de cette langue en éliminant les différences qui peuvent être source d'absence d'intercompréhension. Pour cela, l'action d'aménagement linguistique est plus qu'indispensable et aura pour objectif de régler les problèmes créés par la présence de plus d'une langue sur le même territoire. (J.MAURAIS, 1987).

⁷¹ Ces cadres ont soit suivi leurs formations en langue française, soit ils ont fait leurs études à l'étranger.

Avant de passer en revue les différentes opérations portant sur l'aménagement des langues au Maghreb, il convient de tracer les principes fondateurs du travail de mise à jour d'une langue. L'intervention sur les structures des langues a touché plusieurs aspects dont principalement le lexique, l'orthographe et parfois même la morphosyntaxe ou la phonétique.

À contrario, c'est le lexique qui retient le plus d'attention car il est le centre d'attraction de tous les efforts d'aménagement de la langue, précise J.MAURAIS (1987 :32). L'aménagement du lexique naît d'une conscience soit de mots étrangers qui présentent une menace extérieure, soit d'un déficit lexical par rapport aux autres langues qui constituent une menace intérieure (Voir infra). J.MAURAIS (ibidem) précise que le développement lexical s'opère à trois niveaux : par l'emprunt, par l'extension de sens et par la création.

III.2.1. Aménagement de la langue arabe.

La réforme de la langue arabe dans le monde arabe a conduit à la création de trois académies, l'une en Syrie (1919), au Caire(1932) et a Baghdad en 1947. Les trois académies ont proliféré un nombre de terminologie et de néologies importants. Les tentatives d'aménagement de la langue arabe ont eu pour objectif la simplification de la langue arabe et ce pour minimiser l'écart entre la variété haute et les variétés basses, représentée par l'arabe dialectal. Les tentatives de modernisation et de simplification ont été signalées dans les années 40 en Syrie, en Egypte et en Irak et se faisaient dans le but de rendre la langue accessible aux jeunes scolarisés.

C'est pourquoi certains linguistes arabes ont tenu à promouvoir une variété d'arabe désigné arabe standard qui devrait se substituer à l'arabe classique et servir de moyen d'expression qui accompagne la progression de la science. Il est important de préciser l'opposition des conservateurs à l'idée d'un arabe standard. Ils recommandaient la conservation de l'arabe classique et tentaient de l'élever au rang des langues parlées, donc naturelles. L'opération n'a pas eu d'échos compte tenu et le projet est tombé dans l'oubli.

Par ailleurs, une tentative de vernacularisation du vocabulaire issu de l'arabe littéraire a été opérée en 1954 en Egypte et ce pour assurer la transition entre l'arabe littéraire et l'arabe égyptien. Le projet n'a pas pu couronner les ambitions de ces linguistes car le groupe des linguistes conservateurs s'y opposait solennellement.

III.2.1.1. Aménagement du système d'écriture.

Plus de 300 réformes du système d'écriture sont parvenues à l'académie du Caire en Egypte. Les points de vue divergeaient, certains prônaient la romanisation du système d'écriture, d'autres tenaient obstinément à la préservation du système d'écriture arabe et sa simplification.

III.2.1.2. Aménagement de la terminologie en grammaire et en rhétorique.

L'enseignement de la grammaire et de la rhétorique fait défaut dans le monde arabe puisqu'il suit des méthodes classiques qui ont besoin de se moderniser. Les travaux d'aménagement dans les trois pays cités (Irak, Egypte, Syrie) ont majoritairement porté sur l'élaboration d'une nouvelle terminologie et l'établissement d'un ordre significatif en langue

arabe dans le but d'atteindre la clarté et de facilité dans l'analyse. Ces réformes étaient suspendues en 1961, à cause de l'opposition des conservateurs syriens.

III.2.1.3. Aménagement du lexique.

L'aménagement du lexique se faisait contre les emprunts aux langues vernaculaires, ce qui poussa la rénovation de la *fusha*. La modernisation la plus importante fut celle entreprise dans le lexique relatif aux sciences et aux technologies. Toutefois, le développement rapide a fait que les spécialistes étaient débordées, ce qui entraînait un nombre limité de lexies, estimé à 20 000 termes, approuvées par l'académie entre 1957 et 1964.

III.2.1.4. Le cas du Maghreb.

Au Maghreb, plusieurs tentatives d'aménagement de la langue arabe furent entreprises dans les années 70. Les travaux essayèrent de mettre en place un arabe maghrébin fondamental. Ce projet fut élaboré dans le but d'établir un fond commun aux pays du Maghreb, et ce en optant pour un lexique commun valable pour les trois pays (Algérie, Maroc, Tunisie). À cet effet, dans les années 70, l'institut de phonétique de l'Université d'Alger, avec des représentants marocains et tunisiens travaillaient ensemble sur le lexique de l'arabe fondamental. Lequel devrait fournir le vocabulaire nécessaire aux manuels scolaires du cours élémentaire des trois pays. (M.BENRABAH, 1999).

Malgré ces efforts : « *Des 4800 entrées du lexique, seulement 3,5% sont d'origine maghrébine et ce malgré le critère concernant l'usage réel au Maghreb. De plus, on a écarté des mots répandus dans les trois pays pour les remplacer par leur équivalent classique moyen-oriental.* » (Ibid. :129). Le projet n'a pas donné de résultats effectifs et n'a pas été appliqué.

Dans la même lignée, des efforts de purification linguistique commencèrent à prendre place dans la société algérienne. C'est une émission radiophonique qui porta sur la normalisation des usages en se donnant pour mission la correction de ce qui relève de l'erroné. Les Algériens assistaient donc en direct à une campagne de purification (M.BENRABAH : op.cit :127).

Au Maroc, l'Etat marocain a créé, en 1960, L'IERA, institut d'études et de recherches pour l'arabisation en lui assignant pour fonction la promotion de la politique d'arabisation liée à l'enseignement et l'administration. (A.BOUKOUS, 1995 :63). L'IERA commence la normalisation de la langue arabe afin de lui rendre sa place perdue durant la période coloniale pour ainsi lui permettre de remplir à nouveau les fonctions de communication, de formation(...) à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la vie collective(IERA :1989 :6).

Ainsi, l'institut vise deux objectifs :

- Retrouver le statut et les fonctions de la langue arabe qu'elles remplissaient avant la présence coloniale,

- faire en sorte que cette langue puisse véhiculer le savoir technique et scientifique. Pour venir au bout de ces objectifs, Lakhdar GHAZAL a défini le cadre d'accomplissement de cette doctrine de l'aménagement linguistique qui devrait se faire par niveau d'où l'arabisation de niveau. L'objectif ultime de l'arabisation à niveau est de faire de l'arabe une langue de la

science et de la technologie. Cette approche préconise trois méthodologies, une méthodologie scientifique, une méthodologie technologique qui tient à appliquer l'informatique à la langue arabe et pour terminer une méthodologie organisationnelle qui assure la planification et la coordination de l'arabisation de niveau.

Pour L. GHAZAL, la langue arabe répond aux exigences du discours scientifique et regroupe des potentialités de transmissions des sciences et techniques. À l'instar de M.EL GHERBI(1993), nous citons les exemples suivants :

Le š – "ش- exprimerait l'éparpillement.

Le r- "ر- exprimerait la protection, etc.

Il poursuit en avançant que la plupart des mots avancés de ces phonèmes portent en eux-mêmes la marque du sens qu'ils indexent. Pour les créateurs de technologies, c'est une aubaine : « le rapport Sa/Se étant moins arbitraire qu'il ne l'est dans les autres langues, leur tâche, s'en trouve considérablement facilitée. La langue arabe, grâce à la dérivation peut créer de nouveaux mots, et fabriquer le lexique terminologique nécessaire à l'enseignement et à la recherche scientifique ainsi qu'aux différents secteurs de la vie moderne » (M.EL GHERBI : 45).

Pour permettre à l'arabe de véhiculer la science et les technologies, plusieurs emprunts ont été intégrés. Ce qui confirme l'idée que l'arabe supporte l'emprunt et présente une capacité d'appropriation de l'innovation scientifique et technologique. Parmi les emprunts intégrés, on peut lister quelques uns :

/Talfaza/	(télévision)
/dinamikia/	(dynamique)
/Biroukratia/	(bureaucratie)
/Bidagogia/	(pédagogie)
/Ipistimulugia/	(épistémologie)
/dimukratia/	(démocratie)
/Mitafizikia/	(métaphysique)
/mikanikia/	(mécanique)

Compte tenu du caractère non fonctionnel de la graphie de la langue arabe, du manque des terminologies scientifiques et techniques et de l'inadaptation de l'enseignement de la langue arabe, l'institut a proposé en 1982, un projet de codage qui présentait un modèle d'unification de l'alphabet. Le but de cet alphabet unifié se basait sur la simplification de la variation des formes orthographiques en optant pour une seule graphie dans toutes les positions du phonème (début, milieu, fin). Le travail réalisé par L.GHAZAL⁷² autour de l'arabe standard 'Voyelle- codage arabe' est un jeu de caractères permettant la composition de textes en langue arabe selon les procédés en vigueur dans les domaines de l'imprimerie et de l'informatique (M. El GHERBI). Quoiqu'appliquée au Maroc pour un certain temps, la réforme de l'alphabet ne semble pas recueillir l'unanimité.

Une autre expérience est celle du professeur BISHAL, de Harvard qui voit en la langue arabe une langue bien structurée que l'ordinateur peut lui-même trouver la déclinaison appropriée, une fois qu'il saisit la racine. Partant de l'idée de Jabra Jabra I, que la grammaire de la langue arabe est d'essence aussi logique que les mathématiques, il a pu mettre sur mini-

⁷² Lakhdar GHAZAL est l'auteur du système A.S.V.-CODAR. Ce système est un ensemble de caractères destinés à composer et à transmettre des textes en langue arabe, selon les procédés et les techniques existantes dans le domaine de l'imprimerie, de la dactylographie, de l'informatique, de la transmission des données et des télécommunications.

ordinateur un programme de traduction en arabe. Toutefois, il estime que la langue arabe présente aussi des difficultés certaines qui font que :

Pour maîtriser le problème de la voyellisation et pouvoir lire, il faut paradoxalement avoir déjà appris à déchiffrer un texte et que la complexité des règles grammaticales rend ardue la connaissance du fonctionnement de la langue. Y ajouter la difficulté d'uniformisation des terminologies due, d'une part à un mode de communication défectueux entre les différents pays arabes en matière de recherche terminologique- là où cette recherche existe- d'autre part aux dialectes régionaux (M.EL GHERBI, ibid: 45).

III.2.1.5. Recommandations de M.Maamouri.

M.MAAMOURI (1998) assure que la langue arabe rencontre un sérieux problème technique et sociologique et mériterait d'être étudiée minutieusement avant de tirer des jugements sévères sur l'arabisation. Les recommandations de MAAMOURI sont favorables à une approche plus pragmatique et sont proches de la réalité de la situation de l'arabe dans le système éducatif des pays concernés. Cette approche se base essentiellement sur des projets qui concernent la vernacularisation du discours de classe depuis l'école primaire, en vue d'une meilleure littératie des jeunes apprenants et des adultes. La réforme du système d'écriture devrait-elle aussi assurer une meilleure pratique de la lecture et la conceptualisation des outils langagiers des usagers en matière de grammaire et de lexique.

Cette pédagogie devrait inclure les normes et les comportements de la communauté au sein de la classe dans le but d'augmenter la pertinence du processus d'apprentissage en faisant un lien avec l'expérience personnelle de l'apprenant en créant des sujets concrets et familiers.

Afin d'assurer une bonne codification descriptive de l'arabe, M.MAAMOURI (1998 : 64) propose la création d'une Grammaire Contemporaine de l'Arabe (GCA) pour une codification descriptive de la langue. Une grammaire qui inclurait des modèles inspirés des différentes périodes, des échantillons représentatifs de la presse écrite utilisés actuellement dans les pays arabes ainsi que des modèles variés de la *fusha* et du vernaculaire utilisés dans le monde arabe. Les fondements de cette grammaire contemporaine devraient s'inspirer à la fois des formes traditionnelles et modernes de la langue.

Pour ce qui est du lexique, le phénomène de globalisation a contribué à la création d'un nombre fulgurant de nouveaux concepts pour lesquels il n'existe pas d'équivalent en langue arabe. La création d'une nouvelle terminologie pour ces nouveaux concepts est en effet un défi majeur pour le monde arabe.

L'instrumentation lexicale est très importante dans plusieurs domaines d'usage de la langue arabe, comme par exemple le domaine de la technologie, de la recherche scientifique, ainsi que dans d'autres domaines comme la pièce automobile et le domaine de la mécanique générale.

Le manque de standardisation de termes déjà existants est également un autre problème à considérer. En effet, pour contrer ces difficultés, M.MAAMOURI (IBID) propose la création de deux dictionnaires: le premier, Dictionnaire de l'arabe contemporain inspiré du dictionnaire Collins Cobuild Dictionary paru en 1987, qui offre des informations précises sur la façon dont l'anglais moderne est utilisé et qui donne également des usages textuels sur plus de vingt millions de mots tirés de magazines, de journaux, de brochures et d'autres.

Le second dictionnaire, destiné à enrichir le vocabulaire des écoliers serait baptisé, « Le Dictionnaire arabe thématique et visuel ». Inspiré du projet «Dictionnaire thématique visuel », de Jean-Claude Corbeil et Ariane Archambault, ce dictionnaire fondé sur des outils terminologiques illustrés avec des images tirées de la vie réelle serait un bon outil pour la reconnaissance des mots et permettraient plus d'autonomie au niveau de la recherche de certains concepts.

M.MAAMOURI (2007) en collaboration avec d'autres chercheurs de l'Université de Pennsylvanie (le Linguistic Data Consortium) travaille actuellement sur la transcription, en arabe standard, de conversations téléphoniques des vernaculaires jordanien, palestinien, libyen, syrien et d'autres. Le développement de ce corpus est fort prometteur pour la vitalité des vernaculaires et leur rôle dans le processus de littératie.

III.2.2. Aménagement de la langue Amazighe.

Dans cette partie, nous présenterons les différentes entreprises d'aménagement de l'amazighe en vue de son unification et sa diffusion. Après l'officialisation de cette langue, son introduction dans l'enseignement est rentrée en vigueur dans les pays du Maghreb. C'est pourquoi des entreprises de standardisation sont à cheval pour expliciter cette norme longtemps occultée.

La standardisation d'une langue est la codification par l'explicitation de ses normes à la fois linguistique et sociales, la reconnaissance de leur légitimité et leur imposition par le moyen des institutions, dont principalement l'école, les médias et l'administration (M.AMEUR & AL, 2006 : 88).

C'est donc une intervention délibérée sur la langue et est la conséquence d'une décision institutionnelle. Il s'en suit que la langue standardisée jouit de mesures de normalisation de ses structures graphiques, phoniques, morphologiques. De là, la standardisation est un facteur inéluctable dans la valorisation des langues.

L'amazighe est une langue qui a été cantonnée depuis des siècles dans le domaine de l'oralité et taxée du sceau de la popularité. Cette situation a entraîné une dialectalisation de l'amazighe en un certain nombre de parlers ou de géolectes. Le phénomène de dialectalisation s'est renforcé par les politiques linguistiques soustractives qui refusaient à la langue un statut officiel.

Après de longues revendications, l'amazighe s'est vu attribuer une place parmi les langues institutionnelles. C'est ce qui justifie les travaux des chercheurs qui sont à cheval sur l'explicitation de règles par le biais de la normalisation linguistique.

En amont, deux institutions ont vu le jour (HCA en Algérie, IRCAM au Maroc). Chacune de son côté, contribue à implanter la norme sur les plans linguistiques et sociolinguistiques et de là, réduire le volume de dialectalisation. La norme développée trouve son application sur la graphie, l'orthographe, la grammaire et le lexique. L'aménagement de la langue, c'est-à-dire l'intervention sur les structures linguistiques elles-mêmes, a surtout concerné l'orthographe et le lexique (J.MAURAIS, 1987 :32). En gros, l'aménagement de la langue amazighe se fixe deux principaux objectifs :

a- Un objectif opérationnel dont le but est d'assurer la régularité des structures linguistiques par la réduction de l'hétérogénéité des formes phonétiques et lexicales ;

b- un objectif stratégique qui sous tend un principe d'homogénéisation de la communauté amazighophone. Ceci se fait pour assurer la facilité de la communication ; la clarté et régularité morphosyntaxique, pan amazighité (M. ENNAJI in BOUMALK, 2004 :256).

Les premières expériences d'aménagement de l'amazighe remontent aux essais de transcription de BOULIFA : « *pour transcrire les poèmes de si Mohand et pour les besoins de la grammaire kabyle avait mis au point un système de notation en caractères latins* » (R.KAHLOUCHE : 273).

Dans la même perspective et pour les mêmes besoins, M. FERAOUN entreprend la même expérience. Dans les années soixante, date qui coïncide avec l'indépendance des pays du Maghreb, un groupe d'Algériens et de Marocains se mettaient à travailler sur l'aménagement de la langue berbère afin de la doter de moyens permettant son intégration dans l'administration, les médias et notamment les écoles.

III.2.2.1. Stratégies de l'aménagement de l'amazighe

Il s'agit ici de définir les finalités et les objectifs de l'aménagement de cette langue. A.BOUKOUS(2003) postule l'existence de deux options au moins.

Option1 : La finalité de l'aménagement est de faire de l'amazighe une langue officielle institutionnalisée. Cette option inclut que la standardisation doit mener à une langue présentant toutes les propriétés d'une langue ayant un statut officiel, *i.e.* une langue habilitée à être employée dans l'enseignement, les médias et l'administration. Il se trouve que si la langue amazighe est langue de l'enseignement, ceci devra prévoir une langue standard commune.

Option 2 : L'aménagement linguistique aurait pour fin la codification des parlers en vue de faire des géolectes constitués en entités linguistiques autonomes et fonctionnant comme des moyens de communication et de valorisation culturelle dans le cadre régional (A.BOUKOUS IN A. BOUMALK, 2004 :17). Il s'en suit que la finalité qui retient l'attention est la standardisation d'une langue amazighe commune à l'ensemble de la communauté amazighe et répondant aux attentes sociales fortes. En revanche, la standardisation devrait se faire selon deux étapes :

La première étape passe par la normalisation de la situation intragéolectale au niveau des grandes aires dialectales. La normalisation s'opère dans le but d'obtenir un consensus nécessaire au succès de l'unification linguistique. La deuxième étape constitue la mise en place de la standardisation intergéolectale. Cette opération se base sur l'évaluation des divergences phoniques, morphologiques et lexicales entre les parlers et identifier. L'évaluation devrait *in fine* mener à la gestion des divergences, laquelle gestion permettra soit d'intégrer dans le corps de la langue standard, soit en décidant de retenir certaines formes et d'en rejeter d'autres.

III.2.2.1.1. Quelles variétés standardiser ? une nécessaire standardisation démocratique.

La standardisation, comme nous venons de voir s'établit dans le but d'explicitier les règles de la langue, à les fixer pour que les institutions puissent reconnaître leur légitimité et les diffuser. Pour le cas de l'amazighe, l'enjeu réside dans l'élaboration d'une langue standard unique. Il faut que la langue standard soit accessible aux locuteurs des différentes variétés en minimisant l'obstacle que peut représenter les particularismes régionaux.

L'aménagement d'une langue, passe inévitablement par l'identification des langues socialement dominantes comme c'est le cas du Kabyle en Algérie et du Tachelhit au Maroc. Ce sont ces langues qui servent de bases à la standardisation. La démarche suivie consiste à élaborer une langue qui soit commune aux différences zones.

On constate que l'aménagement de l'amazighe se situe dans l'optique de la koïnè grecque créée sur la composition de dialectes distincts. Il s'agirait d'un processus comparable à celui de réalisation de la « langue polynomique » corse. L'élaboration d'une langue polynomique ne considère pas la variation comme phénomène qui entrave l'intercompréhension mais une richesse qu'il faut préserver. De là, la principale tâche des aménageurs serait de préserver la diversité tout en assurant l'unité.

Or, les aménageurs ne doivent pas négliger le problème jusque là implicite de la langue de référence, de la langue à écrire et à enseigner. Au plan sociolinguistique, la réalité des échanges communicatifs et culturels montre qu'il n'y a pas une mais des communautés berbérophones : il y a une aire d'échange chaoui, kabyle, chleuh, qui sont également étrangères les unes des autres. De plus, elles sont insérées dans des environnements historiques, géopolitiques, culturels, économiques, écologiques très divers. La Kabylie n'est pas le Mزاب, le monde rifain n'est pas le monde Touareg. A ce moment, est-il possible d'envisager une langue unique ?

Cela paraît douteux et les dynamiques sociales réelles, montrent chaque jour que cela n'est pas possible. Tous les créateurs, écrivains ou chanteurs produisent dans leur(s) variété(s) régionale(s). Le berbère commun est une abstraction et la réalité sociolinguistique montre clairement que les espaces de communication réels sont strictement régionaux. Cependant, M. ABOUZAIID, chercheur au laboratoire Lidilem de Grenoble, précise que la standardisation consiste à émettre les règles de la langue de sorte à ce que celle-ci ait une norme fixe afin que les institutions puissent reconnaître leur légitimité et les diffuser. Elle constitue donc une action antérieure à l'enseignement de la langue.

Concernant l'amazighe, l'enjeu important réside dans la conception d'une langue standard unique. Il faut que la langue standard soit compréhensible voire accessible aux locuteurs de toutes les variantes et atténue l'obstacle communicatif que représentent les particularismes régionaux.

La standardisation a donc un grand défi à soulever, celui d'assurer l'unité dans la diversité. Sur cette question, les chercheurs de l'INALCO préconisent la constitution d'une forme standard, i.e. de chaque variété régionale de l'amazighe (Kabyle standard, Chaoui standard, Tamazight standard, Tachelhit standard, etc.). Pourtant cette méthode est inopérante pour l'uniformisation de la langue amazighe puisque les fondements qui ont sous-tendu le processus de standardisation est bien l'élaboration d'une norme commune. Or, nous ne pourrions ignorer les variations se présentant à différents niveaux : phonologique, lexical,

syntactique, et sémantique, ce qui constitue une contrainte non négligeable et une barrière entre les amazighophones.

III.2.2.1.2. Aménagement de la Graphie.

La codification de la graphie est la tâche préalable à toute opération d'aménagement de la langue. C'est ce qui animait les débats de plusieurs rencontres scientifiques à l'institut National des langues et Civilisations Orientales(Inalco) à Paris (1994, 1996, 1998,2001),du colloque organisé par le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) à Boumerdès en 2002 et dont le thème était « Tamazight face aux défis de la modernité », du séminaire sur la « standardisation de l'amazighe » organisé par l'IRCAM en Décembre 2003, et qui ont débouché sur la notation usuelle de l'amazighe.

Comme nous le savons, la recherche d'un système orthographique doit s'accompagner du principe de standardisation. La première opération a été le choix de la graphie et son adaptation à l'outil informatique. Ce choix a des effets sur l'écriture, l'orthographe et aussi sur la structure morphosyntaxique de la langue.

Pour une langue principalement orale, le choix d'un système d'écriture représente la première étape de la standardisation. Pour le Maroc, l'officialisation d'un alphabet bien déterminé a mis fin au désordre graphique qui marquait la situation de l'amazighe. Toutefois le système graphique employé pour transcrire la langue appartenait, à trois graphies : la graphie latine, la graphie arabe et la graphie tfinaghe⁷³. C'est en 2003, que l'alphabet tfinagh, par décision royale est prescrit alphabet officiel. En amont comme en aval de la décision officielle, les répliques étaient très vives.

Certains montraient de la préférence pour la graphie latine vu que celle-ci permet l'ouverture sur le monde et la culture moderne. Les partisans de la graphie arabe préfèrent que la langue amazighe soit transcrite et donc inscrite dans un contexte arabo musulman et ce pour marquer son attachement à la culture nationale et enfin, ceux qui prônent la graphie tfinagh qui selon eux, l'orientation constitue un choix neutre et permet d'assurer une certaine autonomie et historicité relatives au système graphique des touaregs. L'IRCAM a développé un système graphique nommé « Tfinaghe –Ircam » ⁷⁴ conçu pour assurer l'unification de la graphie tout en restant lié à l'histoire de l'alphabet du Tifinaghe.

⁷³ Le Tifinagh dérive directement de l'écriture lybique antique. L'hypothèse qui attribue au lybique une origine phénicienne repose sur la dénomination de l'écriture berbère "tfinagh" qui rattache le mot à une racine FNT qui ressemble à la dénomination des phéniciens-puniques. Pour S.CHAKER, l'appellation a du signifier à l'origine "les phéniciens, les puniques". Quant à l'étymologie populaire du terme, elle prend deux interprétations : La première repose sur la décomposition du terme en "Tifin" qui signifie en kabyle trouvaille et "nagh" qui signifie "notre" le mot en entier indiquera notre trouvaille ou notre découverte. La deuxième interprétation est repérée chez les touaregs du Niger, Asfinay veut dire "explicitation", pour M.HADDADOU, l'étymologie est liée à la légende d'un homme qui, tout en révélant l'écriture aux hommes, a réservé la signification cachée des lettres aux seuls initiés. Par contre, M.HADDADOU postule que le lien établi entre le terme Tifinaghe et Finiqi "de phénicien" est contestable car selon, le même auteur, le mot finiqi est grec et non phénicien et signifie homme rouge en référence à la couleur de la pourpre que fabriquaient les phéniciens.

⁷⁴ Le choix de l'écriture tfinaghe affirme l'ascendance lybique de la langue amazighe et souligne son autonomie et son détachement du sémitique donc l'arabe spécialement. La graphie tfinagh représente une écriture pré-islamique. Le tfinagh adopté par L'IRCAM correspond au néo-tifinagh qui selon S.CHAKER est un système de notation phonétique.

A. BOUHJAR(*in* A. BOUKOUS,2004), chercheure au centre de l'aménagement linguistique à L'IRCAM, avance que la fixation d'une norme graphique de l'Amazighe passe nécessairement par le choix d'un alphabet Tifinaghe. Le choix du Tifinaghe se fait dans le but de maintenir un lien avec les différentes variantes de l'alphabet actuel. Il est donc indispensable de puiser dans le fond des graphèmes existants et de considérer la création de nouveaux symboles comme un dernier recours. (ibidem).

Répondant à la question du graphème, les chercheurs de L'IRCAM D élaborent quatre critères à prendre en considération.

-L'historicité : l'alphabet amazighe doit comporter les graphèmes historiques ou authentiques. Ce principe assure l'appartenance à une écriture ancienne.

-La simplicité : Il s'agit d'un critère important dans la détermination du choix des graphèmes qui doivent être simples ; ce qui amène à éviter les lettres composées, les signes diacritiques.

-L'univocité du signe est un principe qui fournit une correspondance univoque entre un son et un graphème. Ceci implique un graphème pour un son et un son pour un graphème.

-L'économie. À ce niveau, seuls les graphèmes correspondants aux phonèmes de base de l'amazighe standard figureront dans l'alphabet proposé ce qui explique qu'une particularité phonétique très isolée ne peut être retenue.

	TIFINAGHE	Correspondance latine	Correspondance arabe	Exemples
ya	ⵢ	a	ا	ⵢⵏⵓⵔ
yab	ⵢⵓ	b	ب	ⵢⵓⵔⵉⵏ
yag	ⵢⵖ	g	گ	ⵢⵖⵓⵔ
yag ^w	ⵢⵖⵓ	g ^w	گ،	ⵢⵖⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yad	ⵢⵏ	d	د	ⵢⵏⵓⵔ
yaḍ	ⵢⵏⵓ	ḍ	ض	ⵢⵏⵓⵔ
yey	ⵢⵉ	e		ⵢⵉⵔⵉⵏⵓⵔ
yaf	ⵢⵑ	f	ف	ⵢⵑⵓⵔ
yak	ⵢⵏ	k	ك	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yak ^w	ⵢⵏⵓ	k ^w	ك،	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔⵉⵏ
yah	ⵢⵏⵏ	h	ه	ⵢⵏⵏⵓⵔⵉⵏ
yaḥ	ⵢⵏⵏⵓ	ḥ	ح	ⵢⵏⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yaε	ⵢⵏⵉ	ε	ع	ⵢⵏⵉⵔⵉⵏⵓⵔ
yax	ⵢⵏⵓ	x	خ	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yaq	ⵢⵏⵓ	q	ق	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yi	ⵢⵏⵓ	i	ي	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yaj	ⵢⵏⵓ	j	ج	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yal	ⵢⵏⵓ	l	ل	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yam	ⵢⵏⵓ	m	م	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yan	ⵢⵏⵓ	n	ن	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yu	ⵢⵏⵓ	u	و	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yar	ⵢⵏⵓ	r	ر	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yaṛ	ⵢⵏⵓ	ṛ	ر	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yaγ	ⵢⵏⵓ	γ	غ	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yas	ⵢⵏⵓ	s	س	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yaş	ⵢⵏⵓ	ş	ص	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yac	ⵢⵏⵓ	c	ش	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yat	ⵢⵏⵓ	t	ت	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yaṭ	ⵢⵏⵓ	ṭ	ط	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yaw	ⵢⵏⵓ	w	و	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yay	ⵢⵏⵓ	y	ي	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yaz	ⵢⵏⵓ	z	ز	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ
yaẓ	ⵢⵏⵓ	ẓ	ژ	ⵢⵏⵓⵔⵉⵏⵓⵔ

Tableau N8 : Graphie Tifinaghe.

En Algérie, le choix de la graphie est tiraillée entre deux tendances, l'une s'inscrit dans une perspective d'adoption de la graphie arabe⁷⁵, l'autre s'oriente plutôt vers une occidentalisation de la graphie, voire sa latinisation. Ce qui confirme le caractère conflictuel du choix d'une écriture à la langue amazighe. La graphie latinisante semble avoir une très grande représentativité⁷⁶ auprès des usagers et participent massivement à sa diffusion.

Le choix exclusif de la graphie latine par le HCA dans la formation des enseignants, en 1995, a renforcé cette tendance et l'a dotée d'un cachet institutionnel et officiel. Par ailleurs, le centre de recherche Berbère de l'Institut national des langues et civilisations berbères à Paris, a organisé le 25/26 Juin 1996 un atelier sur la notation usuelle du berbère à base de caractères latins. Les travaux ont abouti à des conclusions qui préconisent l'usage d'un système de notation à tendance phonologique qui se base sur le principe « *un seul caractère pour chaque son* ».

S.CHAKER, de son côté approuve que la large diffusion du berbère passe inévitablement par la graphie latine, parce qu'une indispensable documentation disponible est dans cette graphie. De même qu'un travail significatif de cette graphie a été mené tout au long du XXème siècle. Eu égard de l'importance de la graphie latine, le linguiste juge que les notations arabes du berbère, bien que ancienne n'ont pas abouti à une codification du berbère et sont restées limitées à l'usage restreint des lettrés.

Tourner le dos à un siècle d'usage social actif de la graphie à base latine pour imposer l'alphabet arabe ne pourrait qu'avoir de graves incidences négatives et ralentir voire bloquer le processus de diffusion de l'écrit. Pour des raisons pratiques d'abord : seule la notation latine a fait l'objet d'un processus de codification et d'adaptation aux contraintes particulières et lourdes du berbère. Utiliser un autre alphabet reviendrait à jeter aux orties ce lent et complexe travail de maturation, déjà largement adopté par les producteurs sur le terrain, notamment les écrivains. Très concrètement, une graphie arabe pour le berbère serait une régression sévère dans le processus de codification et de diffusion de l'écrit (S. CHAKER, 2002).

En revanche, nous pensons que le choix de la graphie latine n'est pas synonyme de la diffusion de la langue amazighe, car nous appuyons l'idée que le destin d'une langue dépend moins du caractère qui lui sert de support matériel que de ses acteurs culturels, politiques, économiques, etc.

Le choix du Tifinaghe correspond au désir de marquer l'appartenance à une communauté originelle. Cela est très perceptible dans certains propos qui qualifient les caractères des ancêtres assurent une fonction sociale et permettent la cohésion de tous les berbères. Un des enseignants aménageurs du département de langue et culture amazighe de Tizi-Ouzou interrogés par Cherif SENI sur le choix de la graphie tifinaghe avance :

⁷⁵ Après le printemps berbère en 1980, Le président Chadli BENDJEDID déclarait "oui à l'enseignement du Berbère, à condition qu'il soit écrit en caractères arabes".

⁷⁶ L'argumentaire de l'économie et de la pertinence fonctionnelle du choix des caractères latins est renforcé par leurs charges culturelles et civilisationnelles, telles que la technicité, l'universalité et la laïcité.

Comme la langue amazighe, les tfinagh sont victimes de minoration exercée par les tenants de la liquidation de la berbérophonie. Il est d'ailleurs curieux de remarquer que la version tfinagh des textes du manuel fournis par le ministère de l'Education nationale est supprimée. Comment voulez-vous avoir une norme d'écriture en tfinagh, comme en langue berbère d'ailleurs, sans centre de standardisation, de volonté sincère pour mener une politique de langue en mesure de répondre à la demande sociale, c'est-à-dire permettre au berbère d'occuper de nouvelles fonctions : celles qu'impose la vie moderne. (2000 :291).

Par contre, le choix du Tifinaghe, pour certains aménageurs, semble poser plusieurs difficultés et ne serait pas un choix pertinent dans la mesure où l'aménagement linguistique ne prend pas en compte un aspect non négligeable qui est celui des usages effectifs qui favorisent le latin. Le choix algérien semble être plus proche de la réalité des usages et semblerait se détacher des représsailles idéologiques qui voulaient imposer une graphie.

Par ailleurs, dans les manuels scolaires du cycle moyen algérien, on retrouve les deux graphies, arabe et latine pour la variété kabyle et le tfinagh pour le targui. Pour ce qui est de la variété kabyle, les enseignants ont tranché en optant pour la graphie latine même si le ministère de l'enseignement supérieur propose des sujets de BAC et de BEM rédigés en graphie latine et arabe.

En raison des conditions hostiles que présente la situation algérienne, il est très difficile voire impossible de valider la graphie arabe pour l'écriture de l'amazighe, d'autant plus qu'il est difficile de récuser les accusations que les militants amazighes portent contre les partisans de la graphie arabe. De même que le choix de la graphie latine ne fait qu'augmenter l'intensité des conflits, ce qui approuve la nécessité de retourner vers une graphie authentique et qui consiste une échappatoire qui permet de dépasser le conflit graphique sous tendu par des conflits politico-idéologique.

III.2.2.1.3.Aménagement du lexique.

Le lexique est le centre d'attraction de tous les efforts d'aménagement de la langue(J.MAURIS). Pour ce dernier, le développement lexical s'effectue de trois façons : par l'emprunt, par l'extension de sens et par la création lexicale. La standardisation du lexique exige à ce que le lexique soit commun à l'ensemble du domaine.

Les rencontres multiples en France, en Algérie et au Maroc des linguistes et militants de la question amazighe, ont aboutit à la production de glossaires et de lexiques qui proposent des néologismes dans différentes disciplines (mathématique, éducation, droit, etc.). Ces travaux sont le fruit d'activités menées dans le cadre des associations sans qu'il y'ait pour autant présence d'assises scientifiques. Ce qui confine les travaux à l'absence de concertation et de coordination.

III.2.2.1.3.1.L'emprunt.

Pour la langue amazighe, Meftaha AMEUR(2005) trouve qu'il est intéressant de considérer l'emprunt à trois niveaux :

*L'emprunt interne(ou intra dialectal) qui consiste à réactualiser de vieux mots ignorés dans la langue usuelle. À ce niveau, les chansons, les contes, les poèmes servent de corpus

important puisqu'il englobe beaucoup de mots inexistants dans la langue de tous les jours qui vont être recyclés et renouvelés.

*L'emprunt interdialectal : Meftaha AMEUR avance que ce procédé est très fréquent et cite l'exemple du Kabyle qui s'est réapproprié des mots comme : amdyaz, Tayri, izli. De même, les parlers du Maroc central ont pris des termes qu'ils n'ont pas ou qu'ils ont perdus dans leur parler du sud.

*Les emprunts aux autres langues : quoique l'emprunt soulève des réactions de rejet, comme c'est le cas des mots arabes présents dans le Kabyle et dont la présence gêne beaucoup, il demeure très fréquent dans la langue amazighe. Nous ne manquons pas de signaler la chasse laborieuse aux emprunts. Cette action de purification est rendue à un sentiment d'insécurité linguistique et une peur de voir la langue berbère s'anéantir devant la dominance de la langue majoritaire qui est pour notre cas l'arabe. Cette inquiétude se traduit par l'augmentation excessive du nombre de néologismes créés qui viennent prendre la place des emprunts pris de l'arabe. Cette nouvelle situation, si nous évoquons à titre illustratif le cas de l'enseignement de la langue amazighe, met les enseignants et les élèves devant des néologismes qu'ils ne pratiquent pas dans leur quotidien.

III.2.2.1.3.2. La création de néologismes.

Pour être à jour avec l'évolution de la société, une langue doit intégrer les mécanismes de néologie pour créer de nouvelles unités lexicales. Dans la langue amazighe, il s'agit de la combinaison de la racine et du schème qui donne naissance à une unité lexicale donnée (M.AMEUR, 2005 :44).

La standardisation du lexique est un long processus d'une importance considérable pour l'uniformisation de la langue, pour son enseignement et pour son introduction dans les médias. C'est un moyen inéluctable pour la promotion de la langue amazighe. Quand la création lexicale s'impose, elle suivra les procédés connus en linguistique qui se font soit par : -Extension sémantique : (afggag "l'ensouple" pour "le radical", ixf "la tête" pour chapitre, azllum "tresse fine" pour forme dérivée » (M. AMEUR ibid : 46).

-Soit par formation endogène qui exploite les ressources de la langue, cf. la dérivation : à partir de lmd « apprendre », on obtient par dérivation aslmad "l'enseignant, le maître", anlmad "l'élève", almad "apprentissage" et almmud "enseignement".

a) L'exemple d'Amawal.

Amawal est la première œuvre significative en Algérie de son auteur Mouloud MAMMERI. L'œuvre remonte à 1970 et réunit une liste bilingue touchant à différents domaines avec un lexique relatif aux sciences et aux techniques. Portant sur les néologismes, Amawal s'oriente dans deux directions :

*proposer des termes amazighes pour remplacer les emprunts.

*proposer, par dérivation, des néologismes.

Les termes amazighes proposés pour remplacer les emprunts arabes ne sont pas nombreux. Il s'agit des noms de nombre à partir de trois (3), des noms d'actions ou d'agent de verbes. La plupart des néologismes sont formées à partir de racines verbales. En voici quelques exemples :

Fren "choisir, trier", fren "critiquer", fern "élire", nnefren "être exact", ufrin "exact", tafrent "élection", anefren "exactitude", afran "tri", tafrayt "sélection", ufrin, "élu".

-in "dire", ameni" parlement", iwennan " "dires", inaw "discours", awmeni "parlementaire"
 -bedd "être debout", asebdad "statut", addud "situation"
 -udrus "être assis" : tadersi "minorité".

Pour les dérivés de sens, on en relève plusieurs. Le mot, de sens concret dans la langue usuelle, obtient un sens second ou abstrait. En effet, arbib, qui désigne "enfant du conjoint" prend le sens "adjectif", tameddurt «vie, existence» devient «biographie». D'autres néologismes sont empruntés au Targui.

Un certain nombre de mots sont repris dans leurs sens courants. Les modifications touchent généralement la structure phonétique du mot ou la configuration du pluriel, ordonnancées sur celles du kabyle. Nous reprenons quelques exemples :

-anubi "adolescent", tafekka "corps", ini "couleur", taflest "foi", tilelli "liberté", anzul "sud" etc.

D'autres termes sont aussi repris du Chleuh :
 -dderfi "émanciper, affranchir", slek "conquérir", ameslak "conquérant", aslak "conquête", anaflas "magistrat" etc.

La dérivation sémantique fournit, à partir de racines singulièrement touarègues, la majorité des notions modernes qui n'existent pas en Kabyle. En raison du nombre important des insuffisances, les domaines embrassés sont principalement relatifs à l'administration, l'économie, l'art, les sciences et la philosophie, etc.

Comme pour les racines certifiées en Kabyle, la méthode consiste à investir un terme concret de signifiés abstraits. La relation sémantique entre la base de dérivation et le concept moderne est parfois très conservé, mais d'une manière générale, un minimum de significations associe le dérivé à son étymon. Nous reprenons à notre compte quelques exemples:

-aselway "président" (touareg : amalway "conducteur d'une personne, d'un animal")
 -amghid "prolétaire" (ameghid "plébéen, vassal")
 -aghanib "style littéraire" (aghanib "toute plume servant à écrire avec de l'encre").

Le recours important aux racines touarègues demeure difficile à justifier. Ce dialecte constitue, en effet, un fond lexical méconnu du Kabyle. De là, l'introduction massive de mots d'origine inconnue demande un effort colossal de mémorisation. Or, le principe consenti par les linguistes, dans le domaine de la néologie, est de faire appel plutôt au fond lexical de la langue que l'on soumet à des adaptations pour lui permettre d'exprimer des réalités nouvelles.

Le second reproche que l'on peut adresser à Amawal est le rejet systématique de l'emprunt étranger principalement les emprunts d'origine arabe. Or, même s'il faut protéger la langue des termes étrangers, on ne peut éjecter les lexies qui y ont obtenu droit de cité, depuis des siècles et qui, de surcroît, sont parvenues à faire partie intégrante du système de la langue.

Sur la question de l'influence des langues, i.e. la gestion des emprunts, avec lesquelles l'amazighe a été en contact, des critères distincts sont pris en considération (le degré d'intégration, la propriété concurrentielle de l'emprunt, etc.). Il convient de préciser que pour retrouver et réintégrer un terme amazighe dont l'utilisation s'est faite rare, les linguistes consultent les parlers proches, dans une première étape, et par suite les variétés éloignées, et, en dernière étape, le Kabyle et le Touareg. La confection de néologismes représente donc le dernier recours des linguistes, en cas de carence dans le répertoire amazighe pour désigner un référent.

b. Exemple d'aménagement du lexique de mathématiques.

Le travail est entrepris par ACHAB, linguiste kabyle qui s'est intéressé à l'aménagement du lexique de l'amazighe en focalisant sur les néologies. En 1986, le linguiste fut intégré par Salem CHAKER à un groupe de travail sur un dictionnaire général informatisé. Le lexique de mathématiques était élaboré par trois personnes, S.CHAKER, S. CHEMAKH & M.LAIHEM. Le groupe a commencé à recueillir le lexique à partir de dictionnaires de mathématiques et d'index d'ouvrages. Pour les équivalents en berbère, ils ont pris les termes de l'*Amawal* se rapportant aux mathématiques.

Ils ont par la suite, travaillé sur les résultats des dépouillements des dictionnaires amazighs d'où ils ont pris des termes ou des racines pouvant servir en maths. Sur ces termes et racines, ils ont commencé à procéder par application des procédés traditionnels de dérivation et de composition. Les besoins couverts sont ceux des mathématiques des trois niveaux, primaire, secondaire et supérieure. Nous considérons cependant notre travail comme un brouillon susceptible d'être amélioré. Ce lexique de Maths a eu une certaine résonance en Kabylie où des enseignants de l'Université ou du secondaire se sont mis à écrire des chapitres ou des leçons de maths en berbère.

III.2.2.1.4. Aménagement de la grammaire : L'exemple de Tajerrumt.

La terminologie grammaticale élaborée par MAMMERI fut la première œuvre de terminologie grammaticale rédigée entièrement en langue amazighe. Il s'agit d'un petit précis de grammaire que Mouloud Mammeri a élaboré pour les besoins du cours qu'il assurait à l'université d'Alger. Dans les années 80 et 90, on assistera à la parution des premières terminologies spécialisées (architecture, mathématiques, géographie, informatique).

III.2.2.1.5. L'enseignement de l'amazighe.

Nous abordons dans cette partie l'insertion de la langue amazighe dans le système éducatif dans les deux pays respectifs. La question de l'enseignement de la langue amazighe tant en Algérie qu'au Maroc, prend de plus en plus d'importance. En Algérie, après boycott général d'une année à Tizi-Ouzou, le gouvernement algérien décide de négocier avec quelques militants et sort avec la décision : officialisation de l'enseignement de la langue amazighe. C'est en 1995 que quelques établissements scolaires verront la mise en œuvre de la décision étatique qui correspondra à la création du haut commissariat de l'amazighité dont l'une des tâches attribuées est d'assurer le suivi de l'enseignement de la langue et culture amazighe.

Au Maroc,

La Charte Nationale d'Éducation et Formation (CNEF), adoptée en 1999, a consacré dans l'un de ses leviers la place de la langue amazighe en tant que langue nationale et véhicule de la culture amazighe, héritage commun de tous les Marocains. Dans ce cadre, l'école marocaine a été invitée à s'ouvrir sur la langue amazighe et ses variantes régionales, en l'introduisant dans les enseignements dès le préscolaire et le premier cycle du primaire. La CNEF a aussi invité les autorités éducatives et les universités nationales à s'investir pour mieux réussir le projet d'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif marocain. (B. ICHOU, 2012)

L'insertion de l'amazighe dans le cursus de l'éducation repose sur des fondements tels :
-Le discours du roi Hassan II tenu le 20 août 1994 ;
-le discours du roi Mohammed VI prononcé le 30 juillet 2001 ;
-le discours du roi Mohammed VI prononcé en 2001 à l'occasion de la création de L'IRCAM ;
-Le Dahir 299-01 du 17 octobre 2001, portant création de L'IRCAM.

Il importe de rappeler que l'insertion de la langue amazighe tire sa référence de base du discours du roi HASSAN II dans lequel il a souligné l'importance de cette langue et la nécessité de la prendre en charge et de l'enseigner au moins au primaire. Les discours du roi Mohammed VI en 2001 portent sur l'intégration de la langue amazighe dans le système éducatif en appuyant l'idée que la langue et la culture amazighes constituent l'héritage des Marocains sans exception et une composante essentielle du patrimoine national.

L'enseignement de l'amazighe a commencé en Algérie en 1880, à l'école supérieure des lettres ainsi qu'à l'école normale de Bouzaréa. Un brevet de langue kabyle a été créé en 1885 et un diplôme de dialectes berbères en 1887. S. CHAKER dans l'encyclopédie berbère (1996) précise à ce titre que :

L'Ecole normale, en liaison avec l'université, dispensera régulièrement une formation berbérissante aux instituteurs désirant bénéficier de la « prime spéciale » accordée aux enseignants ayant une compétence en berbère (ou en arabe). La Faculté des lettres, pour sa part, formera des générations de berbérissants jusqu'à l'indépendance ; la chaire de Berbère y fut occupée successivement par René Basset, André Basset et André Picard. Cet enseignement s'intégrait dans un environnement scientifique particulièrement riche (L'Institut d'Etudes Orientales, la Faculté des lettres), où ont officié des noms aussi prestigieux que Stéphane Gsell ou Jean Cantineau.

Quelques années plus tard et avec la création de l'institut des hautes études à Rabat, la formation de praticiens du berbère fut lancée au Maroc. Après l'indépendance des deux pays, l'enseignement de l'amazighe a disparu. Il faudra rappeler qu'en Algérie, une autorisation a été faite à M. MAMMERI pour donner des cours d'amazighe à l'université d'Alger. L'autorisation émanait de l'initiative d'A. TALEB IBRAHIMI, à l'époque, ministre de l'éducation nationale. Or cet enseignement dispensé à l'université des lettres d'Alger ne débouchait pas sur un diplôme mais il pouvait être intégré dans les diplômes délivrés par la Faculté des lettres comme matière complémentaire.

Les années 80 ont connu la consécration d'un enseignement de plusieurs expériences d'enseignement de l'amazighe à Tizi-Ouzou et à Alger. Le changement ne s'opère que dans les années 90 où deux départements sont créés conjointement à Tizi-Ouzou et à Bougie.

Il s'agit de structures de post-graduation (= troisième cycle), destinées à former des enseignants-chercheurs berbérissants dans les différentes disciplines (langue-linguistique, littérature et sciences sociales). Ces deux départements ont fonctionné dans des conditions et dans un environnement très difficile (faiblesse de l'encadrement local, absence ou limites de la documentation, faiblesse du tissu scientifique algérien, situation politique générale très dégradée. (S. CHAKER, 1996).

Depuis l'instauration de l'enseignement de la langue amazighe en Algérie⁷⁷, les données n'ont pas changé et cet enseignement n'a pas beaucoup évolué. Pour concrétiser ce que nous avançons, nous nous référons à une enquête(2002) effectuée par le directeur de l'enseignement et de la recherche au HCA dans laquelle il met le doigt sur l'évolution globale des effectifs élèves et enseignants par année et par wilaya.

		95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02
Alger	Elèv	349	479	436	465	339	479	61
	Ens	8	10	4	3	4	3	3
Batna	Elèv	805	632	293	49	78	73	0
	Ens	9	8	1	1	1	1	0
Béjaia	Elèv	7941	9663	15953	13695	13473	22497	22434
	Ens	48	38	56	44	44	45	57
Biskra	Elèv	654	255	191	127	108	140	120
	Ens	9	5	4	2	1	1	2
Bouira	Elèv	9000	9654	11873	11664	11474	13517	14334
	Ens	28	29	34	31	32	34	38
Boumerdès	Elèv	1078	785	1152	533	698	1394	1843
	Ens	4	3	4	3	3	4	7
El Bayed	Elèv	9	13	0	0	0	0	0
	Ens	1	1	0	0	0	0	0
Gharadaia	Elèv	584	158	124	64	0	0	0
	Ens	12	4	2	0	0	0	0
Ilizi	Elèv	80	138	0	119	120	0	0
	Ens	3	4	0	0	1	0	0
Khenchla	Elèv	483	715	244	490	562	256	499
	Ens	6	3	2	2	3	1	1
Oran	Elèv	127	220	55	75	55	25	0
	Ens	2	2	2	2	2	1	0
Oum EL Bouaghi	Elèv	1462	1335	4785	1375	2262	2382	2367
	Ens	6	5	13	5	5	6	5
Sétif	Elèv	584	626	971	1526	2616	690	1217
	Ens	3	3	1	4	8	9	4
Tamenrasset	Elèv	114	370	505	942	465	440	440
	Ens	2	4	2	3	3	3	3
Tipasa	Elèv	980	576	189	76	79	0	0
	Ens	11	3	1	1	1	0	0
Tizi-ouzou	Elèv	13440	32315	27127	24530	23629	30457	25680
	Ens	81	74	96	83	83	85	97
Total	Elèv	37690	57934	63898	55730	55958	72359	68995
	Ens	233	196	22	184	191	193	217

⁷⁷ C'est dans la rentrée 1995-1996, qu'un enseignement de Tamazight est introduit en Algérie. L'enseignement ne concernait que les régions amaziphones bien qu'officiellement on parle d'un enseignement à caractère national.

Tableau N9. Effectif des élèves concernés par l'enseignement de l'amazighe par régions en Algérie.

Les statistiques montrent que les chiffres ont évolué globalement mais toutes les wilayas ne sont pas marquées par les mêmes progressions. Nous pouvons constater aussi que l'intérêt marqué avec le lancement de l'opération commençait à diminuer jusqu'à son extinction dans certaines wilayas, notamment à El Bayadh, à Ghardaia, à Ilizi et Oran. De ce fait, sur les 16 wilayas initiées à l'opération, 10 seulement continuent à enseigner l'amazighe.

Certains spécialistes évoquent la présence d'une volonté délibérée émanant des responsables, directeurs de l'éducation nationale et des chefs d'établissements, à la tête de l'éducation nationale qui veulent diminuer de la présence de l'amazighe dans les classes en mettant en vigueur une instruction dans laquelle ils exigent une autorisation paternelle⁷⁸. Mis à part l'autorisation paternelle exigée lors de l'inscription aux cours d'amazighe, le volume horaire attribuée à cette langue ainsi que le caractère facultatif de son enseignement expliquent en grande partie la disparité des effectifs. En revanche, nous ne pouvons omettre le désintéressement⁷⁹ de certaines populations quant à l'apprentissage de cette langue comme c'est le cas de Batna.

Il est vrai que toutes les communautés n'ont pas atteint le même niveau d'appréhension des problèmes identitaires et linguistiques. Nous pouvons d'emblée le déceler à travers les revendications identitaires et linguistiques qui demeurent limitées à une seule région d'Algérie, la Kabylie.

De même, les statistiques montrent qu'en 2001/2002, **93,80%** des élèves inscrits aux cours d'amazighe étudient en Kabyle, variante prédominante. Ce qui montre que dans toutes les régions du pays, les natifs de tamazight ne sont pas animés par la même passion pour cette langue (M.LACEB, 2002 :33).

Dans un document officiel, le gouvernement algérien déclare que l'enseignement de l'amazighe dans le cycle secondaire est assuré dans 63 établissements répartis sur cinq wilayas pour un total de 13724 élèves soit 10% du territoire national. Au paragraphe 191 du même document, il donne l'effectif des élèves qui suivent un enseignement de l'amazighe dans le cycle primaire.

Elle est enseignée dans 768 établissements répartis sur 4 wilayas soit 8% du territoire national seulement. Au paragraphe 193, il évoque l'effectif des élèves du moyen suivant des cours dans cette langue estimé à 110993, l'amazighe est dispensé dans 282 établissements répartis sur 12 wilayas soit 25% du territoire national. Pour l'année 2008/2009, les effectifs des élèves qui suivent des cours amazighe correspondent aux chiffres résumés dans le tableau qui suit :

⁷⁸ La dite instruction a été interdite par le ministère de l'éducation nationale en 1995(N95/1023 du 25/10/1995).

⁷⁹ Ce désintéressement est l'une des retombées des politiques linguistiques qui ne cessent d'influencer les représentations des locuteurs.

	Effectifs d'élèves			
Willaya	Cycle primaire	Cycle moyen	Cycle secondaire	Effectif total
Tizi-Ouzou	19294	55580	7354	82228
Bouira	4468	17379	1501	23348
Béjaia	13720	22864	4085	40669
Batna	4152	7365		11517
Biskra		91		91
Alger		45	18	63
Boumerdès		2741	766	3507
Khenchela		230		230
Oum El Bouagui		2105		2105
Sétif		1862		1862
Tamanrasset		712		712
Gharadaia		19		19
Total	41634	110993	13724	166351

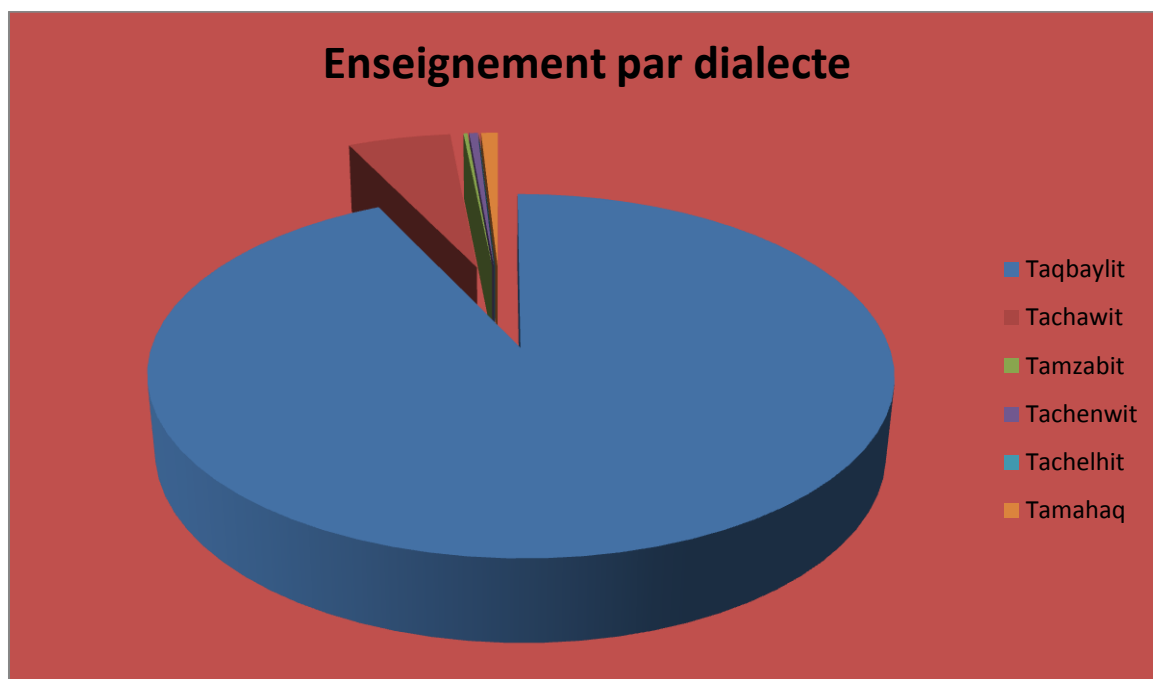
Tableau N10: Enseignement de l'Amazighe en Algérie: statistiques et répartitions par région (année scolaire 2008/2009).

En ce qui concerne le nombre d'établissements sur le territoire national, la répartition par région est repris dans le tableau suivant :

Willaya	Enseignants	Cycle primaire	Cycle moyen	Cycle secondaire
Tizi-Ouzou	517	376	114	34
Bouira	?	68	33	7
Béjaia	?	227	87	20
Batna	?	97	20	
Biskra	?	0	1	
Alger	3	0	2	1
Boumerdès	13	0	7	1
Khenchela	1	0	1	
Oum-El Bouagui	3	0	5	
Sétif	8	0	7	
Tamenrasset	3	0	3	
Ghardaia	1	0	2	
Total	900	768	282	63

Tableau N11. Effectif et répartition des établissements assurant l'enseignement de l'Amazighe en Algérie.

De ce fait, les statistiques montrent que plus de 90% des élèves qui bénéficient de l'enseignement de l'amazighe se situent seulement dans deux régions à savoir la Kabylie et les Aurès avec une nette supériorité de la Kabylie. En effet, le pourcentage des apprenants par variante pour l'année 2006/2007 montre que 94% des élèves apprennent le kabyle et que seulement 5% apprennent le Chaoui et 1% le Targui. Par contre, les variantes chleuh, mozabite et chenwi ne sont plus enseignées.



Graphes N1. Répartition de l'enseignement des variétés de l'Amazighe en Algérie.

Au Maroc, malgré un discours royal (1994) favorable à l'enseignement des dialectes amazighs. La concrétisation de ce discours sur le terrain ne s'est pas établie sur le champ.

Au Maroc, l'insertion de l'amazighe dans le système éducatif se trace des objectifs déterminés à savoir :

- Permettre aux apprenants d'acquérir un ensemble de règles qui régissent les deux codes oral et graphique ;
- élaboration de manuels scolaires dont le lexique est en conformité, une fois que c'est possible avec les particularités régionales.
- établissement des programmes d'enseignement tout en veillant à la l'élaboration d'une langue standard qui repose sur les structures linguistiques partagées les trois variétés en usage : tachelhit, tamazight et tarifit.
- Préparation de manuels scolaires et de documents audio visuels.

Cette tâche fait recours à l'exploitation des formes locales, les règles de formation, de dérivation, de composition et faire appel en cas de nécessité à l'emprunt aux autres langues utilisées dans le but d'enrichir le lexique de l'amazighe.

-s'ouvrir sur les autres parlers amazighes en usage à l'extérieur du pays afin d'enrichir les trois variétés régionales.

La création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, en 2001, a pour mission⁸⁰ la standardisation de la langue en vue de sa reconnaissance institutionnelle et de son enseignement. En 2003, la langue amazighe est entrée dans le système éducatif public (primaire) avec pour objectif sa généralisation en 2008. L'enseignement touche 317 écoles⁸¹ du pays. Son enseignement en tant que discipline obligatoire entre en vigueur à travers tout le pays quelque soit la langue première des élèves. Pour venir au bout de ces objectifs, des mesures ont été prises :

-ouverture de 344 écoles pouvant accueillir 24069 élèves avec un enseignement assuré par 807 enseignants amazighophones.

- L'année 2004-2005 accueillera 80000 pour 961 écoles où l'enseignement est pris en charge par 2800 nouveaux enseignants.

-une formation des enseignants, des inspecteurs et des directeurs des écoles est prise en charge par les cadres de l'IRCAM, des institutions responsables de la formation des cadres.

En 2012, l'Amazighe est enseigné dans environ 4000 écoles marocaines par 14 000 professeurs. Environ 545 000 élèves marocains (soit 15% des effectifs totaux) suivent des cours d'amazighe.

Tout comme l'Algérie, le Maroc n'est pas encore arrivé à atteindre les perspectives de départ. Ahmed BOUKOUS, actuel recteur de l'Institut royal de la culture amazighe, renvoie lie ce retard à plusieurs raisons, notamment l'absence de planification stratégique et le manque d'enseignants. Il estime qu'il est plus urgent de s'atteler à la formation des cadres pour pouvoir atteindre les objectifs.

III.3.Un parallèle entre l'arabisation et la standardisation de la langue amazighe.

Avec la standardisation de la langue amazighe, il semblerait que le processus de l'arabisation se répète au Maghreb. L'arabisation qui préconisait une langue unique en élargissant le fossé entre la langue en usage dans la réalité et la langue de l'enseignement qui constitue pour le maghrébin une nouvelle langue, qu'il ne connaît pas, qu'il ne parle pas. La même remarque est à faire pour l'amazighe, pour qui on légitime la réduction des écarts, des différences régionales et ce en prônant une langue standard qui unifierait les usages dans les zones les plus éloignées.

Beaucoup de locuteurs amazighophones affirment se trouver face à une nouvelle langue, méconnue et donc étrangère pour les usagers⁸². À l'école, on retrouve la dichotomie langue de la rue, langue de l'école, langue basse/ langue haute qui s'emploie pour neutraliser tout discours s'inscrivant en opposition avec l'élaboration d'une norme standard.

⁸⁰ Dans son discours, le roi Mohammed VI précise les tâches assignées à L'IRCAM s'articulent autour de la : «*promotion et du renforcement de la place de la culture amazighe dans l'espace éducatif, socioculturel et médiatique national* » dans la mesure où cette culture amazighe représente une «*richesse nationale et source de fierté pour tous les Marocains* » (**Discours royal, 2001**).

⁸¹ L'enseignement touche les écoles publiques au moment où les écoles privées du Maroc ne dispensent pas d'enseignement de l'Amazighe.

⁸² Voir la partie qui traite les représentations vis-à-vis de l'aménagement linguistique (Chapitre 6).

Le processus de normalisation de l'amazighe nécessite une enquête sociolinguistique rigoureuse et une étude comparative systématique des différentes variétés lexicales. Dans les manuels pédagogiques, il faudrait opter pour une standardisation progressive pour accueillir l'enfant dans sa langue maternelle. La standardisation immédiate n'est ni possible ni souhaitable, car cela expose l'apprenant à des néologismes qui n'ont rien à voir avec son environnement et sa réalité quotidienne. (M.ENNAJI, ibid: 60).

Par ailleurs, le choix de la graphie a laissé entendre des polémiques sans fin entre les teneurs du discours de l'authenticité, de l'homogénéisation et du modernisme. Ces trois tendances ne correspondent pas à des fondements scientifiques mais reposent sur des arguments idéologiques et subjectifs. Dans le même ordre d'idées, la chasse aux emprunts et la création de néologismes ne fait que renforcer l'aspect étranger de la langue enseignée dans les établissements scolaires assurant un enseignement de la langue amazighe.

Cette situation renforce l'écart entre la réalité linguistique et les tendances des puristes animés par le désir de bannir l'arabe des usages. Cette situation ne peut contribuer à la promotion mais va plutôt freiner l'expansion de la langue amazighe et va encore une fois laisser la primauté au politique au détriment du linguistique.

III.4. Pour un renouveau de l'amazighe.

Le renouveau d'une langue est une œuvre de longue haleine qui demande une recherche constante et de la persévérance. Malgré tous les travaux qui ont porté sur le berbère, nous convenons qu'ils n'existent pas d'organismes à vocation purement linguistique au Maghreb chargés de créer ou de dépister les néologismes. Nous rappelons que les écrits scientifiques sur la néologie en berbère sont rares. L'exemple d'Amawal reste le seul glossaire dans lequel puisent les animateurs de radio, les rédacteurs de bulletin et de journaux d'expression berbère. Le lexique touareg constitue la base de création des mots berbères même quand des racines sont attestées en kabyle. Ce parler représente un stock lexical inconnu.

La notion de pureté que l'on avance pour justifier ce type de choix est contestable : elle n'est pas linguistique mais idéologique et contredit les principes de fonction et de pertinence qui doivent présider à toute opération de création et d'adaptation linguistiques (M.HADDADOU, 1992 : 268). L'auteur estime qu'il est illusoire de chercher à remplacer tous les emprunts par des néologismes berbères même si le kabyle présente une ouverture inquiétante à l'emprunt, on ne peut supprimer des mots qui depuis des générations, font partie de la langue (ibidem). Par conséquent, les emprunts utiles doivent être conservés, les emprunts usuels.

Le renouveau berbère ne saurait se réaliser sans se concéder aux attitudes négatives et sans renoncer au purisme excessif qui montre la méfiance des puristes à l'égard de l'emprunt qui n'est plus vu comme un moyen d'enrichissement mais plutôt comme un facteur d'appauvrissement. Cette attitude puriste qui prévaut les emprunts de peur que la dénaturation et la contamination ne porte atteinte à la sécurisation d'une langue peut au contraire, entraîner une perte. M. HADDADOU (ibidem) propose une liste non exhaustive des actions à entreprendre que nous synthétisons :

- recenser les dictionnaires et glossaires existants et établir des bilans lexicaux (vocabulaire de base, vocabulaire berbère commun, vocabulaire commun aux parlers du nord...).
- dépouiller les nombreux ouvrages techniques qui recèlent des informations lexicologiques importantes.

- étudier les possibilités d'emprunt aux parlers voisins
- étudier les modalités d'exploitation des procédés de création linguistique de la langue.
- développer les emprunts par calque sur l'arabe et le français.
- l'intégration des emprunts incombe aux médias disponibles mais qui doivent lutter contre le laxisme, la paresse intellectuelle.

En somme, nous convenons que le renouveau de l'amazighe nécessite une politique linguistique de l'emprunt lexical qui tiendrait compte des ressources de la langue, des propriétés du lexique concerné ainsi que des attitudes et des attentes des usagers. A. BERKAI avance quelques recommandations que nous résumons ici :

-Retenir les emprunts déjà intégrés dans les différentes variétés amazighes en évitant l'attitude négative qui vise l'éradication des emprunts en vue d'une action puriste.

-favoriser l'emprunt des "internationalismes" sans aller chercher des équivalents dans la norme endogène. BERKAI propose l'adaptation morphologique des internationalismes et ce, en favorisant l'emploi des affixes internationaux "isme" qu'on peut combiner avec des bases endogènes et créer des mots hybrides. De son côté, ACHAB propose d'adapter le préfixe 'iso' en 't'azu et de traduire le terme "isomorphisme" par la forme gréco-berbère tazuliya à défaut d l'emprunt "azumorphizm".

-Pour les termes de grande vulgarisation qui ont des dénominations différentes, il convient de les traduire par des équivalents internes. L'auteur propose aussi d'encourager le calque morphosémantique.

-motiver l'emprunt interne et veiller à le diffuser pour concurrencer l'emprunt exogène déjà intégré. Et enfin, tenir compte des attentes, des attitudes et des pratiques langagières car l'aménagement linguistique ne peut avancer et apporter des résultats palpables en négligeant les usages.

CHAPITRE QUATRIÈME

*Langues et usages déclarés dans le
contexte familial et extra familial.*

Dans cette partie de notre travail, nous nous proposons de faire une évaluation des politiques linguistiques algériennes et marocaines. Il s'agit d'une analyse qui se donne pour objectif de mesurer l'impact des politiques linguistiques sur les acteurs sociaux qui sont, pour notre cas, les jeunes. Nous nous proposons de voir comment les institutions et la société civile évaluent la politique linguistique. C'est l'objet de cette partie qui se donne pour objectif de connaître comment le plurilinguisme en place est –il géré par les instances non étatiques.

Il serait indubitablement exagéré de parler d'une politique linguistique *par défaut* en Algérie ou au Maroc, mais il est certain que le poids de l'État en tant qu'acteur en matière de politique linguistique explicite est bien étroit. Politique linguistique qui, de surcroît, est souvent contrariée par les pratiques linguistiques effectives des locuteurs. C'est ce qui a été souvent approuvé dans plusieurs travaux (cf. A.ABBASSI, 1977, 1980 ; G.GRANGUILLAUME, 1983 ; A.MOATASSIM, 1992 ; A.BOUKOUS, 1995 ; D.MORSLI, 1996 ; D.CAUBET, 2000 ; Y. CHERRAD & A.QUEFFELEC, 2000 ; L.MESSAOUDI, 2002 ; D. GAADI & A.QUEFFELEC, 2002; A.DOURARI, 2002, 2003).

En effet, parler de politique linguistique au Maghreb a toujours été lié aux problèmes que provoque celle-ci. Les problèmes ont été désignés différemment par les linguistes qui tendent à qualifier la situation de *traumatisme linguistique*, *haine de soi*, chez M. BENRABAH(1999) ; de *drame linguistique* selon F. LAROUÏ(2011) ou *malaise linguistique* chez A.DOURAI(2011) ; S.OULAD BENCHIBA(2012) pour ne citer que ceux là.

C'est ce que nous retrouvons, en guise d'illustration dans les propos d'un de nos enquêtés : « (...) en Algérie il ya vraiment un PROBLEME de langue parce que c'est un pays qui est très riche// il ya plusieurs langues et c'est un problème on va étudier avec l'arabe+ c'est un problème le Chaoui le kabyle le français+ l'Algérien a un problème de langues (euh)// »(E3A).

À la veille des événements d'Octobre 1988 en Algérie, alors que l'ambition de départ du pouvoir était d'aboutir à une arabisation totale touchant différents secteurs jusqu'à vouloir changer la réalité linguistique voire identitaire⁸³, les choses se sont passées autrement dans la réalité langagière sur le terrain. Cependant, on peut affirmer qu'en 1988, période qui coïncide avec l'ouverture sur le multipartisme, l'arabisation n'a pas réussi à toucher tous les domaines de la vie nationale et la politique reste jusque là inefficace puisqu'elle n'est guère accompagnée d'une planification rationnelle.

Quelques années plus tard, avec les attentats de 2003 à Casablanca, le Maroc connaît des mutations profondes qui marquent un tournant décisif dans l'histoire de ce pays. Les deux événements suscités ont profondément marqué la réflexion dans les deux pays et amené beaucoup d'Algériens et Marocains à s'interroger sur leurs langues et leurs identités (D.CAUBET in G. LEDEGEN, 2007).

Qu'en est-il du bilan de la politique linguistique au Maghreb ? Quelles sont les répercussions sur le plan linguistique, social ? Quelles interprétations donne-t-on aux différentes décisions entreprises ? Comment la jeunesse algérienne et marocaine, réagissent-elles aujourd'hui à cette planification linguistique ? Quelles évaluations pourrions-nous faire

⁸³ A. TALEB IBRAHIMI parle d'une arabisation qui ne se donne pas pour objectif seulement de rendre arabe ce qui ne l'est pas mais consiste encore dans l'arabisation de l'être algérien qui ne doit pas seulement parler et écrire en arabe mais encore réfléchir, sentir en arabe, etc. C'est ce qu'A. ELIMAM appelle arabisation des âmes.

des politiques linguistiques ? Telles sont les questions qui aiguillent notre réflexion dans la présente partie.

À travers l'examen des pratiques langagières réelles, nous envisageons par conséquent d'entreprendre une évaluation des politiques linguistiques sur le terrain. C'est ce que préconise Ph.BLANCHET qui considère que l'évaluation de la politique linguistique doit intégrer l'analyse des comportements des acteurs sociaux ordinaires (2009).

De ce fait, avec l'analyse des retombées des politiques linguistiques sur le terrain, on est dans l'évaluation externe d'une politique linguistique. Ceci signifie que l'examen des pratiques langagières consiste à mettre en exergue la corrélation, le *modus vivendi* entre la politique linguistique et le monde extérieur. Il s'agit d'évaluer les changements provoqués par celles-ci et survenus après sa mise en œuvre.

Pour rappel, l'évaluation que nous abordons porte sur la réaction des jeunes et tout ce qui s'y rapporte d'un point de vue linguistique. La réaction des jeunes vis-à-vis des politiques linguistiques pourrait être consciente ou inconsciente et se manifesterait dans leurs pratiques linguistiques, leurs représentations et discours épilinguistiques. C'est à travers ces paramètres que nous voudrions élaborer un essai d'évaluation des politiques linguistiques que nous ne prétendons pas exhaustif.

Nous rappelons ici que l'intérêt marqué pour le parler jeune se justifie en grande partie par les enjeux sociopolitiques et idéologiques que représente le jaillissement de formes langagières que nous considérons d'emblée comme déviantes par rapport à la norme. Ces formes langagières produites par un ensemble de sujets, auxquels la société voue une attention particulière, sont le signe d'une résistance à une pression uniformisante.

Nous partons de l'hypothèse que les locuteurs se trouvent devant la nécessité de transgresser les langues en place pour mieux circonscrire l'espace nouveau d'une autre langue. Les jeunes se trouvent ainsi face à des langues qu'ils ne parlent pas ou qu'ils ne maîtrisent pas comme le déclare F. LAROUÏ (2011) en évoquant le cas de la langue arabe qui « *n'étant pas parlée, on ne s'attend pas à la voir exprimer la vie avec sa douceur et son amertume, avec sa force et sa délicatesse comme la langue vulgaire en est capable. On ne peut pas dire en classique, ce qu'on dit en dialecte* » (p.123).

Nous soutenons, entre autres l'idée que les langues, l'arabe et le français, telles qu'elles sont pratiquées au Maghreb se fabriquent une *étrangeté*, deviennent étrangères à elles-mêmes et à partir d'elles-mêmes. C'est ce qui soutient l'idée que le Maghreb vit un plurilinguisme additif où les langues cohabitent et coexistent pacifiquement. Cette vision est appuyée par les études portant sur les pratiques linguistiques réelles des locuteurs⁸⁴.

En gros nous postulons que face au monolinguisme qu'instaure les instances étatiques, jaillit un plurilinguisme additif. Autrement dit nous soutenons l'idée que le conflit des langues est le produit des représentations idéologiques alors que les langues cohabitent dans un pacifisme qui les encourage à se diluer les unes dans les autres.

⁸⁴Cf. MORSLY, 1983 ; K. TALEB IBRAHIMI, 1995 ; CHERRAD, 2002 ; El GHERBI, 1993, etc.

IV.1.Des périodes charnières et des mutations profondes.

Comme nous l'avons déjà avancé, l'Algérie et un peu moins le Maroc ont connu des bouleversements sociopolitiques qui ont conduit à une ouverture sur la pluralité politique en premier lieu et subséquemment linguistique.

Les deux évènements phares, Octobre 1988 en Algérie et Avril 2003 au Maroc, se sont traduits par une prise de conscience générale et linguistique en particulier. Pour illustrer ce que nous venons d'avancer, nous évoquons deux exemples illustres à notre sens, celui des médias et celui de la chanson Rap.

En ce qui concerne les médias en Algérie, il convient de préciser que jusque dans les années 90, la presse algérienne était placée sous l'égide de l'Etat, c'est-à-dire sous l'égide du ministère de la culture et de l'information. Autrement dit, les médias étaient du ressort de l'Etat qui, depuis l'indépendance du pays adoptait une politique d'homogénéisation linguistique qui plaçait ce secteur sous surveillance.

En effet, les teneurs de l'idéologie de l'unitarisme linguistique veillaient à contrôler les médias et tenaient à en faire un moyen de diffusion et de normalisation linguistique de la langue dominante. Cette volonté a enclenché un net décalage entre le discours officiel, partisan de l'unification linguistique et la réalité, vecteur de la richesse linguistique et culturelle du pays. Cette lapalissade va vite être bouleversée par l'éclatement sociopolitique qu'instaurent les nouvelles données.

Il appert que l'ouverture qu'a connue l'Algérie après les évènements d'octobre 1988 a libéré les médias du monopole de l'Etat. Celui-ci s'est ainsi trouvé face à l'impossibilité d'éradiquer les langues naturelles de la population. Or, l'adoption de la constitution pluraliste du gouvernement de M. HAMROUCHE en 1989 a favorisé l'éclatement et la recomposition du champ médiatique provoquant par là une ouverture sur la diversité linguistique.

Il est à noter qu'à l'indépendance du pays, la presse indépendante était quasiment absente voire exclue. Par contre, l'ouverture médiatique a annoncé la levée du monopole sur la presse écrite. C'est ce qui se matérialise sur le marché par la naissance de plusieurs quotidiens dans les deux langues, arabe et français.

C'est ainsi que plusieurs titres de la presse privée et indépendante voient le jour. L'émergence de cette presse s'accompagne par l'amorce de nouvelles techniques rédactionnelles où les langues maternelles de l'algérien occupent une place de langues légitimes. La nouveauté réside dans la place que réserve la presse francophone et arabophone aux langues maternelles, notamment l'arabe dialectal et à l'amazighe. Les langues maternelles ne sont plus considérées comme moins prestigieuses mais plutôt comme idiomes qui méritent d'être écrits voire promus.

Au Maroc, le changement linguistique que connaissent les médias se fait sentir un peu plus qu'en Algérie⁸⁵. En 2009, le Maroc a connu la sortie du premier film mexicain doublé en

⁸⁵ Nous rendons ceci au fait que la question linguistique en Algérie demeure assez particulière pour des raisons que nous connaissons. C'est ce qui expliquerait les réserves de certains sur la question de l'ouverture sur les langues maternelles.

arabe marocain⁸⁶ « Ana » (**Moi**) suivi du film « Ayna Abi ». (**Où est mon père ?**) Doublé en 2010. Le deuxième film doublé en arabe marocain a connu un succès incontestable et ce, malgré les critiques acerbes qui ont suivi sa diffusion.

De part et d'autres, les médias marocains ont connu une situation d'expansion avec l'intégration de l'arabe marocain dans leur paysage. En effet, la croissance fonctionnelle de l'arabe marocain a été amplement encouragée par l'ouverture et la recomposition du domaine audio-visuel depuis les années 2005 avec l'extension des radios et de chaînes privées. Bien qu'elle ne soit initiée par l'état, l'expansion de l'arabe marocain marque une rupture décisive avec de longues années de dénigrement des langues maternelles. (C.MILLER, 2011 :2).

Les changements linguistiques intervenus dans le champ médiatique émanent du rapprochement avec les usages quotidiens qui laissent foisonner dans les radios, les chaînes télévisées et la presse écrite des formes relâchées et informelles dont le trait saillant est la mixité linguistique. Il appert qu'avec ces changements se popularisent des registres savants, éduqués calqués sur ce qu'on appelle « *Educated Spoken Arabic* » ou Arabe médian⁸⁷.

Dans le domaine artistique, parmi les changements qui pointent cette période est l'apparition de groupes de jeunes chanteurs qui annoncent l'avènement d'un nouveau mouvement social et culturel notifiant une nouvelle ère dans les deux pays. Cette nouvelle ère s'annonce par la prise de conscience que la Darija, longtemps associée à l'analphabétisme et au sous-développement est la seule langue qui peut exprimer l'être maghrébin.

L'arabe dialectal a vu son statut se transformer dans la société civile. Il n'est plus considéré avec discrédit, mais vu par certains comme une des composantes capitales de l'identité marocaine, une langue de création capable de s'adapter à la modernité. L'arabe dialectal a également connu un développement et une extension très récents avec son emploi régulier dans les médias : singulièrement dans les radios, dans la presse écrite, la rubrique *Nichane au Maroc*, *Tranche de vie du quotidien d'Oran*, *Point zéro du quotidien El Watan*, pour ne citer que ceux là. Nous précisons que la presse francophone dans les deux pays, et bien qu'elle soit d'expression française donne une importance à l'arabe maternel en lui réservant une grande place dans les différentes rubriques.

Dans cette lignée, le discours des rappeurs algériens tend à reconnaître la diversité des héritages et des influences qui ont pointé leurs langues. Cette multitude, longtemps occultée par les politiques linguistiques, contribue au façonnage d'une identité hybride et plurielle qui se manifeste à travers les pratiques langagières métisses. C'est donc des voix de jeunes rappeurs qui s'élèvent et participent au brouillage des frontières linguistiques en transformant la hiérarchie traditionnelle des langues.

À travers leurs chansons les rappeurs algériens, représentés à titre illustratif par le groupe Double Canon, revendiquent leur appartenance arabophone et vont jusqu'à reprocher à leurs homologues l'usage de la langue française. Nous reprenons des extraits de la chanson « *Lçarbiya* » ou « *langue arabe* » de leur album Kamikazes, éditions SKS sorti en 1997.

⁸⁶ La sortie des films doublés en arabe dialectal a provoqué une vive polémique dans le milieu intellectuel marocain qui s'est solennellement opposé à ce nouveau phénomène.

⁸⁷ De même que les médias contribuent dans le maintien et la diffusion des normes linguistiques, ils participent à laisser émerger de nouvelles structures qui jaillissent du contact entre français et arabe dialectal, et parallèlement entre arabe dialectal et arabe littéraire. Ceci donne lieu à l'arabe intermédiaire ou médian.

Ana ya shaybi
mich melaçbed Hadiya
haja wahda bin çiniya
Nheb nchikh bel çarbiya
Kul lila yeah
nchikh Anaya belçarbiya

Moi mon ami
Je ne suis pas comme ces gens là
Je me fixe un seul objectif
J'aime discuter en arabe
Chaque nuit yeah
Je discute en arabe moi

Il s'agit évidemment de l'arabe maternel et non de l'arabe littéraire. On admet que DOUBLE CANON est l'un des rares groupes qui revendique une identité arabophone, celle du peuple, et refuse l'usage de la langue française comme le montrent ces extraits d'une de leurs chansons.

Ma nghanich en français
W nguelek khater
Double Kanon ntaç echçaçb
Jami ken ntaç la tchathe
Ma'mul lli 'aychin fi Algeria
Lli karHu men Had lehyet
Lli sufraw f Had ddenia
W ana nchargi rrap
Kima neuf millimètres
Balle après balle
Double Kanon iwelli maître

Je ne chante pas en français
Je vais t'expliquer pourquoi
Double Kanon appartient au peuple
Il n'a jamais pratiqué la tchathe
Il s'adresse à ceux qui vivent en Algérie
Et qui ne supportent plus cette vie
Qui ont tellement souffert ici-bas
Moi, je charge le rap
Comme un neuf millimètres
Balle après balle
Double Kanon devient maître.

Les paroles explicitent une prise de conscience linguistique qui manifeste le refus des jeunes rappeurs d'utiliser les langues inaccessibles aux jeunes voire au peuple. Le discours des rappeurs se veut donc le reflet de la réalité sociale des Algériens. En effet, pour s'adresser aux Algériens, il faut le faire dans leur langue, l'arabe algérien et non le français ni l'arabe littéraire.

Les chansons s'adressent comme nous pouvons le constater aux Algériens dont les usages se positionnent entre deux langues et laissent exprimer un discours alternatif. De par leur choix et revendication linguistique, la langue qu'utilise Double Canon n'est pas seulement un moyen de communication, elle est surtout le lieu où se cristallise l'appartenance sociale à une communauté avec laquelle il partage un certain nombre de conduites linguistiques. (K.TALEB.IBRAHIMI, 1997 : 73).

Les traits typiques de la langue métissée du rap algérien pourraient donc être saisis comme des marqueurs de positionnement identitaire. En effet, la récusation des rappeurs algériens de se soumettre aux injonctions institutionnelles en matière de langue est synonyme d'opposition aux politiques linguistiques menées par ces mêmes institutions. De ce fait, on peut dire que la contestation qui caractérise la thématique du rap s'exprime également dans les formes linguistiques et discursives adoptées.

Cette libération s'est précédemment proclamée dans la chanson Rai en Algérie. À travers ce genre musical, le chanteur de Rai illustre une facette de résistance aux normes en place qui s'explicite par son adoption exclusive de l'arabe dialectal et le rejet de l'arabe classique (Y.BENMAAYOUF, 2008).

En somme, la chanson algérienne manifeste un sentiment d'exclusion et de révolte qui s'annonce à travers l'utilisation que font de cette langue les jeunes artistes, tels Double Canon, Moh KG2, Réda city 16.

Au Maroc la mutation sociale, linguistique et culturelle se fait sentir avec l'avènement d'un groupe de chanteurs sur la scène artistique. Celui-ci s'amuse à pratiquer un mélange de genres musicaux et de langues. Le groupe le plus représentatif est « *génération Nayda* » qui symbolise une génération qui bouge et revendique le changement. Pour précision, la « *Nayda* » est un mouvement qui se définit comme étant un phénomène urbain voire citoyen où les individus décident de se prendre en main, de ne rien attendre des autorités (Cf. D. CAUBET, 2010). Le mouvement considéré jusque là comme la Movida marocaine est situé en filiation avec la Movida des années 80 en Espagne. C'est en 2007 que la « *Movida marocaine* » a pris le nom de la *Nayda* qui renvoie à une société où « ça bouge, ça va de l'avant, ça boume » (D. CAUBET, IBIDEM).

C'est ainsi que la parole se libère et les voix se font plus hautes pour réclamer la reconnaissance et la promotion de la Darija. Les réclamations montrent l'autre face du Maroc, un Maroc qui bouge, qui change et n'est pas obscurantiste⁸⁸.

Le Maroc est par conséquent entrain de vivre de grandes mutations allant jusqu'à rejeter les normes établies pour prouver l'originalité des langues maternelles comme le déclare un journaliste de TEL QUEL.

Il faut à tout prix que nous sortions de ce brouillard linguistico-identitaire. Il faut trancher, et faire simple : notre seule langue commune, c'est la darija. Certains traduisent darija par "arabe marocain". Je ne suis pas d'accord avec cette traduction. C'est "du marocain", tout court. Oui, le marocain comporte une majorité de mots d'origine arabe. Mais une courte majorité. Dedans, il y a presque autant de mots d'origine berbère (sarout, lalla), d'origine française (tomobile, berouita), ou encore espagnole (scouila, couzina)... Mais attention : s'ils sont d'origines diverses, tous ces mots appartiennent sans ambiguïté à la langue marocaine. J'entends d'ici la question : "Alors le marocain, c'est du n'importe quoi ?". Pas du tout ! Quelle que soit leur origine, tous les mots de notre langue ont un point commun : ils se conjuguent en marocain. Qu'on passe au pluriel (souaret, lalliyati, couzinat), au mode possessif (tomobilti, berouit'tou, secouilt'ha), ou à toutes les formes de conjugaison possibles, la structure grammaticale est marocaine, et rien d'autre. C'est quand même incroyable que nous nous interroguions encore sur notre véritable identité, alors que nous l'avons tous les jours sur le bout de la langue. (TEL QUEL, 2006).

Cette génération est décomplexée et s'exprime sans tabou dans différentes langues pour exprimer son malaise et son mécontentement, à travers un « *Tajine de loughat* » (Tajine de langues) qui leur proclame une bouffée d'oxygène au temps de la répression. En voici quelques extraits d'une chanson Hoba Hoba spirit de l'album Yed el Henna intitulée *tajine loughat*.

Tajine loughat chaHed çalina, belsanna haddernah kif bghina. Sennat tachelhit ? la tefham darija ? ou houwa ? o houwa ? a wenta meghribi ? ewa ha illi bghina ! Lhal tbeddel mçana o Houa lbasse loughatna ka tlacha allah yhedd lbas a weddi. Bon la zaçma bellati attend ok w aji welliti ka tkhedder bach ma

⁸⁸ Cf. Maroc Hebdo international N583, 5-11 décembre, 2003 : 26.

jab lik allaH kayna wetkoun klit chi maçjoun dyal elloughat lhayya reddouni fin nkoun, rjaç ellor rak çeryane ghtak eddarija wetwelli. Leqraya ça marche pas ou lHerdrahata Hiya hit darija dialna semmitouHa loughat zenqa Geltou hchouma tçebber biHa Idoum elçez çla tarbiyya el wataniya (Album4deHOBABASPIRIT).

(Le Tajine de langues est notre témoin, nous l'avons préparé comme on veut avec nos langues. Écoute Tachelhit ? non tu comprends Darija ? et lui ? et lui ? Toi tu es Marocain ? alors c'est ce qu'on veut ! le temps a changé pour nous et il porte notre langue. Bon doucem ent attend ok et viens tu mets des légumes que tu veux, c'est ça, tu as mangé une confiture de langues vivantes, reviens en arrière tu es nu ta couverture est notre darija. L'éducation ne marche pas parce que notre darija vous l'appellez langue de la rue vous dites c'est de la honte de s'exprimer avec cette langue, vive l'éducation nationale).

Les passages ci-dessus avancent que seul l'arabe marocain est la langue naturelle des Marocains. Les paroles explicitent une revendication de reconnaissance de la langue maternelle qui, malgré les critiques des pan-arabistes reste sans conteste la seule langue qui exprime la marocaineté des citoyens. Les chateurs ne manquent pas de critiquer les pan-arabistes dans leur volonté d'effacer l'arabe maternel en le taxant de langue de la rue « zenqa ». Seul le cocktail de langues, ou le Tajine selon les propos du groupe représente une couverture et un cachet identitaire.

La chanson du groupe HOBABASPIRIT émane d'une volonté engagée pour la libération des langues maternelles de l'emprise étatique. Ils reconnaissent aussi que l'échec scolaire est incontestablement dû à la mauvaise gestion des langues et à la minoration institutionnelle des langues natives taxées de langues de la rue.

À l'instar de DOUBLE CANON, le groupe HOBABASPIRIT explicite son positionnement vis-à-vis de l'usage des langues étrangères et appelle au retour aux origines en approuvant que la seule langue des Marocains soit l'arabe dialectal.

Les deux exemples évoqués illustrent bel et bien l'avènement d'une nouvelle ère, celle de la reconnaissance informelle de la diversité linguistique. Cette reconnaissance est le pur signe de l'ouverture sociale, laquelle ouverture se répercute dans les usages linguistiques des jeunes dans leur vécu quotidien. Qu'en est-il des usages dans cette nouvelle période ? Qu'est ce qui caractérise les langues utilisées dans les échanges verbaux quotidiens ? Ce sont ces questions qui nous interpellent ci-dessous.

IV.2. Pratiques langagières dans le milieu familial : la famille, lieu de construction de politiques linguistiques familiales.

Nous avons vu que les différents événements en Algérie et au Maroc ont permis une prise de conscience linguistique manifestée à travers l'émergence de nouvelles formes linguistiques qu'on retrouve dans différents domaines notamment les médias et d'autres domaines qui connaissent le foisonnement de normes proches de celles du quotidien.

Cette prise de conscience à l'ère du numérique, des nouvelles technologies et de la mondialisation confirme l'idée que le marché linguistique finit par bousculer l'idéologie en instaurant de nouvelles normes. Par voie de conséquence, les mutations que connaissent les deux sociétés ne passent pas sans influencer les pratiques et les usages linguistiques des

jeunes ; conscients et à jour par rapport aux mutations que vit le monde. Ce sont ces mutations survenues dans les usages linguistiques qui nous intéressent dans la présente partie et ce pour rendre compte des langues utilisées par la catégorie des jeunes dans différents contextes.

Pour connaître les langues en usage par les jeunes algériens et marocains, nous avons jugé nécessaire de commencer par une ébauche quantitative pour déceler les usages langagiers déclarés par les jeunes eux-mêmes. Les résultats obtenus sont des données recueillies à partir de questionnaires⁸⁹ et d'entretiens semi-directifs élaborés en vue de cerner les comportements langagiers que les jeunes locuteurs déclarent adopter dans des situations et des contextes divergents.

Afin de définir les pratiques linguistiques des sujets, il nous a paru utile de dresser un état des lieux de ces dites pratiques. C'est pourquoi, nous avons tenté de recenser les langues parlées dans différents contextes à savoir le contexte familial et extra-familial.

Nous tentons donc de répondre aux questions : Quelles sont les langues parlées au sein des familles ? Quelles sont les caractéristiques d'une politique linguistique familiale dans les deux pays ? Quelles sont les idéologies qui servent de soubassement à la construction des politiques linguistiques familiales ? Et quel est la nature des choix mis en place pour répondre à la politique linguistique homogénéisante ?

Rappelons ici que nous portons un intérêt tout particulier aux domaines d'usage et d'intervention des différentes langues dans le panorama linguistique des deux pays. La démarche se centre principalement sur les résultats des questionnaires ainsi que les entretiens destinés à un groupe de jeunes algériens et marocains.

Nous nous appuyons également sur des entretiens à travers lesquels les enquêtés pouvaient préciser dans quels contextes ils utilisent l'arabe littéraire, l'arabe dialectal, l'amazighe et le français.

Les 400 questionnaires ont été distribués sur les langues parlées dans différents contextes, aux jeunes dont l'âge varie entre 17 et 24 ans. Parmi les 200 jeunes algériens, 40 sont de parents kabyles. Pour les jeunes marocains, 40 sont d'origine berbère⁹⁰ et affirment le Chleuh langue maternelle des parents.

Les enquêtés algériens sont tous nés dans la capitale ou dans les villes voisines alors que 40 de nos enquêtés marocains ont débarqué très jeunes dans la ville de Casablanca avec leurs parents pour des raisons socio-économiques. Les jeunes marocains sont nés à Agadir, Ouarzazate, Goulimima, Errachidia. Nous avons par ailleurs tenu à avoir la même proportion pour les filles et les garçons à savoir 50% pour les deux sexes.

⁸⁹ Voir la présentation du questionnaire (section 1 et 2) du chapitre méthodologique.

⁹⁰ L'origine kabyle ou chleuh de nos informateurs s'explique par la concentration d'une large communauté berbère installée respectivement à Casablanca et à Alger.

Jeunes algériens	Alger 160	Tizi-Ouzou 0	Tipaza 15	Blida 10	Médéa 5
Jeunes marocains	Casablanca 160	Agadir 25	Ouarzazate 9	Goulimima 2	Errachidia 4

Tableau N12. Répartition des jeunes selon leurs lieux de naissance.

La première question qui leur a été adressée consistait à connaître la langue qu'ils parlaient chez eux, avec leurs pères et mères, leurs frères et sœurs. C'est ainsi qu'ils ont été conviés à répondre aux questions ci-dessous.

Q1. Quelle(s) langue(s) utilisez vous avec votre mère ?

- L'arabe littéraire (La Fusha).
- L'arabe dialectal (la Darija).
- L'amazighe.(le berbère).
- Le français.
- Un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal.
- Un mélange d'arabe dialectal et de français.
- Un mélange d'amazighe et de français.
- Autres langues.

Q2. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec votre père ?

- L'arabe littéraire.
- L'arabe dialectal.
- L'amazighe.
- Le français.
- un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal.
- Un mélange d'arabe dialectal et de français.
- Un mélange d'Amazighe et de français :
- Autres langues

Q3.Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec vos frères et sœurs ?

- L'arabe littéraire.
- L'arabe dialectal.
- L'amazighe.
- Le français.
- un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal.
- Un mélange d'arabe dialectal et de français.
- Un mélange d'Amazighe et de français.
- Autres langues.

Nous avons par ailleurs tenu à connaître les langues utilisées en dehors de la famille. L'objectif étant de relever s'il y a continuité ou discontinuité entre les usages au sein des familles et les usages extra familiaux.

Nous avons vu que toute politique linguistique nationale est une opération volontaire et consciente destinée à intervenir sur la ou les langues.L'intervention peut revêtir deux types : une intervention sur le statut et les fonctions sociales des langues ou une intervention sur la forme, qu'elle soit syntaxique, orthographique, etc. (cf. HAUGEN, 1987). C'est ce que les linguistes appellent intervention sur le corpus.

Toutefois, une politique linguistique n'est pas seulement du ressort des institutions étatiques mais peut être aussi menée par des citoyens, des groupes, des partis politiques ou des associations.Lorsque l'institution étatique prend en main les décisions linguistiques, elle tend à influencer les pratiques langagières au travers des institutions publiques comme l'école, les médias,etc.

Dans les passages qui suivent, nous essayerons de mettre en lumière la relation entre la politique linguistique nationale et politique linguistique familiale et subséquentement la portée des politiques linguistiques d'en haut sur celles d'en bas pour reprendre C.DEPREZ.Nous nous attribuons donc pour principal objectif de repérer les répercussions des PL d'en haut sur les usages des locuteurs.

Il s'agit par ailleurs de savoir si les locuteurs se soumettent à une PL nationale ou dessinent-ils une autre démarche linguistique au sein et à l'extérieur des foyers pour se distinguer de celle imposée par les instances dirigeantes.

Nous procédons de ce fait à un essai d'évaluation des politiques linguistiques nationales dans les familles, la première institution où débute la sédimentation des langues en fonction de leurs rôles et de leurs besoins.

Pour ce faire, nous nous référons au concept de politique linguistique familiale déjà traité dans différents travaux (cf.C.DEPREZ, 1996 ; B.SPOLSKY, 2004 ; S.HAQUE, 2008,

2010, 2011, 2012). L'analogie entre PLN et PLF tient au fait que dans les deux cas, des autorités veulent imposer des usages langagiers et tentent de règlementer l'emploi et l'apprentissage des langues. Selon S.HAQUE (2010 :31) la politique linguistique familiale fixe le rôle, la fonction et la place de chaque langue selon son utilité et sa valeur pour la famille. Il s'agit d'emblée d'une idéologie langagière familiale qui pourrait être en consonance ou dissonance avec la politique linguistique nationale.

Les politiques linguistiques familiales, comme nous l'avons précédemment avancé, peuvent entrer en synchronisme ou disparité avec la politique linguistique (explicite ou non) de l'État. Ces politiques étayent des valeurs et des visions du monde, et en cela sont susceptibles de diriger les pratiques langagières.

La famille transmet une politique de gestion du plurilinguisme. Pour D. CAUBET(1999), la politique linguistique individuelle ou familiale est menée par rapport au choix de la langue utilisée avec les proches. Dans la même lignée, C. DEPREZ(1996) appelle politique linguistique familiale la situation où la famille crée sa propre gérance de la langue et « *se concrétise dans les choix de langues et dans les pratiques langagières du quotidien ainsi que dans les discours explicites qui sont tenus à leur propos notamment par les parents* » (P.155).

La famille est donc la première cellule sociale qui assure la transmission des croyances, des valeurs, des traditions et coutumes mais aussi des normes linguistiques. La langue, produit social devient un outil de transmission des convictions parentales à l'égard des langues. C'est dans le cercle familial qu'il y a transmission de la langue maternelle.

C'est ainsi que nous avançons que les autorités familiales constituent une instance privilégiée d'utilisation et de transmission de l'arabe dialectal et de l'amazighe, langues effectives des Maghrébins.

Nous savons que la famille est le foyer où naissent les premières pratiques linguistiques. Elle (la maison) est un lieu privilégié des pratiques linguistiques. La famille détermine entre autres la valeur, le statut de chaque langue et influence les pratiques et les représentations linguistiques de son entourage immédiat. Elle en détermine les fonctions et instaure ses propres politiques linguistiques (C.DEPREZ, 1996).

Un premier dénombrement des langues en usage au sein des familles a été effectué à partir d'une question sur la langue parlée avec la mère et le père ainsi que la fratrie. Notre analyse quantitative ci-dessous va nous permettre de voir quelle(s) langue(s) domine (ent) dans les interactions avec la mère, le père, les frères et/ou les sœurs. Il s'agit de cerner la langue au pouvoir et le pouvoir de la langue (Cf. A.Duchêne) dans les échanges langagiers en milieu familial.

Le tableau ci-dessous résumera la situation des langues en usages au sein des foyers de nos enquêtés au Maroc. Nous précisons que les jeunes avaient la possibilité de cocher plusieurs réponses à la fois.

Langues parlées	Avec la mère	Avec le père	Avec les frères et sœurs
Arabe standard	0 0%	2 1%	0 0%
Arabe dialectal	160 80%	140 70%	190 97%
Amazighe	40 20%	25 12,5%	10 5%
Français	10 5%	20 10%	10 5%
Arabe standard, français	0 0%	0 0%	0 0%
Arabe dialectal, français	20 10%	30 15%	30 15%
Amazighe, français	2 1%	5 2,5%	2 1%
Arabe dialectal, amazighe	20 10%	25 12,5%	5 2,5%
Arabe standard, arabe dialectal	0 0%	2 1%	0 0%

Tableau N13. Les langues parlées au sein des familles marocaines.

Les langues utilisées dans les familles algériennes feront l'objet de notre analyse quantitative que nous présentons ci-dessous.

Langues parlées	Avec la mère	Avec le père	Avec les frères et sœurs
Arabe standard	0 0%	0 0%	0 0%
Arabe dialectal	170 85%	155 77,5%	195 97,5%
Amazighe (berbère)	10 5%	8 4%	5 2,5%
Français	25 12,5%	45 22,5%	20 10%
Arabe standard, français	0 0%	0 0%	0 0%
Arabe dialectal, français	60 30%	75 37,5%	75 37,5%
Amazighe, français	10 5%	18 9%	5 2,5%
Amazighe, arabe dialectal	25 12,5%	30 15%	7 3,5%
Arabe standard, arabe dialectal	0 0%	0 0%	0 0%

Tableau N14 : Les langues parlées au sein des familles algériennes.

IV.2.1. De la contre-légitimation dans les familles.

Les usages déclarés dans les foyers font preuve d'un processus de transgression linguistique qui se donne pour objectif la contre-légitimation des normes prescriptives. C'est en effet ce que révèlent les résultats de notre enquête par questionnaire où nous remarquons que l'arabe algérien et marocain sont les principales langues dans les deux pays, ce qui justifie leur dominance. Or, les enfants ont tendance à utiliser beaucoup plus l'arabe dialectal avec la mère qu'avec le père. Les chiffres décelés montrent que les jeunes parlent l'arabe dialectal à 80% au Maroc devant 85% en Algérie alors que l'usage se réduit avec le père, 70% au Maroc devant 77,5% en Algérie.

Nous constatons donc que l'arabe dialectal, institutionnellement minoritaire est largement majoritaire dans les foyers maghrébins. C'est ce qui acquiesce de prime à bord un décalage entre les politiques linguistiques de la nation et celles des familles. C'est de là qu'une résistance linguistique est mise en place par les parents qui cherchent à reprendre le pouvoir linguistique sur leurs enfants (S.HAQUE, 2012). Ceci précise l'importance que revêt l'arabe dialectal comme principal outil de communication dans les foyers maghrébins.

C'est en effet ce qui a été démontré dans une étude de C.DEPREZ (1996 :5) où elle a exposé la situation de familles catalanes qui ont pu maintenir leur langue pendant le régime franquiste et ont parvenu à transmettre leur langue à leurs enfants. L'auteur conclut que la politique linguistique d'en haut peut perdre son impact et son influence sur la politique linguistique d'en bas, *i.e.* celle de la famille, en premier lieu. Pour le cas du Maghreb, la famille est la première instance qui confirme l'inefficacité des politiques linguistiques d'en haut.

Pour la langue amazighe, elle est déclarée utilisée avec la mère par 40 de nos enquêtés marocains alors que 25 d'entre eux l'utilisent avec le père. Sur les 40 enquêtés Kabyles d'Algérie, 10 déclarent utiliser la langue amazighe avec la mère alors qu'ils sont 8 à le parler avec le père.

En guise de comparaison, l'Amazighe représente la langue exclusive des foyers amazighes en milieux urbains au Maroc contrairement aux foyers algériens où l'utilisation de l'amazighe s'avère limitée. Toutefois, nous rendons cette différence entre les deux pays au monolinguisme très fréquent dans les familles marocaines, ce qui laisse entendre que les langues maternelles sont dominantes dans les foyers monolingues. Lequel est dû, à notre sens à l'importance du nombre de femmes monolingues au Maroc. Cet analphabétisme, qui touche l'Algérie aussi mais de façon moindre, favorise le préservatisme linguistique chez les femmes. Sur cette question, C.DEPREZ avance :

S'il est vrai que les parents influent sur le premier langage des enfants, le mérite en revient surtout aux femmes, il est certain qu'elles parlent plus aux jeunes enfants que ne le font les hommes, et qu'elles exercent une influence plus directe ou l'enfant se forme des règles linguistiques et le mieux. Il paraît donc probable que le rythme de progression aussi bien que l'orientation de tout changement linguistique doivent beaucoup à la sensibilité particulière qu'ont les femmes envers l'ensemble du processus » (1996 :155).

La langue amazighe en milieu urbain est foncièrement à usage familial. Or dépassant ce cadre, les jeunes déclarent passer à l'usage de l'arabe dialectal qui devient une langue véhiculaire.

« Chouiwa qbayliya+feddar mça la famille ntaçi neHadrou qbayliyya bessah ki nkoun mça mes copines leçrab neHdar çarbiyya ». (E2A) « *Un peu de Kabyle à la maison avec ma famille on parle kabyle mais quand je suis avec mes copines arabe je parle arabe* ».

À partir de notre enquête, nous attestons que le domaine de l'*intra muros affectif* est le domaine privilégié des langues maternelles. Nous précisons que les langues maternelles qualifiées de langues périphériques continuent de fonctionner comme *substratum* réifié et lié aux cultures populaires de la nation.

Bien que l'amazighe soit exclusivement langue des foyers, cette langue a bien résisté en tant que langue maternelle surtout dans les régions rurales éloignées des centres urbains.

Contrairement à ce que préconisent certaines études, notamment celles d'A.BOUKOUS(1995), qui a montré que la transmission intergénérationnelle de l'Amazighe est assurée en milieu rural mais peu ou prou en milieu urbain, nous avons relevé que les familles berbères de notre échantillon au Maroc, à titre d'exemple, font preuve d'attachement et assurent la transmission voire la prégnance de leur langue.

Issus de milieux ruraux, les parents ne disposent pas toujours de connaissances en arabe dialectal. C'est ce que nous retrouvons dans les propos de Yacine, informateur kabyle qui atteste que:

« L'arabe dialectal (EUH) peut être un truc pour les gens de la ville mais pour les villageois ils ne comprennent pas : je ne parle pas de moi nous on a appris l'arabe à l'école mais je parle de nos parents+ nos parents ne comprennent rien du tout de l'arabe++ »(E1A).

En Algérie, les chiffres ne révèlent pas la même situation de langue majoritaire pour l'amazighe. En effet, seulement 10 sur 40 utilisent cette langue devant 8 qui déclarent le parler avec le père.

Le recul de l'Amazighe en zone urbaine entrave sa revitalisation langagière qui demeure prioritairement du ressort de la proximité socialisante. Cette situation a un impact considérable sur la réalité sociolinguistique. Conscient du problème, Yacine déplore le fait que les Kabyles abandonnent leur langue pour parler l'arabe dialectal.

« (...)Mais le problème c'est qu'on trouve maintenant des Kabyles qui parlent très bien le kabyle+ mais ils ne parlent pas wellaH ghir c'est dommage ces derniers temps c'est peut être une hon ::te ça c'est dans la ville de Tizi :ils trouvent que c'est démodé quand vous vous adressez à lui et c'est un kabyle il parle kabyle+ mais il préfère parler l'arabe+ même s'il ne parle pas très bien l'arabe+ mais il faut que vous lui parlez en arabe+ils veulent imposer leur politique mais ça c'est dans la ville mais dans les villages que le Kabyle/ »(E1A).

Voulant confirmer cette idée auprès de nos informateurs, nous avons pu relever que les 40 jeunes algériens comprennent l'arabe et peuvent le pratiquer mais préfèrent parler l'arabe dialectal dans la fratrie. Ce qui authentifie l'idée que l'arabe dialectal reste la langue qui domine le marché et réussit à transformer les habitudes linguistiques des locuteurs.

La cellule familiale connaît donc une fracture linguistique produite par la fracture spatiale. Par conséquent, le départ des parents vers la ville pour des raisons économiques et sociales met en place une coupure entraînant une rupture entre les décisions des parents et les politiques envisagées par les enfants. C'est ainsi que la dynamique linguistique des langues utilisées par les enfants dépassent la volonté des parents. C'est pourquoi les enfants un fois entre eux, abandonnent la langue des parents pour marquer leurs usages dans la continuité des pratiques dominantes en milieu urbain.

En effet, dans la **fratrie**, l'arabe dialectal est la langue déclarée par 97,5% des jeunes en Algérie et au Maroc également. L'usage de l'amazighe régresse et se limite à une pratique déclarée par 10 informateurs dans chaque pays. La fracture spatiale se fait sentir beaucoup plus quand les jeunes ne s'adressent pas à leurs parents. Leurs pratiques sont ainsi marquées par l'influence de la communauté dominante.

Ceci conforte l'idée que la réduction de l'usage de l'amazighe dans les foyers urbains est principalement due à la fracture spatiale qui impose aux familles des usages conformes à ceux de la ville. La minoration familiale peut donc s'observer dans des pratiques et manifestations verbales immédiates (PY, B. & JEANNERET, R, 1989 :6) comme le choix de langue et des actes coercitifs que des parents adressent à leurs enfants.

Pour faire face à la fracture linguistique déclarée par cet interviewé, « (...) nous les kabyles à la maison on parle Tamazight et dès qu'on part à l'école on parle Arabe on(ne) parle pas arabe ni avec les amis ni avec les cousins+ mais dès qu'on rentre au primaire on apprend l'arabe c'(e)(ne)'est pas comme un arabe qui va étudier l'arabe il ya une différence entre un kabyle qui va étudier l'arabe et un arabe qui va étudier l'arabe+ on va trouver beaucoup plus de difficultés par rapport à d'autres »(E1A), certains parents interdisent à leurs enfants l'usage de la langue majoritaire au foyer et faire ainsi face à la fracture spatiale qui menace le statut de leur langue maternelle. C'est ce que nous avons également pu relever dans les propos de nos interviewés.

« (...)chelha bhokm annou lwalid amazighi welwalida diali machi amazighiyya+ yaçni kayen ikhtilat felghalib(euh)l'amazighe li bqaw felmoudoun li mhaqdine çla l'oussoul dialha ka yetzewjou bel'amazighiyya bach yhaqdou çla lougha dialhoum bach wladhoum yedwiw biha//çadna wahed talaba mçana ka y'akdou lina mnine ka ykounou dakhline leddar l'ab taçou ka yhettem çlih bach yetkelleme belougha l'amazighiyya w mnine ka yekhrouj l'chariç ka yedwi belçamiyya hit l'ab dialou ka yjabrou yedwi biha dakhel eddar li'annou lça'ila ka tebqa Hiya l'espace lwahid lka yepréservé lougha l'amazighiyya wila lça'ila ma leçbatch had dewr lougha ka tenqared w ma teqach mhaqda çla lmakana dialha w twelli mouhadada »(E7M). (Chelha parce que le père est amazigh et ma mère n'est pas amazigh ça veut dire qu'il y a métissage en général(euh) les amazighes qui sont dans les villes préservent leurs origines et se marient avec des amazighs pour préserver leur langue et pour que leurs enfants la parlent/nous avons des étudiants avec nous qui confirment que lorsqu'ils rentrent chez eux le père exige qu'ils utilisent l'amazighe et quand ils sortent dans la rue il parle la l'arabe dialectal parce que le père lui impose l'utilisation de l'amazighe car la famille reste le seul espace qui préserve cette langue et si la famille ne joue pas ce rôle la langue disparaît et ne garde sa place et devient limité).

Au travers les propos de l'interviewée ci-dessus, nous pouvons avancer que le rôle de la famille reste primordial dans le maintien des langues de première spontanéité. Le foyer reste de ce fait un espace de conservatisme linguistique par excellence dont le rôle dans le maintien de la langue maternelle est primordial voire déterminant dans la diffusion de cette langue.

Exemple : « *lça'ila ka tebqa Hiyya l'espace lika yepréservé lougha l'amazighiyya wila lça'ila ma telçabch Had dewr lougha ka tenqared wma tebqach mhafda çla lmakana dialHa wetwelli mouhaddada* »(E7M). *(la famille reste l'espace qui préserve l'amazigh et si la famille ne joue pas ce rôle la langue va disparaître et ne pas va garder sa place et devient limitée)* »

En contexte d'immigration interne comme c'est le cas de certaines familles de notre échantillon, des exigences langagières sont scrupuleusement examinées afin de protéger et sauvegarder les habitudes langagières de départ. Là encore, c'est à la famille, c'est-à-dire à la femme, qu'on livre le plus ce rôle de rempart en assurant une continuité langagière dans l'éducation des enfants, lorsque l'homme, lui, joue le rôle de l'autorité à laquelle on fait appel quand on n'est pas obéi, quand les règles tacites de survie linguistique et culturelle sont menacées.

C'est pourquoi la suprématie du chef de famille reste un élément capital dans la gestion du plurilinguisme. Dans la plupart des cas, la femme se montre déterminée à vouloir préserver et défendre sa propre langue. Cette forte résistance des parents, avec la détermination de la mère et l'autorité du père, rejaillit sur les choix linguistiques des enfants qui, très souvent idéalisent la ou les langues de leurs parents même s'ils ne les utilisent pas réellement.

Nous notons que les femmes y sont pour beaucoup. En effet, les femmes ont un rôle très actif dans la transmission des convictions linguistiques de la famille. Les femmes montrent souvent leur volonté de garder la tradition du foyer en parlant la langue maternelle. L'autorité dans certaines familles est reléguée à la femme quand celle-ci ne joue pas seulement le rôle de médiatrice et voit ces prérogatives s'élargir.

C'est ce qu'avance aussi une jeune étudiante Chleuh : « *ana lwalida diali ka tforcéni netkellem chelha dialna bhoulm annaHa ka tgoul makanebghich dari terjaç lafoire+ koulou yetkellem kibgha* »(E7M). *(ma mère me force à parler chelha parce qu'elle dit je ne veux pas que ma maison devienne une foire+chacun parle comme il veut).*

A l'instar de W. LABOV (1976), nous attestons que les femmes jouent un grand rôle dans le maintien des langues maternelles au sein du foyer familial parce qu'elles parlent aux enfants plus que les hommes et elles ont une influence plus directe. Il apparaît donc que les femmes ont un mot à dire quant à l'orientation de tout changement linguistique au sein de la famille (Ibidem). L'accès de la femme au marché du travail lui octroie un pouvoir dans la mesure où elle acquiert un certain statut social et une indépendance économique qui se répercute sur sa gérance familiale.

Dans le même ordre d'idées, nous avons été interpellée par ce qu'un jeune algérien relate « *ana nhab yemma w yemma thab lçarbiyya w teHder ghir belçarbiyya+ yemala kifach habbitouni ma nhabch Had darja :: nhab neHder ki yemma(rire)(E3A).* (moi j'aime ma mère et ma mère aime l'arabe et ne parle qu'en arabe+donc comment voulez-vous que je n'aime pas cette darja :: j'aime parler comme ma mère).

Le lien affectif qui lie l'enfant à sa mère fait que celui-ci inscrit ses pratiques en synchronisme avec la langue de sa mère. Parler la langue maternelle devient à ce moment, selon l'informateur algérien, signe d'attachement à la mère. C'est donc des pratiques langagières affectives où le jeune utilise la langue de ces parents.

Les langues maternelles constituent donc pour les familles maghrébines le capital linguistique que la femme active et revitalise constamment en installant une norme de conduite « *dari terjaç lafoire koulou yetkellem kibgha* » (**ma maison devient une foire chacun parle comme il veut**)(E7M). La femme qui se voit attribuer le rôle de chef de famille opère un choix d'une langue que le reste de la famille doit utiliser. C'est ce que M.DREYFUS (in S.HAQUES, 2011) appelle « *règles et contraintes* » qui se manifestent dans les familles dont le chef exprime sa volonté sans pour autant garantir les résultats.

Une informatrice avance que dans les grandes villes, les locuteurs amazighophones tendent à se marier avec des femmes de même origine dans le but de préserver leur identité. Cette conscience des pères sur ce que représente la femme dans le maintien de la langue et l'identité naturelle ou même dans l'anéantissement de la langue du père pousse les hommes à choisir une femme qui soit issue de la même région que la sienne.

La famille peut être également un espace de minoration linguistique où parents et enfants choisissent une langue au détriment d'une autre. C'est ce que nous remarquons pour l'Algérie où l'usage de l'amazighe se réduit entre enfants et parents et entre frères et sœurs.

C'est aussi le cas de **l'arabe standard**, langue dominante dans les sphères publiques, qui perd sa légitimité pour laisser place aux langues du quotidien. Cette langue est utilisée par 2 personnes seulement au Maroc au moment où elle n'est la langue d'aucun Algérien. Les deux informateurs marocains attestent l'utiliser avec leurs parents qui sont des enseignants de langue arabe, un au lycée et l'autre instituteur au cycle primaire.

Nous approuvons que le foyer soit un milieu où les langues maternelles sont favorisées. Les ménages deviennent donc un espace où se forment la contre légitimité et la transgression voire l'ignorance des conventions et convenances des marchés linguistiques dominants. (P.BOURDIEU).

Les parents mènent par conséquent une véritable politique linguistique au sein de leur foyer, qui ne concorde assurément pas avec la politique linguistique du pays. Les politiques linguistiques familiales sont des sources d'influence minoritaire ou majoritaire (M.MATHEY, 2010), qui véhiculent des valeurs et des visions du monde. Elles sont ainsi susceptibles d'orienter les usages et les choix linguistiques.

IV.2.2. Résistance et tolérance linguistiques dans les familles.

À l'instar de J.BILLIEZ (1990 :45), nous distinguons deux types de stratégies déployées dans les familles. Le premier type est marqué par l'adhésion homodialectale qui se manifeste par l'adhésion du locuteur à la langue utilisée par son interlocuteur. Pour ce cas de figure, les enfants inscrivent leurs pratiques linguistiques dans la même optique parentale. C'est le cas des locuteurs amazighophones et même arabophones qui tendent à reprendre les mêmes habitudes de leurs parents.

Nous avons en revanche remarqué que dans beaucoup de familles, s'instaurent deux niveaux de communication, les parents communiquent dans la langue maternelle et les enfants, dans un mélange qui prévaut dans leurs conversations quotidiennes.

Les enfants ont également tendance à changer de codes et ne pas utiliser la langue de leurs parents. Il s'agit à ce moment de *nonadhésionhomodialectale*. La non-adhésion est souvent une stratégie consciente et émane d'une volonté de créer de la distance par rapport aux normes parentales.

Le changement de code survient généralement dans la fratrie où les frères et sœurs recourent à la langue de la ville, l'arabe dialectal, au moment où les parents parlent l'amazighe.

Cette forme se concrétise par le refus de la langue de l'autre, ce qui instaure une atmosphère de conflit et d'insécurité linguistique. Les parents se sentent mal à l'aise dans la langue de leurs enfants et s'attachent acharnement à leur langue d'origine au moment où leurs enfants s'ennuient et résistent à leurs choix. Il s'agit à ce moment d'une double résistance, résistance des parents aux choix de l'État et résistance des enfants aux choix des parents et de l'État. C'est en effet ce que déclare l'informateur dans cet extrait :

« *Ana mça shabi ma kanedwich bhal ba+ Had chi mefrough mennou* ». (E6M). (avec mes amis je ne parle pas comme je le fais avec mon père+c'est une question claire).

Ou :

« *ma ka nebghich nedwi bhal lwalid wella lwalida: Houma ka ymetlou liya wahed nidam ma lazemch ntebçou sinon yguidiwni fkoulchi Hadak chi çlach nebghi tkoun çandi lougha khassa biyya* » (E5M). (je n'aime pas parler avec mon père ou ma mère:ils représentent pour moi une organisation qu'on doit suivre sinon ils nous guident dans tous c'est pourquoi j'aime avoir ma propre langue à moi).

C'est de là que le microcosme familial peut devenir un lieu de conflit car chaque membre s'exprime dans la langue qu'il veut ou qu'il maîtrise le mieux. Le passage d'une langue à une autre crée un microcosme linguistique (S.HAQUE, IBIDEM).

Le dépouillement des réponses a montré que l'usage alterné des deux langues est aussi présent dans les familles. L'alternance arabe dialectal- français est parlée en Algérie avec la mère par 30% des jeunes, 37,5% disent le parler avec le père et également dans la fratrie. L'alternance amazighe-français est pratiquée par 10(5%) des informateurs avec la mère, 18 informateurs (9%) avec le père alors 5(2,5%) seulement le déclare langue de la fratrie.

Pour le Maroc, le dépouillement des réponses a relevé que 10% seulement des jeunes font recours au mélange arabe- français avec la mère alors que 15% le font avec le père et frères et sœurs. Pour l'amazighe alterné au français, il est déclaré par 1% avec la mère, 2,5% avec le père et 1% entre frères et sœurs au Maroc.

La famille est donc le lieu restreint des échanges bilingues et du mélange de langues. Même si le bilinguisme n'est pas très pratiqué dans les foyers, il s'avère une stratégie de communication très appréciée par les parents et les enfants même quand ceux-ci ne maîtrisent pas le français.

À ce niveau, nous tenons à préciser que le mélange de langues au Maghreb n'est pas une affaire de bilingues mais il est aussi présent chez les monolingues⁹¹ comme l'a montré judicieusement F.LAROUSSI dans ses travaux sur le code switching (1996a). Ce qui justifie la tolérance linguistique des parents vis-à-vis des langues étrangères représentées spécialement par le français. Cette tolérance se justifie par la volonté des parents qui désirent faire apprendre à leurs enfants la langue française. La volonté de développer les compétences des enfants dans la langue française vient de la conscience des parents vis-à-vis de l'importance de celle-ci.

En revanche, les pères semblent plus ouverts sur les langues étrangères représentées principalement par le français. Ce phénomène s'explique par le fait que les pères sont beaucoup plus confrontés que les femmes à cette langue. Cette situation est favorisée par les multiples contacts qui s'effectuent avec le monde extérieur et le monde du travail qui demandent l'usage du bilinguisme.

Or, ce milieu restreint n'est pas épargné des influences extérieures. La famille est de la sorte soumise aux pratiques et aux usages courants dans la société. Les échanges se font aussi dans un mode d'alternance du français et de l'arabe. Cette situation est favorisée par les échanges entre frères et sœurs d'un côté, et de l'autre entre les enfants et leurs pères.

Ceci étant, les enfants tendent à changer d'habitudes une fois que les partenaires linguistiques changent. Ce qui renvoie à l'idée que les enfants s'ouvrent d'avantage sur le mélange de codes avec le père et les frères et sœurs et le font moins avec la mère avec qui les échanges se font généralement dans les langues maternelles.

IV.3. Langues en usage dans le milieu extra familial.

Nous essayons dans ce qui va suivre de relever les langues utilisées dans différents contextes hors de la famille. Pour connaître les langues en usage dans un contexte extra-familial, nous avons demandé aux enquêtés de répondre aux questions ci-dessous. Pour relever les langues en usage dans le contexte familial, nous nous appuyons également sur les entretiens réalisés auprès des jeunes afin de déceler les fonctions reconnues et déclarées des différentes langues.

⁹¹ Nous verrons plus loin, dans l'analyse des pratiques langagières effectives, que le mélange et l'alternance est aussi une stratégie de monolingues.

Q4– Quelles sont les langues que vous utilisez avec vos amis?

- L’arabe littéraire
- L’arabe dialectal
- L’amazighe
- Le français
- Un mélange d’arabe littéraire et d’arabe dialectal
- Un mélange d’arabe dialectal et de français
- Un mélange d’Amazighe et de français.
- Autres langues

Q5-Dans quelles langues lisez-vous le plus souvent ?

a- Les journaux

- L’arabe littéraire
- L’arabe dialectal
- L’amazighe
- Le français
- un mélange d’arabe littéraire et d’arabe dialectal
- Un mélange d’arabe dialectal et de français
- Un mélange d’Amazighe et de français.
- Autres langues :

b - Les romans

- L’arabe littéraire
- L’arabe dialectal
- L’amazighe
- Le français
- Un mélange d’arabe littéraire et d’arabe dialectal
- Un mélange d’arabe dialectal et de français

-Un mélange d'Amazighe et de français.

-Autres langues :

Q6.Dans quelle (s) langue (s) écrivez-vous vos lettres :

a-administratives.

-L'arabe littéraire

- L'arabe dialectal

- L'amazighe

-Le français

- un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal

-Un mélange d'arabe dialectal et de français

-Un mélange d'Amazighe et de français.

-Autres langues :

b-amicales.

-L'arabe littéraire

- L'arabe dialectal

- L'amazighe

-Le français

- un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal

-Un mélange d'arabe dialectal et de français

-Un mélange d'Amazighe et de français.

-Autres langues :

Q7-Dans quelles langues écrivez-vous vos SMS ?

- L'arabe littéraire

- L'arabe dialectal

- L'amazighe

-Le français

- un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal
- Un mélange d'arabe dialectal et de français
- Un mélange d'Amazighe et de français.
- Autres langues :

Q8.Quelle(s) langue(s)utilisez-vous dans la tchactche ?

- L'arabe littéraire
- L'arabe dialectal
- L'amazighe
- Le français
- un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal
- Un mélange d'arabe dialectal et de français
- Un mélange d'Amazighe et de français.
- Autres langues :

Q9.Quelle(s) langue(s) utilisez-vous dans vos recherches sur le web ?

- L'arabe littéraire
- L'arabe dialectal
- L'amazighe
- Le français
- un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal
- Un mélange d'arabe dialectal et de français
- Un mélange d'Amazighe et de français.
- Autres langues :

Q10.Dans quelles langues regardez-vous les films et les émissions sportives ?

- L'arabe littéraire
- L'arabe dialectal
- L'amazighe

- Le français
- un mélange d'arabe littéraire et d'arabe dialectal
- Un mélange d'arabe dialectal et de français
- Un mélange d'Amazighe et de français.
- Autres langues

Les réponses fournies par les enquêtés algériens sont représentées dans le tableau suivant.

	Amaz	AS	Fr	Ad	Amaz + Fr	Ad +fr	ANG	AD+AS
Usage écrit (formel)	0 0%	160 80%	40 20%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Usage écrit (informel) Lettres amicales+SMS	5 2,5%	0 0%	140 70%	190 95%	5 2,5%	180 90%	7 3,5%	10 5%
Navigation sur le web (recherche)	0 0%	80 40%	140 70%	0 0%	0 0%	0 0%	20 10%	0 0%
Langue de la Tchatche	4 2%	0 0%	80 40%	160 80%	5 2,5%	160 80%	20 10%	0 0%
Langue des films	10 5%	16 8%	120 60%	90 45%	/ 92	40 20%	50 25,5%	0 0%
Langues de sport	0 0%	0 0%	125 50%	140 70%	0 0%	140 70%	45 22,5%	40 20%
Langue de lecture (journaux)	0 0%	150 75%	40 20%	0 0%	0 0%	86 43%	0 0%	/
Langue de lecture(Romans)	5 2,5%	60 30%	40 20%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%

Tableau N15. Langues en usage dans le milieu formel et informel Algérien.

⁹² Les enquêtés n'ont pas donné de réponses pour cette question.

Dans le tableau qui suit, nous reprenons les résultats obtenus de l'enquête menée au Maroc.

Langues en usage	Amaz	AS	Fr	AD	Amaz+fr	AD+fr	ANG	AD+AS
Langue de l'usage écrit (formel)	0	150	20	0	0	0	0	0
	0%	75%	10%	0%	0%	0%	0%	0%
Langues de l'usage écrit-Lettres amicales ou SMS	10	25	40	180	5	100	15	40
	5%	12,5%	20%	90%	2,5%	50%	7,5%	20%
Navigation sur le web (recherche)	0	87	100	0	0	0	25	0
	0%	43,5%	50%	0%	0%	0%	12,5%	0%
Langue de la tchatte	5	0	20	180	2	100	10	0
	2,5%	0%	10%	90%	1%	50%	5%	0%
Langue des films	20	5	80	159	0	/	10	10
	10%	2,5%	40%	79,5	0%		5%	5%
Langues de sport	0	0	50	180	0	90	10	100
	0%	0%	25%	90%	0%	45%	5%	50%
Langue de la lecture (journaux)	5	180	45	90	0	80	0	40
	2,5%	90%	22,5%	45,5%	0%	40%	0%	20%
Langue de la lecture (romans)	5	80	100	0	0	0	0	0
	2,5%	40%	50%	0%	0%	0%	0%	0%

Tableau N16 : Langues en usage dans le milieu formel et informel marocain.

Nous savons que les rôles et les fonctions d'une langue ne sont ni définies ni données une fois pour toutes. Les fonctions des langues, comme le souligne R.SEBA :A :

S'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction. L'opposition dyadique par exemple, entre l'arabe, langue d'identité et le français, langue de modernité, est d'un degré de généralité tel, qu'elle n'éclaire en rien la nature complexe des rapports inter-linguistiques et encore moins le sens et la prégnance symbolique de chacune des deux langues dans les processus de construction de l'identité comme de la modernité.(P57).

La lecture de ces tableaux révèle un retour de l'arabe littéraire qui recule devant les langues maternelles et le français dans le contexte familial mais reprend les règnes en contexte formel. En effet, nous jugeons que l'arabisation au Maghreb et ce malgré les critiques acerbes qui lui sont adressées, a réussi à incarner l'usage écrit de l'arabe et a fait

reculer le français. En revanche, ni l'amazighe ni l'arabe dialectal ne figurent dans la liste des langues utilisées en milieu formel écrit. Les langues maternelles s'avèrent des langues non utilisées dans la sphère formelle⁹³. Elles ne constituent nullement les langues de rédaction des lettres administratives, tels rapports, demandes, compte rendu. Seul l'arabe littéraire et le français recouvre ce champ.

Nous distinguons que l'arabe dialectal recouvre une fonction véhiculaire et peut fonctionner comme *substratum* couvrant différentes situations. À contrario, l'arabe littéral ne peut couvrir les situations de communication effectives comme c'est le cas du théâtre, de la poésie populaire, la radio qui ont recours à l'arabe dialectal : « *le dialectal comme tout code linguistique, n'est pas seulement un système, mais un moyen d'expression vecteur d'une culture ou des cultures en contact. C'est ce qui se traduit par des images poétiques qui expriment le vécu (passé, présent, futur)* » (F. BOUKHRIS in M. ENNAJI, 2005 : 126).

Cette situation confine à l'arabe dialectal une suprématie émanant de sa vitalité et de sa puissance à exprimer différentes situations de la vie quotidienne.

L'arabe dialectal compte beaucoup plus de locuteurs, natifs et non natifs. C'est d'ailleurs, la langue véhiculaire dans tous les pays nord africains puisque c'est une langue à large diffusion dont l'usage dépasse le territoire des locuteurs arabophones dont elle est la langue maternelle. C'est, aussi, la langue utilisée entre les arabophones et les berbérophones et, plus encore, entre les locuteurs des différentes variétés berbères étant donné que l'intercompréhension, entre eux en berbère, est souvent difficile voire impossible. (M. IMARAZENE in M. ENNAJI, 2005 : 69).

La langue française est employée dans des situations formelles et informelles. Son cadre d'utilisation s'étend aux différentes strates de la vie sociale. Elle est présente dans le domaine scientifique, administratif, économique, etc. C'est une langue qui marque la vie de beaucoup de Maghrébins qui n'hésitent pas à recourir à cette langue pour se former, s'informer, communiquer, convaincre, etc.

La langue française ne bénéficie pas d'un statut de droit dans la constitution mais elle jouit d'un statut de fait de par les différents instruments d'institutionnalisation auxquels elle est soumise notamment dans le système éducatif (L. MESSAOUDI). Elle occupe une place privilégiée à l'écrit et à l'oral après la langue arabe et demeure favorisée dans les domaines juridiques, éducatifs et administratifs.

Dans la sphère publique, le français est le seul médium pour la communication écrite dans le domaine de l'économie. Cette langue est un principal outil de navigation sur le net. Elle est considérée à 70% comme langue de navigation sur le web en Algérie devant 50% au Maroc. Ceci connote une large utilisation du français comme moyen d'accès à l'information et d'apprentissage.

L'arabe dialectal à côté de l'amazighe sont relégués au domaine informel. L'arabe dialectal constitue une langue de la tchatche entre les jeunes et est largement employé dans les lettres amicales à côté du français.

⁹³ Il faut rappeler à ce niveau les textes officiels qui décrètent l'arabe officiel seule langue de rédaction des documents administratifs.

Nous approuvons que l'arabe dialectal, langue de l'oralité et de l'informel, selon le schéma diglossique classique, envahit les médias et les domaines écrits et laisse expliciter de nouvelles données : «*« (...) Lougha lçarabiyya ka testeçmel aktar felamadaris w ka nelqawHa ha :dra f wassa'il l'içlam »(E4M).*

L'arabe dialectal prouve de jour en jour ses capacités d'innovation ainsi que son adaptabilité aux mutations socio-économiques, socioculturelles, etc. Cette langue évolue, se renouvelle et s'enrichit constamment par le biais des différents contacts qu'elle entreprend avec les différentes langues de la sphère maghrébine.

Notons que ces dernières années, l'arabe dialectal est largement utilisé dans la presse francophone qui lui attribue une place importante dans les articles qu'elle diffuse. L'usage scriptural de l'arabe dialectal dans la presse francophone, à titre illustratif, vient marquer une rupture charnière avec des années de stigmatisation et de déni de cette langue. Le changement qui survient dans la presse francophone se présente sous une forme de rapprochement avec la réalité des faits linguistiques qui se concrétise par l'usage de plus en plus fréquent de l'arabe maternel.

Nous avons effectivement été interpellée par l'omniprésence du lexique d'origine arabe. Ce lexique touche différents domaines de la vie politique, sociale, culturelle, etc. et prend, par le biais du contact avec le français de nouvelles formes. De par l'examen de quelques particularités linguistiques de la presse francophone en Algérie⁹⁴ et au Maroc, nous remarquons que l'arabe dialectal occupe une place de langue privilégiée devant le français, principale langue de rédaction. Il appert que cette langue n'est plus considérée comme moins prestigieuse mais plutôt comme langue légitime dont l'usage correspond à une stratégie naturelle de légitimation.

Nous avons déjà avancé que l'éclatement du champ médiatique en Algérie a permis d'un côté, la restructuration de la presse et de l'autre, la libération du secteur de l'information de l'emprise étatique. L'État, qui avait pour principale tâche la diffusion et le maintien du monolinguisme, s'est heurté à une importante ouverture sur la pluralité linguistique qui demeure pour longtemps larvée. Cette pluralité se traduit par l'usage de plus en plus fréquent des langues maternelles, langues cantonnées à l'oral. Cet accroissement peut être considéré comme une réelle reconnaissance et valorisation des langues natives considérées d'emblée comme des langues de communication efficaces. De là, nous approuvons que la présence de l'arabe dialectal se veut une stratégie de légitimation qui vise la revalorisation et la redynamisation des langues naturelles.

Cet accroissement peut être considéré comme une réelle reconnaissance et valorisation des langues natives considérées d'emblée comme des langues de communication efficaces.

Le maniement du dialectal dans la presse francophone répond à des exigences sociales que les journalistes ne peuvent ignorer. En effet, l'utilisation de cette langue maternelle concorde avec une stratégie discursive dont le but primordial est la prise en charge du contexte de production et de l'identité du lecteur.

⁹⁴ Nous nous penchons également sur l'étude des particularités linguistiques de la presse francophone en Algérie. cf. ABBACI, A. (2012) : « Presse francophone en Algérie : entre discours officiel et réalité linguistique. Le cas de la rubrique Tranche de Vie du quotidien d'Oran. » in, Langues et médias en méditerranée, Éditions L'Harmattan.

C'est la langue la plus convoitée dans le domaine médiatique, ce qui confirme la régression des habitudes lectorales en Algérie, par exemple, où nous avons-nous même constaté que les jeunes ont tendance à lire les journaux en arabe. Il n'y a pas très longtemps, le taux de lecteurs de journaux francophones devançait largement celui de l'arabe. Mais dans l'état actuel, c'est la presse arabophone qui domine la scène médiatique en Algérie.

Ce qui concrétise une réalité que certains positivent dans la mesure où ils interprètent la régression comme concrète réussite de l'arabisation auprès des jeunes.
« (...) moi personnellement bien que je maîtrise le français je préfère lire les journaux en arabe parce que je me sens plus concerné quand l'article est en arabe ». (E2A).

Pour confirmer nos propos, nous nous basons sur des chiffres qui portent clairement le signe de l'expansion de l'arabe dans le domaine médiatique représenté ici par la presse écrite.

Pour le monde médiatique marocain, le chiffre de vente a atteint en 2004, 250 000 exemplaires pour la presse. Cette évolution timide de la presse marocaine cache un changement favorable à la presse arabophone dont le tirage est passé de 200 000 en 1994 à raison de 120 000 en arabe et 80 000 en français.

Quotidiens	Langue de rédaction	Tirage
Al- Ahdad –al- maghribia	Arabe	60 000
Assabah	Arabe	60 000
Le matin du Sahara	Français	30 000
L'Economiste	Français	30 000

Tableau N17 : Taux de tirage de la presse marocaine en 1994.

La même remarque est à faire pour les hebdomadaires où l'avenir médiatique tourne vers l'arabe comme nous pouvons le remarquer dans ce tableau extrait du Maroc : La presse dans tous ses états par R.ASSARAF(2005).

Hebdomadaires	Langue de rédaction	Tirage
Al-Ousboue	Arabe	80 000
Al Ayyam	Arabe	40 000
Nissaa Min Al Meghrib	Arabe	40 000
Assahifa	Arabe	40 000
Tel Quel	Français	20 000
Le journal	Français	20 000
La vie économique	Français	14 000
Maroc Hebdo	Français	10 000
La Gazette	Français	5 000

Tableau N18 : Taux de tirage de la presse marocaine en 2005.

En Algérie, ce sont les quotidiens et périodiques algériens en langue française qui ont la plus large diffusion. Après les événements d'octobre 1988, il y a eu la création de 100 titres de journaux dont 75% sont d'expression française. Et en 1992, les titres édités en français constituent 75% de l'ensemble des titres édités dans le pays; un chiffre révélateur qui témoigne du pourcentage important des lecteurs visés ou potentiels (L.GOUMAÏDA, 1999 : 56).

Au lendemain de la libéralisation du champ médiatique en 1990, on comptait 230 publications réparties entre secteur public, secteur privé et partis ou associations à caractère politique. On comptait donc, 134 publications en français et 103 en arabe. En 1997, la presse partisane détient 86,20% du marché global de la presse alors que la presse publique n'en représente que 13,80%(A.QUEFFELEC & AL, 2002 :80). Le tableau suivant résume le tirage des hebdomadaires et des périodiques algériens.

Tirage des hebdomadaires/ périodiques 1995-1998)			
Publications en français		Publications en arabe	
Titres	Tirages	Titres	Tirages
L'hebdo liberté	100 000	El Mountakhab	58 000
L'Algérie Actualité	80 000	Adwa	30 000
La Nation	75 000	Echabaka	10 000
Actualité Économie	45 000	Echibrk	10 000
Révolution & travail	41 000	Kaoualis	10 000
Révolution africaine	32 000	Essaraha	5 000
El HadeF	25 000	El Aila	4 000
Détectiv3e	20 000	El Atlas	3 500
Compétition	15 000	El Ousbou	3 500
Compétition plus	10 000	Echourouk	3 500
Confidences	10 000	El Hakika	2 500
Annonces	5 000	Er Raya	2 500
El Manchar	5 000	El Kora	2 500

Tableau N19 : Taux de tirage de la presse algérienne entre 1995 et 1998. (QUEFFELEC & aL, 2002 :83).

En 1997, c'est le quotidien arabophone El Khabar qui tire le plus grand nombre d'exemplaires par jour comme le montre le tableau.

Quotidiens	Langue de rédaction	Tauxdetirage
EL Khabar	Arabe	187 011
Liberté	Français	157 700
El Watan	Français	76 850
EL Moudjahid	Français	18 274

Tableau N20. Bouleversement des habitudes lectorales en Algérie.

En 2006, le ministère de la communication avance les chiffres suivants :

Titres	Langue de rédaction	Nombre de tirage
El Khabar	Arabe	434300
Le quotidien d'Oran	Français	149900
El Watan	Français	129 300
Liberté	Français	114 500
Echourouk Elyoumi	Arabe	82 750
Le soir d'Algérie	Français	70 800
El Moudjahid	Français	17 500
La tribune	Français	15 450
L'écho d'Oran	Français	15 000
Le jeune indépendant	Français	14 600
Ech Chaâb	Arabe	8500
El djoumhouria	Arabe	8500
Manbar el Gharb	Arabe	3000

Tableau N21 : Tirage de la presse algérienne en 2006.Source site du ministère de la communication.

En 2008, le tirage de la presse arabophone quotidienne a atteint 1255 000 exemplaires par jour alors que la presse francophone arrive à un tirage égal à 900 000 exemplaires par jour. Le ministère recense l'existence de 87 titres édités en langue arabe devant 106 titres édités en langue française.

Actuellement, les spécialistes affirment que le taux de lecture de la presse francophone en Algérie est en nette régression. On croyait les Algériens plutôt attirés par la presse francophone, les titres disent le contraire, affirme un journaliste du jeune africain. Sur les cinq titres qui caracolent en tête des meilleures ventes, on compte trois quotidiens arabophones.

Quotidiens	Langue de rédaction	Taux de tirage
Echourrouk	Arabe	540 000
El-Khabar	Arabe	470 000
Ennahar	Arabe	350 000
Quotidien d'Oran	Français	160 000
El.Watan	Français	150 000
Liberté	Français	115 000

Tableau N22.Tirage de la presse algérienne dans les deux langues, arabe et français. Source (Jeune Afrique, 28/09/2009).

En 2010, le tirage de la presse arabophone est passé à 730 000 pour Echourouk, 447 000 pour El Khabar, 427 000 pour Ennahar, 150 000 (EL WATAN), le quotidien d'Oran (134 000), liberté (110 000), le soir d'Algérie (70 000).

Si la presse francophone se laisse bousculer par la révolution de la presse arabophone, c'est bien grâce au lectorat, comme le déclare le directeur du quotidien « *El Khabar* » qui approuve à ce sujet, que la réussite de ce quotidien est due au sérieux de son équipe mais aussi à une réalité sociologique, politique et culturelle ; la nouvelle génération de lecteurs maîtrise mieux l'arabe. Le lectorat francophone diminue et stagne tandis que l'arabophone est en permanent affermissement. Il poursuit en affirmant que l'arabisation a fini par soutenir une profonde mutation dans le paysage médiatique et elle a favorisé l'émergence d'un lectorat arabisé. La presse francophone s'adresse à une minorité plutôt lettrée, alors que les journaux en arabe s'adressent à l'ensemble du lectorat du pays.

La presse arabophone prend aussi place sur la toile en rivalisant avec la presse francophone. Les trois plus grands titres proposent des versions française et anglaise de leur édition quotidienne. Les sites internet de la presse arabophone sont largement visités et revendiquent plus d'un million de pages visitées par jour.

Malgré la régression du français dans le paysage médiatique, il demeure que cette langue occupe avec force le champ linguistique maghrébin et reste une langue prééminente dans les institutions administratives et économiques. Le français reste une langue de rédaction des documents administratifs à côté de l'arabe.

En effet, le dualisme est omniprésent dans les administrations algériennes et marocaines où les correspondances administratives, imprimés, procès verbaux, quittances de loyers, d'eau, d'électricité et opérations bancaires sont rédigés dans les deux langues, arabe et français. Par contre, le français reste dominant dans certains documents comme c'est le cas des mandats, des contrats, etc. où une place réduite est laissée à l'arabe.

Notons de passage que l'arabisation des administrations en Algérie a obligé des fonctionnaires à démissionner de leurs postes dans les entreprises étatiques et ont opté « *pour une retraite anticipée ou un recyclage vers le secteur privé compte tenu de leur âge et de leur incapacité à traiter des dossiers en langue arabe.* » (R.SEBA, 2002 : 103)

Le français et l'arabe littéraire et/ou moderne se disputent le champ administratif et sont en concurrence dans le système éducatif, les administrations étatiques, les médias et l'économie des deux pays. Le français n'a, en fait, jamais été éliminé, car l'adoption de l'arabe littéraire comme langue nationale a créé plusieurs problèmes, qui sont, d'une part, liés à la langue arabe même, et, d'autre part, liés aux conflits ethniques et politiques entre arabe officiel, français, arabe dialectal et berbère.

Bachir, informateur algérien affirme que les documents administratifs sont faits dans les deux langues, arabe et français.
« (...) *lazem baçda nbeddiw nçarbou les documents taçna takhoud ay werqa telqaHa b les deux langues* » (C1A).

Le tableau qui suit montre l'importance que revêt la langue française, étant langue de rédaction des documents administratifs en Algérie et au Maroc.

Types de documents	Langues de rédaction des documents	
	Langue arabe	Langue française
Passeport	+	+
Acte notarié	+	-
Carte d'identité nationale	+	+
Extrait de naissance	+	+/-
Actes judiciaires	+	-
Permis de conduire	+	+
Chèques postaux et bancaires	+	+
Mandats	-	+
Diplômes	+	+
Communiqués	+	+
Procès verbaux	-	+
Quittances de loyer	+	-
Quittances d'eau	+	+
Actes de Transactions	-	+
Opérations bancaires	-	+
Quittances d'électricité	+	+
Fiches techniques des entreprises	-	+
Compte rendu de réunions	+	+
Bons de commandes	-	+
Billets d'avions	-	+
Rapports médicaux	-	+

Tableau N23 : Langue(s) de rédaction des documents administratifs.

Nous discernons que le français reste une langue de rédaction des documents officiels et administratifs à côté de l'arabe. IL est à noter que les passeports, les permis de conduire, etc. sont présentés dans les deux langues. C'est ce que R.PORQUIER(1998) appelle « *lestextesdialingues* »⁹⁵. Le français est utilisé généralement pour reprendre, compléter, vérifier voire confirmer les données rédigées en langue arabe. Il est aussi utilisé pour certifier des documents comme c'est le cas de l'extrait de naissance.

À contrario, l'impression en français ne se fait en Algérie, à titre illustratif, qu'à la demande des personnes intéressées et son utilisation n'est valable qu'à l'étranger. Citons l'exemple des attestations de travail, des bulletins de paie, des extraits de naissance et autres. Dans le monde de l'édition, l'office national de la presse universitaire a édité 1398 titres en arabe et 1697 en français en 1997.

Étant donné que les sciences sociales représentent 55 % de l'ensemble des titres laissant aux sciences exactes et technologiques la proportion de 34% et aux sciences biologiques et médicales celle de 11 %, pour lesquelles il y a tout lieu de penser que leurs titres sont édités en français il est patent

⁹⁵C'est-à-dire qu'un même texte est reproduit dans deux ou plus de deux langues. Pour R.PORQUIER(1998) les documents et textes dialingues sont des textes présentés en deux ou plusieurs langues et directement accessible à la réception simultanée ou immédiatement successive dans les langues proposées.

qu'une partie au moins des publications dans le domaine des sciences sociales exploite également le français. Même s'il apparaît que le nombre de titres parus en arabe a fortement augmenté à partir des années suivant l'arabisation des sciences sociales. (J.BILLIEZ & L.KADI, 1998 : 232).

Dans la même lignée, 95% des livres diffusés par la SNED sont importés, dont 60% de titres français et 40% en arabe (A.MOATASSIM, 1992). Pour nos informateurs, les lectures des romans se font plus en arabe au Maroc 30% devant 20% pour la langue française, avec une différence en Algérie où la lecture en français est légèrement plus importante que celle de l'arabe (40% pour l'arabe devant 50% pour le français).

Sur le plan littéraire, une production d'une grande envergure ne cesse d'accroître dans les deux pays. La langue française participe tant en Algérie qu'au Maroc à l'élaboration d'une littérature à grande affluence dite d'expression française. Les œuvres produites dans l'espace maghrébin sont le pur témoignage d'un paysage marqué par le bilinguisme/ biculturalisme/ inter-culturalité qui ne cesse de se présenter dans toutes les situations.

L'inter-culturalité qui est la manifestation du métissage culturel est cette aptitude à engendrer, à consommer des produits et des signes qui relèvent de systèmes différents. La littérature maghrébine est pour nous, l'espace pluriel qui intègre les différentes facettes de la mosaïque linguistique et culturelle. Facettes du dedans, du même à savoir la culture arabo – musulmane, culture amazighe et les facettes du dehors essentiellement la culture occidentale.

C'est par cette dynamique et cette force assimilatrice de l'un et de l'autre qui donne au produit maghrébin toute sa richesse. Laquelle richesse approuve le même et le particulier :

Nous partons de l'idée que la ressemblance est la structure initiale et finale de toute communauté humaine. Structure sur laquelle viennent se greffer les particularités. C'est comme un arbre dont les racines se ramifient selon les variétés des branches. Mais, comme l'histoire nous l'enseigne, les branches finissent par cacher le tronc de l'arbre. Alors commence la volonté de puissance des uns sur les autres. (A. BOUKOUS, ibidem : 176).

Bien que le français soit vu sous le signe du déchirement, du tourment, de la blessure rappelant à la fois la terreur et la souffrance, il ne cesse d'être le véhicule d'une littérature dont seuls les chiffres témoignent de la richesse et de l'ampleur des productions dans cette langue.

Il est à ce titre intéressant de constater que la langue française et telle qu'utilisée dans le contexte maghrébin, précise du plurilinguisme, se fabrique une étrangeté, devient "étrangère à elle-même", à partir d'elle-même. (I. LARIVÉE IN Mdahri ALAOUI, 1994 :56). La langue française entretient une relation avec les langues maternelles du Maghrébin. Ces langues se font des signes qui opèrent une réciproque mutation tout en parlant à partir de deux cultures. Sur cette question, A.KHATIBI écrit que la langue française n'est pas la langue française, elle est plus ou moins toutes les langues internes et externes qui la font et la défont (1983 :188).

Hormis la littérature, la langue française continue de contribuer aux investigations des différents domaines des sciences sociales et humaines. C'est aussi une langue qui permet l'accès aux connaissances techniques et technologiques et aux connaissances scientifiques.

La production cinématographique marocaine est essentiellement en arabe dialectal ou en amazighe et sous titrage français. La production cinématographique en arabe littéraire demeure très réduite voire rare et quand elle existe, elle est à finalité éducative, religieuse ou historique. La rareté des productions en arabe littéraire incite la progression et la dominance de la création en arabe dialectal.

Les salles distribuées sur le territoire marocain projettent dans l'ensemble des films américains doublés en français. Il est à noter que le Maroc vit une expérience novatrice dans le domaine du doublage en arabe dialectal. Des films indous, mexicains, américains mêmes sont actuellement doublés en arabe dialectal. En Algérie, la distribution des salles de cinéma est le fait de l'Etat. C'est une minorité de la catégorie jeune qui continue à fréquenter ces salles. La régression émane directement de l'impact de la télévision par satellite et la dégradation des salles de cinéma dans la décennie noire.

Un autre phénomène capte l'attention dans les deux pays, la présence de couscoussiers sur tous les toits des maisons. La présence de ces objets obéit généralement à un système privé d'importation et de sous-traitance collective qui amène à la réduction des coûts et permet à la masse de se brancher sur l'étranger. Au Maroc, le phénomène n'est pas moindre, les bidonvilles redoublent d'ingéniosité pour recevoir les chaînes françaises.

La diffusion de ces produits ne passe pas sans critiques acerbes : les paraboles ont pour fonction de diffuser dans la société des images de violences, de sexe, ce qui risque d'aliéner les esprits culturellement et linguistiquement. Néanmoins, cette ouverture sur l'extérieur permet de tuer l'ennui par un panachage d'informations plus variées et orienté à tous.

L'affichage en lieux publics se fait soit en français soit en arabe ou en modèle dialingue (*cf. supra*). De même que les enseignes se laissent lire dans un mélange où les langues se mêlent selon des modalités qui s'écartent de la réglementation en vigueur.

Dans le même ordre d'idées, J. BILLIEZ et L.KADI(1998) montrent que les enseignes au Maghreb réservent une très grande place aux langues spécialement le français et l'arabe. Or, la nouveauté dans les espaces publicitaires et enseignes réside dans l'emploi de plus en plus fréquent de l'arabe dialectal et même de l'amazighe. L'usage de l'amazighe a été constaté dans les deux capitales, Alger et Casablanca.

Pour ce qui est de l'arabe dialectal, l'usage concerne d'avantage le secteur privé. L'observation des enseignes et placards publicitaires indique que les usages s'éloignent de plus en plus de l'unilinguisme et renvoient plutôt à une image de plurilinguisme affiché (L.KADI, 2009 :290). Il convient de préciser que plus on s'éloigne du secteur public, étatique, plus on est confronté à une réalité plurilingue où les enseignes, placards publicitaires, affiches etc. servent de vitrine plurilingue et pluriculturelle (L.KADI, *ibidem*).

Dans le domaine de la santé, le français reste à utilisation quasi exclusive. Ainsi cours, séminaires, conférences, gestion administrative des centres hospitalo- universitaires, les ordonnances médicales, certificats d'arrêt de travail, rapports médicaux, rapports scientifiques et techniques, bilans de santé, compte rendu sous différentes formes reste du domaine de la langue française.

À l'université, contrairement à l'Anglais qui n'est qu'une matière d'enseignement, le français assure la transmission des savoirs et occupe une place cardinale de langue d'enseignement. Les déclarations sur la valeur de la langue française vont dans deux sens. Les conservateurs exploitent la problématique de la mondialisation pour se débarrasser définitivement de la langue française. Les représentations vis-à-vis de l'anglais engendrent un mouvement de compensation d'autant plus fort que l'usage de l'arabe est senti menacé par le français, une mythologie flatteuse qui accorde à la langue anglaise des qualités de facilité, de scientificité, d'universalité refusées à la langue française.

En revanche, la langue française reste la principale langue d'enseignement des matières scientifiques et reste une langue de rédaction des mémoires et thèses universitaires. Sur les rayons des bibliothèques, une grande place est réservée à la documentation en français. D'autant plus qu'un enseignement hebdomadaire est réservé à cette langue à raison d'une heure et trente minutes en Algérie, par exemple.

Avec l'ouverture des cinq écoles préparatoires en Algérie, Alger, Constantine, Oran, Tlemcen, le français semble retrouver sa place de langue d'enseignement privilégiée. En effet, tous les enseignements s'effectuent dans cette langue.

Filière	Volume horaire/matière de français	Principale langue d'enseignement
Économie	1h30 hebdomadaire	Arabe+français
Sciences sociales	Ibid	Arabe+français
Arabe	Ibid	
Biologie	Ibid	Français, arabe médian
Sciences de la terre	Ibid	Français, arabe médian
Médecine	Ibid	Français
Pharmacie	3H	Français
Chirurgie dentaire	3H	Français
École préparatoire sciences techniques	6h	Français
École préparatoire sciences économiques et de gestion	6h	Français, arabe médian

Tableau N24. Volume horaire et langue(s) d'enseignement dans les universités algériennes.

Quant au Maroc, prenant conscience de l'échec de l'arabisation, des sections optionnelles spécialisées sont ouvertes. Il est à souligner que la recherche et la formation sont assurées en langue étrangère pour garantir la meilleure performance scientifique et faciliter l'échange. Ce qui implique que les modules et les unités scientifiques spécialisées seront enseignés au cycle du baccalauréat dans la langue utilisée dans le supérieur⁹⁶. Ceci connote véritablement un retour vers le français.

⁹⁶ C'est ce que stipule la charte de juillet 1999 ; dans son article 117. Dans la charte, la langue française est reconnue comme un outil qui va servir dans la vie quotidienne et, ceci étant le cas, elle sera enseignée d'une manière qui favorisera son utilisation fonctionnelle, surtout dans les sciences. Non seulement la Charte préconise l'enseignement précoce du français, mais aussi l'enseignement des sciences au secondaire dans les langues utilisées à l'université, à savoir, le français. Autrement dit, on accepte tacitement que la langue arabe n'est pas, dans la plupart des cas, suffisamment adaptée pour les sciences modernes, et que le français est une langue mieux adaptée à cette fin, pour le moment du moins. En gros, donc, la Charte reconnaît que le français garde une

Il en est de même pour l'Algérie, qui, après un taux d'échec considérable au niveau de l'enseignement supérieur, a décidé d'introduire le français dans l'enseignement des mathématiques, des sciences naturelles au moyen et au lycée. Cette introduction vise d'avantage la préparation de l'insertion des élèves dès le cycle moyen.

Le tableau qui suit résume les usages présents dans le système éducatif en Algérie et au Maroc (domaine de l'écrit).

En Algérie.

Langues	Enseignement					
	Précolaire (Public)	Précolaire (privé)	Primaire	Moyen	Secondaire	supérieur
Arabe littéraire	+	+	+	+	+	+/-
Amazighe	-	-	-	+	+	+/-
Arabe algérien	-	-	-	-	-	-
Français	-	-	-/+	+/-	+/-	+

Au Maroc

Langues	Enseignement					
	Précolaire (Public)	Précolaire (privé)	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur
Arabe littéraire	+	+	+	+	+	+/-
Amazighe	-	-	-	+	+	+/-
Arabe algérien	-	-	-	-	-	-
Français	-	-	-/+	+/-	+/-	+

Au Maroc, le français est enseigné à partir de la troisième année devant la langue arabe standard qui elle, est enseignée à partir de la première année de l'enseignement fondamental. L'espagnol est également dispensé comme deuxième langue étrangère en concurrence avec l'anglais et autres langues. Outre l'enseignement, le français partage avec l'arabe d'autres domaines comme l'administration pour n'en citer que ce domaine.

L'examen de la fluctuation des contextes d'emploi est révélateur de conflits sociaux et conflits d'usages. L'école est partagée entre l'arabe littéraire, l'arabe dialectal, le français et récemment l'amazighe. Quoi qu'il en soit, c'est l'arabe littéraire qui domine dans les classes, mais une fois franchi le seuil de cette institution il devient diminué par l'arabe dialectal, langue fonctionnelle.

place privilégiée dans la société marocaine et que, dans les intérêts de la démocratie, il faut améliorer et étendre son enseignement dans le secteur public, pour que tous les Marocains puissent profiter des avantages offerts aux francophones.

Nous retenons également que le français est un instrument de recherche qui sert de moyen avantage dans le choix de la documentation. En effet, la documentation en français connaît un engouement particulier dans différents domaines. Nous pouvons citer l'exemple des sciences sociales où la rédaction des travaux se fait en arabe au moment où les étudiants font leurs recherches en langue française. Dans les branches à caractère technique, le français permet d'accéder à un savoir technique et scientifique. Son champ d'usage reste lié au secteur économique car l'épanouissement de l'économie du pays nécessite l'ouverture sur le monde et subséquemment sur les langues essentiellement le français.

Pour un pays touristique comme le Maroc où l'arabe est à priori la première langue de l'enseignement, la confrontation au monde de travail demande la connaissance d'au moins trois langues. Le français est de surcroît langue de travail demandé dans le secteur des services. (A.BOUKOUS, *ibidem* : 38).

Le français continue à servir de moyen privilégié dans la vie économique car beaucoup d'administrations publiques l'adoptent comme langue de travail privilégiée dans leurs services administratifs. M.ELGHERBI (1993 :26) énumère les motivations pour le maintien du français que nous reprenons ici :

*Raison historique : la langue française tant en Algérie qu'au Maroc a un passé historique, ce qui lui confère un statut de foi.

* Des raisons politiques : A ce propos A. MOATASSIME, parle de la convergence de la politique méditerranéenne de la France et du Maroc. Par ailleurs, les ambitions du Maroc de faire partie de la C.E.E approuvent le besoin pour le français comme moyen de communication reconnu par la communauté, ce qui suppose un canal de communication commun aidant les pays de la communauté ayant en commun l'usage de la langue française. Ce qui explique que le maintien du français appuierait d'une manière naturelle la candidature marocaine. Ajoutons à ceci que l'adhésion au bloc de la francophonie a ouvert au Maroc des horizons non négligeables dans les domaines de la coopération, de l'échange, du développement et de la concertation politique. De même, le Maroc de par sa politique économique, laisse au français une place prépondérante.

Sur ce sujet, un jeune algérien soulève le problème et affirme « *A quoi sert d'apprendre l'amazighe/ l'arabe si une fois diplômée on me demande la maîtrise du français* »(E2A).A.BOUKOUS (1996) de son côté, confirme que cette langue domine dans les secteurs de l'économie moderne, de la culture et de la diplomatie en tant que langue véhiculaire et transactionnelle, en dépit du processus d'arabisation. En effet, le français est pour le Marocain le garant de la promotion sociale, du progrès économique et professionnel.

En Algérie, la situation ne diverge pas totalement même si la question des langues se pose le plus souvent avec beaucoup plus de tensions et de réticences des uns et des autres. Parmi les langues européennes qui ont marqué l'histoire du pays, c'est le français qui a le plus perduré et influencé les usages et de ce fait a acquis un statut particulier dans la société algérienne. En effet et comme le souligne R.SBAA, la relation entre l'Algérie et la langue française revêt une forme multi complexe qui ne saurait se réduire aux catégorisations générales(...) la réalité empirique montre que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, exceptionnelle au monde.

Ce qui est typique et unique à l'Algérie est, sans être officiel, le français véhicule l'officialité et sans être langue de l'enseignement, le français demeure une langue avantagée pour la transmission et l'accès au savoir. Il poursuit sa réflexion en avançant que :

« Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française. » (R. SEBAA, 2002 : 85).

Même si le français ne constitue aucunement la langue de l'identité, il continue à forger de différentes manières l'imaginaire collectif. Ce constat a été confirmé par les chiffres du haut conseil de la Francophonie (1993 :51) qui avance que 66% de la population algérienne est considérée comme francophone réel ou occasionnel, soit 30% comme réels et 30% occasionnels.

Le français exerce donc une influence remarquable voire indiscutable sur la vie sociale et culturelle algérienne. Il fait partie du paysage linguistique et sa présence est encore nette dans beaucoup de secteurs et sous formes diverses. Le Français occupe avec force le champ linguistique algérien et reste une langue prééminente dans les institutions administratives et économiques et constitue une langue de rédaction des documents administratifs à côté de l'arabe.

Bien que l'Algérie ne soit membre du bloc de la francophonie, ceci ne l'empêche point d'entretenir des relations diplomatiques, des échanges économiques et culturels avec la France. Ces échanges permanents assurent le maintien et l'omniprésence du français dans la vie économique, culturelle du pays.

Par ailleurs, le français est pourvoyeur de prestige et d'opportunités diverses vu que cette langue est retrouvée dans toutes les strates de la vie sociale. A cet effet, nombreux sont les leaders de partis politiques qui ne trouvent aucune gêne à recourir à la langue de Voltaire alors que, rappelons-le, le taux d'analphabétisme au Maroc est d'un taux considérable. Le français représente par là, la langue diplomatique au Maroc dans la mesure où il est de fait la langue de communication dans les chancelleries étrangères et constitue une langue de travail des représentations marocaines à l'étranger.

Ceci connote que le français fait partie intégrante du milieu de vie des marocains aisés et moyens, qui font appel à leur acquis linguistique dans cette langue pour se former, apprendre et se divertir.

Pour récapituler, nous résumons les domaines d'intervention des différentes langues de la sphère maghrébine. Commençons par l'Algérie.

A : En Algérie.

Langues	Catégories de locuteurs	Contexte	Usage ordinaire	Usage courant et familial	Usage utilitaire ⁹⁷	Usage élitare ⁹⁸
AS	Lettres	Formel	-	-	-/+	+
Amaz	locuteurs amazighes (natifs ou non)	Informel	+	+	-/+	-/+
Ar Alg	Natifs arabophones+ Amazighophones	Informel Formel	+	+	+/-	-
Fr	Lettres	Formel Informel	+	+	+	+

Domaines d'usage et fonctions des langues en Algérie.

B : Au Maroc.

Langues	Catégories de locuteurs	Contexte	Usage ordinaire	Usage familial et courant	Usage utilitaire	Usage élitare
Arabe littéraire (standard)	Lettres	Formel	-	-	-/+	+
Amaz	locuteurs amazighes (natifs ou non)	Informel	+	+	-/+	-
Ar Ma	Natifs arabophones et amazighophones	Informel Formel	+	+	+/-	-
Fr	Lettres	Formel Informel	+	+	+	+

Domaines d'usage et fonctions des langues au Maroc.

⁹⁷ L'usage d'une langue peut reposer sur son aspect utilitaire. Ce qui lui procure une importance et une utilité socioprofessionnelle.

⁹⁸ Usage lié à l'élite cultivée.

IV.4. Langues parlées dans les groupes de pairs.

L'étude des pratiques linguistiques entre les pairs⁹⁹ est à nos yeux élémentaires car elle représente une double importance. Elle est en premier lieu caractérisée par une certaine liberté et convivialité, surtout quand il s'agit du parler des jeunes, et en second lieu, c'est un environnement où l'image présentée et convoitée est sujette aux pressions de pouvoir et de prestige.

Le tableau ci-dessous résumera les usages déclarés par les jeunes. Langues parlées	En Algérie		Au Maroc	
Arabe standard	0	0%	0	0%
Arabe dialectal	190	95%	195	97,5%
Amazighe	0	0%	5	2,5%
Français	100	50%	80	40%
Arabe standard, français	0	0%	0	0%
Arabe dialectal, français	100	50%	60	30%
Amazighe, français	0	0%	0	0%

Tableau N25 : Langues parlées dans les groupes de pairs en Algérie et au Maroc.

La comparaison entre les pratiques langagières des jeunes dans un contexte plus informel que le premier, celui de la famille, révèle un usage plus fréquent de la langue française mélangé à l'arabe, 60% chez les jeunes algériens et marocains. Ceci connote l'importance du mélange de langues dans les pratiques langagières des jeunes où la plupart de nos informateurs cristallisent le bilinguisme français-arabe.

Les sujets parlants algériens et marocains sont confrontés à une situation poly glossique où ils choisissent le meilleur moyen linguistique pour échanger avec les autres membres du groupe. C'est par le choix qu'ils font que les locuteurs vont modifier les rapports entre les langues dans leur hiérarchisation idéologique. Les langues vont donc être déclassées dans un dynamisme qui bouleverse les rapports langue dominante/langue dominée dans un contexte polyglossique : « *La situation poly glossique est donc le lieu où le rapport langue dominante vs langue dominée devient fluctuant* » (A. QUEFFELEC, 2000 :109).

Pour exemplifier, nous pouvons citer le cas de l'arabe dialectal qui, marginalisé dans le discours officiel devient langue dominante et dont l'usage est à 95% en Algérie et 97,5% au Maroc. Ceci nous conforte dans l'idée que les jeunes tendent à modifier l'hégémonie de la langue arabe, non utilisée dans les groupes de pairs, 0% en Algérie et au Maroc, en obéissant aux lois du marché linguistique. C'est ainsi que les rapports de domination au Maghreb penchent en faveur de l'arabe dialectal mais aussi en faveur du mélange arabe dialectal/français. L'amazighe, langue du foyer tend à disparaître en dehors du contexte familial, 0% en Algérie devant 2,5% au Maroc. Les jeunes urbains ont tendance à reprendre les habitudes urbaines où l'arabe dialectal et le français sont les langues de la ville.

C'est ce que nous avons pu constater dans les usages où nous avons relevé l'influence des médias (chaînes françaises, les chansons écoutées en langue française, les SMS, les

⁹⁹ Nous ne présentons dans cette partie du travail que les usages déclarés par les jeunes. Nous procéderons ultérieurement à une description de ces pratiques ainsi que les stratégies linguistiques déployées par cette tranche de la communauté.

courriers électroniques, etc.) qui les encouragent à utiliser cette forme mixte qui représente pour les jeunes le signe de la modernité et de l'émancipation.

Le mélange de langues correspond à une stratégie naturelle de communication. C'est ainsi que les interviewés déclarent parler plusieurs langues avec leurs amis. Ce qui appuie l'idée que les usages linguistiques demeurent liés aux contextes, aux circonstances et aux réseaux. Le mélange est donc favorisé dans les réseaux sociaux

Exemple : Je mélange le français et l'arabe avec mes amis.

Les jeunes n'ont pas les mêmes pratiques linguistiques que leurs parents. C'est ainsi que beaucoup de vocables et expressions disparaissent et sont remplacés par d'autres. C'est ce qu'approuve M.BENRABAH qui précise que la dissimilitude entre le langage des jeunes et celui de leurs aînés est un phénomène connu voire courant dans le monde. Il ajoute que pour l'Algérie, les parents sont plus conservateurs et ont plus souvent tendance à utiliser le parler traditionnel (1999).

Pour récapituler, nous approuvons que le champ linguistique du Maghreb soit doté d'une diversité. Compte tenu de la spécificité des deux pays, nous optons pour un diagramme qui classe les langues selon les usages et les fonctions qu'elles remplissent dans la réalité.

Arabe dialectal(+) de large communication et de grande présence sociale.

Français, arabe dialectal(+) usage très important dans sa forme métisse.

Amazighe (+,-) son usage reste limité aux foyers et autres contextes restreints.

Français (+,-) usage limité au monde professionnelle et à l'élite francophone.

Arabelittéraire(-) son usage reste quasi absent.

CHAPITRE CINQUIÈME

*Aspects et dynamiques
sociolinguistiques des langues en
usage dans les pratiques
langagières des jeunes :*

*Du monolinguisme étatique au
plurilinguisme social additif.*

La réalité des langues se traduit par un échange permanent entre le passé et le présent, par une vitalité qui n'obéit qu'aux exigences de l'expression (G.GRANGUILLAUME, 1983). La réalité des langues montre que l'identité maghrébine se construit à partir d'origines multiples et que toutes sont prises en compte selon leur vitalité, leur utilité, ect. Les langues dans ce processus vacillent entre tradition et modernité et réinvestissent inlassablement selon les nécessités de l'heure.

L'examen des politiques linguistiques au Maghreb a montré l'existence d'un discours institutionnel qui tend vers une homogénéisation linguistique et culturelle. L'unification linguistique qui anime les volontés des décideurs au Maghreb a renforcé l'émergence d'une ou de langues qui marque (ent) de jour en jour la distanciation par rapport aux normes prescrites et hiérarchisées. La diversité des origines au Maghreb a une coloration qui angoisse les décideurs. Une angoisse qui est souvent accompagnée d'un refus et d'une dénégation linguistique.

Or, la dynamique des langues dans leur contact et leur échange permanent finit par faire émerger l'identité maghrébine dans ces facettes plurilingues et pluriculturelles. En effet, face aux politiques linguistiques assimilationnistes et soustractives ayant pour soubassement un modèle diglossique canonique, les pratiques langagières viennent inscrire les langues sous le mode de l'addition et de la complémentarité.

Force est de constater que les traits les plus saillants des pratiques langagières au Maghreb sont l'emprunt, l'hybridation linguistique et l'alternance codique. Les pratiques langagières témoignent donc d'une forme de plurilinguisme additif que nous allons à présent examiner.

Nous entendons par plurilinguisme additif, la situation de contact où les langues s'additionnent et se juxtaposent en harmonie en laissant jaillir des formes nouvelles. Lesquelles témoignent de la coexistence et la complémentarité des langues du Maghreb.

Notre objectif dans cette partie est de montrer la non-conformité entre un discours tendant vers un monolinguisme d'Etat et une réalité qui laisse apparaître une dynamique des langues dotées d'une richesse qui se manifeste à travers un afflux des emprunts, des néologismes qui sont les traits les plus proéminents de la créativité linguistique.

C'est donc une situation où les pratiques langagières laissent émerger une nouvelle forme qui est endogène et qui est née du contact de l'arabe algérien, l'amazighe, l'arabe littéraire, le français et autres langues qui ont marqué et marquent toujours l'histoire du Maghreb.

Ceci explique la situation du locuteur maghrébin qui, devant cette panoplie de langues et de politiques linguistiques, se retranche dans son maquis linguistique (M. BENRABAH, 1999) et crée sa propre langue qui est en réalité entre deux langues ou un système approximatif qui n'appartient ni à l'arabe ni au français mais un anti-parler

(M.BENRABAH, Ibidem.). Ce dernier est vécu comme forme de distanciation et de démarcation par rapport aux autres, des arabophones et francophones.

Dans leurs pratiques langagières, les jeunes maghrébins recourent ainsi à différents processus pour symboliser leur identité plurilingue et pluriculturelle. Les pratiques langagières des jeunes maghrébins témoignent d'une très grande créativité et innovation linguistique caractérisée essentiellement par un métissage linguistique qui participe à la vitalité de cet « entre-langues », de ce sociolecte interstitiel. (C.TRIMAILLE & J. BILLIEZ, 2007) que les jeunes créent et modifient tous les jours. Une entre- langues qui se caractérise par une abondante activité néologique grâce à l'application de différents procédés formels, tels : (la troncation, la suffixation, préfixation, composition, déformation, ect), ou sémantique (métonymies, glissement de sens) que nous allons examiner dans cette partie.

Il convient de préciser que l'objet de cette partie n'est pas une description des pratiques langagières en elles mêmes et pour elles mêmes mais nous voudrions partir de ces formes linguistiques qui jaillissent des usages et des pratiques pour rendre compte de la pluralité et de la panoplie des faits langagiers. Laquelle panoplie est en net décalage et n'adhère guère au discours de l'unicité linguistique.

V.1. Les emprunts aux différentes langues dans le parler des jeunes.

L'emprunt est un phénomène universel et aucun peuple n'a évolué isolément des autres. Qu'il s'agisse de situation de conflit ou de pacifisme, les langues se sont trouvées dans un moment ou un autre au contact d'autres langues, d'autres cultures et ont subi d'une manière ou d'une autre leur influence. Selon S.LAFAGE : « *Si deux langues sont en contact, ne serait-ce que par l'intermédiaire de groupes sociaux restreints, il se produit des échanges de culture qui se traduisent par des emprunts réciproques plus ou moins nombreux* ». (1985 :50).

Nous avons déjà vu que les civilisations qui se sont succédées sur les terres du Maghreb ont bel et bien marqué l'histoire des langues et des cultures de cette région. Cette histoire se manifeste quotidiennement dans les parlers distincts des différentes régions des deux pays qui nous intéressent.

Le contact du français et de l'arabe a laissé des traces dont les plus apparentes sont les emprunts. C'est en effet ce qui se manifeste dans la réalité où nous pouvons rencontrer dans l'usage quotidien des mots qui viennent d'origines distinctes et ce malgré l'inlassable lutte contre les emprunts¹⁰⁰ considérés longtemps comme une menace aux langues.

Mais avant de passer en revue les principales caractéristiques du lexique emprunté, il convient de rappeler ce qui distingue l'emprunt du pérégrinisme et du xénisme et partant, ce qui distingue l'emprunt du code-switching.

¹⁰⁰ Nous avons vu que pour beaucoup de militants amazighes, en guise d'illustration, l'emprunt constituait un handicap pour la standardisation de leur langue. La même remarque est à faire pour les arabophones qui marquaient à chaque occasion leur réticence et parfois même leur lutte déclarée contre les mots de provenance française.

Le contact des langues se manifeste à travers l'apparition de deux formes : d'une part, le mélange de codes qui se concrétise principalement à travers deux configurations fondamentales, les emprunts et les interférences et d'autre part, l'alternance codique. Nous commencerons par la première conséquence qui est le mélange de codes qui se distingue par le phénomène de l'emprunt et des interférences.

Pour le moment, contentons nous de donner quelques définitions de l'emprunt. Notons de prime abord que l'emprunt est la résultante du contact de langues. J. DUBOIS, dans le dictionnaire de linguistique générale, définit l'emprunt comme un processus où un : « *parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas, l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunt* » (1973 :188).

Cette définition vient préciser celle que nous propose de R.LABATUT (1983 :41) pour qui, l'identification de l'emprunt passe par la comparaison de deux lexèmes de deux langues différentes. Ainsi tout lexème commun est nécessairement un emprunt.

Nous voyons d'emblée que la définition que donne J.DUBOIS (IBID) met en scène un échange et un transfert linguistique d'un parler vers un autre parler mais ignore les échanges entre une langue et les éventuels dialectes qu'elle comprend.

C'est pourquoi, nous considérons que la définition préconisée par L. DEROY semble plus pertinente vu qu'il définit l'emprunt comme une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté (1956 :55). Précisons néanmoins que la notion de communauté linguistique doit être entendue ici non au sens labovien, c'est-à-dire non pas comme un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue (W.LABOV, 1976 :226) car cette acception présente l'inconvénient de ne pas prendre en compte la composante variationnelle ou dialectale. Il faut plutôt l'envisager comme un ensemble de groupes sociaux et linguistiques qui ont chacun leur système de normes.

D'un autre côté, J.HAMERS définit l'emprunt comme le processus par lequel un élément d'une langue est intégré au système linguistique d'une autre langue (1983 :452). Nous pensons à notre tour que l'emprunt est la résultante logique du contact de langues où une langue accueille les lexies qui cessent d'être étrangères une fois intégrées dans son système.

Nous distinguons, à l'instar de D.GAADI les emprunts de nécessité des emprunts facultatifs. Nous entendons par emprunt de nécessité des réalités socioculturelles propres à une communauté et qui n'existent pas dans le système linguistique opposé. C'est ainsi que le locuteur emprunte pour ses besoins communicatifs des mots qu'il ne trouve pas dans son système.

À contrario, les emprunts facultatifs indiquent des vocables qui existent par exemple en français standard, mais qui désignent l'univers référentiel du sujet parlant. Selon Y. DERRADJI, ils servent à exprimer pour le cas algérien un vécu culturel, social, économique, religieux spécifique. Ceci s'explique par la situation du locuteur maghrébin qui utilise les mots de sa langue arabe ou amazighe dans le système linguistique français et leur applique pour la circonstance de la communication toutes les ressources de la langue d'accueil.

En revanche, il y a un élément important dans la définition de l'emprunt : c'est l'intégration, c'est-à-dire l'acceptation de cette unité ou de ce trait linguistique étranger dans le moule de la langue emprunteuse. Dans sa thèse consacrée à l'emprunt, L.DEROY parle en termes nuancés de distinction entre emprunt et xénisme.

(...) au point de vue de l'usage à un moment donné de l'histoire d'une langue, c'est-à-dire de la synchronie, l'emprunt total se présente avec de multiples nuances d'extension. On peut distinguer deux catégories : les pérégrinismes ou xénismes, c'est-à-dire les mots sentis comme étrangers et en quelque sorte cités (les Fremdwörter des linguistes allemands) et les emprunts proprement dits ou mots tout à fait naturalisés (les Lehnwörter). (1956: 224).

L.DEROY continue sa réflexion en distinguant les emprunts des xénismes. En effet, si la lexie continue à être perçue comme un terme étranger, il reste un xénisme et partant un emprunt non intégré. Pour S.LAFAGE, les xénismes sont porteurs d'une couleur d'exotisme mais restent étrangers à la langue cible. Parler d'emprunt demeure ainsi lié à ce phénomène d'intégration ou non intégration.

Ce qui distingue fondamentalement le xénisme de l'emprunt, c'est l'attitude qu'adopte le locuteur à son égard : son origine étrangère est montrée. Le locuteur montre une distance par rapport à ce mot qu'il désigne comme étranger. On range dans la catégorie des xénismes les noms de villes, les noms propres, les patronymes. On y range aussi tous les mots qui servent à exprimer une réalité qui n'a pas son correspondant dans la langue d'accueil : « Ces mots étrangers sont cités et portent souvent une marque métalinguistique de citation ». précise L.GUILBERT (1975 : 92).

Il convient de préciser que la situation d'emprunt commence à partir du moment où le terme emprunté est introduit dans le système de la langue B. On parle à ce niveau d'intégration ou d'insertion. Toutefois, la communauté linguistique accueille et accepte à la fois les référents et le terme qui les désigne (L.GUILBERT, 1975 ; K.ZIAMARI, 2008).

Il s'agit donc d'acceptabilité qui est l'un des critères pertinents de reconnaissance des emprunts. De même, il faut que la volonté d'adoption se manifeste par une certaine extension¹⁰¹ du terme emprunté. Pour L.DEROY(1956), tout emprunt a sa première phase d'utilisation. Il s'agit de la situation où le terme est à sa première phase d'installation. L'emprunt est selon lui la phase ultérieure, celle de l'adoption véritable qui passe inévitablement par la généralisation et l'intégration au point où le terme n'est plus ressenti comme étranger.

¹⁰¹ Il s'agit de la diffusion/généralisation du terme étranger et son adoption par la communauté linguistique. Nous retenons à ce niveau que nous parlons d'emprunt lorsque celui-ci est introduit, adopté par la communauté linguistique et par suite diffusé. En gros, nous parlons de trois critères à savoir : l'insertion, l'acceptabilité et la diffusion voire l'extension. Or doit-on se baser sur l'extension du néologisme (ou du xénisme) pour savoir si un terme donné est devenu un emprunt ou pas ? Et sur quels critères doit-on se baser pour déterminer une extension suffisante ? Pour L. GUILBERT (1975 :93) : « Toute la question est de savoir quel doit être le degré d'extension ». Selon lui, « un terme d'origine étrangère cesse d'être néologique à partir du moment où il est entré dans le système linguistique de la langue d'accueil, c'est-à-dire précisément, il cesse d'être perçu comme terme étranger » Pour DEBOVE, l'emprunt arrive à son terme lorsqu'il n'est plus inconnu et prend le statut du M1. Il arrive donc un moment T où le mot M2 après s'être inséré se présente à découvert comme n'importe quel mot M1.

Pour A.BERKAI(2009), l'emprunt linguistique peut être défini comme un transfert d'un signe linguistique entier ou d'une partie de ce signe d'une langue à une autre langue. À l'opposé, le xénisme est un mot ressenti comme étranger par rapport au système de la langue d'accueil. Celui-ci est utilisé par des locuteurs bilingues qui accompagnent son emploi par des marques typographiques à l'écrit, ou des marques explicatives/métalinguistiques. Or, l'emploi fréquent de ce xénisme lui attribue le caractère d'un pérégrinisme, c'est-à-dire un mot immigré, candidat à un long séjour (A.BERKAI, ibidem).

Pour ce qui est de la différence entre le code-switching et l'emprunt, la distinction se fait selon des critères parmi lesquels, figure le critère de l'intégration. Les nombreux travaux qui ont porté sur les limites entre les deux phénomènes s'accordent sur le fait qu'une forme s'intégrant linguistiquement ne relève pas du code switching. (cf. K.ZIAMARI).

Après cette esquisse terminologique, nous passons dans ce qui va suivre à la présentation des différents emprunts relevés de notre corpus. Il convient de signaler que l'analyse des pratiques langagières a recélé des mots et expressions de différentes origines comme l'amazighe, le turc, l'espagnol, l'italien, et majoritairement le français qui reste par excellence, la langue majoritaire.

Les emprunts de différentes origines attestent la richesse et la diversité linguistique et culturelle et témoignent d'un passé varié et dynamique. Nous présentons ci-dessous les emprunts de notre corpus selon leurs origines respectives.

V.1.1. Les berbérismes.

Le berbère constitue la strate historiquement antérieure au substrat arabe qui, lui-même, constitue la strate noyau ou la strate basique. De notre corpus, nous avons relevé des mots appartenant au substrat berbère qui demeurent très présents dans les pratiques langagières des Algériens et des Marocains.

-**harqos** : tatouage

Exemple : « *kayen des mamans yjiboulna des p(e)tites filles de 7 ans 8ans+ yqouloulek dirilHa tatouage+harqos* » (C4A). (il y a des mamans qui nous ramène des petites filles de 7ans 8 ans/elles te disent fais lui un tatouage+tatouage).

-MaHboul ou çaggoun : le fou. Exemple : « *nqoulouHa ki ykoun wahed maHboul+* » (C1A).

-Jrana : Sauterelle. Exemple : « *gal liyya douma :ge+malek waqfa çliyya dayra bhal jrana* » (C1M). (Il m'a dit dommage/pourquoi tu restes debout tu ressembles à une sauterelle)

-Bzim « qfel » de abzim ou tabzimt, *fibule* dans la tradition berbère. Bzim est une fibule que portent les femmes berbères quand elles accouchent d'un garçon.

Exemple : « (...)chrit wahed rouppa tHabell+fiHa wahed **lebzim** ki taç les films turcs » (C1A).

-Goun ou gnina d'agnine : lièvre.

-Fekroune : Tortue.

F : « (...) + *tqoul chi gnina lçam gaç w Hiya tehbou ki lfekroun* ». (C3A). (on dirait un lièvre elle passe toute l'année à ramper comme une tortue).

-**Louss** ou **loussa** de « *allous* »(A,M). C'est le beau frère ou belle sœur. Exemple : *ana le rôle taç eloussa ma nhabouch*(C4A). (*moi le rôle de la belle sœur je ne l'aime pas*).

-**Zif** (A,M) « c'est un foulard que porte les femmes se couvrir les cheveux. Ex : « (...)daba bhal **ezzif** le voile çadna felmeghrib... »(C1M). (*maintenant c'est comme le foulard chez nous au Maroc*).

-**Guelmouna**(A, M) « capuchon ». Exemple : « (...) beguelmouna f ras derb »(C1M).

-**Mezouar** (A,M) : l'ainé de la famille

-**Chlaghem**(A,M):moustaches. Exemple: « (rire)zaçma çandkoum **chlaghem** ? » (C4A).

-**Tbouhit**(M) : mensonge. Exemple: « *aji a lbouhati baçda !* »(C2M). (Viens le menteur déjà)

-**Keffouss** (A, M) : suie « chefti daba ana zaHri **keffous** bhal **rzazzi** »(C2M). (tu as vu ma chance est noire).

-**Ghoufala** (A, M). Se dit d'une personne qui laisse pousser les cheveux.

«qa :ddi lacope dialek w diri chéchoire lHadiK lghoufala+»(C2M). (*arrange ta coupe et fais un séchoire à ces cheveux*).

-**Grallou** (A, M) :cafard. Exemple« matdir lamane fi **grellou** »(C3A). (*ne fais pas confiance au cafard*).

-**KRES** (A,M): attacher. Exemple« ghi **kress** lbagage w sir »(C4M). (*serre bien les bagages et va*).

-**Kerkeb**: dégringoler. Exemple« Ewa safi raki keffertiHa WA skout+ wellaH ta nkerkbek menna»(C1M). (*alors ça y'est tu exagères+je te jure que je vais te dégringoler d'ici*).

-**Kessel**(A,M): H : ma teguelsich mçana ? aji **kessel** rejlik hdaya(C3M). (*tu ne t'assoies pas avec nous? Viens allonger tes pieds à côté de moi*).

-**Kemmes** : ikemmes : emballer

Exemple :« bghitini **nkemmes** chaçri bhal charfat(C2M). (*tu veux que je ramasse mes cheveux comme une vieille*).

-**Kemmoussa**, de *akemmous* : balluchon. Exemple« (...)wella kach ma çtatek **kemmoussa** draHem(C3A). (*est ce qu'il t'a donné une somme d'argent*).

-**Kma**, yekmi « fumer »

-**Jghem**, yejghoum « ingurgiter, gorgée ». Exemple : « ara beçda chi jeghma dial lma w khellini nsali khedemti+ bghit nekmi chi garrou ». (C2M). (*Donnes une gorgée d'eau et laisse moi terminer mon travail+je veux fumer une cigarette*).

-**Jouleq**:tiroir (A ; M). Exemple. « ewa siri jibi **essarout** rah **fejouleq** dial lmariou/ choufi lçazri dialek khda lmaneta w sar fhalatou(C2M).

Khenshoush : geule, museau, trogne.

Exemple: « mnine wenta mezlout/sir derreg çliya dak **lkhenchouch** lekhal(C2M)(*d'où et tu es fauché/va cacher ton visage noir*).

-**Ghezzal** : agezzal, baton. Exemple. "douk noud lik **belghezzal**"C2M). (*je vai me lever et te frapper avec un baton*).

-**Zlafa** de Tazlaft. Un bol ou une grande assiette.

-**Seksu**¹⁰² : asexu « couscous ». Exemple« zlafa dial **seksu** »(C2M). (*une assiette de couscous*).

¹⁰² Le mot seksou avec ces variantes phonétiques est attesté dans tous les dialectes berbères.

-**Lalla** : titre honorifique utilisé pour désigner une femme au Maghreb.(A la :lla)(C2M).

-**Mazouzi (A)** : amazuz « Cadet ». « chefti Had **lmazouziyya** taçna++ » (C4A). (*tu as vu notre cadette*).

-**Zarwata** : tazerwat « gourdin ».Exemple : «(...)cheddit chi zarwata »(C3M).(j'ai pris un gourdin).

-**Midouna** « amidun »accessoire en alpha sur lequel on mange en absence d'une table(C2M).

Mgertet : aqertit « coupé tranché ».

Loula « défaut. « wenqoullek Hiya bekri makantch habba tetzewej hatta qalou fiHa kach loula/(C4A).(et je te dis avant elle ne voulait pas se marier jusqu'à ce que les gens disent qu'elle avait un défaut).

-**Zizoune** « muet ».Exemple« wella bghitni nebqa **zizoune** »(C4M).(ou tu veux que je reste muet).

-**Mouch** (chat) « ewa Hadak **lmouch** çandek khassou ghil taj dial lmalik »(C3M).(et ton chat il ne lui manque que le taj du roi).

-**ZHar** (la chance).Exemple : « goulHa :hmed ma çandou **zHar** »(C2M).(dis lui ahmed n'a pas de chance).

-**Chaqlala**: bruit ou problème « wana hasbek ghi taç **chaqlala**(rires) »(C1A).(et moi qui te crois une personne à problèmes).

-**Mazlout** deamazlout : pauvre, une personne fauchée « mnine wenta **mezloute**» (C2M).(d'où et tu es fauché?).

-**Berraredj** : cigogne. Exemple. (C1A).

-**Arwah** : viens(en Algérie). « **arwahi** Hiya ntouma machi cilifisi(C1A).(viens vous n'êtes pas civilisés).

-**Tammara** (A, M) : peine ou corvée « (...) mkhelli mou tedreb tammara ». (C4M).

Exemple. « goulHa :hmed ma çandu zHar ana zine f **tammara** (C2M).(dis lui Ahmed n'a pas de chance je suis bon juste pour la corvée).

-**Khammal** : ranger ou nettoyer. Au maroc, le mot est employé comme synonyme de « faire vite »« ewa **khemmal** çliyya hwayjek»(C2M).(alors range tes affaires).

-**Mouss (A,M)** :couteau.Exemple.F :« khoudi lik chi **mous** w qetçi mejedra »(C5M).

-**Zerzoumia** : Léopard. Exemple : *khellini çlik wellit ki zerzoumiya tbeddel fissaç''*(C1A).

- **Lhawli**, du chleuh « mouton ». La lexie est attestée au Maroc et dans quelques régions d'Algérie.D : «malek mkhasma **lhawli** ma çajbekch » (C3M).

-**Zellif** : azllif, axshash : La tête du mouton : le mot connaît aussi un transfert de sens quand il est employé pour référer à une personne qui a la tête dure.Ex :raH **zellifek** ghadi yekhrouj men çinik(C2M)

-**Çazri**, célibataire. Exemple : « *leçzara ma ynefçouch(rire).* » (*les célibataires ne sont pas utiles*).

-**Bezzez** « Maroc » (de force) exemple. « *maka men gha yji ygoulik aray bezzez(C5M).* » (*personne ne va te demander de donner de force*).

-**Hidoura** : aHidour. Peau de bœuf ou de mouton. Exemple : « *choufi choufi ya chçar (IHidoura(rire))* ». (C1A). (*Regarde regarde toi qui a les cheveux comme une peau de mouton*).

Henzez : *ihenzez (dévisager)*. Le mot peut avoir le sens de râler « *felmeghrib med rachwa w baraka çlik ma thanzez+(rire)* » (C4M). (*au Maroc soit corrompu et arrête de râler*).

Nit(Maroc) maintenant. « *daba lmouckilwqaçlinit* » (C4M). (*le problème m'est arrivé maintenant*).

Sarut : clef. « *ara Hadak Isarout* » (*donne moi cette clef*). (C2M)

D'autres berbérismes font aussi partie de l'arabe maternel comme « *zifet* » (envoyer) berHouche attesté en Algérie et au Maroc. « (...) *li zifet liya yak ya lçayeq ana berHoucha(C3M).* » (*c'est toi qui m'a envoyé je suis une peureuse*).

Tabrouri (Grêle) ou *tebrellou* dans certaines régions d'Algérie. Exemple : « *draHem ytihou çliHa ki tabrouri/bessah Hiya ma çarfetlouch keffset zHarHa* » (C4A).

-**Zekroum** ou *zekroun* (cadenas). « *ghalqin çla rwahtiHoum b zekroum* » (C3A). (*ils s'enferment avec un cadenas*).

-**Guezzez** : arracher les cheveux à quelqu'un. « *ta noud lik nguezzez mouk* » (C3M). (*je me lève et je t'arrache les cheveux de ta mère*).

Hybrides arabe dialectal -amazighe

Le morphème discontinu féminin du berbère « *ta* » sert à la formation de mots de qualité ou de défaut que les arabophones utilisent souvent tels ;

-**Tatnohit**(débilité). Ex : « *wach Had tatnouhit raki fiHa ?* » (C4A). (*c'est quoi cette débilité ?*).

-**Taguezzant**. Vient de « *Guezzen* » qui signifie le voyant en langue française. « (...) *çandi mça taguezzant* » (C3M). (*Je ne suis pas douée en voyance*).

Tameskint (pauvreté). « *ana çaycha mça tameskint smaçti berkakou mel kritikage* » (C4A). (*moi je vis dans la pauvreté tu entends arrêtez de critiquer*).

Plusieurs substantifs arabes sont utilisés avec le « *a* » berbère comme c'est le cas dans le mot *Atay* (thé) qui admet l'article déterminatif arabe ((*latay*)) dans quelques parlers hilaliens.

V.1.2. Les Hispanismes.

Au début du 16^{ème} siècle, une partie des côtes d'Algérie fût placée sous l'emprise espagnole. Pour le Maroc, leur présence date des 15 et 16^{èmes} siècles. Cette présence a laissé un stock lexical que les locuteurs continuent à utiliser dans leur quotidien.

L'emprunt à l'espagnol, qui s'était fait massivement demeure présent voire très fréquent dans les pratiques langagières des jeunes maghrébins. Nombreux sont les mots d'origine espagnole surtout dans la région de l'Oranie mais aussi abondamment au Maroc. Cette influence se laisse expliquer par le contact rémanent entre les Espagnols et les Algériens d'un côté et les Espagnols et les Marocains de l'autre côté.

L'Espagnol se présente généralement dans certains domaines comme ceux liés à l'agriculture, la pêche, ect. Les hispanismes recouvrent un large champ lexical qui est en relation avec le domaine agricole « *saba* », militaire et autres domaines socio-culturels. Nous reprenons ici quelques termes que nous avons retrouvé :

-Charmola : C'est une sauce qui accompagne généralement les différents mets au Maroc. « (...) w zid liH chi **charmoula** zwina » (C2M). *(et ajoute une bonne sauce)*. La Charmola est une sauce épicée qui accompagne généralement les poissons.

-Roueda (roue) « beddelt rwida » (C2M). *(j'ai changé la roue)*. L'usage du mot est attesté si bien au Maroc qu'en Algérie.

-Missa. De l'espagnol mesa, table. Exemple : « dekhrou mçak fkach missa » (C3A). (ils sont entrés avec toi dans une affaire). Le mot mesa désigne une personne qui mange et boit à la même table qu'une autre.

-Contrada (Contrat). Exemple : « wahed leçialet men taza darou liHa **contrada** w mchat+ bqit ka nhellel fiHa debrili mçak çla chi **contrada** (C2M) *(des femmes de Taza lui ont fait un contrat et elle est partie+je suis restée à la supplier pour me chercher un contrat)*.

Ou *fabur* synonyme de faveur en français.

Exemple « a/tilicarte raH bjouj derHam w safi raH fabor lfabor ddaH lbabor a siri dughri w baraka çlik me tkherdil (...) gha yemchilek nhar fabor (C4M).

-Swirti « chance » vient de l'espagnol Suerte. Exemple « wella hsabtini daba meswirti ? » (C2M). *(tu me crois chanceux comme toi ?)*.

-Simana (semaine) est plus proche de l'espagnol à cause de la voyelle antérieure de la première syllabe (A. NISSABOURI). « sawret lik simana » (C4M). *(te fait gagner une semaine)*.

-Komir : du verbe espagnol comer « manger », baguette, flute (pain). Ex : « min ka ydouqlcomer dial lemdina mouha :l ila yerjeç ledouar » (C4M). *(Quand il goute au pain de la ville je doute qu'il revienne au Douar)*.

-Bunt : punta (mégol) ex : (...) li ma fhalmach nebqaw fezenqa ka nlegtou **lbountouyat** dial siadna (C4M). *(par ce qu'on a pas les moyens on va rester à ramasser les mégols de nos maîtres)*.

-**Mounika**(Maroc) : muneca, poupée. «wach hasba nti **mounika** ?(C2M).(tu te crois une poupée).Il faut préciser que la lexie est utilisée ici pour référer à la beauté de la femme.

-**Makina** (Maroc) (machine).« Hiyya hsan lik ila chriti chi **makina** dial lekhiata»(C2M).(c'est mieux pour toi d'acheter une machine à coudre).

-**Risibou** (M, A)ou rissibo, reçu.« rissibou dialek Hada ? »(C2M)(c'est ton reçu ?).

-**Ronda**: ronde, un jeu de cartes (tefla telçab doumino w ronda mça rjal nourmal fellil/(C3A)(une fille qui joue au domino et à la ronde avec les hommes normal).

-**Sobba** : sopa ; soupe.Exemple : « ana rani mwalef **besobba**(C2M)(moi je suis habitué à la soupe).

-**Sebbat** : zapato : savate (chaussure)(la sabbat la walou)(C4A).

-**Karan** ou karantica chez les Oranais, est un plat algérien à base de pois chiches. Le mot vient de l'espagnol « *calentito* » tout chaud. En effet, le plat de karantica se consomme de préférence chaud. Le mot a dépassé les frontières pour se retrouver au nord du Maroc.

-**karwila, carosse** (maçloun webghitini nemchi liHa **fkarwila** (rire)(C4M).(c'est sur veux tu que j'aille dans une carosse).

-**Besckitou** (Maroc) du portugais biscuit.« wensaweb lik chi berrad atay mqad wemçaH chi **bechkitou** meziane ».(C2M).(je te prépare une bonne théière avec du bon biscuit).

-**Batinti** : du latin patente. Le mot peut avoir deux sens, le premier c'est celui d'impôt direct que payaient les commerçants ; le deuxième est celui de licence, autorisation.
« Eh sahha rouhi rouhi khlesi lbatinti ! »(C4A).(Eh oui d'accord va va payer les impôts !).

-**Falso, faux**.« qoutlek koulchi **falso** hatta rjal koulchi falso»(C3A).(il a trouvé que tout est faux même les hommes sont faux).

-**Rujo** : rouquin.Exemple.« (...)ana bghit chi rujo bhali »(C2M).(moi je veux un rouquin comme moi).

--**Maryou** : est une troncation de l'initiale de l'espagnol *armario*.

-**Manta**: de l'espagnol couverture.Le terme est utilisé au Maroc.

Exemple : « ewa siri jibi essarout raH fejouleq dial **lmaryou**/ choufi lçazri **rujo** dialek khda **lmanta** w sar fhalatou »(C2M)(va me ramener la clef elle est dans le tiroir de l'armoire/regarde le célibataire rouquin il a pris la couverture et est parti).

-**Maleta** : synonyme de malette en français.

Fourgoneta : fourgonette.Exemple : « (...)njiblik chi **fourgonetta** w nedbet lik lhawli »(C1M).

-Latta : le mot est d'origine espagnole (F. MOSCOSO, 2002). « Safi gha ndirHalek degchia w lakin sber chi chouiwa+ latta ma kaynach »(C2M). (*ça y est je vais te la préparer maintenant mais patiente un peu+ la poêle n'y est pas*).

-Trounbi : toupie, de l'espagnol trompo. **Exemple.** « teleçbi fiHa troumbi »(C2M).

V.1.3. Les Turcismes.

En traitant la question des origines linguistiques de l'Algérie et du Maroc (*cfsupra*), nous avons vu que le contrôle administratif et militaire sur une partie de l'Afrique du nord ne passe pas sans influencer les dialectes¹⁰³ en place. Avant de présenter les termes d'origine turque que nous avons pu relever, il convient de préciser qu'il existe un lien de parenté entre les items lexicaux présents au Maroc et ceux rencontrés en Algérie.

Une étude¹⁰⁴ effectuée sur le Turc a montré qu'il existe en Algérie environ 600 termes alors que le Maroc contient entre 180 et 200 mots (in J. DAKHLIA, 2004). Bien que le Maroc n'ait jamais fait partie de l'empire Ottoman, nous ne pouvons omettre la présence d'une centaine de mots passés du Turc à l'arabe marocain. À ce niveau, il existe deux médiations, une première médiation de type officiel, née du contact entre les sultans marocains avec l'empire ottoman et qui a donné naissance aux termes administratifs ou militaires. Une deuxième médiation qui est le fruit du contact entre marchands, marins.

Toutefois, les emprunts au Turc sont aussi fréquents dans les usages des jeunes. Nous pouvons d'emblée citer quelques exemples.

Chelliqa (un morceau de tissu). « siri jibili chi chelliqa nemseh biHa lebllass (C2M). (*va me ramener un tissu pour nettoyer cet endroit*).

-Teqchira : chaussette (COHEN in PROCHASKA). (C2M). Ex : « jabetli teqchira (rires) ». (*elle m'a ramené une chaussette*).

-Douzaine ou douzel ¹⁰⁵ : outillage, instruments. Exemple : « chedd douzalek »(C2A).

Ou : « chedd douzalek w sir çliyya fhalek çrefti chnou gallek ? » (C2M).

-khourda : Lot de vieux objets disparates vendus en bloc et achetés à l'estime.

Ex : (...) chedd douzalek w dik **lkhourda** »(C2M). (*prend tes instruments et ton lot de vieux objets.*)

Ou

“(...) ychoufou kamel ennas khourda”(C2A).

-Bouqraj : bouillard en cuivre ou en tôle (TIETZE in PROCHASKA, Ibid : 268).

¹⁰³ Nous rappelons ici que l'une des spécificités de l'arabe maghrébin est d'être susceptible aux influences étrangères.

¹⁰⁴ Mis à part quelques travaux notamment ceux de COHEN, les études sur les turcismes au Maghreb s'avèrent très rares.

¹⁰⁵ Pour le Maroc, S. PROCHASKA (2005) montre qu'il existe seulement cinq (5) mots liés au domaine de l'artisanat puisque le contact entre l'empire ottoman et le Maroc était marginal pour ce qui concerne les objets quotidiens.

-**qaHouadji** (serveur dans unecafette). Les Turcs ont fait répandre dans les pays de la Méditerranée la consommation du café et de la cigarette. Ce fait explique l'emprunt de mots tels : qaHouadji, narguila. La narguila est une pipe à eau pour fumer le kif, chicha ou narguilé oriental.

-**Zlabbiya** : sorte de beignets.(A.QUEFFELEC,2002).

-**Baqlawa** (gâteau d'origine turque) que les Maghrébins préparent.« wenqoulek tanichtHit zlabiya »(C4A).(*et je te dis encore que j'ai envie de manger baqlawa w zlabiya tani*).

-**Zerda**, festin. La zerda est une cérémonie suivie d'un repas.(A.QUEFFELEC,2002).wendirlik chi zerda »(C2M).(*je te prépare un festin*).

En revanche, le mot Zerda en Turc est un plat, pilaf au saffran ottoman qui se prépare à l'occasion des mariages et des fêtes. Le mot connaît une modification sémantique et est employé pour désigner le banquet et le festin en Algérie et au Maroc¹⁰⁶.

-**Barba** du turc « *pandjar* » (betteraves). D'autres sources citent que le mot pourrait venir de l'Italien.

-**Tezdam** : porte-monnaie.« tçammar tezdam »(C2A). (*...tu remplis le porte-monnaie*).

-**Chawech**¹⁰⁷ (Algérie, Maroc). Exemple : (...) temchi çand echawech ghadi tgouli lih »(C4M)

-**Dolma** : Boulette de viande hachée mêlée avec du riz ou courgettes farcies(S.PROCHASKA, ibid).

Exemple :« Ehhhhh ana twahecht **dolma** belkefta dial yemma YAKHKHA !(C4A).(*les boulettes de viande hachée me manquent*).

-**Doughri** : direct au Maroc (S.PROCHASKA, ibid). «lfabor ddah lbabor a siri **doughri** w baraka çlik me tkherdil»(C2M).(*le gratuit est emporté par le bateau va direct et arrête les débileries*).

-**Rechta** : pate coupée en losanges ou en rectangles pour faire de la soupe cuite à la vapeur et servie à la place du Couscous. C'est une spécialité à base de vermicelles fabriqués de manière artisanale et qu'on offre surtout à l'occasion de fêtes familiales (A.QUEFFELEC, 2002).Rechta est une spécialité du centre algérien.

Exemple : « WiraHa rechta li jabetHa mama ? »(C4A).(*où est la rechta que maman a ramenée ?*).

-**Bezzaf** : Semble dériver de « beguezaf » ou « beguezafé » (AKAR in S.PROCHASKA,ibid). Il s'agit d'un emprunt ancien du persan.

-**Bezzerba**, attesté en Algérie et au Maroc de Zerb, l'empressement ou la précipitation.

Exemple : « bghiti teqdi lgharad dialek **bezzerba**(C4M).(*tu veux régler tes affaires dans la hâte*).

¹⁰⁶ Nous ne manquons pas de signaler que le mot est utilisé en Tunisie et présente la même connotation sémantique.

¹⁰⁷ La présence du lexique administratif s'explique par le recours de l'élite marocaine vers le plus important état islamique de l'époque.

-**Debbouz** : massue, baton court terminé par une massure (S.PROCHASKA,ibid: 212).

« Hadak **eddebouz** li waqef fetriqHoum »(C4M).(c'est le baton qui se met au milieu de la route).

-**Zawali** : pauvre ou misérable. Exemple :« ana zawali »(C1A)(je suis un pauvre).

-**Tawa** : poêle à frire, du turc Tava. Le mot est attesté au Maroc. Son origine perse est toujours de mise (tabe). (ERREN in PROCHASKA, Ibid).« chi omlita f **Tawa** »(C2M). (une omelette dans une poêle).

-**Kaghet** ou karet : Exemple :«(...)goultliH sawebli chi kwightat + »(C4M).(je lui ai dit arrange moi les papiers)

-**Soukarji**, (attesté en Algérie). Ivrogne, soûlard.(A.QUEFFELEC,2002).

-**qmarji** : loterie ou le jeu de hasard.«*Hadak neçarfou+ yqoulou soukarji+ w balak qmarjiyelçab leqmer* »(C4A).(je le connais ils disent c'est un ivrogne et peut être il joue à la loterie.).

Ou :

«wellaH ghir sah çassi rouhek Hadak **qmarji** » (CA4).

-**Beylik** : le mot est attesté au Maroc et en Algérie. Il convient toutefois de préciser que le mot a connu un transfert de sens, il désigne en turc la principauté et par extension le trésor public.(S.PROCHASKA).Le mot a fini par avoir le sens de ce qui se donne gratuitement.(COHEN in S.PROCHASKA).Ex : « çachna b siasset rezq **lbaylek** »(C2A).(on a vécu avec la politique c'est le bien de l'Etat).

V.1.4.Les Italianismes.

Les Italiens débarquent très tôt enAlgérie. C'était essentiellement des pêcheurs sardes, napolitains, siciliens mais aussi toscains. Les Italiens s'installaient principalement sur le littoral algérien, Annaba, Alger, Oran et Ghazaouet alors qu'une frange de la population migrante s'installe dans les villes de l'intérieur comme Tlemcen, Sidi Belabbes, etc.

Tout comme les autres langues qu'on vient de présenter, l'Italien a également laissé des emprunts linguistiques dont voici quelques exemples :

-**Merioula(A)**.Le terme est repéré en Algérie. Il signifie, libertin, coureur de filles, rourbe, rusé, fripon (mariol) de l'Italien « *mariolo* ».(CA4).

-**Fondo(A)**. « L'Algérien yhab yçoum fel **fondo** ». (C1A).(L'Algérien aime nager dans le fondo).

-**Sappa (A, M)** : pioche dont la lame est mince et large, employée surtout par les jardiniers et les maçons, tchapa de l'italien zappa dérivé du latin sappa (pioche).

« ana ma çzizch çliyya Had drib sappa// »(C2M).(Moi je n'aime pas la sappe).

-**Mayna (A)**: de l'Italien « ammaina », ammener le pavillon, amendement de plier les voiles, interruption d'un travail. Le mot est attesté à Alger avec « **Mayna** çlik mayna ma qdertlekch »(C4A).

-**Falta** (A, M) : faute.« lala smeç machi **Ifalta** taç essystème berk »(C3A).(*c'est la faute du système*).

-**Chita**(A) : brosse. «rouhi derbilHa chita kach ma teqdi mçaHa »(C4A).(*va lui faire la brosse pour que tu aies quelque chose d'elle*).

-**Soldi** : vient de l'italien solde.Exemple :«w zid ma çandich soldé(C4A).(*et ajoute je n'ai pas un sou*).

-**Changla** de l'italien tchanglita (A) utilisé dans la région oranaise d'Algérie, il a pour synonyme claquette en Français.Exemple :« labsa changla la sabat la walou »(C4A).(*elle mettait des claquettes ni chaussures ni rien*).

-**Gana** (au Maroc et attesté aussi en Algérie).« Hiya raH çandHa lgana »(C2M). Dans cet exemple, le mot signifie le goût ou la passion pour quelque chose.

-**Bagno**, de l'italien bagno, bain. Il paraît que bagno est un bain utilisé pour l'enfermement des prisonniers.C'est un lieu où l'on logeait forçats après leur travail.

Exemple :« nlouhek f chi **bagno** »(C1M).(*je te jetterai dans la baignoire*).

V.1.5.Emprunts au Français.

Au Maghreb, le français est en contact permanent avec l'arabe dialectal ou l'arabe littéraire. Le contact entre ces langues fait subir au français certains changements phonétiques, phonologiques et morpho-syntaxiques et parfois même sémantiques que nous allons à présent examiner.

Grosso modo, un critère infaillible à la reconnaissance de l'emprunt est celui de l'intégration qui échappe au xénisme. Nous savons que l'intégration passe par une appropriation de la lexie, son appropriation est à notre sens une naturalisation qui fait que les locuteurs empruntent et intègrent dans leur système des mots des autres qui deviennent à ce moment les leurs. L'intégration selon L.DEROY se fait selon quatre façons.

V.1.5.1.Intégration phonétique/phonologique.

L'appropriation d'une langue est le phénomène où celle-ci commence à être utilisée sans que son emploi n'implique le rapport avec l'étranger.Par contre, une langue sera appropriée dès que sa présence dans le discours ne marque plus nécessairement une frontière qui actualiserait des limites virtuelles dans l'espace social.

Pour le Maghreb, l'usage du français passe par différents processus d'appropriation. Il demeure que l'intégration ou appropriation des emprunts ne se fasse sans la modification du mot emprunté. Ceci nous amène à observer que l'élément emprunté essaie de s'assimiler au système de la langue d'accueil sur différents niveaux, phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique, que nous traiterons successivement.

Pour l'intégration phonologique. L.DEROY(1956) note qu'il y a différentes façons d'adopter la prononciation d'un mot étranger: négliger les phonèmes ignorés ou

imprononçables en leur substituant des phonèmes usités, introduire des phonèmes nouveaux pour donner au mot un air familier.

Pour répondre aux besoins de la communication, les pratiques langagières nécessitent la rapidité et l'efficacité. C'est pourquoi les unités simples sont préférées aux unités complexes (L. MESSAOUDI, 2002). Pour F.BENZAKOUR, certains phonèmes étrangers au système phonologique français finissent peu à peu par céder le pas aux phonèmes proches existant dans le système de la langue d'accueil.

L'emprunt d'un son étranger est un phénomène complexe, affirme K. ZIAMARI (2008 :70). Le contact de l'arabe maghrébin au français a engendré plusieurs cas d'emprunts phonologiques. Les différents phénomènes entraînés par l'emprunt phonologique pourront se résumer en certaines opérations.

a) L'emphatisation.

Quelques formes linguistiques subissent ce phénomène :

Exemple : « On l'appelle la ville des présidents et **ministres** » (ministres). (C1A).

Exemple : « darou **artike** fliberté ». (C2A). (ils ont fait un article dans liberté).

Exemple : « dial men Had **lportab**? » (C2M). (il est à qui ce portable?).

b) La Simplification.

La simplification est un procédé très répandu dans notre corpus. Il s'agit de la situation où le locuteur abandonne certains phonèmes ou les remplace par d'autres plus simples. Précisons néanmoins que la simplification est souvent justifiée par la méconnaissance du phonème ou l'absence de celui-ci dans le système de la langueB, la langue d'accueil. Ce qui explique sa substitution et partant sa simplification.

Le phonème /p/ absent en arabe va s'estomper pour laisser place au /B/. Ce phénomène est une forme de simplification que le locuteur adopte en remplaçant le plus difficile par son correspondant plus simple. Ceci étant, le système consonantique de l'arabe est plus varié que celui du français mais présente deux cases vides dans les séries sourdes/sonores.

Nous relevons effectivement que l'occlusive bilabiale sonore/b/ n'a pas sa correspondante sourde /p/, ce qui entraîne sa transformation. En voici quelques exemples : brocé (procès), boulici (policier), birmi (permis de conduire), banne(panne), missage (message), blaka (plaque), sobba(soupe), etc.

Exemple : « (...) daba mchit ndewwez **lbirmi** » (C4M). (je suis partie passer le permis).

Exemple : « (...) siri hatta **leblaka** » (C4M). (va jusqu'à la plaque).

Exemple : (...) dawHa **lelboulis** (C4M). (la police l'ont pris).

Exemple : Tahet biya eTTaxi **ounbane**(C2M). (le taxi est tombé en panne).

Exemple : « Hadouk bouliissa/ » (C1A) (ce sont des policiers).

Exemple: « ana rani mwalef **besobba** dial leçzara » (C2M). (je suis habituée à la soupe des célibataires).

Par ailleurs, devant l'inexistence de certains phonèmes, les locuteurs assimilent le phonème étranger qui se situe au même point d'articulation comme c'est le cas de la fricative

labiodentale /f/ qui, en l'absence de sa correspondante sonore se substitue au /V/ dans fisa (visa), falisa (valise), fista (veste), fagou (wagon), zoufri(ouvrier), tournofis(tornevis),ect.

Exemple : « Khoudi lik chi **fista** »(C3M).(*achète toi une veste*).

Exemple : « theb tebqa ki **zoufri** »(C4A).(*tu veux rester comme un ouvrier*).

Exemple : «ari baçdat**ornofis** rani bhal trissiane » (C2M).(*donne moi le tournevis je suis comme un électricien*).

Exemple :« ila htajiti chi **bricouleana** hna f Had lkhedma leçzara ma ynefçouch »(rire)(C2M).
« (...) daroulHa setta dial **zigrafat**(C1M).(*ils lui ont fait 6 agraffes*).

Ex:« **Ifakansiyya** »(C4M).(*les vacanciers*).

C) Dénasalisation

D'un point de vue vocalique, les locuteurs algériens et marocains ont tendance à réduire les voyelles nasales /ã/ /õ/ et les rendre par les voyelles simples correspondantes.

Exemple « çandek lhaq dima ka yeteqbouli **coungi** diali (C2M).(*on me gache toujours mon congé*).

Exemple :« ka yjiw ydewzou **coungi** »(C4M).(*ils viennent passer leur congé*).

Exemple : «ata :het biyya ettaxi **ounbane** çand lmewqqefçyi :t+ mabali lelkhedma ma bali **lelcliane** »(C2M).(*Le taxi est tombé en panne à coté de la stationje suis fatigué+je ne pouvais pas me concentrer avec mon travail et le client à la fois*).

Les locuteurs ont également la prédisposition à réduire la voyelle nasale en voyelle simple, à laquelle on ajoute fréquemment un /n/ en appendice.

c'est ainsi que les nasales /õ/ deviennent /u/+n/ dans : ration (ratioune), boulone (boulon), savon (saboun),client(cliane),électricien(triciane). La nasale [ã] devient aussi /a/+n/ dans chantier (chanté), vacancier (fakancé) au Maroc.

Exemple. « chefti Hadak **Ifakansé** ka ychouf annou gaç ennas bhalou çaychin f **chanté** »(*tu as vu le vacancier il croit que tous les gens sont comme lui ils vivent dans un chantier*).

Exemple :« fHamt febladna koullou baghi **rassioun** dialou/ »(C4M).(*j'ai compris dans notre pays chacun veut sa ration*).

Exemple : « ana çarfa kayen nas ma yefaHmou fiHa **bouloune/** »(C1M).(*je sais qu'il y a des gens qui ne comprennent pas un boulon*).

Exemple :«mabali lelkhedma ma bali **lelcliane+++** »(C2M).(*j'ai la tête au boulot et la tete au clients*).

Exemple : « dial **lpatroune** »(C1M). (*du patron*).

Exemple :« ari baçda tornofis rani bhal **trissiane** »(C2M).(*donne déjà le tournevis je suis comme un électricien*).

Exemple : « ka temchi liHa fettraine/ »(C4M).(*tu y vas par train*).

Exemple : « jib lina **ptit pène** »(C2M)(*ramène du petit pain*).

Ce phénomène s'explique par l'absence des voyelles nasales en arabe dialectal, ce qui conduit les locuteurs à dénasaliser les voyelles françaises et les transformer en voyelles simples. C'est ainsi que la voyelle nasale finale est tantôt dénasalisée en /a/au moyen duquel se greffe le genre féminin, tantôt aboutit à une orale/a/ et une nasale/n/:/a/+n/.ex : ksida pour accident, kufra pour coup front.

Exemple.« (...)tqoul chi dert ksida »(C3A).(*on dirait j'ai eu un accident*).

Par ailleurs, « *anava* » est utilisé à la place de « en avant ».

Exemple : « yallah anava medd errachwa wetmacha ma tewqef » (C4M).(*allez en avant donne la corruption et avance ne t'arrête pas*).

Exemple : « Mechmoum dial ennouar w enava »(C3M). (*un bouquet de fleur et en avant*).

Il y va de même pour normalement qui devient « normalma », Exemple « *normalmayeçtini rebçin* »(C4M). (*normalement il me donne quarante*).

Exemple : « takdilik chi **lagrima** » (C4M).(*prend toi un agrément*).

Dérangement devient « dirangma » « *ewa chefti çlach biyya dirangma ?* »(C4M).(*alors tu as vu pourquoi ce dérangement ?*).

Restaurant devient restaura dans l'exemple suivant : Exemple : « jib lina chi bokadéo **merestora** »(C2M).(*ramène nous un sandwich du restaurant*).

Pour la voyelle antérieure [e], fermée et non labialisée, elle est le plus souvent remplacée par le[i], comme c'est le cas des exemples suivants :

« Ana **lpapi** ma kanlouhou hatta **nvirifi** »(C4M).(*moi le papier je ne le jette pas sans le vérifier*

« w yTeychou dichi hna nakhdou dichi » (C2A)(*ils jettent les déchets et nous on les prend*).

(...) zaidoun Hadak **lmissage** li zifet liya(C3M).(*et en plus ce message qu'il m'a envoyé*)

« rajel dayra **bouni** w gaç »(C3A).(*elle mettait un bonnet et tout*).

« çand**lprivi** »(C2A).(*chez le privé*).

Pour le [e], voyelle antérieure de troisième degré d'aperture, absente du système vocalique de l'arabe littéraire, elle fonctionne en arabe dialectal comme une variante de [a]comme dans l'exemple suivant :« ewa safi dimara »(C2M).(*alors ça y'est il a démarré*).

Pour le [y], voyelle antérieure arrondie, les locuteurs ont souvent tendance à la remplacer par un /i/dans le mot « **biro** » (bureau) sans qu'il y ait assimilation progressive et régressive. Ainsi *carburateur* va être remplacé par « **karbikator** » alors que « **chalimou** » se substitue à *chalumo*, disjoncteur devient *dijountour* ou *dijountour*.

Exemple: « fiH dijuntoura sghira w raH mcha ydimariH ewa safi dimara ma çraft nbeddel liHa+**karbitor** w **chalimou** wenchouf (C2M).(*il y a petit disjoncteur et il est parti le démarrer alors il l'a démarré je ne sais pas quoi lui changer carburateur ou chalumeau et je vois*).

Le /y/ a également tendance à être remplacé par un /i/ dans : « ki jitik bHad**tounie** ?// » (Comment tu me trouves dans cette tenue ?).

Exemple : « la priorité dial Houm niméro1 »(C3A).(*leur priorité numéro1*).

Exemple : « cheffara dial tobessat »(*les voleurs des autobus*) »(C4M)

Les locuteurs remplacent aussi le[y] par un[u]comme c'est le cas de facture qui devient « *factura* » au Maroc ou *fatura* en Algérie.

Ex: « **factura** dial lma »(*la facture d'eau*)(C4M).

Le plus souvent [e] est interprété comme [i] dans [pirmi] ou encore birmi « permis de conduire », degré devient « digri ».Exemple : « sourtout ila tlaç lih **digri**(C4M).(*surtout s'il s'énervé*).

Exemple :« Hadik **dija** »(C2A)(*celle là déjà*).

Les cas les plus courants de substitution du [e] par [i] concernent surtout les deux mots « ça y'est »remplacé par « ça yi » en Algérie et « ça fait » substitué à « safi »au Maroc. (C4M).

Ou encore :

Exemple: « Çarfa w lakin khrej wahed **lmodil** » (C4M).(*je sais mais un modèle est sorti*).

Exemple: « takhdi **tilicarte** bezzaf » (C2M).(*tu prends beaucoup de télécartes*).

Exemple : « hatta yekmel liH **lissance** » (C2M).(*jusqu'à ce qu'il soit vidé d'essence*)

Exemple: « chouf difaut fina » (C1A).(*Regarde le défaut est en nous*).

Le [oe] se transforme en [o] dans les pratiques langagières des jeunes. Nous reprenons ici quelques exemples.

« ma tefrah berropo hatta tsaliH » (C2M).(*ne sois pas content du repos jusqu'à ce que tu le termines*).

Exemple : « teHreb **belmotor** » (C2M).(*tu prends la moto*).

Le /u/a également tendant à se substituer au /o/ comme dans les exemples.

« mwalef **besobba** » (C2M)

« Hiyya cheddetna **ejjornée** çandha had lmsettia// » (C2M).(*elle nous retient chez elle toute la journée cette folle*).

« bghitni ndir **lfonar** » (C2M).(*tu veux que je mette le foulard*).

Le /o/ a le plus souvent tendance à devenir un/u/. En voici quelques exemples.

« ila htajiti chi **bricoule** » (C2M).(*si tu as besoin de bricoles*).

« rak dir **poulitique** » (C2A).(*tu fais de la politique*).

« raHa çad **roudage** » (C2M).(*elle est encore en rodage*).

« wella chi **mounada**/ » (C2M).(*ou une limonande*).

« lghachi yekhzar fiHa **nourmal** » (C4A).(*tout le monde la regarde normal*).

« w yestqar f Marrakech hit **lcoumerce** » (C4M). (*il s'installe à Marrakech où il ya du commerce*).

« gal liyya douma :g » (il m'a dit dommage).

Outre ces spécificités, l'arabe maghrébin prescrit ses lois phonétiques devant le français. Devant une consonne solaire/t/, /d/, /s/, /z/, /n/, /r/, etc, initiale du substantif français, l'article défini (l-) subit une assimilation.

La présence d'une consonne solaire(r) entraîne une assimilation de l'article défini.

Exemple: « ma tefrah **berropo** hatta tsaliH » (C2M).(*ne sois pas content du repos jusqu'à ce que tu le termines*).

Exemple : « lqit erresto » (C1A). (*j'ai trouvé le resto*).

L'assimilation se produit aussi devant le /n/ et le /t/ comme c'est le cas dans les exemples suivants.

« nas Telaç **enniveau** » (C2A). (*les gens augmentent le niveau*).

« aTahet biyya **eTTaxi** en pane » (C2M),

« **enniveau** automatiquement yetlaç tu vois Hadi Hiya » (C3A).

Ou devant le /s/ :

Exemple : « Khellina bach nwelliw **leSSUJET** dialna » (C3A).(*laisse nous revenir à notre sujet*).

Exemple : « min hellit **ezzouti** diali ma ghadich nrejçou » (C2M).(*quand j'ai ouvert les outils je ne vai pas les rendre*).

Outre ces particularités, nous avons relevé des cas d'assimilation phonétique. Nous rappelons que l'assimilation phonétique est un phénomène qui se définit par l'acquisition d'un trait phonétique d'un son voisin. En effet, le /l/ de *journal* perd son trait devant le /n/ pour donner « **jornane** ». Il en est de même pour le /s/ qui se substitue au /ʃ/ dans « **chéchoire** ».
« ydirouna fejnane »(C4A).(*ils la mettent dans le journal*).
« la Hada **tinigramme** »(C2M).(*non c'est un télégramme*).
« qa :ddi lacope dialek w diri **chéchoire** »(C2M).(*arrange ta coupe et fais un séchoire*).

En plus de ces usages particuliers au contexte maghrébin, nous avons constaté que les mots composés de plus de deux syllabes ont subi différents traitements phonologiques qui les ont ramenés au modèle du substantif arabe. Ce qui justifie le recours à la troncation qui est une réduction du nombre de syllabes dans un mot. Plusieurs procédés formels de formation du lexique sont attestés dans notre corpus. Ces procédés très variés explicitent une créativité lexicale manifeste.

La créativité lexicale se définit comme la production de nouvelles unités lexicales, soit par apparition d'une forme nouvelle, soit par apparition d'un sens nouveau à partir d'un même signifiant (J.B.MARCELLESI C, 1974). Parmi les traitements courants, nous relevons quelques types.

La troncation

La troncation constitue l'ensemble des procédés de réduction d'une ou plusieurs syllabes dans un mot polysyllabique. Elle peut s'effectuer de deux manières différentes, soit par le biais de l'aphérèse ou par le biais de l'apocope.

L'aphérèse

C'est une troncation à l'initiale d'une ou plusieurs syllabes. Exemple « *Rwah nederbou fiha **press***. (*Viens on va prendre un café espresso*). Le vocable *press* d'usage très fréquent parmi les Algériens est une aphérèse du mot italien « café espresso ».
Ou : « *qoulHa ntiyya Swiglass çayniya* »(C4A) : *Swiglass* est l'aphérèse du mot *essuie glace*.(*Tu es l'essuie glace de mes yeux*).

Nous listons les aphérèses relevées de notre corpus dans le tableau ci-dessous.

Aphérèse	Mot complet
Ksiratur.« Ki ydoublini naçfess ala ksirateur . »(C3A)	Accélérateur
Trician”jibt liH wa :hed trissiane »(C2M).	Electricien
Press. « nrouhou nderbou fiHa press »(C1A).	Café espresso.
Bus(Alg), tobés(Mar)(cheffar dial tobessat)(C4M).	Autobus
Net. « ntiya le net fiHa des cotés positifs »(C4A).	Internet
Pertma/bertma/ bertman. « teskoun partma »(C4A).	Appartement
Trainage(Alg): trainage f les salles(C4A).	Entraînement
Mériken/marikan. ”taçe marikan”(C2A).	Amérique
Berg(e)ment.«ndir bergment lwalida »(C4M)	Hébergement
Picri(Alg) « Hadak li çandou picri (C4A).	Epicerie
Chantillou-chantillon.« khouti ghi chantillou »(C2M)	Echantillon
Grima(M).« takdilik chi lagrima »(C2M).	Agrément
Ksida (Alg,M) « tqoul dert ksida »(C3A).	Accident
Barassioune (alg,M).«ma ydiroulik chi barassioun »(C4M).(ils te font subir une opération).	Opération
Galisation(Alg).«nsa darou galisation mça rjal/»(C3A).	Légalisation
Kalitus(Alg).«machi felkalitous/ »(C4A).	Eucaliptus
Blème(Alg).« wellaH ghir darli blè:me ana hmara”(C4A).	Problème
Tricinti(Alg) «(...)teqder tçich bla tricinti ? »(C3A).	Electricité
chakma, chapma, chatma.« yseguedd chakmat/ (je pense qu’il fait mécanicien il répare les pots d’échappement »(C3A).	Pot d’échappement
Latrite.« bghit nakhout latrit / »(C2M).	Retraite

Apocope

L'apocope est le phénomène le plus fréquent d'évolution phonétique. On appelle apocope la troncation de la partie finale, la chute à la finale d'un mot ou de plusieurs phonèmes.

Exemple: « (...) la **fac** taç sciences coco (rires)? Lqit **resto** fiH lkhoz ». (C1A). (*dans la faculté des sciences coco(rires) ?j'ai trouvé le pain dans le restaurant* ».
« çandou dima les **blèmetqoul** chi lcondamné **perpet** (rire). (C1A). (*il a toujours des problèmes on dirait un condamné à perpétuité*).

Exemple : « Rouht **ldermato** »(C2A). (*je suis parti chez le dermatologue*).
Exemple : « shaybi **mécano** »et « tqoul chi **neuro** », « yched l'ordi ». (C2A).
(*Mon ami est un mécanicien*), (*on dirait un neurologue*), (*il attrape l'ordinateur*).

Apocope	Mots
Resto(A) « rohna lbareh lresto »(C4A)	Restaurant
Perpet(A) « un problème perpet »(C1A)	Perpétuité
Mounada (M) « mçaH atay wella chi mounada / »(C2M)	Limonade
Ordi. (A)« l'ordi diali»(C4A).	Ordinateur
Aprèm(A)(C4A)	Après-midi
Neuro(A). « tqoul chi neuro »on dirait un neuro	Neurologue
Dermato.(A)« wallah lala/ rouht ldermato »(C2A)	Dermatologue
Mécano(A):« yballi yekhdem mécano »	Mécanicien
Prof.(A)« çandou Hadak leprof »(C4A)	Professeur
Karan(A).« qoulilha khorji w chri karane »(C4A).	Kalantica
Cata(A).« C'est la cata ». (C2A)	Catastrophe
Cerkala(M).« hassel f serkala » (C2M).	Cerkala (Maroc)
Birmi(M), permis.« mchit ndewez lbirmi »(C4M)	Permis de conduire
Karti(A)« felquarti Hadak »(C4A)	Quartier
Portab(M)(C1M).« dial men Had lportab »(C2M)	Portable
Clan(A) « wbalak terkeb clan »(C4A)	Clandestin

Métathèse.

C'est un autre procédé formel de création du lexique qui est récurrent dans les conversations des jeunes. La métathèse est une forme attestée dans les usages habituels et qui consiste en l'inversion des phonèmes ou l'échange de positions entre deux phonèmes. Ainsi dans les usages courants, les locuteurs font revenir le mot *fromage* à son origine qui est issue de « *fromage* » à partir du latin « *formaticum* ». Cependant, *fromage* pourrait être le résultat d'une métathèse déjà présente en ancien français ou pourrait même être pris à l'Italien « *formaggio* ».

Exemple : Dommage elkhobz bla **fromage** (*Dommage du pain sans fromage*).

Exemple : Berwit (brouette). Dans l'exemple «nerfed lberwit », nous remarquons que le mot connaît une inversion des phonèmes où le [e] est placé avant le [r]. (Exemple : « nerfed lberwit ». (CA1). (*je prend la brouette*).

Exemple : « sawitelHa **tétrat** » (C2M). (*je lui ai fait les traites*).

Exemple : « ntouma machi cilifisi » (C1A). (*vous n'êtes pas civilisé*).

Syncope.

C'est lorsqu'une syllabe à l'intérieur du mot n'est pas prononcée. Elle consiste à supprimer un phonème ou une syllabe à l'intérieur d'un mot. La syncope affecte en français le plus souvent le /e/caduc.

Exemple : sawebt bisklitek ? Est-ce que tu as réparé ta bicyclette ?

Exemple : **ksirateur**. (*l'accélérateur*).

« **lcoupe** itali » (C1M). (*couple italien*).

Ou dans l'exemple suivant: « yeksirili. » (C2M. (*il accélère*).

La composition.

Les pratiques langagières des Algériens et des Marocains se manifestent par le foisonnement de lexies composées telles :

Téléboutique (M) « tiliboutique ». C'est un local regroupant des cabines téléphoniques publiques. (A. QUEFFELEC, 2000)

P(e)tit taxi (M) : taxi circulant exclusivement à l'intérieur des villes marocaines. (A. QUEFFELEC, 2000).

Exemple « sir hatta **ltiliboutique** dial lqount w mentemma chedi lik chi **p(e)titaxi** dial lemdina (C2M).

Taxi-colis (M) : une petite camionnette qu'on loue au Maroc pour transporter des bagages.

Taximan (M) : chauffeur de taxi au Maroc. Ex : crafti li yjik mlih Houwa takdilik chi lagrima w diri **taximan** wella taxi-couli+rak terjeç bikhir hit ka ydewrou nHarHoum (C2M).

Pouvre-man ou pauvre-man (M). Exemple : « zaidoune ana ghi **pouvre man** // » (C1M).

P(e)tit pène (M) : petit pain. Ex : « jib lina **p(e)titpène** » (C2M). (*Ramène-nous du petit pain*).

V.1.5.2. Intégration morpho- syntaxique.

En plus de l'adaptation phonétique, les mots empruntés subissent aussi une accommodation morphosyntaxique spontanée ou progressive qui leur permet de fonctionner

aisément et clairement dans le système de la langue. En effet, un mot étranger est complètement intégré dans la langue, dès le moment où il sert de base à une dérivation. Les termes empruntés sont dotés d'un nombre, d'un genre et d'une personne dans la langue emprunteuse. Certains emprunts restent fidèles au genre et au nombre une fois intégrés dans une langue, d'autres au contraire changent de genre.

A.QUEFFELEC ne manque pas de signaler que c'est dans le domaine syntaxique que les emprunts sont les mieux intégrés. En effet, les emprunts d'origine substantivale adoptent en grande majorité le schéma canonique du syntagme nominal de la langue.

Pour le genre, le féminin est marqué par la finale *a* ajoutée aux noms intégrés comme c'est le cas des mots : *makina* (machine), *grifa* (greffière), *lfamilya*(C3A)*lista*(C4M), *lcouppa*(C4A), ect.

Nous remarquons que les mots pris du français se conforment aux règles de l'arabe dialectal où le féminin, est marqué par la lettre finale(a) adjointe aux noms intégrés. Le respect du genre est aussi constaté pour les noms masculins comme *boulissi* (policier), *gadarmi* (gendarme), *lpétrole*, *lparabole*, ect.

Morphologiquement, les emprunts prennent les marques dialectales comme l'article défini (l) à l'initiale dans : *lpétrole*(le pétrole), *lparabol* (la parabole), *lfil* (le fil), *lportabe*(le portable), *lapatriot*(le patriote), *lpapé*(le papier), *lcour*(le cours), *lbanca* (la banque), *lmica*, *lmounica*, *lcouppa* (la coupe). Par ailleurs, la détermination des mots français connaît une modification morphologique où le mot français est déterminé par un article arabe comme c'est le cas de : *elparabole* au lieu de la parabole. C'est ainsi que l'article *la* est remplacé par *El* article qui détermine le nom défini en arabe.

Exemples : *lfacteur*, *lconvocatiou*(C2M), *lpétrole*, *lewzine*(C2A).(le pétrole, l'usine).

***lpapi* »(C4M).(le papier)**

Ces exemples montrent que l'arabe dialectal prescrit ses lois morphosyntaxiques, ce qui lui attribue le caractère de langue matrice (M. SCOTTON in D.CAUBET, 2000). Le terme emprunté est aussi affecté des marques du nombre par exemple « at », marque du pluriel externe retrouvé pour désigner le pluriel de *poupée*(poupillate), *taxis*(taxiat), *parabole*(parabolat), *portables*(portablat), *lagrimat*(les agréments),*trétat*(les traites),*tonobilat* (*wach tji trsi wella njix nediwek betbel w tonobilat*(C4A).

« *wach ma chayfanich ma zalni ka nkheless trétat*.(C3M).

«*trottoirat kbar w lboulvarat* »(C3A).(les trottoirs, les boulevards).

« *Hadou metrouwat+tiliphira:t*»(C3A).(les métros, les téléphériques).

« *troliyyat*»(les trolleys).

De même, nous avons pu remarquer que les verbes du premier groupe de notre corpus changent de terminaison devenant ainsi /i/ à la place du /e/, tel que le verbe profiter, biper, déranger, etc, utilisés avec un /i/ chez de les locuteurs.

Exemple: « *ani Gualess neprofitiw nebricouli*»(C2M).(je reste profiter et bricoler)

J(e) regrette kifach divloppi Hadou(C3A).(je regrette comment tu développes ceux ci?).

Ou : « l'Algérien pour avancer lazem **ydev(e)loppi** sa mentalité » (C3A). (*L'Algérien pour avancer il doit développer sa mentalité*).

Exemples:

« **ncourrigiw** les défauts » (C3A). (*on corrige les défauts*).

« **tagressiH** » (C3A). (*tu l'agresses*).

« haja li **tlanci** haja » (C3A). (*une chose qui lance une autre*)

« ana çandi çadi ka **n'utilisi** » (C1M).

« ++Yhésitiw » (C3A). (*ils hésitent*).

« chioukha yhabou ragda w **tmangi** » (C3A). (*les chikhs aiment manger et dormir*).

« même pas **massuri** » (C2A). (*il n'est même pas assuré*).

« Essemçi maranich **necritiqui** » (C2A). (*écoute je ne critique pas*).

« ybali kounti **tsuporti** Hannoun » (C3A). (*je crois que tu supportes Hannoun*).

« **kanrechargi** » (C2M).

« fiHa haja **tatiri** » (C2A).

« telqa li **encouragik** w ypoussik/ » (C2A). (*tu trouves celui qui t'encourage et te pousse*).

« wlakin ila prononssit » (C1M). (*mais si tu prononces*).

« hab y imposi l'idée taç dawla » (C2A). (*il veut imposer l'idée du gouvernement*)

« hattek tjugi leçbed » (*il t'a mis pour juger les gens*).

Nous discernons d'ailleurs que certains verbes français subissent une algérianisation et une marocanisation et sont intégrés et ainsi conjugués à la manière des verbes arabes avec les suffixes et préfixes caractéristiques : pour le verbe, marachtawnich : nous avons le préfixe de négation « *ma* » et le suffixe de négation « *sh* » qui montre le mécontentement d'un étudiant qui n'a pas bénéficié du rachat lors des délibérations de fin d'année universitaire.

Exemples :

« ma timposich lwahed une vision » (C2A). (*n'impose pas ta vision*).

« telqa li encouragik w ypoussik/ » (C3A). (*tu trouves celui qui t'encourage et te pousse*)

« ma neshaqouch yjiw yanvestiw » (C3A). (*on a pas besoin qu'ils viennent investir*)

« kifach ymotiviw » (C3A). (*Comment ils motivent*).

« yfacilitiwlHoum » (C3A). (*ils leur facilitent*)

C'est en effet ce que souligne judicieusement K.TALEB.IBRAHIMI qui remarque que les verbes français sont conjugués à la manière arabe avec les suffixes et préfixes caractéristiques.

Nous indiquons ici que le statut du verbe qui subit la morphologie de la langue emprunteuse est ambigu. Cette forme est tantôt considérée comme emprunt établi et tantôt comme un code switching (K. ZIAMOURI, *ibid.*).

V.1.5.3. Intégration sémantique.

Emprunter un mot à une langue peut mener à une modification sémantique. Le mot emprunté peut prendre par exemple un sens autre que celui qu'il avait dans la langue

emprunteuse. Le cas inverse existe dans la mesure où le mot garde son sens originel. De ce fait, le processus d'entrée d'un lexème se réalise avec un signifié monosémique.

Or, l'aptitude du signifiant à recouvrir plusieurs signifiés témoigne de son insertion définitive dans le système lexical de la langue d'accueil (L.GUILBERT, 1975). Ce linguiste considère que le terme emprunté est définitivement introduit dans la langue d'accueil lorsqu'il recouvre une disponibilité sémantique qui lui permet d'assumer le rôle de signifiant à plusieurs signifiés. La disponibilité apparaît par :

- l'extension du terme à plusieurs domaines alors qu'il était au départ réservé à un seul domaine ;
- le terme emprunté prend dans la langue emprunteuse un sens figuré ;
- la transformation sémantique se traduit par une modification du terme, et enfin l'extension du terme ne renvoie pas aux mêmes activités.

De même, le bilinguisme des locuteurs confère aux emprunts une richesse sémantique que ne leur connaît pas le français de l'exagone et garde chez les bilingues maghrébins des spécificités propres à la langue d'origine.

L'usage que font les locuteurs du français reste particulier et approprié au contexte algérien. En effet, les jeunes algériens utilisent des lexies auxquelles ils vont faire subir des transformations sémantiques. Le processus déployé est principalement le transfert de sens.

De là, certains lexèmes se voient attribuer un nouveau sens. Reprenons l'exemple de « **bounba** » qui est un emprunt du français et qui se retrouve modifié en connotant dans la réalité algérienne et marocaine la femme à beauté attirante.

Film, œuvre cinématographique désigne dans l'usage des jeunes algériens la qualité ou la marque. Ainsi peut-on entendre « des chaussures film », « tailleur film ».

Exemple : gouli ki jatek chedda taçi yakhi **film**(C3A).(*dis moi comment tu trouves cette tenue film?*).

Le mot **zoufri**, ouvrier en français connote en arabe dialectal le célibataire.(hab tebqa zoufri).

Le même phénomène touche l'arabe dialectal. Le lexème **chouf** qui signifie regarder subit lui aussi un glissement sémantique pour devenir draguer (choufer les filles). Le mot **griffa**, qui est un emprunt au français « griffe » est synonyme de l'élégance de la femme (**naçtiHa lwahed griffa**)(C1A).(*je vais la donner à une griffe*). Cependant, «Tacha» «griffa», sont des vocables utilisés pour qualifier l'élégance et la beauté attirante d'une femme mais aussi pour définir des vêtements de luxe.

Par ailleurs, les jeunes algérois utilisent la lexie **nrijem**, donner un régime à quelque chose pour signifier l'action de manger doucement.Quand le plat ou le sandwich est délicieux, le jeune le consomme lentement « **yrijmou** » pour le déguster et lui donner longue vie.

Exemple.

S : « ewa khelina m sérieux taçek Farida teçarfi **nrijmou** ?

F : Achou ?

(...) douk **nrijmou** neçtilou régime bach ma yekhlasch temtem(rire) neçref nrijem kima ana(...) »(C1A).

Nous reprenons dans ce tableau quelques exemples de lexèmes qui subissent un transfert de sens.

Lexies	sens premier	Nouveau sens (transfert de sens)	Pays d'apparition
Tiki	Ticket, billet	Argent.	Algérie
Habba numérique	Le mot habba signifie en arabe « point »	Femme d'une beauté rare	Algérie
Chriki	Associé	Ami	Algérie
Harcha	Dur	Argent	Algérie
Film	Œuvre cinématographique	Très beau, extraordinaire	Algérie
Chouffer	Hybride obtenu de la jonction entre chouf 'regarder' + infinitif	Faire semblant	Algérie
Bounba	Bombe	Belle femme	Algérie, Maroc
Lçaqa	De l'arabe laçaqa manger à la cuillère	Argent (de même usage que tiki ou harcha)	Maroc
Hlib	De l'arabe Halib synonyme de lait	Gasoil	Algérie et Maroc (Oujda)
Foug esselk	Sur un fil	Aisé, n'a pas de problème	Maroc
Tefziga	Du berbère Fezzeg « déchirer »	Gorgée de café, d'eau, ect.	Maroc
Talsiqa	De l'arabe lasseq''coller''	A peine embrasser le verre d'un café	Maroc
Khwadri, khwadria	Le mot semble être dérivé de l'adjectif vert	Belle femme ou beau garçon.	Maroc
Bonus	Bonus	Motards « en Algérie » cette appellation ironique est apparue avec la sortie de petites motos attribuées aux motards.	Algérie

V.2. L'hybridation linguistique ou l'émergence du franc-maghrébin : des pratiques linguistiques innovantes et performatives.

Beaucoup de linguistes croient trouver une preuve irréfutable de la bonne naturalisation de certains emprunts dans leur aptitude à fournir de base à de nouveaux mots, composés ou dérivés engendrés suivant les règles de la langue emprunteuse. L'existence dans celle-ci de séries paradigmatiques rattachables au morphème emprunté en fait preuve.

Selon L. DEROY: «On peut dire qu'un emprunt est tout à fait entré dans l'usage quand il se prête à la dérivation ou à la composition au même titre qu'un mot autochtone » (1956: 234).

L'engouement que connaissent les termes hybridation et de son synonyme métissage auprès des sociolinguistes ne nous fait pas oublier que l'utilisation de ces termes est relativement récente¹⁰⁸. L'hybridité des langues est un phénomène qu'on observe dans le quotidien des Maghrébins et est par excellence un phénomène urbain. En effet, son principal

¹⁰⁸Bernhard POLL et Elmar SCHAFROTH (2009) justifient la récence du concept métissage par la non présence des deux termes dans les titres d'ouvrages tels, le Français dans l'espace francophone (1993, 1996) et ce qui est encore plus surprenant, soulignent les auteurs, c'est leur absence de la nomenclature'' sociolinguistique, concepts de base (1997) de Marie Louise Moreau.

territoire est la ville, lieu de coexistence et de métissage linguistique (J.L.CALVET, 1994 :11). Ce phénomène se traduit par la création de nouvelles unités lexicales et par la juxtaposition de différents éléments linguistiques provenant de différentes langues.

Pour le cas de notre corpus, il s'agit de la combinaison entre des éléments de la langue arabe et d'autres qui proviennent essentiellement de la langue française. Ce phénomène constitue une nouveauté mais surtout une prolifération. Ce sont les deux termes pour caractériser la situation, écrit Y.BENMAAYOUF (2008).

Nous considérons de prime à bord que l'hybridation contribue à la production du sens et représente des jeux de langage qui procurent aux locuteurs un libéralisme langagier. Nous postulons aussi qu'il existe une continuité entre le linguistique et le hors linguistique. C'est ainsi qu'innovation, créativité linguistique et mutations sociales trouvent leur origine dans la continuité entre dynamiques sociales et pratiques langagières.

Quand on parle d'hybridité/ hybridation, une abondance terminologique est relevée. On parle tantôt de néologisme, de néologie, de créativité linguistique ou lexicale, d'innovation et même de nouveauté. L'innovation lexicale se traduit par la création de nouvelles unités de formation récente. Elle peut être produite par simple ignorance de la langue, voire incompétence mais peut aussi être le produit d'une action consciente. Que l'activité soit consciente ou non, l'hybridation linguistique constitue pour beaucoup un écart par rapport à la norme.

Selon S. LAFAGE et K.BOUCHER(2000), l'hybridation est une néologie constituée à partir de bases lexicales provenant de langues différentes, de telle sorte que le mot ainsi façonné relève exclusivement du lexique local de la langue d'accueil. Ce processus linguistique se fait principalement par dérivation, composition mais aussi par d'autres formes.

Les parlers hybrides se sont rapidement répandus dans les milieux de jeunes scolarisés qui peinent à maîtriser les langues d'enseignement et se sont transformés en variétés populaires appropriées par les jeunes. L'hybridité est une forme qui a une large résonance auprès des jeunes surtout, car elle leur procure un pouvoir sur les mots qu'ils s'amusent à mixer sans contraintes normatives. Leur jeu avec la langue laisse foisonner un lexique fait de néologismes et de créativité.

Le dernier stade de l'évolution des codes mixtes est sa transformation en véhiculaire urbain. En effet, le code mixte était au départ un résiolecte, utilisé par le réseau de jeunes scolarisés et est devenu l'apanage des jeunes non scolarisés pour se généraliser à la fin et devenir un véhiculaire qui caractérise les milieux urbains. A ce niveau nous avançons l'hypothèse que l'hybridation linguistique est un phénomène urbain propre à une catégorie sociale qui est le plus souvent représentée par les jeunes. Nous ne manquons pas de préciser que la créativité lexicale à base d'hybridation est majoritairement un phénomène algérien dans notre corpus collecté. C'est ce que nous avons remarqué lors de nos différents séjours au Maroc, l'hybridation existe mais sans être un phénomène de société comme c'est le cas en Algérie.

L'idéologie du monolinguisme tend à prohiber tout transfert à partir d'une autre langue et va jusqu'à considérer le métissage comme menace de la cohérence et de l'unité de la

nation. Or, l'impact de cette idéologie de l'enfermement sur les pratiques réelles s'avère limité du moment que les locuteurs tentent de bannir ce qui vient concurrencer leur langue.

A l'opposé de cette idéologie du monolinguisme, les usages en Algérie et au Maroc sont caractérisés par un plurilinguisme massif (B. POLL, 2008 :9), où l'on observe une hybridation massive (ibidem) représentée par l'émergence de parlers mixtes.

Les emprunts mixtes ou hybrides sont des mots constitués d'éléments provenant de différentes langues. L'hybridité/hybridation est un procédé très présent dans les pratiques des jeunes qui usent d'un lexique d'origines diverses marqué essentiellement par un système de suffixation. F. BENZAKOUR souligne que le locuteur maghrébin, contraint d'exprimer des réalités socioculturelles locales fait recours à l'emprunt et tend à exploiter toutes les potentialités de la langue emprunteuse en soumettant le mot emprunté à tous les mécanismes de formation néologique de la langue d'accueil.

Y.DERRADJI remarque que la dérivation suffixale se distingue de la suffixation préfixale par trois caractéristiques :

- L'afixe dérivationnel peut modifier la base à laquelle il s'ajoute,
- l'afixe dérivationnel n'est pas générateur de paradigmes ni de séries closes,
- l'afixe dérivationnel a une fonction sémantique :il crée une nouvelle unité lexicale.

Ce procédé de suffixation va aboutir à la création de mots composites. Nous citons quelques exemples. Mais avant de procéder à la présentation des mots de formations hybrides, nous précisons que la fréquence des mots hybrides ci-dessous augmente sensiblement avec les événements d'octobre 1988 en Algérie.

Mazloutiste(A) : emprunt à l'amazighe « Amazlout », auquel on ajoute le suffixe pour obtenir le qualificatif *pauvre*.

Hittiste(A) (chômeur) : Le mot est obtenu de la base arabe *hit* (mur) et le suffixe *iste*. Le mot a été entendu pour la première fois dans un sketch de Fellag, un humoriste algérien. Depuis, le mot a trouvé une résonance auprès des jeunes et est devenu une lexie favorite pour nommer le désœuvrement qui les contraint à s'adosser aux murs. Nous avons aussi rencontré dans l'usage des jeunes un néologisme, synonyme de hittiste, « *muriste* », qui lui aussi connote l'oisiveté des jeunes.

Dans le même ordre d'idées, *hittiste* n'est pas un simple synonyme de chômeur, son équivalent en français, mais ce mot est chargé d'une connotation que lui confère les images de l'oppression et de l'injustice. Lesquelles ne sont pas les mêmes que celles connotées par le mot chômeur. Le choix de ces lexies connote une stratégie d'adéquation dont le but est de conformer les usages linguistiques à la réalité sociale.

C'est ainsi que les vocables créés portent des référents socioculturels puisés dans la réalité des jeunes. L'usage de la lexie *Hittiste* marque un désir de dramatisation d'une réalité difficile.

Ainsi la seule alternative laissée aux *hittistes* est soit de faire un *baytoutiste* et de supporter le *hogrisme* ou de prendre la voie d'un *harguiste* pour fuir la réalité sociale.

Pour « Baytoutiste », il est obtenu de l'adjonction entre « bayt », maison, pris de l'arabe et du suffixe « iste ». Cette appellation sert à désigner les femmes au foyer. Exemple : (...) baytouti :ste kima lmadamat. » (C1A).

Khobziste(A) (opportuniste) : obtenu de la base khobz (pain) +iste. Le mot connaît une extension de sens pour renvoyer à la personne opportuniste. Il a donc une connotation péjorative. Le mot utilisé pourrait être remplacé par matérialiste ou opportuniste en français mais *khobz*¹⁰⁹iste a plus de résonance auprès des locuteurs puisqu'il les plonge dans une réalité qui est la leur.

Bençamiste(A) : de *Bençami* (cousin) et qui traduit l'esprit de copinage qui prévaut dans de nombreuses administrations ou autres institutions.

Exemple : « kayen bezzaf les **bençammistes** w les volistes ki chghoul partout neçarfou Hadi yhabou tiki w yhabou+ yewaslou belkhef bla ma yetaçbou(...). » (C1A). (il y a des **bençamistes** et des **volistes** c'est-à-dire parout on connaît les gens qui aiment l'argent+ils arrivent vite sans se fatiguer).

Trabendiste(A) : de *trabendo* en espagnol, contrebande en français. Le *trabendiste* est la personne qui pratique le commerce illégal. Très répandu dans les régions frontalières, *trabendo* est un fléau social devenu une pratique et un moyen de vie pour beaucoup de jeunes dans les deux pays.

Menchariste(A) : de *menchar* ''scie''. Le mot sert à désigner les personnes qui critiquent à tort les autres. Exemple : « neçraf belli ntouma **menchariste** (rires) » (C2A).

Houkoumiste(A) : obtenu par la jonction du mot arabe « *houkouma* » gouvernement, avec le suffixe *iste*. Un *houkoumiste* est un fonctionnaire du ministère de la défense. Il peut être un gendarme, un policier, etc.

« Ntaya thab douzana taç stilouwat+les *houkoumistes* yak ? » (CA1). (tu aimes la douzaine de *stylos*+les *houkoumistes* c'est ça ?).

Hijabiste (A,M) : La femme qui porte le hijab, voile musulman.

Fissiste(A) : partisan du parti FIS (front islamique du salut en Algérie).

Exemple : « kount qaçed mça wahed **fissiste** wella **salafiste** kima yqoulou+ wellaH met braçba ana rani mwalef belembata berra yakhi ana machi **baytoutiste** (rire) (C1A). (j'étais avec un **fissiste** ou un **salafiste** comme ils disent+je te jure j'étais mort de peur moi je suis habitué à passer des nuits dehors moi je ne suis pas un **baytoutiste**).

Salafiste (A,M) : partisan du mouvement salafi. Un *Salafiste* est un adhérent des salafis, les anciens.

Jilbabiste (A,M) : la femme qui porte le jilbab.

Exemple : mliha Hadi (rires) kima wahda tjouzz çlik belhijab nqouloulHa **hijabiste**+ nqouloulha lhajja+ wahda blach qui n(e)porte pas lhijab nqouloulHa cïfilisi++wahda labsa

¹⁰⁹ Cette lexie comme beaucoup d'autres renvoient à des réalités socio-culturelles que le français ignore.

jilbab nqouloulHa jilbabiste+ wella wahed salafi nqouloulou akhina wella fissiste akhina frère »(C1A)

Hallabiste (A,M) : nous pensons que cet item a connu le jour dans une caricature répandue dans les années 90, après l'ouverture des frontières algéro-marocaine. L'idée de halaba, « traire » est très répandue dans les médias où l'Algérie était comparée à une vache que les pays voisins n'arrêtaient pas de traire.

Le mot **hallabiste** du verbe halaba'' traire'' en français a servi de base pour le nom d'action des jeunes qui transportent par voie de contrebande le gasoil algérien vers les pays du voisinage. Dans la région ouest d'Algérie et le nord du Maroc, le *halib* ou le lait désigne le gasoil que les jeunes transportent clandestinement d'une frontière vers une autre. **Exemple** : «//teqder dir bezzaf halla fi çam ki twelli **hallabiste w menHa twelimaqla(C2A)**.(tu peux avoir beaucoup d'argent en une année quand tu transporte le lait tu deviens important).

Laçabiste(A) : de laçab (vicieux) auquel on ajoute le préfixe iste pour désigner le manque de sérieux chez une personne. « Hadak lmezçouq merioul **laçabiste »(C4A)**.(ce mauche c'est un vicieux).

Hizbiste(A) : le mot hizb est synonyme de parti. Un hizbiste est l'adhérent d'un parti politique. Le mot de formation hybride a aussi une connotation négative qui se manifeste par un esprit partisan étroit.(A.QUEFFELEC,2002 :354).

Hannouniste(A) : partisan du parti de Louisa Hannoun, leader du parti des travailleurs. Ex.L : « ana maranich **hizbiste wella hanouniste (CA1)**.(je ne suis pas un hizbiste ni hanouniste).

Khayaliste(A) sert à désigner la personne qui vit dans les rêves. Le mot est utilisé ironiquement pour se moquer d'une personne qui fuit la réalité.Exemple: *meskine çla shibou çayech fel khayal kima qalou **khayaliste** ya khou(C1A)*.(le pauvre ami il vit dans l'imaginaire comme il disent khayaliste mon frère).

Kaboutiste(Maroc) : du mot arabe makbout qui désigne une personne inexpressive, qui n'exprime pas ses sentiments.Exemple :Ya laH matkouch **kaboutiste(C1M)**.(allez ne sois pas inexpressif).

Harguiste(A) : un immigré clandestin. Le mot est formé du lexème *harga* ou *harrag*. Par ailleurs, nous avons été frappée par la récurrence de la lexie Harga, synonyme de l'émigration clandestine en français. L'émigration clandestine « *harga* » est un sujet d'actualité en Algérie, souvent liée à l'injustice sociale en place'' *hogra*' et de l'ignorance du gouvernement.

Le terme « *harraga* » qui signifie émigré clandestin est un terme dont l'usage est très fréquent et remplace le mot émigré clandestin. Il s'agit d'un néologisme crée à partir du mot « bruler » qui a donné le mot « brûleur ». Il est employé pour désigner les jeunes qui laissent tout derrière eux et traversent clandestinement les frontières pour rejoindre l'Europe.

-Hogrisme(A) : Parallèlement à la lexie, le *harguiste*, nous avons relevé l'usage sourant du terme Hogrisme. Il s'agit à notre sens d'une paire dont les items sont indissociables et dont l'une est la résultante de l'autre. Il s'agit de l'item *Hogra*, injustice et de *harga* ou *harraga*. Les deux items fonctionnent comme une paire signifiante et représentative d'une réalité douloureuse où l'injustice conduit les jeunes à fuir leur pays (A, ABBACI, à paraître).Le

hogrisme renvoie au mépris, l'iniquité et l'injustice exprimé par le pouvoir à l'égard de la population qui aboutit à la hargha, immigration clandestine.

Exemple : « *Febled lhogra maçandekch 36 solutions soit tkoun **hogriste** soit **harguiste*** »(C1A).

Toutefois, les formations néologiques à base affixale reproduisent une sorte de colloration politique et a pour objectif de ridiculiser le discours officiel où ils sont récurrents mais aussi d'en parodier les failles et la vanité. Nous remarquons que les mots ainsi formés véhiculent une connotation négative ironisée dans les pratiques langagières des jeunes.

Retenons enfin que le suffixe « *iste* » sert à désigner des personnes qui adoptent des attitudes, un comportement ou adhèrent à une croyance, un mode de pensée comme ils peuvent renvoyer à une action ou à une profession. En conclusion, nous attestons à l'instar de Y. DERRADJI(1995) que les hybrides en *iste* sont employés pour désigner des référents spécifiques à l'environnement politique, social et religieux. En ce qui concerne les hybrides en *isme*, ils servent à désigner une situation socio-économique, socio-politique mal perçue par les Algériens (ibid) comme c'est le cas du lexème *benamisme* « esprit de copinage ».

-Hybrides avec ation.

Tbahdilation(A) : Exemple : « wellah ghir **tbahdilation** » (C1A).(*je jure que c'est la honte*).

Tnasnissation(A) : l'action de se mêler des affaires des autres. Exemple : « tmoutou ça **tnasnissation**(C4A).(*vous aimez la curiosité*).

Wekhdation(A) : catastrophe. Exemple : « ça **wekhdation** »(C4A).(*quelle catastrophe !*)

Mouchkilation(A) : problème. Exemple : « Hadi **mouchkilation**»(C1A).(*c'est un problème*).

Les lexies sus-citées sont des noms d'action. Le vocable « mouchkilation » est formé du lexème arabe qui signifie problème et du suffixe de nominalisation « *ation* » dégageant une situation de genèse de problème. Quant à « Oukhdation », il est formé du lexème arabe *oukhda* qui signifie problème voire catastrophe et du suffixe *ation*.

À travers les exemples cités ci-dessus, le français est la langue matrice et l'arabe dialectal est la langue encastrée si l'on se fie au modèle insertionnel de Myers SCOTTON(1993) car *oukhdation* ou *mouchkilation* s'encastrent dans la nominalisation générée par l'emploi du suffixe *ation*.

Tnasnissation et *tbahdilation* sont des termes distinctifs où se mélange le français à travers le suffixe *ation*, l'arabe dialectal à travers la lexie *tnasnis* « curiosité » et *tbahdil* « honte » et l'anglais par le truchement du suffixe *-tion* prononcé à l'anglaise. Cette construction intra-pluricodique veut dire curiosité pour le premier exemple et la honte pour le deuxième. Les termes sont chargés d'ironie noire et relatent une dénonciation de certaines conduites sociales dédaignées.

Hybrides parasyntétiques

Le recours à la parasyntèse n'est pas absent dans la formation de néologismes par dérivation affixale. Nous notons, nonobstant, que le procédé le plus fécond reste de loin la suffixation avec une prédilection frappante pour les suffixes « iste » « isme » et « age ».

Bouguerriste(A) : Celui qui a participé à la guerre de libération nationale.

Boumestikage(A) : action de se stiquer.Exemple : « khatiHa boumestikage »(C4A).

Inchouffable(A) : construit à partir du préfixe de négation « in » auquel on ajoute la base chouf (regarder) et le suffixe able. La formation est issue de l'association de la base « *chouf* » (« voir », « regarder ») en arabe dialectal, au préfixe « in » et au suffixe « able » empruntés au français. Le mot est utilisé pour nommer une personne, un objet ou une situation qui blesse la vue par sa laideur, sa vulgarité voire sa violence.

Exemple : « raHi inchouffable »(C4A).

Inqachçable(M) : indéchiffrable, incompréhensible.(C1M).

Infahmable(M) : synonyme de « inqachaçable », incompréhensible.Exemple : « Had chi raH *infahmable*(rire) »(C1M).

-Hybrides avec « irie ».

Layajouzerie(A) (équivalent de Haram, péché et signifie ce qui n'est pas toléré).

-Hybrides avec ogie.

-Tkherbiqologie(M) de tkherbiq 'du n'importe quoi'

-n'importequoilogie(M), synonyme de tkherbiqologie.Exemple : « GoulilHa Had chi raH n'impourtquoilogie »(C1M).(*dis lui que c'est du n'importe quoi*).

Le mot a comme synonyme le terme français charabia ou rwina. Parallèlement à tkherbiqologie, les jeunes marocains créent le mot n'importequoilogie. **Exemple** : aji baçda had le n'importequoilogie ». (C2M)

-Zaçtologie(Maroc) : zaçtout est un vantart.Exemple : « raki çarfani ma çandich mça zaçtologie »(C1M). (*je ne suis pas un vantart*).

-Chitologie(A) : de Chita : nom commun de l'arabe dialectal qui signifie brosse, mais dans les référents socioculturels algériens, le vocable renvoie à l'action de flatter les gens pour bénéficier de certains avantages.

Exemple : « Yakhi ana ma qritch *chitologie* »(C3A).(*mon frère je ne suis pas fait pour la flatterie*).

Le phénomène de création de mots composites par suffixation est si répandu que l'on peut aller jusqu'à poser que ces suffixes sont intégrés et complètement naturalisés dans le système de la langue d'accueil. Cette diversité des procédés cherche à faire face à des besoins nouveaux, à une nouvelle manière de penser, d'agir et de vivre.

Hybrides par analogie

Outre les hybrides qui servent la dramatisation sémantique, d'autres hybrides servent à marquer les items à caractère humoristique.Les jeunes procèdent à un jeu de commutation où les mots construits sont formés par analogie.Ainsi créent –ils « *féchelesse* » par commutation à faiblesse, « célibayer » se substitue à célibataire.

Célibayer : pourrait être un mot valise formé sur la jonction entre « célibataire » et son équivalent en arabe « bayer ». Exemple. « kount celibayer »(*j'étais célibataire*).

-Féchlesse, le mot est formé par analogie à faiblesse. Cet item est formé du morphème arabe *fechla*, qui lui est une déformation de *fachal* qui signifie « échec » ou « défaillance » et du morphème français -esse estampant à ce mot le sémantisme de la faiblesse.

Exemple :tcheddni la féchelesse(C4A).(la faiblesse m'atteint).

Exemple : « tchedek la fichelsse wethebb tehrag mça kach jmaça dial lharguiste¹¹⁰ » (C1A).(la faiblesse t'atteint et tu veux immigrer avec un groupe de clandestins).

Impohal : formé par analogie au mot *impossible*. C'est une construction à partir de la troncation par aphérèse du mot arabe « **mouhal** » qui signifie en français impossible+ troncation par apocope impo (ssible).

Le même mot est retrouvé au Maroc selon la forme « impomoustahil »que les jeunes casablancais utilisent dans leurs conversations quotidiennes. La lexie « impohal »en Algérie et « impomoustahil »au Maroc est une création masculine dont les garçons assument la circulation sémantique. *Impohal* se marque par la présence de deux codes, *impo* du français tronqué du lexème -adjectif *impossible* après suppression du morphème *ssible* et l'arabe dialectal via *hal*, qui est lui aussi est défalqué du lexème *mouhal*. Pour A. BECETTI(2010), l'hybridation de deux codes vient compenser un vide significatif induit par l'utilisation unique et exculsive du lexème arabe « *mouhal* »et du lexème français « impossible »et servirait de stratégie pragma-énonciative.

Pour **impomoustahil**, il est formé de la troncation de « impossible »en gardant le lexème arabe moustahil. **Exemple** : «fekret annou l'amazighiyya terjeç loughet lebled Had chi impomoustahil » (*et l'idée que l'amazighe devienne langue du pays c'est impossible*).

¹¹⁰ Voir infra l'exemple de harguiste.

Ainsi, grâce à la mixité des codes, A.BECETTI considère que « *La production du sens est rendue possible par cette sur-activation sémantique* » (ibid : 102). En effet, l'exagération hyperbolique de l'impossibilité n'est rendue possible que par le terme du français « impossible ».

Facilemacile : est une création formée par analogie à l'arabe « *saHelmaHel* ». Nous considérons cette expression comme un calque. Exemple. « yhabou koulchi facile macile » (*ils aiment que tout soit facile*).

Mdiwassi : Par analogie à mdigouti « 'dégouté' », les jeunes créent mdiwassi « 'de mwassi' » affecté. On pourrait avancer que le mot est formé par la jonction des deux termes l'un pris du français « dégouté » l'autre de l'arabe dialectal « mwassi ».

Weekender : c'est un terme qu'on retrouve chez les étudiants des cités universitaires. Ils l'utilisent pour définir l'action de passer le weekend avec les proches. Weekender connaît à ce niveau une restriction de sens. Exemple. « yqoulek bach nweekendi+ » (*il te dit pour passer le week end*).

Outre ces hybrides, les jeunes procèdent à un jeu de déformation. Nous retenons ici le cas d'expressions idiomatiques qui sont transformées en usant d'un jeu de mots qui leur procure un aspect humoristique. Nous donnons l'exemple de l'expression « *drebnibçayn* » que les jeunes s'amuse à remplacer par « drabni b laser » ou « drabni broulou ». La substitution du mot rouleau, laser à çayn produit un effet humoristique et fait émerger de nouvelles affinités.

Il faut savoir que çayn (œil) en arabe renvoie dans cette expression au mauvais œil et est remplacé par « rouleau » ou laser. Les deux expressions renvoient à une même réalité sociale, ce qui confirme leur affinité¹¹¹. Or, la substitution de çayn par rouleau ou de robinet modifie le sens de chaque terme et a un effet de dramatisation de l'action de frapper qui passe du coup d'œil vers le coup du rouleau et du robinet. L'expression drebni bçayn remplacé par « drabni blaser » correspond à une isotopie sémantique¹¹² construite par association entre œil et laser.

Exemple : « yedarbouna bçayn wella brobinet wella gaç blaser » (C3A).

La création des mots hybrides répond à une stratégie de simplification adoptée par même ceux qui ont une compétence linguistique. En outre, le processus de suffixation vise d'avantage l'intensification que nos locuteurs attribuent à ces suffixes pour marquer l'intensité de leur désarroi et du malaise devant cette vie nonchalante comme dans l'exemple de « dégoutage » (dégout), « routinage » (routine), qui sont les plus représentatifs car le mot dégoût semble insuffisant pour dire l'ennui et le rejet de l'ordre établi.

Exemples. « qatlou routinage » (C3A) (*la routine le tue*).
« dégoutage fHad dar » (*le dégout dans cette maison*). (C4A).

¹¹¹Nous remarquons que ces expressions créées représentent une affinité avec la réalité sociale. L'affinité sert à désigner des éléments de sens non localisables mais qui courent dans le texte.

Le phénomène de création de mots composites par suffixation est si répandu que l'on peut aller jusqu'à poser que ces suffixes sont intégrés et complètement naturalisés dans le système de la langue d'accueil. Cette panoplie des procédés cherche à faire face à des exigences nouvelles, à une nouvelle façon de penser, d'agir et de vivre dans un espace urbain qu'on qualifie d'espace de plurilinguisme et de pluriculturalisme ambiant.

À travers ces exemples nous remarquons que le français est entrain de changer comme le souligne pertinemment P.DUMONT(1990) qui montre que le français en Afrique fait preuve de vitalité et d'innovation et devient le véhicule de valeurs expressives spécifiquement africaines.

C'est ainsi que nous assistons à l'émergence du FLM, français langue maghrébine, conçu dans sa dimension transrégionale. Dans la même perspective, C.HAGEGE (*in* D.LATIN, 1995) précise que le français est entrain d'acquérir un visage nouveau et original. Le français naît, renaît sur un autre terreau et laisse apparaître sa fécondité, enrichi hors de France par des apports nouveaux.

Le parler des jeunes est un parler hybride et participe à la formation d'une identité générationnelle. Le parler mixte constitue une démarcation qui se fait par le biais de l'innovation, marqueur des frontières linguistiques. L'utiliser c'est se différencier des vieux et des jeunes non scolarisés'' voir comment les jeunes excluent les autres'', de ceux qui véhiculent les normes sociales et linguistiques rigides. A.QUEFFELEC repris par Ph.BLANCHET & P. MARTINET (2010 : 31) écrit : *« pour échapper aussi bien aux vernaculaires auxquels sont attachés les parents qu'aux langues de l'école dont les éducateurs s'appliquent à enseigner le bon usage d'origine extérieure, les jeunes africains utilisent des codes mixtes »*.

Au fil du temps, le Franc-Maghrébin est devenu le signe d'appropriation de l'arabe et du français et est vu par les jeunes comme un enrichissement linguistique bien qu'il soit considéré¹¹³ comme menace pour la langue arabe. Qu'il s'agit du Le franc-algérien ou du franc-marocain, nous sommes devant un parler composite qui gagne du terrain tout en prônant la juxtaposition des items des deux langues. Il est un moyen pragmatique (A.QUEFFELEC) que les jeunes maghrébins ont trouvé pour résister à la domination des normes prescriptives.

Les pratiques langagières sont ainsi l'indice de l'émergence d'un langage spécifique qui abolit toutes les frontières entre les différents systèmes en présence qui finissent par se diluer.

V.3.Les interférences linguistiques.

Le contact fréquent entre les langues est à l'origine d'interférences. À croire la définition fournie par le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage : *« on dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B »* (K. CLAUDE, 1992 :252).

¹¹³ Dans une journée d'études tenue à Alger sur l'hybridation linguistique en 2009, les spécialistes dénoncent cette forme et trouvent que le processus d'élaboration de cette langue hybride se fait au détriment de la langue arabe.

Selon les linguistes J. F. HAMERS & M. BLANC, l'interférence est due à des problèmes d'apprentissage où l'apprenant transfère des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible qui est dans notre corpus le français. Dans la même optique, Geneviève VERMES & Josiane BOUTET ont indiqué que : « *L'interférence apparaît remarquablement aussi au niveau du lexique, lorsqu'il y a intrusion d'une unité de L1 dans L2. L'apprenant ou le bilingue confirmé, peut utiliser un mot ou un mot de sa langue dans l'autre langue* » (J.HAMERS, 1987 :111).

Il faut noter que tous les chercheurs qui se sont penchés sur la situation maghrébine s'accordent sur l'abondance des interférences. Quand on parle d'interférence linguistique, on parle surtout d'un phénomène individuel qui se distingue de l'emprunt qui est surtout un phénomène collectif et qui dépend de chaque locuteur, pour reprendre une idée de L.J.CALVET (1996).

Par ailleurs, le mot interférence désigne : « *un remaniement de structures qui résultent de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire* » (U.WEINRICH, 1953).

Si nous revenons à la terminologie d'U.WEINRICH, nous considérons l'interférence comme un des résidus de la situation de contact de langues. J.HAMERS voit en l'interférence une déviation par rapport aux normes de deux langues en contact. (1997 :178).

De par toutes les définitions préalables, nous pouvons attester que deux particularités marquent le terme interférence .La première propriété est la concomitance de deux ou plusieurs langues étant donné qu'il s'agit de l'insertion d'une unité d'une langue dans une autre. La deuxième est l'incompétence linguistique du locuteur.

Par contre, une distinction entre interférence et alternance s'avère indispensable et même primordiale. En effet, l'alternance est la stratégie de communication par laquelle une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes. Le ou les interlocuteurs peuvent être des experts dans les deux langues, c'est le fait de l'alternance de compétence. Dans le cas contraire, il s'agira donc d'alternance d'incompétence. L'interférence est donc synonyme d'alternance d'incompétence où le locuteur connaît des lacunes souvent lexicales, ce qui le mène à exploiter une autre langue pour les combler.

En effet, T.KELLER & C.GARDNER(1995) permettent de distinguer plus précisément les phénomènes en notant que dans l'interférence et l'emprunt, la distance entre les deux langues tend à être abolie, ce qui n'est pas le cas dans le code-switching où le caractère distinct des deux codes est préservé.

V.3.1.Interférences phonétiques.

Exemple : « (...) Hada Houwa le problème/ça a causé un grand problème pour les i : les **ilèves** il y a plusieurs **ilèves** qui ont quitté l'école+
(...) wahda blach qui n(e)porte pas lhijab nqouloulHa **cifilisi**
(...) kima ana fla **citi** nrijem daymen bessah bla ma tkoun lmakla chabba''(C1A)

(...) çlah ana çandi une personne Hiya li thebli lkhir çandha expirience plus que moi w ana nemchi nehki lwahdokhra(...). (C1A).

Exemple: “wellaH lçadim telçeb **doumin** f west rjal qoultelHa yakhou(...) (C2A)

Exemple : « cheftHa Tefla telçab doumine mça rjal nourmal fellil

Exemple : « çan bali rajel dayra **bouni** w gaç ki nadet cheftHa

Exemple: « ma tefrah berropos hatta tsaliH » (C2M)

Exemples : « fHamt febladna koullou baghi rassioun **melbatissri** » (C5M)

« çtitilou raH yeqdilek **nourmal** » (C5M)

« diri rassek ka tchoufi **dirictça** :di » (C5M)

« **belcoula** » (C5M)

V.3.2. Interférences morphosyntaxiques.

Exemple : Elle est au courante. (C3A).

Ici les locuteurs ont tendance à appliquer la règle de l'accord du verbe être. Cette interférence grammaticale est très fréquente chez certains usagers. Toutefois, certains locuteurs utilisent mignonte pour mignonne faisant généralisation des règles.

V.3.3. Interférences sémantiques.

Pour les interférences sémantiques, il s'agit le plus souvent de calques où les locuteurs traduisent littéralement certaines expressions françaises comme c'est le cas : couper la route, cacher le soleil avec un tamis ; etc.

V.4. Le calque.

Le calque est la reproduction d'une structure lexicale étrangère avec des éléments de la langue1 (langue cible) qui a un sens différent de celui de la somme des éléments et qui, en principe, correspond au modèle. Il serait donc une transposition d'une langue à une autre, affectant soit un mot, soit une construction, soit une signification. Cette définition ne nous renseigne pas assez sur le processus de transposition ainsi que les conséquences.

Nous avons une définition plus détaillée, c'est celle que nous fournit le dictionnaire de linguistique. On dit qu'il y a un calque linguistique quand :

Pour dénommer une notion ou un objet nouveau, une langue A(...) traduit un mot simple ou composé, appartenant à une langue B(...) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme formé de mots existant aussi dans la langue. Le calque se distingue de l'emprunt proprement dit, où le terme étranger est intégré tel quel à la langue qui l'emprunte. Quand il s'agit d'un mot simple, le calque se manifeste par l'addition au sens courant du terme, d'un « sens » emprunté à la langue B. (J.DUBOIS, 1973).

En ce qui nous concerne, le sens nouveau obtenu ne s'additionne pas à l'ancien mais il se place comme son substitut. De ces définitions, nous décelons que les auteurs limitent le calque à la dénomination de notions ou objets nouveaux alors que les exemples relevés de notre corpus débordent de cette délimitation.

Donnons ici l'exemple de l'extrait: « ana nqoul madirch lamane felçarbi noir de tête+ » (C3A), où le locuteur reprend fidèlement en langue française le sens de (khalrass). Ce

procédé consiste essentiellement en une reproduction littérale aboutissant à une altération du sens premier.

L'arabe noir de tête est une expression figée employée pour exprimer le désarroi par rapport au comportement de certaines personnes. L'expression est prise de l'arabe « lçarbi khal erras ». Ou encore dans cet extrait de la même conversation : « *et puis les gens ne mangent pas par les oreilles++* »(C3A). L'expression est une traduction d'une expression de l'arabe dialectal « ma nakoulch men wendniya ».

Et pour terminer, nous reprenons l'exemple Facile Macile qui est production calquée sur une forme arabe SaHel maHel.

V.5. du code- switching dans les pratiques langagières des jeunes.

Dans les pratiques langagières, les locuteurs vivent différents degrés de bilinguisme et de bilinguisme¹¹⁴ (J.HAMERS, 1983). Nous avons précédemment avancé que le Maghreb est un espace dont la caractéristique principale est la pluralité linguistique et culturelle. De ce fait, l'examen des pratiques démontre des partenariats dynamiques qui stipulent des usages symboliques des langues. En effet, dans les situations de contacts de langues, l'hybridation et le métissage sont le moteur de ces innovations émergentes.

De part et d'autres, l'utilisation du langage est le produit de socialisation de l'individu. Lorsqu'il entre en interaction avec d'autres locuteurs, il use de toutes ses compétences linguistiques pour mieux faire passer son message.

Parmi ses compétences, on trouve l'utilisation de deux ou plusieurs langues dans le même discours. L'usage alterné des langues a attiré l'attention de beaucoup de chercheurs, qui ont essayé de cerner les particularités de ces usages, de dégager les procédés ainsi que les fonctions. Parmi les différentes études, nous citons celles W.LABOV(1976), J.GUMPERZ(1989), GROSJEAN(1993), Sh.POPLACK(1988), F.LAROUSSE(1991,1996), P.C.GARDNER(2009), et beaucoup d'autres mais le principe commun chez eux est que l'alternance codique est une pratique langagière où le paramètre sociologique est très présent.

Certaines approches sociolinguistiques considèrent l'alternance codique comme objet à part entière de leur recherche, dans la mesure où elle peut contribuer à des fins communicatives. J.GUMPERZ a montré dans ses études que l'alternance codique élabore une stratégie communicative supplémentaire à celles qu'utilisent les individus.

En général, l'alternance codique implique l'usage alternatif de deux ou plusieurs langues dans le même énoncé ou dans la même conversation. Du point de vue sociolinguistique, l'usage de l'alternance codique est nettement catégorisable socio – culturellement : elle est l'apanage des bilingues possédant une bonne connaissance du français comme elle peut être une marque d'insécurité linguistique.

Conséquemment, la définition du code- switching a connu des réajustements. Il a été défini par E.HAUGEN (1950) comme étant l'usage alterné de plus d'un code linguistique. Le

¹¹⁴J. HAMERS& M.BLANC définissent la bilinguisme comme étant un concept psycholinguistique qui réfère à la manière dont un individu qui a accès à plus d'un code linguistique est à même de tirer parti des langues auxquelles il a accès tant au niveau de son expression, de sa pensée que de ses relations sociales. (2000)

code switching s'explique chez certains linguistes comme : « (...) *la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes grammaticaux différents* » (J.GUMPERZ, 1989 :57).

À ce niveau, l'alternance codique n'est pas seulement le passage d'un segment appartenant à un code à d'autres réalisés dans un autre code. C'est pourquoi le code-switching est considéré comme un phénomène qui dépasse la simple juxtaposition d'éléments mais c'est plutôt l'insertion d'éléments d'une langue dans la structure grammaticale d'une autre langue. (K. ZIAMARI).

Dans les années 80, l'usage de deux codes prend la forme de l'alternance. En effet, Sh.POPLACK (1988 :37) définit l'alternance codique comme étant : « *La juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases, chacun d'eux est en accord avec les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) de sa de provenance.* »

Sh.POPLACK (ibid.) traduit code-switching par alternance portant sur le changement de syntaxe et l'emprunt sur le lexique. Cette alternance se produit à un moment de la chaîne parlée. Il peut y avoir une alternance fluide, c'est-à-dire absence de signalisation dans le changement ou/et alternance balisée annonçant le changement de langue.

Par Code switching, C. Myers SCOTTON (In K.ZIAMARI : 65) entend la sélection des formes linguistiques entreprises par le locuteur bilingue. Ces formes sélectionnées sont par suite insérées dans une structure linguistique d'un autre code dans le même énoncé et dans la même conversation.

Si nous revenons à la définition de Sh. POPLACK(Ibid), nous décelons que l'alternance codique concerne aussi bien la phrase qu'une partie de la phrase mais à condition que ces parties obéissent aux normes syntaxique, morphologique et phonologique.

BOURHIS & al distinguent trois types d'alternances codiques :-L'alternance codique intraphrastique où deux langues sont employées dans la même phrase ;
-L'alternance codique interphrastique et l'alternance codique d'un tour de parole à un autre. Il s'agit donc de deux structures syntaxiques qui appartiennent à deux langues et qui coexistent à l'intérieur d'une même phrase

Sh.POPLACK & D.SANKOFF font mention du code -switching extraphrastique qu'ils appellent le « tag-switching », c'est-à-dire l'alternance dans le discours d'expressions idiomatiques, tels salut, alors, ect. Le tag-switching serait la marque du bilingue qui n'est pas également à l'aise dans ses deux langues, mais qui veut montrer sa connaissance de la deuxième langue en l'introduisant dans sa conversation.

Nous avons, de notre corpus, relevé quelques exemples d'alternances codiques intraphrastiques.L'alternance de codes intra-phrastique se réalise par l'alternance des deux systèmes au sein d'un même énoncé. En effet, le jeune qui alterne fait recours aux items ou expressions de la langue française. Soit les extraits suivants :

« *machi ma yhabbouch/ ki nchoufou alger **ce sont des Algériens** (euh) **des Algérois ils parlent arabe** ki yrouhou lemsid ykemplou bel çarbia Hadi :k 'euh'/la langue qu'ils parlent tcorrespondi un peu à 90% à ce qu'il fait(EUH) déjà (chevauchement) **voilà** (euh) **par contre***

nous+ ki nrouhou leddar nehedrou qbayliya+ ki nedekhlou l'écolepas de qbaylia c'est(euh) l'arabe++Hada Houwa leproblème++çaacauséun grand : problémepourles i : lesilèvesilyaplusieursilèvesquiontquittél'école+ »(C1A).

Ou :

« **leproblème** hna (euh) ki chghoul hna **laKabyliengénéral** nass gaç yeçafouha belli on a un problème **onestmarginalisémême** ki trouhi ltizi ki chghol ma telqaych **lesautresvilles** kima tizi balak ki chghoul balak **mais** :Hadi bayna ki trouhi lwaHran **onvapprendrecommeexemple** Tlemcen telqay triq msegda+ hna telqay (rire) telqay **poto** taçtricinti mçaleq (rire)mçaleq Hakdek bin lard wesma telqay **lescables** Hakdek telqay triq ki chghoul gaç mkassra ki trouhi **parexempleleshôpitaux** (euh) »(C1A).

Ou :

« anani meghribi kima ka ngoul(euh) an**personnell(e)ment** :: ana maghribi khasni naçref laHajat kamel dial bladi wakha ma ynefçouni hta f haja ana daba wellit ka nelqa **lespostes** dial lkhedma+++**pas mal de fois** lqit lekhdami+ lqit**des postes** f Casa **annonce**(euh) lqit ka yqelbou çla khaddama ka yeHadrour bl'amazighiyya+ bach temchi tekhedmi f Agadir li ka ykhes siyaha wella ay haja hit kaynin nas li ma kayeçarfouch lçaribiya soit des **boutiques** khassa belmar'a li fiHa **lcontact** mça ennas++ »(C1M)

« Aji ngouleki chi haja bennisba les **fillesvoilées**+ana çadna wahed eddaHira wahed lmouchkila+da :ba bhal ezzif+ le voile çadna felmeghrib mazal kayen wahed **lcoumplexe** mennou machi ennas li ka neçarfouHoum :Hadouk shab les **sociétés** khoussoussan+daba hna lemhabat ma çadnach Hadik **l'opportunitépar rapport les filles** li ma dayrinouch++ **WAKHA je suis forte sur le plan linguistique++** matalane **je communique bien**+w lakin ila khdemt daba f chi **serviceclientèle++** yaçni wahed ghadi yelqa lqouboul w ghadi yezçam çla chi wahda **maquilla** w chçarHa çaryane wdayra w dayra ::çla chi wahda(euh) »(C1M).

Nos propres résultats empiriques confirment que les jeunes pratiquent l'alternance codique dans leurs pratiques linguistiques quotidiennes et présente pour les jeunes une pratique courante voire naturelle dont l'usage met à l'aise le jeune. C'est ainsi que les énoncés en arabe dialectal et en français s'interpénètrent et s'imbriquent pour produire des unités harmonieuses et intelligibles.

L'alternance codique est massive dans les pratiques linguistiques et son importance varie d'un énoncé à un autre, d'un contexte à un autre. Contrairement à A.QUEFFELEC, qui avance que l'usage alterné des langues se présente dans les situations moins formelles, nous attestons que le code-switching est devenue l'apanage de toute une société qui l'utilise dans les différents contextes (formels et informels).

Alternance codique chez les monolingues.

Bien que l'alternance de codes soit attestée comme une stratégie de bilingues qui demande une certaine compétence¹¹⁵ en français, elle est aussi présente chez les monolingues dans notre corpus. L'alternance codique existe aussi chez les monolingues qui ne maîtrisent ni l'arabe littéraire ni le français.ce sont généralement des termes ou des énoncés qui vont

¹¹⁵LUDI &PY(2003 :146) : « l'alternance codique est un passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication définie comme bilingue par les participants ».

s'enchasser dans leurs discours et remplissent des fonctions linguistiques et sociales. (A.QUEFFELEC & al,2002 :116).

A l'instar de F.LAROUSSI(1996), nous considérons l'alternance codique comme une stratégie discursive dont dispose le locuteur bilingue dans sa gestion de situations de communications hétérogènes. En revanche, l'alternance codique n'est pas seulement, comme le précise GUMPERZ(1989), une activité de bilingues, elle est aussi une stratégie de monolingues. (Cf. LAROUSSI, 1991, 1996).

Les mots français qui s'enchassent dans le discours des jeunes assument des fonctions linguistiques mais aussi sociales. Or l'alternance codique spécifique aux monolingues semble se confondre avec les emprunts intégrés à l'arabe algérien ou marocain. Les termes français utilisés se réfèrent le plus souvent à une réalité ou à un objet que le locuteur ne peut pas désigner par un autre en arabe dialectal. L'alternance codique émane de sujets parlants qui ne maîtrisent ni l'arabe ni le français, ce qui explique que la prononciation à la française n'est pas tout le temps respectée et tend à s'éloigner lorsque le son français s'éloigne de la phonologie arabe¹¹⁶.

La présence de l'alternance chez les analphabètes confirme son aspect spontané, naturel ainsi que l'ont indiqué les locuteurs. La pratique de l'alternance codique semble relever d'un processus inconscient. Cette prédisposition des Maghrébins à l'alternance codique est encore bien vivante (D.MORSLY, 1996).

Comment expliquer ces alternances codiques ? Elles sont souvent présentes pour compenser un déficit langagier, un déficit dans les compétences linguistiques dans au moins une des deux langues sinon dans les deux langues utilisées. L'utilisation des deux langues comme stratégie de communication et d'intercompréhension est probablement l'indice de l'inefficacité de l'enseignement des langues ; laquelle est rendue à l'inefficacité des politiques linguistiques qui n'ont fait que renforcer l'usage d'une « Langue *patch-work* » qui devient celle d'une large frange de jeunes (K.TALEB IBRAHIMI, 1998 :229). Les incursions du français dans l'arabe algérien et marocain traduisent une profonde acculturation et manifestent la prédisposition des deux sociétés à s'ouvrir aux valeurs culturelles étrangères surimposée dans le passé par la colonisation française et par la mondialisation actuellement .

Toutefois, l'apparition de mots français dans des discours d'analphabètes a été démontrée simultanément au Maroc (A.BOUKOUS, 1996) et en Tunisie (F.LAROUSSI,1996). Ce qui explique que le phénomène de l'alternance codique est l'une des principales caractéristiques des trois pays du Maghreb et renvoie à la biculturalité des locuteurs de ces pays.

Exemples.

« nekhdem chi chouiwa had **la pane** »(C2M).

« raHa çad **roudage** wenta msentah »(C2M).

« banou çliyya **lesmiches** ? »(C3M). (les mèches).

« çawad tani **lfactour** jab **convocatiou**/ana »(C2M).

¹¹⁶Cf. partie qui traite l'intégration des emprunts à la langue française.

« Hiyya cheddetnalajournée çandha Had Imsettia »(C2M).

V.6. De la créativité et de l'innovation dans les pratiques langagières des jeunes.

Les pratiques langagières des jeunes sont aussi qualifiées d'innovantes et laissent foisonner un très grand nombre de termes nouveaux que les jeunes créent. Nous avons relevé des créations relatives à la vie de jeunes.

Désignation d'objets.

Les voitures sont au centre d'intérêt des jeunes. Un véhicule haut de gamme est désigné de «haba khchina». Les jeunes ont aussi un faible pour la BMW qu'ils voient comme le nec plus ultra des chefs d'œuvre mécaniques, ils la dénomment «chitana »(le diable). Nous reprenons quelques dénominations que les jeunes utilisent dans leur désignation des voitures :

qawqawa : Mercedes

Luza : Mercedes

Debza : Clio

Kaskita : mégane

Faracha: Clio

Maruti : makhiti ou « mouçalimma »ou encore anissati. La Maruti est une petite voiture que les femmes convoitent. C'est aussi la voiture des enseignantes de l'éducation nationale.

Mbelgua : Mercedes

Biriya : mégane birret. **Exemple** : « techrilek ghi **birriya** berk wella bghat tzidlek chitana?»(C2A).(elle t'achète juste une mégane berret).

Exemple : « ntebeç li çandou **lhabba khchina** kach **mbelgua++wella louza** wella **qawqawa** ».

Lexique de l'argent

Le domaine pécuniaire ne semble pas être épargné de la créativité linguistique des jeunes. Il est lui aussi touché d'une charge symbolique de codification de manière à ce que les pièces monétaires connaissent des nominations singulières. C'est ainsi que des pièces telles, 10 DA et 50 DA sont nommées *defra* et *cinkouha* en Algérie. Nous avançons ici que *Defra* semble dériver du morphème « di » qui signifie dix assimilé en « dé » et du « fra » qui semblerait être formé d'une troncation du mot *franc*.

Le mot serait une déformation de « dix francs » remorpholisé (A.BECETTI, *ibid*) par assimilation et troncation. Pour *cinkouha*, il s'agit aussi d'une formation obtenue par le terme cinq que les jeunes locuteurs mettent au féminin.

Le billet de 1 000 DA est «une *meska*», 200 DA est «une *Houbla* », une pièce de 100 DA est «une *detch*», 5 DA «*qiss*» du substantif de l'arabe dialectal «jeter » pour désigner une pièce inutile voire jetable. Quant à une liasse de 10 000 DA, c'est une «*hadjra* ou une *brika* ».

Pascala : billet français de Pascal.

Zarbiyya : (tapis) pour 100 dinars.

Messka: 1000dinars

Exemples :« chkoun dar **lhajra** wel **paskala**++wechkoun dar **lmesska**+++ »(C2A).

«chouf kach wahda tHannik m *cinkouha* w *defra* dial babak(rires). »(C2A).

Hamra: C'est 10 dirhams au Maroc. Exemple: « wellaH makhaliHa temchi hta qtatni **lhamra**.(C3M).

Il existe toutefois d'autres expressions qui servent à désigner le lexique culinaire comme c'est le cas de:

Beaucoup lçaqa au Maroc : beaucoup d'argent(C2M),

Beaucoup chkara, beaucouphalla, beaucouprouleau. (C4A) signifient beaucoup d'argent.

Binga (argent). Exemple: « mnin jab **lbinga**? »(C3M).

Tiki : ticket (argent).(C2A).

Tchippa : pourboire.Exemple. « fi bladna lazem lpistonage wetchippa »(C3A).Le mot a franchi l'argot pour devenir d'usage courant. (K.TALEB.IBRAHIMI,2004)

Créativité relative à la réalité sociale.

Navigui de naviguer, utilisé dans le sens de bouger, chercher du travail(C2A).

Yqarçaj vient de remplir les bouteilles « *yçamarleqraç* ».Nous considérons qu'il s'agit d'une situation de recherche de l'information manquante utilisée par affinité à remplir les bouteilles en situation de manque d'eau.Exemple: « *Chedd med w bla smir: houkouma raHa tqerçaj chriki.* » (C2A).

Pila(A,M) : être fauché. **Exemple** : « Rani pila ta ::bla a çchiri»(C3M).

Tbewweq(M) : se droguer.

Smir(A) : curiosité

Tbejbij (A) synonyme de tqerçij ou même tnesniss.

Tneqniqa (M):information, attesté chez les jeunes marocains « waslatni **tneqniqa** bha ;l Had chi »(C2M).

Mhanssar(M) (à plat). Exemple: « *khouk raH mhanssar* »(ton frère est à plat).

-Cavi ou el caviyya(A) : cavé.Exemple : « LA ::/MANICURE/al kaviya »(C4A).

-Zreg, bleu(A) : débile.Exemple : « niveau ça qeddou gaç **blouwat** »(C4A).

-louz:amende(C3M) employé comme synonyme de *super*.

-gazouze (A), c'est la limonade. Une méthode gazouze(C4A) signifie une méthode facile en Algérie.

-Tabjnanou :Les jeunes algériens ont repris à leur compte la célèbre expression du président BOUTEFLIKA formulée à l'occasion de son discours d'avant les élections législatives. C'est ainsi que les jeunes utilisent ironiquement cette formule pour désigner les membres du gouvernement dans leur conversation de «tab djenanHoum. »pour signifier une génération dépassée.

Exemple: “f bled tab jnanou wach çandek eddir”(C1A).

-Stoun: Discussion. Exemple : «jabek ellaH+nchadou **stoun** »(C3M). Le mot Stoun est emprunté à l'anglais stone dans les années 70-80 qui signifie planer. Le terme a été dédratimisé pour être employé comme synonyme de *truc*. Il est par suite devenu un adverbe utilisé pour exprimer l'appréciation. En revanche dans notre corpus, le mot est employé comme synonyme de discussion.

Pigmi(M)(pygmée¹¹⁷) personne qui a une petite taille.**Exemple**. « Hadouk **lpigmat** »(C1M).

Lexique des filles

Le sexe opposé est toujours un centre d'intérêt des jeunes. Une belle femme est appelée «zella», «hanouna», « zellija », p(e)tit suisse, zebda ou même « gervais »en Algérie.Au Maroc c'est une « **sata** »,« **khwadriyya** », « **Titize** », « **une chahba** », « **qouqa** »,ect.

Celle qui a une belle taille est surnommée «**elmakhdouma**»(bien travaillée) ou **taillefilm**. De même pour les filles qui qualifient un bel homme de «hanoune », celui qui a un beau corps de «makhdoum» ou s'il ressemble à un adonis, il est vraiment «maHboul» ou «mathouf».

-Zellidja(C4A).C'est la belle fille à la peau lisse.

¹¹⁷ Un pygmée est une personne appartenant à une communauté de personnes spécifiques caractérisées par leur petite taille, inférieure à 1,50 m de haut.

-**P(e)titsuisse**, gervais. (Peau lisse).Exemple : « la peau taçek p(e)tit suisse »(C1A).

Exemple : « yeqtelni li Tayeh fi wahda **gervais** ya rabbi **zelliya** wach thab ? »(C2A)

-**habba** : une pièce rare

-**Zebda** : Beurre (utilisé peut être pour désigner une fille très jeune mais peut être également utilisée pour faire référence à la souplesse d'une personne.Exemple : « **beaucoup hnana tkouni zebda** »(C4A).

-**Sata(M)** : petite amie.**Exemple** : « a **saTa** ma khellat fiya çqel »(C3M).

-**Khwadriyya** : Synonyme de satta. Exemple.S : « mça wahed **lekhwadriya/** »(C3M).

Mfezgua(M) : très belle fille(C3M).

-**mfarwha(C3M)** : bienstiquée.

-**qouqa** : belle fille(C3M).

-**chahba** : Une blonde **au Maroc**. **Exemple** : « Had **chahba** zouina »(C3M).(cette blonde est belle).

-**BBR**: blonda bla rabi. C'est une fausse blonde qui semble fasciner les hommes.Exemple : « tesabghi wetwelli **BBR** (rire)+++ ».Son synonyme au Maroc est **Echhehba**.Exemple : « (...)çlaHad **echchehba** ! »(C3M).

-**Titize** : synonyme de **saTa**, qui est la petite amie ou même la jeune fille au Maroc.

Exemple: «gueddami **katboubatitize** »(C3M).

-**Fatcha**.Le mot d'origine italienne est utilisé pour désigner la laideur du visage.Exemple. « Hadak **lfatcha** w zid w zid »(C4A).

Quant à «anouche»pour les garçons, c'est un vocable qui sert à désigner le fils à papa. De par et d'autres, quand une chose plaît aux jeunes et les fascine, ils la nomment en Algérie de «fort», « bezza: f », *film*, *habba*, ect ou « sdaç », « wa ::çra »etc, au Maroc.

Papiche, papicha(A) : désignation utilisée pour interpellier un jeune garçon ou une fille chique. La désignation est aussi utilisée pour se moquer du fils ou de la fille à papa.

Exemple « Hada lpapiche taçi ». (C4A). Le mot a franchi les frontières pour être utilisé par la jeunesse marocaine.

Kilimini(M) : une personne gâtée ou fragile ou même imbus de sa personne.Exemple : « ma tkounich **kilimini** »(C1M).

La créativité linguistique touche aussi la morphologie de mots français qui subissent une modification. C'est ainsi que d'autres mots sont créés à partir du suffixe age, qui désigne l'action ou le résultat de l'action, tel : Rachetage (rachat),

trainage (entraînement),

dégoutage (dégout),

routinage (routine),

Profitage : action de profiter.

Grissage : (agression).Exemple : « Casa fiha bezzaf grissage »(C4M)

dragage : drague.Exemple. « mqabel dragage »(C3A).

critikage(C4A)

flixage (Flexy), les dérivés en age peuvent désigner l'état, ils ont alors une base nominale. Le mot est une innovation du groupe ORASCOM Algérie.Flexyr ou flexer c'est transférer une partie de son pouvoir à une autre personne. Voilà un verbe qui s'impose dans le quotidien des Algériens. Flexer ne cesse d'évouler et de prendre une charge significative différente, Ex :

flexilou chwiya rzana (passe lui un peu de sagesse) ou chwiyya hnana (passe lui un peu d'affection), ou encore dans ce passage chkoun flixalek ?(C4A).

Basculage (basculement) *raHoum darou basculage taç gaç les modems rouhi çandhoum ydekhlouhlek ennouveau code.* (Ils ont fait un basculement de tous les modems vas chez eux ils te font entrer le nouveau code).

Pistonage, piston.Exemple. « fi bladna lazem **lpistonage** »(C3A).

Bippage : bipe(C4A)

Circulage : *circulation.ex : (...)had la famille ma çandkoumch problème f circulage (rire) ntouma rakoumlah çlina*(C2A).

Nous ne manquons pas d'émettre que dans la plupart des cas rencontrés, le suffixe « age » ne s'associe pas à une base verbale comme c'est le cas en français, mais à un nom postverbal issu d'une dérivation régressive comme c'est le cas des lexies : dégout, routine, profit, piston ; ect.

Dans notre corpus, les jeunes effectuent la suffixation sur les substantifs pour indiquer une action ou son résultat. Il s'agit d'une stratégie de simplification adoptée même par les bilingues et dont le but serait d'attribuer à la langue française une représentation locale qui facilite son accomodation à un contexte nouveau.

Par ailleurs, le processus de suffixation vise davantage l'intensification que les locuteurs attribuent à ces suffixes pour marquer l'intensité de leur désarroi et de leur malaise devant cette vie nonchalante comme dans l'exemple de dégoutage, profitage qui sont les plus représentatifs, car les mots *dégout, profit, routine*, semblent insuffisants pour dire l'ennui et le rejet de l'ordre établi.

V.7.Les jeunes locuteurs et leurs stratégies de communication.

Les fonctions singulières que ces parlers assument dans des manifestations de solidarité et de différenciation de groupes, ainsi que la place qu'ils occupent dans l'imaginaire collectif maghrébin en font ainsi des objets de prédilection pour la sociolinguistique.

Les jeunes locuteurs adoptent des stratégies de communication qui sont pour nous significatives et représentatives d'une situation chaotique, au sens de D. DE ROBILLARD. Leurs stratégies sont ainsi rationnelles puisqu'elles s'orientent vers une finalité, celle de l'expression de l'identité et de l'appartenance soiale. Les pratiques langagières que nous considérons comme rationnelles tendent entre autres à se conformer aux usages et aux besoins de la communauté.

De ce fait, nous approuvons que les pratiques langagières soient socialement significatives et représentatives d'une réalité propre au Maghrébin. Nous approchons les pratiques langagières en termes fonctionnels où il s'agit de voir le rapport entre les dynamiques socio-langagières et les manifestations identitaires.

Ceci étant, nous avançons que les jeunes déploient des *stratégies d'adéquation* en utilisant un code linguistique pour inscrire leur comportement langagier en conformité avec les normes circulantes. Il s'agit de stratégies d'individuation¹¹⁸ à travers lesquelles les jeunes marquent leur différence. En outre, ils utilisent aussi des *stratégies de compensation* en usant alternativement de deux ou plus de deux codes selon les situations de communication dans lesquelles ils se trouvent impliqués.

De par l'analyse des pratiques langagières, nous postulons que les jeunes adoptent des *stratégies de résistance ou de distanciation* à travers lesquelles ils se démarquent/marquent leur opposition par rapport aux normes prescriptives et laissent manifester leur refus de toute normativité officielle. La stratégie de résistance met en avant l'opposition à la norme et à la génération des parents. En effet, les jeunes se distancient par rapport aux normes et tout ce qui a trait à leur stabilité. Ils développent par là des normes linguistiques que nous considérons d'emblée comme des contre-normes.

Et enfin des *stratégies d'identification* où les jeunes s'identifient et tissent des rapports de connivence tout en créant leurs propres réseaux, ce que certains sociolinguistes appellent le résolecte¹¹⁹. Or, dans leur volonté de s'identifier au groupe d'appartenance, les jeunes adoptent une stratégie d'individuation linguistique.

Nous savons qu'une norme est représentative de l'ordre, elle sert à tracer les lignes droites, à indiquer le bon usage et établir des règles. La société prend en son centre une large zone d'ordre, entourée d'une couronne de désordre. Les lois provoquent souvent de la répréhension de la majorité des individus dont principalement les jeunes.

Le désordre provoque chez l'individu la quête de l'ordre qui est commandée par le besoin de sécurité. Les lois ne semblent exister que pour être contournés, subvertis et non respectés.

Ainsi, les pratiques langagières des jeunes sont considérées comme déviantes (C.TRIMAILLE, 2004 :212) par rapport à une langue normée mais aussi par rapport à l'ordre établi par les adultes et par les institutions.

Les jeunes ont donc des pratiques linguistiques divergentes qui se différencient de la forme standard et qui se situent à la marge de la norme. À travers leurs usages quotidiens des langues, les jeunes détournent les injonctions émanant des institutions et accumulent des résistances qui débouchent sur un renversement de l'ordre établi ou plutôt de son apparence. Le système de la débrouille ou de bricolage permet, à notre sens, le maintien des liens sociaux et même l'établissement de nouvelles régulations, en contraste avec le caractère impératif des normes et des réglementations.

Les institutions ne tolèrent pas l'écart au niveau des normes. Celles-ci constituent son tissu ethnique et social. En effet, pour consolider la nation, les institutions interdisent la transgression des règles. Dans cette sphère de répression, les jeunes locuteurs conçoivent leurs pratiques dans un monde où ils se reconnaissent mutuellement. Par les pratiques langagières, ils s'identifient entre eux et par rapport aux autres.

¹¹⁸ On peut l'appeler aussi la distanciation ou la démarcation. Selon Jean Baptiste MARCELLESI (2003 :168) l'individuation sociolinguistique est le processus par lequel une communauté ou un groupe social tend à systématiser ses différences, à les sacrifier, à les considérer comme déterminantes, à en faire un élément de reconnaissance. Elles deviennent alors des indicateurs d'identité.

¹¹⁹ Cf. F. GADET (2003).

Tout écart par rapport aux normes est stigmatisé, c'est ainsi que les jeunes se positionnent par rapport à l'altérité. Dans ce contexte, défendre leur langue procure aux jeunes, solidarité et union voire homogénéité sociale. Une homogénéité qui se construit dans l'hétérogénéité.

L'émergence de formes métisses est née du désir des jeunes locuteurs à se forger une langue simple qu'ils mettent en circulation. Cette nouvelle langue est connue par sa simplicité et correspond à un processus de copropriation (F.BENZAKOUR, 2012.).

V.7.1.Stratégie d'individuation.

Le décalage observé entre conduites langagières effectives et prescriptions proclamées ne constitue qu'une mise en cause marginale. Les pratiques langagières montrent que les jeunes adoptent une stratégie d'*individuation* qui les libère de la minoration institutionnelle et sociale. En effet, la créativité linguistique dont les jeunes font preuve quotidiennement semblerait être un acte d'autogestion langagière à travers laquelle ils marquent leur libéralisme langagier.

A l'instar de F. MELLIANI (2000), nous approuvons que l'exclusion sociale favorise un processus d'individuation sociolinguistique qui est à la source de formes vernaculaires qui libère les jeunes du poids des institutions. C'est en effet ce que nous déclare un jeune algérien lorsqu'il atteste que le langage utilisés par les jeunes leur procure liberté et les libère de l'oppression sociale.

Exemple: « Ana balli Had langage libirana »(C1A). (*moi je pense que ce langage nous libère*).
Ou :

« chouf ana ka nebghi nedwi une langue libre ka teçTini wahed l'insijam mça denia+ka nebghi nkherej les mots jdad+a shaybi meziane tejdid+chouf chnou hsan tgoul tzaçtit wella zaçtologie/ana je préfère zaçtologie/ »(C1M).(*moi je préfère parler une langue libre qui me met en harmonie avec le monde+j'aime créer des mots nouveaux+mon ami le renouvellement est bien+regarde qui est mieux tzaçtit ou zaçtologie/moi je préfère zaçtologie*).

Le libéralisme langagier s'exprime par le rejet des normes prescrites. En créant leur propre langue, les jeunes résistent à la norme officielle soit en la désacralisant soit en créant une nouvelle forme.

Exemple. « Hadi loughiti Hadi li gaylaHa errassi »(C1M).(*C'est ma langue c'est ce que ma tête me dit*).

La langue devient un outil de militantisme et de résistance indirecte et subtile. Pour R. BARTHES (1970), le discours néologique est le lieu de distorsion idéologique, le lieu du vol du sens, le lieu de complicité ou d'agressivité linguistique ou idéologique.

En effet, à travers les innovations c'est la prise de parole qui se recherche, prise de parole pour exister, se démarquer, se prononcer sur la réalité et agir sur elle. Prise de parole pour braver l'interdit et l'illégalité. Bachir, jeune algérois s'explique dans ce passage.

Exemple : « donc le problème de l'arabe++ pourquoi il n'est pas très apprécié ? pourquoi il n'est pas très utilisé ?++ c'est une langue qui n'a pas évolué+ qui n'a pas changé+ c'est une langue qui est qualifiée d'une des langues les plus difficiles+ mais rien n'est fait voilà : don :c+on a l'arabe au

lycée+ on a eu un peu une petite idée sur l'çaroub(les règles) w kitabet chiçr qafiya(et l'écriture de la poésie et la rime) (EUH) voilà vraiment (euh) (rires) par exemple on a une classe d'économie qu'est ce que je vais faire avec ça ? je vais écrire un rapport économique belqafiya lmizane wel (euh) tafaçil w tafçil :at ». (C1A).

L'hybridité linguistique semble être le lieu de la transgression et reflète un désir de radicalisation ou de clivage non seulement entre les générations mais entre le pouvoir et ses administrés. C'est de là une stratégie de valorisation de l'instance énonciatrice qui prouve son aptitude à manier le langage. Il s'agit de manifestation de l'idéologie du sujet libre qui cherche à marquer son appropriation du langage à une époque caractérisée par la crise intellectuelle des couches dominantes c'est-à-dire la disparité des grands systèmes philosophiques organisateurs du monde (B.GAUDIN in Y.BENMAAYOUF, ibid :83).

Le parler jeune est caractérisé par sa vitalité, son ingéniosité, sa capacité à produire, à innover même s'il demeure stigmatisé. Le fait d'être perçue comme catégorie discursive dominée et stigmatisée pousse les jeunes sur la voie de la différenciation et de l'individuation en suractivant la distance linguistique qui n'est rien de plus qu'une réponse naturelle à la distance sociale que crée la communauté dominante. De ce fait, les jeunes bercent sur les polarités de la distance socio-spatiale perçue et vécue par tous ses locuteurs comme une individuation sociolinguistique (T.BULOT, 2004:141).

Les pratiques linguistiques de nos jeunes sont déterminantes des rapports de force qui existent entre les différentes communautés. En effet, le parler des jeunes intervient dans un milieu d'enjeux idéologiques et de censure qui se répercutent sur les productions linguistiques. La langue est non seulement un moyen de communication mais elle est un facteur de changement social comme le souligne pertinemment P.BOURDIEU (1983,). La langue fait parler toutes les relations de force qui existent au sein de la société, elle transmet l'environnement social avec toutes ses particularités, ses enjeux, ses tensions, ses idéologies. Elle est donc un moyen d'affirmation du pouvoir que l'on voudrait pérenne.

Les jeunes sont donc poussés à se transposer sur un *marché franc* qui leur procure liberté et refuge (P.BOURDIEU,ibid) pour fuir l'exclusion et le discrédit. Il s'agit d'un "we code" construit à partir d'un "they code" et alimenté d'éléments empruntés à plusieurs langues. Il y a donc une situation de construction de norme commune, fondée sur une base-référence qui est pour le cas des deux pays, l'arabe dialectal.

C'est ce qui se confirme dans ce passage :

« **B:** *c'est dev(e)nu qui chghoul naturel c(ne)'est pas des intrus c'est un truc normal fi lHadra taçna/ana je trouve qu'ils nous ont bourré de grammaire melli nechfa çla rouhi/chikha tqoulel deux verbes qui se suivent+(c'est devenu une chose naturelle ce n'est pas des intrus c'est un truc normal dans notre parler/moi je trouve qu'ils nous ont bourré de grammaire depuis que je me rappelle la prof nous disait deux verbes qui se suivent+)*

(Ensemble) : *le deuxième se met à l'infinif(Rires)*

Sab :*Yemmala ana qoultelHa ma nconjuguiHoumch/quand il(ne) y a pas de règles nhass rouhi libre wahed ma yeqder yqouli machi Hak/ et puis Had langage chbab nsib rouhi fiH/*

(rires) »(alors moi je lui ai dis je ne les conjugue pas/quand il n'y a pas de règles je me sens libre personne ne peut me dire ce n'est pas comme ça/et puis ce langage est beau je me retourne dedans).(C1A).

V.7.2.Stratégie de distanciation : une diglossie générationnelle.

Il convient d'aborder le parler jeune en termes de mouvement générationnel partant de la différence pour l'affirmation identitaire. Il s'ensuit que le parler jeune est le lieu symbolique où se jouent les minorations sociales et où se confirment les compétences effectives. Les jeunes participent à la construction d'une diglossie générationnelle qui s'oppose à la diglossie classique. Cette diglossie générationnelle semble toutefois une volonté d'inscrire de la distance entre le discours officiel et la réalité des faits langagiers.

Les jeunes en général demandent à parler et il est parfois difficile de les arrêter. Les jeunes se désinvestissent et entretiennent un rapport distant avec les institutions. C'est ainsi qu'ils se construisent une identité dans la différenciation. Les jeunes se sentent prisonniers de stigmates qui leur consacrent une identité sociale dévalorisée. De cette fracture sociale émerge une nouvelle identité, qui semble sécuriser les jeunes et leur procure une nouvelle voie, celle de la mixité à travers laquelle ils gèrent le plurilinguisme.

Les jeunes en situation de crise identitaire revendiquent via une praxis langagière typique leur droit à se faire re-positionner dans une société qui refuse de les intégrer. En effet, les jeunes représentent pour la société un danger du fait qu'ils refusent de s'assimiler à l'ordre établi. Un ordre que vise les institutions et qui se dessine, en guise d'illustration, dans le discours du président algérien A.BOUTEFLIKA quand il dénonce l'hybridité linguistique : « je ne parviens pas à déterminer quelle langue parlent les Algériens, ce n'est ni de l'arabe, ni du français, ni même de l'amazigh....ce n'est qu'un mauvais mélange, des propos hybrides que l'on comprend à peine, ect. ».

À l'opposé, un jeune s'explique :

« ana je pense que c'est le système Houwa responsable ça la le mépris qu'on a pour les langues diawelna/khalqou çadna wahed lcomplexe hatta rjaçna nehachmou b les langues++choufi berk les chaines orientales ghir yji jazayri yeHder c'est la cata+yakhi nched kerchi beddahk+ma tefaHmi walou hannouna/ maHou loubnani(rire)maHou masri+moutaçaddid jinsiat(rire)/ana nqoul lcomplexe dialna Houma darouH+ »(E5A).(je pense que c'est le système qui est responsable du mépris qu'on a pour nos langues/ils ont créé chez nous un complexe jusqu'à ce qu'on a commencé à avoir honte des langues++regarde juste les chaines orientales juste il ya un Algérien qui parle c'est la catastrophe+je tiens mon ventre de rire+tu ne comprends rien ma chère/ce n'est ni un Libanais/ce n'est pas un Egyptien/il a plusieurs nationalités/moi je dis notre complexe c'est eux les responsables).

La réponse des jeunes à cette politique du rejet et de la haine de soi (M.BENRABAH, 1999) est l'adoption d'un plurilinguisme additif qui laisse manifester une gestion rationnelle des langues où s'explicite la coexistence pacifique et la complémentarité des langues et des cultures du Maghreb. Une sorte de dialectique de l'un et du multiple (A.DOURLARI, 2011). Si la politique linguistique a pour objectif d'éliminer les langues maternelles, les jeunes réalisent un soubresaut salvateur par la création de néologismes hybrides qui témoignent

somme toute d'une démarche le plus souvent volontaire et consciente de revitalisation des langues maternelles.

Les pratiques linguistiques des jeunes sont aussi qualifiées de chaotiques. Les ornithologues notent effectivement que les espèces menacées par des prédateurs ont un comportement de vigilance chaotique où ils surveillent les alentours pendant la phase d'alimentation. Par contre, les espèces qui ne ressentent pas la menace adoptent un comportement de vigilance prédictible (D.DE ROBILLARD,). Selon le même auteur, toutes les langues qui ont réussi à s'imposer et rester en usage dans les communautés linguistiques sont chaotiques. Le chaos est donc une composante de la genèse de l'évolution d'une langue.

Le chaos est un moyen d'adaptation de la langue à des besoins nouveaux, un dispositif nécessaire et non pas une imperfection. Peut être considéré comme la zone où la communauté linguistique élabore les innovations, adapte son instrument de communication, (D.DE ROBILLARD, 1995 : 200). C'est ce que nous constatons chez les jeunes qui, entourés de normes non accessibles voire immatrisables se réfugient dans leurs propres normes qu'ils développent et travaillent inlassablement.

« pour l'arabe li yqouloulHa lfousHa yballi la grammaire dialHa şçiba bezzaf/c'est sa grammaire difficile qui fait que les jeunes ne l'aime pas beaucoup/elle est belle et riche mais ils n'ont rien fait pour l'améliorer/lexique dialHa gaç matbeddelch »(E5A).

Les politiques linguistiques assimilationnistes et soustractives ont fait naître chez le Maghrébin la volonté de résister et de se protéger et ce en s'ouvrant sur la pluralité et la diversité. Cette ouverture est faite de tolérance vis-à-vis du plurilinguisme qui n'est plus considéré comme menace mais plutôt vécu comme espace de richesse qui les libère.

Les jeunes se mettent face à la norme officielle soit en la désacralisant, soit en créant une autre langue (Y.BENMAAYOUF, 2008). À travers l'hybridation linguistique, c'est la prise de parole pour s'affirmer, se démarquer, s'opposer, résister et agir sur la réalité. L'action sur la langue est donc une autre manière d'exister par et dans la langue. C'est ce que nous pouvons relever dans cet extrait du corpus.

(...)je me sens libre en parlant comme ça/c'est une façon de communiquer avec mes amis/la société nous exclut/ yqoulou les jeunes sont pas biens/délinquants++bessah Houma ygoulou çlina maçadnach une langue/mais hna c'est notre façon de s'imposer dans cette société de matchos//hnaya loughetna binatna neqedrou netfaHmou biHa ki neHder nhass belli ana wlid bled welberrani ki yedkhoul fiwestna neçarfouH »(E7A).

C'est un appel à la reconnaissance de l'individu et du groupe. C'est la recherche de l'identité qui se manifeste dans leurs conduites linguistiques : conduites éclectiques, affichage identitaire qui se formule en termes de différence par rapport aux autres et par rapport à soi. Le besoin de l'affirmation identitaire du jeune est un besoin de se convaincre que son originalité est suffisamment visible pour être interprétée comme constitutive de l'identité de l'individu. L'affichage de l'originalité qui s'explicite dans les pratiques innovantes laisse apparaître la stigmatisation d'une autre identité.

« si on veut pa(r)c(e)que à force de+de++d'imposer le corps humain si tu lui imposes n'importe quoi, un objet à l'intérieur du corps humain qu'est c(e) qui s'(e)passe ?il rejette voilà euh donc euh à force d'être bourré de(euh) d'arabe d'arabe acceptez ça acceptez ça ils continuent par rejeter Had la

langue et créer leur propre langage mais comme les jeunes algériens on va dire(euh) comme il a créé ce langage dans les années 90 jusqu'aux années 2000 l'é : euh on va dire l'état des jeunes était lamentable (EUH) il(n)y'avait pas d(e) travail il y'avait la violence karita etc ça a influencé le langage qu'ils ont créé ils ont trouvé un langage de rue qui n'est pas technique et qu'on (ne)peut pas utiliser euh à des fins :voilà pour créer vraiment : on va dire :une langue voilà donc le problème de (euh)cette langue(euh)c'est qu'il (euh) peut l'utiliser librement mais s'il veut faire quelque(e)chose avec non il doit l(e)faire soit en français soit en arabe littéraire voilà fhamt ya sahibouna wella nzidek. » (C1A).

De ce fait, face au discours officiel s'oppose des pratiques linguistiques innovantes qui se présentent sous forme de nouvelles créations et qui donnent naissance à un mouvement de reconnaissance de la langue-exclue par le pouvoir qui devient une langue-maquis, langue refuge pour les locuteurs.

Ce qu'ils rejettent n'est pas la langue arabe ni la religion mais plutôt l'adoption d'une langue qui demeure inaccessible et immaitrisable pour eux. La langue arabe mais aussi le français représentent les normes qu'il faut contourner pour s'auto-affirmer. C'est ce que nous retrouvons dans les propos d'EL Mehdi IAZZI : « *la pratique linguistique réelle est beaucoup plus complexe et les attitudes disparaissent c'est l'habitus linguistique qui prend la relève on peut vous dire oui la langue arabe il faut faire ceci il faut faire cela/beaucoup de règles/beaucoup de choses difficiles/c'est ce qui pousse les jeunes sur la voie de l'auto-affirmation/ils parlent une langue faite de mélange/ au niveau de l'usage le dialectal par exemple c'est un mélange de lexique arabe lexique amazighe lexique français lexique espagnol+ portugais on a l'histoi:re qui est fossilisée quelque part dans cette langue sur les plans des structures c'est l'amazighe+l'amazighe aussi il a emprunté beaucoup au dialectal au français donc dans la pratique réelle les gens n'identifient pas les mots comme étant étranger/ que vous parlez de Boulisse de geadarmia sans problème(euh) spectacle(euh) tiriphoune »(cf.entretiens Maroc).*

Les politiques linguistiques sont contrecarrées par les locuteurs eux-mêmes qui développent des stratégies de résistance. Les locuteurs opposent à la politique linguistique étatique des politiques linguistiques individuelles (D.CAUBET, 2000).Parlant de la situation linguistique de l'Algérien, K.T.IBRAHIMI note que :

les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes(l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimé par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part par la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires (1995 :22).

Cette inégalité entre les langues, source de compétition et de conflit mène les locuteurs sur la voie de l'affirmation identitaire qui, tiraillé entre les langues en concurrence se débat dans une situation où les langues sont inégalement mises en valeur selon des paramètres socio-historiques et politiques. EL Mehdi IAZZI justifie les usages des jeunes par la présence de la diglossie qui limite ce dernier à des usages contrôlés voire légiférés: « *quand on passe à l'écrit on a créé une sorte de/diglossie le phénomène de diglossie l'oral et l'écrit/l'oral : le dialectal domine l'écrit on revient au code structuré et contrôlé/ ils peuvent vous dire oui*

açtini w neçtik ladrissa w tiriphoune diali et en même temps que j'écris çounwane wel Hatif c'est comme si l'écrit ça appartient c'est adressé à quelqu'un d'autre et codé autrement dit l'oral est le discours de la liberté/il est une forme de résistance face au discours idéologique dominant/

Le parler jeune est souvent associé aux usages de locuteurs marginalisés et minorés. Dans le même ordre d'idées, le comportement linguistique des jeunes est marqué par une distance par rapport au bon usage : « *Il semblerait à cet égard que le cout lié à toute prise de distance par rapport à la norme soit perçu comme plus élevé chez les locuteurs qui sont davantage susceptibles d'être en insécurité linguistique* ». (HAMBYE, Ph in G.LEDEGEN, 2003 : 76).

Les jeunes se sentent rejetés, exclus et se retrouvent dans une espèce de no man's land linguistique et culturel (F.MELLIANI, 2000), ce qui entraîne chez eux un sentiment de frustration, voire de rejet et d'exclusion de la société.

Exemple. « *la société nous exclut/ ygoulou les jeunes (ne)sont pas biens/délinquants//bessah Houma ygoulou çlina maçadnach une langue/mais hna c'est notre façon de s'imposer dans cette société de matchos* » (C8A). *(la société nous exclut/ils disent les jeunes (ne)sont pas biens/délinquants//mais eux ils disent qu'on n'a pas pas de langue/mais nous c'est notre façon de s'imposer dans cette société de matchos).*

Ou :

« *ach darou les gouvernements diawelna+la taqoul qoul+Hadi kanet fesebçina :t kharjou wahed lmatbouça :t qoul la taqoul+hna bqina complexé mHad chi+hna bghina chi lougha Hiya tçabber çenna/* » (E1M). *(qu'est ce que nos gouvernements ont fait+ne dis pas dis+ça était dans les années 70 dis ne dis pas+on est resté des complexés à cause de ça+nous on veut une langue qui nous exprime/).*

Les pratiques langagières des jeunes sont donc la manifestation d'une quête de la norme représentative d'une identité propre. C'est ainsi que les locuteurs laissent jaillir des formes identitaires qui sont le résultat de l'exclusion : exclusion par l'autre et auto-exclusion. Nous pensons à l'instar de J.L.CALVET, que si l'on assiste à la destructuration des normes, à la construction d'une nouvelle norme, c'est avant tout parce qu'il y a un travail de la langue, volonté de créer et de se situer linguistiquement dans la révolte et dans l'opposition aux normes dominantes (1997 :156).

« *en réalité le mot en lui-même ne veut rien dire+ le bon coté c'est que : le jeune ysib roho fle langage Hadak+yssib rouho flelangage Hadak donc mahsou :b+je pense qu(e)l'objectif l'objectif premier douk (euh) l'Algérien est passé par une période win koulech kan fouq dmaghou+ ki chghoul kelli Had le langage Had le dialecte++ Hadaya lui permet d(e) s'exprimer c'est un langage qui lui permet d(e) s'exprimer à 100%/+la Hadak ma neqadrouch nqoulou belli il est entrain de s'identifier à ce langage de ces amis+ la preuve il est très utile/* » (C1A).

La mise en mots de la perception des jeunes par l'autre annonce l'émergence d'une langue réactionnelle qui est le produit de la dévalorisation des jeunes. Les jeunes se reconnaissent dans le code qu'ils créent « *en groupe* » (MERTON in J.BILLIEZ & L.DABENE, 1988). L'en groupe est un groupe d'appartenance qui se caractérise par la cohésion interne et une hostilité externe représentée par le *Hors groupe*. C'est par l'en groupe qu'ils souhaitent se rattacher à leur identité et se défendre de la ségrégation et du rejet.

V.7.3.Stratégie de compensation : vers une langue de la débrouille.

Partant de l'idée que les politiques linguistiques sont inefficaces, la fonction de compensation incombe à l'institution sociale qui est la structure compensatoire par excellence au Algérie et au Maroc. Il s'est avéré que les locuteurs représentent l'instance de politique linguistique décisive. De ce fait, les jeunes locuteurs comblent le vide laissé par les politiques linguistiques inefficaces et adoptent des usages qui correspondent à des stratégies linguistiques naturelles selon leur propres propos :

« C'est dev(e)nu qui chghoul naturel c(ne)'est pas des intrus c'est un truc normal fi lHadra taçna. » (C1A).*(C'est devenu une chose naturelle ce n'est pas des intrus dans notre parler).*

Les jeunes sont généralement attirés par la transgression des normes en général et celles des sociétés qui leur semble s'être envahies par des conventions non conformes à leurs codes. L'arabe qu'ils apprennent à l'école manque de vivacité et le français de facilité. Ce qui laisse émerger une compétence approximative dans les deux langues ou d'une compétence partielle née d'une situation de maîtrise hétérogène qui laisse expliciter un bricolage communicatif. A titre d'anecdote, une journaliste d'EL WATAN rapporte l'exemple d'un étranger qui demande à un Algérien pourquoi il ne finit jamais ses phrases dans la même langue, « L'Algérien surpris répond : Dachou ? (Quoi, en Kabyle), Ana (moi, en arabe) ? Jamais (en français) ! » (F. BOUREDJI, 05/07/2012).

L'usage alterné du français et de l'arabe, qu'il soit en Algérie ou au Maroc, relève d'une carence dans les langues d'une part mais aussi d'une stratégie naturelle.

« (...) avec les amis/j'utilise le français mélangé parce que je ne maîtrise pas beaucoup le français ma lçarbiyya ana zerga fiHa/ »(E2A).

Ou « +je ne comprend pas beaucoup le français/j'utilise Had lmélange parce que je bloque+je ne trouve pas les mots+Had blocage ykhellini nutilisi chouwa men gaç les langages »(E2A).*(je ne comprends pas beaucoup le français/j'utilise ce mélange parce que je bloque+je ne trouve pas les mots+ce blocage me laisse utiliser un peu de tous les langages).*

Ou«ana binisba liyya lougha lçarabiyya c'est une très difficile langue+ b la grammaire dialHa b les structures dialHa+mais une langue ra : 'iça+w lakin dourouf khellatHa ma tebqach twakeb taqaddoum+ c'est pour ça ka nestaçmlou Had lmélange dial loughat+ana ngoul c'est pour compenser Hadouk les(EUH)les limites+(C1M).*(pour moi la langue arabe c'est une très difficile langue+avec sa grammaire et avec ses structures+mais une langue fantastique+mais les conditions ne l'ont pas laissé suivre le développement+ c'est pour ça on utilise ce mélange de langues+moi je dis c'est pour compenser ces(EUH)les limites).*

Ou encore dans cet extrait :

« Choufi hna çadna ka nkheITou hit çada çadna ana+ neqderch nesteghna çla Had lçada neqder annani ma neHderch belfaranssiya+ ana baçda ma neHdarch belfaranssiyya mça chi had **couramment** ndekhel chi kelma bel çarbiyya walakin ma neqderch neHdar belçarbiyya+ bla ma ndekhel kelma bel français++ lçaribiyya darori khasni ndekhel fiHa kelmata li'annani içtiyad machi chi haja w khassatan kayen chi kelmata ma yemkench tgouliHoum belfarançia+ khassek lçarabiyya bach lakhour li ka tçawdi liH yhass bik ka **touchi** ktar Hadak surtout f'l'entourage dialna(EUH).(C1M).

Cet hétéroclisme de langues représente pour beaucoup une source de malaise et de brouillage identitaires et linguistiques qui se rend manifeste par une compétence linguistique partielle indice de connaissance partielle de chacune des langues.

Cette incompétence est reconnue par plusieurs Algériens qui se reconnaissent comme incapables de formuler clairement leurs idées. « (...) *Les Algériens parlent un peu d'arabe un peu de français ils font un panaché (rire) ma yeçarfou aucune langue c'est pour ça ykheltou* » (E4A).

En effet, « *les connaissances respectives dans les deux langues sont en complémentarité, coiffée en quelque sorte par une compétence de deuxième niveau, qui est chargée d'assurer la gestion globale des capacités communicatives du sujet* » (B.PY, 1996).

La compensation s'avère une stratégie consciente dûe principalement à une insécurité linguistique. Dans notre enquête, nous avons appréhendé l'insécurité linguistique au niveau des pratiques et des discours épilinguistiques. La non maîtrise des langues par les jeunes les pousse sur le chemin de la déformation et des violations des normes. Le foisonnement des hybrides peut être considéré comme la manifestation explicite de l'insécurité linguistique dans les productions linguistiques se traduisant par une très grande variation qui concrétise le désir d'appropriation des normes prescriptives.

V.7.4.Stratégie d'identification.

Dans notre vie socio-affective, nous cherchons fréquemment à nous identifier par rapport à quelqu'un ou par rapport à un groupe. Or s'identifier à quelqu'un est le plus souvent une façon de se démarquer de l'autre.

Les jeunes sont quotidiennement confrontés à un monde qui les rejette et baignent dans des conditions socio-économiques difficiles. De ce fait, ils sentent leur identité menacée ce qui les pousse vers l'auto-exclusion du moment où ils cherchent à se constituer en réseaux et refusent d'adhérer au monde des adultes. L'hétéro-exclusion amène les jeunes vers l'auto-identification qui leur permet d'adhérer à un groupe social et partant d'être reconnu par leurs pairs. Cette confrontation entraîne un besoin vital d'affirmer l'identité et de se situer par rapport aux autres.

Le langage des jeunes est un signum social et identitaire. Le besoin démarcatif des jeunes constitue un moyen de dépasser une situation sociolinguistique stigmatisée et stigmatisante et qui agit comme un catalyseur de l'individuation sociolinguistique (F.MELLIANI & F.LAROSSI, 1998).

Les jeunes adoptent deux comportements divergents, ils réagissent et se redéfinissent en revendiquant leur appartenance à une communauté socioculturelle distincte ou tombent sous l'emprise des stigmates institutionnels qui leur sont le plus souvent imposés. Il s'agit d'une réhabilitation qui passe inévitablement par la création d'une nouvelle norme langagière.

La revendication identitaire passe de plus en plus par le parler jeune. Il semble un moyen indispensable de rappeler l'appartenance à une communauté. Le parler jeune représente pour les jeunes l'identité de référence. C'est par son biais que naît le sentiment d'appartenance communautaire. « (...) *hnaya Hadi loughetna binatna+ neqedrou netfaHmou*

biHa+ ki neHder nhass belli ana wlid Had lebled welberrani lcavi ki yedkhoul fiwestna neçarfouH/ ».(E8A)(nous c'est notre langue entre nous+on peut se comprendre+quand je parle je sens que je suis l'enfant de cette ville et l'étranger quand il se met entre nous on l'identifie/).

Exemple : «Had eddaHira raHa dial les jeunes raHa kayna felcommunication dial lemgharba++je pense que c'est une belle langue+les jeunes ka ydivlopiw wahed tariqa dialHoum pour se faire différents++ana ka nmout çla chi haja tebdelni çla nas lekhrine/chouf hit derght li ka nçichouH kayekhrouj f Had lougha »(C1M).

De ces extraits, nous relevons que les jeunes déploient des stratégies qui leur permettent de s'identifier à une communauté, la leur. Il appert que les jeunes cherchent à marquer leur appartenance à un groupe social distinct qui leur permet de se démarquer. Le parler jeune est donc constitué de signum identitaire et est un moyen de reconnaissance procurant aux jeunes, complicité et connivence. L'identification est le mouvement qui va permettre au locuteur de se différencier des autres locuteurs sur la base de reconnaissance de marqueurs linguistiques posés comme identitaires (T.BULOT &C.BAUVOIS, 2002 :63).

La créativité linguistique dont font preuve les jeunes est représenté par des marqueurs linguistiques et identitaires qui permettent aux jeunes de s'auto-catégoriser. Par cette auto-catégorisation, les jeunes établissent des frontières symboliques entre eux et les adultes mais aussi entre eux et les institutions.

Les hybrides créés constituent pour les jeunes des marqueurs dotés d'une sur-charge sémantique et deviennent par là des marqueurs générationnels de sociabilité qui affirment une affinité contextuelle et cotextuelle. Le métissage peut être appréhendé comme des marqueurs d'un positionnement identitaire.Le foisonnement des emprunts, des formes mixtes peut être effectivement considéré comme « le reflet d'une appropriation socioculturelle de la part du locuteur qui se joue de la mixité pour marquer son identité entre «deux langues»» (F.BENZAKOUR, 2001 : 39).

En outre, nous voyons dans ces stratégies d'indentification/démarcation l'instrumentalisation socio langagière et culturelle d'une identité urbaine qui laisse émerger une nouvelle norme identitaire dont les traits sont reconnaissables.

« kayen wahed eddaHira hit Had nouvelle langue raHa kayna felmoudoun lekbira bhal casa w rbat/çrafti ila mchiti lwejdja wella Fass raHoum mçarbine kter/derri li machi men Casa meçrouf+hit Had chi raH bhal lcoude binatna+ ana Hedderti bhal dial shabi wled Casa lhourrin machi douk li jayin menna w menna »(E4M).(Il ya un phénomène parce que cette nouvelle langue existe dans les grandes villes comme Casa et Rabat/tu sais si tu vas à Oujda ou Fes ils sont plus arabisés/un garçon qui n'est pas de Casa est identifié+car c'est comme un code entre nous+ma façon de parler est comme celle de mes amis les enfants de Casa les vrais pas ceux qui viennent de partout ».

Le vrai Algérois se particularise par sa façon de parler qui le distingue des intrus « les cavés »¹²⁰(E8A) très vite repérés à cause de certains traits stigmatisés et connotés péjorativement. À l'instar de T.BULOT, l'identité urbaine se définit par rapport à un processus quasi dialectique entre conjonction et disjonction, le rapport à l'altérité. (1991 :21).

¹²⁰ El kaviya s'emploi dans la désignation des personnes étrangères. Ce sont les non-Algérois qui viennent de différentes villes d'Algérie.(K.TALEB.IBRAHIMI,2004).

La langue des jeunes s'auto régule indépendamment. Il s'agit d'un *marché franc*, régit par ses propres règles où les valeurs normatives ne sont pas identiques avec celles du *marché dominant*. Nous avons vu que le parler jeune est né dans un contexte de crise identitaire mais il est à souligner que le métissage vient pallier à cette crise en créant un espace dialogique dont les formes manifestent la réconciliation et la tolérance vis-à-vis de la diversité.

Le langage des jeunes génère de la connivence et de la complicité. Les jeunes sont généralement dans l'isolement, ce qui les amène à tisser des relations de cohésion et de repli sur le groupe. Cet usage de langues témoigne de pratiques communicatives de solidarité entre pairs, avec des connivences et des implicites de reconnaissance entre eux. Nous pouvons citer à titre illustratif le lexique relatif à l'argent '' beaucoup lçaqa au Maroc ou encore chkara, halla beaucoup tiki en Algérie. La connivence est aussi attestée au niveau du lexique sentimental : Tayeh çliHa, kebdalogie, ou même dans l'usage de qualificatifs tels : Exemples : **zreg, blue, setla, chebçajdida, nachef, zaoui, waqeh, viw, pila, tabla**, ect.

V.7.5. De l'appropriation linguistique chez les jeunes.

Comme l'a si bien attesté M. DIB, le français est à eux, il leur appartient : « *Qu'importe, nous en avons chipé notre part et ils ne pourront plus nous l'enlever [...] Et si, parce que nous en mangeons aussi, de ce gâteau, nous lui apportons quelque chose de plus, lui donnions au autre goût ? Un goût qu'ils ne lui connaissent pas* » (M.Dib, 1993 : 30) ou encore selon les propos de D.CAUBET(2005), ce français qui nous (re)vient du Maghreb.

Le français est sans conteste la langue de l'identité plurielle et reflète au Maghreb une culture locale, riche et diversifiée. Le lexique foisonnant et l'importance des hybrides fonctionnent comme des indicateurs socioculturels pertinents. L'emprunt et les hybrides constituent l'essentiel du sociolecte français, typique au Maghreb et qui permet de visionner la rencontre concrète de langues et de cultures. Cette norme endogène très appréciée par les différentes couches de la société est le résultat d'une déstructuration des langues circulantes qui sont l'arabe et le français. La déstructuration des langues a favorisé l'émergence de l'arabe médian, du français algérien comme formes d'appropriation des langues circulantes.

La déstructuration de la langue circulante par les jeunes est une façon d'agir sur le français essentiellement, d'affirmer leur pouvoir sur les mots et compenser leurs lacunes dans cette langue. En effet, les jeunes jouent avec les mots en les superposant, en les tronquant pour qu'ils fassent partie de leur code et non pas du leur(des adultes, des parents, des institutions, ect). Les jeunes vont triturer les emprunts au français en les transformant pour se les approprier selon des procédés qui vont greffer au mot des indices et marques propres à l'arabe dialectal.

«Hada langage taç les jeunes/les jeunes divlopaw langage jdidi c(e) n'est ni de l'arabe ni du français les jeunes se sont appropriés un langage pour eux-mêmes mahsoub c'est une langue mais le problème de ce langage c'est qu'il n'est pas technique(...) (C1A).

D'un autre côté, continuer d'user de la langue française ne fait que renforcer le caractère dialectal de la langue française. Les quelques exemples repris de notre corpus arborent une forte acclimatation du français, terme que nous empruntons à L.J. CALVET(1999). En effet, dans le jargon écologique, on parle de deux phénomènes : acclimatement et acclimatation.

On parle d'acclimatation lorsqu'une espèce déplacée, animale ou végétale survit dans un nouvel environnement, et d'acclimatation lorsque cette espèce déplacée non seulement survit mais encore se reproduit. Ces définitions nous renvoient directement à l'état du français en Algérie et au Maroc qui demeure utilisé dans presque toutes les situations de communication. Nous sommes donc en situation où le français s'acclimate tout en acceptant les mutations qui lui confère un aspect local. Ces langues mélangées constituent pour le Maghrébin l'expression de son être, de son identité. Elles révèlent et disent sa situation socioculturelle, professionnelle, ethnique, ect.

L'usage que font les locuteurs du français, l'arabe dialectal et du berbère engendre un processus d'autonomisation linguistique servi par une multitude de formes nouvelles. Ce processus détache le français de ses terres d'origine et lui confère la capacité de se constituer son propre espace communicatif. Le français se forge une place non négligeable qui lui accorde une puissance créatrice.

La culture jeune qui au départ était marginale, minorisée devient peu une culture de masse et dont les jeunes s'attribuent un prestige associé aux stratégies dont ils font preuve dans leurs pratiques linguistiques. C'est ainsi que différentes linguistiques sont dégagées. Ces stratégies relèvent en gros de volonté de résistance, de démarcation, de connivence et de complicité intra groupe, de solidarité, de déstructuration, d'appropriation et d'autonomie.

CHAPITRE SIXIEME

*Attitudes et représentations
linguistiques dans les discours
épilinguistiques des jeunes.*

Nous avons vu que la ville est la quintessence du plurilinguisme, elle draine les différentes situations linguistiques du pays. La ville n'est pas un lieu d'unification linguistique, c'est un espace qui accumule les différences. La ville offre une situation kaléidoscopique résultant d'une lapalissade dont la principale caractéristique est l'hétérogénéité linguistique, sociale, ethnique. Elle semble donc être un espace altéritaïre, défini aussi comme lieu de coexistence et de métissage linguistiques (J.L.CALVET, 1994). La ville est aussi le lieu où se forgent des représentations linguistiques que nous voudrions examiner dans cette partie de notre recherche.

La notion de représentation est une notion transdisciplinaire. Si celle-ci apparaît aujourd'hui dans la sociolinguistique, sa genèse se situe du côté de la psychologie sociale, domaine au sein duquel s'est concrétisé la théorisation de la notion.

Cette partie constitue le dernier point de l'évaluation que nous entretenons dans ce travail. Elle met l'accent sur la nature des représentations chez les locuteurs algériens et marocains. Il s'agit prioritairement de relever l'impact du discours institutionnel sur la réalité des représentations des jeunes qui pourraient se manifester dans leurs discours épilinguistiques. Nous nous proposons donc de centrer l'analyse sur la manière dont les enquêtés mettent en mots leur identité linguistique ainsi que leur rapport aux différentes langues.

S'intéressant à cette question, nous avons pu constater la présence de représentations paradoxales qui vacillent entre idéalisation voire cristallisation linguistique identitaire et stigmatisation. La stigmatisation peut aller jusqu'à la culpabilisation. Nous avançons entre autres que les représentations sont la conséquence d'un discours idéologique qui les forge et les alimente.

Par ailleurs, considérer que les représentations sont paradoxales émane de la nature même de ces représentations qui, tantôt se conforment à la réalité des pratiques linguistique et tantôt s'inscrivent dans une dichotomie qui les éloigne de celles-ci. Ce qui renforce l'idée que la dichotomie pratiques linguistiques effectives et représentations est incontestable.

Mais avant de passer en revue les différentes représentations linguistiques décelées, nous considérons qu'il est élémentaire de commencer par cerner les différentes notions relatives au concept de représentation. Ceci étant, la notion de représentation n'est pas facile à appréhender vu que celle-ci recouvre des définitions distinctes qui dépendent de la situation et le contexte dans lesquelles elle se présente : psychologie, sociologie, anthropologie, ect.

Les représentations sociales sont une forme de connaissance que l'homme utilise et partage dans sa construction d'une réalité commune à un groupe social. C'est ainsi que le réel est transformé en représentations pour que l'individu marque son appartenance aux normes et aux valeurs de son groupe social.

Le concept de représentations linguistiques recouvre celles que l'on reçoit toutes faites et est défini comme l'ensemble des évaluations, des valeurs et des attitudes portées par les locuteurs sur la langue. C'est en effet une conception que le locuteur a de sa langue, de son rôle, de sa valeur et de ses fonctions. (K.TALEB IBRAHIMI, 1997 :72).

La langue définie comme un objet social, déjà dans les travaux de F.Saussure, entretient un lien étroit avec les représentations sociales. Ce qui va à dire que les attitudes et les pratiques linguistiques sont déterminées par la nature des représentations. Toutefois, les représentations que les locuteurs ont des différentes langues qu'ils parlent appartiennent à ce

qu'on appelle phénomène épilinguistique. Ce dernier sous entend tout ce qui a trait à la langue : représentations, jugements, stéréotypes, normes subjectives, etc.

Depuis W. LABOV(1976), les langues sont considérées comme prémunies de valeurs et de normes subjectives que partagent les membres d'une même communauté. Les normes subjectives participent dans l'évaluation des productions linguistiques auxquelles on attribue un prestige. Les travaux de W. LABOV pèsent d'un poids considérable sur l'évolution des concepts notamment avec l'introduction de celui d'insécurité linguistique qui vise à théoriser d'un point de vue social les rapports de la langue et des sentiments des sujets. Ce dernier terme fait partie d'une liste : perception, jugements, évaluations, discours épilinguistiques.

Les notions d'attitude et de représentation sont équivalentes aux sentiments, jugements ou aux idéologies linguistiques selon A.M.HOUDEBINE qui souligne qu'attitudes linguistiques doivent être distinguées de comportement linguistique. Il est à souligner que les études sur les représentations linguistiques et les attitudes que se font les locuteurs à l'égard des langues ont d'abord intéressé les psychologues sociaux qui ont forgé la célèbre technique du locuteur masqué.

Or, c'est au linguiste A.M.HOUDEBINE (1983,2003) que revient le mérite d'avoir présenté la théorie de l'imaginaire linguistique qu'elle définit comme l'interaction des normes différentes et la rétroaction sur les langues et les usages. Il est question, pour l'auteur, de distinguer entre imaginaire linguistique objectif et imaginaire linguistique subjectif. L'imaginaire linguistique objectif est constitué des normes¹²¹ fonctionnelles alors que l'imaginaire linguistique subjectif est représenté par les normes subjectives. La notion d'attitude linguistique chez J.L CALVET renvoie à :

(...) un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celle des autres en leur attribuant des dénominations. Ces dernières révèlent que les locuteurs, en se rendant compte des différences phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard. (1993 :46).

C.CANUT(1998) définit les attitudes linguistiques comme l'ensemble des manifestations subjectives vis-à-vis des langues et des pratiques langagières (représentations, mimiques, intonations, gestuelles, ect.) et les oppose aux représentations linguistiques.

Les attitudes linguistiques sont recueillies à travers les réactions des locuteurs qui utilisent deux ou plusieurs langues. Les croyances dont dispose un individu sont basées sur des préjugés ou des stéréotypes. Les stéréotypes sont des représentations généralisantes et sans fondement empirique ou rationnel. Les stéréotypes servent de fondements à la stigmatisation sociale. Pour H.BOYER(2001) le stéréotype a une structure socio-cognitive particulière issue d'une réduction propre à toute représentation collective conduisant au figement. C'est dire que les stéréotypes sont des images fixes qui ne changent pas et sont considérés comme des formes linguistiques socialement marquées par une stigmatisation.

¹²¹ A.M.HOUDEBINE présente quatre types de normes subjectives : normes évaluatives constatatives, communicationnelles, fictives et les normes prescriptives. A son tour M. L.MOREAU distingue différents types de normes. Il s'agit de la norme prescriptive considérée comme norme correcte et légitime, norme évaluative qui consiste à attribuer aux variétés linguistiques des valeurs et les normes fantasmées.

Pour A.M.HOUDEBINE(1983), la seule différence distinguant attitude de représentation demeure dans la différence terminologique qu'on trouve entre la sociolinguistique qui préfère la notion d'attitudes linguistiques et la psychologie sociale qui privilégie celle de représentation. Quant à J.L. CALVET (IBID), il trouve que les définitions apportées par A.M.HOUDEBINE restent ambiguës puisque la distinction n'est pas clairement formulée. C.CANUT emploie de son côté, les termes de représentation, imaginaire et attitude comme synonymes puisqu'ils connotent le rapport personnel de l'individu à la langue (1995,14-15). En amont à ce que nous venons d'avancer, C.CANUT(1998) utilise les termes d'attitudes linguistiques, d'imaginaire et de représentation comme des concepts renvoyant à une même réalité.

A l'opposé, J.BILLIEZ & A. MILLET (2001) approuvent qu'il est difficile de circonscrire la différence entre attitudes et représentations. Les auteurs procèdent par suite à la différenciation des deux concepts en partant de leur affinité voire ressemblance en cela qu'attitude préexiste au comportement. L'attitude représente une instance qui anticipe au comportement comme elle peut apparaître comme le résultat d'un comportement. Elle constitue en amont un médiateur se situant entre représentation et comportement.

Idéologies et représentations linguistiques au Maghreb.

Nous schématisons le lien entre politique linguistique et représentations linguistiques en puisant dans la réalité maghrébine.

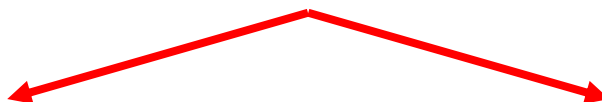
NIVEAU DES IDÉOLOGIES LINGUISTIQUES



Idéologie de l'homogénéisation, de l'auto-audit nourrie par des représentations diglossiques qui instaurent l'inégalité et la concurrence déloyale entre les langues.



Manifestation des représentations idéologiques dans des discours institutionnels (Idéalisation, folklorisation, fétichisation, ect).



NIVEAU DES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES (croyances, stéréotypes, ect.)
Représentations ambivalentes et paradoxales :
 1. représentations conservatrices,
 2. représentations pragmatiques,
 3. représentations stigmatisantes.

NIVEAU DES DISCOURS ÉPILINGUISTIQUES (Jugements de valeur, évaluations normatives, discours stéréotypés)
Exemples : Culpabilisation linguistique, schizophrénie, cristallisation, idéalisation, stigmatisation linguistique, ect.

Graphe N2 : Relation entre idéologies et représentations linguistiques.

Nous considérons que l'idéologie linguistique regroupe un ensemble d'idées, de représentations et de croyances que les individus se font d'une langue. Elles servent à façonner les attitudes que les individus adoptent vis-à-vis des langues. Les idéologies sont donc alimentées par un ensemble de croyances, de jugements et sont véhiculées par différents discours et pratiques sociales.

Les représentations sont donc tributaires des idéologies et prennent la forme de croyances, d'idées le plus souvent statiques et figées. Les idéologies linguistiques recouvrent plusieurs fonctions qui vont de l'évaluation au façonnement des discours épi linguistiques. Les idéologies servent effectivement à identifier, évaluer et classer les langues ainsi que les usages que font les locuteurs de ces langues. À travers la détermination voire l'évaluation des langues, les idéologies tendent à influencer et forger les attitudes et représentations de la vox *populi* qui s'élaborent le plus souvent dans des discours épi linguistiques.

Nous admettons que la conception des politiques linguistiques envisage d'influencer les pratiques linguistiques et tendent à confectionner les représentations. Il y va de même pour les représentations qui peuvent influencer la façon dont les concepteurs et les décideurs gèrent ladiversité. Nous avons vu, en guise d'illustration, les représentations qui gouvernaient le processus de l'arabisation et lui servait de soubassement et de fondement¹²².

La politique linguistique maghrébine impose une norme prescriptive et tend à hiérarchiser les pratiques où la norme officielle devient la référence représentée selon les propos de P.BOURDIEU de norme légitime, capital linguistique et dont la compétence est seule légitimée tandis que les autres sont considérées comme périphériques voire illégitimes. La légitimation de la norme officielle est vécue comme soubassement princeps de la politique linguistique officielle des deux pays que nous étudions. Nous savons que comme tout locuteur, le jeune

« (...) juge et attribue une ou des qualités aux langues qui constituent son entourage et avec lesquelles il entretient des relations. Ces relations sont façonnées par l'usage que le locuteur fait de ces langues, par leur statut(s), et surtout par ce que ces langues représentent pour lui. » (A. ABBACI, 2011).

Les discours épilinguistiques portent indices des représentations linguistiques parce qu'ils concernent globalement le rapport du locuteur à sa langue. Ils peuvent être explicites à travers les opinions et les discours des sujets faits à propos d'une ou de plusieurs langues ou à propos des usages qu'ils font des langues.

VI.1. Typologie des représentations vis-à-vis des langues.

Dans cette partie, nous tentons de classer les représentations linguistiques selon leur nature. Il demeure important de souligner que l'un des aspects marquants dans les représentations linguistiques des jeunes est l'ambivalence. C'est en effet ce que nous relevons de notre corpus où les représentations varient entre conservatisme accompagné d'idéalisation voire cristallisation et dévalorisation accompagné de minoration et culpabilisation linguistique. Notre classification des représentations est basée sur les questions :

Q11.Que représente le français pour vous ?

¹²²Cf. les fondements de l'arabisation dans les deux pays.

- Me permet l'ascension aux nouvelles technologies.
- Langue noble, langue prestigieuse.
- Langue favorite
- Langue de communication
- Langue des études
- Langue étrangère
- Langue du colonisateur
- Permet d'exprimer les sentiments sans tabous.

Q12. Que représente la langue arabe pour vous ?

- Langue des ancêtres et des origines
- Langue de la religion
- Langue de la science
- Langue de la littérature
- Langue complexe
- Langue sans importance

Q13. Que représente l'amazighe pour vous ?

- Langue des ancêtres et des origines
- Langue utile
- Langue inutile
- Langue populaire et n'a pas de grammaire
- Vulgaire

Q14. Que représente l'arabe dialectal pour vous ?

- Langue des origines
- Langue utile
- Langue inutile
- Moins authentique, incompréhensible par rapport à l'arabe oriental.
- Vulgaire
- Impur
- Symbole de l'hétérogénéité et n'a pas de grammaire

Q15. L'arabisation (Taarib) signifie pour vous.

- a) ☐ processus qui vous rapproche le plus de la religion.
- b) ☐ signe de solidarité assurant l'union entre les différents pays arabes.
- c) ☐ processus qui ne vous permet pas d'accéder au monde moderne et aux nouvelles technologies.

Q16. L'officialisation de l'amazighe représente pour vous.

- d) Un moyen nécessaire pour la diffusion de cette langue
- e) Un processus qui n'est pas important
- f) Permet à la nation de s'unifier.

Nous nous basons entre autres sur les questions de l'entretien portant sur les représentations, sur les politiques et l'aménagement linguistique en Algérie et au Maroc (cf. guide d'entretien).

En Algérie comme au Maroc, nous discernons une situation d’ambivalence traduite par l’aspect duel et conflictuel des attitudes et représentations. Nous avançons d’emblée que dans les discours épilinguistiques existent des distorsions dont découlent des fluctuations et des ambivalences entre hétérogénéisation et homogénéisation, ce que C.CANUT nomme tension épilinguistique(2000).

Les représentations relevées des discours épilinguistiques des jeunes signalent un processus de subjectivation qui renvoie à l’idéologie mais aussi à *soi* dans la relation que le locuteur entretient avec la langue. Le conservatisme linguistique qui se dégage des discours épilinguistiques nous permet de repérer le degré de l’impact des idéologies sur les attitudes des locuteurs.

Nous rappelons que nous nous sommes servie de nos entretiens semi-directifs réalisés auprès de jeunes locuteurs. Nous tentons d’apporter des compléments à cette étude en puisant dans les résultats des questionnaires mais aussi dans les conversations enregistrées qui portent des traces intéressantes non négligeables des représentations dans les discours métalinguistiques des jeunes. C’est le cas des deux premières conversations en Algérie et au Maroc. (cf.**C1A** et **C1M**).

VI.1.1.Les représentations conservatrices.

Nous entendons par représentations linguistiques conservatrices l’ensemble des représentations qui se veulent conserver la norme légitime et rejettent ou sentent comme menace la différence voire l’hétéroclisme. Une langue est donc considérée comme un patrimoine qu’il faut préserver de tous les dangers que représentent les autres langues. Pour nos interviewés, les deux langues à préserver sont évidemment l’arabe littéraire et l’amazighe. Les deux normes sont vécues comme langues idéales et sont totalement fantasmées parce qu’elles expriment l’identité originelle.

Le conservatisme linguistique s’accompagne le plus souvent d’une cristallisation linguistique. Par *représentations linguistiques cristallisantes*, nous entendons le discours qui idéalise les langues et les valorisent. Nous considérons, entre autres, ces représentations comme fantasmées puisque les locuteurs ont une insémination sur les normes qui ne peut être que le spectre de la norme réelle. Nous reprenons quelques extraits des entretiens réalisés.

« *Bennesba lellougha lçaraabiyya lfusha Hiyya lHouwiyya :l’asl+kayen des français des anglais des pays européens wka yetçalmou lougha lçarbiyya/ çlach ? hit lougha lçarbiyya taç lqour’an ay wahed yedkhoul chariça islamiyya ka yetçallem lougha çarbiyya hna kima ngoulou un symbole dialna/ dial les musulmans.*»(**E1M**).**(pour la langue arabe classique elle est l’identité :c’est l’origine+il y a des français des anglais des pays européens qui apprennent l’arabe /pourquoi ?parce que la langue arabe c’est la langue du coran n’importe quelle personne qui se convertit à l’Islam il apprend la langue arabe comme on dit c’est notre symbole/celui des musulmans).**

La même informatrice avance que la négligence et le refus d’apprendre la langue arabe est un point négatif. La langue arabe ne dispose pas de la capacité de suivre le progrès technologique et scientifique que connaît le monde. Mais ceci ne l’empêche pas non plus de garder sa valeur emblématique et identitaire, intouchable. C’est ce que nous avons discerné dans les propos de l’informatrice ci-dessous.

« La langue arabe même si elle n'évolue pas elle reste une langue qu'on aime/c'est ma langue//je suis arabe/c'est la langue du paradis/ »(E4A).

Dans le passage qui suit, l'informateur lie le devoir de préserver la langue arabe au patriotisme et considère que l'indifférence de certains locuteurs vis-à-vis de l'arabe est un acte abhérent associé à un dysfonctionnement identitaire.

« Elli ma hrasch çla annou yetçallem lougha lçarabiyya dialou wella ykoun ka yrekhes lougha dialou machi ykoun dayer fiHa meziane/ balegh fiHa kima ngoulou walaki :n quand même li yhafed çliHa ta yhafed çla lhouwiyya dialou ghadi ysib ma ywerri ». (E1M). (celui qui n'insiste pas à apprendre la langue arabe ou il diminue sa langue il ne fait pas quelque chose de bien/il exagère comme on dit mais quand même celui qui la préserve préserve son identité et il trouve quelque chose à montrer).

Il convient de préciser que la langue arabe est déclarée assurer la cohésion entre les nations arabes et permet aux locuteurs de s'identifier et affirmer l'appartenance à la communauté arabe. C'est une langue utilisée pour les besoins de la communication entre Maghrébins et Orientaux puisqu'ils déclarent que leur langue maternelle est moins authentique que l'arabe parlé dans les pays du Machrek.

À travers l'auto-évaluation de leur compétence, 70% des enquêtés déclarent que l'arabe maghrébin n'est pas compréhensible. Situation qui demande l'usage de la langue arabe comme langue véhiculaire. C'est de ce fait une langue qui a une fonction communicative entre les arabes ayant des langues maternelles différentes.

« (...) wakhkha l'asl dial lmeghrib amazighi hit ellougha lçarabiyya tmekenna nentamiw lelçalem lçarabi Hiya adat tawassul »(E7M). (même si l'origine du Maroc est amazighe parce que la langue arabe nous permet d'appartenir au monde arabe c'est une langue de communication).

Le passage ci-dessus montre que l'arabe littéraire remplit la fonction de langue véhiculaire utilisée à des fins communicatives entre les arabophones des différents pays. Le fait d'attribuer à la langue arabe la fonction de langue véhiculaire nous renvoie subséquentement à l'idée que l'arabe dialectal ne peut remplir ce rôle puisqu'il est considéré le plus souvent comme incompréhensible par les orientaux.

Pour l'amazighe, cette langue est entrain de se forger des représentations valorisantes où les locuteurs éprouvent un sentiment de fierté en appartenant à la communauté berbère. C'est effectivement ce que nous avons pu discerner dans les réponses qui sont favorables à l'idée d'enseigner l'amazighe pour l'intégrer dans le système éducatif.

« l'amazighiyya tourath meghribi ana ka meghribiyya ka neftakher biHa w(euh)ka netmenna anaHa ka tderres w toudmaj fel'andima tarbawiiyya w lima la tkoun hatta feljamiçat moutakhassissa f lougha l'amazighiyya// »(E6M). (la langue amazighe est un patrimoine moi comme Marocaine je suis fière de l'avoir je souhaite qu'elle soit enseignée et soit intégrée dans le système éducatif et pourquoi pas même dans les universités spécialisées en langue amazighe).

Ou encore dans ce passage : « Notre souhait c'est que le tamazight devient officiel c'est vraiment(euh) c'est logique c'est la langue commune c'est la langue mère c'est la langue Tamazight »(E1A).

« *L'amazigh est une partie de nous/je ne suis pas contre cette langue* »(E5M). (*La langue amazighe est une partie de nous/ je ne suis pas contre cette langue*).

Ou : « *je suis pour la reconnaissance du berbère/ça me permet de comprendre les berbères et communiquer avec eux/la langue berbère est la langue des origines/elle exprime notre identité/* »(E2A).

Or, il convient de préciser qu'à travers notre propre observation, nous avons pu constater que les Marocains sont beaucoup plus tolérants quand il s'agit de l'ouverture sur les langues maternelles contrairement aux Algériens où le conflit identitaire est beaucoup plus apparent. Sur cette question, le linguiste EL MEHDI IAZZI avance : « *Au Maroc on(ne) a pas le sentiment d'être une minorité on est partout* ».

Par ailleurs, nous avons constaté que le timide changement que connaît l'amazighe est le résultat de la reconnaissance institutionnelle récente dans les deux pays. C'est pourquoi nous pensons que la cristallisation linguistique¹²³ qui se manifeste dans les discours épilinguistiques est étroitement liée aux discours institutionnels. Il s'agit par là d'une insémination des qualifiants attribués par les instances de production des politiques linguistiques. C'est ainsi que nous pouvons lire : « (...) *l'amazighe lugha dial taqafa* ». (*L'amazighe est la langue de la culture*) qui est une expression calquée sur le discours officiel. L'exemple suscité est une déclaration reproduite du discours officiel au Maghreb qui accorde à la langue amazighe l'attribut « langue de la culture ».

Nous avons également recueilli dans les propos de nos informateurs une conscience positive par rapport à l'utilité de la langue amazighe. Cette conscience a été beaucoup plus touchée chez les Marocains. Cette situation est rendue au fait que cette langue constitue la langue d'une large frange de la communauté casablancaise.

« *l'amazighiyya wellat daba çandHa aHamiyya kbira ana ma kraHtch netçalemHa hit kayenchi nas ma yefaHmouch lçaribiyya wala lfaranssiyya melahssen anak tetçallam bach tetwassel mçaHoum(silence)ana ka nesteçmel loughat çla hassab chakhs li nkoun mçaH ila kan yedwi belçarabiyya ndir bhalou wla kan belfaranssiya neHder mçah bel faranssiyya koulchi çla hassab* »(E4M).

(*l'amazighe devient une langue qui a une grande l'importance je veux bien l'apprendre car il y a des personnes qui ne comprennent l'arabe ou le français le mieux est de l'apprendre pour communiquer avec eux(silence)j'utilise les langues en fonction de la personne avec qui je suis s'il parle arabe je fais comme lui et s'il parle français je lui parle en français tout dépend*).

L'amazighe est aussi considéré langue de communication élémentaire car elle permet aux individus de dépasser l'handicap linguistique, vis-à-vis des natifs, engendré par la méconnaissance de cette langue. Une jeune marocaine affirme que l'apprentissage de l'amazighe lui est nécessaire car il lui permet de se débarrasser du complexe de méconnaissance et de non compréhension des énoncés produits par des natifs de cette langue. C'est ce que nous pouvons lire dans les passages suivants :

« *hnaya çadna des amis chleuhs et on a besoin de communiquer avec eux pour approfondir hadik les connaissances(...)* »(E5M). (*on a des amis chleuhs et on a besoin de communiquer avec eux pour approfondir les connaissances*).

¹²³La cristallisation s'accompagne de qualifiants d'esthétisme positifs que nous présenterons ultérieurement.

Les interviewés idéalisent encore les langues en leur attribuant des valeurs symboliques qui dépendent majoritairement de leurs rôles et fonctions dans la société.
 « darija tkoun Hiya moussayTira wel'amazighiyya ka tebqa dial l'aqaliyya/ binisba leddaridja(euh)liHada ngoul anna eddaridja/khayda wahed lmoustawa açla men(euh)smiytou(euh) men l'amazighiyya/nfeddel anou l'amazighiyya tourqa/lougha lmeghribiyya li'anna darija Hiya lougha l'oum li'ana l'oum li ka trebbina+ ka trebina çla wahed lougha mnine neTelçou lelmadrassa Hadik lougha lçarabiyya ka tkoun idafa benisba lina hna makanch li ka yetkelleme belougha lçarabiyya wa innama darja li ka neddawlouHa Hiya lougha lmeghribiyya »(E7M).*(La darija est dominante et l'amazighe reste la langue des minorité/pour la darija(euh) c'est pourquoi je dis qu'elle prend un niveau plus élevé que celui de l'amazighe/je préfère que l'amazighe soit promue/la langue marocaine parce que la darija c'est la langue mère parce que la mère c'est elle qui nous éduque+ elle nous éduque avec une langue et quand on arrive à l'école la langue arabe est un plus pour nous+il n'y a pas quelqu'un qui parle l'arabe mais on parle la darija c'est la langue marocaine).*

Dans ces passages, nous relevons une *cristallisation* de l'arabe maternel considéré comme première langue dominante qui ne peut être perçue comme simple *charabia*. L'usage de l'arabe maternel constitue une stratégie naturelle de communication.

L'informatrice exprime autant sa fièreté d'avoir l'arabe dialectal comme langue maternelle. Elle représente la langue de l'affect liée directement à la mère. Elle continue en approuvant l'utilité de cette langue puisqu'elle est la langue originelle qui exprime l'histoire des Marocains et constitue leur fièreté.

Les propos de l'enquêtée nous ont aussi interpellés lorsqu'elle explicite sa position positive envers l'arabe en rejetant le stéréotype « *languecharabia* » qui accompagne l'arabe dialectal. L'informatrice exprime également son vœu pour l'intégration de l'arabe dialectal dans l'enseignement. Elle trouve que son intégration constitue un moyen d'assimilation efficace que les élèves estiment largement. Le passage d'une langue à une autre est aussi très apprécié par les apprenants qui le considèrent comme un moyen efficace de compréhension. C'est ce que nous pouvons lire dans ce passage:

« ana contre nas li ka ygoulou charabia/ Hiya loughetna lazem nhafdou çliHa/ Hada raH darouri wkan ma kanet Hiya loukan ma kounna nedwiw/ wçina lqinaha Hiyya Hiya raHa charaf lina hit ka tçebber çenna w çen tarikha/wakha anaha mkhelta :magha tjich ghriba li 'anna ennas ka yedwiw biHa haja çadiyya/lazem çlina ndirouHa partout f les films/ flekhbar //choufi daba ghi lmadaris dialna ana netçayech mça li ka yedwi bdarija hit ana nebghi dak l'oustad li ka yterjem liya lkalimat »(E6M).*(je suis contre les personnes qui disent charabia/c'est notre langue il faut la préserver/c'est important s'il n'y avait pas cette langue on ne pourra parler/on est né et on l'a trouvé la darija est une fièreté pour nous parce qu'elle nous exprime et exprime notre histoire/même si elle est métisse elles n'est pas étrangère parce que les gens l'utilisent c'est une chose normale/il faut qu'on retrouve la darija partout dans les films/dans les informations//regarde maintenant dans nos écoles moi je m'adapte avec celui qui utilise la darija parceque j'aime l'enseignant qui me traduit les mots).*

Les jeunes marocains, comme nous le remarquons, adoptent une attitude de tolérance vis-à-vis de la pluralité et le mélange que connaît la darija. « pour addaridja wahed ne peut pas oublier sa culture sans sa langue ma ka yeswa walou/ on doit la protéger bhal chelha/ ka telqay nas ka yeHadrou chelha binatHoum ma ka yeHadrouch belçarabiyya bhal li ka yçazzouHa hna ma khasnach nensawHa wakha nkounou neHadarou befrançais wella belçarabiyya lfusha wlakin eddaridja khasHa tkoun l'aHamiyya dialHa/(E1M).*(pour la Darija personne ne peut oublier sa culture sans sa langue il ne vaut rien/on doit la protéger comme*

le Chleuh/tu trouves des gens parler le Chleuh entre eux ils ne parlent pas l'arabe comme si ils l'adorent nous on ne doit pas l'oublier même si on parle français ou en arabe mais la darija doit avoir son importance).

L'interviewé considère que tout comme l'amazighe, l'arabe dialectal mérite la reconnaissance puisqu'il représente pour les Marocains le symbole de l'appartenance culturelle. La cristallisation de la *daridja* que nous avons pu relever de nos entretiens semblerait une forme de compensation du déficit de légitimité. C'est en effet ce que M.FRANCARD atteste dans ce passage :

« Pour les locuteurs dont la variété ou la langue est dépourvue de légitimité, plusieurs stratégies sont possibles(...) certaines mues par l'insécurité linguistique tenteront de compenser le déficit de légitimité « officielle » de leur parler en attribuant à ce dernier un prestige lié à des valeurs telles que l'identité, la connivence, la convivialité » (1997 :202).

La compensation du déficit de légitimité s'accompagne d'un sentiment linguistique qui se traduit par l'usage des expressions « *notre langue maternelle, notre fièreté ; elle me permet de comprendre les berbères, langue de notre histoire, c'est notre langue, etc.*

La cristallisation linguistique présente dans les discours épilinguistiques, témoigne d'un changement dans les représentations linguistiques. Ceci nous renvoie déjà au fait que les représentations ne sont pas stables et figées mais plutôt évolutives. Le changement manifeste une légère évolution vis-à-vis de l'arabe dialectal qui n'est pas complètement stigmatisé ni disqualifié par des qualificatifs tels : « *batârd, vulgaire, peu châtié, (...) frustré, incapable de tout exprimer, incorrect(...)* » affirmait K.TALEB.IBRAHIMI(1997 :87) mais plutôt moyennement valorisé par des qualifiants positifs tels *zouina(belle), darouiriya(importante),ect.*

La cristallisation concerne aussi le métissage linguistique.C'est ce que nous avons relevé dans notre enquête où l'éloge du métissage, comme stratégie naturelle est présent. Les jeunes adoptent deux attitudes vis-à-vis des sociolectes urbains dont le trait remarquable est le métissage. Leurs représentations sont à placer sur un continuum qui aurait deux pôles.Une partie des jeunes adopte une attitude apologétique du métissage (C. TRIMAILLE & J.BILLIEZ, 2001) dont les tenants ne tarissent pas l'innovation et la créativité mais trouvent que c'est un code qui les libère du poids de l'arabisation.

« (...)hna daba wahed ejil darori khasna nmélangiw bin le français w l'arabe w darija aw amazighiyya khasna gaç loughat tkoun f makana wahda w ma nferqouch binatHoum parce que gaç Had les langues expriment notre culture(E6M).(nous maintenant on est une génération qui doit mélanger entre le français et l'arabe et la darija ou l'amazighe il faut que toutes les langues aient le même statut et on ne doit pas les distinguer parce que toutes ces langues expriment notre culutre).

Dans ce passage, l'interviewée prône l'égalité des langues et pense que le mélange véhicule la culture marocaine et représente l'être marocain dans toutes ses spécificités.

Il est encore question de stratégie naturelle de communication chez les interviewés qui sont nombreux à affirmer que le mélange est une nécessité dont l'usage est habituel voire spontané.Ex : « (...) hna daba wahed ejil darori khasna nmélangiw »(E6M).(nous maintenant on est une génération qui a besoin de mélanger).

C'est dans un hybride linguistique que s'actualise une nouvelle norme née du besoin de créer une identité. Le mélange est donc une exigence pour ce jeune qui place les langues sur le même point d'égalité. La culture du jeune semble s'identifier dans la pluralité et non dans le monolinguisme. Le mélange de langues représente donc un moyen de communication privilégié que les jeunes convoitent. *« généralement j'utilise le mélange pour m'exprimer et pour que les autres puissent me comprendre/je mélange sans faire attention/c'est l'habitude+et puis j'aime le mélange :je me retrouve dans le mélange »(E2A).*

Le mélange de langues relève également d'une habitude naturelle et inconsciente chez les locuteurs. Exemple : *« je mélange sans faire attention/c'est l'habitude+ »(E2A).*

Oudanscepassage : *« voil ::à par exemple hna(nous) en même temps qui rana neHHadrou çarbiya mais çarbiya taçna fiHa français ellaH ghaleb ma :neqedrouch nexprimiw rwahtina bla ma neHadrou l'arabe mkhalta belfrançais (silence) betfelfiss tahelti (rire) (C4A).(voilà par exemple nous en même temps quand on parle arabe mais notre arabe contient du français c'est plus fort on ne peut pas s'exprimer sans qu'on ne parle pas l'arabe mélangé au français(...).*

Exemple : *« wHadak lkhalit hna kberna lqina nnas ka teHder Had lkhalit dial loughat/ darija amazighiyya/ çarbiyya w zid/ » (E1M).(ce mélange on est arrivé au monde et on a trouvé les gens qui parle ce mélange de langues/darija/amazighe/arabe et ajoute).*

Ou encore dans cet extrait :

« aktariyya Hna ka yedwiw darija mkhelta bel faranssiyya ka nestaçmlouqhHa fel'amakine çoumoumiyya f les resto c'est(euh)hna f la fac entre(euh)des amis ka yedwiw français mkhelta bel çarbiyya w Hadi(euh) fa Hada ka yetsemma wahed ljanib dial labaqa :ka ybeyen anahou çandou une certaine classe :exactement/ »(E6M).(la majorité ici parlent la darija mélangée au français on l'utilise dans les endroit publics dans les restaurants c'est(euh)à la faculté entree (euh)amis on parle français mélangé à l'arabe(euh)et ça représente un côté prestigieux qui montre qu'on a une certaine classe :exactement).

Nous discernons que le mélange est ici vécu comme forme prestigieuse qui attribue à son usager une certaine place dans la société. Par ailleurs, il est de plus en plus frappant de voir les jeunes locuteurs parler de mondialisation et de ses exigences socio-économiques. Nous avons effectivement touché chez nos informateurs la volonté de réfléchir sur les langues dans la mesure où la mondialisation met en évidence les enjeux de la promotion sociale. La valorisation actuelle des langues provient d'une demande sociale émise par des individus qui formulent leur désir à évoluer et faire promouvoir leur entourage.

C'est ce que nous déclare un interviewé algérien qui voit en les langues telles le français et l'anglais une exigence de la mondialisation. Il trouve que leur apprentissage reste le seul moyen pour avoir une place dans le monde actuel.

(...) le français nous permet de suivre le monde moderne/mondialisation oblige l'ouverture sur les langues mais pas les langues populaires je parle de langues internationales. »(E5A).

Ou : « L'Algérie si elle veut être présente sur le marché économique : c'est le français plus l'anglais. »(E5A).

Les locuteurs sont sensibles aux valeurs des langues et aux privilèges qu'elles peuvent leur apporter. Ils discernent aussi les bénéfices qu'ils peuvent en tirer à travers leurs usages

linguistiques, ce qui représente le poids symbolique des langues qui se concrétise par les valeurs et les représentations qui leur sont associées¹²⁴.

Précisons néanmoins que cet informateur opte pour une hiérarchisation linguistique où il lie l'évolution économique de l'Algérie à l'usage du français, suivi de l'Anglais. Cette reconnaissance de la place du français, langue prioritaire en Algérie, relève d'une conscience du statut réel de cette langue chez les Algériens, même si le monde s'ouvre actuellement sur la langue de la première puissance économique dans le monde.

La catégorisation linguistique se manifeste également dans les pratiques langagières de nos locuteurs. Les formes hybrides sont considérées comme critère de reconnaissance de l'appartenance ou non des locuteurs à un espace donné de la ville. Ainsi, sont perçues positivement les pratiques langagières des groupes sociaux issus de milieux urbains alors que les pratiques langagières des groupes sociaux non urbains sont perçues négativement. C'est ainsi que la forme urbaine est sur-valorisée par ces locuteurs qui tendent à stigmatiser les normes non urbaines ou périphériques auxquelles est attribuée la forme linguistique stigmatisée. « li yeHder français bayen min jay habitou yji melharrach ? yakhi hala+ yakhi bayen wlid quarté chic :shab lçarbiyya raHoum baynine mine yjiw(C2A). *(celui qui parle français d'où veux tu qu'il vienne d'El Harrach ? quelle situation mon frère+il est clair mon frère qu'il soit d'un quartier chic :ceux de l'arabe c'est clair d'où ils viennent)*.

Le mélange est donc catégorisé dans les propos de nos informateurs comme variété urbaine dotée d'un prestige.

«alors que hna ma nçarbouch gaç +nguewrou ma nestaçerfouch gaç blaçreb j(e)ché pas c'est comme ça et encore trouhi (bruit)l trouhi++lçand leqbayel c'est encore pire Hadouk soit çarbiya(euh) soit qbayliya soit français ma çandhoumch gaç Hadi çarbiya par exemple kima Hadaya l voisin la dernière fois kount neHder mçaH qali+qali++ ana ma:::neHderch gaç belçaribiya(alors que nous on arabise pas on occidentalise on ne reconnaît pas les arabes je ne sais pas c'est comme ça et encore si tu vas chez les kabyles c'est encore pire eux c'est arabe soit kabyle soit français ils n'ont pas l'arabe par exemple comme celui là le voisin la dernière fois j'étais entrain de lui parler il m'a dit il m'a dit moi je ne parle pas du tout en arabe).

D'un autre coté, la cristallisation et l'idéalisation touchent le processus de l'arabisation qui a concerné les deux pays. Nous avançons de prime à bord que les représentations vis-à-vis de ce processus ne se détachent pas de la conscience identitaire. Le processus, chez nos enquêtés, trouve sa légitimité dans la dimension identitaire et culturelle. Comme nous le savons, une langue peut exprimer plusieurs cultures et une culture peut être exprimée par plusieurs langues. La langue n'est pas seulement un moyen de communication, écrit C.CORBEIL (2002), elle crée entre les individus des connivences et de la solidarité. Elle symbolise leur appartenance à la société et à la culture. Elle soude les locuteurs en une communauté dont les membres partagent une histoire, un destin politique, des institutions qui partagent également des attitudes à l'égard des autres communautés linguistiques (IBID).

Le concept d'identité a été la première fois utilisée en psychologie où il détermine ce qui fonde l'unité du moi de tout individu (A.AREZKI, 2008). L'identité est le lieu d'une problématique particulière quand elle se trouve confrontée à une situation de plurilinguisme. Elle est à ce moment liée à la valeur que l'individu s'attribue, au rapport qui le lie à sa langue.

¹²⁴ Voir la partie du chapitre 4 qui traite les fonctions déclarées des langues.

Chez E.ERIKSON (1976) le concept d'identité est lié à la situation de crise identitaire. Dans notre travail, nous préférons parler des rapports entre locuteurs et langues en termes d'identification plutôt que d'identité. Selon F.LAROUSSI (1997b), cerner les phénomènes en termes d'identification et non d'identité, c'est insister sur le processus et la flexibilité des stratégies identitaires. Celui-ci aborde la notion d'identité dans son aspect dynamique et non fixé. Elle est l'aboutissement d'un processus qui intègre les différentes expériences de l'individu. Par ailleurs, F.LAROUSSI (Ibidem.) distingue deux types d'identification, l'identification d'appartenance et l'identification de référence.

Le processus de l'arabisation constitue pour nos enquêtés un moyen de s'identifier à la communauté arabe. L'identification d'appartenance situe la personne dans un espace social immédiat. Le processus est aussi considéré comme un moyen de s'aligner à une *nation-référence* qui projette les locuteurs dans une collectivité utopique (F.LAROUSSI, ibid). Dans cette lignée, de par leurs idéologies, l'Algérie et le Maroc produisent des discours qui les alignent à une « *nation-référence* » dont la réalisation ne se fait que par l'arabisation. « (...) *taçrib pour moi nous permet d'appartenir au monde arabe/nous parlons la même langue que les autres arabes* »(E4A). (*l'arabisation me permet d'appartenir au monde arabe/*).

Cette nation-référence leur permet l'adhésion au monde arabe qu'ils défendent âprement dès qu'ils la sentent menacée par la présence d'une langue et d'une culture étrangère.

« (...) *lakin ana çarbiyya wakhkha l'asl dial Imeghrib amazighi hit ellougha lçarabiyya ka tmekkena annana nentamiw lelçalem lçarabi/ Hiya adat tawasul* »(E7M). (*mais je suis arabe même si l'origine du Maroc est amazigh parce que la langue arabe nous permet d'appartenir au monde arabe/c'est un moyen de communication*).

Ou : « (...) c'est ma langue//je suis arabe/ »(E4A).

L'attachement dont fait preuve cet enquêtée à son arabité montre qu' « être arabe » signifie beaucoup plus l'appartenance à la communauté-référence et permet aux locuteurs de renforcer le lien avec la nation arabe.

L'arabisation permet donc l'affermissement identitaire et assure la cohésion selon l'idée développée par l'enquêté marocain : « *taçrib haja meziana hit anou khellatna mwehdine binatna+* »(E2M). (*taçrib est une bonne chose parce qu'il nous permet de s'unifier*).

En attestant l'origine amazighe du Maroc, l'interviewé ci-dessous atteste que seul l'arabisation permet l'unité de la nation arabe.

« *w zaidoune ila chefti ana mça fikert annou l'amazighiya tourqa w lakin ila ftahna lmajal lkoul loughat maghadich nsaliw+ghadi nbeçdou çla l'asl dialna waçla lougha l'oum//fHamti taçrib darna dawla çarbiyya bhalna bhal leçreb loukhrene/* »(E2M). (*Et en plus tu as vu que je suis avec l'idée de promouvoir l'amazigh mais si on ouvre le champ à toutes les langues on finira jamais/tu comprends l'arabe a fait de nous un pays comme les autres pays arabes*).

Dans le passage sus-cité, nous remarquons que l'ouverture sur les langues représente véritablement une forme d'éloignement de la norme originelle, celle de la norme-référence. Cette ouverture représente pour cet informateur un danger pour l'unité de la nation arabe. C'est de là que l'arabisation permet corrélativement la légitimité de la norme-référence et l'alignement à la nation-référence.

En guise d'illustration, nous avons constaté que beaucoup d'enquêtés approuvent leur origine amazighe tout en confirmant adhérer à la communauté arabe. Ces déclarations émanent généralement de jeunes amazighes installés en zone urbaine. En effet, sur les 80 enquêtés des deux pays, 50 déclarent que l'arabe leur permet de s'identifier au monde arabe.

Toutefois, 100% des informateurs arabophones attestent que la langue arabe est signe d'appartenance et symbole de cohésion du monde arabe. Les informateurs procèdent à une dénégation de l'origine amazighe en approuvant la primauté de l'arabe qui tire sa force de l'Islam.

L'arabisation procure à son usager la fierté d'appartenir au monde arabo-islamique et a pour corollaire la désaliénation culturelle et l'alliance avec le monde arabe. C'est ce que nous relevons dans le passage suivant où l'interviewé fait l'éloge de l'arabisation qui a permis à l'Algérie de se libérer du joug colonial. L'arabisation est donc la seule alternative possible devant l'Algérie pour l'affirmation de son identité longtemps occultée par le colonisateur français.

« wkan ma teçrib wkan ma çadna aucune place dans le monde arabe/il(ne)faut pas oublier que mour istiqlal kounna en crise de langue/ma çadna aucune identité/on ne connaît aucune langue:c'est l'arabisation de l'enseignement qui nous a libéré de l'aliénation à la France/on(n) a pas le choix allaH ghaleb ».(E4A)/(s'il n'y avait pas l'arabisation on aura aucune place dans le monde arabe/il (ne)faut pas oublier qu'après l'indépendance on était en crise de langue/on n'avait aucune identité/on ne connaît aucune langue :c'est l'arabisation de l'enseignement qui nous libéré de l'aliénation à la France/on a pas le choix/c'est plus fort)

Ce discours a pour conséquence une stigmatisation linguistique où les locuteurs s'identifient à cette nation à travers un discours cristallisant leur appartenance au monde arabe, synonyme pour eux de l'authenticité culturelle, linguistique et religieuse voire ethnique, etc.

À l'instar de F.MELLIANI(2000), nous attestons que les propos tenus par nos informateurs « *jesuis arabe* » sert à aligner le locuteur à une idéologie. Ainsi, se dire arabe est une façon de choisir son camp et d'adhérer voire se conformer à son idéologie.

Nous ne manquons pas d'avancer que l'identification à un groupe n'est pas toujours un processus conscient. C'est ce qui se confirme dans les discours épilinguistiques des jeunes qui revendiquent l'arabe littéraire comme langue maternelle au moment où ils ne la maîtrisent pas. Cette réclamation justifie le fait que la revendication d'une langue n'est pas toujours justifiée par une pratique linguistique effective.

Toutefois l'auto- revendication ne se fait pas librement mais sous l'influence du discours idéologique. Nous parlons en fonction de la façon dont les autres nous perçoivent et nos rapports à la langue ou aux langues sont soumis continuellement à des modèles de référence dominants. Dans cette lignée, sur les 400 enquêtés en Algérie et au Maroc 350, dont 170 Algériens et 180 Marocains, affirment que leur langue maternelle est l'arabe littéraire. Cette langue est pour eux la seule qui leur permet d'appartenir au monde arabo-islamique qui a une grande histoire de par son passé.

À travers les traces épilinguistiques relevées dans les discours des locuteurs, nous avons relevé que le discours algérien et marocain sur les langues maternelles a su affaiblir l'alternative homogénéité/hétérogénéité en instaurant l'arabe langue standard, langue des

origines, langue pure, sacrée, ect, au point où beaucoup de locuteurs vont jusqu'à s'autosencurer¹²⁵ en dévalorisant leurs langues maternelles.

VI.1.2. Les représentations pragmatiques.

L'analyse de notre corpus nous a permis de relever l'existence de représentations pragmatiques où les langues sont définies selon leur importance et leur utilité dans la société. Les représentations pragmatiques concernent d'avantage le français et l'amazighe.

Pour le français, les locuteurs attachent à cette langue une valeur pragmatique, d'où son aspect utilitaire. Le français est donc pour eux un capital dont la possession attribue à l'utilisateur une plus-value alors que d'autres langues ne jouissent d'aucune valeur sur le marché (L.J.CALVET, 1999 :11).

La langue n'est pas seulement un outil de communication, elle peut octroyer à son utilisateur un pouvoir qui émane de son statut de dominance économique. Elle a donc une fonction pragmatique. La langue a aussi une finalité qui peut changer d'un locuteur à un autre. L'apprentissage d'une langue répond à des objectifs et s'opère selon des finalités bien précises.

Relever la rentabilité du français nous mène vers le pouvoir incontestable de cette langue dans un Maghreb où les changements socio-économiques sont très importants. En effet, nous avons relevé que les locuteurs associent l'usage du français au prestige et au pouvoir.

La compétence linguistique devient un outil de stratification et de sélection sociale. Elle devient un capital qui apporte des bénéfices. Maîtriser les langues au Maroc, par exemple, signifie un moyen d'attraction des touristes, source essentielle de l'économie de ce pays.

« (...)La langue française c'est (euh)déjà (euh) la langue la plus noble+elle est très intéressante et nécessaire surtout au Maroc ici au niveau (euh)du commerce au niveau des entreprises(euh)elle est très utile au niveau de la communication entre (euh) les sociétés ici au Maroc/on la considère comme la seule façon pour :communiquer pour(euh)on va dire pour être embauché au Maroc/(E2M).

Les compétences sont donc exploitées et répondent à des intérêts et des besoins.

«(...)le français (euh) si on prend en considération l'économie marocaine 30% est de la part des multinationales :bessif ghadi netçellem lougha dialou/(je suis obligé d'apprendre comment je dois communiquer avec lui/comment je dois négocier(euh)c'est une langue d'affaire c'est une langue de négociation »(E2M).

C'est ce qu'EL MEHDI IAZZI confirme dans ce passage :

«(...)on ne va enseigner une langue comme ça étrangère ou nationale rien que(euh) pour la langue/personne n'apprend la langue pour la langue/ peut être moi je suis un fonctionnaire je vais faire un saut en Ethiopie je vais apprendre l'éthiopien pour mon propre plaisir pour mon séjour d'un mois mais :les gens ne font pas ça pour le plaisir quand on apprend une langue au niveau national c'est pour le marché de travail plus on accorde un poids au niveau du marché de travail à la langue de plus le statut de la langue est renforcé/ »

¹²⁵ Dans ses enquêtes, C. CANUT (1998b) a pu démontrer que le discours français sur les langues minoritaires, telles que l'occitan, le breton, ect a provoqué chez les locuteurs français une attitude dépréciative allant jusqu'à interdire leur langue première aux enfants.

De cet extrait, nous soulevons que la langue française remplit une fonction utilitaire renforcée par la conception d'un marché de travail qui lui attribue plus de valeur. Il est donc important de souligner la rentabilité de la langue française au Maghreb vu les relations transversales entre la France et le Maghreb.

Le développement économique d'une communauté octroie aux langues un pouvoir et une dominance linguistique. Ce qui se traduit par le choix de la langue du groupe économiquement dominant. Pour le cas du Maghreb, la France est le pays le plus proche historiquement et économiquement et sa langue ne cesse d'influencer linguistiquement les usagers. Il n'est pas question d'identités mais plutôt de pragmatisme qui inscrit la volonté de protéger et faire évoluer l'économie des deux communautés.

Pour comprendre la suprématie du français, il convient de signaler l'étendu des relations politico-économiques entre la France et les deux pays. Les intérêts socio-économiques et industriels de la France sont présents tant en Algérie qu'au Maroc.

Force est de constater que le Maghreb reste le premier partenaire socioéconomique de la France avec un taux d'échange élevé qui dépasse celui réalisé à titre d'exemple avec les Etats Unis voire l'Espagne, pays voisin du Maroc. Le taux des échanges entre l'Algérie et la France a atteint environ 10, 58 milliards de dollars. (cf.le nouvel observateur : 2012).

Avec une part de marché de 15% et des exportations d'un montant de 5,75 Mds € en 2011, la France demeure le premier fournisseur de l'Algérie. Elle y exporte principalement des biens d'équipement (22% du total), des céréales (13%) et des produits pharmaceutiques. En retour, ses importations en provenance d'Algérie (4,4 Mds € en 2011) se composent à 95% d'hydrocarbures. La France est également l'un des tous premiers investisseurs en Algérie avec un stock d'IDE estimé à 1,9 Md € (Banque de France) en 2010. 450 entreprises françaises sont présentes en Algérie et génèrent 35 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects¹²⁶.

La langue devient donc un outil de communication à dimension économique et pragmatique dont les utilisateurs sont largement favorisés dans leur capacité à promouvoir l'économie des pays.

Exemple :

B : eH::: bessah douka ntaya+ naačtik un exemple+ ntaya tu es un Algérien çandek un produit ghi ntaya f le monde li teqder dirou SAHHA+++ je suis d'accord ntaya tu veux imposer ta langue dir lcatalogue taçou en arabe et tout et tout+ bessah dourka ntaya tu vas lakhour tforcéH bach yetçallem lçarbiya(mais toi maintenant je te donne un exemple toi tu es un Algérien tu as un produit toi seul dans le monde qui peut le produire d'accord je suis d'accord toi tu veux imposer ta langue tu fais ta catalogue en arabe et tout et tout mais maintenant tu vas le forcer à apprendre l'arabe)

M : Eh !:::

B : donc ça va lui prendre du temps et le temps c'est d(e) l'argent+

F : voi : là+++

¹²⁶(cf site du ministère français de l'économie et des finances-ministère du commerce extérieur, 2012).

B : tu vois Houwa(lui) il n'a pas le temps yqoulek açtini(donnemmoi) un catalogue en anglais (blabla blabla) bach yechri çlik nta(pour qu'il achète) obligé bach tbiç(pour vendre) leproduit tu vas faire c(e) qu'il demande++(C1A).

Par ailleurs, comparant le français à l'arabe dialectal, cet informateur avance que ni l'arabe littéraire ni l'arabe dialectal ne peuvent fournir à leurs utilisateurs un moyen de négociation et de conviction dans les affaires.

« (...) parce qu'en arabe en fait/pour moi personnellement j'(ne)ai pas trouvé des mots/je (ne)trouve pas des mots en arabe que ce soit l'arabe daridja que ça soit arabe classique pour convaincre un client/même dans nos universités on apprend tout simplement une langue commerciale : une langue/je(ne)dirai pas une langue culturelle/une langue commerciale. »(E2A).

Ou : « fehyatna ettijariyya weliqtissadiyya lougha lfaranssiyya mouHimma »(E1M).(dans notre vie commerciale et économique la langue française est importante).

Les langues sont ainsi soumises à des clauses et des conséquences symboliques « Derrière les perspectives fonctionnelles où s'érigent la technicité et l'instrumentalité, se dessinent, en effet, des langues écrites où l'attribut de pouvoir, de prestige et d'idéologie n'est pas absent » (Y.CHERRAD BENCHEFRA in F.LAROUCSI,2009 :180).

La langue française est considérée par la plupart des enquêtés comme une langue noble et prestigieuse. «La langue française c'est (euh)déjà (euh) la langue la plus noble+elle est très intéressante et nécessaire surtout au Maroc »(E5M).

« ay chakhs yethaddeth bi lfaranssiya çandou wahed rouqay w wahed lqima ça :lia (E3M).(chaque personne qui parle le français elle a un certain prestige et une valeur haute).

En continuité avec ce que nous avançons, un jeune algérien affirme que le fait de parler français en Algérie est synonyme d'appartenance à une classe privilégiée voire prestigieuse. « (...) wahed quand il parle français il a plus de respect/ naçtik un exemple ana mchit la mirie/j'(ne)étais pas bien habillé+ khrojt meddar j'avais besoin d'un papier(euh)fiche individuelle/kan kayen lghachi+ hatta wahed ma hsani bessah ghi beddit nehder français temtem segdouni »(E2A).(quelqu'un quand il parle français il a le plus de respect/je te donne un exemple je suis partie à la mairie/je(ne)étais pas bien habillé+je suis sortie de la maison j'avais besoin d'un papier(euh)fiche individuelle/il y avait du monde+personne ne m'a calculé mais dès que j'ai commencé à parler français il m'ont tout de suite servi).

Ou :« ka yetçalmouHa ennas tabaqa l:High tabaqa lbourgeois Hadouk li çandHoum »(C1M)(elle est apprise par les gens high la couche bourgeoise).

La langue française est utilisée ici pour couvrir la nonchalance vestimentaire. Elle est donc synonyme de prestige et de valeur sociale que l'on veut acquérir en l'utilisant. « (...)la société taçna taçtik plus de valeur quand tu parles français/ ».(E8A)(Notre société te donne plus de valeur quand tu parles français).

En Algérie et au Maroc, même les analphabètes sont conscients que pour s'élever dans l'échelle sociale et pour avoir considération et respect, ils doivent tenter d'utiliser des bribes de français. Ce qui conforte l'idée que le choix des langues est fortement déterminé par leur place et fonctions sociales.

Il s'ensuit que les jeunes font recours au français non pas seulement comme outil qui les aide à exprimer leurs pensées mais comme un signe visible d'éducation, de prestige et d'appartenance à une catégorie linguistique, culturelle et idéologique qualifiée de haute.

Comparant le français à l'arabe, cet interviewé trouve que même si l'arabe est une langue prestigieuse, c'est le français qui procure à son usager un niveau intellectuel et le fait appartenir à une classe sociale qualifiée de *haute* dans la société marocaine.

Exemple« deuxième langue/dans ce domaine même l'arabe est une langue prestigieuse wlakin l'faranssiyya ka tbyen lik çandek un certain niveau intellectuel /fHemti :çandek un savoir c'est ça ka tmétrisi déjà la langue française en même temps l'arabe/(E8M).(deuxième langue/dans ce domaine même l'arabe est une langue prestigieuse mais le français te montre que tu as un certain niveau intellectuel/tu comprends :tu as un savoir c'est ça si tu maîtrises la langue française en même temps l'arabe ».

La langue française est donc vue comme symbole d'appartenance à une communauté que les locuteurs qualifient de civilisée et cultivée. L'usage du français permet une catégorisation de l'usager de cette langue : « wahed yeHder français ça veut dire mhadder/qari bezzaf/faHem : moderne » (E2A).

Ou dans ce passage :

« L'faranssiyya dekhlat hit wellat ça :da parfois kayen nas li ka yestaçmlou lougha l'faranssiyya darori ka teHedri bloughethoum w zaidoun kayen chi blayess ila ma hdartich mçahoum belfaranssiyya ma yeçtiwekch qima(C1M).(Le français est rentré puisque c'est devenu une habitude parfois il y a des gens qui utilisent la langue française tu es obligé d'utiliser leur langue et en plus il y a des places si tu ne parles pas en français ils ne te donnent pas de valeur).

Nous avons entre autres pu relever que cette langue est considérée représenter la communauté des privilégiés qui bénéficient d'un statut social élevé. Celui qui parle français a droit aux positions sociales privilégiées et avantageuses, ce qui se reflèterait dans l'apparence extérieure. Ce snobisme agit directement sur les motivations linguistiques des locuteurs qu'ils soient Algériens ou Marocains.

Parler français devient subséquemment synonyme d'apparence extérieure, notamment la tenue vestimentaire, dotée de prestige et de bien être financier et social. G. GRANGUILLAUME(1983) lie l'usage du français tel représenté dans l'imaginaire des Algériens au fait de porter des vêtements de marques « parler français, c'est mettre une robe de chez **Dior** ». Cette représentation symbolique est transférée à la langue et devient source de motivation de la nomenclature des locuteurs.

« (...) wahed quand il parle français il a plus de respect naçtik un exemple ana mchit la mirie/j'étais pas bien habillée khroujt meddar j'avais besoin d'une fiche individuelle :kan kayen lghachi hatta wahed ma hsani bessah ghi beddit nehder français temtem segdouni/la société taçna taçtik plus de valeur quand tu parles français »(E2A).(Quelqu'un quand il parle français il a le plus de respect je te donne un exemple moi je suis allé à la mairie/j'étais pas bien habillée je suis sortie de la maison j'avais besoin d'une fiche individuelle :il y vaît du monde personne ne m'a calculé mais quand j'ai commencé à parler français tout de suite ils m'ont servi/notre société te donne plus de valeur quand tu parles français). La langue est donc susceptible de porter des valeurs, d'être labellisée et de porter des marques commerciales.

Le français considéré langue prestigieuse peut toutefois porter le danger de dissolution sociale puisqu'elle est utilisée chez certains comme synonyme de ségrégation professionnelle.

Beaucoup de nos informateurs affirment que les posts supérieurs sont exclusivement occupés par les francophones ce qui crée le sentiment de distinction sociale.

« (...)ehhh ma yçtiwekch qima fHamti lfaranssiya ka tkhelli nas ka teçtik qima bach katdiri lmakana dialek ana ma ka n'ayedch Had lfekra bhal lçarabiya bhal lfaranssiya bhal li dayra zzif bhal li madayrach(C1M).(ehhh ils ne te donnent pas de valeur tu comprends le français fait que les gens te donnent une valeur tu fais ta place je ne soutiens pas l'idée que le français et l'arabe ont la même valeur comme celle qui porte le voile et celle qui ne le porte pas).

Dans le même ordre d'idées, A.BOUKOUS souligne que le français est devenu l'apanage des classes socio-économiquement aisées(1999). Il appert que le français est une langue à fonctions foncièrement instrumentales et assure l'insertion socio-professionnelle de nombreux jeunes. La maîtrise du français représente pour le jeune, un bien appréciable, dans la mesure où il considère cette langue « comme un atout pour son image et sa position sociale, et où il en attendra des bénéfices pour une éventuelle progression. » (L.DABENE, 1994 : 82).

C'est par conséquent une langue d'accès aux postes supérieurs exigée dans le secteur économique, avance EL Mehdi IAZZI, qui précise à juste titre :

« (...) pour la bourse de Casablanca on(ne) peut pas accéder comme ça même pour devenir ministre les gens qui sont dans les partis pan arabistes ils ont trouvé qu'il y a un blocage dès que tu arrives tu ne peux pas percer pourquoi pour être dans un post intéressant c'est le français LA COMPETENCE c'est d'abord LE français suivi de l'arabe ils ont compris le jeu le français s'est renforcé+ ».

EL Mehdi IAZZI poursuit sa réflexion en affirmant la suprématie de la langue française, outil nécessaire pour le maintien de la pérennité du tourisme au Maroc.

« (...)on parle de huit millions de touristes+ un touriste qui va ramener de la devise pour 15 jours ou un mois on peut pas lui demander d'apprendre l'arabe ou le berbère pour 15 jours on (n) a pas la force économique pour lui imposer ça nous fait tout pour le ramener donc quand il demande une information à un administrateur ou à un agent d'une autorité il faut que l'administrateur soit en mesure de lui répondre et si on va lui demander d'apprendre l'arabe ou berbère il ne va plus revenir voilà(Extrait de l'entretien réalisé auprès d' EL MEHDI IAZZI).

Le statut du français serait tributaire de sa fonction instrumentale sur le plan économique et professionnel. Une autre constante est le fait que cette enquête a permis de révéler que nos informateurs estiment que le français garantit la réussite sociale. Pour eux, la connaissance du français reste non seulement un privilège, mais elle attribue également une certaine puissance sur le marché de l'emploi. C'est ce qui incite fortement les locuteurs à acquérir quelques éléments de la langue française même pour ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école.

« (...)lkhedma darori ykoun fiHa loughat daba ghir ka temchi diri formation ka ysewlouk achnou çandek ?ellougha li çandek ?khassek tkouni teçarfi loughat darouria f ay f les hôtels(...)»(E6M).(dans le travail il faut qu'il y ait les langues maintenant juste tu vas faire une formation ils te demandent quelle langue tu parles ?il faut connaître les langues elles sont importantes partout dans les hôtels...).

Une jeune marocaine affirme que la langue française est la deuxième langue au Maroc après l'arabe. Cette langue connaît donc une capitalisation dont le but est de créer de nouvelles places sociales. C'est en effet ce que déclarent les jeunes qui attestent que la compétence en français leur permet d'accéder aux postes de travail et pourquoi pas avoir même l'espoir d'être promu. Le plurilinguisme est directement associé à la performance individuelle dans la recherche d'un emploi. C'est pourquoi les jeunes témoignent d'un attachement à la langue

française qui est amplement favorisée et prisée surtout pour les avantages sociaux et professionnels qu'elle leur procure.

Exemple : « (...) pour moi le français représente la première langue après l'arabe/ une langue de communication(euh)et puis c'est une langue de travail au Maroc puisque tous les ministres et toutes les relations internationales qui représente le Maroc /daba tous les échanges se font dans cette langue/ »(E2M).

Exemple : « Lfaranssiyya haja mouHimma ay poste d(e)travail khassik tkouni teçarfi lfaranssiyya/ »(E6M).(le français est important n'importe quel poste de travail il faut que tu maîtrises le français).

Exemple: « (...)toutes mes demandes de travail je les fais en français parce que c'est la langue la plus demandée : remarqui :t haja j'ai des amis qui ont fait licence espagnol+anglais :li darou français gaç nejhou ils sont recrutés ma ychomiyh bessah taç l'espagnol gaç ywelliw yqerriw français parce que ma ysibouch blayeshoum fi bladna ghi le français li yetmecha » (E3A).(Toutes mes demandes de travail je les fais en français parce que c'est la langue la plus demandée :j'ai remarqué une chose j'ai des amis qui ont fait licence espagnol+ :ceux qui ont fait français ont réussi ils sont recrutés ils ne choment pas ceux de l'espagnol ils deviennent tous enseignants de français parce qu'ils ne trouvent pas leurs posts dans notre pays il y a que le français qui marche.».

Pour J.C.CORBEIL(2002), l'activité économique entraîne une forte activité de communication interne et externe à la fois. La langue acquiert une motivation économique puisqu'elle donne accès au travail(IBID). La langue se construit comme corollaire de la flexibilité. Le capital linguistique des locuteurs devient un facteur de rentabilité économique et de croissance (C.CANUT &A. DUCHENE, 2011), et un produit attractif instrumentalisé à des fins économiques.

Il demeure important de préciser que l'énoncé repris(**Exemple1**) s'inscrit aussi dans une perspective d'hierarchisation linguistique qui procède à une classification des langues selon leur statut et leur place dans la société où le français représente la langue la plus demandée dans le monde de l'emploi.

L'hierarchisation se poursuit dans le passage suivant où l'interviewé privilégie le français et le place après l'arabe maternel, ce qui lui confine la place de deuxième langue au Maroc.

« ana ila çTawni likhtiyyar bin loughat ka nekhtar lfaranssiyya hit nedwiw biHa bezzaf felmeghrib(euh)lougha ka neçtaberha baçd darija dialna(euh)les jeunes ka yhabouha w ka yeçtabrouHa la deuxième langue fel maroc »(E4M).(moi si on me demande de choisir entre les langues je choisirai le français parce qu'on l'utilise beaucoup au Maroc(euh)je le considère après notre darija(euh)les jeunes l'aime beaucoup et la considèrent la deuxième langue au Maroc).

Une étude réalisée sur le marché de travail a montré la préminence du français sur le marché de l'emploi au Maroc. L'étude menée par «Les échos en 2011 sur le marché de travail et les profils les plus demandés au Maroc a été réalisée auprès des entreprises qui sont Call center, Automobile, BTP génie civil, hôtellerie et restauration, etc. Les résultats ont montré que les langues requises dans le secteur actif restent par excellence le français qui est le cœur du secteur tertiaire.

Ajoutons à cela qu'une étude auprès de recruteurs et d'employés d'entreprises au Maroc comme el Wataniya, La Samir, S.A.R.L, 3G com, Renault a confirmé que la maîtrise du français est requise pour l'obtention d'un emploi.

En revanche, bien que l'arabe ne soit reconnu langue économique, l'enquête a montré que l'arabe est une langue demandée dans les entreprises inscrites dans le domaine de l'automobile, de l'hôtellerie et de la restauration. L'étude montre que lors des entretiens, les entreprises des domaines sus-cités font d'avantage référence à l'arabe dialectal et non à l'arabe littéraire comme nous pouvons le croire.

Dans une journée d'études organisée en 2001 par le CREAD, il a été précisé que les recrutements au sein de SONEGAS Algérie sont soumis à une condition, celle de la maîtrise du français. Ce qui approuve que dans les entreprises algériennes, la compétence linguistique demeure très appréciée et devance parfois les compétences scientifiques et techniques. C'est ce que nous déclare cet enquêté qui approuve que la connaissance du français est une exigence lors de la demande d'un emploi: «(...) quand tu demandes un travail le recruteur fait beaucoup plus attention à notre façon de parler/c'est pourquoi il faut connaître le français avant de demander un travail en Algérie »(E2A).

D'un autre côté, pour combler les lacunes de leurs employés en langue française, les entreprises font appel à des compléments de formation à leurs employés. C'est le cas des services de la douane, de l'armée nationale etc, en Algérie, qui font appel aux prestations du centre intensif des langues(CEIL) pour pallier aux lacunes linguistiques des employés dans cette langue. Le directeur du CEIL déclare avoir des demandes annuelles émanant de différentes institutions telles la chambre de commerce, douane, et même de départements tels Génie civil, Médecine, Pharmacie. Ces demandes témoignent d'une conscience des responsables de l'utilité de la langue française dans ces différents secteurs.

La langue française permet,entre autres, aux usagers de s'ouvrir sur le monde moderne pour ainsi répondre à ses exigences.

Exemple :« (...)le français nous permet de suivre le monde moderne/mondialisation oblige l'ouverture sur les langues mais pas les langues populaires je parle de langues internationales.»(E5A).

Exemple : « lfarranssiyya Hiya loughat lçasr/dial l'économie ila bghiti terbeh draHem staçmel lfaranssiya »(E1A).*(le français est la langue du siècle/de l'économie si tu veux gagner de l'argent utilise le français).*

Ou « L'Algérie si elle veut être présente sur le marché économique : c'est le français plus l'anglais. »(E5A).

Les locuteurs ont montré également une conscience des exigences du marché et de la mondialisation en approuvant qu'un client étranger n'ait pas de temps pour apprendre l'arabe, ce qui légitime l'importance du français et de l'anglais. C'est en effet ce que nous avons pu relever dans les propos d'un informateur au cours d'une conversation.

«donc ça va lui prendre du temps et le temps c'est d(e) l'argent+ »(C1A).

Bachir avance que l'évolution d'une langue dépend de son statut économique. Ceci conforte l'idée qu'une langue économiquement forte est indispensable au moment où l'arabe ne peut véhiculer une présence sur le marché économique.

« sahha nta rak teHdarli en théorie+ bessah dourka la performance(EUH) chouf ki tkoun la langue forte ykoun iqtissad qa ::wi(silence). » (C1A).(d'accord toi tu parles en théorie+ mais une maintenant la performance(EUH)regarde quand la langue est forte l'économie est forte).

Les enquêtés mentionnent l'importance de la langue française en faisant allusion à la place de cette langue dans le monde graphique. En effet, le simple visiteur des villes algériennes et marocaines sera accueilli par un bilinguisme environnant où pancartes pour les noms de rues, enseignes commerciales, panneaux utilisent le français. En milieu urbain, ce bilinguisme est présent dans pratiquement tous les quartiers y compris les plus populaires et est devenu tellement familier que les individus n'y prêtent plus attention : « Dans les quartiers chics ou bien dans les centres d'affaires, à Casablanca ou à Rabat par exemple, seule la langue française est utilisée et à l'inverse, dans certains quartiers populaires, la langue arabe seule est utilisée » (L.MESSAOUDI :59).

Pour L.MESSAOUDI, ce bilinguisme graphique est rassurant pour les visiteurs à la découverte d'un nouvel espace et demeure ancré dans l'imaginaire des Maghrébins de différentes tranches sociales. L'usage du français dans l'environnement graphique a une finalité économique où touristes au Maroc, à titre d'exemple, seront rassurés par une graphie qui leur est familière.

Un jeune algérien atteste que l'emploi de la langue française a un apport pécuniaire important pour les commerçants.

Exemple : « regarde dans nos villes/tous les pancartes sont en français et c'est un truc normal/au contraire c'est plus attirant/ les commerçants gagnent plus quand ils font leur publicité en français/Hadi haja(c'est une chose) normal/en tout cas moi j'aime/ » (E3A).

La langue française est considérée comme langue de travail dans le secteur des services et dans les médias et jouit d'une forte présence.Elle a de larges secteurs d'utilisation et sert toujours de lien avec le monde extérieur.

« (...)Hadaq chi li goutlik l'idara lmaghribiyya ka tçamri belfrançais l'idara lmeghribiyya ma ka telguayHach ka tgouli çliha faranssiya w finidam echoughl tani ka temchi lçamaça :t lmahaliyya wella ki smiyto ka yestaçmlou lefrançais bghit tçamri chi rapport ka diriH belfrançais/ koulchi koulchi belfrançais » (E2M).(C'est ce que je t'ai dit l'administration tu remplis en français l'administration marocaine tu ne trouves pas quoi dire on dirait une administration française et dans le monde du travail aussi tu vas dans les autorités locales ou ce qu'on appelle c'est le français/si tu veux faire un rapport tu le fais en français tout en français).

Cette langue reste malgré tout assez massivement présente dans les institutions, dans la vie publique et dans les médias, etc. Son usage relève d'une pratique courante qui révèle l'ambiguïté de son statut institutionnel.

Exemple : w lakin lfaranssiyya yemken telqay jouj dennas machyin ftobés w ka yedwiw belfaranssiyya/ ma katkhelçich+ chi çadi febladna(rire)lougha lfranssiya hiya lougha mouçassira » (E3M).

(Mais le français tu peux trouver deux personnes dans un bus et qui parlent français/tu n'es pas surpris+c'est une chose normale dans notre pays (rires)la langue française est une langue moderne).

Exemple : *Le français c'est la deuxième langue au Maroc wella hatta l'anglais hata Hiya çandHa wahed la place felmoujtamaç dialna//*(E4M). *(le français c'est la deuxième langue au Maroc et même la langue anglaise elle a une place dans notre société).*

La dénomination contingente « *langue étrangère* » est rejetée par beaucoup de nos informateurs qui approuvent que cette langue est bien implantée dans certains domaines et par certaines franges de la population, très francisées voire francophiles, pour être considérée comme « *langue étrangère* ».

Ceci nous conforte dans l'idée que le français est classé deuxième langue après l'arabe dialectal et l'amazighe même si dans la constitution maghrébine, il est placé langue étrangère. La langue française est bien incrustée dans le paysage linguistique maghrébin et continue à s'y fortifier.

Dans les propos recueillis, le français représente une langue seconde après l'arabe. Même si l'appellation langue seconde pose problème pour les institutions qui insistent sur le statut de langue étrangère, les enquêtés n'ont aucun problème à affirmer qu'il s'agit de la deuxième langue tant au Maroc qu'en Algérie.

Exemple: « *deuxième langue* » (E8M).

Exemple : *Pour moi le français représente la première langue après l'arabe une langue de communication(euh)*(E2M).

Exemple : « *le Français est une deuxième langue en Algérie/je défi toute personne qui dit que c'est une langue étrangère/elle est présente partout/*(E3A).

Même si certains développent à l'égard de l'anglais un discours laudatif, cette langue est toujours ressentie comme exogène et n'arrive pas à s'incruster dans la société maghrébine. Rappelons à ce niveau l'expérience algérienne dans l'intégration échouante de l'anglais dans les écoles.

Par ailleurs, les jeunes ont tendance à favoriser le français quand il s'agit d'exprimer leurs sentiments et leurs émotions. C'est ce qu'ils déclarent « *f loughetna kayen bezzaf hchouma/ka nehchem min ka nebghi ngoul ledderiyya nebghik :tjini saHla min ka ngoulHa belfaranssiya* »(E1M). *(dans notre langue il y a beaucoup de honte/j'ai honte quand je veux dire à une fille que je l'aime :je trouve que c'est plus simple de le dire en français).*

Le locuteur trouve que l'arabe constitue une langue tabou du moment que l'expression des sentiments et de tout sujet relatif à la vie privée ne peut se faire en langue arabe. Nous comprenons que la langue française permet de transgresser les tabous de la vie privée et intime des individus. C'est en effet ce qu'approuve K.TALEB IBRAHIMI qui considère que la langue française représente pour les locuteurs algériens un moyen de transgresser les tabous alors que la langue arabe est handicapée par son image liée aux interdits religieux et moraux.(1995 :109).

En effet, sur les 400 enquêtés, 330 dont 180 en Algérie et 150 au Maroc affirment faire recours à beaucoup d'expressions en français au moment où leurs équivalents en langues maternelles existent. Ceux-ci sont taxés du qualificatif « *impudeux et honteux* ». Cette situation n'est pas spécifique à l'Algérie, les jeunes marocains, eux aussi abandonnent l'arabe dialectal ou l'amazighe quand ils veulent discuter des sujets relatifs à la sexualité.

« La langue arabe est bourrée de hchouma hchouma hram/(la langue arabe est bourrée de c'est honteux c'est honteux c'est un péché) on (ne) peut pas dire des choses parce que c'est honteux/moi je suis à l'aise quand j'exprime mes sentiments en français++w zid(et en plus) quand je parle de sexe+c'est mieux en français/j'ai plus de choix :en arabe je(ne) trouve pas les mots »(E2A). Ou:

«(...) je suis beaucoup plus complexée quand je fais une déclaration amoureuse en arabe/ça passe mieux/ w zaidoun c'est plus romantique/l'amour et le sexe ne se disent pas en arabe/Had chi Hakda »(E5M).(je suis beaucoup plus complexée quand je fais une déclaration amoureuse en arabe/ça passe mieux/et en plus c'est plus romantique/l'amour et le sexe ne se disent pas en arabe/c'est comme ça ».

C'est une situation que nous considérons de paradoxale si nous partons du fait que cette langue est étrangère. Comment une langue étrangère peut prendre en charge l'expression affective et amoureuse et est considérée comme mode d'expression des sujets relatifs à la drague, au sexe et à l'amour qui demeurent non pris en charge par la langue arabe ni l'amazighe d'ailleurs. Dans ce cas, le français permet de couvrir certaines situations de communications non prises en charge par l'arabe dialectal et assure par là une langue à fonction *euphémiste* qui réduit l'impudeur que procure l'usage de l'arabe.

Nous résumons dans le tableau ci-dessous les représentations que se font les enquêtés envers le français.

Représentations vis-à-vis du français	Jeunes algériens		Jeunes marocains	
Me permet l'ascension aux nouvelles technologies.	140	70%	145	72,5%
Langue noble, langue prestigieuse.	120	60%	155	77,5%
Langue favorite	170	62,5%	155	77,5%
Langue de communication	177	88,5%	100	50%
Langue des études	140	70%	90	45%
Langue étrangère	40	20%	70	35%
Langue du colonisateur	150	75%	30	15%
Permet d'exprimer les sentiments sans tabous	180	90%	150	75%

Tableau N26. Représentations linguistiques des jeunes envers le Français en Algérie et au Maroc.

Conséquemment, le français est la seule langue étrangère à assurer à la fois les deux fonctions de langue *élitaire* et *utilitaire*. Le français est ainsi perçu comme langue prestigieuse et est considéré langue de la classe supérieure. Son utilisation voire sa maîtrise est significative d'appartenance à une classe sociale haute, ce qui confirme la perception de F.BENZAKOUR & D.GAADI qui considèrent que dans l'imaginaire collectif des Marocains, la francophonie est le bien de la classe dirigeante (2000 :102).

Outre le français, la langue arabe est aussi déclarée langue qui remplit une fonction pragmatique. Si la langue arabe n'a pas d'utilité communicative puisqu'elle ne consiste pas la

langue de l'usage courant, elle assure une fonction institutionnelle et est parlée dans un cadre officiel.

« *nechfa baba kan yqouli belli lprésident dialna boumediène kan f les rencontres mça les présidents berra yehder belçarbiyya+(euh) nechfa tani fwahed discours dialou hder belçarbiyya* »(E6A). *(Je me rappelle mon père qui me disait que notre président Boumediène dans ses rencontres avec les autres présidents il parle l'arane+(euh)je me rappelle aussi dans son discours il a utilisé l'arabe).*

Il ajoute que l'usage de l'arabe littéraire est élémentaire et tout responsable devrait en faire autant pour rehausser la langue pour avoir le respect des autres nations.

(...)ki tchoufi le français Houwa tani il n'abandonne pas sa langue weçlach hna obligé neHadrou lougha dialHoum : lçarbiyya dialna Hiya tani langue des rencontres officielles/et quand tu l'utilises tout le monde te respecte ».(E6A). *(Quand tu vois le français lui aussi n'abandonne pas sa langue pourquoi nous on est obligé de parler leur langue :notre langue arabe est aussi langue des rencontres officielles/quand tu l'utilises tout le monde te respecte).*

La langue arabe permet, dans le discours nationaliste de lutter contre l'aliénation linguistique et culturelle que les langues et les cultures de l'occident sont censées provoquer. De fait, la langue arabe est celle des œuvres classiques, du coran et du patrimoine culturel ancien.

Pour l'amazighe, une nouvelle fonction de cette langue a été principalement discernée auprès des jeunes marocains. Il est à préciser que les jeunes algériens que nous avons interviewés n'ont pas beaucoup montré de conscience par rapport à l'usage des langues comme outil d'ascension économique. Ceci serait dû à la nature de l'économie des deux pays. Au Maroc, à titre d'exemple, l'ouverture sur les langues est l'une des exigences du tourisme, principale ressource de devises dans ce pays. Beaucoup de jeunes marocains avancent que l'amazighe est devenu une langue de travail et de l'économie et dont l'apprentissage devient élémentaire.

Ils approuvent que les Chleuhs, population dont l'activité principale est le commerce. C'est cette communauté berbère qui détient le commerce dans la métropole¹²⁷, notamment la restauration, l'hôtellerie, habillement, etc. Conscients de cette situation, les jeunes affirment que beaucoup de recruteurs demandent la maîtrise de la langue amazighe.

En somme, nous convenons que les représentations relévées, qu'elles soient conservatrices, cristallisatrices ou pragmatiques, sont dotées d'un aspect positif. Ces représentations positives arborent les langues avec des qualifiants mélioratifs et appréciatifs que nous voulons succinctement présenter.

Nous savons que pour exprimer ces représentations, le locuteur se sert de qualifiants que nous jugeons révélateurs de sentiments épilinguistiques positifs et négatifs. Notons d'emblée que les qualifiants nous servent dans la délimitation de la nature des représentations.

Les sentiments positifs s'explicitent par des qualifiants appréciatifs alors que les sentiments négatifs se traduisent par des qualifiants dépréciatifs. Force est de constater que la

¹²⁷ Nous avons-nous même constaté lors de nos visites du Maroc, que le commerce à Casablanca est principalement du ressort des Chleuhs.

plupart de nos enquêtés ont énoncé des qualifiants pour évaluer les différentes langues. A l'instar de P.SINGY, nous retenons différents types de qualifiants qui émaillent les différentes langues ou variétés de langues. Pour P.SYNGY, il existe deux types de qualifiants évaluatifs, les qualifiants de la catégorie « esthétisme » et les qualifiants de type « affectif ». A. HOUDEBINE(2000) classe ces qualifiants en ce qu'elle appelle la « norme fictive¹²⁸ ».

Les qualifiants à caractère affectif renseignent du degré d'appréciation ou d'attachement aux différentes langues. Les qualifiants de type affectif peuvent être divisés en deux sous catégories, qualifiants affectifs positifs et négatifs.

Pour les qualifiants affectifs positifs, ils témoignent de l'idéalisation et valorisation de la langue « *J'aime cette langue, c'est ma langue, je suis fière, etc.* ».

Ou « *Le berbère est pour nous la langue natale la langue maternelle la langue de nos grands pères/j'aime ma langue/elle est ma fierté++* »(E1A).

Arabe littéraire	Arabe dialectal	Amazighe	Français	Mélange arabe français
Langue d'origine	Taghia (dominante)	Langue de la cluture	deuxième langue	Spontané
Première langue	Meziana(belle)	muHimma	Langue de travail	Naturel
La base(Assas)	Charaf lina(notre fièreté)	Langue de la personnalité	Langue de prestige	Utile
	Véhicule de la culture, de l'histoire	Procure la fièreté	Utile	Moyen de communication
Langue de l'identité (Loughat El Houiwiyya)	Langue de l'identité	Langue des origines	Labaqa(étiquette)	important
Langue de l'histoire	Importante	Langue de l'identité	Noble	
Procure fièreté (ça me rend fier)		Langue que j'aime	Magnifique	
Elle est dans nos cœurs				
Intouchable				
Permet l'appartenance au monde arabo-islamique				

Tableau N27 : Qualifiants appréciatifs de catégorie « esthétique affectif ».

Nous avons relevé d'une part diverses appréciations d'ordre esthétique véhiculés par les qualifiants tels « belle langue, noble, prestigieuse, ect ». Nous avons d'autre part pu remarquer que les arabophones sont davantage enclins à produire des qualifiants mélioratifs vis-à-vis de l'amazighe au moment où ils avancent d'autres qualifiants de nature dépréciative de leur langue maternelle « l'arabe dialectal ».

¹²⁸ Il s'agit d'un idéal subjectif de la langue qui s'appuie sur des discours idéologiques, affectifs et esthétiques. Cette norme n'existe pas mais repose plutôt sur des jugements de valeur.

VI.1.3.Représentations linguistiques stigmatisantes.

Le terme stigmatisation est repris des travaux de E.GOFFMAN(1975).La stigmatisation est un phénomène de société. Selon E.GOFFMAN (ibid), le stigmat est un ensemble de caractéristiques que nous attribuons à une catégorie de personnes. Le stigmat se définit en termes de relations et non d'attributs, ce qui explique que ce ne sont pas les caractéristiques des personnes mais leurs attitudes qui créent le stigmat. Il s'agit à ce niveau d'un attribut qui jette un discrédit profond sur un individu, un groupe (E.GOFFMAN, ibid : 13). Ceci implique le fait que le stigmat est un produit social né des interactions entre différents groupes. En effet, les locuteurs créent des stigmates et des traits du contexte social qui les entoure (F.MELLIANI in T.BULOT, 2001).

Nous avons vu tout au long de ce travail que les langues en présence jouissent d'une valeur dans la société et chez les usagers de ces langues. Chaque individu se forme des idées sur les langues qu'il parle et partant exprime ce qu'elles représentent pour lui. Les étiquettes données aux langues fonctionnent comme des praxèmes, définis comme des outils de la production des sens et l'outil de production du sens est actualisé en discours selon un réglage social du sens » (GARDES- MADRAY F., P.SIBLOT, 1989 :42).

Cette opération de couplage entre une forme du réel et une forme du langage est appelée *catégorisation référentielle* à travers laquelle se construit une représentation linguistique du réel « la logosphère ». C'est ainsi que le sens dépend des pratiques sociales qui elles, sont modifiables, déplaçables et aussi circulantes.

En effet que ce soit en Algérie ou au Maroc, les différentes désignations ou les indices de valeur, pour reprendre M.BAKHTINE, sont issus majoritairement des pratiques sociales où le sens se règle, se dérègle, se modifie et laissent s'instaurer une insécurité linguistique où les individus perdent leurs repères linguistiques et rejettent et/ou méconnaissent leur(s) langue(s) d'origine, écrit Ph. BLANCHET (2002 :132).

Nous ne manquons pas de rappeler que les représentations linguistiques des locuteurs sont tributaires du discours officiel qui a largement contribué à les forger.

La stigmatisation est le résultat naturel de cette longue et incessante minoration institutionnelle qui a réussi à inculquer dans l'esprit des Algériens et des Marocains que leurs langues maternelles étaient des langues impures et n'ont pas de grammaire (A.ABBACI, 2011). J.ZENATI va dans ce sens en montrant que la minoration a débouché sur une sous-estimation des langues maternelles notamment l'amazighe.

Cette minoration systématique des langues berbères, en conflit glottopolitique, qui a débouché sur une subordination linguistique les cantonnant à la communication informelle, génère un sentiment de culpabilité culturelle chez leurs propres locuteurs qui réalisent l'essentiel de leurs échanges linguistiques en langue arabe. La hiérarchie induite par la différenciation fonctionnelle entre les différentes langues en contact n'est telle que la maîtrise des deux langues n'est même pas considérée comme une situation de bilinguisme. C'est donc dans l'instant où l'arabe est devenu le plus sûr et immanquable garant et le plus grand dénominateur de l'identité de la nation que cet objet unificateur est institué en instrument extraordinairement efficace de sériation sociologique et de sélection sociale (2004 :142).

En amont à ce que nous avançons, nous nous appuyons sur des propos recueillis de notre corpus dans une conversation entre des jeunes algériens.

« c'est vrai on a toujours eu le discours c'est la France qui nous a colonisé+ c'est la France qui nous a détruit+ on nous a poussé à haïr le français et apprendre l'arabe et quand on a maintenant+ besoin des langues on(ne) peut pas ça biHa quand on voit le niveau des étudiants c'est la catastrophe+maintenant on a besoin plus que jamais du français et de l'anglais et si on analyse le niveau (euh) des étudiants c'est vraiment bas+ mais la faute elle n'est pas :principalement de l'étudiant maintenant je pense qu'il a envie d'apprendre les langues MAIS c'était trop tard++ on ne peut pas tout avoir maintenant » (C1A).

Le jeune affirme que la stigmatisation en place est dûe au discours institutionnel sur les langues. Un autre jeune ajoute.

« qalek ida çourribat khourribat+ ma tdir lamane fi grellou+ hna melli dkhelna lemsid wehna belçarbiyya+ Hada qbayli+ Hada mzabi+ Hada tergui lazem çliH yetçarreb werésultat kima qal Bachir chutena kamel+ w min lhaqna la fac tehchem ya chrïki : teHder yedahkou çlik »(C1A). *(l'arabisation a un effet destructeur+tu ne dois pas faire confiance au cafard+nous depuis qu'on est rentré à l'école on est avec l'arabe+c'est un Kabyle+c'est un Mozabite+c'est un Targui il doit être arabisé et le résultat comme a dit Bachir on a complètement chuté+ et quand on est arrivé à la faculté tu as honte mon associé :tu parles il se moquent de toi).*

Nous retenons de ces propos que les jeunes approuvent que le discours institutionnel méprisant des langues a conduit le système éducatif algérien vers l'échec. L'échec scolaire est lié directement à la discrimination linguistique des différentes langues notamment le français.

Dans le deuxième entretien, l'enquête appuie l'idée que l'arabisation est derrière la chute des résultats scolaires. L'inaccessibilité de la langue arabe est un stigmate qui revient souvent et se justifie dans la complexité de l'arabe : *« la langue arabe c'est la langue du coran mais contrairement à ce que croient beaucoup/la langue arabe est très difficile du point de vue dial la grammaire dialHa(euh) men la structure dialHa kayen/ »(E5M).*

Dans l'extrait suivant, la jeune interviewée approuve que ce sont les institutions étatiques qui ont fait naître chez la population le sentiment de mépris des langues maternelles. Elle revient aussi sur un point culminant, celui du complexe linguistique très frappant chez l'Algérien, qui une fois face à autre locuteur arabe, perd ses repères linguistiques en cherchant à s'identifier à celui-ci.

Cette perte de repères linguistiques ne peut être que le résultat d'une insécurité linguistique qui pousse l'individu sur la voie de l'affirmation de soi qui ne se réalise que par le rejet de sa propre langue.

« ana je pense que c'est le système Houwa responsable ça le mépris qu'on a pour les langues diawelna/khalqou çadna wahed lcomplexe hatta rjaçna nehachmou b les langues++choufi berk les chaines orientales ghir yji jazayri yeHder c'est la cata+yakhi nched kerchi beddahk+ma tefaHmi walou hannouna/ maHou loubnani(rire)maHou masri+moutaçaddid jinsiat(rire)/ana nqoul lcomplexe dialna Houma darouH+ »(E5A). *(je pense que c'est le système qui est responsable du mépris qu'on a pour nos langues/ils ont créé chez nous un complexe jusqu'à ce qu'on a commencé à avoir honte des langues++regarde juste les chaînes orientales juste il ya un Algérien qui parle c'est la catastrophe+je tiens mon ventre de rire+tu ne comprends rien ma chère/ce n'est ni un Libanais/ce n'est pas un Egyptien/il a plusieurs nationalités/moi je dis notre complexe c'est eux les responsables).*

Nous rappelons que dans notre contexte, les représentations sont marquées du sceau de l'ambivalence du moment que celles-ci vascillent entre cristallisation et stigmatisation. Notons de prime à bord que nous avons relevé des représentations dévalorisantes des langues maternelles spécialement.

En effet, les enquêtés ont tendance à porter une évaluation dépréciative des langues maternelles qu'ils entachent de jugements minoratifs en les plaçant en bas de l'échelle par rapport à l'arabe littéraire et parfois même par rapport à l'Amazighe. Ce qui explique le rapport ambivalent qu'entretiennent les locuteurs maghrébins avec leurs langues. Ce rapport est fondé sur l'exclusion et le rejet de l'hétérogénéité.

Exemple : *chefti chi lougha mkhelta bhal darija dialna ?+raHa bhal chekchouka fiHa koul ma tmenniti+choufi ila mchiti daba lerbati+çandHoum tariqa :: lacaswine khlaw darHa(rire)/çraftif çlach daba ? hit Hiyya mkhalta bezzaf(E1M). (est ce que tu as vu une langue mélangée comme la darija ?+elle est comme une chekchouka¹²⁹ il y a tous ce que souhaites+regarde maintenant si tu vas à Rabat+ils sont leur façon de parler ::les Casablancais l'ont foutu(rire)tu comprends maintenant pourquoi ?parce qu'elle est beaucoup mélangée).*

Notre observation nous a permis de déceler un discours épilinguistique qui varie selon que le locuteur soit arabophone ou amazighophone. En effet, contrairement à ce que connaît l'amazighe comme valorisation de par ses locuteurs, l'arabe dialectal connaît au contraire une dévalorisation de par ces natifs.

Parmi les représentations linguistiques stigmatisantes et réductrices, nous avons celles qui concernent d'avantage l'arabe dialectal ou l'amazighe. Les sentiments envers la darija oscillent entre sentiments positifs et négatifs. C'est ce que nous avons constaté chez nos enquêtés kabyles surtout, qui compensent le manque de légitimité à leur langue.

Par conséquent, la stigmatisation s'accompagne souvent du sentiment d'infériorisation linguistique que ressent un locuteur par rapport à une langue ou une variété de langue (R.TIRVASSEN, 1994 :137).

« (...)w fekret annou darija terjeç lougha ana rafda Had lfikra li'annou lougha lçarabiyya ka tebqa Hiya l'assass dial lmeghrib/ darija ka tebqa moujarad taqafa meghribiyya ».(E2M).(et l'idée que la darija devienne langue je refuse cette idée parce que la langue arabe reste la base du Maroc/la darija reste juste une culture marocaine).

Ou : « mais eddaridja je(ne) vois pas l'utilité de son enseignement çlach gha tedarres hit hna ka nepratikiwha tous les jours »(E5M).(mais la darija je ne vois pas l'utilité de son enseignement pourquoi elle va être enseignée puisqu'on la pratique tous les jours).

Nous ne manquons d'indiquer que le processus d'arabisation a produit chez les locuteurs maghrébins un sentiment d'infériorité puisqu'ils considèrent que la langue arabe qu'ils utilisent est moins authentique. Sur les 400 enquêtés, 320 considèrent l'arabe dialectal langue non conforme voire impure, ce qui développe chez eux un complexe vis-à-vis des orientaux.

¹²⁹ C'est la ratatouille.

«kima ygoulou lmachariqa sçi :ba fiHa yeçni chi kalam+ gha yji chi wahed wakhkha dares wakha dares gha yelqa souçouba »(E3M)(comme disent les orientaux elle est difficile c'est-à-dire des mots+s'il y a quelqu'un même s'il est lettré il trouvera des difficultés ».

Ou : «« il y a une différence entre darija et l'arabe du moyen orient parce qu'ils n'arrivent pas à nous comprendre il y a beaucoup de mélange »(E5A).

« ila thadetna çla douwel lmechriq ka yelqawHa ghriba ma ka yefaHmouHach »(E3M).(si on parle des pays de l'orient ils la trouvent bizarre et ne la comprennent pas).

L'orient demeure pour la plupart de nos informateurs, (70%) dont 140 informateurs algériens devant (60%) dont 120 au Maroc, la référence et le modèle à suivre quand il s'agit d'évaluer leurs compétences linguistiques en langue arabe. Ils estiment que leur propre façon de parler l'arabe s'écarte complètement de la norme.

« Parce que celle du moyen orient est beaucoup proche à la langue officielle en Algérie c'est le contraire »(E6A).

« parce que le Moyen orient a été la destination de plusieurs anbias de Dieu et la place occupée par la plupart d'el Sahabas »(E6A)(Parce que le moyen orient a été la destination de plusieurs prophètes de Dieu et la place occupée par la plupart d'el Sahhaba).

Pour cet interviewé, l'arabe parlé dans les pays du Moyen orient est plus efficace que celui du Maghreb du moment que le moyen orient était pour des siècles la terre des prophètes et de leurs compagnons. Cette déclaration montre explicitement la culpabilisation linguistique et même culturel née du sentiment d'infériorité qu'éprouvent les Maghrébins vis-à-vis des orientaux.

Nous citons à titre illustratif le cas d'un jeune marocain qui se présente au casting d'une émission de musique sur MBC, grande chaîne arabe. Questionné par le jury, le jeune répond en dialecte libanais, sans la moindre hésitation. La grande majorité des participants marocains dans les émissions télévisées programmées par les chaînes arabes, parlent soit le Libanais, soit l'Égyptien et parfois même d'autres dialectes mis à part le leur. Le même scénario se répète quand des stars algériennes, sont invitées sur des chaînes arabes. Ces stars abandonnent dès qu'ils prennent la parole leur langue maternelle pour utiliser l'arabe égyptien, libanais, etc.

Cette idéalisation d'une seule norme au détriment de la norme illégitime provoque de l'insécurité linguistique chez la communauté minoritaire et minorée au Maghreb. L'insécurité linguistique se fait sentir comme nous venons de voir dans le complexe remarquable de beaucoup d'Algériens et de Marocains, qui en présence d'un étranger se mettent à parler la langue ou le dialecte de celui-ci, même s'il sait parfaitement qu'il comprend et parle l'arabe maternel. Eu égard de l'auto-évaluation des pratiques linguistiques, les jeunes enquêtés approuvent que les orientaux sont plus compétents en langue arabe et trouvent que l'arabe littéraire qu'ils parlent est moins authentique.

Cette situation paradoxale manifeste une dévalorisation de soi et apparaît comme une forme d'aliénation de la langue et de la culture de soi devant celle de l'autre. Parler la langue de l'étranger représente un cas de désintégration et d'aliénation provoquée par le dysfonctionnement socio-langagier au Maghreb. Il s'agit d'une insécurité formelle et statutaire où la norme légitime est mal parlée et ce que l'on parle n'est pas une langue.

Exemple : « *il y a une différence entre darija et l'arabe du moyen orient parce qu'ils n'arrivent pas à nous comprendre il y a beaucoup de mélange/les autres arabes trouvent notre langue incompréhensible/* »(E5A).

À l'instar de P.BOURDIEU(1982), nous attestons que l'unification linguistique en Algérie et au Maroc crée une hiérarchisation des langues en usage qui sont taxées de valeurs négatives leur attribuant des qualificatifs de langues folkloriques, populaires. La variété la plus valorisée est celle qui domine sur le marché linguistique et détient un pouvoir de légitimation. Cette variété est dite variété légitime et est posée comme la norme-référence. Par norme référence, nous entendons la norme désignée par les locuteurs comme la norme correcte et dont la maîtrise est un critère de réussite et d'ascension sociale. Les autres variétés sont à ce moment déclassées, culpabilisées parce que taxées de stigmat.

La stigmatisation des langues maternelles contribue largement à promouvoir la *folklorisation* des langues dominées et renforce la concurrence déloyale entre l'arabe littéraire et le dialectal d'un côté et entre l'arabe littéraire et l'amazighe de l'autre. À ce niveau, V.ARACIL (in H.BOYER, 2003) parle d'un bilinguisme inégalitaire représentant un danger et une menace d'assimilation des langues maternelles(P47).

À l'instar de V.ARACIL(IBID), nous considérons que le discours institutionnel sur le bilinguisme au Maghreb n'est qu'un leurre ou plutôt un stratagème pour embellir et sublimer la réalité conflictuelle entre les langues(P46).

La stigmatisation et la minoration sont soumises aux représentations idéologiques diglossiques et développent d'avantage la concurrence déloyale entre les langues sur un même terrain. La stigmatisation est ainsi vue comme une textualisation voire une mise en scène du conflit diglossique.

« *binisba l'amazighiyya ana ma neçref çliHa hatta chi haja : wlakin hna bghina nettelçou lqouddam Had ennas li baghyin yetçalmou loughtehoun moumkin yeçarfou loughteHoum+ taqafetHoum amma bach ndirouHa loughet lbled Hiya khrejt çla lebled hna khasna lougha(euh)benseba lmouçassara dial daba ma khasnach ndirou l'amazighiyya+* »(E1M).*(pour l'amazighe je ne connais rien sur cette langue mais nous on veut avancer ces gens qui veulent apprendre leur langue c'est possible de connaître leur langue+leur culture mais pour que cette langue soit la langue du pays c'est la catastrophe nous on veut une langue pour la modernité de maintenant on ne doit pas mettre l'amazighe).*

La stigmatisation est le plus souvent accompagnée d'une représentation élitiste et fantasmée de la langue arabe qui vise à exclure la variation et l'hétérogénéité sous diverses désignations stigmatisantes « *impure, charabia, minoritaire, etc.* ».

Exemple : *Darija taçna mkhalta ma çandha la sass la rass/ fiHa gaç les langues machi langue pure/ki teHder biHa mça nas taç berra tehchem* » (E2A).*(notre darija est un mélange elle n'a pas de fondements/il y a en elle toutes les langues ce n'est pas une langue pure/quand tu la parles avec des gens tu as honte).*

Exemple : « *eddarija est pour moi une langue batarde impure c'est du charabia/c'est un mélange darija fiHa gaç(dans la darija il y a toutes) les langues/elle n'est pas pure* »(E2A).
« *Mais il y a une chose le berbère c'est juste en kabyrie/c'est pas normal que la langue d'une ville devient langue officielle* »(E5A)

Les locuteurs n'admettent que la norme *légitime* qui représente pour eux le bon usage et la norme idéale totalement fantasmée. Partant, les locuteurs ne parlent pas de langue arabe pour nommer une langue idéale mais plutôt pour parler d'un idéal de langue évoquant le

mythe de la langue « originelle », la langue « pure », la langue « sacrée », la langue « du Coran » (C.CANUT, 1997b). Les locuteurs font sortir ces qualificatifs dès qu'ils évoquent l'idée d'une éventuelle reconnaissance de la darija. L'arabe dialectal est entaché de stigmate de variété sans grammaire, qui contient beaucoup de néologismes de provenances diverses d'où son impureté selon les propos des interviewés.

« hna matalane mnin ka neHadrou çla lçaribiya lfusha ka neHHadrou çla lqawaçid lougha lçaribiya bayna fHanti/fiçl maçoul daridja chnou ka tçalmi fiHa :djà kayen des mots nouveaux matalan jemmet(euh) Hiya hbibti Hadi gaç Hadra :kayen des mots nouveaux(euh) vulgaires c'est plutôt vulgaire/c'est le mot ila bghina nçalmou eddaridja wakha nakhdou chi des termes men lçarbiyya yemken wlakin daridja bi maçna sahih dialHa ma//je(ne) pense pas+ (E1M). (nous par exemple quand on parle arabe littéraire on parle de la langue arabe elle est claire tu comprends/verbe complément avec la darija qu'est ce que tu vas faire apprendre :il y a des mots nouveaux(euh)vulgaires c'est plutôt vulgaire/c'est le mot si on veut apprendre la darija d'accord on prend des termes de l'arabe possible mais darija au sens propre du terme/je ne pense pas)

La stigmatisation dans ce passage se rend explicite par la dévalorisation de l'arabe dialectal qui, selon l'informateur ne possède pas de grammaire et n'a pas droit d'être enseigné. La culpabilisation linguistique de l'arabe dialectal est rendue au fait que cette langue contient beaucoup de termes nouveaux dont l'origine n'est pas arabe. Dans cette lignée, la langue arabe constitue pour le locuteur un modèle de référence dominant, ce qui explique que la légitimité linguistique est directement liée à la langue arabe seulement.

Par ailleurs, le marqueur épilinguistique dont l'objectif est l'illégitimation est bien ancien et ancré dans l'imaginaire linguistique des locuteurs maghrébins. Il a pour corrolaire les désignations d'incompréhensible, grossier, vulgaire, charabia, impur, pas riche, etc.

L'illégitimation est une insécurité linguistique que J.L.CALVET¹³⁰ définit comme étant la situation où les locuteurs ne considèrent pas leur norme comme une norme mais plutôt voient leur façon de parler comme moins prestigieuse et peu valorisante (1993 :50). Pour l'auteur, il s'agit d'une insécurité linguistique formelle en relation avec l'évaluation des pratiques linguistiques par rapport à la norme.

Quant à l'insécurité linguistique statutaire, elle concerne l'évaluation du statut de la variété parlée en relation avec le statut des autres variétés. Les jeunes informateurs ont tendance à sous estimer leur propre façon de parler en la taxant d'incorrecte. Il s'agit à ce niveau de locuteurs qui adoptent un discours culpabilisant de leurs productions linguistiques.

« (...)bessah wkan yemchilHoum wahed yeHder belçarbiyya yjiHoum démodé :habess(euh)yeddahkou çliH pourtant l'arabe c'est la langue du coran et du paradis/ntiyya chetti kach algérien yeHder ygoulek min fedlek açtini bitaqat l'iqama/wella chaHadet izdiyyad/nHar li tesra f l'Algérie çarfî belli la fin du monde ». (E5A). (mais s'il y a quelqu'un qui va chez eux et parle l'arabe ils le trouvent démodé :borné(euh)ils se moquent de lui pourtant l'arabe c'est la langue du coran et du paradis/toi tu as vu un Algérien parler dire s'il te plaît donne moi la la carte de résidence/ou l'extrait de naissance/le jour où ça arrive en Algérie sache que c'est la fin du monde).

¹³⁰ W.LABOV considère l'insécurité linguistique d'un point de vue intralinguistique alors que J.L.CALVET voit en l'insécurité linguistique la résultante de rapports entre différentes langues et la considère comme le fait du plurilinguisme.

Les propos recueillis sont ceux des opposants à la valorisation de l'Amazighe et de l'Arabe dialectal qui sont en effet perçus comme une concrète menace pour l'intégrité de la nation voire du monde arabe et de sa cohésion. Ainsi, les interviewés indexent l'arabe dialectal comme facteur de déstabilisation, de désunion et surtout d'isolement plutôt que de moyen de richesse et de diversité.

« C'est pas du tout une richesse l'arabe dialectal parce que ce sont seuls les marocains qui utilisent cette langue : si c'était une richesse ça pourra être partout dans le monde comme (euh) pourquoi l'anglais c'est une langue multinationale/pourquoi le français ? »(E1M).

« Darija Hiya le symbole des régions diawelna/koul région çandHa dialecte dialHa/Had chi çlach ka nchouf annaHa lougha naqsa w malazemch neçtiwHa qima kbira++ hit HIya ma teqderch tkoun adat dial tawassul binatna»(E4M). (la darija est le symbole de nos régions/c'est pourquoi on voit que c'est une langue diminuée et ne doit pas avoir une grande valeur++parce qu'elle ne peut pas être un outil de communication entre nous)

De par son hétérogénéité, l'arabe dialectal représente pour beaucoup de ses usagers une langue sans fondement et ne peut assurer la cohésion. L'unité de la nation est donc du ressort de l'arabe littéraire qui demeure, malgré les critiques que certains de nos enquêtés adressent à la manière d'appliquer le processus de l'arabisation, seule langue qui peut assurer l'unité de toutes les communautés quelque soit leur différences.

Sur les 400 enquêtés, 320 affirment que l'arabe dialectal est symbole d'hétérogénéité régionale. Ce qui connote l'hétérogénéité de l'arabe dialectal devant l'homogénéité de l'arabe littéraire. En effet, quand nos informateurs parlent de l'arabe dialectal c'est pour référer aux différences qui existent entre les régions.

Les jeunes laissent manifester une prise de conscience du décalage qui existe entre le monde arabe et l'occident, entre la culture archaïque qui ne peut s'adapter aux mutations qu'impose le monde moderne. Cette prise de conscience est suivie d'un engouement pour la culture occidentale et une nette volonté de se détacher de l'idéologie dominante.

Force est de constater qu'un très grand nombre de jeunes amazighes installés en zones urbaines ne maîtrisent pas la langue de leurs parents et ne connaissent que quelques rudiments du lexique. Les jeunes étudiants chleuhs que nous avons rencontrés à Casablanca approuvent comprendre la langue sans la parler, un jeune n'hésite pas à affirmer : *« à quoi me sert cette langue si je ne la parle qu'à la maison/elle est inutile ».* (E5M).

Pour l'amazighe il est qualifié, par 100 Algériens et 80 Marocains, de langue inutile dont l'usage n'a pas un étendu géographique, ce qui le rend limité à un espace géographique. Les qualifiants sociaux géographiques relevés émaillent majoritairement l'amazighe.

« ghadi tkoun inutile ma çandHa aucune importance »(E8M).

« je pense que le berbère est sans importance/elle est inutilisable »(E5A).

L'inutilité de la langue amazighe provient de son caractère limité géographiquement, ce qui ne lui donne pas le droit de réclamer l'autonomie, pour reprendre les propos de nos interviewés.

« w zid c'est une langue limitée f wahed lmantiqa ka tebqa mehdouda joughrafiane/Hiyya dial chleuh lmeghrib machi mouassaçat l'istiçmal »(E8M).

« Mais il y a une chose le berbère c'est juste en kabylie/c(e)(n)'est pas normal que la langue d'une ville devient langue officielle/ »(E5A).

L'amazighe pour les informateurs se localise en Kabylie et en zone Chleuh au Maroc. Il s'agit à notre sens du résultat d'une longue politique linguistique de stigmatisation, qui a fait du Maghrébin, un ignorant quand il s'agit de ses origines linguistiques. C'est ce que nous avons pu relever de notre propre observation, où être berbère en Algérie renvoie à la région de Tizi-Ouzou et parallèlement, être berbère au Maroc c'est être Chleuh et donc renvoie à la région du Souss.

La langue amazighe est aussi reconnue langue d'une minorité comme l'atteste l'informateur dans cet extrait: « l'amazighiyya tmettel tourath lmeghrib ghir annaHa tmettel wahed l'aqaliyya felmoujtamaç dialna machi l'aghlabiyya(euh) lougha taç lmoujtamaç bechakl mahdoud(silence)(E3M).

Pour l'arabe littéraire, le principal qualifiant dépréciatif de cette langue relève d'un reproche que lui font beaucoup d'arabophones, celui de la complexité. Son caractère difficile rend son apprentissage moins apprécié par les jeunes. L'arabe littéraire est classé parmi les langues qui ne peuvent faire face aux défis de la mondialisation.

Exemple« (...)pour l'arabe li yqouloulHa lfousHa yballi la grammaire dialHa sçiba bezzaf/c'est sa grammaire difficile qui fait que les jeunes ne l'aime pas beaucoup/elle est belle et riche mais ils n'ont rien fait pour l'améliorer/lexique dialHa gaç matebdelech/choufi berk Hadak le lexique dial l'ordinateur/çadna fa'ra pour souris/bach ygoulek clique ygoulek ounqour/fHamti ils ne font aucun effort yhabou ytebçou/yemmala pourquoi je vais apprendre cette langue/nemchi la langue des technologies c'est mieux/wella kifach ? »(E5A).

Les jeunes trouvent aussi que le français est entrain de régresser devant l'anglais qu'il considère comme première langue des technologies. C'est ce que nous relevons dans cet extrait de l'entretien 8.

« Le français c'est la langue du colonisateur/elle est pas aussi importante que l'anglais/l'anglais c'est maintenant la première langue dans tout le monde/mais hna on a un complexe mça le français/nhabbou li qatlou jdoudna w harqou ardna/ana ma nhabch le français/c'est une langue qui n'a pas de prestige/elle est inutile maintenant/les français ma çyaw yssiyiw bach y imposiw leur langue mais fatetHoum/ c'est maintenant le tour de l'anglais/douka l'Algérie raHa dir des relations économiques mça la Chine/ c'est donc le chinois/ le français n'a plus de place/lazemHoum bezzaf khedma bach yelahqou/ »(E8A).

Par ailleurs, les discours épilinguistiques s'inscrivent dans l'interdiscursivité (C.CANUT, 1998). C'est dire que les locuteurs transportent, rejettent, reproduisent et s'approprient le ou les discours de l'autre. C'est ainsi que les locuteurs permettent l'explicitation, dans leur propre discours, de l'espace discursif extérieur et tendent à reprendre l'autre dans ses visions.

Qualifiants de catégorie «esthétique négatif».

P.SINGY (2004 : 69) distingue les qualifiants de l'esthétisme positif des qualifiants de l'esthétisme négatif. En effet, il découpe les qualifiants en fonction de leur contenu positif ou négatif. Les qualifiants négatifs relèvent de la stigmatisation linguistique.

Les jeunes locuteurs que nous avons enquêtés qualifient l'arabe dialectal de «charabia», « wlakin kayen fiHa wahed nouqs hit moujtameçna koulou fiH wahed nouqs »(E1M).

« « eddarija est pour moi une langue batarde/ impure c'est du charabia »(E2A).

« pour moi l'arabe dialectal est devenu très *sale*+la langue arabe en tant que culture et langue des musulmans(EUH)khesrouHa bezza:f+yaçni wellit min nesmeç un mot arabe+il est vulgaire//darija dialetna c'est une langue dial la rue/ce que vous voyez ce (ne) pas une langue culturelle/elle(ne)pourra jamais être évoluée+yeçni les mots qu'on ajoute à darija dialetna+Houma des mots men la rue(euh)du mix(t)e/entre toutes les langues/toutes les cultures fle monde/ »(E6A).

Nous résumons dans le tableau ci-dessous les qualifiants dépréciatifs de l'Arabe littéraire, arabe dialectal et Amazighe.

Arabe littéraire	Arabe dialectal	Amazighe	Français
Elle représente un handicap	Charabia(ma çandHa la rass la sass)	Inutile	Moins important que l'anglais
Démodé	Impur	Limitée dans des régions	Langue du colonisateur
(sçiba), difficile, complexe	Inutil	Lié à la culture populaire	Langue de l'autre
Inutil	N'est pas doux (machi hlouwwa)	Inutilisable	N'exprime pas la science
Moins authentique	N'a pas de grammaire fixe	Sans importance	Démodée
Langue qui n'est pas moderne, n'est pas développée	Langue faible	Langue de la culture populaire	
Procure complexe, qualifiée de bizarre, attire l'ironie	Vulgaire	Langue d'une minorité	
Nulle(nulle)	Contient des mots nouveaux.		
On se sent arriéré(E7A)	Batarde, impure, charabia		
Ne permet pas l'évolution	Sale, vulgaire, langue de la rue,mixte de toutes les langues,ce n'est pas une langue culturelle		

Tableau N28 : Qualifiants dépréciatifs de catégorie « esthétique négatif ».

VI.1.4.Représentations diglossiques antagoniques : du protagonisme identitaire.

La relation entre le Moi et l'Autre est toujours présent dans l'édifice identitaire. Ce sont mêmes deux éléments indissociables. La relation du Moi à l'Autre peut être source d'épanouissement ou au contraire fait ressurgir du conflit identitaire. La relation entre ces deux pôles peut provoquer un sentiment d'identité positif ou négatif.

Face à « L'AUTRE », « L'UN » peut opter pour quatre politiques fondées sur l'assimilation, intégration, ségrégation et l'exclusion (E.LANDOWSKI, 1997 :68).

Qu'il soit en Algérie, au Maroc et même en Tunisie, le conflit linguistique n'est jamais exprimé mais plutôt effacé, implicite, disséminé et idéologisé (F.LAROUSSI, 2008). La marginalisation et la minoration linguistique conduit inévitablement à un protagonisme identitaire où l'on peut constater les conflits relationnels entre les politiques de L'UN et les styles de L'Autre. En tant que *l'Autre*, le jeune locuteur manifeste une attitude non conjonctive et refuse d'être assimilé et rejeté.

De notre analyse du corpus, nous avons recelé différentes attitudes qui témoignent à la fois de la dualité et de l'antagonisme à la coexistence pacifique. Nous ne pouvons omettre la présence de discours partagés entre discours épilinguistique de l'homogénéisation¹³¹ et discours épilinguistique de l'hétérogénéisation laissant manifester une tension épilinguistique. (C.CANUT, 1998;2000).

C'est ce que nous pouvons lire chez A.DOURLARI qui renvoie à la lutte sourde que connaît l'Algérie, à titre illustratif, et qui :

(...) est parfois très tumultueuse, entre arabisants et francisants à tous les niveaux de la hiérarchie sociale et administrative. Sous l'apparence d'une guerre linguistique se profile une lutte des élites pour sauvegarder ou améliorer leur statut dans l'administration et pour le contrôle du pouvoir(...) La langue n'est pas perçue comme moyen de communication remplissant, entre autres choses, une fonction sociale déterminée. Elle est devenue un critère d'appartenance idéologique. (2011).

Si la langue est un outil de communication qui symbolise des relations de cohésion et de connivence, elle peut toutefois devenir ce par quoi un groupe tend à imposer ses propres normes et ses propres croyances à d'autres communautés.

Les rapports de langues en situation de dominance sont formés par l'idéologie diglossique qui bute sur l'élimination des différentes langues en présence pour atteindre un monolinguisme qui privilégie une langue haute au détriment des autres langues dites basses.

¹³¹ Par discours épilinguistique à tendance homogénéisante, nous entendons tout discours qui tend vers l'unification et ce, par la dévalorisation voire l'exclusion de l'autre. Or, le discours épilinguistique à tendance hétérogénéisante est plutôt versé dans la reconnaissance et la valorisation de la langue de l'autre. Il s'agit d'une forme de valorisation de la diversité.

Le renferment sur soi est à l'origine d'une crise identitaire dans des pays où les identités s'entrelacent, s'additionnent, s'opposent et se contredisent (F.LAROUCI, *ibid*)

Le renfermement peut engendrer des écueils, une langue dominante est sublimée et sacralisée au point où elle ne sera plus liée à la modernité au moment où les militants de la langue dominée valorisent leur langue en opérant une idéalisation/sublimation compensatoire. (H.BOYER, 2001).

La diglossie idéologique occulte le conflit de représentations qui se concrétisent sur le terrain par des représentations qui favorisent la suprématie d'une langue sur l'autre, d'une part et d'autre part des représentations résistantes qui affirment la volonté d'exprimer l'opposition et partant la différenciation.

Les représentations en faveur de la langue arabe, langue dominante, sont basées sur une stratégie de minoration et d'effacement de l'autre pour reprendre R.LAFFONT(1981).Elle visent l'infériorisation de la langue dominée. C'est pourquoi nous approuvons l'existence de représentations contradictoires caractéristiques de chaque groupe mais qui vont de paire, telles que la culpabilisation, le dénigrement, la féchitisation et la stigmatisation versus la mythification, l'idéalisation et la cristallisation.

L'auto-désignation ethnique « *je suis arabe* » s'avère une désignation fortement mobilisatrice qui vise à exclure l'autre. Elle est aussi provocante d'une situation de résistance de l'autre clan, amazighe. Se dire arabe est également ressenti par les berbères comme forme d'exclusion et dénegation de l'identité berbère. La discrimination linguistique faite par le groupe dominant provoque chez les berbères un attachement et une affirmation d'appartenance à la communauté berbère. Ainsi pouvons nous lire « *je suis un Kabyle et fier/je ne suis pas un arabe comme ils veulent* »(E7A), « elle exprime notre identité/j'aime ma langue/ elle est pour moi ma mère, mes origines »(E2A), « *JesuisChleuhetfier* ». (E7M).

L'inverstissement affectif du praxème (Kabyle en Algérie et Chleuh au Maroc) marque un renversement dans les références identitaires stigmatisées par le discours dominant. (F.LAROUCI, 1997).

Se dire Amazighe ne se range pas dans une volonté de marquer son origine mais plutôt dans une forme de différenciation, une manière de relégitimation qui se veut une forme de parer à toute dénegation sociale intériorisée.Nous pensons avec F.MELLIANI, que si l'affirmation « être berbère »est mise au premier plan c'est qu'il y a vécu d'une discrimination. Le praxème berbère ou amazighe connaît donc un glissement sémantique et affirme un retour de l'ethnie non pas comme origine mais comme production de résistance et d'identités antagoniques. C'est ce que nous avons relevé dans les propos de Yacine, jeune kabyle.

Exemple : *L'arabe nous a envahi et nous n'avons pas de place dans ce pays qui est notre pays/ eux ils ont voulu nous détruire*(E1A).Oudanscepassage :

«on se sent étrangers par rapport à notre pays et on dit le contraire(euh) que le kabyle il s'écarte surtout ils disent qu'ils veulent partager le pays/c'est ce sentiment de rejet qui nous met hors de nous et le sentiment d'être sur la touche qui nous rend attaché à notre culture+ (E1A).

C'est donc le rejet et la dénegation que ressent le berbère qui le pousse à exprimer son affiliation identitaire. Laquelle est une manière de s'engluer dans le conflit linguistico-

culturel, mais aussi une façon délibérée et une stratégie pensée où le dominé se sert des armes utilisés par le groupe dominant d'où cette conception d'un quasi-*statut quo* identitaire.

L'affiliation identitaire n'est exprimée que pour faire apparaître la différence. En effet, on n'a besoin d'affirmer soi-même que face à l'autre qui nous renie. L'affirmation identitaire est avant tout une auto-défense contre la menace.

La revendication de l'arabité permet aux locuteurs de se forger une bonne image de soi et de résister à l'image dévalorisante que lui attribue les autres arabes. La sur-valorisation identitaire est destinée à faire face aux dévalorisations. Dans la même lignée nous attestons, à l'instar de F.LAROUSSE(1996), que quelque soit l'importance de l'homogénéité et l'hétérogénéité de la nation, elle a souvent prédisposition à définir son ethnicité et soutenir la volonté des citoyens d'assumer un destin et un avenir communs.

Nous trouvons, par ailleurs, au Maghreb deux clans, un clan viscéralement anti-français qui prône l'arabisation et l'éradication du français et sa substitution par l'anglais. De l'autre côté, se trouve une partie qui trouve en la langue française un moyen d'ouverture et de modernité. Les enjeux de ce conflit étaient purement idéologiques et a placé la langue au service du pouvoir en quête de légitimité.

De son côté, K. TALEB IBRAHIMI distingue une dualité voire une dichotomie réelle, marquée par l'existence de deux identités

(...)de groupes suffisamment fortes et distinctes pour se transformer en antagonisme, dénotant par là-même le rôle primordial (que joue) le rapport de forces entre les (deux) langues dans le développement de l'identité culturelle.(...)Contradictions, antagonisme qui, au-delà du champ linguistique dont il est l'instance d'illustration et de reproduction, trouvent leur justification dans le champ économique, social et politique. L'enjeu n'est pas seulement linguistique et culturel-même si la langue en constitue l'emblème-il est essentiellement politique, motivé par la volonté de contrôler les rouages du pouvoir dans le pays. (1995 :78).

La construction identitaire du Maghrébin puise son essence dans trois principaux facteurs qui structurent les différentes phases de son intégration sociale. La première phase se rapporte à l'influence de la famille, de l'environnement, de la religion et des traditions. La deuxième elle, s'intéresse au volet national en tant que sentiment de cohésion et de solidarité à tous les maghrébins et la communauté musulmane. Quant à la troisième, elle prend essence de l'influence étrangère principalement méditerranéenne.

Les conduites langagières propres à chaque groupe vont se superposer, s'amalgamer en déterminant des attitudes et des représentations contradictoires et antagonistes qui peuvent prouver que la relation entre ces différentes références identitaires sont loin d'être pacifiques car elles sont saturées d'une force symbolique. M.B.THAALBI (2000 :36) affine cet état à une « ambivalence culturelle » manifestée par le caractère conflictuel des attitudes et des représentations qu'un sujet entretient avec sa ou ses cultures. De son côté, K.TALEB IBRAHIMI(Ibid) donne un aperçu sur les attitudes et représentations extrêmes portant sur les langues en Algérie. Elle évoque la présence de trois groupes :

Les berbéristes, représentés par un groupe d'intellectuels berbérissants qui revendiquent la reconnaissance de leur langue et leur culture. Cette revendication s'oppose à la politique de

centralisation, de l'unitarisme linguistique. Les francophones souvent qualifiés de « *Hizb frança* », ce groupe vise la sauvegarde de la langue française au nom de l'ouverture sur le monde moderne. Les arabisants, partisans de l'idéologie dominante rejettent les deux groupes précédents. Ce groupe protège les principes de l'attachement de la nation à la langue arabe, véhicule de la culture et religion arabo-islamique.

L'antagonisme idéologique va avoir une influence considérable sur les représentations des locuteurs du moment que les institutions vont installer chez les citoyens une mauvaise conscience sur le lien langue française, France, colonisateur.

De ce fait, les locuteurs vont à leur tour entrer en conflit. Chacune des parties, qu'elle soit arabophone, berbérophone ou francophone, va essayer de valoriser sa langue et dévaloriser celle de l'autre.

« Le français c'est la langue du colonisateur/elle(n) est pas aussi importante que l'anglais/l'anglais c'est maintenant la première langue dans tout le monde/mais hna on a un complexe mça le français/nhabbou li qatlou jdoudna w harqou ardna/ana ma nhabch le français/c'est une langue qui n'a pas de prestige/elle est inutile maintenant/les français ma çyaw yssiyw bach y imposiw leur langue mais fatetHoum/ c'est maintenant le tour de l'anglais/douka l'Algérie raHa dir des relations économiques mça la Chine/ c'est donc le chinois/ le français n'a plus de place/lazemHoum bezzaf khedma bach yelahqou/ Hadouk wled frança li yhabbou Had la langue nqoulelHoum c'est fini/le français c'est fini//khlal Had la langue raHa démodé/ ana je l'ai appris comme tout le monde mais rien rien(euh)/c'est la langue arabe ma langue/ »(E8A).

Ou :

« c'est vrai on a toujours eu le discours c'est la France qui nous a colonisé+c'est la France qui nous a détruit+ on nous a poussé à haïr le français et apprendre l'arabe et quand on a maintenant+ besoin des langues on(ne) peut pas çla biHa quand on voit le niveau des étudiants c'est la catastrophe+maintenant on a besoin plus que jamais du français et de l'anglais et si on analyse le niveau (euh) des étudiants c'est vraiment bas+ mais la faute elle n'est pas :principalement de l'étudiant maintenant je pense qu'il a envie d'apprendre les langues MAIS c'était trop tard++ on ne peut pas tout avoir maintenant »(C1A).

Bachir présente un cas typique de conscience de l'impact du discours institutionnel sur les représentations des Algériens en approuvant que la mauvaise conscience vis-à-vis du français, langue du colonisateur destructeur, n'est que l'aboutissement des idéologies officielles. Lesquelles ont été à l'origine de l'incompétence linguistique ou du semi linguisme si nous reprenons K.TALEB IBRAHIMI(1995). C'est donc une situation où le jeune se sent prisonnier de stigmates discriminants qui ont fait naître un sentiment de culpabilité et de culpabilisation.

De par et d'autres, il n'est pas exagéré d'affirmer que la politique linguistique de l'arabisation suivie conjointement par l'Algérie et le Maroc est à l'origine de l'apparition du sentiment d'insécurité linguistique « *on peut ainsi dire que les politiques d'unification linguistique reviennent à insécuriser les locuteurs des langues dominées, en leur donnant le sentiment de ne pas appartenir à la bonne communauté linguistique, celle dont les normes, la/les lanue(s) est/sont socialement reconnue(s) comme prestigieuse(s)* » (A.AREZKI, 2008 :195).

À contrario, si l'arabisation procure sécurité et adhérence à une nation-référence, sa non maîtrise est souvent accompagnée d'un malaise linguistique et de sentiment de non affiliation. Ce sentiment de non affiliation communautaire a été beaucoup plus touché en Algérie où les enquêtés déclarent ne pas avoir de langue. Le vide identitaire est attesté dans les propos qui suivent :

« *Makanch dewla ma çandhach lougha kima ljazayir//l'algérie n'a pas de langue* ». (*il n'y a un pays qui n'a pas de langue comme l'Algérie/l'Algérie n'a pas de langue*)(E2A).

En outre et sans risque de nous tromper, nous associons la diglossie aux sentiments épilinguistiques. Il y va de même pour la répartition fonctionnelle inégalitaire des langues et les rapports stéréotypés que les locuteurs développent avec les langues dans toutes les situations discursives (R.TIRVASSEN, 1994 :136).

L'auto-dépréciation entraîne un complexe linguistique qui conduit à la dévalorisation des locuteurs de leur propre langue et la sublimation d'une autre. Ce complexe est le fruit d'un discours extérieur stigmatisant. Ce qui entraîne chez les locuteurs une instabilité et une insécurité linguistique évaluative (C.CANUT, 1996). Les locuteurs dans cette situation estiment que leur façon de parler la norme légitime est déformée.

« *L'Algérien ma yeçrafch yeHder* »(E2A). (*L'Algérien ne sait pas parler*)

Le conflit des représentations est fondé sur des intérêts que chaque clan insiste à maintenir et défendre le plus longtemps possible. C'est pourquoi chaque groupe va valoriser sa langue et dévaloriser et sous estimer celle de l'autre. Le pan arabisme assurait la légitimité de l'élite qui voyait en la langue arabe la langue de l'identité et de l'authenticité¹³². Pour l'élite, la langue française représente une menace de l'authenticité et dont les adeptes sont indexés d'alliés du *hizb frança* voire du néo-colonialisme.

Les locuteurs berbères sont conscients que la perte d'une langue ou sa mort est le résultat de la substitution qui peut prendre la forme et l'aboutissement de l'interventionnisme où les locuteurs vont intérioriser une dévalorisation de la langue dominée au détriment de la langue dominante.

Par conséquent, la peur de perdre son identité entraîne un antagonisme identitaire où la norme prestigieuse est souvent rejetée et exclue. L'antagonisme identitaire est à l'origine de crispation identitaire qui est un phénomène de repli sur soi. Elle procède d'une attitude de remise en question de la relation à l'autre et se manifeste par le souci de soi d'où la peur de perdre ses origines, ses valeurs.(D.MERCURE,2001 :151).

« B : Ana ybali belli(**moi je pense**) c'est la manière dont l'arabisation a été appliqué+je(ne) suis pas contre l'arabisation d'après++l'arabisation elle a touché tous les domaines mais ça n'a pas marché
R : Hiya rak contre(**tu es contre**) la langue arabe+ nsit belli(**tu oublies**) c'est la langue taç lqor'ane w taç ljenna ::(**c'est la langue du coran**).

B : rani nqoulekk(**je te dis**) + je ne suis pas contre l'arabe+ je suis contre l'application+ c(e)(ne)est pas une mauvaise langue+ kamel neçarfou belli lçarbiya Hiya(**on sait tous que l'arabe est**) la langue dial la grande histoire et la culture++ mais la façon dont on nous a imposé l'arabe (EUH) je suis contre fHamt JE SUIS CONTRE

¹³²Cf. la loi de généralisation de la langue arabe de 1991.

Y : çandou lhaq+ chouf hna kifach habou yfaçiw l'identité w isoliwna+ habou kamel yçarbouna bessif w ykheliwna nensaw la langue et la culture dialna+ Hada koulchi wetqoulli rana contre l'arabe+ machi lçarbia li dirna problème w lakin le problème+ comment habou yweslouna lhata nensaw notre langue maternelle w yredouna çrab+Hna(EUH).**(Il a raison+regarde nous comment ils ont voulu effacer notre identité et veulent nous faire oublier notre langue et notre culture+tout ça et tu me dis on est contre l'arabe+ce n'est pas l'arabe qui est un problème pour nous mais le problème+comment ils veulent nous mener jusqu'à nous faire oublier notre langue maternelle et veulent nous rendre arabes+nous(EUH).**

R : Berka ma tqoul hna+ chkoun ntouma w chkoun hna ?**(arrête de dire nous/qui êtes vous et qui sommes nous ?)**

(Rires)

y : skout çliya nta khelini neHder »**(C3A).****(tais toi et laisse moi parler)**

Ou encore plus loin

« B : Il faut reconnaître tani qu'i(l) ya eu(+++) il faut reconnaître tani belli qu'i(l) ya eu des phénomènes politiques je n(e) sais pas si ça vient de notre gouvernement ou bien de l'extérieur+ ils veulent nous séparer (&) lala Hada jijli+ Hada men Annaba+ Hada Algérois++ c'est encouragé pas autre chose+++ kima qoutlek farreq tassoud+Hadi hiya+c'est dommage c'est domage+ ana nroh lelhouma nched houmiste//nqolo qu'est ce que tu penses des Kabyles+ yqoli kda w kda wella nehkam un Algérois+ nqollo qu'est ce que tu penses des blidéens ? wella nas Tipaza yqoli kda w kda w kda+ sans savoir on les juge pas on adopte des idées »**(C3A).**

Ou dans cet extrait :

« +++ki chghoul **Houma** ma yhebbouch les arabes même ana ki jit Hna je les aime pas ma nhabHoumch

R : Chkoun **Houma** ?

B : c'est une **haine** qui a été injectée

R : eH sah Les **Algérois** mça les **Kabyles** ma yetfaHmouch**(les Algérois avec les Kabyles ne s'entendent pas)**

(Passage en kabyle)

B : non dourka+ soyons rationnels et pensons logiqu(e)ment+ on(ne) a rien contre le langage Hada+ on(ne) a rien contre leçrab+ on(ne) a rien contre les kabyles+ tu vois+

Y : Anaya j'ai vécu Hada

B : normalement hna kamel Kamel nechfaw en 2001 kima nadet quand il ya eu des manifestations f Alger+ w men beçd dekhoul les casseurs w Hadouk swaleh hna on a entendu de nos propres oreilles+ w men baçd +mahsoub kima tqoulou leçrab wach kanou yeHadrou tu vois ?lakhour+++non c'est encourager c'est encourager raHoum habbin **yefarqou**++ tu vois Hadi Hiya Hadek lakhour Hadek le climat qu'ils ont crée il faut oublier ça++et puis les gens ne mangent pas par les oreilles++

R : il ne s'agit pas d'attaquer quelqu'un qui ne vous connaît pas

Y : il ya des choses ma nekarHouch une personne Hakedk lillaH fillaH nekarHou lcomportement taç wahed++ par exemple nti tkouni mça sahbek+ yji weqt win ydirlek haja tekerHeH fiHa maçnatHa ma rakch tekreH la personne mais tekreH le comportement dialeH Hadi Hiya lhaja li daretHalek Hiya li kerHatek fiHa

B : i(l)ya eu que(l)qu(e)chose i(l) ya eu que(l)qu(e)chose++ c'est la séparation qui a fait la haine (a) un certain moment i(l) ya eu un discours envers les arabes voilà++ les arabes wach raHoum yqoulou çlina et un discours envers les Kabyles++ voila les arabes wach raHoum yqoulou çlina i(l) ya eu une haine çand les Kabyles et une haine çand les arabes+++ une haine non justifiée

Sam : Lala Houma yekarHouna++ Houma habou yekhdou koulchi liHoum+ana nqoul madirch lamane felçarbi noir de tête+

L : hnaya en tant qu'Algériens ma nhabouch lhogra+++ ma nehamlouch lhogra hna kamel Hakda

Ou :

« vous savez qu'ici la langue des Kabyles est toujours refusée et toujours écartée/ quand vous parlez avec quelqu'un il se comporte avec vous le plus normal du monde/ mais dès qu'il sait que vous êtes Kabyle il change/on se sent étrangers par rapport à notre pays et on dit le contraire(euh) que le Kabyle il s'écarte surtout ils disent qu'ils veulent partager le pays/c'est ce sentiment de rejet qui nous met hors de nous et le sentiment d'être sur la touche qui nous rend attaché à notre culture+L'arabe nous a envahit et nous n'avons pas de place dans ce pays qui est notre pays/ eux ils ont voulu nous détruire »(E1A).

Les extraits sont très illustres car ils explicitent clairement l'antagonisme identitaire en place en Algérie. L'arabisation selon les locuteurs semble être à l'origine de conflits identitaires. Les jeunes affirment que l'idéalisation de l'arabe au détriment des autres langues a pour objectif primordial la création de conflits entre les différentes régions, arabophones et berbérophones.

« (...)notre problème c'est qu'on(ne) se supporte pas/ on refuse l'autre avec son identité et du coup ça crée un choc et on devient frères ennemis c'est notre cas et c'est vraiment dommage/moi je trouve que l'algérien est un complexe il est malade de ses langues il veut être à tout prix arabe alors que non(euh)il ya des personnes qui sont très agressives il y a des personnes qui n'acceptera que jamais sa fille ne prend un arabe et ça existe jusqu'à aujourd'hui même(EUH)on retrouve (euh)voilà je connais une collègue à moi qui travaille et a connu un arabe et son père qui(euh)qui est in intellect c'est pas une personne(euh)vraiment mais bon pensez vous que par exemple mon cas me marier avec une Tlemcenienne et vivre avec elle/elle pourra jamais s'entretenir avec ma mère(euh)ma mère ne connaît aucun mot en arabe elle : elle connaît aucun mot en kabyle(euh)je parle pas de moi seulement toute ma famille ne parle pas arabe//(E3A).

L'usage que fait le linguiste EL Mehdi Iazzi nous a interpellé quand il a fait référence au terme « ennemi », ou encore « Houma », « hna », « ntouma » (**eux, nous et vous**). L'emploi de ces désignations renvoient à une réalité antagonique qui est le fruit d'une ségrégation linguistique et qui selon El Mehdi IAZZI, a renforcé le régionalisme linguistique ou pour le reprendre le « Lobbierégional » :

« (...)ce qui a compliqué les choses c'est que les ennemis d'hier/ ceux qui ont attaqué l'amazighe justement quand ils ont compris que c'est militable maintenant ils ont intégré le débat pour dire le caractère arabe sinon la guerre ».

Les locuteurs tracent les frontières entre deux sphères linguistiques antagoniques et passent à élaborer un discours de reproches mais aussi de haine et de mépris. La haine dont il est question ici est résultat de l'abus exercé par le pouvoir qui a provoqué de la haine comme l'indique justement ces passages:

« une haine qui a été injectée ». « Anaya ma nhabHoumch »(E7A).

« (...)Had ennas elli baghyin yetçalmou loughetHoum moumkin yeçarfou loughetHoum+taqafetHoum amma bach ndirrouHa loughet lebled Hiya khrejt çla lebled ».(E1M).(ces gens qui veulent apprendre leur langue c'est possible d'apprendre leur langue+ leur culture mais pour qu'elle devienne la langue du pays+ c'est qu'on a détruit le pays).

Nous remarquons là encore l'emploi de marqueurs de distanciation par rapport à l'amazighe où le locuteur marque son opposition à l'idée de l'officialisation de l'amazighe. Les marqueurs de distanciation impliquent nonobstant une volonté de mise à l'écart et de non implication, ce qui entraîne le plus souvent une confrontation. C'est ce qui se lit à travers l'usage des expressions :« Had ennas » (ces gens), loughetHoum (leur langue).

Un interviewé kabyle affirme que l'arabe ne représente rien pour lui sauf la langue du coran en ajoutant que cette langue c'est « la merde¹³³ », ou « *mais on peut dire que les arabes sont tous nuls et leur langue aussi est nulle* ». (E7A). Cette déclaration nous plonge directement dans une réalité historique propre à cette région où les amazighes ont accepté l'Islam et ont rejeté son véhicule, la langue l'arabe.

L'antagonisme en question est le résultat d'une situation où le sujet départage le monde en des clans séparés. Il y a d'une part, le clan du nous (**hnaya**), celui du vous (**ntouma**) et enfin le clan des autres « **eux** » (**Houma**). Les locuteurs se forgent une identité tout en traçant les limites entre deux polarités (dedans et dehors, partenaires et ennemis, l'un et l'autre).

L'autre est désigné dans les passages ci dessus par *l'arabe* qui a produit une dysfonction sociale mais aussi de l'angoisse, un sentiment de culpabilité et de haine. Ce qui conclut que l'autre, la langue arabe, a produit un sentiment d'identité négative, lui-même venant d'un sentiment de malaise, de dénigrement.

Maintenant, plus que jamais, l'arabisation qui passait pour une décision patriotique de récupération de l'identité nationale face au colonialisme ou plus exactement, en raison de la proximité du fait colonial, est vue aujourd'hui comme une persistance dans l'erreur. Sans avoir amélioré sa maîtrise en l'imposant de manière volontariste et irréfléchie, on a détruit nos compétences linguistiques dans la langue française, langue d'accès au savoir scientifique mondial et de l'ouverture sur la pensée universelle moderne, grâce à laquelle le combat contre le colonialisme français a été mené. Nous nous sommes rendus compte que la langue arabe scolaire a été imposée comme une vision gardienne du monde et qu'elle-même a subi une ablation de sa dimension rationaliste dans sa diffusion, comme le soutient d'ailleurs Sadeq al-Adhama ou Hussein Murruwa, entre autres, penseurs arabes et arabisants. (in A. DOURARI, 2010).

En somme, l'idéologie dominante au Maghreb a assuré la fonction de répartir inégalement les langues. Cette hiérarchisation linguistique a été à l'origine d'une hiérarchisation sociale faite par les individus sur les variétés linguistiques. Ainsi, les valeurs attribuées à chaque variété sont loin d'être égales et sont généralement régies par les lois du marché linguistique.

La hiérarchisation sociale se fait sentir par les jugements qu'on fait sur l'usage que font les individus de telle ou tel locuteur. Les francophones sont souvent représentés comme appartenant à une classe sociale privilégiée dont l'usage est qualifié de prestigieux, noble. Alors que l'arabe dialectal est souvent lié à une représentation dite populaire, non prestigieuse. C'est ce qu'on a pu constater à travers les propos tenus par nos enquêtés.

Cet aperçu sur les représentations linguistiques permet de déceler qu'il y a conflit d'usages et conflit d'images pour reprendre H. BOYER (1997). En effet, outre la stigmatisation qui concerne les langues maternelles, nous avons repéré chez nos informateurs que l'usage de l'arabe littéraire est lié majoritairement à un contexte ironique et humoristique. Tous nos informateurs approuvent que l'usage de la langue arabe relève systématiquement d'une situation bizarre et provoque l'étonnement et le rire.

¹³³ Nous nous excusons auprès des lecteurs pour l'emploi de ces termes.

VI.1.5. Hiérarchisation linguistique déclarée.

Parler de l'importance et de la place des langues dans une société nécessite à priori, une classification qui prend en ligne de compte les caractéristiques de chaque composante linguistique en usage dans la société en question. Sur cette question, la sociolinguistique offre quelques notions élémentaires, notamment la standardisation, l'historicité, l'autonomie et la vitalité. L'examen de ces notions dans la communauté maghrébine nous permet de recéler les particularités fonctionnelles des langues en usage au Maghreb.

En effet, nous avons pu constater que les locuteurs procèdent à une classification basée sur une hiérarchisation fonctionnelle.

VI.1.5.1. La standardisation.

La standardisation¹³⁴ est le fait d'une décision institutionnelle. Ceci implique que la standardisation d'une langue passe inévitablement par une normalisation de la graphie, de son lexique, de sa morphologie. La standardisation est donc le résultat d'une action de codification et de normalisation entreprises par des institutions qui la régissent.

Pour le contexte maghrébin, l'attribut standardisation s'applique par excellence à l'arabe littéraire qui constitue la seule variété nationale standardisée et c'est l'attribut officiel qui lui donne ce privilège.

De là, la standardisation au Maghreb tend vers un processus d'uniformisation qui ferait de l'arabe dit standard la variété utilisée par tous les locuteurs arabe et qui assurerait une large intercompréhension et leur permettrait de s'unifier autour d'une langue unique, vecteur de cohésion, symbole de l'identité arabo-musulmane.

Quant à la standardisation de l'arabe dialectal et de l'amazighe comme deux variétés nationales, bien qu'elles aient une norme implicite, elles ne bénéficient pas de standardisation institutionnelle mais avec la création du haut commissariat de l'amazighité en Algérie et l'institut royal de la culture amazighe au Maroc, la standardisation est à la tête des tâches attribuées aux deux institutions.

« *Hna matalane mnin ka neHadrou çla lçaribiya lfusha ka neHHadrou çla lqawaçid/ lougha lçaribiya bayna fHamti/fiçl maçoul/ daridja chnou ka tçalmi fiha :djà kayen des mots nouveaux matalan jemmeti(euh) hiya hbibti hadi gaç Hadra :kayen des mots nouveaux(euh) vulgaires c'est plutôt vulgaire/c'est le mot ila bghina nçalmou eddaridja wakha nakhdou chi des termes men lçarbiyya yemken wlakin daridja bi maçna sahih dialha ma//je(ne) pense pas/. »(E1M).* (nous par exemple quand on parle de l'arabe fusha on parle des règles/ la langue arabe est connue tu comprends/verbe complément daridja qu'est ce que vas apprendre :djà il y a des mots nouveaux(euh)par exemple jemmti(euh) c'est ma bien aimée ça c'est un langage :il y a des mots nouveaux(euh)vulgaires c'est plutôt vulgaire/c'est le mot si on veut faire apprendre la daridja ok on prend des termes de l'arabe c'est possible mais daridja au sens propre du terme //je ne pense pas+).

¹³⁴Pour D.DE ROBILLARD (IN M.L.MOREAU, 97 :266) la standardisation a souvent pour objectifs de réduire la variation, en tenant d'aboutir à une relative uniformité des pratiques linguistiques sur tous les axes de variation. C'est donc l'ensemble des opérations recherchant l'adéquation entre les structures et ressources d'une langue et les besoins de ses usagers dans une société moderne.

Ou dans ce passage : « *le berbère a son histoire sa grammaire ses hommes de lettres* »(E9A) affirme un jeune kabyle. Le même informateur atteste que le berbère est véritablement une langue car un dialecte n'a pas un système d'écriture alors que l'amazighe « *possède une écriture propre à lui* » (E9A)

« (...) *c'est une langue parce que si on essaye de la voir de près on trouve qu'elle a des normes aussi des règles et des conjugaisons* ». (E9A).

VI.1.5.2. L'historicité.

Les langues qui sont dotées d'historicité sont celles qui ont une origine naturelle. Cette propriété s'attribue à l'arabe littéraire, l'arabe dialectal et à l'amazighe dans la mesure où les trois variétés sont qualifiées de langues naturelles qui se sont développées.

Ce ne sont pas des langages créés ponctuellement et artificiellement comme l'espéranto, ou qui seraient engendrés à la suite du contact entre des groupes de locuteurs ou des communautés entières usant d'idiome différents et qui, pour communiquer, mélangent par un processus d'hybridisation leurs idiomes respectifs pour remplir des besoins de communication immédiats et conjoncturels. » (A.BOUKOUS, 1995 :25).

Nous avons constaté que sauf l'arabe littéraire et l'amazighe jouissent de l'attribut de langue ayant une histoire.

« *C'est la langue de nos ancêtres avant qu'on parlait arabe on parlait amazighe* »(E3A).

« *Le berbère représente mes origines* »(E3A).

ou encore « *elle a des racines* »(E3A).

« *Le kabyle représente pour moi mes origines, mes grands parent, ma fièreté* »(E3A).

L'appartenance amazighe n'est toutefois pas niée dans les réponses, c'est ce que déclare un Marocain quand il affirme « *hnaamazigheçarrabnal'islam* »(E4M). (*nous sommes des amazighes et l'Islam nous a arabisé* ».

Dans le même ordre d'idées, les enquêtés approuvent l'enracinement linguistique de l'amazighe, ce qui lui attribue une grande historicité : « *parce que cette langue a des racines anciennes depuis mes grands grands parents* »(E1A).

« (...) *parce qu'elle a son propre alphabet et c'est la plus vieille langue en Afrique* »(E1A).

Ou : « *elle est ancienne, riche, et représente une culture* »(E1A).

Nous avons remarqué que dans tous les questionnaires remis, à titre d'exemple, les réponses contenaient l'attribut langue ancienne pour l'amazighe. Certains lient l'historicité de l'amazighe à sa résistance. En effet, nous avons pu montrer que l'amazighe est une langue qui a pu résister face à toutes les invasions qui se sont succédé au Maghreb. Cette langue des autochtones a réussi, pour des facteurs que nous avons antérieurement développés, à continuer à faire la fièreté des Maghrébins. « *parce qu'elle est la plus vielle langue qui a résisté aux différents colonialistes* »(E3A).

VI.1.5.3. L'autonomie.

Les langues sont dites autonomes lorsqu'elles sont indépendantes sur le plan de leurs structures et de leurs fonctions. Cette caractéristique s'étend aux variétés de l'arabe et de l'amazighe. En effet et comme le souligne A.BOUKOUS(1995), l'arabe dialectal et l'arabe littéraire sont considérés comme homogénétiques puisqu'ils sont dérivés de la même langue mère et appartiennent à la même famille de langue.

Il poursuit en approuvant la complémentarité des fonctions sociolinguistiques des deux variétés car elles sont en rapport diglossique ; c'est pourquoi on les considèrera comme hétéronomes.

Par contre, l'amazighe, selon le même auteur, est indépendant puisqu'il appartient à la famille chamitique et il est donc autonome du point de vue sociolinguistique car ses fonctions se distinguent de celles de l'arabe.

L'hypothèse que A.BOUKOUS avance se base sur le fait que si l'on pose, par exemple, que les variétés se dérivant du latin sont hétéronomes, alors le français, l'espagnol, l'italien et le portugais ne sont pas autonomes. Il continue son raisonnement et affirme que le soutien de la thèse que les langues issues d'une même famille linguistique sont hétéronomes conduirait par exemple à décréter le français, ainsi que l'anglais et le persan du fait qu'ils ne sont pas des langues autonomes parce qu'elles appartiennent toutes à une même famille. Cette hypothèse nous paraît bien fondée.

En effet, si nous partons du fait que toute langue dérivant d'une autre n'est pas autonome, quel serait le sort du français dont plus de 80% de son lexique est d'origine latine, il en est de même pour toute les langues romanes.

Cette hypothèse vient contredire celle posée par COHEN et par laquelle il postulait l'apparement de l'amazighe avec d'autres langues tels l'égyptien, le couchitique et le sémitique. Chacun de ses groupes a sa particularité mais ils présentent entre eux des liens de parenté, ce qui range l'amazighe dans la famille chamito-sémitique. De ce fait, sommes-nous en mesure d'avancer que l'amazighe est une langue autonome ? Les enquêtés ne semblent pas douter de l'autonomie de celle-ci lorsque l'un d'eux affirme que cette langue « *est différente des autres langues/ c'est l'ancienne langue et elle contient beaucoup de dialectes* ». (E3A).

Les locuteurs refusent de considérer l'arabe dialectal comme langue puisqu'ils attestent que leur langue maternelle n'est pas riche « *parce que la langue darija c'est une langue qui n'est pas riche et aussi c'est pas très important* » (E6A) affirme un informateur algérien.

Cependant, le mélange de langues présent dans les dialectes du Maghreb lui ôte l'attribut langue riche : « *parce que l'arabe dialectal a connu sa naissance dans un milieu populaire proprement algérien/Cette langue est un résultat du contact entre des différentes langues comme le français, arabe classique et d'autres langues comme l'anglais* ». (E3A).

ou encore dans cet extrait d'un entretien : « *Parce qu'il est parlé proprement algérien il n'est pas indépendant il est né du contact avec les autres variantes comme le français/ l'arabe classique* » (E3A).

Refuser l'autonomie de l'arabe dialectal renvoie systématiquement à la différence qui existe entre celui-ci et l'arabe littéraire. « *darija est une langue différente à celle du moyen orient* »(E5M),

« *Dans le moyen orient/ il y a une similitude entre le darija et la langue officielle, par contre en Algérie il existe pas ce rapprochement* »(E6A),

« *Parce que la Darija du moyen orient est presque la même avec la langue officielle, par contre en Algérie il existe une différence entre les deux* »(E6A),

« *Parce que c'est un mélange d'arabe et de français et c'(ne)est pas tous les arabes comprennent le français* »(E6A),

« *Parce que l'arabe dialectal fait souvent objet d'emprunts des autres langues* »(E6A).

Ou :

« *Hna matalane mnin ka neHadrou çla lçaribiya lfusha ka neHHadrou çla lqawaçid lougha lçaribiya bayna fhamti/fiçl maççoul daridja chnou ka tçalmi fiha :déjà kayen des mots nouveaux matalan jemmeti(euh) hiya hbibti hadi gaç Hadra :kayen des mots nouveaux(euh) vulgaires c'est plutôt vulgaire/c'est le mot ila bghina nçalmou eddaridja wakha nakhdou chi des termes men lçarbiyya yemken wlakin daridja bi maçna sahih dialha ma//je(ne) pense pas/. »(E1M).(nous par exemple quand on parle de l'arabe fusha on parle des règles la langue arabe est connue tu comprends/verbe complément daridja qu'est ce que vas apprendre :déjà il y a des mots nouveaux(euh)par exemple jemmti(euh) c'est ma bien aimée ça c'est un langage :il y a des mots nouveaux(euh)vulgaires c'est plutôt vulgaire/c'est le mot si on veut faire apprendre la daridja ok on prend des termes de l'arabe c'est possible mais daridja au sens propre du terme //je ne pense pas+).*

VI.1.5.4. La vitalité.

La vitalité est un attribut qui caractérise les idiomes parlés en tant que langues premières par une communauté de locuteurs natifs. Stewart donne à cet attribut une définition restrictive qui précise que les langues non maternelles ne sont pas vitales.

Selon W. F. MACKEY (1997 : 295), le terme vitalité linguistique est relativement récent. R.STEWART l'utilise en 1962 à l'intérieur de sa typologie des langues pour désigner la force numérique d'une communauté de même langue, le critère de la vitalité étant directement lié au nombre de ses locuteurs. La vitalité, chez W.F.MACKEY, est conçue comme la puissance d'attraction et de pression d'une langue par rapport à d'autres langues.

À la suite des travaux de Stewart, de nombreux linguistes ont tenté de cerner cette notion et d'apporter d'autres critères à savoir des méthodes de calcul de la vitalité d'une langue. J. H. GREENBERG (1968), réduit aussi la notion de vitalité à l'indice de véhicularité et propose de mesurer la vitalité à l'extension d'une langue en locuteurs seconds. Selon sa formule, le gain de vitalité se mesure par la probabilité pour deux locuteurs d'avoir en commun une langue qui ne soit pas leur première langue. La perte de vitalité se mesure pour deux parents supposés parler une même langue donnée, de ne pas partager celle-ci.

M.DIEU & P. RENAUD (1979) ont proposé le calcul de sommes d'indices (nombre de locuteurs maternels, de locuteurs non maternels, véhicularité, concentration/dispersion de la

véhicularité) et de taux de plurilinguisme (aux niveaux national, provincial et départemental) à partir d'enquêtes par sondage.

Quant à William F. MACKEY (1997 : 295), il conçoit la vitalité linguistique comme la force attraction d'une langue, c'est-à-dire sa capacité à attirer des locuteurs non-natifs qui l'utilisent comme L2. Elle se mesure en définitive selon les paramètres d'intensité, de vélocité et de durée, c'est à dire selon la rapidité avec laquelle accède à de nouvelles fonctions par rapport au poids et l'importance de ses fonctions, ainsi que la durée de leur maintien (W.F.MACKEY in M.L.MOREAU, 1997 :296).

Pour GRANT D. MCCONNELL, H. KLOSS, J. D. GENDRON (1976–1998), la vitalité d'une langue est liée non seulement au nombre de ses locuteurs natifs et seconds, mais également à son statut constitutionnel, à son degré de standardisation et surtout au nombre grandissant de ses fonctions à l'intérieur des principaux domaines de la société (administration, éducation, religion, communication, législation, justice, industrie, entreprise).

R. BRETON (1991 : 23) pense que la vitalité ou la dynamique des langues peut être considérée sous son aspect externe (sociolinguistique) ou interne (proprement linguistique). La dynamique externe se manifeste par les phénomènes de diffusion géographique et sociale et de transfert historique d'usages et d'emprise sur les populations, qui font que l'audience des langues est en perpétuelle mutation, quantitative et qualitative : « qui parle quoi, à quelles occasions, et comment ?

Pour GILES (W.MACKEY in M.L.MOREAU, 1997 :295), la vitalité est associée au concept de communauté linguistique. Ce linguiste introduit le concept de vitalité ethno-linguistique. Ses études focalisent d'avantage sur l'analyse du comportement linguistique individuel sans pour autant négliger l'aspect macro sociolinguistique qu'il considère en tant que vitalité objective.

À cette vitalité objective, GILES attribue trois principales composantes : 1-le statut social de la langue et du groupe, 2) le nombre et la répartition des individus composant le groupe, 3) le soutien institutionnel. Les différentes conceptions abordées ici s'accordent à relier la vitalité d'une langue à l'importance démographique de ses locuteurs, à l'indice de véicularité et aux fonctions sociales qu'elle remplit dans son milieu. La vitalité est reconnue pour l'arabe dialectal :

« La langue des Algériens ».
« *Langue que je suis obligé de parler parce que c'est la langue de tous* ».
« *La langue que parlent tous les Algériens* » ou « *la langue la plus utilisée dans mon pays* ».(E6A)

Les Marocains lui attestent aussi une place de langue majeure et dominante en lui attribuant des qualificatifs tels « Taghia, moussaytira, etc. ».¹³⁵

De ce schéma, nous considérons que l'usage de l'arabe dialectal est le plus élevé et occupe une position nettement distinguée par sa fonction et son ascension. Le français est classé dans la catégorie des langues privilégiées même si le nombre de locuteurs francophones est en nette décroissance. Quant à l'arabe classique, il est classé en dernière catégorie car sa

¹³⁵ Voir la partie traitant les qualificatifs d'appréciation ou de dépréciation des langues.

présence reste limitée à un usage réduit aux rituels religieux, aux prières contrairement à ce qu'avance A. MOATASSIM (1974) dans ce passage.

Techniquement l'arabe classique possède une facilité extraordinaire d'adaptation et d'évolution qu'il a montrée dans le passé en véhiculant dans tous les domaines l'une des plus brillantes civilisations de l'histoire et de la pensée scientifique universelle. A ce titre, il est parfaitement capable, grâce à sa flexibilité et à sa logique interne, d'assimiler et de développer l'ensemble du contenu scientifique de notre époque » (643).

Bien que l'arabe standard ne soit la langue native d'aucun Maghrébin, il se présente sous forme de dialectes oraux caractéristiques des différentes régions. Par ailleurs, l'arabe est la langue enseignée dans les écoles, langue de la liturgie musulmane. Elle est aussi la langue des médias utilisée dans des contextes formels et officiels. En dépit de ces fonctions, l'arabe littéraire remplit la fonction de langue véhiculaire¹³⁶ permettant la communication et l'intercompréhension entre les différents pays arabes comme le montre clairement cet énoncé.

L'arabe moderne, langue des mass médias, du débat politique, de la littérature contemporaine, des échanges universitaires, et de plus en plus, de toute forme de communication entre deux arabes venant de pays arabes différents à condition qu'ils aient suivi une scolarité minimum et qu'ils ne disposent pas de la possibilité de s'exprimer dans une autre langue véhiculaire. (K.T. IBRAHIMI, 1995: 29-30).

C'est donc une langue véhiculaire permettant aux arabes de différentes régions de communiquer et de se comprendre même si l'usage de cette langue est limité aux scolarisés. L'arabe médian a pour principale fonction de réduire l'écart entre l'arabe spontané langue de l'oralité et l'arabe classique uniquement écrit. La fonction de la variété médiane est de prendre en charge :

« La communication uniquement orale et spontanée dans les situations officielles ou formelles impliquant l'échange de concepts abstraits ou intellectuels, ou ayant un rapport avec le domaine de l'écrit comme les affaires administratives. A noter aussi que la compréhension de cette variété est à la portée de la majorité de la population citadine. » (A. YOUSSEF, 1983:72-79).

C'est ce qui nous permet de contester les propos de STEWART. De ce fait, même si la langue arabe n'est pas la langue maternelle de personne, elle demeure une langue vitale à ne pas rapprocher du latin dans la mesure où cette langue n'est pas une langue morte et jouit d'un garant de stabilité.

Revenons à l'amazighe, si nous rattachons la vitalité à la véhicularité et au dynamisme, nous convenons que cette variété ne remplit pas les fonctions de langue véhiculaire en dehors de la zone amazighe. C'est une variété dont l'utilisation reste limitée à un espace géographique restreint et ne le dépasse pas à un cadre national. Or, l'amazighe jouit encore

¹³⁶ Pour Louis-Jean CALVET (1996 : 40-41), une langue véhiculaire est une langue utilisée entre locuteurs ou groupes de locuteurs qui n'ont pas la même première langue. Cette langue peut être celle de l'un des protagonistes, une tierce langue, ou une langue créée. Le processus de véhicularisation d'une langue est à la fois fonctionnel et formel.

aujourd'hui d'une grande vitalité ethnolinguistique¹³⁷ et demeure un élément constitutif fondamental de la réalité linguistique algérienne.

C'est une langue employée dans les zones rurales où les locuteurs sont exclusivement amazighophones. Force est de constater que les amazighophones sont majoritairement bilingues: ils parlent l'amazighe et l'arabe dialectal. Ceux qui sont scolarisés, c'est-à-dire, la deuxième et la troisième génération (depuis l'indépendance de l'Algérie) sont même quadrilingues : ils parlent l'amazighe, l'arabe classique, l'arabe dialectal et le français. (L.GOUMAÏDA, 1999). Nous pouvons résumer les fonctions des langues dans le tableau suivant.

Attributs	Variétés		
	AS	AD	Am
Standardisation	+	-	(+)
Historicité	+	+	+
Autonomie	+	+-	(+)
Vitalité	(+ -)	+	(+)

En vertu des spécificités des composantes du marché linguistique, nous retiendrons que l'arabe standard, l'amazighe et l'arabe dialectal sont dotés d'une historicité. Seul l'arabe standard bénéficie d'un large processus de standardisation et de codification. L'Amazighe est resté sans reconnaissance jusqu'à une date récente où la mise en place de deux institutions dont les principales tâches sont la standardisation a permis l'enclenchement d'un processus de normalisation en vue d'une généralisation.

Retenons aussi que seul l'arabe maternel est un idiome vital puisqu'il est parlé par une large communauté de natifs et sert d'idiome d'inter communication entre des locuteurs arabophones et amazighophones.

Notre propre observation nous a permis de déceler des pratiques langagières où l'arabe marocain est utilisé par la communauté chleuh à Casablanca et la communauté kabyle à Alger.

¹³⁷ La vitalité ethnolinguistique est un ensemble de facteurs socio cultureux qui font qu'un groupe est susceptible de se comporter comme une entité distincte et active dans ses rapports avec d'autres groupes ethniques (...) celle-ci peut être mesurable par le rapport de force intercommunautaire entre, d'une part la communauté minoritaire et, d'autre part, la communauté majoritaire. Ce rapport de force, est attribuable en quelque sorte à l'équilibre relatif qui résulte du partage des capitaux démographique, politique, économique entre les deux groupes.

En revanche, la notion de diglossie qui concerne le fait arabe remonte à son emploi dans les travaux de W. MARÇAIS où elle jalonne dans une partie du rapport consacrée à la langue arabe. W. MARÇAIS commence par souligner que la langue arabe se présente à nous sous deux aspects sensiblement différents.

-Une langue littéraire dite arabe écrite(...) qui seule a été partout et toujours écrite dans le passé, dans laquelle seuls aujourd'hui encore sont rédigés les ouvrages littéraires ou scientifiques, les articles de presse, les actes judiciaires, les lettres privées, bref, tout ce qui est écrit, mais qui, exactement telle qu'elle se présente à nous n'a peut-être jamais été parlée nulle part.

-Des idiomes parlés, des patois tantôt assez proches, tantôt sensiblement éloignés les uns des autres, dont aucun n'a jamais été écrit, dont la fixation scripturale a valu parfois aux orientalistes qui l'ont tentée les sarcasmes indignés du monde arabe(...) mais qui, partout et peut-être depuis longtemps constituent la seule langue de la conversation dans tous les milieux populaires et cultivés. (W. MARÇAIS in L. MESSAOUDI : 133).

Ainsi, dans cette partie consacrée à la diglossie, Marçais conclue "Tel est à mes yeux, l'Arabe une langue ?deux langues ?(...) disons deux états d'une même langue, assez dissemblables pour que la connaissance de l'autre ; assez semblables pour que la connaissance de l'un facilite considérablement l'acquisition de l'autre ». De là, la diglossie arabe se caractérise par deux choses :

Premièrement, il s'agit de deux états d'une même langue et deuxièmement, ils assument chacun des fonctions différentes, l'un est employé à l'écrit et doté d'une littérature et est à caractère liturgique ; l'autre est essentiellement parlé et ne possède pas de littérature écrite. W. MARÇAIS définit donc la diglossie comme la concurrence entre une langue savante écrite et une langue vulgaire parfois exclusivement parlée.

La diglossie chez Ch. FERGUSSON implique la coexistence de deux variétés d'un même système linguistique et suppose deux traits, l'appareil linguistique et une distribution des fonctions. Le statut des deux variétés en présence est différent : l'une est dotée de prestige aux yeux de ceux qui la parlent(High) et l'autre considérée comme inférieure sera la variété (Low). Il apparaît que les deux variétés sont génétiquement apparentées et ont des fonctions sociolinguistiques complémentaires.

En effet, l'arabe standard représente la variété haute, prestigieuse ; elle est employée dans les situations de communication marquées par la formalité, notamment dans le champ religieux et dans les différentes institutions administratives, éducatives et culturelles. Quant à l'arabe dialectal, il représente la variété basse, commune ; laquelle est utilisée dans les contextes où la communication se déroule entre les interlocuteurs de manière informelle ou semi informelle.

Cependant, la formulation de Ch. FERGUSSON selon laquelle la situation diglossique est relativement stable est à contester. En effet, la diglossie au Maghreb a été longtemps considérée comme une notion statique et figée permettant de décrire l'état de concurrence inégale dans lequel se trouvent, d'un côté une langue ou une variété de langue dite prestigieuse et une langue de moindre prestige. La diglossie arabe littéraire/ arabe dialectal a tendance à se transformer en un continuum linguistique par l'émergence d'une variété médiane, un mésolecte s'intercalant entre les deux variétés distantes. A. BOUKOUS affirme que le passage d'une langue à une autre ne se fait pas de manière abrupte mais plutôt de façon douce et continue (1995).

Dans le même ordre d'idées, F. LAROUSSI(2008) énumère les apories du modèle fergussonien que nous reprenons à notre compte :

-Le modèle ne prend pas compte des performances plurilingues et se privent des pratiques langagières réelles telles qu'elles sont recueillies sur le terrain ;

-Le modèle fergussonien ne rend pas compte des performances 'unilingues'', pour employer le terme de L. F. PRUDENT(1982), et se prive des pratiques langagières réelles telles qu'elles sont recueillies dans les bouches des locuteurs concernés. Dans ce sens, K.TALEB IBRAHIMI va jusqu'à considérer ce schéma comme rigide et statique voire immuable (1995 :45) car la réalité des faits langagiers suppose l'émergence d'un continuum ou des variétés intermédiaires.

De même, L. F.PRUDENT (*in*, K.T.IBRAHIMI , *ibid* : 46) constate que la notion de diglossie serait plutôt une notion « fourre tout à laquelle nous adressions deux principales critiques : La première étant d'ordre sociologique ou anthropologique, comment observer la parole d'une communauté stratifiée aussi complexe qu'une société postcoloniale ou néo-coloniale. La deuxième critique à l'encontre de la théorie canonique est d'ordre linguistique, comment étudier les variétés(ou tout au moins les énoncés) intermédiaires s'il est vrai que deux codes coexistent pendant les siècles dans une même communauté, et qu'il est légitime de se poser la question des modalités de cette coexistence, il n'est pas moins passionnant d'aller voir du côté des mélanges, des interpénétrations et des hybridations. Il y a lieu de poser la situation de non persistance de la situation de diglossie et naissance d'un troisième système (triglossie) ou bien l'existence d'un continuum.

Par rapport à ça, et compte tenu de la réalité linguistique de l'Algérie et du Maroc, les langues en usage remplissent différentes fonctions et ne sont pas statiques. Cela dit, que dans un prêche religieux transmis par un imam, celui-ci n'hésite pas à utiliser le dialecte pour rendre son discours intelligible et accessible à la masse qui ne maîtrise pas l'arabe littéraire. Le mélange des langues occupe par là une place privilégiée et constitue un moyen d'assurer la réceptivité de son message.

En outre, le modèle ne distingue pas entre pratiques langagières et représentations sociales ; il ossifie et binarise les sentiments épilinguistiques, à savoir l'ensemble des jugements de valeurs que les locuteurs tiennent sur leurs langues, jugements qui s'avèrent, lorsqu'on prend la peine de les étudier, d'une extrême complexité (F.LAROUSSI, 2008).

Il fait intervenir la notion de prestige qui n'est pas opérationnel pour rendre compte des prises de paroles idéologiquement investies dans un contexte tel que celui du Maghreb. De là, il existe un passage de l'arabe littéraire (la Fusha) à l'arabe dialectal (la Daridja) par une série de degrés intermédiaires (la Wusta) qui est une variété mésolectale. Cette variété médiane est de formation hybride empruntant grosso modo à l'arabe standard son lexique et à l'arabe dialectal sa morphologie et sa phonologie »(A.BOUKOUS : 56)

En somme, nous avons vu qu'en Algérie et au Maroc, l'arabe dialectal et le français sont considérées comme les variétés privilégiées dans les différentes situations de communication ce qui laisse avancer que cette spécialisation fonctionnelle est un critère inefficace dans la description de la situation diglossique en Algérie.

De même, le statut de langue nationale attribué à l'amazighe, fait diminuer à un certain moment la dimension diglossique de cette situation. Ce statut est un acte, dont le principal objectif est de nier cette dichotomie (langue haute/langue basse), entre les diverses variétés en

présence. Le français, l'arabe standard et l'arabe dialectal sont des variétés qui peuvent changer de statuts selon le contexte d'utilisation.

Il est de ce fait, impératif de noter qu'il n'y a pas de langue haute et autre basse puisque les quatre variétés sont toutes utilisées, d'une manière ou d'une autre, dans l'ensemble des situations linguistiques, et parfois une langue A est utilisée dans une situation de communication similaire à la langue B, et parfois même elle prend sa place.

Ajoutons à cela que les trois variétés; l'arabe standard, le français et l'amazighe sont toutes apprises à l'école, et l'arabe dialectal sert parfois de langue d'enseignement. Enfin, toutes les variétés linguistiques au Maghreb sont l'essor d'une culture populaire et scientifique assez riche, et que même, la variété basse subit une intervention plus mesurée en matière d'écriture.

La fracture urbaine a redistribué les cartes en matière de plurilinguisme et il serait plus judicieux de parler de diglossie enchâssée pour reprendre L.J.CALVET(1987). Au Maghreb, il existe trois types de diglossie, viz. la diglossie arabe standard-arabe dialectal, la diglossie arabe dialectal-amazighe et la diglossie arabe standard-français. Ce qui justifie l'instabilité des langues.

Nous avons vu dans un premier jet que le modèle diglossique est inadapté au contexte familial et extra familial ce qui semble mettre un frein aux politiques linguistiques officielles qui veulent instaurer un schéma diglossique stable. En effet, familles et réseaux sociaux bousculent les visions *in vivo* et confirment une fois de plus l'inadaptabilité du modèle de C.FERGUSON.

En somme, la famille et les milieux sociaux constituent une partie prenante dans la gestion du plurilinguisme. C'est en effet entre la famille, le milieu social et la politique linguistique de l'Etat que se joue l'avenir linguistique du Maghreb.

VI.2. Les représentations linguistiques vis-à-vis de l'aménagement linguistique.

La prise en compte des représentations constitue un objet d'étude intrinsèque en sociolinguistique. Beaucoup de travaux appuient l'importance des représentations dans l'élaboration des politiques linguistiques et des stratégies d'aménagement linguistique. Sur ce sujet, beaucoup de sociolinguistes avancent que la prise en compte des discours des locuteurs sur les langues devrait être un préalable élémentaire à tout choix de langue et de standardisation (cf. C.CANUT, 1998 :10).

Dans la même lignée, promouvoir une langue en vue de l'imposer voire la diffuser comme variété standard exige à ce que celle-ci soit compatible avec les conceptions de la communauté linguistique. C'est pourquoi il est nécessaire d'envisager des études laborieuses sur les représentations pour les intégrer dans l'entreprise de l'aménagement linguistique. L'importance qu'accordent les sociolinguistes aux représentations linguistiques dans leur réflexion sur la planification/aménagement linguistique nous incite à réfléchir sur les représentations des locuteurs sur l'état de leur langue ainsi que sur les entreprises d'aménagement linguistique en cours.

C'est cette question que nous proposons d'examiner à partir d'une enquête sur les représentations des jeunes berbères. L'hypothèse sous-jacente est que ces représentations sont un des indicateurs susceptibles d'aider à penser/repenser l'avenir de l'amazighe en vue

d'orienter son aménagement et sa promotion. Les questions concernent l'enseignement, la graphie, ect. Les questions adressées aux locuteurs sont :

-Quelle est la graphie utilisée en classe et en dehors de la classe ?comment la trouvez-vous ?

-Est-ce que la l'amazighe enseigné ressemble à la langue que vous parlez dans votre quotidien ?

-Que pensez-vous du lexique utilisé ? Est ce qu'il correspond à celui utilisé dans la vie quotidienne ?

-Si on vous demande de choisir une variété berbère à officialiser, laquelle choisiriez-vous ?

VI.2.1.Quelles représentations pour la graphie ?

Nous savons que la codification de la graphie est une tâche préalable à toute opération d'aménagement linguistique. Le passage de l'amazighe à l'écrit implique des enjeux dont il convient de prendre la mesure. Sur un autre plan, pour une langue à longue tradition orale, la codification graphique demeure l'un des grands défis à soulever dans le système éducatif. De ce fait, standardiser une langue revient *in fine* à uniformiser les formes et les structures de cette langue, à réduire l'hétérogénéité, l'écart voire la dialectalisation.

Nous ne manquons pas de signaler que la graphie utilisée pour enseigner l'Amazighe a fait couler beaucoup d'encre. Actuellement on utilise trois graphies, Tifinaghe, l'arabe et le latin. Au Maroc, l'Institut royal de la culture amazighe a mis fin à une polémique autour de la graphie en optant pour le Tifinaghe. Le choix graphique au Maroc a pris comme fondements : l'historicité, la simplicité, l'univocité du signe ainsi que l'économie (A.BOUHAJAR,in, A. BOUKOUS, 2004 :51-52).

Pour le Maroc, l'officialisation d'un alphabet bien déterminé a mis fin au désordre graphique qui marquait la situation de l'amazighe dans ce pays. Toutefois le système graphique employé pour transcrire la langue appartenait à trois graphies : la graphie latine, la graphie arabe et la graphie tifinaghe. C'est en 2003, que l'alphabet tifinaghe, par décision royale est prescrit alphabet officiel au Maroc.

En Algérie, nonobstant l'instabilité graphique, l'orientation générale est pour l'adoption de la graphie usuelle qui est la graphie latine déjà en usage depuis longtemps.En amont comme en aval au choix de la graphie, les répliques étaient vives tant en Algérie qu'au Maroc entre les teneurs du discours de l'authenticité, de l'homogénéisation et du modernisme. Force est de constater que ces trois tendances ne correspondent pas à des fondements scientifiques mais reposent sur des arguments idéologiques et souvent subjectifs.

En effet, certains montraient de la préférence pour la graphie latine vu que celle-ci permet l'ouverture sur le monde et la culture moderne. Les partisans de la graphie arabe préfèrent que la langue Tamazight soit transcrite et donc inscrite dans un contexte arabo musulman et ce pour marquer son attachement à la culture nationale, et enfin ceux qui prônent la graphie tifinaghe, témoignent d'un choix neutre à travers lequel ils veulent rattacher le Tamazight à son passé et assurer par là, une certaine autonomie et historicité relatives au système graphique des touaregs.

Avant de voir quels sont les arguments des uns et des autres en faveur de l'un ou de l'autre, il convient de rappeler que le passage de l'oralité à l'écriture n'est pas une opération aisée. Si nous prenons le cas des spécialistes algériens, nous décelons leur penchant pour la graphie latine. Pour illustrer notre propos, nous citons l'exemple de S.CHAKER qui approuve que la large diffusion du Tamazight passe inévitablement par la graphie latine. En effet:

Tourner le dos à un siècle d'usage social actif de la graphie à base latine pour imposer l'alphabet arabe ne pourrait qu'avoir de graves incidences négatives et ralentir voire bloquer le processus de diffusion de l'écrit. Pour des raisons pratiques d'abord : seule la notation latine a fait l'objet d'un processus de codification et d'adaptation aux contraintes particulières et lourdes du berbère. Utiliser un autre alphabet reviendrait à jeter aux orties ce lent et complexe travail de maturation, déjà largement adopté par les producteurs sur le terrain, notamment les écrivains. Très concrètement, une graphie arabe pour le berbère serait une régression sévère dans le processus de codification et de diffusion de l'écrit (S. CHAKER, 2010).

En revanche, le choix du tfinaghe pose plusieurs difficultés pour les locuteurs marocains. L'alphabet Tfinaghe pose problème pour les élèves surtout quand il s'agit de textes longs comme le signale A.MOATASSIME dans ce passage.

Le choix du tfinagh, comme nous l'avons indiqué, n'est certainement pas le plus court chemin d'un point à un autre pour faire passer un message aussi légitime à toute la population scolaire, sans exclusive, et non à une partie d'entre elle, uniquement. Le tfinagh rend ce message d'autant plus difficile qu'il réduit les amazighophones à l'analphabétisme et dissuade les arabophones de faire l'effort nécessaire pour (ré) apprendre la langue de leurs ancêtres amazighs. Surtout avec la conduite paradoxale d'une graphie allant de gauche à droite, décidée arbitrairement, comme si le tamazight n'était pas une grande langue chamito-sémitique de la même ascendance que l'arabe et l'hébreu qui, eux s'écrivent de droite à gauche. (LE MATIN DU SAHARA, 26-05-2005).

Si nous prenons le cas des informateurs, nous voyons que ceux-ci sont unanimes sur la question de l'importance de la graphie latine dans leurs écrits. Ils approuvent entre autres que cette graphie est dotée d'une grande adaptabilité, i.e. ils l'adaptent facilement à leurs besoins phonologiques. Il permet aussi à la langue Tamazight d'entrer immédiatement dans la modernité et l'universalité eu égard à la familiarité et l'acceptabilité dont il jouit en Algérie et de par le monde, ce qui n'est pas le cas ni pour l'alphabet arabe, ni, encore moins l'alphabet Tfinaghe.

Dans le cas de l'amazighe, il est évident que son enseignement-apprentissage par le moyen de l'écriture Tfinaghe impose sa standardisation et que la promotion des dialectes en langue standard a un effet positif sur le sentiment identitaire de la communauté » (M. AMEUR & AL, 2006 :89). La réponse d'un informateur **marocain va dans ce sens** : « La graphie originelle bien entendu (le tfinaghe). Les autres (le latin et l'arabe en l'occurrence) sont celles des autres. A rappeler, qu'il y a eu un grand débat au Maroc sur le choix de la graphie. La question est aujourd'hui tranchée, officiellement. Pourquoi ? Parce que, d'une part, elle existe depuis des millénaires, ensuite parce qu'elle est très facile. La preuve : une étude récente, menée par l'IRCAM ». (E9M)

La graphie Tifinaghe est la seule alternative pour les Marocains selon cet informateur :

« C'est la graphie tifinagh pour la bonne et la simple raison qu'elle est déjà là/pourquoi chercher un autre caractère ? En plus de cela/ elle est neutre : on ne déplaît à personne/ ni aux défenseurs du caractère arabe ni à ceux du caractère latin/ C'est plutôt sécurisant/ Un conflit de moins »(E10M).

Ce même informateur trouve que cette graphie est très simple vu qu'elle est : *« la plus facile à apprendre : 3 voyelles. Nous avons travaillé dans le cadre d'une association à apprendre à écrire à des femmes analphabètes : c'est une réussite. En deux semaines les femmes/1200 dans la région de Massa/ Agadir/ commencent à déchiffrer et à écrire en amazighe/ C'est qui manque plutôt c'est la volonté de reconnaître sa propre langue/ sa langue maternelle//Les gens ont été violentés dans ce qui fait leur intimité : leur langue maternelle. »(E10M).*

En Algérie la question demeure posée vu l'instabilité graphique : *«La graphie c'est beaucoup plus le latin chez nous il y a pas de va et vient entre la graphie arabe et Tifinaghe (euh)uniquement en latin(euh)c'est déjà une nouvelle langue il faut beaucoup plus d'effort pour la perfectionner on va commencer avec Mouloud Mammeri qui a instauré la grammaire de cette langue (euh) des(euh)voilà c'est toujours en progrès on est pas arrivé à un stade pour dire que cette langue est riche il a une autosuffisance et donc il (ne)pas besoin d'être perfectionné la langue a toujours besoin d'être travaillé(euh) »(E1A).*

Un autre informateur précise que : *«Ce n'est pas normal (euh) c'est un peu délibéré/ils veulent semer le doute dans la tête des écoliers/les spécialistes militants de la langue ont proposé les graphies universelles ::le latin/ presque toutes les langues du monde s'écrivent avec ces caractères et ils ont raison//avec ces caractères/ le tamazight a fait une avancée considérable/ »(E9A).*

Yacine, jeune kabyle défend la thèse du choix de la graphie de l'Amazighe dans les passages qui suivent : *« pour la graphie latine je pense que :dans l'histoire la langue berbère est dérivée du latin je pense que c'est ça puisque c'est une langue qui est dérivé du latin ça pose pas de problème à utiliser sa graphie surtout qu(e)c'est facile et ça le rapproche du français/on étudie une langue et on apprend une langue en elle-même /si je veux connaître le français je vais pas faire (euh)enfin pour mieux connaître et apprendre cette langue il vaut mieux que je cherche en français ça sert à rien de faire chaque fois la traduction vaut mieux la travailler en elle-même c'est pour ça je suis beaucoup plus pour la graphie latine qu'arabe d'ailleurs on voit maintenant sur la télévision/sur la chaîne tamazight des transcriptions en arabe comme ça ils vont imposé/ voilà ils vont imposer l'arabisation de Tamazight même les films sont traduits en Tamazight et sous- titrés en arabe/quelqu'un qui voit le film il va beaucoup plus se concentrer sur le sous- titrage// »(E1A).*

Par ailleurs, les locuteurs kabyles n'estiment pas que le choix de Tifinagh soit la bonne alternative pour l'enseignement de la langue tamazight et sa diffusion même si celui-ci assure la construction d'une identité spécifique et distincte. **Aghilas**, jeune étudiant à l'école préparatoire d'économie explique les raisons du rejet de la graphie tifinaghe :

« Je suis Kabyle/ mais je(ne) veux pas revenir des siècles en arrière/ nous voulons avancer et le monde avance rapidement/ alors il faut avoir le matériel et ceci ne se fait que par la graphie latine sans perdre nos spécificités/ je ne dis pas que nous sommes des européens mais nous pensons à l'avenir de la langue//écrire en latin ne veut pas dire perdre nos origine ».(E9A).

Un autre enquêté ajoute : « *Nous voulons faire connaître notre langue/ si on l'enseigne avec une graphie archaïque/ ça(ne) sert à rien/ il faut que l'écriture soit connue par tout le monde en Algérie/ c'est le français qui marche plus/ donc on doit prendre l'écriture latine pour diffuser la langue* ».(E10A). Un jeune marocain affirme à ce sujet : « *Les caractères tifinaghes sont peu maniables et présentent beaucoup de difficultés//* ».(E8M).

En revanche, les propos ci-dessous de l'informateur marocain soulèvent un facteur éminent à la réussite de l'intégration de l'alphabet Tifinaghe, celui de la volonté politique et la mise en écart de la résistance idéologique, et trouve que cette graphie s'avère facile «*Les difficultés rencontrées sont inhérentes à la mise en pratique de cet alphabet/ Il faut une volonté politique et ce n'est pas encore vraiment le cas/il y a des résistances dues à des considérations plutôt politiques et idéologiques./sur le terrain/ les élèves apprennent facilement l'alphabet tifinaghe//* »(E9M).

Le Tifinaghe est considéré entre autres comme un obstacle à la progression de la diffusion et la standardisation de Tamazight, qui selon ces locuteurs ne s'opère qu'avec une graphie reconnue par tous les Algériens. Revenir vers le Tifinaghe serait faire revenir la langue Tamazight à son état embryonnaire.

« *Je sais que les arabes veulent nous imposer leur graphie mais le choix du latin est très adéquat parce que les kabyles l'ont toujours utilisé/et le tifinaghe c'est un obstacle c'est dur et aussi un problème de moyens/je crois que les caractères latins est la meilleure façon de l'adapter au monde actuel et la rendre accessible à tous//* ».(E10A).

Il poursuit : « *Historiquement nous avons un commun avec le monde latin/ grec et romain donc la langue berbère est facile à étudier avec des caractères latins/Ce sont les spécialistes qui l'ont recommandé/une façon aussi de s'ouvrir sur le monde universel et de la science dominé par les pays où la langue utilise des caractères latins/* ».(E10A).

Force est de constater que pour certains chercheurs, le débat sur la transcription est clos et le choix de la graphie latine s'impose. D'autres chercheurs considèrent le choix des caractères latins comme la plus grosse erreur, voire de la supercherie.

Nous aussi, nous avons nos caractères tifinagh et il faut les utiliser. C'est vrai qu'ils sont archaïques, mais je suis persuadé que tamazight gagnera plus à les développer qu'à persister à débattre des caractères à utiliser, arabes ou latins. Il faut en convenir que de part et d'autre, il y a rejet, et c'est bien sûr au détriment de tamazight. Dans ce sens, il faut suivre l'exemple marocain. Un dahir royal a définitivement réglé le problème ; écrire tamazight en tifinagh. (S.BELAID, 2012).

D'un autre côté, tout le monde s'accorde sur le fait que l'alphabet tifinaghe a une étendue identitaire et historique indéniable. Il faut dire aussi que certains chercheurs trouvent que la graphie latine n'a pas contribué à la progression de l'amazighe ni à son acceptabilité nationale. Les caractères arabes eux aussi ne feront pas mieux car l'utilisation de cette graphie va la confiner à une langue des sciences humaines, sociales et des oraisons funèbres (S.BELAID, ibidem).

De ces deux affirmations, nous décelons que la question du choix de la graphie demeure posée et est sujet à de l'instabilité. L'orientation marocaine, à notre sens, ne semble pas aussi

pertinente qu'on le croit et ce malgré la création du néo-tifinaghe (cf.A.BOUKOUS). Nous pensons que c'était une échappatoire à toutes les critiques acerbes qui pourraient accompagner le choix des caractères latins et le refus de sombrer dans une graphie qui ne peut faire évoluer la langue vu que l'arabe constitue pour l'amazighe une vraie menace interne et donc l'hypothèse du choix de l'arabe dans la sripturation est assez éloignée voire impossible.

De par leurs représentations, les jeunes font preuve de conscience linguistique aigüe à travers laquelle ils inscrivent leur appartenance à une sphère distincte de la sphère arabophone surtout et ce, en écartant la graphie arabe. Leur résistance vis-à-vis de cette graphie, signe de dispersion et d'aliénation, les pousse à faire un choix pour une graphie latine adaptée aux besoins et aux spécificités linguistiques de leur communauté. Cette alternative pourrait aussi être lue comme une stratégie d'adéquation qui leur permet d'inscrire leur graphie en conformité avec la graphie fonctionnelle utilisée par la quasi-totalité des algériens.

Enfin, la graphie tifinaghe approuvée comme indice de l'authenticité permet aux jeunes de s'identifier par rapport à une civilisation très ancienne, vecteur de richesse linguistique et culturelle même s'il est considéré par certains comme écriture désuète qui ne permet guère l'accès au monde moderne et reste de par son caractère, inaccessible pour la plupart des élèves.

VI.2.2.L'enseignement de l'amazighe et les représentations des jeunes.

Les linguistes s'accordent que l'école est le lieu primordial de valorisation des langues et est l'espace de transmission de la planification linguistique/aménagement linguistique. Il est à noter que toutes les démarches faites au compte de la langue Tamazight sont fondées sur la question de la norme à choisir. De ce fait, le choix d'une norme reste un aspect crucial dans tout processus d'aménagement car si : « (...)la norme choisie est trop éloignée de la norme explicite d'un grand nombre d'usagers, elle peut devenir source de difficultés linguistiques ». (J.MAURAIS, 1987).

Un jeune marocain affirme que :

«L'enseignement de l'amazighe nécessite un passage de l'oralité à l'écrit/Oui/ on a essayé d'exclure les emprunts de luxe puisque leurs équivalents existent en amazighe/Les emprunts sont une nécessité pour la revitalisation et la préparation de l'amazighe à s'introduire et à faire sa place dans les différents domaines de la vie active// création de néologies/ Les aménageurs pensent plutôt à rendre l'amazighe opérationnel et non à condamner la langue à la stagnation et à la paralysie du fait qu'il y a concurrence et conflits entre les langues en présence sur le marché linguistique marocain// »(E10M).

De notre enquête, nous avons pu relever que les informateurs algériens ratifient l'insuffisance de l'enseignement de l'amazighe et considèrent que son enseignement doit s'étendre à toutes les villes algériennes comme nous pouvons le lire ici: « Très insuffisant pour le moment même avec la création du haut commissariat à l'amazighité et avec quelques instituts en Kabylie/ tant que l'enseignement de la langue berbère n'est pas obligatoire/ ça reste insuffisant// tant ça ne touche pas toutes les régions d'Algérie surtout : »(E10A).

Au Maroc, on évoque les difficultés que connaît l'enseignement de l'amazighe et que cet informateur rend à l'insuffisance des moyens mais à l'opposition et la résistance des amazighes eux-mêmes :

« Elles ne sont pas liées à la langue elle-même/Elles sont plutôt dues à la non disponibilité des moyens suffisants/logistiques/ ressources humaines et à la résistance/ consciente et non consciente de certains/y compris parfois des Amazighes eux-mêmesnon encore convaincus//».(E9M).

Ou encore dans ce passage:

«des difficultés entravent le processus de la généralisation de l'enseignement de l'amazighe dans tous les niveaux/ manque d'enseignants spécialisés/ d'outils didactiques/ enveloppe horaire insuffisante/ résistance de certains à prendre au sérieux cette langue/parents/éducateurs/ Elles sont nombreuses mais la plus dangereuse reste les représentations que gardent encore les gens de cette langue dument minorée et marginalisée/»(E10M).

L'enseignement facultatif de la langue amazighe lui fait défaut et la cantonne dans le cercle de langue dévalorisée et minorée. Nous pouvons citer à titre illustratif, le coefficient attribué à cette langue qui reste démotivant et défavorable à sa promotion. L'incompétence de certains formateurs, l'absence de sérieux chez d'autres peuvent expliquer le manque d'intérêt des élèves ainsi que l'inefficacité de l'enseignement dispensé.

Toutes les expériences ont démontré qu'en présence d'enseignement sans statut, à caractère facultatif et sans coefficient incitatif encourage la paresse des élèves. L'aspect facultatif et marginal de cet enseignement ne peut en aucun cas promouvoir la langue tamazight. Quant au choix graphique, les enquêtés invoquent l'hésitation en place chez de nombreux enseignants. En outre, la présence de trois graphies dans les manuels scolaires en Algérie pose problème pour les élèves et marque l'hésitation et la non implication des institutions concernées dans le choix d'une graphie.Ce qui confine l'enseignement à une instabilité et provoque de l'insécurité linguistique chez les élèves surtout.

EL Mehdi IAZZI revient sur la situation de l'Amazighe au Maroc qui souffre de manque de moyens : « Parce qu'on(ne) a pas les moyens pour former ces enseignants/ qui va les former ? et comment on va faire ?/les contraintes malheureusement/ l'amazighe est venu dans cette période qui dit qu'il y a problème/ on vient de libérer les personnes pour alléger la masse salariale et maintenant vous nous demandez de revenir un peu à la situation il faut agir en politicien d'accord là aussi il y a des intérêts de l'état il faut que le mouvement amazighe s'inscrit dans ces intérêts aussi/ c'est-à-dire qu'on(ne) va pas m'accuser d'égoïste et je ne pense qu'à moi/ je peux parler des intérêts de l'Etat mieux que quelqu'un d'autre qui a dévalisé les caisses de l'Etat et qui se permet maintenant de me parler de nationalisme/ donc quand on pense à l'Etat/ il faut être réaliste/ il ya une législation qui parle de ça cette législation les circulaires ministérielle parlent aussi de l'enveloppe horaire de la répartition des matières de ::l'évaluation(euh) la formation des enseignants/ combien d'enseignants par an/ donc généralisation progressive au niveau horizontal et vertical et (euh)/ la formation des enseignants et le budget à dégager pour la formation de ces enseignants : le manuel scolaire qu'il va nous préparer : les commissions de validation de ces programmes et c'est l'IRCAM qui est la seule institution qui :va intervenir(euh) maintenant »

Entre autres questions, les enquêtésalgériens évoquent l'autorisation paternelle exigée lors de l'inscription aux cours de l'amazighe. Le volume horaire alloué à cette langue demeure dévalorisant de son statut. Cependant, nous ne pouvons omettre de passage, le désintéressement de certaines populations quant à l'apprentissage de cette langue. Il est vrai que toutes les communautés n'ont pas atteint le même niveau d'appréhension des problèmes identitaires et linguistiques. Nous pouvons d'emblée le déceler à travers les revendications identitaires et linguistiques qui demeurent limitées à une seule région algérienne, la Kabylie.

Par ailleurs, les enquêtés ajoutent que l'enseignement de l'amazighe est sans débouchés. Ils donnent l'exemple des enseignants formés au département de langue et culture amazighe de Tizi-Ouzou qui, pour eux sont condamnés à exercer le métier d'enseignant dans les villes amazighophones et s'il leur arrive de vouloir changer de ville, ils seront contraints à changer de langue. Les jeunes économistes que nous avons questionnés trouvent que l'amazighe doit dépasser le cadre du militantisme pour devenir une langue de travail dont la maîtrise est exigée lors d'un recrutement, ce qui signifie que la langue devrait être demandée dans le marché du travail.

Outre les difficultés que rencontre l'amazighe dans son processus de diffusion/standardisation, un enquêté marocain trouve que l'une des grandes difficultés de que connaît l'amazighe reste les représentations « Elles sont nombreuses mais la plus dangereuse reste les représentations que gardent encore les gens de cette langue dument minorée et marginalisée/ le reste à mes yeux n'est que futilité/ si on arrive à CORRIGER les mentalités et à rendre confiance aux gens dans leur langue/ on surmontera tant bien que mal toutes ces difficultés/ »(E10M).

À ce niveau, nous jugeons que l'école ne peut à elle seule rehausser le statut d'une langue minorée. Il s'agit d'un consensus entre les différentes institutions pour une introduction massive dans les médias, dans l'administration et la vie publique.

Force est de constater que l'on parle de tamazight ou d'amazighe comme si l'on était en présence d'une seule langue homogène, ce qui est loin d'être le cas. L'un des grands problèmes que rencontre l'aménagement linguistique est l'hétérogénéité des formes ce qui rend la situation beaucoup plus complexe qu'on l'imaginait. Pour exemplifier, le choix de la graphie tfinaghe au Maroc et l'hésitation algérienne, même si les usagers ont bien tranché pour une graphie à base latine, illustre le paradoxe de la langue amazighe. L'observation du terrain laisse discerner une multitude de formes dialectales qui, semble t-il, empêche toute procédure d'uniformisation et de création d'une langue standard.

VI.2.3. Défis didactiques de l'enseignement de l'amazighe

Le premier défi regroupe l'ensemble des contraintes d'ordre pratique liées à la scolarisation. Le recrutement des enseignants, leur formation ainsi que la gestion de l'hétérogénéité sous ses différents aspects demeurent des problèmes à ne pas négliger. La formation linguistique et pédagogique des enseignants fait défaut jusqu'à présent. M. ENNAJI (2005) trouve que les enseignants du français et des autres matières ont été favorisé du moment que ceux-ci ont bénéficié d'une formation d'un an, alors que les enseignants de l'amazighe n'ont eu qu'une formation de deux semaines. Cette formation qui a eu lieu en 2003 n'a pas eu de suite. M. ENNAJI (ibidem) affirme que le ministère ne fournit pas assez d'efforts en vue de contribuer au succès de l'enseignement-apprentissage de la langue amazighe.

Au Maroc, une pédagogie différenciée est préconisée dans les textes du Ministère de l'Education. Or, il est question de savoir si cette recommandation suffit à gérer l'hétérogénéité linguistique des élèves lors des cours d'amazighe. En ce qui concerne la formation des formateurs, elle vient d'être intégrée, tant bien que mal, dans leur formation. Cependant, Cette formations'avère lacunaire et ce fondamentalement pour les enseignants non-amazighophones qui se voient contraints d'enseigner une langue qu'ils ne connaissent pas.

Le second défi à prendre en charge est le point de vue des parents d'élèves, et parfois des élèves eux-mêmes, qui souhaitent qu'on leur enseigne une langue socialement efficace, qui selon la terminologie de G. VIGNER, est une langue qui assure l'accès à des études supérieures, qui est aussisollicitée sur le marché de travail. Beaucoup de jeunes que nous avons rencontrés approuvent que l'enseignement de la langue amazighe est sans aucune importance puisque, une fois diplômé, on ne leur demande jamais la maîtrise de cette langue dans un pays touristique comme le Maroc.

Ceci peut s'expliquer en partie par le recours des parents d'élèves, lorsque leurs situations financières le leur permettent, aux écoles privées où un enseignement de type immersion est assuré et dans lequel la langue d'enseignement est le plus souvent le français. Il est important de rappeler que l'école ne peut pas, à elle seule, revaloriser le statut d'une langue minorée. Sans sa complète introduction dans les domaines, médiatique, administratif, etc, et sans une information sur le projet auprès de la population (VIGNER, 1996), il reste plausible que ce nouvel enseignement continue de rencontrer un certain nombre de réticences.

Outre ces obstacles, l'alphabet tifinagh pose problème pour les élèves surtout quand il s'agit de textes longs comme le signale Ahmed MOATASSIME :

Le choix du tifinagh, comme nous l'avons indiqué, n'est certainement pas le plus court chemin d'un point à un autre pour faire passer un message aussi légitime à toute la population scolaire, sans exclusive, et non à une partie d'entre elle, uniquement. Le tifinagh rend ce message d'autant plus difficile qu'il réduit les amazighophones à l'analphabétisme et dissuade les arabophones de faire l'effort nécessaire pour (ré) apprendre la langue de leurs ancêtres amazighs. Surtout avec la conduite paradoxale d'une graphie allant de gauche à droite, décidée arbitrairement, comme si le tamazight n'était pas une grande langue chamito-sémitique de la même ascendance que l'arabe et l'hébreu qui, eux s'écrivent de droite à gauche. (Le Matin du Sahara, 26-05-2005).

En plus de la carence au niveau de la graphie, l'audio visuel est absent dans les écoles primaires car la plupart des écoles ne disposent pas de matériel didactique nécessaire à l'enseignement de la langue amazighe. Comme au Maroc, l'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif en Algérie, se trouve confrontée à de nombreux obstacles qu'on peut résumer dans les points qui suivent :

*L'encadrement est insuffisamment formé et demeure sans compétence.

*absence de matériaux pédagogiques et didactiques avec absence totale de toute évaluation qualitative de l'enseignement de l'amazighe et de ses résultats.

*un enseignement sans statut, marqué par son caractère facultatif'' sans coefficient incitatif'' et qui encourage la paresse des élèves. Cet aspect facultatif et marginal de cet enseignement ne peut en aucun cas promouvoir la langue amazighe

*un manque de post budgétaires, ce qui a pour effet un enseignement décousu et sans consolidation (M.OULHADJ LACEB, 2002 : 25).

*absence de plans de formation d'enseignants et d'inspecteurs, ce qui retarde la généralisation de l'enseignement de cette langue.

À ce niveau, pour faire face à la défaillance du corps enseignant, il a fallu faire appel aux enseignants ayant une expérience dans l'enseignement. Beaucoup de personnes ont répondu à l'appel et ont montré leur désir d'enseigner leur langue maternelle. Ce sont

généralement des enseignants qui ont déjà assuré soit l'enseignement de l'arabe, du français ou de l'anglais. D'autres font partie des premières promotions d'étudiants de post-graduation inscrits dans les deux départements de langue et culture amazighes de Tizi ouzou et de Béjaia. Notons par ailleurs que le nombre d'enseignants recrutés a chuté de 233 en 1995/1996 à 193 en 2000/2001.

Par ailleurs, il est difficile de concevoir les mêmes stratégies d'enseignement dans toutes les aires dialectales car au-delà des variations, nous sommes en présence d'univers aux référents et mécanismes assez différents. Autrement dit, est-il possible d'envisager ou de concevoir un enseignement de tamazight de la même façon en Kabylie, dans le Mzab, dans l'Oranie, dans le Rif, dans le Souss, ou faut-il envisager un enseignement qui tiendra compte de toutes les spécificités locales ou régionales?

VI.2.4. Quelles représentations vis-à-vis du lexique ?

Pour ce qui est du lexique, rappelons que celui-ci est aussi au cœur de l'aménagement linguistique. Pour les aménageurs, le lexique n'est pas toujours considéré comme une richesse mais plutôt comme une menace et un signe de détérioration de la langue. C'est pourquoi beaucoup d'aménageurs insistent sur la nécessité de protéger leur langue contre l'invasion des mots étrangers, ce qui demande une purification active pour chasser et remplacer les expressions étrangères par d'autres de la langue propre.

Par contre, la chasse aux emprunts et la création de néologismes ne fait que renforcer l'aspect étranger de la langue enseignée dans les établissements scolaires assurant un enseignement de la langue Tamazight. Cette situation renforce l'écart entre la réalité linguistique et les tendances des puristes animés par le désir de bannir l'arabe des usages.

La notion de pureté que l'on avance pour justifier ce type de choix est contestable : elle n'est pas linguistique mais idéologique et contredit les principes de fonction et de pertinence qui doivent présider à toute opération de création et d'adaptation linguistiques (M.HADDADOU, 1992 : 268). L'auteur estime qu'il est illusoire de chercher à remplacer tous les emprunts par des néologismes berbères même si le Kabyle présente une ouverture inquiétante à l'emprunt, on ne peut supprimer des mots qui depuis des générations, font partie de la langue (ibidem).

En effet, lorsque nous avons questionné les jeunes au sujet du vocabulaire des manuels scolaires, ils ont dans l'ensemble montré une attitude de méfiance à l'égard du lexique scolaire. Les extraits suivants explicitent nos propos :

«le lexique utilisé pose problème/Il ya des mots qu'on(ne) connaît pas/qui sont nouveaux/ nous sommes Kabyles/ mais nous(ne)connaissons pas ces mots/ par exemple le mot 'lerava de l'arabe lghaba est remplacé par tizgi/ chez nous aussi on dit semhiyi de l'arabe samhili/on le remplace par swef-iyi/ astilu est rempalcé par imru/ taktabt par adlis/ tarix par amezruy/ il ya d'autres mots que j'oublie// »(E10A).

Ou :

«Cette langue est nouvelle pour nous/ je (ne)sais pas pourquoi il la complique/je ne connais pas beaucoup de mots/ ».(E10A).

« A Makouda on utilise des mots à la maison mais à l'école/les mots changent même ma grand-mère m'a dit que la langue a beaucoup changé et ça me dérange ».

« J'ai appris beaucoup de mots/ à l'école j'ai appris que tel mot est utilisé à Makouda/ l'autre à boughni /etc. »(E10A).

Les locuteurs marquent une distance entre la langue de la rue et celle du manuel pédagogique. Beaucoup approuvent leur méconnaissance de beaucoup de mots du lexique. Les enquêtés affirment par ailleurs, avoir recours aux enseignants pour leur donner les synonymes. Un jeune réplique en ironisant : « on croit qu'on apprend une nouvelle langue/ j'ai demandé à mon père de m'acheter un dictionnaire// ». (E10A).

Nos enquêtés sont aussi partagés entre la question de la purification et le maintien des emprunts. Certains éprouvent de la satisfaction vis-à-vis de la chasse aux emprunts des mots de l'arabe alors que la plupart trouve que la langue scolaire doit être plus proche de leur langue de tous les jours et jugent que les néologismes constituent une atteinte aux spécificités identitaires de leurs régions.

Sur cette question, un jeune avance « on veut bien que les mots restent les mêmes/ il(ne) faut pas trop exagérer dans la création de nouveaux mots ». (ibid). Le jeune ne manque pas de souligner l'excès des néologismes présents dans les manuels. Il met ainsi l'accent sur l'inutilité de ces termes puisque l'équivalent existe dans leur propre langue : « ils ne font que compliquer les choses/ parfois on exagère dans l'utilisation des nouveaux mots ». (ibid).

Pour ce qui est du purisme, un Marocain affirme son opposition : « C'est déconseillé de suivre le chemin du purisme/ les emprunts sont non seulement important/ mais indispensables à toute langue qui veut vivre/ on élimine les emprunts quand ils(ne) sont pas nécessaires ou qu'ils concurrencent des mots et des termes qui existent dans la langue autochtone/ là je vois qu'il y a un jugement de valeur/ les aménageurs s'ils veulent rester objectifs/ ne doivent pas être puristes/ les emprunts doivent faire partie des critères d'aménagement// Et je pense que les aménageurs de l'IRCAM y recourent au besoin notamment quand ceux-ci s'imposent et qu'il n'existe pas d'alternative// cela fait partie des stratégies de tout aménagement// » (E9M).

La purification est le meilleur moyen pour rehausser la langue amazighe. Répondant à notre question qui est de savoir si la langue enseignée correspond à celle pratiquée quotidiennement, l'interviewé réplique : « Evidemment que non/ la langue enseignée est aménagée/ standardisée et donc/ en quelques sorte épurée// tous les parlers vont devoir céder quelques-uns de leurs habitus langagiers au profit d'une langue standard qui en tout cas ne les empêchera pas de continuer à parler/ mais pas écrire/ comme ils ont l'habitude de le faire// » (E9M).

« Les manuels scolaires du primaire respectent l'usage de toutes les variétés du moins dans les trois premiers niveaux/ mais à partir de la quatrième année l'élève qu'il soit arabophone ou amazighophone du nord/ du centre ou du sud doit être capable de faire usage de l'amazighe normé// Ce serait un peu trop ambitieux mais je crois c'est pareil partout dans le monde// Est-ce qu'il ya un lexique domine ? je crois que c'est la production littéraire et artistique qui décidera de cela/ La koénisation d'un parler est possible// En algérie(euh) c'est le Kabyle/ au Maroc/ c'est le Tachelhit car nous assistons à une production abondante/ romans/ films/ chansons/ recueils/ associations/ de la part des amazighes du sud// », attestel'interviewé marocain(cf. E10M).

VI.2.5. Vers une nouvelle diglossie !

L'élaboration d'un lexique standard qui ignore la richesse et la vitalité de la langue amazighe risque de créer une nouvelle diglossie où les rapports entre les langues sont régis

par les rapports de force de langue dominante/langue dominée. La création d'une nouvelle diglossie s'opposerait aux objectifs primordiaux qui ont pour finalité la promotion et l'uniformisation de l'amazighe.

En effet, laisser une grande place à l'idéologie serait nuire à l'avenir d'une langue et son patrimoine culturel et identitaire. L'épuration opiniâtre linguistique est l'écueil de la promotion d'une langue la réduisant ainsi aux formes de langue de laboratoire méconnaissable de ses locuteurs. L'opération d'unification et d'uniformisation des variétés de Tamazight nous mènerait à poser l'hypothèse de la création d'une diglossie Tamazight selon le modèle arabe avec une variété haute réservée au domaine formel et des variétés basses réservés au domaine de l'informel.

Le renouveau amazighe ne saurait se réaliser sans se concéder aux attitudes négatives et sans renoncer au purisme excessif qui montre la méfiance des puristes à l'égard de l'emprunt qui n'est plus vu comme un moyen d'enrichissement mais plutôt comme un facteur d'appauvrissement. Cette attitude puriste qui prévaut les emprunts de peur que la dénaturation et la contamination ne porte atteinte à la sécurisation d'une langue peut au contraire, entraîner une perte et créer une *langue monstre* pour reprendre S.CHAKER.

En revanche, tout en réalisant l'écart qui existe entre la norme standard et la norme fonctionnelle, les propos de l'informateur marocain attestent que la création de cette nouvelle langue est un mal nécessaire qui est une conséquence immédiate de l'aménagement : «Nous assistons à des degrés différents au phénomène de diglossie à l'instar de l'arabe//Ceci peut nuire à la langue/ on a créé une langue qui ressemble peu à celle de la réalité quotidienne/On a créé une mère-ennemie de l'amazighe du quotidien//Mais c'est un mal nécessaire/»(E10M).

Il continue en déclarant que la nouvelle norme est un atout pour les locuteurs arabophones qui apprennent cette langue, qui somme toute leur est nouvelle. «à l'école/ c'est l'amazighe standard même si on trouve dans les manuels des textes en amazigh dialectal// L'amazighe de chez soi est loin d'être celui enseigné/Les élèves amazighes se trouvent encore une fois devant une langue étrangère/ seconde// je crois que ce sont les arabophones qui vont en profiter davantage car ils apprendront le vrai amazighe//». (ibid).

L'école, pilier du projet de standardisation de l'amazighe doit contribuer à la valorisation des différentes variétés et ne doit pas tomber dans le piège de la diglossie classique où une langue est valorisée au détriment des autres. L'école est aussi le laboratoire par excellence de fabrication de politiques linguistiques mais elle contribue aussi à l'élaboration de discours épilinguistiques positifs ou négatifs. A travers les discours des informateurs, nous avons pu déceler que les attitudes linguistiques désirées sont inculquées aux élèves dans les classes. Il s'agit d'attitudes favorables à la langue haute et défavorables à la langue de la rue.

De telles attitudes vont créer une atmosphère dans laquelle les locuteurs vont préférer la langue enseignée sachant qu'elle est prestigieuse et dévaloriser celle de la rue qu'ils considèrent d'emblée comme non prestigieuse. Le maître est donc le médiateur par excellence des représentations linguistiques et contribue à forger l'imaginaire langagier des élèves.

D'un autre côté, la discrétion établie entre la norme de référence et la norme circulante élargit le fossé entre les pratiques linguistiques et la langue de l'enseignement.

L'aménagement linguistique devrait pallier aux difficultés que rencontrent les apprenants devant ces nouvelles lexies et contribuer à la réduction de l'écart entre dichotomie de la langue de la rue/ langue de l'école.

En somme, la substitution lexicale, la réduction du volume horaire ainsi que le caractère facultatif de l'enseignement de Tamazight et entre autres l'instabilité graphique inculquent implicitement dans l'esprit des locuteurs que leur langue manque de normalisation et de rigueur, ce qui les pousse à la stigmatiser et chercher une langue unificatrice, une variété haute.

«Tout à fait normal quand on veut élever sa langue au niveau d'un idiome qui n'a plus pour fonction d'assurer la communication orale (vernaculaire) mais une fonction véhiculaire et donc devenir langue de la science et de la culture (écrite)// C'est le cas/ je pense de beaucoup de langues// Oui et elle doit l'être// Il est pratiquement impensable au Maroc en tout cas d'envisager la standardisation des parlers chacun à part/ La répartition des amazighes sur le territoire national est telle que tous les parlers se retrouvent regroupés dans les différentes régions// De là/il est difficile notamment à l'école d'envisager l'enseignement d'un seul parler//Dans les grandes villes, vous pouvez trouver les locuteurs des trois variantes majeures de l'amazighe dans une même classe/Laquelle leur enseigner ? D'où la nécessité d'unifier »(E9M).

VI.2.6. De l'unification ou du sectarisme linguistique ?

L'autre question à laquelle est confronté l'enseignement de l'amazighe est celle de son uniformisation. Mais les aménageurs ne doivent pas négliger le problème jusque là implicite de la langue de référence, de la langue à écrire et à enseigner. Au plan sociolinguistique, la réalité des échanges communicatifs et culturels montre qu'il n'y a pas une mais des communautés amazighophones : il y a une aire d'échange Chaoui, Kabyle, Chleuh, Tarifit, Tamazight qui sont également étrangères les unes des autres. De plus, elles sont insérées dans des environnements historiques, géopolitiques, culturels, économiques, écologiques très divers. La Kabylie n'est pas le Mزاب, le monde Chaoui n'est pas le monde Touareg, le Rif n'est pas le Chleuh ni le Tamazight. A ce moment, est-il possible d'envisager une langue unique ?

Sans peur de nous tromper, nous approuvons la présence d'un facteur favorable qui constitue une opportunité pour cette communauté, c'est la conscientisation des amazighophones. Cette conscientisation va dans le sens de la volonté des amazighophones qui attestent la nécessaire unification de leur langue.

Dans ce sens, toute action d'aménagement linguistique conduit au choix d'une variété supra locale. Pour le cas algérien, la logique veut que ce soit le Kabyle, la variété dominante si l'on considère l'importance numérique de sa population. Un autre argument est favorable au kabyle, toutes les revendications linguistiques et identitaires émanent de la Kabylie et les amazighophones en sont conscients. Or leur conscience les amènent-ils jusqu'à accepter de préteriter leur(s) variété(s) ? Sont-ils prêts à attester la primauté du Kabyle au détriment de leurs idiomes ? Les aménageurs sont-ils en mesure de sacrifier les traits de l'identité locale au nom de la sauvegarde de l'identité supra locale ? Les amazighophones sont-ils prêts à laisser leur idiome graviter autour d'une variété centrale ?

« (...)si moi je revendique Kabyle/l'autre Chaoui/l'autre Targui jamais on sortira non comme ça tout le monde/si le berbère devient langue officielle en Algérie c'est une langue qui va grouper tous les chelhis les mzabis et les kabyles parce que c'est vraiment une langue qui

nous rapproche on a tous un lien avec Tamazight/je dirai que l'officialisation de Tamazight n'unit pas seulement les berbères mais les algériens en général »(E3A).

Ou

« (...)Si le Kabyle devient langue nationale ça ne pose pas de problème aux Chaouis parce que c'est la même quand vous dites la langue parlée à Alger la langue parlée à Annaba à Tlemcen c'est la même chose avec quelques petites différences/ »(E3A).

Le choix de la variété supra-locale n'est pas de l'ordre de la gageure. Il repose sur un nombre d'éléments qui peuvent tourner globalement sur la dominance numérique, sur la proportion des locuteurs selon les régions, sur la structure de la langue (grammaire, lexique, etc. ;) ou sur l'accessibilité voire l'acceptabilité. De tels éléments sont pertinents et peuvent faciliter le choix de manière rationnel mais ils ne peuvent à eux seuls empêcher les conflits qui peuvent apparaître.

En gros, les informateurs expriment explicitement leur attente pour une forme qui les unit comme le montre le passage : *« Je suis pour l'unification des dialectes/La grammaire de Mammerie/Tajjeremet n tmazight de MAMMERI en est une illustration de ce travail d'uniformisation et d'unification// Donc je suis pour l'unification des parlers : Chaoui/ Targui/ Kabyle/ M'zab pour la standardiser//comme toute les langues d'ailleurs :s/la langue soutenue et le parler populaire// c'est une situation pas prometteuse/ça veut dire ce qu'on a fuit on va le retrouver et encore dans plus grave/ on va dévaloriser nos variétés pour rendre une seule sacrée/yemala c'est du pareil au même//».(E9A).*

Du côté marocain, les propos recueillis montrent l'adhérence à une politique d'unification des dialectes régionaux comme le montre le passage:

*« Les disputes existent depuis toujours/ il est temps de dépasser tout cela sinon continuons à parler et à rédiger chacun dans son propre dialecte régional/ parce que chacun de nous pense que son dialecte est plus avancé que celui de l'autre et on le décrit come un supra dialectal/la faille existe au niveau de l'utilisation du marché/l'Etat n'a pas pensé parce que c'est un élément fondamental/ parce que quand on dit que l'arabe est une langue officielle/ il faut enseigner/ il faut généraliser l'arabisation/il faut penser à introduire l'amazighe dans le marché de travail/ on a pensé à préparer un marché qui va renforcer la langue arabe parce que le fait de trouver des débouchés pour ceux qui sont formés en arabe c'est la meilleure façon de renforcer le statut de cette langue au niveau national// le français aussi on ne va pas enseigner une langue comme ça étrangère ou nationale rien que(euh)pour la langue//personne n'apprend la langue pour la langue/ peut être moi je suis un fonctionnaire/ je vais faire un saut je sais pas en Ethiopie/ je vais apprendre l'Ethiopien pour mon propre plaisir/ pour mon séjour/ d'un mois mais :les gens ne font pas ça pour le plaisir :r/ quand on apprend une langue au niveau national/c'est pour le marché de travail et plus on accorde un poids au niveau du marché de travail à la langue de plus le statut de la langue est renforcé/l'amazighe maintenant on sait tous quelles sont les failles// » (extrait del'entretien avec **ElMehdi IAZZI**).*

Pour clore ce travail, il est judicieux de noter que l'uniformisation linguistique de Tamazight est très attendue par les amazighophones. Elle devient une conjoncture pressante que les locuteurs Kabyles réclament promptement. Les jeunes soucieux de l'avenir de leur langue sollicitent l'obligation et la généralisation de son enseignement, considérées comme conditions de réussite et de diffusion de Tamazight. Tamazight devrait donc être obligatoire au même titre que les autres matières. Pour les raisons que nous avançons, l'aménagement linguistique devrait adopter une stratégie rationnelle progressive et flexible intégrant la réalité des faits langagiers.

-L'aménagement linguistique devrait procéder à une opération de sensibilisation de toute la communauté et où l'enseignant est le meneur par excellence ;

-la nécessaire coopération et cohabitation effectives de toutes les institutions étatiques et spécialisées. Il faut préciser à ce niveau, que le projet d'aménagement ne pourrait aboutir si le ministère de l'éducation, à titre d'exemple, ne soit impliqué directement et œuvre pour la promotion de la langue Tamazight ;

- réduire les écarts linguistiques ne devrait pas pour autant exclure les variations et les identités spécifiques. En effet, Il en va pour la langue arabe scolaire comme il va de tamazight. Ou bien la normalisation proposée épouse les caractéristiques de la nation algérienne ou alors elle risque de provoquer de la frustration (selon A.ELIMAM) qui est le résultat d'un choc linguistique ;

- Une seule graphie devrait être choisie pour Tamazight à travers tout le territoire algérien afin de sauvegarder l'unité et la cohésion de la langue tamazight. L'usage du Tifinaghe ou de l'arabe ne peut que brouiller les usages en place ;

- le dernier et il est le plus important, à notre sens, l'aménagement linguistique est un travail ardue et de longue haleine mais qui reste salubre. C'est pourquoi l'aménageur est tenu de s'écarter de tout discours subjectif et/ou idéologique qui lui ferait oublier sa tâche principale, celle de codifier et de diffuser la langue Tamazight.

VI.3.Quelles politiques linguistiques pour quelles réalités linguistiques ?

Nous avons essayé dans cette recherche de faire une évaluation des langues, de leurs statuts institutionnels et réels repérés dans les usages des jeunes locuteurs. C'est ce que R.CHAUDENSON théorise dans sa grille d'évaluation des situations linguistiques. Cette grille repose sur un plan divisé en deux volets : le status et le corpus. L'analyse du status traite l'officialité, les usages institutionnels, les textes officiels, administratifs, juridiques, moyens de communication de masse tels la presse, la radio, le cinéma, etc. Pour le corpus, il concernera l'acquisition et l'apprentissage d'une langue, évaluation des compétences, ect.

L'objectif assigné à cette partie est de dresser une grille des critères préalables à l'élaboration d'une politique linguistique. En effet, toute politique linguistique devrait avoir des assises qui la fondent et la justifient. Ces assises peuvent être de nature explicite ou implicite.

L'évaluation des politiques linguistiques est la dernière réalité impliquée par le concept de politique linguistique qui sera prise en compte dans cette dernière partie du texte.L'évaluation des politiques linguistiques n'est pas très étudié peut être par la complexité qu'elle représente.A l'instar de Ph.BLANCHET, L.J.CALVET estime que ces évaluations sont difficiles, d'une part à cause de la diversité des analyses (c'est-à-dire des interprétations) possibles d'une « même » situation, y compris de l'identification des unités sociolinguistiques -des langues, des variétés- en jeu. Et d'autre part à cause du caractère uniquement « tendanciel » (2007), non prédictible (« chaotique » au sens théorique du terme,(cf. DE ROBILLARD, 2001), des phénomènes (socio)linguistiques, caractère notamment dû à la multiplicité des facteurs en jeu et au libre-arbitre (au moins partiel) des acteurs sociaux (Ph.BLANCHET, 2008).

L'évaluation d'une politique linguistique montre de nombreux rapports avec la description de la politique mais elle est plus qu'une description. Elle repose essentiellement sur l'attribution de valeurs aux politiques linguistiques. De ce fait, nous distinguons évaluation interne et externe de la politique linguistique. L'évaluation interne
S'intéresser à la question d'évaluation des politiques linguistiques suppose que l'on réponde à la question pertinente qui est de savoir : est-ce qu'une évaluation de la politique linguistique au Maghreb est-elle possible ? qu'est-ce qui nous permet de dire que telle politique a réussi et qu'une autre a échoué ?.

Pour F.LAROUSSE pour qu'une évaluation soit possible, il faut comparer les résultats aux intentions mais à condition que celles-ci soient clairement formulées et rendues explicites. Ce qui exige qu'une politique linguistique doit être claire.

Il faudra d'emblée distinguer l'évaluation formelle de l'évaluation non formelle. L'évaluation formelle est réalisée sur la base d'une demande et devrait se fier à un cadre appelé cadre de référence et que l'évaluateur s'en sert comme guide. Nous pouvons citer à titre illustratif, le cas de la demande du ministre français de la culture pour une évaluation de la politique en faveur du français. Le rapport d'évaluation a été réalisé en 2005 par C.TRUCHOT. Les rapports d'évaluation peuvent être demandés aux experts ou à des personnes qualifiées. Le rapport aboutit à des jugements évaluatifs rendus publics.

Le cadre peut présenter l'organisation et la démarche précises de l'évaluation demandée. On fait recours à cette première formule quand on cherche une vue d'ensemble du projet à évaluer.

Pour l'évaluation non formelle, elle représente une évaluation libre qui repose sur l'attribution de valeurs aux politiques linguistiques. L'évaluation d'une politique linguistique ne peut pas seulement reposer sur les documents institutionnels, elle peut émaner d'autres acteurs qui sont en mesure d'évaluer l'opération d'application d'une politique, ils peuvent être représentés par les politiciens, les médias, les intellectuels, etc. Dans ce cadre, faut-il négliger l'évaluation de l'opinion publique.

À ce titre, J. M.ELOY(2008) rappelle que l'échec de la réforme de l'orthographe de 1990 en France est rendu à l'évaluation négative fournie par la société civile alors que les instances spécialisées le recommandaient.

Moments de l'évaluation.

Les objectifs de l'évaluation sont souvent liés aux moments de sa mise en œuvre. Elle peut être une évaluation initiale et renseigne sur la pertinence de l'organisation de la politique linguistique en présence. L'évaluation initiale peut se faire dans un objet de persuasion sur l'exigence et l'efficacité de la politique linguistique et sa nécessaire mise en œuvre.

Elle peut entre autres être une évaluation médiane qui informe sur l'état de l'application de la politique en question ; elle se situe à mi-chemin entre le début de l'application et la fin supposée de celle-ci. Et enfin, une évaluation *finale* qui renseigne sur le degré de réalisation des objectifs retenus par la politique, mais aussi sur l'impact de ces réalisations sur le milieu environnant à savoir l'enseignement, les médias, les administrations, etc.

L'évaluation initiale permet d'adopter le dispositif prévu par la politique et permet d'emblée de modifier celui-ci (N.HALAOU, 2011 :198). L'évaluation médiane consiste à

informer sur le déroulement de la dite politique. Elle se situe à mi chemin entre le lancement de la politique linguistique et la fin supposée de celle-ci. Quant à l'évaluation finale, elle permet soit la poursuite de l'application envisagée soit l'élaboration d'une nouvelle politique qui se substituera à celle qui l'a précédée. L'évaluation finale permet de mesurer la réalisation des objectifs assignés à la politique linguistique.

Les concepts de réussite et d'échec apparaissent comme des traces évidentes dans tous les types d'évaluation. Toute évaluation devrait avoir un point de départ, d'un diagnostic. Or, tout diagnostic qui se veut synthétisant se doit de reposer sur les spécificités de chaque pays pour se fier à l'objectivité. Ph. BLANCHET (2009) présente les principes de l'évaluation qui somme toute relèvent d'un processus qui s'articule autour de cinq points. Le premier point concerne l'évaluation de la situation de départ. Ensuite vient l'évaluation de la situation sociolinguistique d'arrivée visée par les décideurs. Le troisième point concerne l'évaluation de la mise en pratique des décisions. Celui-ci sera finalement suivi par une évaluation des changements provoqués pour enfin aboutir à l'évaluation de la situation d'arrivée.

Pour la dernière étape, elle consiste à voir si les objectifs visés ont été atteints. Dans le cas contraire, il serait à priori nécessaire de prévoir de nouvelles mesures pour la concrétisation des décisions. Pour D. DE ROBILLARD (In M. L. MOREAU, 1997), l'évaluation doit porter sur la politique et la planification à la fois. C'est ce que J. L. CALVET désigne comme gestion *in vivo* et *in vitro*. Nous pouvons d'emblée schématiser :

T1 : description de la situation de départ : intentions, objectifs et situation d'arrivée ciblée : cette étape comportera une description de la situation linguistique,

T2 : évaluation des moyens mis en œuvre dans l'opération de l'action sur une langue : moyens humains, techniques, juridiques, etc.

T3 : évaluation des échos de la politique linguistique : les changements survenus lors de l'application des actions :

Exemple: approbance, résistance. En cas de contraintes des modifications peuvent être envisagées,

T4 : évaluation de la situation finale : se fixe pour objectif de voir si les objectifs sont atteints. Dans le cas contraire, cibler les failles et procéder à une révision et amélioration et peut être même une annulation.

L'évaluation peut émaner d'instances politiques. Nous pouvons donner l'exemple du président Tunisien H. BOURGUIBA, en juillet 1986, qui s'associe aux critiques acerbes qui ont touché l'arabisation avant de limoger Mzali de son poste de ministre 15 jours plus tard. Nous pouvons aussi citer l'exemple de M. BOUDIAF, président algérien, qui a déclaré publiquement que l'Algérie n'était pas encore prête pour une application renforcée de la loi 1996 qui portait sur la généralisation de l'arabisation.

De son côté, le roi Hassan II exprime ses inquiétudes vis-à-vis de l'insuffisance dans l'enseignement et ne s'abstient pas à dénoncer les méfaits de l'arabisation systématique en 1995. C'est ce que nous pouvons lire dans ce passage de son discours « *je demande de ne pas condamner le Maroc à perpétuité en voulant instituer l'arabisation à outrance... je m'opposerai à cette arabisation systématique. Je considère une telle acception comme attentatoire à la dignité et à la liberté du marocain* ». (Discours du roi HASSAN II aux membres de la commission nationale sur l'enseignement).

Pour l'Algérie et le Maroc voire la Tunisie, les constitutions stipulent que l'arabe est la langue officielle de l'Etat. (cf. article 2 et 3 pour la constitution algérienne, le préambule pour le Maroc et l'article 11 pour la constitution tunisienne).

À croire ces articles, nous avançons que les choix constitutionnels sont clairs et ont pour objectifs de doter la langue arabe du statut de langue officielle. Cependant, en insistant sur le devoir de promouvoir la langue arabe pour ainsi effacer les traces de la colonisation dans les trois pays, les politiques finissent par occulter les langues maternelles.

Ces politiques linguistiques, comme nous l'avons vu, sont d'inspiration jacobine focalisant sur des modèles centralisateurs et homogénéisants qui ignorent le plurilinguisme en place. Un autre aspect qu'on pourra ajouter au diagnostic, c'est celui de l'ambivalence des actions entreprises. En effet, depuis l'indépendance des trois pays, plusieurs réformes se sont succédées et où l'une annule l'autre sans préalables ni enquêtes sociolinguistiques.

L'arabisation censée réguler les situations et renforcer la cohésion n'a fait que renforcer le fossé des inégalités sociales. Pour A.BOUKOUS(1995), il considère l'arabisation comme une stratégie idéologique mise en place par les élites pour verrouiller l'accès à la formation qui produit les élites du pays. (p81).

Les politiques linguistiques au Maghreb sont loins de faire l'objet d'un consensus social. Cet état se concrétise par l'absence des locuteurs qui sont écartés du débat linguistique, souvent exploité pour des fins idéologiques.

Par ailleurs, bien que la constitution algérienne, marocaine et tunisienne soient explicites quant à la question du statut de l'arabe, nous ne pouvons omettre qu'il existe des objectifs non avoués. L'arabisation a souvent servi le pouvoir en place. Au moment où l'ouverture constituait une menace, l'arabisation était un moyen qui permettait une certaine pérennité et une endurance d'un pouvoir en quête de légitimité. C'est ainsi que la langue se met au service du pouvoir

Au Maroc, l'arabisation a été souvent conçue pour apaiser les revendications des partisans de l'arabisation dont le parti de l'Istiqlal. En Tunisie, dans les années 80, le ministre tunisien MZALI déclarait que l'arabisation est conçue pour couper l'herbe sous les pieds des intégristes et que le khomeynisme est exportable. Ce même ministre déclarait sa position en faveur de l'authenticité et de l'identité arabo-islamique menacée par la langue française. C'est ce ministre qui va être partisan de la réforme menée tambour battant avec le soutien du parti unique et implicitement par les islamistes et les pays arabes, surtout avec le déménagement de la ligue arabe du Caire vers Tunis.

En Algérie, l'arabisation est toujours déclarée projet contre la francisation du pays. S'il est question de constat, nous devons signaler que c'est en Tunisie où les conséquences de l'arabisation sont le moins ressenties. Ceci est dû à notre sens à la lucidité des décideurs qui ont opté pour une arabisation progressive et par étapes tout en préservant au français un statut de langue privilégiée. Ajouter à cela que l'arabisation, en Tunisie et ceci est valable au Maroc, s'est faite avec des cadres tunisiens et marocains, ce qui n'était pas le cas pour l'Algérie qui a fait recours à un moment de son histoire à des coopérants égyptiens, libanais et autres.

Quant à la situation algérienne, c'est là où l'arabisation a produit les résultats les plus néfastes. Qualifiée de radicale, démagogique (G.GRANGUILLAUME, 1983), revancharde, l'arabisation est accusée d'avoir produit des complexés et a provoqué un déséquilibre

psychique et identitaire (M.BENRABAH : 343). Elle est aussi à l'origine d'une fracture identitaire et culturelle (Soraya Oulad BENCHIBA, :6) et d'une schizophrénie linguistique (F. LAROUÏ in S.OULD BENCHIBA : 11).

Dans le même ordre d'idées, un politologue algérien (in Fella BOUREDJI : 05/07/2012) affirme que la langue arabe a servi de moyen d'aliénation de tout le peuple algérien et est à l'origine du mal-être linguistique et identitaire algérien. Pour A. DOURARI : *«L'arabe scolaire est devenu un véritable cimetière dans lequel repose le conservatisme religieux producteur d'arriération mentale et d'extrémisme»* (In F. BOUREDJI, *ibid*).

VI.3.1. Situation des langues.

Comme nous le savons, la définition d'une politique linguistique et sa mise en œuvre ne peuvent se faire à l'improviste. Elle n'est pas non plus de l'ordre de la gageure. Elle doit être réfléchie et repose sur des fondements solides car toute décision a des répercussions sur la vie collective. La situation linguistique d'une nation est le point de départ pour toute politique linguistique.

Il s'agit de la situation linguistique nationale réelle à travers laquelle on prend en considération les langues nationales, ce qui exige de dresser un inventaire détaillé avec toutes les langues en usage, quelles soient nationales, infranationales, étrangères.

Toutefois, La situation linguistique réelle ne serait pas importante si elle ne renfermait pas les déviances que la politique aura pour fonction de freiner. Nazam HALAOUI(2011) note justement que le couple norme et déviance n'est pas facile à engendrer, il est problématique. Quiconque se situe dans une perspective politique défend la norme puisqu'elle constitue ce qui est normal et s'oppose aux déviances qui elles, sont ce qui ne doivent pas être, ce qui est anormal et constituent une incommodité. Nonobstant, la conception d'une politique linguistique devrait éviter de tomber dans le piège de la quête d'une norme pure, ce qui l'éloignerait des pratiques linguistiques réelles.

La présentation de la situation linguistique doit avoir comme principe la description fidèle de la réalité du terrain. Ce qui implique que ce travail est du ressort des spécialistes à qui la tâche devrait être confiée en attendant en retour des rapports détaillés qui rendent compte de la situation linguistique.

VI.3.2. Répartition des langues.

La situation linguistique prend en ligne de compte les langues nationales ou étrangères parlées et leur répartition sur l'espace géographique concerné par la politique, les espaces et les lieux où celles-ci sont en usage, les modalités de leur utilisation ainsi que les proportions des locuteurs utilisant telle ou telle langue, ou telle ou telle variété de langue, etc. Il s'avère que la rédaction d'une politique linguistique doit comporter la géographie linguistique du pays, à savoir la répartition des¹³⁸ langues sur un territoire linguistique, le nombre d'usagers ainsi que les variations linguistiques en présence¹³⁹, les échanges linguistiques observables et

¹³⁸ L'appréciation qui établit une distinction entre norme et déviance, voire écart relève de la responsabilité des rédacteurs de politique linguistique, i.e les responsables. Toutefois, la subjectivité est souvent présente et les représentations sociales et linguistiques président souvent toute action de choix de telle ou telle langue.

¹³⁹ Nous pouvons rappeler ici le travail des aménageurs de l'amazighe qui, en vue d'élaborer une norme standard ne négligent pas la variation présente entre les différentes variétés de l'amazighe.

enfin la dynamique linguistique de chaque langue. Parler de dynamique linguistique nous renvoie au cas de la langue arabe au Maghreb qui est une langue en manque de vitalité (cf. supra). L'inventaire des langues en présence doit être complété par la description de l'état de chacune d'elles.

VI.3.3. Pratiques langagières.

Les pratiques langagières demandent des études laborieuses qui faciliteront par suite le travail des concepteurs et/ou rédacteurs des politiques linguistiques. La description des pratiques langagières effectives contribue à déterminer le statut et les fonctions réelles des langues et est à notre sens un critère crucial dans la délimitation/ élaboration des politiques linguistiques. EL MEHDI IAZZI précise que :

« l'évaluation des pratiques langagières se fait sur deux plans/ en fait sur trois plans/ le premier au niveau des Etats/ des choix de l'Etat/ la gestion de l'existence(euh) des langues existantes/(euh) les choix les plus importants sur le plan sociolinguistique »

Seules les pratiques langagières peuvent nous renseigner de l'état des langues, du degré de leur extension ou inversement leur extinction. Elles contribuent entre autres à façonner les besoins linguistiques de la société. Force est de constater que les pratiques langagières nous aident à dresser le profil socio-langagier des locuteurs qui sont considérés comme des acteurs actifs et des locuteurs idéaux types.

En effet, les pratiques linguistiques explicitent directement ou indirectement les besoins des locuteurs et déterminent le statut réel des langues, au-delà du statut juridique que leur assignent les textes officiels. Ceci nous conforte dans l'idée que les pratiques linguistiques permettent de mesurer les rapports entre les langues en déterminant les langues dominantes et les langues dominées voire minorées. Elles permettent de cerner les langues qui servent dans la promotion et la réussite sociales.

Prendre en charge les pratiques langagières effectives permet une réussite de la politique linguistique car plus on s'éloigne de la réalité plus on crée de la distance et la résistance serait plus forte et les tensions et les conflits plus rudes. Nous avons vu que la non prise en charge de la réalité linguistique au Maghreb a créé un grand décalage et a contribué à façonner un complexe et un handicap linguistiques chez les locuteurs.

VI.3.4. Nature des représentations.

Tout comme les pratiques langagières, l'étude des représentations doit présider au choix et l'application des politiques linguistiques. Les représentations linguistiques sont ainsi élémentaires dans l'élaboration de politique linguistique efficace et durable. L'étude des représentations linguistiques et des attitudes sert à forger la nature du rapport qu'entretient le locuteur avec la ou les langues et détermine la nature des besoins.

Nous tenons à préciser que les représentations linguistiques agissent sur l'orientation et l'avenir de toute action entreprise sur le statut et le corpus. L'ignorance des orientations attitudeles des locuteurs serait nuire à l'avenir linguistique de la nation. Ceci va dans le sens que toute politique linguistique est tenue de prendre en charge les représentations et les attitudes linguistiques des locuteurs.

D.DE ROBILLARD précise qu'il est impossible de concevoir un aménagement linguistique sans avoir au moins la neutralité des locuteurs. En revanche, l'adhésion des locuteurs reste souhaitable pour la réussite de l'action d'aménagement linguistique. L.J.CALVET développera la même idée en appuyant le fait qu'une politique linguistique qui va dans le sens des pratiques linguistiques est préférée : « *C'est-à-dire qu'une politique linguistique démocratique semble moins efficace qu'une politique autoritaire, mais que ses acquis pourraient aussi être plus durables, dans la mesure où ils vont dans le sens des représentations linguistiques des citoyens.* »(2000 :188).

Les besoins peuvent être formulés dans une demande comme ils peuvent ne pas être formulés. Ils sont à ce moment de natures différentes. Les représentations et les pratiques linguistiques sont donc l'indice des besoins des locuteurs.

VI.3.5.Détermination des objectifs de la politique linguistique.

Toute politique linguistique repose à priori sur la détermination des objectifs qu'elle se fixe et ce en cherchant à répondre aux questions :

- Quels sont les choix à opérer dans l'élaboration d'une politique linguistique ?
- Quels sont les usages de la ou les langues que l'on souhaite introduire ? Quel est le devenir linguistique de la société ou de la communauté visée ?
- Quelles relations souhaite-t-on établir entre les communautés linguistiques en présence ? - Quels sont les usages de la langue que l'on souhaite implanter ou affermir et quels sont les changements et les mutations linguistiques à engager ?
- Quelle est la durée de la période de l'implantation de la nouvelle situation désirée ?
- Et enfin quelle stratégie d'aménagement devrions-nous tracer ?

C'est en gros les questions qu'il faudrait soulever lorsque nous traitons les politiques linguistiques. Répondre à la question de la réussite ou de l'échec d'une politique exige que ces critères soient traités chacun à part pour permettre une meilleure gestion des langues.

CONCLUSION

Dans le Maghreb contemporain, la question des langues est irréfutable. Le rapport à la langue est l'enjeu le plus exhibé, le plus représentatif et le plus symbolique du champ culturel et linguistique du Maghreb. L'examen de cette question sous l'angle de la politique linguistique dévoilait que poser les langues dans un paradigme de dichotomies, langue de la religion et de l'authenticité vs langue populaire et vulgaire conduirait à une impasse qui fige les langues et les mène à des conflits.

De nombreuses fractures divisent le Maghreb et dévoilent la présence d'un malaise social, lequel est amplifié par l'incapacité de l'infrastructure économique à absorber la masse des jeunes urbains. Politisées à l'extrême, exacerbées par les idéologies, les questions linguistiques et culturelles enfoncent les deux pays dans une crise identitaire constante. Cependant, devant l'incapacité de l'institution à assurer ses fonctions, la jeunesse algérienne et marocaine semble d'avantage s'occuper de sa situation socio-linguistique en cherchant à désofficialiser la question de la gestion des langues.

Au terme de cette étude, nous convenons que la situation réelle des langues en usage en Algérie et au Maroc, renforce notre formulation de départ qu'il n'y a pas dans ces pays une politique linguistique clairement formulée à partir d'une analyse de la réalité sociolinguistique. De même, nous voyons que l'élite conceptrice des politiques linguistiques dans ces deux pays n'a fait que calquer les idéologies dominantes de l'ancien colonisateur.

En définitive, les politiques linguistiques qui ont procédé par minoration et déni de ce qui fait le Maghrébin dans sa particularité linguistique et culturelle ne coïncident pas avec la réalité linguistique des pays car elles demeurent vagues et mal déterminées et elles repoussent l'ensemble des données historiques, géographiques, culturelles, linguistiques, ethniques. L'étude a montré que le discours institutionnel condamne l'arabe dialectal qui demeure la langue la plus discréditée, jusqu'à en devenir « *une langue pathologique* ». Ce procédé de stigmatisation et de dévalorisation s'avère être le plus bouleversant des objectifs des différentes politiques linguistiques menées en Algérie et au Maroc depuis leurs indépendances.

La politique linguistique que nous avons étudiée dans notre travail a pour fondement des catégories purement idéologiques, ce qui suppose des contredits et des ruptures constants. En outre, les thèses favorables à l'unification et l'homogénéisation sont d'une nature politique plutôt que linguistique et ont à notre sens échappé à leur devoir de création de consensus de stabilité en générant une crise identitaire voire une crispation identitaire marquée par le conflit et la culpabilisation où le locuteur méprise ses langues maternelles.

Cette crise traduit une fracture sociale due à la prise en compte complète des langues écrites ; laquelle a perdu de vue le truisme de la société qui s'exprime au pluriel, et négligé l'intérêt que peut présenter la reconnaissance des parlers nationaux, l'arabe dialectal et l'amazighe. Ces langues de première spontanéité témoignent d'une capacité particulière d'adaptation à la vie moderne. À l'instar des politiques linguistiques qui jouent sur les niveaux symboliques et pratiques se conçoit une glottonomie appliquée non experte mais active qui n'est pas du seul ressort des institutions mais concerne le quidam averti que le locuteur ne peut s'empêcher d'être.

Dans un article consacré aux langues du Maghreb, l'arabe dialectal et l'amazighe, D. CAUBET constate que :

*« Ces deux langues sans statut officiel ont dans l'esprit des gens une valeur différente pour ce qui est des représentations. Le français demeure la langue de la modernité, à forte valeur économique et culturelle, l'arabe algérien, marocain ou tunisien, dialectes de l'arabe sans code graphique fixé, restent la langue du quotidien, mais également et, surtout, sans que cela soit reconnu ou dit, la langue de l'identité, de la complicité, de l'humour, une langue qui a structuré la personnalité dans l'enfance et tout au long de la vie »
(2002 :119)*

La description du paysage linguistique maghrébin montre clairement que ni l'arabe littéraire, ni le français ne constituent la langue maternelle des Algériens et des Marocains, seul l'Amazighe et l'arabe parlé sont les langues de tous les jours de la quasi-totalité. Ces langues dominantes vont par le biais du contact avec le français et l'arabe littéraire se dissoudre et laisser naître une forme nouvelle, une interlangue propre aux Algériens et aux Marocains où l'arabe dialectal reste le meneur par excellence. De là, à travers les stratégies langagières des locuteurs, l'arabe dialectal avec son caractère métisse trace son avenir et reste la langue qui leur sied le plus dans l'expression de leurs pensées, de leurs émotions, de leurs états d'âmes, etc.

L'étude a entre autres révélé que le comportement langagier des locuteurs décrits, est considéré comme rationnel, en ce sens qu'il s'oriente vers une finalité en usant de langues appropriées pour atteindre leurs fins communicatives. Outre les stratégies de démarcation et de résistance, déjà évoquées, les jeunes extériorisent une stratégie d'adéquation où leur usage des langues correspond aux normes du marché linguistique.

La description des pratiques linguistiques nous a permis d'observer l'émergence de langues polynomiques liées à des formes d'individuation sociolinguistique fondées sur l'inter-tolérance marquée par l'absence du rapport hiérarchique entre les différentes variétés.

Toutes les langues sont considérées comme normales, chacune dans son contexte. Conséquemment, là où les puristes légifèrent et rejettent au nom de l'unité et de la cohésion, les jeunes locuteurs innovent et diffusent des lexies au nom de la diversité et de la richesse linguistique.

Face à la législation, il y a donc plus fort : la résistance populaire. Premier signe de résistance, les gens ne parlent pas l'arabe littéraire dans leur vie quotidienne et le confine aux seuls besoins administratifs et institutionnels. Le rejet et l'inacceptation touchent même les écoliers qui réussissent à passer leurs épreuves d'année en année grâce à un parcoeurisme qui ne dépasse jamais la salle de cours. Autre résistance, l'Amazighe, malgré toutes les oppressions a pu s'imposer comme langue nationale en Algérie et officielle récemment au Maroc. Les crises identitaires dont parlent les spécialistes maghrébins et non maghrébins semblent donc se dissoudre dans les pratiques linguistiques des jeunes même si le sentiment d'ambivalence identitaire est toujours présent.

Nous avons vu qu'en étant « L'UN », c'est-à-dire un locuteur légitime, le Maghrébin arabophone ou francophone prône la non –disjonction qui repose sur la politique d'intégration et qui suppose admission de la diversité. L'admission de la diversité devrait être conçue sur le principe de rapprochement où les partenaires s'admettent l'un l'autre comme différents et autonomes (LANDOWSKI, 1997 :43).

C'est en effet ce qu'on reproche à l'arabisation qui, au lieu d'être un processus linguistique a été plutôt une opération d'assimilation dont l'ultime objectif est l'exclusion de l'autre et la discrimination de l'hétérogénéité. C'est pourquoi l'arabe officiel est décrit comme cimetière dans lequel repose le conservatisme religieux producteur de l'arriération sociale.

51 ans après son indépendance, l'Algérie ne semble pas encore trouver une solution à son plurilinguisme ni le Maroc d'ailleurs où un linguiste déclare « nous avons mis cinquante ans et nous ne l'avons pas encore trouvée » (in, J.DAKHLIA, *ibid*). Dans un Maghreb où la politique linguistique est condamnée par contumace, le locuteur continue à vivre son désarroi et son malaise linguistique dans des formes d'aliénation qui le contraignent à apprendre des langues et parler d'autres. L'aliénation linguistique que visent les idéologies nationales provoque une reproduction et une légitimation inconsciente du discours de l'autre, celui du pouvoir.

À l'opposé, les jeunes, ces grammairiens du spontané, usent de toutes les langues qu'ils s'approprient et accommodent pour former des langues qui les différencient du monde adulte. Notre propre observation nous a permis de discerner des comportements langagiers variés où toutes les langues s'interpénètrent, s'influencent, se juxtaposent pour laisser place à de nouvelles formes. Ces nouvelles formes ou mix-langues constituent un *continuum* où l'on peut trouver des éléments qui n'appartiennent ni à l'arabe ni au français mais c'est un nouveau code que nous qualifions de langue de la « *débrouille* » car les locuteurs se débrouillent en bricolant des langues approximatives proches de l'une et de l'autre mais sans être ni l'une ni l'autre, c'est une autre langue, la leur.

Ceci étant, l'analyse des pratiques langagières a fait surgir la capacité des locuteurs algériens et marocains d'user d'une gamme de variétés qui composent leur répertoire verbal et une grande capacité à la créativité. La créativité dont fait preuve la jeunesse maghrébine fait « *voler en éclat l'idée et la notion d'une langue uniforme, d'une langue pure si tant est qu'une telle langue existe !* » (K.TALEB.IBRAHIMI). Les jeunes explicitent leur capacité d'exploiter toutes les facettes pour mettre en évidence leur liberté et leur résistance face aux normes imposées venues d'en haut.

La création de nouvelles normes vient bouleverser l'ordre pour laisser place aux normes de réconciliation, aux normes d'ouverture, aux normes de tolérance et de création. En somme leurs pratiques sont la manifestation d'une norme plurielle qui témoigne de la richesse et de la diversité des deux pays.

Traitant les représentations linguistiques, nous convenons que les celles-ci sont le miroir de l'identité sociale, culturelle et linguistique. Elles nous ont permis de voir de près le conflit identitaire ainsi que l'antagonisme qui se manifeste dans les discours épilinguistiques des jeunes. Les idéologies nationales contribuent à forger les

représentations et ont largement participé au façonnement des représentations diglossiques et stigmatisantes des langues maternelles essentiellement. Celles-ci sont souvent considérées comme langues sans grammaires, truffées d'emprunts et liées à la culture populaire.

Notre enquête nous a permis de discerner que beaucoup de nos enquêtés voient en l'arabe dialectal une langue vulgaire sans règles mais l'histoire nous a montré comment des langues longtemps considérées comme *barbares* sont devenues parmi les plus belles langues du monde, comme c'est le cas du français. L'histoire nous a aussi appris que le devenir des langues est entre les mains de ses locuteurs qui doivent les promouvoir. C'est ce que J.DU BELLAY affirmait haut et fort lorsqu'il défendait le français et prônait l'égalité des langues en approuvant qu'il n'y a pas de langues supérieures ni de langues inférieures mais la supériorité d'une langue sur l'autre est conditionnée par les efforts de ses propres locuteurs.

À contrario, l'étude des discours épilinguistiques nous a permis de receler une évolution positive dans les représentations. Bien que légères et timides parfois, ces représentations positives demeurent néanmoins prometteuses d'un avenir linguistique où toutes les langues pourraient trouver place et reconnaissance. C'est le cas de l'amazighe et de l'arabe dialectal qui ne sont plus rejetés mais valorisés voire idéalisés.

L'analyse des discours épilinguistiques de nos informateurs a par ailleurs fait ressurgir un paradoxe qui se traduit par l'hésitation d'une société disloquée et partagée entre le désir de l'ouverture sur le monde et une volonté d'acquérir un savoir moderne, et la tentation de repli sur soi, du refus de l'autre voire le rejet de la différence. Les enquêtés considèrent d'une part, l'arabe littéraire comme la langue *intouchable* car elle est la seule à pouvoir assurer l'unité et la cohésion de la nation même si elle n'arrive pas à suivre le progrès des technologies et conçoivent d'autre part le français comme langue d'ouverture et d'accès au monde moderne.

Ceci renvoie à une situation d'ambivalence où les informateurs attestent que ce n'est que l'arabe qui leur procure appartenance culturelle et identitaire au moment où ils protestent dans leurs pratiques les contraintes des normes prescriptives.

À travers l'examen des politiques linguistiques, des pratiques langagières et des représentations linguistiques, nous attestons qu'une réhabilitation des langues maternelles s'avère impérative dans une ère où le plurilinguisme en est la norme. L'heure est à une réflexion dépourvue et débarrassée de toute considération subjective et/ou affective. Toutes les langues doivent être considérées comme complémentaires et doivent s'additionner en harmonie loin de tout conflit.

Il est donc temps, compte tenu de toutes les informations et les données fournies, de passer à une politique linguistique efficace et durable qui doit être source de cohésion et non de disparité. Cette politique linguistique doit tenir compte de l'hétérogénéité en place, de l'environnement immédiat et international, des exigences actuelles mais aussi et surtout des demandes, des besoins et des attentes. À ce niveau, nous avons besoin plus que jamais d'études quantitatives, comme le suggère L.J.CALVET, émanant d'équipes de

recherche qui puissent renseigner sur les langues en usage, du nombre d'usagers de ces langues, de leurs répartitions géographiques, de leurs particularités, etc.

L'arabe maghrébin ou le Maghribi, pour reprendre une dénomination chère à A. ELIMAM, mérite d'être enseigné car son dénigrement crée de la frustration et n'est que le signe de l'auto-audi que certains qualifient de schizophrénie linguistique. L'arabe dialectal est qualifié de langue malléable et flexible et jouit d'une évolution constante et une ouverture sur les autres langues. Ce caractère devrait contribuer à son intégration même si les opposants voient en son institutionnalisation une menace des valeurs traditionnelles du Maghreb.

Même si certains s'opposent à l'idée de promouvoir et de reconnaître institutionnellement la langue maternelle de la quasi-totalité des Maghrébins, nous approuvons, dans la continuité des experts et des linguistes, que l'institutionnalisation a juste besoin d'une codification qui fera passer la Darija du stade de l'oralité vers l'écrit. À ce stade, nous ne manquons pas de rappeler le processus de standardisation de l'Amazighe, langue longtemps stigmatisée dans des formes populaires et orales et qui est actuellement langue enseignée dans les écoles malgré les difficultés rencontrées.

Le mouvement pour la reconnaissance de l'arabe maghrébin prend de l'ampleur dans les deux pays même si les échos ne se font pas sentir immédiatement. Certains linguistes vont jusqu'à choisir une graphie pour la darija. C'est le cas du linguiste marocain A. YOUSSEF qui atteste l'avantage de la graphie arabe. Pour lui, trois raisons sont favorables pour l'utilisation de la graphie arabe. Elle permet à priori de ne pas dérouter les apprenants, elle permet d'assurer une passerelle avec l'arabe standard. Pour la troisième raison, elle relève d'un choix idéologique qui viserait l'union du peuple en évitant les opposants farouches de la darija.

L'introduction des langues natives dans le système éducatif n'est pas en mesure de nuire à l'éducation au Maghreb. La transition d'une langue maternelle vers une autre est un processus onéreux, affirme F. BOUHADIBA (in J. DAKHLIA, 2004 :506).

Dans le même ordre d'idées, F. LAROUÏ linguiste marocain recommande de faire de la Darija la langue d'enseignement, du cycle primaire à l'universitaire et aussi la langue de communication du Maroc. La situation n'est pas bizarre, elle se pratique depuis toujours comme il l'affirme dans ce passage :

« (...) pour ce qui est du supérieur, j'ai déjà vu des dizaines de cours supérieurs, en maths ou en médecine par exemple, qui étaient en pratique donnés en Darija. Je les ai vus, de mes yeux vus, à la télévision marocaine, en 2010, en 2011... Autrement dit, on semble considérer comme impossible ce qui se fait déjà, tous les jours... Ce qui prouve que la question linguistique rend fada presque tout le monde. » (IBID).

La langue maternelle est le fondement de la personne. Elle constitue la langue dans laquelle la personne va être amenée à exprimer en toute spontanéité ses premières expériences, ses émotions. Son importance est reconnue par tous les psychopédagogues

qui affirment que son intégration « *permet le développement sensori-moteur, psycho affectif, cognitif, culturel, etc.* » (R.RENARD in CHAUDENSON, 2001 :103).on lui reconnaît aussi son rôle de médium¹⁴⁰ favorisé dans la scolarisation initiale.

La politique linguistique, pour qu'elle soit efficace, rentable et durable, il faut qu'elle repose sur un consensus social où le locuteur accepte implicitement les décisions ou contribue au façonnement des changements par l'usage dans la langue qu'il utilise. Le choix d'une politique linguistique doit se faire dans la clarté absolue et le respect des différences.

Nous avons précédemment avancé que tout aménagement linguistique doit reposer sur un accord communautaire qui débouche sur une stabilité linguistique et sociale et ceci ne pourra se réaliser sans la contribution de l'Etat qui seul est en mesure de créer des postes pour les spécialistes en langue.

Un bon aménagement repose sur la prise en considération de tous les facteurs (économiques, culturels, sociaux, linguistiques, ethniques, etc.). Il s'agit donc de solutions consensuelles afin de gérer des problèmes liés à la pluralité.

Pour ce faire, le premier facteur est d'ordre linguistique. Il s'agit de prendre en considération la situation linguistique du locuteur, de la nation. Des études sur les pratiques linguistiques effectives et les représentations permettraient de cerner les opérations à entreprendre en vue de l'aménagement linguistique. La nature des pratiques et des discours épilinguistiques pourraient rendre compte des particularités des usages, du degré de conscience et d'implication/contribution des locuteurs dans le projet de généralisation de la langue. C'est pourquoi il est important de prendre en charge la réalité des faits langagiers. En effet, C.BAYLON(1996) trouve que le linguiste qui connaît les comportements langagiers dans leur contexte socioculturel est mieux informé pour faire des recommandations.

Toutefois, l'ouverture sur les langues permet aux deux pays de s'émanciper, de s'ouvrir sur le monde et d'accéder à la modernité. Le repli sur soi freine le développement et crée une crise identitaire au moment où le plurilinguisme porte la tolérance, le partenariat, la coopération, l'interaction et la conciliation entre identité et altérité. C'est ce que K.TALEB IBRAHIMI atteste dans son bilan sur les politiques linguistiques de l'Algérie lorsqu'elle approuve l'existence d'une dissemblance entre le monde de la formation, globalement arabisé, et le monde professionnel et économique, indéniablement francisé, ce qui a empêché l'émergence d'une intelligentsia algérienne au service de la progression du pays.

De là et devant cet échec inlassable du processus de l'homogénéisation et de l'exclusion de l'hétérogénéité culturelle et linguistique, l'Algérie et le Maroc ne sont-elles pas en mesure de remettre en question leurs politiques linguistiques ? Ne serait-il pas nécessaire de mettre en place une planification linguistique rigoureuse qui écarte tout précepte idéologique ? N'est-il pas temps de penser vigoureusement à valoriser nos langues maternelles ? N'est-il pas déroutant de considérer une langue qu'on croise tout le temps, qu'on maîtrise bien ou mal d'étrangère ?

¹⁴⁰ Beaucoup de recherches attestent que la langue maternelle peut agir comme tremplin et accélérateur d'apprentissage des langues secondes ou étrangères.

Bibliographie

- ABBACI, A. (à paraître) : « Aménagement et représentations linguistiques des jeunes kabyles en Algérie. » in, Colloque international organisé par l'université de Tizi-Ouzou sur « *L'Aménagement de l'amazigh : enjeux et perspectives* », Mars 2012.
- ABBACI,A. (2011) : « Diversité linguistique en Algérie : entre le vécu et proclamé », article mis en ligne in, actes du colloque international : « *langue et variation socioprofessionnelle* » université de franche comté ». www.comsol.bpclermont.fr/IMG/doc/Abbaci-langues-et-diversité.doc.
- ABBACI,A. (2012) « Presse francophone en Algérie : entre discours officiel et réalité linguistique : cas du quotidien d'Oran, rubrique tranche de vie. »in, *Langues et médias en méditerranée*, A.LACHKAR. (dir), collection Langue et parole, Editions L'Harmattan.
- ABBACI,A.(à paraître) : «Place de l'arabe dialectal dans la presse francophone en Algérie. Etude de cas de trois quotidiens algériens : Le Soir d'Algérie, El Watan et le Quotidien d'Oran. ».
- ABBASSI,A. (1977) : A sociolinguistic analysis of multilingualism in Morocco, Unpublished PhD dissertation, University of Texas at Austin.
- ABOUZAID, M(2011) : Politique linguistique à l'égard de l'amazighe (berbère), Thèse de Doctorat accessible sur, http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/64/85/18/PDF/These_Myriam_Abouzaid.pdf.
- ALAOUI, M. (1994) : L'interculturel au Maroc : Arts, langues, Littératures et Traditions Populaires, in Afrique Orient.
- AMEUR, M. (2005) : «L'amazighe entre la langue standard et la langue du terroir », *In_misnn usinag* (Bulletin d'information de l'Institut Royal de la Culture Amazighe) n° 3 et 4, pp. 40-44.
- AMEUR, M.(2009) : « Aménagement linguistique de l'amazighe : pour une approche polynomique », in,*Asinag*, 3, pp. 75-88.
- AMEUR,M. & BOUMALK,A.(2006) : « Structures morphologiques de l'amazighe »in, actes du deuxième séminaire du CAL, Rabat, les 7 et 8 octobre 2004, Publications de l'institut royal de la culture Amazighe(IRCAM), pp.151-160.
- ARACIL,V.(1965) : Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle,Nancy.
- ASSARAF,R.(2005) : « La presse dans tous ses états »,in, <http://www.yabiladi.com/article-societe-973.html>.
- ATOUI, B.& BENRAMDANE, F. (2005) : Nomination et dénomination en Algérie. Centre de recherche nationale en anthropologie sociale et culturelle, CRASC.

-AZZOUZI, A.(2008) : « Le français au Maghreb : Statut ambivalent d'une langue »in, *SynergieEurope* N3, PP.37-50.

-BAGGIONI, D. (1980) :«La langue nationale, Problèmes linguistiques et politiques », in *La pensée*, n° 209.

-BAGGIONI, D. & De ROBILLARD,D. (1990) : Ile Maurice : Une Francophonie paradoxale, Editions L'Harmattan.

-BAGGIONI, D. (1996) : Du rôle des États dans la construction de l'unicité et de la diversité en Europe à l'aube de l'an 2000,*DiversCité Langues*, en ligne. Vol.II. Disponible sur<http://www.quebec.ca/diverscite>.

-BARTHES, R. (1970) : *Mythologies*, Editions Points, Essais.

-BAUVOIS,C.(1998) :L'âge de la parole : La variable âge en sociolinguistique,in *diversCité langues*.

-BAVOUX, C. (2000) : Le français de Madagascar. Contribution à un inventaire des particularités lexicales, Bruxelles, AUPELF•UREF et Duculot, 212 p.

-BAYLON, C. (1996) : Sociolinguistique : Société, langue et discours, Sous la direction de H.Mitterrand, Nathan.

-BECETTI, A. (2009). « L'innovation lexicale dans les parlers de jeunes lycéens : un marqueur identitaire et urbain ? » in, Actes du Colloque, « *Emergence et prise en compte de pratiques linguistiques et culturelles innovantes en situations francophones plurilingues* », Damas (Syrie), pp.63-68.

-BEDJAOUI,F.(2009) : « Ambigüité autour de la politique linguistique en Algérie » in, *Interculturalité et didactique les langues en débat*, Revue n 10, publiée avec le concours de l'association IMAGO, Université d'Oran.

-BELAID,S. (2012) : « L'enseignement de Tamazight en Algérie :le grand bond en arrière »in, le quotidien algérien El WATAN.

-BENMAAYOUF, C.Y.(2008) :Renouveau social, renouvellement langagier dans l'Algérie d'aujourd'hui, Editions L'Harmattan.

-BEMMOUSSAT, B.(2009) :Les formules de politesse en français et en arabe : Situations et contextes. Analyse des succès d'approche contrastive, in *synergie Algérie*N8, pp.169-177.

-BENNIS, S.(2006) :« Dynamique épilinguistique au Maroc »,in,*Cahiers d'études africaines* [En ligne], 163-164 | 200, consulté le 04 octobre 2013. URL : <http://etudesaficaines.revues.org/113.ab>

-BENRABAH, M. (2009) : Devenir langue dominante mondiale : un défi pour l'arabe, Genève, Librairie Droz, 300 pages.

- BENRABAH, M. (2007) : « Politique linguistique : insécurité au sommet, ouverture à la base » in, P. Lambert, A. Millet, M. Rispail et C. Trimaille (éds), *Variations au coeur et aux marges de la sociolinguistique*, Mélanges offerts à Jacqueline BILLIEZ, Broché.-BENRABAH, M. (1996) : « L'arabisation des âmes » in, F. LAROUSSI, (sous dir.) *Linguistique et anthropologie*, Presses Universitaires de Rouen, pp.13-30.
- BENRABAH, M. (1999) : *Langues et pouvoir en Algérie : Histoire d'un traumatisme linguistique*, Editions Séguier, Paris.
- BENRABAH, M. (1999) : « Les filles contre les mères » in, *Lidil* numéro 19, Grenoble, Lidilem.
- BENZAKOUR, F. & GAADI, D. & QUEFFÉLEC, A. (2000) : *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues*, Bruxelles, Duculot, AUPELF-UREF.
- BENZAKOUR, F. (2000) : « Le français au Maroc. Le problème des doublets: entre dénotation et connotation », in, *Contacts de langue et identités culturelles*, Actes des IV Journées scientifiques de Québec, Les presses de l'Université Laval, Actualité scientifique, AUPELF-UREF. pp. 313-323.
- BENZAKOUR, F. (2004) : « Le français en terre de contact ou l'histoire d'une identité qui se construit » in, *Actes du Colloque Penser la francophonie : concepts, actions et outils linguistiques*, Publications en ligne et version papier, Actualité scientifique, Agence universitaire de la Francophonie, Paris.
- BENZAKOUR, F. (2012) : « Le français au Maroc. De la blessure identitaire à la langue du multiple et de la « copropriation », *Repères DoRiF n. 2 Voix/voies excentriques: la langue française face à l'altérité - volet n.1* in, *les francophonies et francographies africaines face à la référence culturelle française*, novembre 2012, http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=47.
- BENZAKOUR, F. (2008) : « Le Français au Maroc : De l'usage maghrébin à la langue du terroir », in, *Le Français des dictionnaires, l'autre versant de la lexicologie française*, Éditions De Boeck & Duculot.
- BENZAKOUR, F. (2001) : « Français de référence et français en usage au Maroc. Une adéquation illusoire: l'exemple de l'écart lexical » in, *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, Actes du Colloque International organisé par le groupe de recherche Valibel, Louvain-La-Neuve, Cahier de l'Institut de Linguistique de Louvain, tome II, pp. 75-87.
- BENZAKOUR, F. (2010) : « La définition en terre de variation. Le cas du français au Maroc, Autour de la définition », in, *Publifarum*, n. 11, in, http://publifarum.farum.it/ezine_articles.php?id=115.
- BERKAI, A. (2009) : « Quel aménagement de l'emprunt en amazighe ? » in, *Asinag* 3 pp. 97-108.
- BILLIEZ, J. (1992) : « Le parler véhiculaire inter-ethnique de groupes d'adolescents en milieu urbain », in, *des langues et des villes*, Didier érudition, Paris, pp.117-126.

-BILLIEZ, J & KADI, L.(1998) : Le français écrit dans l'espace public algérien : un développement paradoxal, deuxièmes journées scientifiques, Rabat.

-BILLIEZ, J. (dir.) (2003) : Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions, Paris, L'Harmattan.

-BILLIEZ, J. & MILLET,A.(2001) : « Représentations sociales : Trajets théoriques et méthodologiques », in,Moore (D.) (coord.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage, références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, coll.« Crédif Essais »pp. 31-49.

-BILLIEZ, J. & TRIMAILLE, C.(2001) : « Plurilinguisme, variations, insertion scolaire et sociale »,in, langage et société, pp.105-127.

-BILLIEZ,J & al.(2004) : Les parlers jeunes, ici et là-bas :Pratiques et représentations, Editions L'Harmattan.

-BILLIEZ,J. & KADI,L (1998) : « La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique », Deuxièmes Journées scientifiques du Réseau de l'AUF, *Sociolinguistique et dynamique des langues*,Rabat.

-BILLIEZ,J. & LAMBERT,P. & al(2007) :Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique : mélanges offerts à J.BILLIEZ, Éditions L'Harmattan.

-BILLIEZ,J. & ROBILLARD, D. (2003) : « Français : variations, représentations, pratiques » *Cahiers du français contemporain*, n° 8, Lyon, ENS éditions.

-BISTOLFI, R. (2002) : Les langues de la méditerranée, in, Les cahiers de confluences, L'Harmattan.

-BLANCHET, Ph. & Martinet, P. (2010) : Pratiques innovantes du plurilinguisme :Emergence et prise en compte en situations francophones. Editions des archives contemporaines.

-BLANCHET, Ph. (2009) : «La nécessaire évaluation des politiques linguistiques entre complexité, relativité et significativité des indicateurs», in, *les Cahiers du GEPE*, N°1/ 2008. L'analyse des pratiques d'évaluation des politiques linguistiques : une entrée pour l'étude des politiques linguistiques?

-BLANCHET,Ph.& FRANCARD, M.(2003) : « Le sentiment d'appartenance », in, FERREOL, G., JUCQUOIS ,G. (dirs.),*Dictionnaire de l'altérité et de relations interculturelles* , Paris : Armand Colin.

-BLANCHET, Ph.(2002) : La linguistique de terrain : méthode et théorie, Une approche ethno-sociolinguistique, Presses universitaires de Rennes.

-BLANCHET, Ph.(2003) : Contacts, continuum, hétérogénéité, polynomie, organisation « chaotique », pratiques sociales, interventions... quels modèles ? Pour une (socio)linguistique de la « complexité ».

-BLANCHET, Ph. (2007) : « Quels “linguistes” parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur les phénomènes linguistiques » in, *Carnets d’atelier de sociolinguistique*, 1.

-BLANCHET, Ph. (dir)& K.TALEB IBRAHIMI. (2009) : Plurilinguismes et expressions francophones au Maghreb, in, *Cahiers de Linguistique, Revue de sociolinguistique et de sociologie de la langue française* n° 34/1.

-BOUCHER, K. (2000) : Le français et ses usages à l’écrit et à l’oral. Dans le sillage de Suzanne Lafage, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

-BOUCHERIT, A. (1987) : « Discours alternatif arabe/français à Alger » in, *La Linguistique* vol. 23-2, puf, 117-129.

-BOUKOUS, A. (1999) : Dominance et différence, Essai et enjeux symboliques, Casablanca.

-BOUKOUS, A. (1979) : « Le profil sociolinguistique du Maroc » in, *Le Bulletin économique et social du Maroc*, n° 140.

-BOUKOUS, A.(1979) : La formation des glides en Tamazight(Dialecte Tachelhit), in, *Traces* 2,3-51.

-BOUKOUS, A.(1981) : L’assimilation dans le dialecte Tachelhit, in, *Recherches linguistiques et sémiotiques*, Publications de la Faculté de lettres de Rabat. pp.392-408.

-BOUKOUS, A. (1995) : Société, Langues et Cultures Au Maroc : Enjeux symboliques, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines-Rabat, Série : Essais et Etudes n°8.

-BOUKOUS, A.(dir).(2003) : Standardisation de l’amazighe, Actes du séminaire organisé par le centre de l’Aménagement linguistique, IRCAM, Rabat.

-BOUKOUS, A.(1996) : « La francophonie au Maroc : situation sociolinguistique » in, *Le français dans l’espace francophone*, Tome 2, éditions champion, pp.691-703.

-BOUMEDINI, B. (2013) : La variation linguistique à travers le discours des jeunes algériens. *Semat*. Vol 1 No1, 27-37 (May 2013).@ 2013 NSP Natural Sciences Publishing Cor.

-BOURDIEU, P. (1982) : Ce que parler veut dire : L’économie des échanges linguistiques, Editions Fayard.

-BOURDIEU, P. (2001) : Langage et pouvoir symbolique, Editions Seuil.

-BOURDIEU, P.(1980a) : « L'identité et la représentation »,in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N°35, pp.63-72.

-BOURGADE V, M. (1990a), « Communiquer en français contemporain "quelque part ça m'interpelle", phénomènes syntaxiques en français branché », *La Linguistique*, 26/1.

-BOURGADE,V. M.(1991) : « Procédés sémantiques et lexicaux en français branché. » in, *Langue française*,Vol. 90 N°1, *Parlures argotiques*. pp. 65-79.

-BOURGADE. M. (1990b) : « Parlez-vous branché ? », *Europe* 738, Europe/Messidor, Paris, pp.37-44.

-BOYER, H. (1991) : *Langues en conflit : Etudes sociolinguistiques*, Logiques Sociales, L'Harmattan.

-BOYER, H. (1997) : « “Nouveau français”, “parler jeune” ou “langue des cités” ? Remarques sur un objet linguistique médiatiquement identifié », *Langue française*, 114, 6-15.

-BOYER, H. (1997) :« Conflit d'usages, conflit d'images », in, BOYER, H. *Plurilinguisme,(ed) : « contact ouconflitdelangues »*, Paris, L'Harmattan,pp.9-35.

-BOYER, H.(2010) : « Les politiques linguistiques »,in,*Mots, Les langages du politique* 3, n° 94.

-BOYER, H. (2000) : Clés sociolinguistiques pour le Francitan, in CRDP de Montpellier.

-BOYER, H.(1994) : « Le jeune tel qu'on en parle » in, *Langage et société*, n°70, pp. 85-92.

-BOYER, H.(2003) :*De l'autre coté du discours*, collection langue et parole, Editions L'Harmattan.

-BOYER,H. (1997) : « Nouveau français », « parler jeune » ou « langue des cités » ? Remarques sur un objet linguistique médiatiquement identifié. » in,*Langue française*. N°114, 1997. pp. 6-15.

-BOYER,H. (1996) : *Eléments de sociolinguistique*, Editions Dunod.

-BOYER,H.(1997) : *Plurilinguisme : contact ou conflit de langues*, Editions L'Harmattan.255pages.

-BULOT, T.& BAUVOIS, C.(2004) : « Présentation générale. La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations », in, *Lieux de ville et identité, (perspectives en sociolinguistique urbaine)*, L'Harmattan, Paris, pp.7-12.

-BULOT T.(2008) : « Normes et identités en rupture : La fragmentation des espaces », in *Mehrsprachigkeit in frankophonen Räumen*, Martin Meidenbauer Verlag, München, 11-25.

-BULOT T. (Dir.).(2004) : « Les parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales » in, Cahiers de sociolinguistique 9, Presses Universitaires de Rennes, 176 pages.

-BULOT, T.(2001) : « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou 'l'étranger est une personne' », in, Descriptions de situations, [Diversité Langues VI](#), Télé Université du Québec, 21 pages.

-BULOT, T. (2007) : « Vous avez dit « jeunes » ? Oui, j'ai dit « populaire »... Les parlers jeunes comme objet de recherche, Synthèse » in, *Pratiques linguistiques des jeunes en terrains plurilingues*, L'Harmattan, Paris, pp.295-297.

-BULOT, T. & BAUVOIS, C. & BLANCHET, Ph. (Dirs.).(2001) : Sociolinguistique urbaine, (Variations linguistiques : images urbaines et sociales), Cahiers de Sociolinguistique 6, Presses Universitaires de Rennes2, Rennes, 163 pages.

-BULOT, T. LOUNICI, A. (Dirs.).(2007) : Ségrégation spatio-linguistique, (Dynamiques socio-langagières et dit habitat populaire), ATFALONA/DKA, Alger, 288 pages.

-BULOT, T. & BAUVOIS, C.(2002) : « Présentation générale. La sociolinguistique urbaine : Une sociolinguistique de crise ? Premières considérations » in,*MargesLinguistiques* 3, Saint-Chamas, pp.1-5.

-BULOT, T. & RAZAFIMANDIBIMANANA, E.(2008) :« Bibliographie sociolinguistique des pays européens pour 2006. » (Section France), in, *Sociolinguistica* 22, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 243-249.

-BULOT, T. (2010) : « Normalisation et normaison des espaces et des langues : La ville comme matrice discursive » in, *Languesetespaces*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac, pp. 177-188.

-BULOT, T. (Dir)(1991) :Bibliographiesociolinguistiquefrançaise - Année1986, Fasc.2, CLS-SUDLA, Mont-Saint-Aignan, 120 pages.

-BULOT,T. (dir) (2004) : « Les parlers jeunes : pratiques urbaines et sociales » in, Cahiers de sociolinguistique n 9, Presses universitaires de Rennes, pp.75-97.

-BULOT, T. (Dir.) & BAUVOIS, C. (2002) : Lieux de ville : Langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine,in,*MargesLinguistiques* 3, Saint-Chamas, 173 pages.

-BULOT, T. & Bauvois, C. & Blanchet, Ph.(2001) : Sociolinguistique urbaine : variation linguistiques : Images urbaines et sociales, in, Cahiers de sociolinguistique n6, Presses universitaires de Rennes, pp.129-141.

-BULOT,T.(2007) : La langue vivante, l'identité sociolinguistique des cauchois, espaces discursifs, L'Harmattan.

-BULOT,T.(2008) :« Une sociolinguistique prioritaire. Prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique », [accessible en ligne en version intégrale](http://www.lrdb.fr), in, Agir et penser, Les Rencontres De Belle pierre, url : <http://www.lrdb.fr> , La Réunion, mis en ligne en mai 2008 / 7 pages au format pdf.

-CALVET, L.J.(1996) :Les politiques linguistiques, PUF, Paris.

-CALVET, L. J.& JUILLARD,C. (1998) : Les politiques linguistiques, Mythes et réalités, in, Langage et société numéro 85.

-CALVET, L. J.(2002) : Linguistique et colonialisme, Français Go Home, éditions Payot.

-CALVET, L.J. (1983) : « La diglossie en Tunisie », in, *sociolinguistique du Maghreb*, Centre de recherche linguistique.

-Calvet, L.J. (2004) : Les voix de la ville, Editions Payot & rivages.

-CALVET, L.J.(2003) :Lasociolinguistique, Paris : PUF « Que sais-je ? », N°2731, 1ère éd.,1993.

-CALVET, L.J.(1974) : Linguistique et colonialisme: petit traité de glottophagie,Payot.236p.

-CALVET, L.J. (2002) : Le marché aux langues, les effets linguistiques de la mondialisation, Editions Plon, Paris.

-CALVET,L.J.(1996) :La sociolinguistique, Que Sais-je ?PUF.

-CALVET. L.J.(1999) : Pour une écologie des langues.Paris. Plon. 304 p.

-CALVET.L.J. (2001) : « Plurilinguisme urbain et véhicularité »in, *Mémoires de la société de linguistique de Paris*, tome XI. Paris.

-CANUT.C, CAUBET.D. (éds.), (2001) : Comment les langues se mélangent ? : Code switching en Francophonie, L'Harmattan, Paris.

-CANUT, C. (éd) : Imaginaires linguistiques en Afrique, Paris, L'Harmattan.

-CANUT, C.(1998) « Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique. Quelles notions pour quelles réalités ? » in, *Imaginaires linguistiques en Afrique*, Paris, L'Harmattan, , pp.11-16.

-CANUT,C et DUCHENE,A.(2011) : «Instrumentalisations politiques et économiques des langues : le plurilinguisme en question », in, *Langage et société* (n° 136), p. 5-12. URL:www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2011-2-page-5.htm. DOI : [10.3917/l.s.136.0005](https://doi.org/10.3917/l.s.136.0005).

-CANUT,C : « Dynamisme linguistique à Bamako :Les familles sangoy en zone mandingue »,in, <http://llacan.vjf.cnrs.fr/PDF/Mandenkan24/24Canut.pdf>.

-CANUT,C. (2000) : Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours “épilinguistique”, in, *Langage et société* 3,n93.

CANUT, C.(1996) : « Dynamique plurilingue et imaginaire linguistique au Mali : entre adhésion et résistance au Bambara »,in , *langage et société*, volume 78, pp. 55-76.

-CAUBET. Dominique.(2004) :Les mots du Bled. Les artistes ont la parole, Paris, L’Harmattan.

-CAUBET. D, BILLIEZ. J, BULOT T, LEGLISE I& MILLER, C. (Eds.)(2004) : *Parlers Jeunes, Ici et Là-bas (Pratiques et représentations)*, L’Harmattan (Collection Espaces Discursifs), Paris 288 pages.

-CAUBET, D. (2005) : « Chouf chouf Hollanda »in, *le Matin*, quotidien marocain.

-CAUBET, D. (2005) :« Génération darija? » in,*EDNA*, n° 9, pp.233-243.

-CAUBET, D. (2006) : « GénérationDarija », in *TELQUEL* accessible sur : http://www.telquel-online.com/archives/229/couverture_229_1.shtml.

-CAUBET, D. (2010) : « La Nayda par ses textes » in, *MLM, Magazine Littéraire du Maghreb*, Cedex 3 – France.

-CHAKER, S(2000) : A propos de l’écriture lybico-berbère. Etudes berbères et chamito-sémitiques, Editions Peeters, Paris Louvain.

-CHAKER, S. (1983) :Unparlerberbèred’Algérie (Kabylie) : syntaxe, Aixen- Provence, Publications de l’Université de Marseille, diff. J.Laffitte.

-CHAKER,S(2000) : Aménagement linguistique du berbère, normalisation et perspectives. Paris, INALCO.

-CHAKER,S. (2002) :Codification des langues de France. Actes du Colloque : « *Les langues de France et leur codification : écrits divers, écrits ouverts* », INALCO/DGLFLF), Paris, L’Harmattan, en collaboration avec D. CAUBET & J. SIBILLE.

-CHAKER,S.(2010) :La codification graphique du berbère :état des lieux et enjeux,in *Tasekla*.

-CHAUDENSON, R. (1989) : Vers une révolution francophone ?Editions L’Harmattan.

-CHAUDENSON,R. (1996) : « Politiques et aménagements linguistiques. Des concepts revisités à la lumière de quelques expériences linguistiques’ in vivo ‘ ou ‘in vitro’ »in, JULLIARD & CALVET (éds), *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, FMA, Beyrouth, pp. 115-126.

-CHAUDENSON, R.(1997) :Plurilinguisme et développement en Afrique subsaharienne francophone : les problèmes de la communication, dans charmes J (éd), cahiers des sciences humaines, ORSTOM, vol27,n3-4.

CHAUDENSON,R.(1989) : Vers une révolution francophone ? L'harmattan.

-CHELLI, A.(2011) :Rapport aux langues natives et enseignement du français en Algérie, Editions publibook.

-CHERIGUEN, F(2002) : Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère, Alger, Casbah éditions.

-CHERIGUEN F,(1997) : « PolitiquelinguistiqueenAlgérie », in,*Mots, Les langages du politique*, n° 52, pp. 62-74.

CHERRAD BENCHEFRA, Y.(2009) : L'environnement linguistique et culturel des principaux acteurs de l'université. Interculturalité et développement des compétences plurilingues, in,*Langues, identités et insularité. Regards sur Mayotte*, sous la direction de F.LAROUSSE, Publications des universités de Rouen et du Havre, Collection DYALANG.

-CHERRAD-BENCHERFA Y.(2002) : « Paroles d'étudiants. », in, *Insaniyat : Languesetsociété*, 17-18, pp. 111-128.

-CORBEIL,J.C.(1980) :L'aménagement linguistique du Québec,Montréal, Guérin, Collections langue et société.

-COSTE,D.(2009) : «Quelles évaluations pour quelles politiques linguistiques ?», *Les Cahiers du GEPE*, N°1/ 2008. L'analyse des pratiques d'évaluation des politiques Linguistiques : une entrée pour l'étude des politiques linguistiques ?in,<http://www.cahiersdugepe.fr/>.

-DABENE, L. & BILLIEZ,J. « Le parler des jeunes issus de l'immigration », *France pays multilingue, Tome 2, Pratique des langues en France*, G, VERMES &J,BOUTET (éds), Paris, L'Harmattan, 1987, pp. 62-77.

-DABENE, L. (1994) : Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Editions Hachette, 191p.

-DAKHLIA,J.(2004) : Trames de langues. Usages et métissages, Maisonneuve.

-De ROBILLARD,D.(1997) : « Action linguistique » (20), Aménagement linguistique » (36-41), « Corpus » (102), « Evaluation » (151-152), « Planification » (228-229), « Politique linguistique » (229-230), « Statut » (269-270), in,MOREAU,M.L. (éd.), *Sociolinguistique, concepts de base*, Liège, Mardaga.

- DE SINGLY François(2012) : L'enquête et ses méthodes, le questionnaire, Broché.
- DE TORO & al. (2010) : Repenser le Maghreb et l'Europe: Hybridations, métissages, diasporisations, Paris, L'harmattan, 310pages.
- DECOBERT, C. (1984) :« L'aumône et l'écrit », in, annuaire de l'Afrique du nord, pp126.127.
- DEPREZ,C.(1995) : « Politiques linguistiques familiales :Le rôle des femmes » in,Actes du colloque *Politiques linguistiques, mythes ou réalités*, Dakar.
- DEPREZ,C.(1996): « Politique linguistique familiale: le rôle des femmes »in, JUILLARD, C. & CALVET, L.J.(eds.)*Politiques linguistiques, mythes et réalités*,Actes des premières Journées scientifiques du réseau «Sociolinguistique et dynamique des langues» de l'AUF, Dakar (Sénégal), AUF, Fiches du Monde Arabe, PP. 155–161.
- DEROY,L(1956) : L'emprunt linguistique, Les belles lettres, 470p.
- DERRADJI, Y. (2001) : «Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie?» in,Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire : *LeFrançaisenAfrique*, Didier Érudition, 15, pp. 43-55. CNRS- ILF- UMR 6039 : Bases, Corpus et Langages : UFR Lettres.
- DERRADJI Y.(2004) : La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ? DES LANGUES ET DES DISCOURS EN QUESTION, in, Colloque national (décembre 2002 : Constantine), Les Cahiers du SLADD, 02, pp. 15-24.
- DIB, M. (1993) :« Ecrivains : écrits vains »,in , *Ruptures*, N°6.
- DOURAI, A. (2002) : Les malaises de la société algérienne : Crise de langues et crise d'identité, Alger, Casbah.
- DOURARI, A. (2001) : De l'injustice historique à la haine de soi et à l'usurpation d'identité, in, Le Matin, n°2849, pp. 6-10.
- DOURARI, A. (2002) : Pratiques langagières effectives et pratiques postulées en kabylie. À la lumière des évènements du « printemps noir » 2001. *Insaniyat : Langues et société*, 17-18, pp 17-35.
- DREYFUS M.(1990) : « La communication familiale en milieu linguistique et culturel complexe: continuité et discontinuité (ou rupture). L'exemple de Dakar » in, *Plurilinguisme* N°1, Paris, CERPL.
- DREYFUS, M. &CALVET, L. J.(1992) : « La famille dans l'espace urbain: Trois modèles de plurilinguisme? ».n°3, Paris.
- DUBOIS,J & al. (1973) :Dictionnaire de linguistique, Editions Larousse, Paris.
- DUBOIS,J.(1999) :La dérivation suffixale, Editions Nathan, Paris, 320 pages.
- DUBOIS,J.(2001) : Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage.

-DUCHENE, A.(2008) :« La langue est un instrument de pouvoir» in, La liberté.

-DUMONT, P. & MAURER, B. (1995) : La Sociolinguistique du français en Afrique francophone, Paris, Édicef, Universités francophones.

-DUMONT, P.(1990) : Le français, langue africaine, Editions L'Harmattan,175p.

-EL GHERBI, M.(1993) : Aménagement linguistique et enseignement du français au Maroc : enjeux culturels, linguistiques et didactiques, Société d'impression, La voix de Meknès, Maroc.

-ELGHAZI, A. (2001) : Projet de réforme du système éducatif Marocain : Pour une école citoyenne, Imprimerie Najah El Jadida, Casablanca.

-ELIMAM, A.(2006) :«Du punique au Maghribi : Trajectoires d'une langue sémito-méditerranéenne » in, *interculturalitéetdidactique*, OPU Oran, pp. 47-62.

-ELOY, J. M.(2008) : L'analyse des pratiques d'évaluation des politiques linguistiques : une entrée pour l'étude des politiques linguistiques ?in, *Les cahiers du GPE*, N°1.

-ELOY,J.M.(2009) «Sur les discours évaluatifs institutionnels, leurs fondements et leur rôle»,in, *Les Cahiers du GEPE*, N°1/ 2008. *L'analyse des pratiques d'évaluation des politiques linguistiques : une entrée pour l'étude des politiques linguistiques ?* in <http://www.cahiersdugepe.fr/index837.php>.

-ELOY,J.M.(2009) : «Sur les discours évaluatifs institutionnels, leurs fondements et leur rôle»,in, *Les Cahiers du GEPE*, N°1/ 2008. *L'analyse des pratiques d'évaluation des politiques linguistiques : une entrée pour l'étude des politiques linguistiques ?* in <http://www.cahiersdugepe.fr/index837.php>.

-ENNAJI, M. (2006) : Le substrat amazigh de la culture Marocaine, ouvrage publié avec le concours de l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès.

-ENNAJI, M. (dir) (2009) : Le brassage de la culture amazighe et de la culture arabe, ouvrage publié avec le concours de l'institut royal de la culture amazighe(IRCAM). pp37-133.

-ENNAJI, M(2007) : La culture populaire et les défis de la mondialisation : une perspective maghrébine, ouvrage publié avec le concours de l'Institut Royal de la Culture Amazighe pp23-71.

-ENNAJI,M. (1995) : Sociolinguistics in Morocco, Special Issue, International journal of sociologie of language,112.

-ENNAJI, M.(2004) : Hybridité, langue et migration :Le paradigme Maghreb Europe, in *Repenser le Maghreb et l'Europe: Hybridations, métissages, diasporisations*, Paris, L'harmattan.

-ENNAJI,M.(2004) : « La femme marocaine et la mondialisation », in, *L'Europe :une chance pour la femme musulmane, La pensée et les hommes*, Editions Espaces de liberté, Bruxelles, pp.57-73.

-ERIKSON, E. (1976) :Enfance et société, Neuchâtel et Niestlé.

-FERGUSSON,C.(1959): Diglossia, in Word.

-FISHMAN, J. A., (1965) " Who speaks what language to whom and when? ", *La Linguistique* 2, Paris, PUF, 67-88.

-FISHMAN, J. A., (1971) :Sociolinguistique. Paris, Nathan.

-FISHMAN, J.A. (1999) : Sociolinguistique, Éditions Labor, Bruxelles et F. Nathan, Paris.

-FISHMAN, J.(1967): Bilingualism with and without diglossia, diglossia with and without bilingualism, *Journal of Social Issues*, 23: 2, 29-38.

-FITOURI,Ch. (1983) : Biculturalisme, bilinguisme et éducation, Paris Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.

-GARDES-MADRAY F.& SIBLOT, P(1989) : « Réglage praxémique du sens en lexique et en discours. » in, DRIGEARD, G. & Pierre,F & TOURNIER,M.(dir.). *Courants sociolinguistiques : séminaire de lexicologie politique de l'université Paris III* (1986-1987). [En ligne]. Paris, Publications de l'INALF. (Coll. "saint-cloud" KLINCKSIECK). Consulté le 11.06.2011. pp 63-82.

-GOFFMAN,E.(1975) : Stigmate :Les usages sociaux des handicaps, Traduit de l'anglais par Kihm,A, Editions Minuit.

-GOUDAILLIER, J.P. (1997) : Comment tu tchatches ? *Dictionnaire du français contemporain des cités*, Paris, Maisonneuve et Larose.

-GOUDAILLER, J.P. (1996) : « Les mots de la fracture linguistique », in ,La revue des 2 mondes, pp. 115-123

-GOUMAÏDA, L. (1999) : « Compétence socioculturelle: problèmes épistémologiques et didactiques (le cas de l'Algérie) »*Sciencesdulangage*,Université Paul Valéry, Montpellier III, 54-61.

-GRANGUILLAUME,G.(1983): Les politiques linguistiques au Maghreb,Éditions Maisonneuve.

-GRAVEL, L.A. (1979) : A sociolinguistic investigation of multilingualism in Morocco. Ph.D. dissertation, Columbia University Teachers'College.

-GUESPIN,L. & Marcellesi,J.B. (1997) : Actualité du processus de naissance des langues en domaine roman, in Cahier de linguistique sociale, n9, Greco, Université de Rouen.

-GUILBET,L.(1975) La créativité lexicale. (1976) Enfance et société, Neuchâtel et Niestlé.

- HACHID, M (2004) : Standardisation de l'amazighe, in actes du séminaire organisé par le centre de l'Aménagement linguistique, IRCAM, Maroc.
- HALAOUI,N.(2011) : Politique linguistique :Faits et théories, éditions Ecriture.
- HAMERS, J.F. & Blanc, M. (1987) : Bilinguisme et Bilingualité, Editions Mardaga.
- HAQUE,S.(2013) :Etude de cas sociolinguistique et ethnographique de quatre familles indiennes immigrant en Europe :Pratiques langagières et politiques linguistiques nationales et familiales, Editions L'Harmattan.
- HAYYANE,O.(1989) :L'enseignement de la langue anglaise depuis 1962,Office des publications universitaires.
- HOUCCEL, M. (1972) : La langue arabe et les langues occidentales, Cahier d'histoire mondiale, XIV, 4.
- HOUDEBINE, A-M. (1985) : « Pour une synchronie dynamique » in, *La linguistique*, pp.7-17.
- HOUDEBINE, A-M. (1995) : « Imaginaire Linguistique et dynamique des langues. Aspects théoriques et méthodologiques » in, *Estudios en Homenaxe as Profesoras Françoise Jourdain, Pons e Isolina Sanchez Regueira*, Université de Santiago de Compostela, pp. 119-132.
- HOUDEBINE, A-M. (1996) : « L'imaginaire linguistique et son analyse » in, *Travaux de linguistique*, 7.
- HOUDEBINE,A,M.(1998) : La féminisation des noms de métiers en Français et dans d'autres langues,Paris, L'Harmattan.
- HOUBDINE, A.M.(1996) : Dynamique et imaginaire linguistique des mots et des usages, journée de l'école doctorale de l'université, Paris vrene descartes, Actes coordonnés par, PARLEBAS Pierre, Education, langage et société : Approches plurielles, Paris- Montreal, L'Harmattan.
- HOUDEBINE, A-M.(1983) : « Sur les traces de l'imaginaire linguistique » in,*Parlers masculins, parlers féminins ?*Sous la direction de Verena Aebischer et Claire A. Forel, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris.
- ICHOU, B.(2012) : Le degré de maîtrise de la graphie tfinaghe dans l'enseignement/apprentissage de la lecture et de l'écriture en langue amazighe au Maroc : étude évaluative diagnostique, Cahier de L'ILOB. Volume 4.
- KADI,L.(2009) : « Un lieu de rencontre des langues et des cultures : la téléphonie mobile en Algérie »in, *SynergiesAlgérie* n° 7,pp. 289-293.
- KANNAS, C.(1994) : Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, p252.

- KERROU, M. (1997) : « Langue, religion et sécularisation au Maghreb », in, *La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement*, Sous la direction de HADDAD, K. & ADDOU, S., AUPEL, UREF Montréal.
- KERROU, M. (1997) : « Les liens entre la langue seconde et la langue maternelle, quelques implications didactiques. » in, *La coexistence des langues dans l'espace francophone : Approche macro-sociolinguistique*.
http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=296.
- KHATIBI, A. (1983) : *Amour Bilingue*, Editions Fata Morgana, 132 pages.
- KRIKEZ, A. (2007) : *La nouvelle réforme de l'enseignement du français*, 1^{ère} édition, Hidaya-Tétouan.
- KRIKEZ, A. (2005) : Statut, nature et enseignement de la langue française au Maroc, in El Khalij Al Arabi, Tétouan, Maroc.
- LABATUT, R. (1983) : « Les emprunts du peul à l'arabe », in, *Langue arabe et langues africaines* », Paris.
- LABOV, W. (1998) : « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », in, SINGY (P.) (dir.), 1998, *Les Femmes et la langue, l'insécurité linguistique en question*, Delachaux et Niestlé.
- LACEB, M. O. (2002) : « Evaluation de l'expérimentation du Tamazight dans le système éducatif : Etat des lieux » in, *Tamazight face aux défis de la modernité*, ALGER.
- LAFAGE, S. & BOUCHER, K. (2000) : « Le lexique français du Gabon » in, *Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique noire* n° 14.
- LAFAGE, S. & BOUCHER, K. (2000) : Emprunts, hybrides et identités culturelles au Gabon in, actes du colloque de Québec, IV^{ème} journées scientifiques du réseau 'études du réseau en francophonie. 4-7 Mai 1998.
- LAFAGE, S. (1985) : *Le français écrit et parlé en pays Ewé (sud Togo)*, SELAF.
- LAMIZET, B. (2011) (BULOT, T. dir) : « Y a-t-il un 'parler jeune' ? in les Parlers jeunes : pratiques sociales et urbaines. Presses universitaires de Rennes. pp. 75-98.
- LAMIZET, B. (2004) : « y a-t-il un parler jeune ? in, BULOT, T. : *sociolinguistique urbaine*, Cahiers de sociolinguistique N9, Presses universitaires de Rennes.
- LANLY, A. (1970) : *Le français en Afrique du nord: étude linguistique*. Éditions Bordas.
- LAROUÏ, F. (2011) : *Le drame linguistique*, Editions Broché.
- LAROUCSI, F. (1996) : « Le français en Tunisie aujourd'hui » in, ROBILLARD, D. & BENIAMINO, M., *Le français dans l'espace francophone*, Tome 2, Editions Champion, pp. 705-719.
- LAROUCSI, F. (1997b) : « Plurilinguisme et identités au Maghreb. En quels termes les dire ? » in, LAROUCSI, F. (Dir), *Publications de l'Université de Rouen*, pp. 21-32.

- LAROUCSI, F. (2002) : «La diglossie arabe revisitée. Quelques réflexions à propos de la situation tunisienne», in *Revue Insaniyat* N° 17-18, Mai- Décembre, Oran.p.p. 129-153.
- LAROUCSI, F. (2009) : Mayotte, une île plurilingue en mutation, Mamoudzou, Editions du Baobab.
- LAROUCSI, F. (2010) :Langues, identités et insularités : Regards sur Mayotte, Editions Education- Bilingual PP173-186.
- LAROUCSI, F. (2003) : « Glottopolitique ,idéologies linguistiques et Etat-nation au Maghreb », in,*Quelles politiques linguistiques pour quel Etat-Nation ?*http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_1.html. *Revue* en ligne.
- LAROUCSI,F. (2011) : «Le plurilinguisme en milieu scolaire à Mayotte »in, Glottopol n 18.http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_18/gpl18_09laroussi.pdf.
- LATIN, D.(1995) :« Particularités lexicales et variétés du français : l'enjeu de l'instrumentalisation lexicographique » in, *Le régionalisme lexical*, PUF, Paris, 244pages.
- LEDEGEN, G. (2013) : Nommer la ségrégation en sociolinguistique urbaine. Les dimensions socio- spatiales du processus, Editions L'Harmattan.
- LEDEGEN, G.(2007) : Pratiques linguistiques des jeunes en terres plurilingues, éditions L'Harmattan,297pages.
- LÜDI, G. & PY, B. (2003) : Êtrebilingue, (nouvelle édition), Bern, PETER LANG.
- LUGAN, B.(2001) : L'histoire du Maroc : Des origines à nos jours, Perrin-Critérion.
- MAAMOURI ,M. (2000) : Aménagement linguistique en contexte scolaire au Maroc. Langues d'enseignement et enseignement des langues, document de travail préparé sur demande de la banque mondiale pour présentation et discussion au séminaire sur les langues d'enseignement, direction des Curricula, Ministère de l'enseignement national, Maroc.
- MAAMOURI, M. (1998) : Arabic Diglossia and its impact on the quality of éducation in the arab region, Marrakech.
- MAAMOURI,M & al. (2007) :Fisher Levantine Arabie Conversational Telephone Speech,Philadelphia: Linguistic Data Consortium.
- MADRAY,G. F., SIBLOT,P. (1989) : « Réglage praxématique du sens en lexique et en discours » in,*Courantssociolinguistiques* :séminaire de lexicologie politique de l'Université de Paris III (1986-1987), Publications de l'INALF.
- MAMMERI, M. (1976) : Tajerrumtntmazight (*tantala taqbaylit*), Paris, Maspero.
- MAMMERI, M. (1986) : Précisdegrammaireberbèrekabyle, Paris,Editions Awal.
- MANZANO,F(2003) : « Diglossie, contacts et conflits de langues... A l'épreuve de trois domaines géolinguistiques : Haute Bretagne, Sud occitano-roman, Maghreb » in,*Cahiers*

de sociolinguistique n°8, sous la direction de Philippe BLANCHET et Didier de ROBILLARD, 327 pages.

-MANZANO, F. (1996) : « sur l'implantation du français au Maghreb : systémique et fractures identitaires au tournant des XIX et XX siècle : 38 », Presses universitaires de Rennes.

-MANZANO,F.(1993) :« Des Maghrébins lettrés observent le paysage linguistique d'Afrique du Nord ». *Cahiers de linguistique sociale* n° 22 : *Minoration linguistique au Maghreb*, dirigé par Fouad LAROUSSI. 17 pages.

-MANZANO,F.(1996) :« Sur les mécanismes du paysage sociolinguistique et identitaire d'Afrique du Nord » in, *Langage et Société*, Paris, n°7, 38 pages.

-MANZANO,F.(1997) : « De la francophonie d'Afrique du Nord ». *Revue Le Français aujourd'hui*, numéro spécial« Orientales », Littérature francophones III. 9 pages.

-MANZANO,F.(1999) : « Eléments d'archéologie du paysage sociolinguistique d'Afrique du Nord : quelques considérations sur les contours proto-romans avant arabisation (Tunisie, Algérie orientale) » in,*Cahiers de sociolinguistique*n°4. Presses universitaires de Rennes, 13 pages.

-MANZANO,F.(1999) : « La fin du berbère à Djerba (Tunisie) » in,*Cahiers de sociolinguistique* n°4, 28 pages.

-MANZANO,F.(1999) : « Langues du Maghreb et du Sud Méditerranée », Textes recueillis par KRIER,F. &MANZANO,F. in, *cahiers de sociolinguistique* n 4, Presses universitaires de Rennes.

-MANZANO,F.(2005) :« Le Maghreb, laboratoire de la francophonie ? ». in, A.-O. Alami & C. Valat (dir.), *La francophonie arabe : pour une approche de la littérature arabe francophone*, *Revue Horizons maghrébins*, n°5, Presses Universitaires du Mirail. 14 pages.

-MANZANO,F.(2006) : Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistiques. *Cahiers de sociolinguistique* n 11, Presses universitaires de Rennes.216 pages

-MARCELLESI,J.B. (dir.),(1986) : « Pour la glottopolitique »,in *Glottopolitique*, *LANGAGES* N° 83, pp. 5-31.

-MATTHEY, M. (2010) :«Transmission d'une langue minoritaire en situation de migration: Aspects linguistiques et sociolinguistiques », *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, Centre de linguistique appliquée N° spécial, pp. 237-252, Université de Neuchâtel.

-MAURAI, J. (1987) : *Politique et Aménagement linguistique*, Textes publiés sous la direction de-MAURAI, J, Collection l'ordre des mots, Le Robert, Paris.

- MAURER, B. (1998) : « De quoi parle-t-on quand on parle de représentations Sociolinguistiques ? » in, C. CANUT. (dir), *imaginaire linguistique en Afrique*, Actes du colloque de L'INALCO, L'Harmattan.
- MELLIANI, F. & LAROUCI, F. (1998) : « Comportements langagiers des « Maghrébins Franco » à Saint- Étienne du Rouvray : Construction d'une identité mixte in, études normandes¹, Université de Rouen, pp.72-83.
- MELLIANI, F. (2000) : La langue du quartier : Appropriation de l'espace et identités urbaines chez des jeunes issus de l'immigration en banlieue rouennaise, L'Harmattan.
- MERCURE, D. (Dir.) (2001) : Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation, Bruxelles/Québec, De Boeck, Broché.
- MESSAOUDI L. (2002) : « Le parler ancien de Rabat face à l'urbanisation linguistique », in Youssi, A. & al : *Aspects of the Dialects of Arabic Today*, Rabat, Amapatril.
- MESSAOUDI, L. (2003) : Etudes sociolinguistiques, Impressions, Editions Okad, Maroc.
- MEYNET, R. (1971) : L'écriture arabe en question. Les projets de l'Académie de Langue Arabe du Caire de 1938 à 1968, Dar el-Machreq, Beyrouth.
- MILIANI, M. (2002) : « Le français dans les écrits des lycéens: Langue étrangère ou sabir? » in, *Revue Insaniyat, Langues et société* n° 17-18, Oran, CRASC.
- MILLIANI, M. (2009) : « Politiques linguistiques en terres de FLE » in, revue de didactique des langues et de l'ingénierie de la formation. N2.
- MILLER, C. (2008) : « Quelles voix pour quelles villes arabes ? » in, Auguste Moussirou-Mouyama, *Les boîtes noires de Louis Jean-Calvet*, Paris, Ecriture, p.p.371-397.
- MILLER, C. (2011) : Langues et médias dans le monde arabe/arabophone. Entre idéologie et marché, convergences dans la glocalisation ? CNRS-Centre Jacques Berque, in, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/57/88/51/PDF/InviteConf.pdf>.
- MITTERAND, H. (1963) : Les mots français, Presses universitaires de France, Paris, Editions Que sais-je ?
- MOATASSIM, A. (1974) : Le bilinguisme sauvage, blocage linguistique, sous développement et coopération hypothétique, l'exemple maghrébin, cas du Maroc, Tiers Monde. Education et développement, Tome XV.
- MOATASSIM, A. (1992) : Langue française et arabisation au Maghreb, Presses universitaires de France, IEDES Collections, « Tiers Monde ». Paris.
- MOATASSIM, A. (1992) : Arabisation et langue française au Maghreb : un aspect sociolinguistique des dilemmes du développement, Presses universitaires de France.
- MONTEIL. (1960) : L'arabe moderne, Klincksieck, Paris.

- MOREAU,M.L.(1997) : Sociolinguistique :Concepts de base, Editions Mardaga.
- MORSLY, Dalila.(2004) : «Langue française en Algérie: Aménagement linguistique et mise en œuvre des politiques linguistiques» in, Revue de l'aménagement linguistique, N 107.
- MORSLY D.(2002): « Les représentations de Tamazight » in, *Tamazight face aux défis de la modernité*, Boumerdès, ALGERIE.
- MORSLY, D.(1996) : "Génération M6, le français dans le parler des jeunes algérois", *Plurilinguismes*, 12, pp. 111-122.
- MORSLY, D.(2000) :« L'Algérie : laboratoire de planifications linguistiques » in, *Aménagement et politique linguistique dans les pays arabophones* »in,L.J.CALVET &C.JUILLARD, politiques linguistiques, mythes et réalité,in Dumont, P. (éd.), *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique*, s. l., AUPELF-UREF, pp. 285-290.
- MOSCOSO,F.(2010) : « Jeux d'enfants à Chefchaouen (maroc). », in, Estudios de dialectología norteafricana y andalusí in http://www.ieiop.csic.es/pub/04moscoso2_58f3e363.pdf.n° 3-4, pp. 99-105.
- NAIT-ZERRAD, K. (2001) : Grammaire moderne du Kabyle (tajerrumt tatrart n tqbaylit). Paris, Karthala.
- OULAD BENCHIBA,S(2010) : « Maroc linguistique : chronique d'un désastre annoncé » in, <http://www.amadeusonline.org/component/content/article/14-analyses/433-maroc-linguistique-chronique-dun-desastre-annonce.html>.
- POLL,B & SCHAFROTH,E. (2008) :Normes et hybridations linguistiques en Francophonie, Espaces discursifs, L'Harmattan.
- POPLACK, S.(1988) : « Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste », in, *Langage et Société*, n° 43.
- PORCHER, L. & FARO-HANOUN,V. (2000) : Politiques linguistiques, l'Harmattan, Paris.
- PROCHASKA, S(2012) : Les mots turcs dans l'arabe marocain, in, dynamiques langagières en Arabophonies: Variations, contacts,migrations et créations artistiques, Zaragoza, Paris.
- PY.B. (1996) : « Les apports de la didactique à la linguistique »in,Confédération française pour le développement de la linguistique appliquée, *La linguistique appliquée en 1996. Points de vue et perspectives. Actes du 1er Symposium organisé par la COFDELA*. Grenoble: LIDILEM et Centre de didactique des langues. (pp. 11-18).

- QUEFFELEC,A.& DERRADJI,Y. & DEBOV,V. (2002) : Le Français en Algérie, Editions Duculot.
- QUEFFELEC,A,BENZAKOUR,F.& GAADI,D.(2000) : Le Français au Maroc, Champs linguistiques.
- QUITOUT, M. (1997) : Grammaire berbère : Rifain, Tamazight, Chleuh, Kabyle, Paris, L'Harmattan.
- QUITOUT, M. (2001) : « L'arabe, le français, l'amazighe au Maroc : un patrimoine linguistique national », in, *Cahiers du Rifal*, 22, pp. 60-65.
- QUITOUT,M.(2006) :Paysage linguistique et enseignement des langues au Maghreb, Editions L'Harmattan.
- RAHAL,A ,S. (2004) : Plurilinguisme et migration, Paris, L'Harmattan.
- ROBILLARD D. (2001): « Peut-on construire des 'faits linguistiques' comme chaotiques ? » in, *Marges Linguistiques*, 1, revue en ligne (www.marges-linguistiques.com).
- ROBILLARD, D.(1997) : « Action linguistique » (20), Aménagement linguistique » (36-41), « Corpus » (102), « Evaluation » (151-152), « Planification » (228-229), « Politique linguistique » (229-230), « Statut » (269-270), in, MOREAU, M.L. (éd.),Sociolinguistique, conceptsdebase, Sprimont (B), Mardaga.
- ROBILLARD, D.(1989) :L'aménagementlinguistique : Problématiques et perspectives, Université de Provence, 3 volumes.
- RUITER,Y. (2007) :Les jeunes marocains et leurs langues, Editions L'Harmattan.
- SABLAYROLLES, J.F. (2000) : La néologie en français contemporain,Paris, Champion.
- SADIQUI,F & ENNAJI, M. (1994) : Application of moderns linguistics, Afrique Orient, Casablanca.
- SBAA,R. (2002) :L'Algérie et la langue française : L'altérité partagée, Editions Dar El Gharb.
- SINGY, P.(2004) : Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique. Éditions. scientifiques européennes, BERNE.
- SINI C.(2002) : « une graphie pour écrire Tamazight : choix ou instrumentalisation Politico- idéologique ? »in, *Tamazight face aux défis de la modernité*, Boumerdès.
- SOULE, B.(2007) : Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales, recherches qualitatives – Vol. 27(1), pp. 127-140. <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>.

- SPOLSKY, B. (2004):LanguagePolicy, Cambridge University Press 2.
- TAALBI, B. M. (2000) :L'identitéauMaghreb,L'errance, Alger, Casbah.
- TABOURET-Keller, A. & Gardner-Chloros Pénélope, 1995-1996, « Les processus inter systémiques, diversité et complexité, interférences grammaticales et interférences
- TALEB IBRAHIMI, K. (1996) : « Remarques sur le parler des jeunes de Bab El Oued », *Plurilinguismes*, 12.
- TALEB IBRAHIMI, K.(2004) : « Un cas exemplaire de métissage :Les pratiques langagières des jeunes algériens »,in, DAKHLIA,J,(dir) *Trames de langues :Usages et métissages dans l'histoire du Maghreb*, Maisonneuve & Larose.
- TALEB IBRAHIMI,A.(1976) : De la décolonisation à la révolution culturelle (1962-1972), 2^{ème} édition, Société nationale d'édition et de diffusion, Alger.
- TALEB IBRAHIMI,K.(1995) : Les Algériens et leurs langues, Editions El Hikma, Alger. Deuxième édition(1997).
- TIRVASSEN, R. (2001) : Tentatives d'enquête sur « le parler » des « jeunes mauriciens », in G.LEDEGEN, « Les parler jeunes à la Réunion », Université de la Réunion, pp.170-187.

- TIRVASSEN, R. (2012) : Langages de jeunes. Plurilinguisme et urbanisation, Espaces discursifs, L'Harmattan.
- TRONCY, Ch. (2011) : Les politiques linguistiques entre cloisonnements et renouveaux épistémologiques ?, in, Analele Universității din București, Științe Politice, anul XIII, nr. 1/2011, 35-53.accessible in,[http://www.projetpluri-l.org/publis/Troncy-Les Politiques Linguistiques.pdf](http://www.projetpluri-l.org/publis/Troncy-Les_Politiques_Linguistiques.pdf).
- TRUCHOT,C. (1994) :Le plurilinguisme européen :*Théories et pratiques en politique linguistique*, Editions Champion, Paris.
- TRUCHOT,C.(2008) « L'analyse des pratiques d'évaluation des politiques linguistiques : un objet d'étude à constituer, in CLAUDE TRUCHOT, coord, GEPE, Strasbourg.
- VERMES, G.& BOUTET, J. (1987), France, pays multilingue, Tome 2, l'Harmattan, Paris.
- VIGNER, G. (1996) : « Politiques linguistiques, contraintes scolaires et actions de projet »in, "ELA" n°103, Paris, Didier Erudition.
- WEINREICH U., (1953): Languages in contact, Mouton, The Hague.
- YERMECHE,O.(2004) : « L'état civil algérien :Une politique de francisation su système anthroponymique algérien ?in, DAKHLIA,J :Trames de langues, usages et métissages dans l'histoire du Maghreb, Maisonneuve.

-YOUSSI, A.(1992) : Grammaire et lexique de L'Arabe Marocain moderne, Société marocaine d'édition Wallada.

-YOUSSI, A(1983) : « La triglossie dans la typologie linguistique » in *Linguistique*, pp.72-79.-YOUSSI,A. (1989) : « Changements socioculturels et dynamique linguistique", in *Langue et Société au Maghreb, bilan et perspectives*, pp. 101-116, Série : Colloques et Séminaires n° 13, Rabat, Faculté des Lettres et des Sciences humaines.

-ZENATI, J.(2004) : L'Algérie à l'épreuve de ses langues et ses identités : Histoire d'un échec répété, in, *les langages du politique*, Mots. pp137-145.

-ZIAMARI, K. (2008) : Code- switching au Maroc, Editions L'Harmattan

ANNEXES

Annexe 1.

Corpus Algérie

Conversations transcrites

ANNEXE 1 : Corpus Algerie. Conversations Transcrites

Conversation 1: Durée de la conversation:40 minutes/Participants à la conversation: Samia, Saber, Fatiha, Akila, Bachir, Moussa.

Sam : Heureusement akila (silence) raHi chafia ça la scène taç lyoum

A : Wach men scène ?

Sab : Min chikha taç l'économie générale Hadretna

(Rires)

A : Bla bla

B : Blablabla

Sab : Lala en général Hadri en général++Kanet teHdar çla l'économie équilibrée qatlek kifach nelahqou l'économie équilibrée ?

Sam: Pour moi je pense qu'il (ne)ya pas de développement équilibré en Algérie parc(e) que wahed ki chghoul wahed yakoul yelbess ma qarich ça sert à rien w wahed qari w ma yelbesch ma ykounch bien kima : lil wenHar ki chghoul lazem une vie équilibré++ un développement équilibré+ pour une économie équilibrée sinon on va : on va : arriver à une crise c'est c(e) qu'on vit maint(e)nant/

B : bessah wach Houwa le rapport avec les langues ?

Sab : quel est le rapport (EUH) ki chghoul ana netçallem anglais neçraf français w ma neçrafch ma langue maternelle c'est une honte pour moi+ ki chghoul l'Europe waslou ymitrisiw w apprenew les langues maternelles taweqHoum ils l'ont amélioré+çlach Houma ma yehachmouch parc(e)que yeçarfou belli la langue maternelle est impossible à effacer ++w Houma ils l'ont développé ils l'ont pas ignoré et et ils sont arrivés à coloniser les autres cultures par leur langue et nous+ on a :cassé notre langue/ yakhi BRISINAH/ma nmirtrisiwhach et comment maitriser les domaines+ ki chghoul de valeur comme économique/scientifique Hadi Hiya Had le problème il est général en Algérie c(e)'(ne)est pas seulement à un domaine ou un autre(silence)

Sab: Bechouiwa çlik

F: Hadi ghi dqiqa berk++

Paroles inaudibles

F : dqiqa berk

(Rires)

Sab: Ana wkan neHdar nchadlek une heure(rires)

Sam: Lala safi Houma lahqou Hakda+ ahchem nta khellini çlik wellit ki zerzoumia tbedel fissaç/nkhaf neHder un sujet nta tewqef tharrem çliyya la discussion

Sab:Ana zawali w tkatki ma nhawessch çla développ(e)ment équilibré(rires) nhawess nçammar lportefeuille diali berk

A : Hadi lçaqliya li wekhdet lebled koul wahed yhawess çla rouhou wellah ghi tbahdilation

Sab :eH ça y'est welliti tkherjina lçibarat ljamila wel fassi ::ha+ ana hasbek ghi taç tchaqlala

(Rires)

F : choufi neçtik çadna les ilèves du primaire ki chghoul(euh)++donc on est à Tizi+ on commence nos études au primaire au CEM+ il ya bezzaf des éléments (euh) qui ont quitté l'école

A: Kifa :ch ?

F: Eh wellah ghir sah

A: Weçlach ma yhabouch machi ma yhebbouch(euh) yeqraw wella malliHoum ma ykhelliwHoumch//

F: machi ma yhabbouch+ ki nchoufou Alger ce sont des Algériens (euh)des Algérois++ ils parlent arabe ki yrouhou lemsid ykemlou bel çarbia Hadik (euh)+++ la langue qu'ils parlent tcorrespondi un peu à 90% à ce qu'ils fait (EUH) déjà (chevauchement) voila (euh) par contre nous ki nrouhou leddar neHedrou qbayliya ki nedekhlou l'école pas de qbaylia c'est(euh) l'arabe/ Hada Houwa le problème +ça a causé un grand : problème pour les i : les ilèves il ya plusieurs ilèves quit ont quitté l'école/

Sam : le problème hna (euh) ki chghoul hna la Kabylie en général nass gaç yeçafouHa belli on a un problème on est marginalisé++ même ki trouhi ltizi ki chghol ma telqaych les autres villes kima tizi balak ki chghoul++ balak mais : hadi bayna ki trouhi lwaHran +on va prendre comme exemple tlemcen telqay triq msegda hna telqay (rire) telqay pota taç tricinti+ mçaleq (rires)mçaleqHakdek bin lard wesma telqay les cables Hakdek+ telqay triq ki chghoul gaç mkassra ki trouhi par exemple les hopitaux (euh)

F : Mais on(ne) peut pas on(ne) peut pas généraliser

Sam : achou ? machi on(ne) peut pas généraliser ::

F :Samia on(ne) peut pas généraliser on(ne) peut pas savoir++peut être ce sont les représentants locaux li ma yekhedmouch nichan+ mais tizi elle est marginalisé ::wellaH kima yqoulou wekhdation ou bezzaf ::

Sam : Pa(r)exemple trouhi+ trouhi la faculté taç méd(e) cine wach telqay ? telqay grillage menna grilla :ge menna w les chalets eHHlméd(e) cein yeqra hetta ljuillet+w telqay chalet w skhana kifach Hadi Eh++ w un méd(e) cin yedkhoul portail msaddad bselk+ Hakda w selk Hakdak+ c'est honteux (rires) wana ki les vacances Hadik Hadi les vacances ki rouht la faculté taç sciences économiques f hasnawa ::: wach lqit lqit erresto fiH lkhoz gaç mermi w jay f wahed :jay fwahed leplaça menna telqay erresto w menna+ telqay hachakoum (euh)taleç lesma(rires)

F : c'est malheureux franch(e)ment+ c'est malheureux w kitji lerresto taçna hnaya(silence)eh plus on est marginalisé plus nhassou rwastina karHin++ c'est normal

parc(e)que ki ytouchiwekdigouti wtchedek la fichelsse+++ wethebb tehrag+ rana nchoufou kima drari raHoum yqissou rouhoum felbhar yeswissidiw men Had lçi :cha ::: samTa cheft kach wahed yqoulek nmout f lebhar w ma nwellich !

Sam : ana nqoulek ma nqoulekch gaç les Kabyles ce sont mehsoub honnête++ kayen bezzaf les bençamistes w les volistes ki chghoul partout neçarfou Hadi yhabou lhalla w yhabou yewaslou belkhef bla ma yetaçbou kima neçarfouHoum kamel kayen nass

Sab : Choufi ya Tefla khelina melpoulitique+ ma nhebHach hadi miziri ::a

F : mais le problème le problème

Sab : chkoun yqoul Hakda/ Farida Farida !

B: le problème économique de l'Algérie est un problème perpet++en tout cas est c(e)qu'ils réclament (*euh*) la reconnaissance de la langue berbère+je pense que dès qu'il :s (chevauchement) ils atteignent un certain degré de confort yensaw koulchi/voilà

Sab : jusqu'à quand neqeçdou Hakda ?

B: essamçi le linge sale negheslouh binatna+ smaçti

Sa: Hadi Hiya/

S: rani çarfa mais jusqu'à quand nebqaw Hakda ? la :zem une solution++

B : bessah c'est une langue nationale wella lala rani ghalet++ wach thabbou dourk/le problème est linguistique et plus politique++et le gouvernement tant qu'il n'est pas menacé dans sa stabilité il ne sera jamais intéressé à la question de langue+ ou de culture+ comme j(e) l'ai (EUH)comme (e) l'ai dis tout à l'heure (*euh*) ::: depuis 62 il (n)y'a pas eu d'intérêt à l'éducation wella (**ou**) à l'économie kanet dima ki chghoul comme on peut dire une machine à coudre

Sab : rouhi rouhi nwellilou ana (rires)

Sam : achou::?

Sab: wahed nHar kount qaçed mça wahed fissiste++ wellaH met braçba+ ana rani mwalef belemmata berra (rires)

Ntaya thab douzana taç stilouwat/les houkoumistes yak ?

Sam :Chkoun stilouwat ?

F :yakhi :::Hadouk bouliissi :ya+++

Sab :Eh (rires)++ teçarfi+ qalek wharna yqouloulhoum lbeida mon amour weqt ma kanet çandHoum polo beida+++ kanou dayrinHa code binatHoum les jeunes taç lquartiat+& [.....]

B : Hada langage taç les jeunes+++les jeunes divlopaw langage jdid c(e) n'est ni d(e) l'arabe ni du français+yhabou koulchi facile macile++ les jeunes se sont appropriés un langage pour eux-mêmes+++ mahsoub c'est une langue(EUH) mais le problème de ce langage+ c'est qu'il n'est pas technique++ on(ne) peut pas l'utiliser+ pa(r)exemple pour écrire un rapport économique ou(euh) une thèse :se wella haja OFFICIELLE

S: ana yballi Had langage libira :na

B: si on veut pa(r)c(e)que à force de+de++d'imposer(euh)+ le corps humain si tu lui imposes n'importe quoi/ un objet à l'intérieur du corps humain qu'est c(e) qui s'(e)passe ?il rejette voilà (euh) donc (euh) à force d'être bourré de(euh) d'arabe+ d'arabe acceptez ça acceptez ça+ ils continuent par rejeter Had la langue et créer leur propre langage+ mais comme les jeunes algériens on va dire(euh) comme il a créé ce langage dans les années 90 jusqu'aux années 2000 l'é : (euh) on va dire l'état des jeunes était lamentable (EUH) il(n)y'avait pas d(e) travail il y'avait la violence karita(euh)ça a influencé le langage qu'ils ont créé++ ils ont trouvé un langage de rue qui n'est pas technique et qu'on (ne)peut pas utiliser (euh) à des fins :voilà pour créer vraiment : on va dire :une langue voilà+++ donc le problème de (euh)cette langue(euh)c'est qu'il (euh) peut l'utiliser librement mais s'il veut faire quelque(e)chose avec NON+ il doit l(e)faire soit en français soit en arabe littéraire voilà fHamt ya sahibouna wella nzi :dek

Sab: fHamna fHmana bessah langage chbab nsib rohi fih yakhou(rires)

B: yakhi yerham babak qouli wach chbab fiH?

Sab: tkatki (rires)

F: wache::n?

Sab: tkatki(blalba blalba) non tkatki yekhedem ljelda f trollyat(rires)

F : ah! Tiki?

Sab : lala yekhedem ljelda kifach nfeHamHalek yesreq meljib Hadi Hiya++ yesreq ljelda(rires) tkatki Houwa lhitiste yetteka+ ki yji lcar yetleç yekhedem ljelda dakhel trolé ma yegrisssich Hadi yqoulolHa vice+ yekhedem ljelda yeftah sac bla ma tfiqi yeddilek++ prochain arrêt yahbet tkoun circulation yahbet+ Houwa tlaç yekhedem ljelda w yahbet yetteka (rires) yefter w yetekka (rires)++tqoulou yqoulekh bach nweekendi+

Hna çadna kayen bezzaf des mots Hakdaya++ makanch gaç Hadra normal makanch gaç kelma teHdarHa feddar teHdarHa berra impohal

B: c'est dev(e)nu qui chghoul naturel c(ne)'est pas des intrus c'est un truc normal fi lHadra taçna/ana je trouve qu'ils nous ont bourré de grammaire melli nechfa çlarouhi/chikha tqoulelek deux verbes qui se suivent+

(Ensemble) : le deuxième se met à l'infinitif(Rires)

Sab :Yemmala ana qoultelHa ma nconjuguïHoumch/quand il(ne) y a pas de règles nhass rouhi libre wahed ma yeqder yqouli machi Hak/ et puis Had langage chbab nsib rouhi fiH/ (rires)

Sab : ana ki nqoul tkatki Houma dahkou mais hna felhouma normal+ ana ma neçrafch nehder normal çandi had les expressions bezzaf çandi çla rassHoum++neHder biHoum w ma nfiqch+++

L: encore wkan temchi fetriq tqoulou sariq machi normal koulchi ytiH beddahk(rires)+ ki chghoul on s'identifie à un arabe fassi :h

S : (rires)mliha Hadi (rire)kima wahda tjouzz çlik belhijab nqouloulHa hijabiste nqouloulHa lhajja wahda blach qui n(e)porte pas lhijab nqouloulHa cofilisi+wahda labsa jilbab nqouloulHa jilbabiste wella wahed salafi nqouloulou akhina wella fisiste akhina frère++

Samia : yemmala hna machi cofilisi Hakda ?

S : lala impohal kifach nti machi cilifisi nti cofilisation jat çandek w habset kifach hanouna ? (rires)

F : merci çlik merci+

S : çadna ki terkeb trolé+ receveur yqolek avancil'arrièr (rires)+++ terkeb felbus qal afanci l'arrièr kho

L : mais :::

Sab : yqoulou tani phowetni/kherejni chbab naçtiHa lwahed griffa teht fiHa/kount celibayer w rabbi ftah çliyya++HAMDOULLAH

F : Ah :::

Sab : sawarni jayya men photo+ yakhi f tizi rakoum retard ma teçarfou walou !

F: hna ftizi neHadrrou normal+ ma nqoulouch had leklam

S : Hiya ntouma machi cilifisi (rires)++démodé semçi Hadi++ wahed leprof Hnaya qal lwahed sahebna rak jay tmouseq biyya++ ana hsabtou raH yesmaç moussiqa bessah Houwa kan yeçsed jit tguessser biyya/ wkayen mdepress m dépression/ les Algériens gaç mdiprissyin(rires) wella mdiwassï nqoulouHa ki ykoun wahed maHboul+

L : lala par exemple ki temchi sur Alger+ tu trouves beaucoup plus d'exemples que si vous allez sur Blida

S : hna f Alger ma çadnach gaç li yeHdar normal++ mdiwassi ça veut dire mwassi+ ki chghoul maHboul w zid tsib des mots f l'arabe littéraire makanch flakhour makanch++ c'est des termes spécifiques lina hna la jeunesse+code binatna neffaHmouH ghi hna berk ::

L: en réalité le mot en lui-même ne veut rien dire+ le bon coté c'est que : le jeune ysib roho fle langage Hadak+yssib rouho flelangage Hadak donc mahsou :b+je pense qu(e)l'objectif l'objectif premier douk (euh) l'Algérien est passé par une période win koulech kan fouq dmaghoul+ ki chghoul kelli Had le langage Had le dialecte++ Hadaya lui permet d(e) s'exprimer c'est un langage qui lui permet d(e) s'exprimer à 100%/+la Hadak ma neqadrouch nqoulou belli il est entrain de s'identifier à ce langage de ces amis+ la preuve il est très utile/

Blabla blabla

Blabla blabla

L : je (ne) pense pas qu'il puisse s'en passer il ya que la rue qui peut décider qui peut l'enseigner+ c'est bien d'avoir une langue propre à nous qui soit un mélange de toutes les langues auxquelles on voudraient s'identifier++ mais c'est vrai ce s(e)rait un peu (euh) ce s(e)rait un peu tuer en quelque sorte un peu :tuer les langues anciennes+ mais ce s(e)rait pour nous une façon d'avancer voilà+ mahsoub (euh) pourquoi s'attacher au passé s'il (ne) sert à rien donc : (EUH) voilà quelqu(e)chose qui n'est pas chose qui n'est pas ++bien en Algérie c'est que dans quelques domaines+ on ne parle que de notre passé on a eu une économie vraiment performante+ on a eu une équipe de football+ on a eu une armée+ on a eu une révolution+++ Qu'est c(e)qu'on a maint(e)nant et qu'est c(e)qu'on aura plus tard ?

Sab : wach derna 50 ans après l'indépendance ?

Blabla blabla

Blabla blabla

L : voilà on(ne) parle pas de notre passé pour avancer+ mais pour fermer la geule à quelqu'un ou++pour asseoir ces idées+ sinon pour l'utiliser pour l'investir(euh) :::progresser ou développer not(r)e pays non ça on (ne) le fait pas moi+ c'est vrai qu(e) c'est quelqu(e)chose d'important+ pour c(e)qui s'est passé on tire des conclusions++ oui c'est su ::r

S : ayyyy celui qui n'a pas de passé n'a pas d'histoire+

L : oui je sais c(e)que j(e)veux dire+

Sam : le passé est important++ wach bik nensaw tarikhna bach navanciw ? ewa jamais wla tavanci bla lpassi ta ::çek

L : ana wach qoult ma qoutlekch nensaw lpassi ntaçna+ mais berkana ma nchemçou çla l'histoire ntaçna+ wehna qaçdin fi placetna wennas talça habta+ rani çaref qu'une nation qui oublie son passé a tendance à disparaître+ donc au lieu d(e) s'attacher à l'histoire même si elle a été grande+ forte+ et puissante ou++ il faut parfois s'en détacher pour (euh) voilà pour atteindre les autres pays

Sab : ewa khelina m serieux taçek++ Farida teçarfi nri ::jmou

F : achou ?

S : (rires)choufi choufi ya chçar **lHidoura**(rires) nechrilek pirouka++ ki ykoun casse croute bach ma ykhlach belkheff wahed ykoun yakoul yqoulek ma tqelegch douk nrijmou+ neçtilou un régime bach ma yekhlach temtem (rires) neçref nrijem kima ana f la citi nrijem daymen bessah bla ma tkoun lmakla chabba+

Sam : kima hna kayen un kabyle pure wkayen un kabyle qui mélange le kabyle et l'arabe

F : kayen nass qui utilisent un kabyle pur+ ki chghoul++ w kayen des régions qui mélangent le kabyle et l'arabe

Sam : makanch kabyle pur aucune région ma teHdar kabyle pur

F : C'est des degrés++ c'est des degrés+ kayen mayhebbouch l'arabe parc(e)que Had la langue machi taç évolution surtout++ w le français on a un problème avec cette langue+on(ne)maitrise pas bien+c'est(EUH) :::

B: donc le problème de l'arabe++ pourquoi il n'est pas très apprécié ? pourquoi il n'est pas très utilisé ?++ c'est une langue qui n'a pas évolué+ qui n'a pas changé+ c'est une langue qui est qualifiée d'une des langues les plus difficiles+ mais rien n'est fait voilà : don :c+on a l'arabe au lycée+ on a eu un peu une petite idée sur l'çaroub w kitabet chiçr qafiya (EUH) voilà vraiment (euh) (rires) par exemple on a une classe d'économie qu'est ce que je vais faire avec ça ? je vais écrire un rapport économique belqafiya lmizane wel (euh) tafaçil w tafçil :at

M :habbess hadi siyassat hizb frança li karHouna fel çaribiya w yfarqou++yqoulou belli lçarbia n'est pas une langue des sciences

B : je suis d'accord++

Sam : économiquement elle (n) est pas utile+

B : voilà l'Angleterre a été le berceau d(e)la révolution industrielle+ elle a été l(e)berceau d(e) l'économie moderne+ c'est l'une des plus grandes constructions++ c'est l'une des plus grandes forces militaires+ voilà : c'est quelque chose qui a contribué à faire évoluer et développer la langue++

M : l'Allemagne par exemple tekhdem les machines+tonombilat+lcatalogue yemchi en Allemagne+ makanch++ makan ni anglais ni français+ ma kan walou en Allemagne makanch

Sa : en allemand+++

B : eH::: bessah douka ntaya+ naaqtik un exemple+ ntaya tu es un Algérien çandek un produit ghi ntaya f le monde li teqder dirou SAHHA+++ je suis d'accord ntaya tu veux imposer ta langue dir lcatalogue taçou en arabe et tout et tout+ bessah dourka ntaya tu vas lakhour tforcéH bach yetçallem lçarbiya

M : Eh !:::

B : donc ça va lui prendre du temps et le temps c'est d(e) l'argent+

F : voi : là+++

B : tu vois Houwa il n'a pas le temps yqoulek açtini un catalogue en anglais (blabla blabla) bach yechri çlik nta obligé bach tbiç leproduit tu vas faire c(e) qu'il demande++

Blabla blabla

Blabla blabla

B :bessah++ khouya~~khouya~~/moussa smaç !

M : rani faHem Hada parc(e)que khtina essouna w tçeddina lqor'an Houma kanou sérieux telçou++ telçat lougha teçHoum hna deyyeçna les valeurs teçna w bqina ntebçou fiHoum tehna(silence)

B: ana wach rani hab nqoulek++ ana manich nqoulek/

M: hna çlach hbetna beçedna çla eddine w sounna+

B: dourka ana nqoulek (euh):::

M: Hiya Bachir wellaH Hadi Hiya parc(e) que lçarbiya Hiya oum koul loughat parc(e)que Adam ki hbat hbat belçarbiya++ma hbet ni belfrançais ni anglais loughat++ gaç asselHoum lçarbiya(silence)

F: Non hbatna f koullech/berkaw ma tkhebiw chems++koulchi bayen+Hadi mouchkilation taçna ma nhabbouch nestaçafou++w zid f bled tab jnanou wach çandek eddir

Sab: yqoulek rabi yensour oumma ça:dila walaw kanet ka::fira Hadi Hiya+++kima telqa wahed yesreq wahed yekdeb wiraH l'Islam?

M: ki nwelli leddine nwelliw khir menHoum++ hna nselliw wenndirou hwayej taç les escros/

B: neçraf wahed yekhdem lmanakir taç denia w yselli lfajar fsaf lewel+++ les grands escros taç ljazayir Houma li ma yekherjouch+ mazal ma ferreqnach bin dine w lmouçamala/

Sab: nta ma chetch li yselli biHoum (rires) w yeççoud yecrtitiqui felçibad//

F: teçraf çlach wselna lHad le stade mazal ma ferreqnach bin dine w lmouçamala++dine machi sport tlaç w hbet/(silence)

Sab: Hadi Hiya(silence) kayen li yetrafiqui fi koulchi w yqoulek malazemch nraTi doHr ewa cheft kima Hada tevyass+++ kayen li gaç ma yedhakch fi wejHak dima mghoubech w qa:ri tahrmit w yqouelk qala allaH qala rassoul/il ya des choses malheureus(e)ment/

B: ana j(e) vais dire deux choses kima qal moussa++ ana je n(e)suis pas cont(r)e l'arabe bessah hnaya weçlach kich nqoulou?+tout c(e)qui vient de l'occident nqoulou lala maHich mlih Hada mounharif+++ weçlach ma neddiwch lhaja lemliha ml'occident w napliqiuwha çlina?(silence) Houma l'injil bach nzal enfin?++bach yekhedmou biH blatin++ pourtant ils ont effacé le latin et ils ont crée de nouvelles langues (&) lala lala sahha Houma yHazzou lehwayej mlah w yTeychou dichi hna nakhdou dichi+++

M : smaç

B : eH

M : Lala kemmel kemmel++

B: wach kount nqoul?

(Sonnerie de portable)

M: dine wessounna (rires)+++

B: non Houma+ pour évoluer ils ont fait évoluer leur langue ++douka hnaya si on veut évoluer belçarbiya kima ntaya qoult لازم hnaya ndirou un effort ndév(e)loppiwi Had la langue w men jiHa wahdokhra nraçjou l'arabe indispensable+lazem l'arabe yelhaq le stade win ywelli yetenseigna fgaç les domaines++ bessah min takhoud siassa taç taçrib taçna++ elle a été mal appliquée+ l'injil bach nzel bellatin yekhedmou+++

M : لازم beçda nbeddiw nçarbou les documents taçna++ takhoud ayy werqa telqaha b deux langues+++

B : sahha nta rak teHdarli en théorie+ bessah dourka la performance(EUH) chouf ki tkoun la langue forte ykoun iqtissad qa :::wi(silence)

Blabla blabla

Blabla blabla

Conversation2/Durée de la conversation : 30 minutes 45 secondes. Participants à la conversation: Amina(A), Salem(S), Saida(Sa), Faliha(F), Lotfi(L), Moussa(M), Nabil(N)

L:Faliha/Faliha/

F:wachen?

L:chefti wach jabou fetili lbarah çla lfotbal++yakhi l'équipe dialna daret hala lbareh fi Blida+++

F:Hadak wach khellana dima talyin+nTelçou leçlam ghi felkora+ tqoul lebled ma tixisti ghi felkora+++yakhi cheçb maHboul++

Sa: yakhi Hna yban li yheb bladou+Hadik skhana ki tetlaç ferras+++ (rires)

A: choufi Faliha ana rani d'accord mçak+++chefti wach kessrou+++wach sebbou felghachi+++wellaH ghir çi::b++rabbi yhab Had chi??

M : Haya wellina lessujet taçna qoltlek baçedna çla dine même ki neffarhou ma çandnach
la culture taç ennas civilisé+++chouf difaut fina+++

F :wallaH ghi çandek lhaq+++

S : Haya na :det Faliha/

(rires)

F : teçref çlach ma rbehnach pa(r) c(e)que khrajna çla dina çlach l'économie du monde
connait une crise pa(r)c(e)que yekhedmou b les intérêts wlbankat yetmechaw b riba donc
hna tani rana netmechew f triq kifHoum w nsina les principes taç dina+++

L : manich nqoulek chaçb parfait w mafiHch les défauts++ wahed yetlaç chouiwa berk yrouh yechri porche w les villas w porche w manich çaraf au lieu d'aller faire une affaire li tkebrou w li+++ sur le plan mondial ydir haja mliha ++ywelli qoudwa sur le plan mondial rak faHem bach y'imposi la culture taçou yrouh yzoukh w yefrimi+++ voilà ychebbaç kerchou wekhlass++ je suis d'accord avec toi bessah hnaya est c(e)que hnaya wach neqadrou ndirou ? on va faire not(r)e possible lebled Hadi nreddouHa biHa bles langues taçHa indispensables fle monde entier nehhiw capitalisme w ndirou économie islamique/même Hadik lfarha li tekhrej++tu crois c'est normal+lghachi yhawess ydifouli berk++

Am : nehhiw capitalisme on quitte la ville (rires)/hna çachna b siasset rezq lbaylek++wach men capitalisme ?

L : لازم Timposi système taçek lmarikan weqtach qedret timposé en 1945 ?+++ wellat akbar qouwwa ::fel çalem++ elle s'est imposée+ donc hnaya bach n'imposiw les idées taweçna لازم bach netaçou+ لازم nbedlou système+ mais qbal ma nbedlou système لازم tebçou système li imposawHouna++ et puisqu'on (n)a rien fait+ ntebçou système qu'on nous a imposé donc hnaya ntebçou système Hadak(silence)

M : yemmala hna dima ntebçou çaqliyat lcopier coller+++

L : ana au contraire madabiya menna 5 ans lqouddam tkoun l'économie teçna développée+ bessah لازم hna nbeddlou lçaqliya çlach les occidentaux ils se bousculent bach yeqraw l'çarbiya +++ لازمna un moment et beaucoup de volonté bach nelahqou++ wahed lwaqt yqoulek machi rouhi rouhi telehqi le dzayer
(Silence)

M : لازم nwelliw les meilleurs kima kounna w bach nwelliw :::

L : لازم nban :ou++

M : w bach nbanou+ nbanou belmouçamala لازم tefHam belli il ya que le retour vers dine taçna Houwa li ytelaçna machi mor lçicha trouh lelbar wella+++

L : rani mça :k/

M : parc(e)que bach nTelçou لازم nsegmou rwahtina ana wenta wenta++ ila ma seguemnach hna lebled ma tesequemch wila bqina mkhechnine rwastina ki lbouzellouf(rires) nestagniw w ma navancéwch+++

Nab: chouf hna neçarfou baçdana+ par exemple fla cité on réclamait on réclamait++ bessah hna aqaliyya wewladna ki yekkebrou ykounou aqaliyya++l'éducation haja kbira

on doit transmettre les valeurs taweqna bessah++ Had la génération la plupart ma çandHoumch les valeurs Hadou weljil li raHou jay+++

M : ki qaleçtou goutlek belli hna l' aqaliya li nTelçou nta Tellaç wladek w Houwa w Hiya
Am: bessah l'aqaliya Hiya litjib chang(e)ment/

F: rak tqoul tellaç la fami(lle) taçek dija est que lparabole taçkoum vous avez une parabole ?(rires)

L : mazal ma jaboulnach lkabliyat(rires)

F : lparabole bedletenna not(r)e mentalité not(r)e comportement+++

N: sah sah+++ voilà bessah kima raki tqouli çla parabole++ lparabole il faut savoir l'utiliser + dourka ntiya le neTfiHa des coTés positifs w des coTés négatifs++ hna dorka on va (ne)pas laisser que les coTés positifs parc(e)que fiHa les cotés négatifs++ on va utiliser le coTé positif lina nTawrou wenkheliw le coTé négatif/

F : bessah comment ? Comment ?

L : comment +en gérant l'éducation +l'éducation l'éducation Hiya l'assas++

N : Hadi Hiya+++

L : l'éducation Hiya la clef+++

F : eH bessah l'éducation feddar+ wella l'éducation berra+++

L: l'éducation Hiya koullech tu vois+

Sa : par exemple (Silence)

L : ntiya ki trebbi wlidek tçalmiH tqoulilou rfed Hadi mliha w khelli Hadi ma teslahch++ yemmala tçalmiHle bon coTé à prendre et le mauvais à laisser+++ balak il va suivre les documentaires pour l'aider à dév(e)lopper son intelligence+ntiya tnehilou Hadouk les idées d'accord !voilà c'est ça c(e)que je veux dire(silence)

Sa : ana khti ki neHdar mçaHa ki chghoul ma tchoufHach yemma++w ana mça yemma nehkilHa koulech nchawerHa f koulech++ çlach ana çandi une personne+++ Hiya li thebli lkhir çandHa expirience plus que moi++ w ana nemchi nehki lwahdokhra+++ impossible sahabti tqouli nrouhou nekhorjo rwahi++ çlaH Hadi Hiya++ لازم ki chghoul çarfa belli(euh) çarfa belli kayna internet+ kayna la parabole+ bessah wlidek ki trebbiH rebbiH çla Hadi mlih w Hadi machi mlih :::

L : voilà+Houwa automatiqu(e)ment il va prendre les bonnes choses et laisser de coté tout c(e)qui est négatif++

F : le problème qui s(e)pose kichghoul++impossible ki chghoul++tu vas++c'est une minorité ki qoult meqbil (chevauchement)

L : non ana c(e)que veux dire+++ dqika berk hnaya l'Algérie le problème numéro 1 qoutlek mehsoub c'est la mentalité c'est l'édu+l'éducation++ donc il y'a une minorité kima qoult(euh) qui est éduqué++ bessah le problème le problèm :e++madabina madabina hnaya bessah lala bessah hnaya ++bessah hnaya+ dqika berk neçtikoum exemple+++ on est censé donner l'exemple++ en même temps on doit travailler en même temps avec les autres dorka wahed menna++ par exemple felfutur nchallah yecrée une grande entreprise par exemple++ yjib wahed li qui n'est pas éduqué li ma yehcham ++ w yerfed poste de responsabilité++ yesreq normal(euh) il ne va pas avoir de scrupule+++ il va faire virer Hadak parc(e)que ma yhebbouch+ il va voler++ hna rahna bniyya mliha+ tu vas employer pour la société bessah douka la société ect ect bessah la société dorka comment elle l'a formaté(EUH) bessah bessah

Sa: mahsoub Hrabt me tkatki Taht f wahed voliste(rires)

Nab: (rires) eH:::tkatki yekhdem ljelda kima qal lhaj/

(rires)

L: lproblème taç l'éducation+

S :yakha chhal thab Had sijiwt !

L :lala lala+++ si les gens ont pris le temps d'éduquer++ apprendre comment éduquer+ tani kayen des personnes li balek nqoulo l :hna on est d'accord binatna bessah ljil li yji mel qeddami restera toujours une minorité+++

Sa : mateHderch çla la minorité we tbeçed la majorité w tkoun raciste+

L :raki teHadri çla racisme nqoulek la France tbalek un pays qui est ouvert bessah la majorité des français sont racistes+++fHamti racisme partout++ana nqoulek nti tqouli Hakda pa(r)c(e)que ntiyya qbayliyya dima thassi rouhek visi

Sa : Hadi Hiya ma tqoulch nbedel bin lila wenHar

L: hna hna notre but nkounou qoudwa pa(r) c(e) qu'on fait sur le terrain malazemch tani tqoul l'akhlaq l'akhlaq w madir walou sur le terrain

M : smaç qoutlek lazem nebniw iqtissad çla assass din taçna+++ c'est le seul moyen+ lazem nefaHmouHa pour toujours+++

N : eH lazem tani on donne une image tcherefna qeddami l'occident kima Mohammed Merah je suis contre à 200%+++ sah wkan nwelliw bla logique taç ljiHad w gaç Houwa il a commis des crimes (EUH) khellina au nom de au nom de l'islam w kamel w kamel++ c'est normal Houma tkoun çandHoum ghir une mauvaise image

M : Hadi lçaqliya li tdérangini nkhem mou berk wach ykhem mou fina++ mais hna nsina Houma wach darou ? w mazal ydirou f les pays arabes cheft l'çiraq falesTine w zid w zid w mazal yessenawna/raHoum yessenaw berk tnoud çadna++

N : hnaya notre vrai devoir c'est de montrer le vrai visage de notre religion religion taç akhlaq religion taç açmal++wila raHoum yessenawan hna çtinalHoum l'occasion++IHina ghir chkoun dar lhajra wel paskala++wechkoun dar lmesska+++webqina ghi chkoun le vrai algérois+

N : eH sah/HAadi kayna/ li yeHder français bayen min jay habitou yji melharrach ? yakhi hala+ yakhi bayen wlid quarté chic :shab lçarbiyya raHoum baynine mine yjiw

S :sahhi :::t ana ntebeç li çandou lhabba khchina kach mbelgua++wella louza wella qawqawa w zid yeqtelni li Tayeh fi wahda gervais ya rabbi zellija wach thab ?++khellini me tgerçij dialek+tebbaç nta l'éducation++w falesTine ana nharrarHa+

N :eH chi wahda papicha çandHa lhalla techrilek ghi birriya berk wella bghat tzidlek chitana?

S : yakha çlik nas raHi Telaç enniveau+rouh tnavigui çla rouhek+chouf kach wahda tHannik m cinkouha w defra dial babak(rires)+++Had lwaqt chedd med webla smi ::r houkouma raHa tgerçajchriki++

N : ana wellaH khiyek çandou debbana raHa Tayhetli en panne depuis un mois

S : yakhi qoutlek çandi wahed shaybi **mécano** yaçref lehdid chouf spécialité dialou louza lqawqawa debbana tqoul chi **neuro** dial lehdid wallah mayna ana cheftou wellah ghir çjeb ma qari ma walou yched l'**ordi** w bih yripari les pannes yakhi çjeb

F : chouf si on prend notre société hnaya les Kabyles on nous accuse de complexés++

N :Hayya tani reddatni lelcomplexe dialHa++

Blabla & blabla

Blabla & blabla

L : raki teHadri çla leqbayel Hakda ?

F: eH !wirraH lmouchkil ?

L : choufi ana manhabch Had essuji bessah nqoulek i(l) ya des préjugés/

Sa : eH Hadik lHedra nqoulouHa ki nhabbou nvixiw une personne++ ki chghoul hna f Tizi kayen deux cotés wahed ysalli w wahed walou mais bessah yqoulHa yqoulHa normal ma ykhebbich++

L : kayna Hadi

S : telqa wahed ma ysellich+ telqay wahda labsa hijab wella mini+ carrémment telqay wahed ma ysallich pa(r)c(e) que ma yeçrafch lçarbiya+ c'(ne)est pas son problème kayen ma yeçarfouch hijab (rires)

M : yetçalmou :

F : eH yetçalmou pour toi saHel teçref çarbiya

L : dqıqa dqıqa khellini nkemmel l'idée diali++ Had le phénomène machi ghi f Tizi kayen partout en Algérie+ kayen partout+ wachen kayen des idées reçues++ Hadou c'est des idées reçues

Sa : ki chghoul kayen kayen+++

F : Had chi maHouch f Tizi ma Alger hna gaç f tzayer++ hna wach ndiro ? hna ki nçamrou lbidoun bach nçamrouH++ ghi bHadi hlal w Hadi hram Hada bach neltHaw weçlaH ma ndirouch kima les Chinois kifach Tawrou ? laHyin bel khedma berk

S : Hiyya çandHa lhaq Faliha/

(Silence)

N: hna laHyin ghi kima qalet fatiha+ hna ferreghna di ::n taçna mel lmawdouç

M : din taçna ygoul ki tekhdem khrouj çla rebça w nos par exemple machi rebça w çechrine yqoulek khdem nichan++ ma tghouch Hada Houwa dine taçna+++ c'est pourquoi lgharb çandeH une mauvaise idée çla l' islam taçna pa(r)c(e)que hna difaut fina w kan netcomportaw bien++ Houma tkoun çandHoum l'envie yeçarfou dina kima hna nhabbou mahsoub l' akhlaq taçHoum

L: kayna haja wahdokhra hna dorka(EUH)

F: nqoulek haja

L: oui

F: kayen aya wellaH ma neçref hadit++yqoul wakhalaqnakoum

S: hadit wa khalaqnakoum:

F: aHa "*inna dina çinda ALLAH l'islam wa man yebtaghi ghayra dalik*" weyqoul

L: aHa Hada hadit yqoul li ytebeç ghir l'islam ydellou rabbi

N : wellaH ghi lqaçda tzaHHi

L: oui c'est vrai++ je pense ana je ::ana nta Nabil teçrafni++ chwi pas quelqu'un de pratiquant sah Hadi je l'assume seu(e)lment c(e)(n)'est pas vraiment mon choix kifach nqoulek ? c'est quelqu(e)chose de personnel bon n'ammen : je crois en tout et ça m(e) fait plaisir nchouf wahed qima Moussa++ voilà bessah anaya ça m(e) fait plaisir kima nchouf

une minorité Hakdaya sah+ bessah din machi ghir Hadra++ ça me fait plaisir ki nchouf wahed mtebeq dinou à fond rak faHem

M : wahed mtebeq dinou ydir lahya w lqamis++

L : min jit tedkour lahya wel qamis pa(r) c(e)que nta çandek din c'est une tenue++ mais j'arrete pas de te dire que dine c'est un comportement c'est un tout et si l'occident nous respecte pas par(e)que hnaya çtina une très mauvaise image çla rwahtina

S : ana ki nchoufkoum hakda neçraf belli ntoum menchariste

N: lala wellaH sérieux chriki

Sa : dok kitsib wahed dayer lahya w lqamis entique++ même ki ykoun wahed mrabbi w gaç w tchoufou dayer lahya yodokhlek chekk çlach ?

M : kayen li dayer lahya conviction maHouch tegsar berk w kayen li dayer lahya w fatigué belbezzaf++machi exemple tebçou (rires) khlas

L : ana chouf(chuchotement) hna çadna problème dina w lçaqliyya taçna++ eddine c'est une question personnelle vraiment personnelle donc w kan nroho la base+++ gaç nta wach dekhlek f Hadak hijabiste wella salafiste yelbas qamis wella mini jupe wach dekhlek rabi hattek tjugi leçbed yakhi koul wahed yedkhoul f slaho Hakda nreyhou wella kifach ?

F: voi :: là

S : din taçek tebqou ntaya kima gal rassoul salla ALLAH çalih w salem bessah dorka lwaçy kayen tebqou kima thebb kamel çandHoum lakhor (euh) mais(EUH)++kayna haja berk+Chedd med w bla smir mitch: houkouma raHa tgerçaj chriki.

F : nta ma teqderch thaseb wahed:::

Sa: bessah Houwa wach qalek?

Blabla &blabla

Blabla &blabla

S: ana contra contra çlik (rire)

N : doka anaya par exemple++ tqoli lfis ja à une certaine époque hab yimposi l'idée taç dawla islamiyya++ Hadi dirHa f darkom c'est quelqu(e)chose de personnel ma timposich lwahed une vision li maHich taçou++

F: même feddine yqoulek « **la ikraHa fiddine** »++ doka ntya nta nqoulo marakch meslem w yqablek wahed meslem w yhab ytebbeq çlik din taçou est c(e)que nta tu vas appliquer l'Islam ?

M : Non

L : non tu vois ça waH qoutlek c'est une question personnelle lazem wahdek wahdek machi tebqa lazem Hadi machi mliha Hadi mliha voilà : Hadi kima qalet lazem la souplesse+++

M : lazem tkoun memmou yemmala wana nsaçef fik w njik b soupelesse berk(rires)

L : Eh kima nta tqoulli souvent khtik roh selli++ Hadik je suis d'accord bessah wahed yji ntya kda wentaya kda roh salli(euh) voilà :Hadik dija ana psychologiqu(e)ment+ automatiqu(e)ment

M : qoul nta rouht leTbib wella rak qaçed dir felpoulitique ?

L : wallaH lala/ rouht **ldermato** dial lhouma lqitou coungi/mendak nHar ma wellitch/

N: yakha çlik wellaH ghi mayna çlik++cheft chi wahed ykhelli sahtou weqçoud ?

Conversation 3/Durée de la conversation : 38minutes/Participants à la conversation.Bachir(B), Yacine(Y), Noureddine(N), Redwane(R)

B: li qal djazair lçizza welkarama w ma neçraf w kamel+ w kamel+ est c(e) que pour vous lmerychin shab enneqra+la priorité dialHoum numéro 1 Hiya bladhoum ?

R: kifach ?

B : est c(e) que shab enneqra ki yqoulou la priorité numéro 1 Hiya bladHoum wella yhawsou berk ça lhabbat

R : djibHoum sur++wach habbit ?

Y: comme tout l(e) monde jibHoum+++yhawsou ça les voitures derniers cris+wellla habbitou ykhemmem fi bladou ?

Blabla blabla

N : Bladou sahha(rires)

R: Lala shab chkara rjal (rires)

B : Maranich necritiqui la personne+ au contraire w kan ykounou sérieux chouiwa ydirou fayda kbira lelbled++s'ils ont du courage maranich nkhelet fiHoum++Essmeç maranich necritiqui w berk rani necritiqui wenqoule

R: Habess çlina chkoun raH ykhemmem felbled qoul chkoun raH ykhemmem felbled ?

B: smaç

Blabla &blabla

Blabla & blabla

B : Chouf wkan wahed ykhemmem ça bladou w ils ont les moyens d'appliquer c(e) qu'il veut++ ydir++

Y : w lakin ma tensach belli hatta dewla tçarqal leshab draHem li yhabou(euh)yenvestiw felbled chouf lmarroc kifach ymotiw zmagra taçHoum bach yedekhlou draHem++yfacilitiwlhoum koulch++i mais hna rouh tchouf diwana tqoul mkhelsinHoum bach ykerHou zmagra felbled++ çla bi :Ha ma tchoufch les Algériens li lHiH ykhem mou yjibou draHemHoum w ydirou projiat++

(Silence)

(Chuchotements entre Yacine et Redwane)

R :Ma tkhafch rana gaç rayhin fiHa++Hadouk yhabbou tchippa

Y : Cheft hnaya çadna l'investiss(e)ment kima une cerise sur un gâteau// çadna lpétrole mraychine ma neshaqouch yjiw yanvestiw nHar li nelehou ma nsibouch ma naklou nwelliw nréfléchiw kima les pays li yahséwelHa+++

B : chouf hna li yji yseguem yermiweH b toumatich++yhabbou li yedkhoul mçaHoum felmissa wila ma habch yeqraqlou lfatha

(Rires)

N : Kayen nass rahou bach y arangéw la base rahou l'éducation+rahou lbezzaf hwayij+ teçarfou wach sralHoum/ massacrawHoum+ mazal ma lhaqnach win tekhdem telqa li yencouragik+ w ypoussik/win ma trouh la bureaucratie dayra hala/

Y : Yakhi yakhi rak dir poulitique ya khou++wellaH ghi khtik sinon tmerred rouhek

L : Lala ma tefHamHach Hakda+ rani nqoul berk wach npensé+ çla wach raH sayer felbeld+ ana ma ranich **hizbiste** ya hanouniste (rires)

N :Ana je pense que certains ont fait leur boulo

Y :skout skout nta

B : Wach men boulotnta tani ? kach ma cheft nta wahed dar lkhir fi Hadi lebled ?yakhi kamel yehalbou fiHa tqoul chi bagra ? weyqoulou nas Maghnia des hallabistes+ana nqoul gaç les Algériens spécialistes flahlib++ neçtik mtel rouh tekhdem çand lprivi wellaH ymesslek demek tqoul twilight rires/bessah ki tji felhoukouma tbeddi tghouch++waçlach ?twelli maqla++

Y: Eh wellah neçref wahed derbou tricinti flewzine win kan kheddem mat mesquine ma kanch meme pas massuri/

N: hna les Algériens ma nhabouch nekhedmou nhabbou ndourou w nchedou lhit++ hitti:ste, voliste+ baytouti :ste+ kima lmadamat blablabla bla fHamt dourka

B: Ehh sahh chouf jaboulna chnawa yehafroulna wach ma çadnach manouvria?bessah meme hna ma nekhdamouch/nkhafou yederbouna bçayn/yedarbouna brouleau/

N : yedarbouna bçayn wella brobinet wella gaç blaser+l'Algérien de nature feniane yheb yetrefteH rapide rapide bla ma yfourni aucun effort++fHamt wila habbitou ktar dekhoulou mçak fkach missa nta tekhdem w Houwa yerqoud+++

(Silence)

B : wellaH ghir neHagrou rwahtina/ dqiqqa berk+++ l'Algérien est un génie w kan teçTiH les moyens w tqaymou ydir l'impossible+ il faut les voir à l'extérieur++ bessah çadna hassadin bezzaf+ chouf l'état des villes taweçna/ c'est la cata/ wahed ma yekhdem

Y: Wach bik wach men cata? lebled raHa chantier+Hadou metrouwat+tiliphira:t++tramway+w zid::

B:EH Hada berk bedraHem lpétrole RABBI ykhellina Had lgoutra/ et puis chouf Tlemcen ki mekhdouma/khedmouHa

R:La:la Tlemcen men bekri mekhdouma

Y : Nqoulek çlach Tlemcen mekhdouma? Tlemcen c'est une ville fermée+ ma dkhelHach lberrani++ ghalqin çla rwahtiHoum b zekroum fHamt+++ interdit yedkhelHa wahed men berra ghir les étudiants li dekhoulouHa

R :YqouloulHa la ville des présidents+ des ministres+

B : Attend Boumediène il est d'où ? il est d(e) l'est++ men bekri Tlemcen c'était une ville Hakda+

R : Lala sah Tlemcen chabbaMach ::i++ i(l) ya certaines villes d'Algérie li Hakdaya trouh lwaHran tetwedder ma teçjebnich+++ pour les familles ma teqderch tçich fiHa mça lfamilya+ Fi Tlemcen++ ils n'acceptent pas lberrani tu vois+ tu vois

(Silence)

N : Wkan nqoulek ana neçref deux villes li Hakadaya+ kayen Tlemcen w cherchel+c'est des villes fermées+chrachla tani ma yhabbouch lberrani ana nqoulek Had lçaqliya ma nhabhach

Y : ana la première fois li roht le Tlemcen teçraf wach chet Hadek :(euh) ennouveau pôle++ Hadak dana taxi qoutlou wach Hada hotel 5 étoiles wella wach ?+++ w men cheft sbitar taçHoum+ dana taxieur kanet sahabti fiHa lewjaç+ nqoulek lhaq qoutlou Hada hotel walla wachnou ?(euh)

B : haja fort ana tani chettou

Y : darou artiK fliberté: qalou belli stif c'est Dubai d(e) l'Algérie Hadi qritHa Hadi++

R : ana mchitelHa+une ville chabba mekhdouma mlih fiHa haja tatiritrotoirat kbar w lboulvarat Tani++ bessah machi mhafrin w fiHa haja à partir de 5heures les femmes ne circulent pas+++

B : Les femmes ?

R : ah ::: oui

Y : eH les femmes ! weçlach stif makanchou nsa hna ki tbeddi 5 heures ybeddiw ycirciliw w rjel yedekhlou

Rires

N:Hna lkhemsa taç leçchiya ybeddiw ycirciliw wehna ncheddou eddar

Y: Hna tani felbeld ma yekherjouch fellil

B:Win ?

Y:F Tiz wach bik bouchawek?

B : Lala f tizi çandkoum haja chabba++ Had la famille teçraf Had la famille ma çandkoumch les blèmes f circulage (rire) ntouma rakou mlah çlina+++

Rires

Blabla blabla

Blabla blabla

B : yakhi çla lghreb yakhi++Ana hbesst fetriq+ kount véhiculé hbesst bach ywerrili dekhla taç Tlemcen ana çan bali rajel dayra bouni w ga ::ç ki nadet cheftHa tefla a telçab douminou w rounda mça rjal nourmal fellil++

(Rires)

B: QUELLEÇT kheft Hrabt ana qoult mendouk ennas+ wellaH lçadim+labsa changla la sabat la walou felberd+ telçeb doumin f west rjal+ qoultelHa yakhou win triq bach nroh letlemcen ? na :det Hiya bach twerrili triq

Y:Waçlach win kount?

B:Fi waHran:

Y: Hiya nadet?

R: W Houma?/

B: Houma qaçdou khafou

(Rires)

Y: qoutlek koulchi falso hatta rjal koulchi falso+nsa darou galisation mça rjal+

B: qoul Nwelliw lessujet dialna+ koul wahed

R: yçoum bahrou+(Rires)

B : (euh) j'ai oublié c(e) que j'allais dire+++

R : Kount tehda çla lfrancissa

(Rires)

B : wellaH lçadim telçab++ wellaH doumin mça rjal min kount jay men Alger++ wellaH jezt çla waHran+ ki dkhelt lçit jmaça(EUH)

R : Khellina/ bach nwelliw leSSUJET dialna/ sah nqoulou belli c'est un sujet difficile+l'identité taç l'algérien est difficile++

B: yakhi hna neçarfou belli l'identité taçna est spécifique++ wachnou berk yliq nesteçrfou biHa++ kayen li ma çlabalouch yeqder ykoun Arabe yeqder ykoun Kabyle+ yeqder ykoun mel mzab+ tu vois elle est complexe l'identité taç l'algérien+ il faut juste la protéger cette identité+++ oui il faut savoir la protéger

R : si on (ne) l'améliore pas/je suis au courante des(EUH)

Y : il faut l'améliorer il(ne) faut pas reculer++ il(ne) faut pas la jeter wella nroho nehiw chlaghem++ (rires)

N :(rires)zaçma çandkoum chlaghem ?

Y :façon d(e)parler nta tani(rires)

B : c'est vrai on a toujours eu le discours c'est la France qui nous a colonisé+c'est la France qui nous a détruit+ on nous a poussé à haïr le français et apprendre l'arabe et quand on a maintenant+ besoin des langues on(ne) peut pas çla biHa quand on voit le niveau des étudiants c'est la catastrophe+maintenant on a besoin plus que jamais du français et de l'anglais et si on analyse le niveau (euh) des étudiants c'est vraiment bas+ mais la faute elle n'est pas :principalement de l'étudiant maintenant je pense qu'il a envie d'apprendre les langues MAIS c'était trop tard++ on ne peut pas tout avoir maintenant

Y : qalek ida çouribat khouribat+ ma tdir lamane fi grellou+hna melli dkhelna lemsid wehna belçarbiyya+ hada qbayli hada mzabi hada tergui lazem çlih yetçarreb werésultat kima qal lotfi chutena kamel w min lhqna la fac tehchem ya chriki tehder yedahkou çlik

N : lala smeç machi lfalta taç essystème berk+ teçrib maHouch sabab pa(r) c(e)que hatta lghouch sbabana+ nechfa+çla echchikha taç lefrançais kanet koul çam tekrouj maternité+ tqoul chi gnina lçam gaç w Hiya tehbou ki lfekroun/

(RIRES)

S: chioukha yhabou ragda w tmangi/ ghir qinou berk w ma dirlouch roubla ki yqoulou felclassa yaçtik les point benks//

Wellah lçadim+ wellah chioukha tqoul ma yhebbouch yekhedmou çla biHa tlaçna niveau çla qeddou gaçblouwat(chevauchement)

(Rires)

B : Ana ybali belli c'est la manière dont l'arabisation a été appliqué+je(ne) suis pas contre l'arabisation d'après++l'arabisation elle a touché tous les domaines mais ça n'a pas marché

R : Hiya rak contre la langue arabe+ nsit belli c'est la langue taçlqor'ane w taç ljenna :::

B : rani nqoulek+ je ne suis pas contre l'arabe+ je suis contre l'application+ c(e)(ne)est pas une mauvaise langue+ kamel neçarfou belli lçarbiya Hiya la langue dial la grande histoire et la culture++ mais la façon dont on nous a imposé l'arabe (EUH) je suis contre fHamt JE SUIS CONTRE

Y : çandou lhaq+ chouf hna kifach habou yfaçiw l'identité w isoliwna+ habou kamel yçarbouna bessif w ykheliwna nensaw la langue et la culture dialna+ Hada koulchi wetqoulli rana contre l'arabe+ machi lçarbia li dirna problème w lakin leproblème+ comment habou yweshlouna lhata nensaw notre langue maternelle w yredouna çrab+Hna(EUH)

R :Berka ma tqoul hna+ chkoun ntouma w chkoun hna ?

(Rires)

y : skout çliya nta khelini neHder

R : ferregh ferrgh qouli dert kach parti ntaya+ ybali kount tsuporté Hanoun wellit hanouniste kheyri(rires)

Y : eH rouh çliya chkoun li bipalek nta ? qoutlek hna machi contre lçarbiya nhabouHa bessah ma nhebbouch yefardouHa çlina

Blabla blabla

Blablablabla

B : Tu vois (silence) bessah hnaya on a été(euh)ki chghol formaté bach hna ki n(euh)etal :çou voilà ana wlid tipaza ndour ghi mça wled tipaza l'Algérois ydour ghi mça les Algérois+ les kabyles+ ghir binatHoum

R :Hadik l'année passée+ dorka ça s'est amélioré+++

B: Non ana bessah wach qotlek ? (euh) il a posé une question(euh) comment exp(l)oiter+ je vous ai dis que qu'on est un exemple+ qu'on est un exemple Hada men Alger ana men Tipaza Houwa men Tizi kayen men belçabbes (euh)+++ tu vois kima Yacine men tizi hamdoullilah normal(rires)

R : hamdoullilaH+normal+Yacine nesmahlaH normal ana ndir l'exo w Houwa tekhdou normal nesmahlaH cheftou hnaya machi benamiste kima tqoulou çlina (rire)

B : tu vois rien qu(e) la discussion Hadi est un exemple+ voilà(euh) nous avons réuni des ++personnes de d'horizons différents me dzair , donc on a utilisé la diversité hadik , la diversification des idées+ on a fait un débat pour + avancer

Y : L'année passé on était (euh)enfermé ki chghol si (chevauchement) on prend l'exemple des garçons vous les voyez ki chghol++Yhésitiw

R: koul wahed ydir table wahdou

B : C'est l'inverse+il ya eu chemin inverse (rires)

R : bessah ana sbah fTart mça mhand+ sraqli baTa crème dissert (rires) normal+++

Y:nta yessrqoulek naya ?

R : serqouli bata crème dissert/tqoul chi dert ksida qçadt smana wana nhawess çla moulaHa

B : On a été formaté Hakdak
(rires)

Y : On(ne) a pas été formaté Hakdak

R : C(ne)est pas la raison+ yemala Yemala c quoi ? donne moi la raison+

Y : On était pas formaté Hakdak chwi désolé

N : sah yqoulo Hakda

R : ma yqoulou ::ch hakda

B : psychologiquement+ psychologiquement+ c'est un environn(e)ment ma taarfeHch++lçam li fat par exemple+ jit fwahad l'environn(ement ma teçarfeHch+ ton réflexe personnel jit mça tes amis teqçod mçaHoum wila kount wahdek teqçodwahdek

Y : machi neqçod wahdi+

B : çla khaterch thass rohek à l'aise mça nass li teçarffHoum+ c'est normal kamel kouna Hakda+ au début kamel leqbayli kan yeqçod ghi mça qbayli wana neçraf(euh :)neqçod ghi mça : tipaza Hadik c'est normal+ c'est psychologique Hadik C'EST PSYCHOLOGIQUE/

(silence)

B : Il faut reconnaître tani qu'i(l) ya eu(+++) il faut reconnaître tani belli qu'i(l) ya eu des phénomènes politiques je n(e) sais pas si ça vient de notre gouvernement ou bien de l'extérieur+ ils veulent nous séparer (&) lala Hada jijli+ Hada men Annaba+ Hada Algérois++ c'est encouragé pas autre chose+++ kima qoutlek farreq tassoud+Hadi hiya+c'est dommage c'est dommage+ ana nroh lelhouma nched houmiste//nqolo qu'est ce que tu penses des Kabyles+ yqoli kda w kda wella nehkam un Algérois+ nqollo qu'est ce que tu penses des blidéens ? wella nas Tipaza yqoli kda w kda w kda+ sans savoir on les juge pas on adopte des idées

Y :chouf ki jit la citi qçadt wahdi+ il yavait wahed qbayli ki chghol ki roht il yavait la directrice hadak chauffeur taçHa

B : eH eH

F : (EUH) wahed qbayli+ ki chghol ki roht+ c'était le chauffeur (euh) hadak(euh)+ c'était (euh)le chauffeur de la directrice ki rohna ki chghol(euh) habbess lbus

(silence)

R : pa((r)c(e)que kount felbus wehdek

Y: teçref wach qali+kan leqbayli mouraya+ki chghoul ki chghoul+++ ma yeqrach mçaya (rire)pour voir la mentalité des ::: ++

F : wach qalou ki chghoul ki hbass lbus++ ki chghoul qali est c(e)que techreb haja ?

R :C'est un kabyle ?

Y:Lala C'est le chauffeur du bus et d(e) la directrice en même temps

R :Hadak ljeune leqsir Hadak

Y : Lala machi Hadak++ Hadak laçjouz+li qaçed mqabel dragage

R : Eh hh çajouzoun akher(rire)yahsen çawnou qatlou routinage

Y : Voila++ki chafou yaHder mçaya ja çandi qali wach qalek ?+++ki chghoul Houma ma yhebbouch les arabes même ana ki jit Hna je les aime pas ma nhabHoumch

R : Chkoun Houma ?

B : c'est une haine qui a été injectée

R : eH sah Les Algérois mça les kabyles ma yetfaHmouch

(Passage en kabyle)

B : non dourka+ soyons rationnel et pensons logiqu(e)ment+ on(ne) a rien contre le langage Hada+ on(ne) a rien contre leçrab+ on(ne) a rien contre les Kabyles+ tu vois+

Y : Anaya j'ai vécu Hada

B : normalement hna kamel kamel nechfaw en 2001 kima nadet quand il ya eu des manifestations f Alger+ w men beçd dekhoulou les casseurs w Hadouk swaleh hna on a entendu de nos propres oreilles+ w men baçd +mahsoub kima tqoulou leçrab wach kanou yeHadrou tu vois ?lakhour+++non c'est encourager c'est encourager raHoum habbin yefarqou++ tu vois Hadi Hiya Hadek lakhour Hadek le climat qu'ils ont crée il faut oublier ça++et puis les gens ne mangent pas par les oreilles++

R : il ne s'agit pas d'attaquer quelqu'un qui ne vous connaît pas

Y : il ya des choses ma nekarHouch une personne Hakedk lillaH fillaH nekarHou lcomportement taç wahed++ parexemple nti tkouni mça sahebek+ yji weqt win ydirlek haja tekerHeH fiHa maçnatHa ma rakch tekreH la personne mais tekreH le comportement dialeH Hadi Hiya lhaja li daretHalek Hiya li kerHatek fiHa

B : i(l) ya eu que(l)qu(e)chose i(l) ya eu que(l)qu(e)chose++ c'est la séparation qui a fait la haine (a) un certain moment i(l) ya eu un discours envers les arabes voilà++ les arabes wach raHoum yqoulou çlina et un discours envers les Kabyles++ voila les arabes wach raHoum yqoulou çlina i(l) ya eu une haine çand les Kabyles et un haine çand les arabes+++ une haine non justifiée

Sam : Lala Houma yekarHouna++ Houma habou yekhdou koulchi liHoum+ana nqoul madirch lamane felçarbi noir de tête+

L : hnaya en tant qu'Algériens ma nhabouch lhogra+++ma nehamlouch lhogra hna kamel Hakda

Bachir Bachir

B : çla bali wach habb tqol

Y : Hna metna+ kayen nas li matou+Lhogra c'est quoi ?

B : Rani çaref+kayen lhogra wahed ki tewssel tagressiH
(Silence)

N : Gaç ma nhebbouch lhogra

R : Si on peut résumer ça+ on est entrain de régler un problème+ ki chghol hnaya binatna (euh) on(ne) a pas de problème

B : eh ! on a enrichi la diversité

R : bessah binatna+ binatna pa(r)c(e)qu'on a vécu ensemble

N : chouf bladna chabba teqra batel+takoul batel+ wetzid thattek dans une école ykoun legrade taçek taleç+ wetzid teHder hna dina lehqouq taçna++ لازم كي نهلهقو قرayetna لازمنا nebdaw le devoir taçna+lazem nebdaw ncourrigiw les défauts++ hna les jeunes لازم نههيو Hadi la haine+la responsabilité+ taçna Hiya nekhedmou lebled ma nkounouch des khobzistes nejriw ghir wra les afférètes diawelna+++

R : lala لازم nkounou bençamiste qbal parc(e)que fi bladna لازم lpistonage w tchippa bel beaucoup+ bach telhaq lposte Houwa mon associé

N : Lala لازم nelahqou les pays développés+lazem un dév(e)lopp(e)ment total+ ca va donner des fruits ma لازمch nkhemou b çaqliyet les affairistes li yhabou ghir slahHoum+en conclusion taç la discussion gaç en général+l'Algérien pour avancer لازم ydév(e)loppi sa mentalité

R : voilà :

B : qu(e) ce soit coté éducation+coté religion+ wella côté langue+++non non une fois tu dév(e) loppe une des trucs hadou tout ira

R : J(e) regrette kifach divloppi Hadou nta teqder techrab ma takoulch wella takoul ma techroubch+ teqder tçich bla tricinti ?

B :Hadik haja w Hadi haja wahdokhra

R :Hadi hiya je regrette

B :Kayen haja li tlanssi haja wahdokhra+ wkayen haja li tebloqui haja wahdokhra çafssa nqolek çafssa+ w qoli çandi lhaq wella lala++ wahed wkan kayen wahed (euh) ytebbeq din taçou bien comme il faut wkan raH yetraba w yrabbi++ bessah ki yetraba w yrabi tu vois mahsoub (euh) enniveau automatiq(e)ment yetlaç tu vois Hadi Hiya

N :Eh sah

B : voilà :

R : ça ne veut pas dire de construire haja çla jal haja wahdoukhra

B : wkan hnaya ntebqou ki ma qotlek sah din taçna on avanc(e) ra (euh) machi nchoufou ki ma qalet felmadaHer+ mais nchoufou l'a khlaq wel açmal les bonnes choses hadi hiya voilà : mais :

R :sah sah

B : ki nwelliw l'identité taç l'Algérien elle est complexe+ yeqder ykoun ma çla balouch gaç yeqder ykoun berbère yeqder ykoun men bni mzab tu vois+ elle est complexe l'identité algérienne bessah choufi pa(r) exemple elle est complexe/

R : pou(r)quoi ?

L : je viens de l(e)dire un Algérien yeqder ykoun extrémiste qu(e) ce soit feddine fel positif wella négatif+ yeqder ykoun juste yeqder ykoun un arabe wella un kabyle yeqder ykoun men b(e)ni mzab(euh) avec des opinions politiques Hakda wella Hakda bessah hnaya on trouve ça dans un seul pays + c'est les états unis kayen + des trucs chabbine mais ils ont exp(l)oités ça bach telçou tu prends l'amérique kayen les européens avec gaç les diversifications taçhoum kayen les indiens d'amérique kayen les anglais kayen les chinois kayen kayen les africains les noirs+tu vois/ et pourtant malgré la diversité Hadi ils l'ont exp(l)oité pour avancer

Sam : ntarak tchouf belli la diversité c'est un problème ana nqoulek

L : au contraire+ je viens de l(e)dire hna hna fe dzayer

Sam : la société taçna fiHa problème+ hna lazem nchoufou la diversité comme richesse ila habbina netaçou+

L : qoutlek do :ka

Sam : Houma ils ont amélio+ils ont (euh)ils ont arrivé à faire beaucoup d(e)choses même être concurrents de l'Amérique chouf Japon qedret tewsel l'Amérique

L : kima tqoulili japon superficie qlila

Sam : Hadi Hiya

L : superficie taç japon est un contexte qui ne permet pas l'évolution taç le pays hna choufi hna lewssaç lah ybarek

F : Hadi Hiya

L : çadna lewssaç çadna la matière première maçadnach une explosion démograaphique kbira et pourtant on (ne) fait rien c'est ça le problème (chevauchement) hna hna ana n9oulek on est un peuple zewwakh neHadrou bezzaf ma yhab wahed yehkem fiH w lkhedma yjib rabbi

F : voilà (euh) hna nhabbou la frime wel hebbat lbardine berk

M : kima gouliti l'algérien yhab yçoum fel fondo haja khfifa ma tçamerlouch çiniH

Sab : eh ya khou Algérien wella beTTalna

F : mais bessah welKarro chkoun yjarrou ???(rires)

Sab : yjarrou chinois yakhi rahoum ki namous klawna

Sam : Hadi Hiya lfalla yliq nrafdou rwahtina b rwahtina ma yliqch neqaçdou Hakda wenkheliw lebled Hakda++yakhi lebled klawHa les bouguerrsites++

Transcription 4/Durée de la conversation : 45 minutes.Lieu de la conversation : foyer/Participants à la conversation. Amel(am), Souad(S), rania(R)

Am : fHamti hnaya hna nhabbou la classe f koulchi+ mehsoub fi Alger centre telebsi la classe takli memmou lçine welHadra yakhi beTbaç nhabou le français + neHadrou en même temps en français en même temps belçarbia+ hna fi Alger centre ah

S : yetsema sujet de question chbab ya (rires)

A :Bla bla bla

B :bla bla bla

Am :voil ::à par exemple hna+en même temps qui rana neHadrou çarbia mais çarbia taçna fiHa français+ laH ghaleb ma :neqedrouch nexprimiw rwahtina bla ma neHadrou l'arabe mkhalta belfrançais (silence) betfelfiss ra :helti (rire)

S :Hadi bayna mel istiçmar+ça c'est clair de la colonisation

Am : lala çlach mel istiçma :r ? çlach ghi fi Alger centre li nkhelTou çarbiya bel français++çlaH wkan trouhi surtout

S: kheletHa tesfa ana nheb nkheltha njeletHa voi:là(rires)

Am:wellaH wkan trouhi lçannaba wellaH ma yeHadrou kima hnaya+ fi Tlemcen ma yeHadrouch kima hnaya iHH Houma par exemple lkelma belçaribiya yqoulouHa belçarbiya

S: eh eh yçarbou iH

A:que+alors que hna ma nçarbouch gaç +nguewrou ma nestaçerfouch gaç blaçreb++ j(e)ché pas+ c'est comme ça et encore Trouhi (bruit)l Trouhi++lçand leqbayel c'est encore pire+ Hadouk soit çarbiya(euh)+ soit qbayliya+ soit français ma çandHoumch gaç Hadi çarbiya++ par exemple kima Hadaya l(e) voisin+ la dernière fois kount neHder mçaH qali+qali++ ana ma:::neHderch gaç belçaribiya

S: ça va doka raHou yaHder

A : iH chouiwa bessah qali ana chui pas un arabe+ je suis un kabyle ki chghoul ana je(ne) suis pas un arabe+ lçarbiya Hadi c'est juste plaisir lnas Alger tçalemt lçarbiya+ qali pa(r)c(e)que j(ne)aime pas tu vois++ c'est grave de dire ça çla balek wach meçnetHa ?(bruit)

S :ana l prof taçi yqoulek ma nesteçrefch bel çarbiya

Am: bach yqerri? bach yqerrikoum?

S:bel français wella bdarja

Am: wbach expliqlkoulm?

S: chouiwa français chouiwa çarbiya chouiwa qbayliya

Am :Sa :h/mliha Hadi Hada raHou mkherreb gaç fi rasso

S: wach thabbi raki qoulti çla jarek la même chose

Am:lala ana cheft çibad Hakdaya+ bessah machi Haka beçda yqoulek ma nestegrefch bel çarbia+ wHouwa prof lah ybarek+ Anaya comme je suis Hakdaya une voisine et on s'entend bien li qali Hakaya (silence)mama aHi tçayet çlaH? (Silence) normal normal maranach nmenchrou on parle pour juste parler

S: parler pour parler/ çla balek c(e)'(n)est pas bien de parler pour parler+ il faut toujours parler pour un but

(murmure)

S : femme de couleur+ taçarfi Had la chanson ?

Am : lala ch connais pas(soupirs) par exemple+elle chante never say never taç +christien bebbe ::r/a rawça nhabHa

S : rohi rohi mennaya

Am : quand même quand même c'est une adolescente tu la laisses tu la laisses ana nechfa ki kount qedHa ben/ kount nheb dauphin

S : Houari Dauphin Houari Manar++ana fi weqti Had kherjet Hadik lghounya taç chakira (whenever wherever i can too feel together) wach biki çlach raki waqfa ? wach biki?: derbek ilyess ghi rohi qotlek RO ::HI/

Am : ya baba ya mama ayya qolHa merde ayya+arwah qoulHa ntiya swiglass çainiyya+NHABBEK

S : fHamti wach qotlek rohi rohi açtéHa/(cris d'enfant)

Am : khelliH+ khelliH

S : lala Amel ydir digat

Am : kima ilyess fi çamrou telt snine+ yeHder kabyle arabe français w une langue wahdokhra ma neçarfoHach c'est la langue de Ilyes

S : ayya khelina mennou nti tani welliti telaçbi mça drari sghar++ roh roh jri ched choucoula+ melissa dok takolHa wahedHa khof khof++Hada casseur moudammir ghalqiHa mel fouq

Am : yakha ::::yakha teqolbi yakha menteuse(geste avec la main) meqbil qotlek refdiHoum w ma qoltilich raki dayra vernis

S : la manicure ma chérie c'est la manicure c'est très très important une femme doit toujours mettre de la manicure c'est un signe d'élégance ma chérie/la manicure ydirouHa li mayselliwch hannounti

Am : surtout ki tkouni tdiri+++

S : le manicure(euh)

Am :LA ::/MANICURE/al kaviya+arwahi teçarfi chrit wahed rouppa tHabell+fiHa wahed lebzim Hbal+ wendir mçaHa lmanicure çla hsab

S : la manicure yliq diriha trajçek papicha teçajbi ya :: w zidi ila derti nettoyage de peau twelli la peau taçek p(e)tit suisse++La manicure ydirouHa li ma ysseliwch ma yetweddawch dima zellijat

Am : moi je ne prie pas pour le moment momen:tanément Hiya raki rayha tesabghi wetwelli BBR (rire)+++

S : ana BBR wellaH khsara çlik ana papicha choufi çandi wahed lhaffafa nrouh liHa+ çandHa apprenti TE :R neçtiHa tchipa tkherejni bluwa+ w çandHa wahed l'esthéticienne trejeçlek la peau p(e)tit suisse(rire)

Am : berkay ma tekhorTé çliyya+ chkoun Hiya Hadi?

S : ki nrouh liHa nakhdok wetchoufi bbrat taç sah ouqsimou billaH ila halitI fomek fel'annouchate ki metHalyine firwahtiHoum(rires)

Am : wkan chefti wHarna yqoulou ya zouina c'est weHrania espèce de mélange kabyle (euh) et d(e) l'arabe wkan chefti waHraniyat yeHHadrou b l'algérois tekli yayou ::t for :ma :ge(rire) jazet toppa (rire) c'est dur c'est du ::r

silence

S :qouli wach raki diri fHad les vacances?

Am: wellah walou ghir j(e) m'ennuie fHad leblad (rire) il s'e)passe rien fhed lebled

S : nqoulek haja suicidi

S : qalHali wahed qali wahed tlemçani suicida deux fois çlaH ?

R : la première fois ma match ?

(rire)

Am : la ::la

S : çlaH ?

Am : khaTerch Houma çandHoum ghi labtimat leqsar++çandHoum 5 ème wel 4^{ème} + çla biHa deuw fois w Houwa yssiyi w ma hakmetlouch (rires)

S : lala nqoulek kima qaletlhoum wahda habit nesuicidi twahacht mallia wana wahed mayji yzorni++ ki lhaqt lpremière étage qest rohi darouli vague de fricheur (rire)++ foqt mais lhamdoulilaH salamat zaçma tell(e)ment twahchet bladHa hatta habet tesuicidi

Am : qoutlek chkoun tlaqit sbah qoutelk tlaqit Louisa hannoun Hiyya welgarde corps taçHa

R:cheftiHa à pied ?

S: elle(ne) marche pas Hbalti

Am :wach bik wellaH ghir cheftHa gaç lghachi yekhzer fiHa nourmal lghachi qçad yetmecha çadi khezrou bark

S : waçlaH extra ::ordinaire

Am : rani nqoulek berk weçlaH++ Louisa hannoun ma neçrefHach taç hizb lçommal

S : bessah elle (n) a rien foutu

Am : kanet mrachha rouha la présidence

S : wachnou leprof taçna taç droit international kanet mrachHa rouhha normal terkeb lbus mçana normal+wbalak terkeb clan wach qoulti ?(rires)

Am: et qu'est c(e) que tu crois çlach ghi ki twelli haja ma twellich kima nas+ elle fait partie du monde kimaHiya kima hna+ ki tekhllass lhaja terjeç kifna bessah teçjebni mazalHa bedfira w :::khatiHa boumestikage

S : lala Hiya c'est une femme simple teçarfi win teskoun ?

R :machi felkalitous ?

Am : kima khalti ZaHia+felquarti Hadak

S : chefti dar khalti zaHia Hiya kima khalti ZaHia+ w douri mça tournant bach douri w trohi lelmarché qeddami lpharmacien lfouqani

R : teskoun partma ?

Am : lala teskoun villa çandHa villa chabba wahed lquartier Hayel jay coté mer w çandHa hwa :net++a chaque fois limen tekriHoum/

R : maranich chadda kayen deux pharmaciens

Am : lala li ldakhel taç khalti zaHia teTalçi chghoul raki machia lelmarché+chefti lpharmacien taç lGolf mqablatou kima les magasins chabbine chefti lmarché kayen les fleuristes kemli doukhli rohi hatta lfouq

S : chefti haqa camille Habet Had lçam Hdart mçaa ryad felfacebook bessah Hiya **siyitn'accédé** lface book taçHa bessah mcodyatou+ et en plus dayra gaç l'espace taçHa bl'anglais

Am : tsellek chouiwa français bessah Hadak lefrançais taçHoum welçarbia tçalmetHa mça bentHa+ bessah ça va

S : bessah cheftou il (ne)s'entend pas bien avec elle

Am : wach nqoulek+++qouli waçlech ma joignitiHch

S: pa(r)c(e) que sur fac(e)book machi gaç nass ykheliwlek libre accès l'espace taçHoum++ Hiya wassemHa constance+ dorka manich çarfa wach raHa haTTa assem++ arrête de le manger !

Am : maraHch ymangéH

R: wedkhelti lwasmou taç Ryad seqsiH çliHa ?

S : wach bik ? i(l)s se sont séparés

Am:yaHH

S:eHHH wellaH kount çarfa belli ça(ne) march(e)ra pas entre eux++ chefti hna mentalité taçna w taçHoum machi kif kif+wenqoullek Hiya bekri makantch habba tetzewej hatta qalou fiHa kach loula

Am: ana yballi leproblème fiH Houwa+dija machi kheddam hatta ltem+yballi yekhdem mécano yseguedd chakmat(rires)

S : yakha lala chkoun qalek ? Houwa wach nqoulek nqoule :k wellaH sincèr(e)ment le problème taçou c'est avec la relégion kan habHa tedkhoul l'islam w Hiyya ma habetch+nqoulek wellaH ila queçdet mçaH kanou draHem ytihou çliHa ki tabrouri++bessah Hiya ma çarfetlouch keffset zHarHa

Am : bessah Hadak chi chghoulHa++ elle est bien ma techrob ma tetkeyyef++kan yetmecha weyqoul ana dit habba numérique+ewa :::

S : wachnou qalek kheTra nadet binatHoum bagara ghi çla jal la croix daretHa fesalon ++qalHa ma tçawdich dirili la croix feddar+ w men beçd raH jab tableau fiH Mohamed qatlou kifach ana ma nçaleqch wenta tçaleq++ qalHa dari ki chghoul fHamti Hadi Hiya le problème taçHoum

Am : w Rania win qaçdet?

S: binatHoum

Am: bessah a khti c'est réciproque

S: kifach c'est réciproque? Hbalti/

Am: eHH a khti kima kif kif Hiwa ma tdirch wach thebb Houwa tani ma ydirch yrespectiHa+ kima ntiya wach raki m'amna biH Hiya tani wach raHi m'amna biH kima Hiya ma tçalleqch (silence)

S: nqoulek Houwa daHHa çla bal lekwaret ki daretlou teleqA: jabli rabi zewjou qbel

R: Houwa fellewel qalHa ma nhabch drari hetta nestabilisi rohi w Hiya khedçatou

Am :eHHH

S : nechfa ki qatlou rani enceinte crisa w dar ha :la

Am : yakhi yak çayett lmani wach dar f roho yakha+dar hala belebka qalHoum khedçatni ki chghoul dès l(e)début ma kanch hab yjib +++mais bon

Am : meskina/ laHla yreddou wellaH ghir meskina ana nhebha Carmen

S:(rire)wach thabi chacun sa relégion+ ki wahed kimach ykhemmem l'essentiel la personnalité kifah tkoun ?

Am : bessah ki tji tchoufi d'un côté çandHa lhaq

(Pleurs d'enfants)

Am :bleçqel bleçqel/+Haki mellissa diHa wach bik Hakda meyyet becher+ marHoj yakha çliHa choufi wach raHi dayra fi rouhHa/Yakha ::: chefti Had Imazouziyya taçna++makan wahed yeHder mçaHa+

S : Wachbik tekhlacti mayna çlik wachbik ya Tefla Hadi tbahdilation+wili çla wekhdataion !

A :lala çjebni berk Had eddessin li raHi dayratou

S : ah sahha :+c'est devenu à la mode ydirouH surtout les mariées kayen deux sortes+ka :yen lwachm lhaqiqi li kanou ydirouH jeddatna zmane+ w kayen le faux li à base lhenna+lhenna(euh) lhajra souda(euh) mekhdoum m koul haja ndirouh (...)kayen des mamans yjiboulna des p(e)tites filles de 7 ans 8ans+ yKouloulek dirilHa tatouage+harqos

A : yakha wellaH çjeb Had ennas Houma yfiyqou bnatHoum

S :iHH wach thabi bessah khlaçtini wach Had tatnouhit raki fiHa ?

A : Doka nedderbek

(Passage en kabyle)

S :Wach wach ?

Am :Hiya li gdatHa binatkoum+ya yemma ya yemma chita :na

S : wach raki diri ?

Am : rani nchouf wach nepripari f Hadou les vacances++Lala wellaH walou dernaH fe TD hnaya++ Ki ma dernach fetd qatelna jiblouH

R : RaHa tepréparéH ya lkhebbacha rouhi derbilHa chita kach ma teqdi mçaHa

Am : Yakhi ana ma qritch chitologie rouhi nti ana çandi nif welekhsara+choufi çandou Hadak leprof çandou wahed la méthode gaç ma tefeHmouche++ wahed mçana gaç ma yjich bqit nkhemmem gaç ma hawzouhch ki dkhol chikh+ qalou çlah ma tassistich lelecours+ qalou manjitch qalou Houwa smahli roh leplasltek+ w men baçd Telçou leTTableau w Houwa tlaç w leprof çayrou bleqdar ki dar wahed la faute w men baçd khellaH kemmel w qalou super waw c'est faux

R:Tji troqdi wella njiw neddiwek betbel w tonobilat mel l'aprem wenti qaçda temma ma çytich?

Am: Ani jit+ghir kount hasla mça l'ordi diali dittou formataHouli mais mazalou ma yekhdemch

R: Chefti Hadik roppa taç Hadik zouakha

S: Yakhi hala wach kanet labsa lyouma:::Steghfir AllaH ana beddit nTeyyeh (silence)

Am: Wach qoulna? yak sah thab tefrimi çla walou++ chefti la couleur li dertHa f chçarHa+ tqouli derbou tricinti(rires)

R : A hay çlik raki retard Hadik qatlek le dernier cri la mode++ qatlek Hiya tebaç la modat win kanet

Am : Emmala rohi qolilHa belli ma jatch çliHa Hadik lcouppa w Hadik lmechta taç deryassa+yakhi raHi inchoufable

R : Ana çajbetni weçlaach tqouli yakhi ghiyarat yakhi !

Am : Nti chkoun bippalek ?

R :Ana ma nhebch namima teçarfouni++ana çaycha mça **tameskint** smaçti berkakou mel critikage++tmoutou çla tnsanisation/

Am: Wach men namima ya hannouna+ wenti dali mça sahabtek taç lqoubba ghir tmenchrou fel leçbed li talçin w habtin

R: Solti solti wellaH ma tehachmi+ yakhi Hiya majeur debar roha habbet termi rohha++wach rahelkoum fiHa khelliw Tefla tranquille

Am: Yakhi wachbik? hbibek flixalek chouiwa ahadit+ habbiti twelli Imam+dkhalti çlina bçaqliyet yajouzerie w la yajouzerie/

R: Nqoulek wellaH w ma jit nhabkoun ma nqoulkoun+ bessah ntouma jabli rabbi ma thabouch li yqoulkoun slahkoun

S: Eyya habsouna khellina menha++qouli ki jatek chedda taçi yakhi film?

R : WellaH ghir Hayla çajbetni bezzaf++ elle est très feminine

S :Merci çlik merci

Am : Nqouelk w ma tqoulch cadeau

R :AHa

S :Wellah sah++Chkoun jabhalek ma tqoulilich moul tonobile kahla

Am : Houwa beddat rohna lbareh lresto klina wahed lcomplet Hayel w men baçd ki jina çand boutiquat++ dert rohi nroh f les vitrines w Houwa fHam roho

S: Eh çandek zHar wetqoulili ana makan men ykhemmem fiya

Am: Yak çla balek b koulchi Hadi la première fois li Taht f wahed beacoup chkara w yhabb yfechechni

S : qoli qoli kich derti bach jebtiH?

Am : Ya khti yliqlek des techniques bach yeflaché çlik++ yliq la douceur beacoup hnana tkouni zebda+ nwerrilek methode gazouze lmim hannouna

S : Wachnou?

Am : Eh lmim ma Teçarfi ma tekhorji ça ::qla

(Sonnerie de téléphone)

R: chkoun?

Am: ÇayaTli baba qali nroh leddar mouchkila: wellaH ghir darli blè:me ana hmara w zid ma çandich soldé

S: Weçlach?

Am: Çayyetli baba qali ghoudwa yroh qotlo nrouh mçak

R: Win trohi trohi hna letriq++

Am:Nroh ledda:r

R: Eh! W wach qoultlou ?

Am: qoutlou baba ma neqderch nroh leddar çandi chghol

R: WellaH ma tehachmi++ qoltilou rwah çandi tbat w men baçd qltilou ma tjich++Rah doka

Am: Lala mazal

R: Emmala rohi w qaçdi hata lmor lvote

Am : qotlek ma neqderch+wach nroh khmis sbah wenji jemça çchiya++ ma neqderch++

R: Yemmala rohi ghi choufih+Lala welliti **qwalbiya**++ wach çandek smana ljayya?

Am: Çandna l(euh)wallaH marani çarfa

R :Wkan qotlilou belli çandi qraya w ma neqderch nroh

Am: Assenay nchouf chkoun bçatli message dqiqa dqiqa++lala Hada anouchi raH qatelni belbippage

R: Chkoun

Am : Hada lpapiche taçi

S : ÇlabiHa ma habitch trohi

Am : Sokti bark b+Hannouni ma neqderch nroh wenkhellih rani inviti ana weyyaH f l'anniversaire taç shaibou

S : Chkoun sahbou ?

Am : Hadak li çandou picri

S : awaH a sahabti Hadak neçarfou yqoulou soukarji w balak qmarji yelçab leqmer

R : Berkay !

S : wellaH ghir sah çassi rouhek Hadak qmarji

Am : zidi chouiwa tqoulili Hadak lmezçouq merioul laçabiste++Hadak lfatcha w zid w zid

R :Ya lebnet++Wiraha rechta li jabetha mama

S : KlitHa(rires)

R :Yakha çlik wach Hada ? kerchek kbira

S : WellaH ghi chtHitHa samhili++wenqoulek tani chtHit zlabia w baqlawa+li kanet fouq tabla taç lcousina

R : Wach çliH bsehatek++Ehhhhh ana twahecht dolma belkefta dial yemma YAKHKHA !

Am : Rouqdi rouqdi tqoul raki enceinte+dorka bqat ghi loubia wel hommes douk tchoufi

R : Sahha jibili starmiyya

S : Achou ? Mayna çlik mayna ma qdertlekch

Am : Arwahi wine raki rayha+Hrabti yak !

S : Lala yakhi wachbik rani rayha win ma trouhich feplasti

Am : Eh sahha rouhi rouhi khlesi lbatinti

S : yakhti rouqdi rouqdi raH qatelna dégoutage fHad dar+tchedek la féch(e)lesse
teqelbiHa gi teviass bach tçich

R: wach bik tani ?

S : rani habba netzawej(rire) wach hatta zwaj fiH pistonage ?

Am : wach raki takli ?

S : walou :lkhobz bla fromage

R : kheliwna nreqdou raHou sbah qrib y'aden

Annexe 2.

Corpus Maroc.

Conversations transcrites

Conversation1 : Khadija(kh)- Nawel(N)- Said(S)- Hassan(H)/Durée de la conversation :45 minutes. Lieu de la conversation : Université.

Kh :Çrafti fHad lewqi :ta loughat kif mma kanet raHa darou :riya hit tenfeç bezzaf

N :ça :raf walakin machi hatta nerjçou nrassmou l'amazighiyya++ Had chi ghadi yekhrouj çlina

S : Alla a Nawel khti ana mça darouret l'ičtiraf biHa l'inaHHa ka tmetel khaqafa dialna++wella chnou guelti ?

N :Had chi bennibsa liya tkherbiqologie//çaref çlach hit Had ennas baghyin ydirou lebled teht rahmet chleuh :wennas çayqa lHad chi+++

Kh :choufi Had lHedra raHa khawi felkhawi+Had chi raH infaHmable(rire)

S : GoulilHa Had chi raH n'impourtquoilogie+Had chi raH inqachaçable+Hadi siasset farreq tassoud darou :ri nehhiwHa(EUH)w lakin lazem teffaHmi haja+++ l'amazighe raHoum malin l'ard w Houma l'asl dial lmeghrib koullou++Fhamti ?

N :Had chi li karHaH fiHoum hit ka ygoulou hna l'assel koullou++wehna chkoun ?wehna mnine jina ?çraft wlakin ma kanebghiHoumch++ w fekret annou l'amazighiyya terjeç loughet lebled Had chi impoumoustahil//(rires)

Kh : choufi ana mwafqa annou Ellougha l'amazighiyya ila kherjtiHa men lmintaqa dialHa ma kateçtik walou++ ma ghadich tfidek niHa'iyyan++ l'enseignement dialHa ghadi yfidek ka culture lelbald++chi haja khra ma+ghir+ ila bghiti thafdi çla wahed la culture dial lbalad amma+ ammama++ghadich tfidek hit qlil li Ka telqay li ka yetçallam elougha bla ma tfidou(euh) hit ka tçajbou koulech ka yetçallam lougha elli ka tfidou ka yqelleb çla chi khedma bezzaf+++ dlehwaj ka tfi :dou amma bac(euh)ka yetçalmou lougha Hakka+ aqaliyya(euh) aqalliya li ka yetçellem lougha hit ka tçajbhoun+ hit Houwa bgha w lakin koulchi ka yetçellem ellougha li'anaHa ka tmettiliH wahed :: lha :ja fehiatou ghad tseHHel çliH chi hwayej++Wlakin ma mezianch nekkarHou ennas hit Houma machi çreb a nawel

S :ayyiH Had chi li bghit ngoul ana tani

N :Hiyya dertou çliya stoun ntouma li gal rayou ma ka tebghiwch++hna nebghiw lkabout(rires)

S : lkabtologie siassetna :a lçayqa+w lakin

Silence

S :Ana :ri çlikoum ensa(euh)

Chevauchement

N :Khellini ngoul rayi(EUH) goutlik l'amazighiyya laHja meziana+ li'anaHa dial bladi makanchi ferq bin l'amazi :ghi la bin lcasawi(euh) çandHoum bled wahda ghir Hiya laHja ka tekhtelef wel'amazighiyyine ka ymetlou tabaqa ra :qiya felmeghrib++ li ana ka yedwiw bechelha hit chelha çandna chi ha ::ja+en fait hna çadna felmeghrib hnaya(euh)kima ka ygoulou hnaya+ Casa wellat fiHa chleuh bezzaf wellaw meçroufine btija :ra++ wellaw maçroufine b bezzaf delhwa :yej+ dafo çlina bezzaf lehwayej felmeghrib men çandHoum ka yji zit zitoune guergaç++ bezzaf deelhwayej(euh) ka naklouHou :m(euh)hna wellaw ka yedwiw çla annaHoum gha ka ydirou lmadaris li ka yqarriw chelha c(e)qui fait yeçni chi haja raHa meziana kou majatch meziana ma ydir :uch madaris (euh) ana ka ngoul ay haja dial bladna ka tfidna+ siwa kanet lougha aw iqtissad+++ aw ay haja ka tkhous lmeghrib Hiya gha tfid madam anani meghribi kima ka ngoul(euh) ana personnell(e)ment :: ana maghribi khasni naçref laHajat kamel dial bladi wakha ma ynefçouni hta f haja ana daba wellit ka nelqa les postes dial lkhedma+++pas mal de fois lqit lekhdami+ lqit des postes f-casa annonce(euh) lqit ka yqelbou çla khaddama ka yeHadrou bl'amazighiyya+ bach temchi tekhedmi f Agadir li ka ykhes siyaha wella ay haja hit kaynin nas li ma kayeçarfouch lçaribiya soit des boutiques khassa belmar'a li fiHa lcontact mça ennas++ Hada ybeyen lek annou l'amazighiyya mouHima(euh) w zid l'anglais mouHima liya lefrançais weçlach machi l'amazighiyya tani+wkayna chi haja ana min kanesmeç chi wahed ka yeHder bel'amazighiyya ka ydirli lhassassiyya(rires)wach ka yedhak çliyya chnou ta ygoul(rires) wach chi haja moufida++ma naçrefch chnou ta ygoul+ka nebghi ykoun çandi dak lefdoul neçref chnou ka ygoul liyya+ hit Tra liya mewqif bhal Hakka+wqaft çand moul ezzerriça fa::ana dwit mçaH ma serbanich fa :dwit mçaH btariqa aggressive fa çayerni bechelha w bqit ça ::qel çla Hadik lkelma w gueltHa chi nas galouli belli dik lkelma raHa khayba wkan kount ka neçref chalha kount nefeHmou w ka nred çliH+fhamti ?

N :ana :ri çlikoum Had chi çlach bghit chelha+hit bqat fik li ma gueltlouch chi kelma khayba

S :ewa safi nti raki settiti ana gha nwelli mçak zizoune w ma ghadich nedwi

N : Allla a khouya Said wellaH Had lhiwar raH zwine++chouf neçtik exemple+++ Hadak chi li goutlik l'idara lmaghribiyya ka tçamri belfrançais l'idara lmaghribiyya ma ka telqayHach ka tgouli çliHa faranssiya/ w finidam echoughl tani ka temchi ljamaça :t

lmahaliyya+ wella ki smiyto ka yestaçmlou lefrançais bghit tçamri chi rapport ka diriH belfrançais koulchi koulchi belfrançais

Kh : kayna choufi hna felmeghrib çandna chella dial lehwayej ka neHadrour bezzaf loughat ma çadnach tariqa bayna ka nkheldou loughat+

N :Choufi hna çadna ka nkheldou hit çada çadna ana+ neqderch nesteghna çla Had lçada neqder annani ma neHderch belfaranssiya+ ana baçda ma neHdarch belfaranssiya mça chi had couramment ndekhel chi kelma bel çarbiyya walakin ma neqderch neHdar belçarbiyya+ bla ma ndekhel kelma bel français++ lçarbiyya darori khasni ndekhel fiHa kelmat li'annani içtiyad machi chi haja w khassatan kayen chi kelmat ma yemkench tgouliHoum belfarancia+ khassek lçarabiyya bach lakhour li ka tçawdi liH yhass bik ka touchi ktar Hadak surtout f l'entourage dialna(EUH)

S : Lfaranssiya dekhlat hit wellat ça :da+ parfois kayen nas li ka yestaçmlou lougha lfaranssiyya+ daro :ri ka teHder bloughetHoum w zaidoun kayen chi blayess ila ma Hdartich mçaHoum belfaranssiyya ma yeçtiwekch qima+w mnine ka teHder belçarbiyya ka yedahkou çlik

Kh :ka :yna+Aji nçawedlkoum+ wahed eTTalib çraftou+ kan ka yeHder bellougha lçarabiyya ka yebqaw ka yghewtou çliH galou wahed sahbou+ a khiyna mnin jit nta wach mel merrikh wella kharej mchi moussalsal ?(rire) ana çandi ça :di ka n'utilisi des mots menna w menna++wlakin ila prononssit ghi mot wahed bellougha lçarabiyya ka yçaqqbou++ wahed lmerra kount mça sahabti wkan wahed lcoupe itali goulit lsaabti Hada raH zawj dialHa+ aw bqat sahabti tedhak ma habsa :t meddahk++ wlakin ila goulit liHa Hada raH son mari ghadi tjiHa ça :di

N :Goutlek lçarbiyya da :rouri ndekhel fiHa li annou felweqt li l'ahassiss tetteleb kayen chi kelmat ma yemkenlekch tgouliHoum+ mayemkench twesliHoum belougha lfaranssiyya khasHoum lçarabiyya bach lakhour li tçawdi liH yehseblek+ ka touchih ktar Hada :k(euh) lçarabiyya sirtout

kh :Aji ngouleki chi haja bennisba les filles voilées+ana çadna wahed eddaHira wahed lmouchkila+da :ba bhal ezzif+ le voile çadna felmeghrib mazal kayen wahed lcoumplexe mennou machi ennas li ka neçarfouHoum :Hadouk shab les sociétés khoussoussan+daba hna lemhajbat ma çadnach Hadik l'opportunité par rapport les filles li ma dayrinouch++ WAKHA je suis forte sur le plan linguistique++ matalane je communique bien+w lakin ila khdemt daba f chi service clientèle++ yaçni wahed ghadi yelqa lqouboul w ghadi yezçam çla chi wahda maquilla w chçarHa çaryane wdayra w dayra ::çla chi wahda(euh)

K : (rires) mçasba(rires)

N : e :wa fHamti ana ma ghadich yezçam çliya+ ana ila ja çandi gha ygoulliya khti Hiyya maghadich yeqder ygoulliHa khti gha yetheyyed wahed lhajiz binou w bina wakha yeçraf belli ana netransmitti Hadak lmessage meziane++ fHamti ::pour mettre en valeur Hadak le produit Hadak le service li ka ndir liH ana w lakin Houwa ::

Kh : Kifech? Teqder iHH hayt ila bghiti trewwi lchi tiliphoune lchi portab+ chi wahed gha yelqa lqouboul bennisba lchi wahda maquillé çla chi wahda dayra ezzif+ gha yezçam liHa ktar ma kayezçamch çalliyya ana ila ja çandi khti gha yetheyyed wahed lha :jiz binou w binHa+

H: Had chi çomri wila chettou wala smaçt biH

N : hit nta rajel ma dayerch ezzif++eHH ma yçtiwekch qima fHamt lfaranssiya ka tkhelli nas ka teçtik qima bach katdir lmakana dialek(euh) ana ma ka n'ayedch Had lfekra+ bhal lçarabiya bhal lfaranssiya bhal li dayra zzif bhal li madayrach

H: a nari Hiyya complexawek shab lçaqa

S :la ana fhamtHa hit ka tgoul machi la tenue w lougha Hiyya li tdir lqima dialna w lakin l'imkanityat++ ma çraftch ana çlach ma qadrouch yetqebloH çadna

H : çaref Had chi ana ghi ka nmazhak a saTa diali w lakin lmoujtamaç dialna Hada Houwa ka yqeyyem lmadaHir w yeçti lqima li ma yestaHlouch++choufi hna drari ka ngoulou annou leçyalat favorisées çlina felkhedma+hit ana ma neqderch nerjeç jem dial lpatroune w ma njiblouch cliane

N :Hada Houwa lmouchkil kayen chi loughat ka yesteçmlouHoum ennas ka pristige bhal ila mchiti l massar++massar :fiHa l'anglais yak+ a Hassan/w çandHoum lfaranssiya ila Hadrou biHa çandHoum chi ha ::ja yaçni ma çandHoum lougha ka yetçalmouHa ennas tabaqa l :High tabaqa lbourgeois Hadouk li çandHoum

H: choufi ana ma yHemch hit bghit lmessage diali yfout belçarbiyya tkoun chkel w bel faranssiyya fi chkal//hit ila bghit ngoul ljemti annou nebghiHa nfeddel ykoun belfrançais+hit tji meziana++matalane bel çarbiyya tlata tektebHa Touila w belfrançais degghiya tlata del hourouf taktebHa w safé ka tlekheshHa bel français hit souvent ka tkoun Twi :la

Kh : kayna lefrançais hssen melçarbiyya

S :ach Had tkherbiq a lala ?

H : ana mçak/ewa Had chi rah çadi derji a khti derji w khelti Had chi raH dialna w menna/ safi ?

S :eyyiH w lakin raHa hatta eddarija dialna raHa çandHa wahed lkhousoussia hit Hiya mkhalta w lakin zoui :na surtout daba+ chefti ?

N :ach ngoul daridja dialna raHa mehdouda machi çari :qa+surtout daba FiHa bezzaf dial lmazij w les jeunes kherbouHa

H : Had eddaHira raHa dial les jeunes raHa kayna felcommunication dial lemgharba++je pense que c'est une belle langue+les jeunes ka ydivlopiw wahed tariqa dialHoum pour se faire différents++ana ka nmout çla chi haja tebdelni çla nas lekhrine/chouf hit derght li ka nçichouH kayekhrouj f Had lougha

N :Had chi rah çadi ça ::di li çandou ellougha ka yeHdar bel français li ka yeçref français++

S : wach raH le français hsan çandek mel çarbiyya baraka çlik ::

N :ila kounti ka teçarfi lefrançais Hder belfrançais+ raHa meziana wkan kounna neçarfou français w kan cheftina lfou :g+ana ma yHamnich+ana ma yHamnich bghit nban lfou ::g ntebbaç lweqt :bghit chi lougha+ ana nefHamHa Houwa yefHamHa bhal lcoude binatna

S : w lakin ma tensaych belli lougha lçarabiyya çandHa une culture dia :lHa wahed lçara :qa dialHa/walakin Had lkhalit dial darija w loughat okhra maçandHach wahed (euh)machi çari :qa ellougha lçarabiya+ ila drastiHa çandHa Hadik lçaraqa dialHa (euh) loughat lqour'ane dialna bezzaf dial lehwayej++darija dialna machi mouHimma ila bghiti daba teqray qray chi haja mouHimma++

H :chouf ana ka nebghi nedwi une langue libre ka teçTini wahed l'insijam mça denia+ka nebghi nkherej les mots jdad+a shaybi meziane tejdidi+chouf chnou hsan tgoul tzaçtit wella zaçtologie/ana je préfère zaçtologie/

S :ewa Hiya seTTitou(rire)

N : a chouf !daba wahed(euh) smitou çlih(euh) daba wahed bennichaud kan temma wahed lgawri ka yjib lbini w ka yebqa yghewwet benni chaud les benni chaud

S :Ya ::k ?ewa

N :eHH les benni CHAUD ! les benni CHAUD ! wennas ma ka yeçarfouch yeHHdarou lefrançais mqadda ka ygoulou bennichaud+ ou semmawaH bennichaud w bqat Hadik leblassa msemya bhal Hak

S :ewa fin jat ?(rire)

N :ma çarfach w lakin kayna had leblassa w ka neçref bennichaud f doukkala wella ma neçref

H : f doukka : la

N : ma neçrefch çlach ka tsewli fiyya ?

S : ewa ha nti wach chettou chi had ka yçawed lina chi haja bla ma yeçref fine trat

N : anari ach dani lHad essouq ?

(rires)

Kh : aji kayen wahed lemdina f almania w ka ngoulou liHa chtouka hna Hiya chtoutgart

H : Chtouka ?

Kh : chtou :ka

H : Hadi fijiHat chleuh

Kh : eyyi ::H chtouka ayet baHa çadna bhal eddahk ka ngoulou liHa chtoutgart

S : awili çla chi lougha çadna koulchi dakhoul fi baçdo wlakin ::w lakin wçina ka ngoulou chwiyya çarbiyya chouiwwa français surtout mnin ka ykoun blocage++Choufi ana çandi joj hissass dial lfaranssiya f simana ka neHder fiHoum belfaranssiya sinon ma çandich mçaHa ka tekhneqni+w lakin darija dialna+

H : Darija dialna çafwiyya wçina çliHa hit khleqna alors Hiya ka tmettel lina lHouwiyya dialna

S : A wili çla Houwiyya(rire) ana binisba liyya lougha lçarabiyya c'est une très difficile langue+ b la grammaire dialHa b les structures dialHa+mais une langue ra : 'iça+w lakin dourouf khellatHa ma tebqach twakeb taqaddoum+c'est pour ça ka nestaçmlou Had lmélange dial loughat+ana ngoul c'est pour compenser Hadouk les(EUH)les limites

N : Hiya wellit lçaqlek+ chouf ila bghit nsewel çla chi sahabti ma ngouliHach la salut la ça va la walou+ ngoulliHa fine+wahed ykoun çandou beaucoup flous : ngoulouliH beaucoup lçaqa+wella mkeHellHa allaH yçawnou w ykammalou+ allaH daba yzidou+ (rire)(euh) aji beçda nemchiw nakhdou chi haja/(rire)

S : safi bedditi ewa tlah(rire)/ hna leçrab gaç nebghiw nghemsou+ nebghiw nçoumou (rire)

N : ewa kayen baçd ennas qatelHoum ejjouç w kaybanou kilimini hit qatelHoum chiki++ çadna wahed weld emmou mçayyeq fiHa w kayban bhal Hadouk lpigmiat (rire)

kh : nti li ka tecritiqui fennas nsiti min khtek derbet lkaret w jabouliHa doublige malki ma derti lina hatta chi gaçda hadra nadra wella fi Hadak lweqt nsitina/

N : Hiyya welliti setla+ wach hna jawna nas brawiyya yekhatbou bghitini njibek+ewa wella ghi taghnant w safi++

Kh:W malni galou çliyya seTla wella Hbila+ ma ka neçrefch neHdar mça ennas?

N : ha :cha ewa qerbbat l'anniversaire diali w ghadi ndirlikoum chi hafla sdaç

S : Ewa ma qeddina çla sdaç ?diri lina chi gueçda zwina w safi

N :Malek ma çayechch mça echaçb wella çayech foug essalk

S : ghi nqecheb mçak+ malki a sahabti ?

Kh :Ewa safi raki qeffertiHa

N :Rani ma çandi ma nkhaH/wellaH ta nberqeq EMMOUK/ Hiya ndouguek nekhli dar bouk Hadi loughti Hadi li gaylaHa errassi

H : Iwa lawaH ach dirna lik ?

N : hit chayfak chouiwa kilimini+ ewa la tkounich kilimini+ w ma tçayqich ana bghitek tkouni chaçbiyya bhali++

Kh :Wakha lalla ewa ach ghadia njiblik f l'anniversaire ?njiblik chi **fourgonetta** w nerbet lik lhawli w njib lik chi neguaffa dir lik la soirée

N :Hhhhhh ewa Ha nti jibi liyya chi haja zouina++chi haja sdaç wa : çra++bhali(euh) w ana ndir lik chi hafla ha :dra nadra+wenta a lmegçoub chnou tjibli

S :njib lik li bghiti yallaH khelliwni nemchi ndir photocopie dial les cours

Kh :aji ana tani nemchi mçak/

Conversation 2/Fatima-Ahmed-Majid.Durée de la conversation.(36 minutes).

F : ma tefrah berropo hatta tsaliH++

A : çandek lhaq dima ka yeteqbouli coungi diali++ ani Gualess neprofiti nekhdem chi chouiwa Had la pane

F : hmed : Had la panne dial do ma çreftch min Hiyya :jibt liH wa :hed trissiane wa :çer mçallem meziane ewa bqa ka ykaçrer çliyya+ tlaçli ezmane goulthiH yallaH+ chedd douzalek w dik lxurda li jayeb liyya w sir çliyya fhalek çrefti chnou gallek ? gal liyya douma :ge+gha nemchi bessah çerfi annou ana rani tbib dial eddo+ bessah min hellit ezzouti diali ma ghadich nrejçou bouhdi+yallaH serbi+malek waqfa çliyya bhal jrana sawbi liyya lfaliza khellini nsir fhalati/ewa choufi çla moussi :ba Hadi++

M :Hiyya cheddetna la journée çandha Had lmsettia++Hiya raH çandHa lgana+wlakin ana ma çzizch çliyya Had drib sa :ppa

A :baraka çliyya men lemçani+ ana ma kheddammch bghit ropo diali çrafti ana rani fi medda ma riyehtch meziane

F : awallaH ma netelqek hatta tsali çarfa wach khassek a :lbandé++ kemmel lkhedma dialek wensaweb lik chi berrad atay mqad wemçaH chi bechkitou meziane(rires)

A : ari baçda tornofis rani bhal trissiane/ wach Had lHamm li rak dayrou Hna

F : rak mçallem+malek mghoubech ?

A :ana ma mçallem ma walou+ yallaH djemçou qechkoum//siri jibili chi chelliqa nemseh biHa lebllass

M :ach ::ouf echouHa jabetli teqchira(rires)

F :ila htajiti chi bricoule ana hna f Had lkhedma leçzara ma ynefçouch(rires)+++ ewa siri jibi essarout raH fejouleq dial lmariou+++choufi lçazri dialek khda lmanta w sar fhalatou

M : (Silence) ewa baraka mel mçani ana rani mwalef besobba dial leçzara++ hatta chi wehda ma qeblet biyya+rani khayef nmout bouhdi

A :ara Hadak lssarout rabbi yeftah çlina wa çlik aji ila qbelti biyya nwelli hlalek(rires) wendirlik chi zerda ha :dra nadra

F :awi ::li hlali mnine wenta mezlout++sir derreg çliya dak lkhenchouch lekhal raH zellifek ghadi yekhrouj men çinik ana bghit chi rujo bhali+++

A : goulthiHa :hmed ma çandou zHar hmed zine f tammara w drib essapa++ wlakin fedjwadj ma ka neslahch lik+(rires)++ aji beçda w malki msawba rouhek w dayra chéchoire++ w sdeqti mbeddla hwayjek+ wella raki dayra çla pici dial quarté++a siri choufi rouhek felemraya wach hasba nti mounika ??ana :ri

F : (rires)cheddou çliyya Had rajel qa :ri w çaref rouhou koutou koutou++ daba ana zaHri keffous bhal rzazzi+ bghitni ndir lfonar yak lmerra li fatat hit jit goulit liyya haydi çlik had eccheliqa men fouqek ach bghitni nkemmes chaçri bhal charfat ewa khemmal çliyya hwayjek

F : skou : t+goutlek khassek tkoun sebbar(rires) ana bghit nçawnek+
(Silence)

A :ewa jibili çafa :k essarout+++ana goutlik chri chi makina dial lkhedma w baraka çlik men Had lkhedma

M :aji ana beçda mesbah wana waqef+safi berkou rejliyya+choufi choufi chkoun ja Ha lbouhaTi+

F :chnou Tralik nta tani ?

M: aTahet biyya ettaxi en pane çand lmewqef çyi :t mabali lelkhedma ma bali lelcliane+++ kount drabt biH ness triq webgha yzid fiH cheffar weld lehram+(silence)beddelt rwida a ghi rabi star ma kanet dir liyya chi diga kbira+jani wahed esseyed balli micaniciène hit yefHam felehdid gali raH fiH dijuntoura a sghira w raH mcha ydimarih ewa safi dimara+++

A : çrafti li yjik mlih Houwa takdilik chi lagrima w diri **taximan wella taxi-couli+** rak terjeç bikhir hit ka ydewrou nHarHoum w bikhir/goutlik gariHa raHa çad roudage wenta msentah a sahbi sir chrilik chi motor (rires)

M : malni ki jitek ? ka yji mçaya lmotor wella hsabtini daba meswirti bhalek çandi mça leflous ?ana rani safi bqit msatti mça lwata hit ndir sourça wka nmout çal ksirateur

F :iwa chou :Ha wili wili++ çla hala// ila bqitou Hakda+++ ana ::ri khdemtou çla bekri wa malkou ghi tenegrou+

M : nsit min kount teHreb belmotor w ma thabsouch hatta yekmel liH lissance wella lyoum nsiti koulchi+ nsit min khdit liya lmotor w cheffrouH lik+ w jit çandi akhouya hmed++ çafak kass dial lma jatni essekha çayyat lelbloulis çayett lambéance cheffrou liya lmotor

A :choufi chkoun ja tani+++

F :çawad tani lfactour jab convocation+ana wesla :ni chi tneqniqa bh :al Had chi

M :la Hada tinigramme men çand khti dial Canada(silence)

F :Hiyya debret çlik !

M : ewa Hada ma bqa ana khouti ghassel yeddi menHoum+++ Ha wahed mgablek+ w zaidoun ana khouti ghi chantillou men chella+++

F :ach bghat ?

M : ka tqelleb ila sawitelHa tétrat dial lhanout bghat tekriHoum+++ gatlek bagha dir çorss bentHa hna :: çandHa wahed errajel gfer dima mghoubech +++ma ka yeçrefch yeHder ma kanebghiHch+ ka tgoul çla lçers dial bentHa ghada dirou Hna w lakin Hiya ma çarfach belli lewriqat kaynine w lakin ila bghat tekhdem+ لازم tsouri lhanout

F : fine ghadyin dewzou lçarss ? yak machi otèl khems noujoum façel tarek ?

A : çarfa Hiya galet lik dir chi çars fsala kbira teleçbi fiHa trounbi tjib fiHa traitor men dak tiraz++iH leflous ka ydirou bezzaf+ w lakin hna khelina mça lbaTaTa+ fine ma bghat tdirou dirou+++ raHa befloussHa w ka tqelleb çla tritrat dial lhanout+

F :Hadou lfkansiyya çarfa ::Houm ma ka yechabçouch

A :chefti khti jamila li fi sbanyol telçet tekhdem fejnana dial leflaha+ ka tekhdem Hiyya wahed leçialet men Taza+ darou liHa contrada w mchat+ bqit ka nhellel fiHa debrili mçak çla chi contrada nekhwi biHa lebled(EUH) ach galet liyya ? wach tahsabek Had lkhedma ghada ndir biHa lbazarat ana rani ghi mra pouvria ka nedreb temmara çand sbanioul+ ewa chefti çlach ana drebni trane fatni lweqt ma ka neqderch ndir chi moustaqbel liyya w lkhouya mouhammed++rani hatta mça li liyya ma çandi zHar

M : wak wak+ ghoudwa temchi tensani bhal khwatatek darou rjal bqaw ychoufou ghi fiHoum(rires)

A :da :ba tchouf çlach galou lik ana mHellal wella msatti ki khwatatek+++ wellah ta nerjaç mendouk ennas foug figuig :

F :Hiya çawwelti(euh) goulli hlima dayra felhanout chi matiriel jdid/

M : wana souqi ?

F : ahhayyani çlikoum a rejjala hafdin kassita kamla//ewa raki qeffertiHa wellaH ta nberqeq emmouk choufi çla pigmi Hada/

A : yak yak dayra fiHa patcha ma thaydiHach w labbsa kitma çla wed ljar wetzidi tedwi:+++A mohammed çayyet lbanbia qatelni ejouç++ min jat çadna bent khaltek sir lelmehlabi ltaht jib lina chi bocadéo bel fromage naklouH

F :Hada Hmed eddib ghadi yeTbaç Had lmahlaba hatta tih faillite+++çTilou leflous wella baghi takoul fabor+

M :finHouma leflous ?

M :chouf dik lfista li mçalqa+++khoud lik chi khems draHem w khelli li bqa++

A :Chouf chnou lqit felfista dialek ?rissibou dialek Hada ?

F :dial men Had lportab li ka ysoni ?

M :Hadi lçi :qa gatlek jayya Tel çla fatéma

F : ana :ri ma çadnach hatta chnou nsawbou liHa+++

A :qa :ddi lacope dialek w diri chéchoire lHadik lghoufala+ w soukti nti raki mra jayha

F :ana çyi :t men tammara dialkoum bghit nakhout latrit/ wa klawni diafkoum+++chi jay chi mcha++ach Had chi ?

Le téléphone sonne

M :chkoun ?/

F : hatta wahed nemra ghalat+++goult chi wahed jay tani

M :eyyiH raHoum ghaltine+++ cheftek Had lyamat takhdi tilicarte bezzaf++a çandak ykoun hassab had ristora dialkoum+ raHoum bezzaf çandek nemrat privi welmissageat wetgouli liya ana maçandich mça tiriphoune

F : a/tilicarte raH d jouj derham w safi raH fabor :

M :lfabor ddah lbabor a siri doughri w baraka çlik me tkherdil : çlach bentlek zaygha w çayni khadra : çraft Kansifet yjibouli tilicarte+ kanrechargi w b apil wahed ka tekmele la carte+++

M :berkay ma teflippay çliyya+wa gou ::li chkoun Hadak lekhwadri li ka yqelleb çlik

F : ewa baraka çlik me thenziz

A : a sir a sahbi jib lina chi bokadéo+khelli derriya çlik++ wella ma kanch jib lina ptit pène yallaH serbi++ila bghit sir çand lmahlaba dial driba li qoddam

(Silence)

M : malek hassebni serbay wenta lpatrone diali ? ndir kefta belfrit wendirlek chi omléta mçaHa+

[.....]

A : Choufi fatima khellina mennou+ raH msetti++çafak jibi liya wahed lmica nHazz fiHa Had tournofissat+++ wenhayyed Had zouti metriq++raH bnadem ma kayhass berropo dialou++alati ::f çla Had lweqt kolou yejri+++lbaraka rtefçat

F : aji rak bqit fiyya+++gouli ach takoul+ njiblik chi sandwich wenzidlek mçaH atay wella chi mounada++Hadak ila mcha ma gha yji degchia

A : ara beçda chi jeghma dial lma w khellini nsali khedemti bghit nekmi chi garrou negleç biH zçaf dialek+++

F : ewa çafak ila ma tgouli chnou ja fkhatrek? Ha nta wahed tefzigua dial atay bid ma nwejdlik chi chHiwa(rires)

A : lalla rabbi ykhellik liya+++ella çafak diri liya chi omlita f tawa Hadik leqdimaa++ ka nebghi lmakla dialHa++ w sawbiHali meziane çafak raH qaresni ejjouç+

F : Safi gha ndirHalek degchia++ w lakin sber chi chouiwa latta ma kaynach+++

A : jibi liya dik lmidouna li hdak beçda

Sonnerie de portable

F : allo :A fine :k

(silence)

F : çraft chennou (rire) ana daba hassel f **serkala** dial bab Marrakech chouf liya chi had++ Exemple : « çrafti had lyamat kan ka yporté f souq bab marrakech wedrraham yemchi yekri biHoum loto w aji çla hchouma gueddamm ennas machi jay ka yeksirili sourtout il tlaçlah digri lerrass

F : Allo oui+allo/ qa :lek a lalla restaura telçoulHoum f rassHoum gha yjiw çandek

A : Marhba bikoum çandna feddar a lalla/ma kraHnach ntelqou zrabi(rires) we nferchou lwouroud wendiroulikoum lbeghri :r+++

F : ewa a si hmed kelekhti fiHa++ wenferchou lehrir(rires) dir bhal(euh) darkoum(rires) samhous liyya çatelt çlikoum banou çliyya les miches yak gaç lehwayej

dial drouba jmaçthoum çraftou mchit hatta lmahatta dial taxiatt hatta hfa liyya Talou wana hazza lfaliza dial lebsa dial neggafa w gaç had chi ma lqitch eddar

S : siri tkhabbay ila tkoun lemra tetwaham(rire)

S : w lakin çtitek ladrissa meziana goulalik siri hatta llass edderb rouhi dirict hatta telqay cityam

S : çaTelt çlikoum chi chwiwa ki jatek Had lkeswa ?

D : ghadi nemchi ntib felcousina qbel ma ytib liyya lguelb/

S : ewa ki jatek Had lkeswa

L : ewa ach ka ngoulel lhaqiqa(euh) a latif a latif ewa jitini mfarha++

H : ma teguelsich mçana

S :waçlach ?

H :katbani kbira bezzaf fiHa ma bghinakch tkhesrina lgueçda dima ka diriha guedd rassek/

S : ewa ana machia riyeh gwiymati chi chouiwa wellah wellah w ka tjiwni ma ka nerhamkoum

H : baçedd menni ya djebbour allaH ykhellik

D :malek mkhasma lhewli ma çajbekch

S :allaH ykhellik tlaq menni çafa :k

D :Hadak Houwa rezqi ach bghiti ndirou nodi fiyqiH weçtiH khizzou++

S :ewa Hadak lmouch çandek khassou ghil taj dial lmalik raH jab lhawli dialek f Tola++ khellini çafak nemchi nbeddel saça boukhra menHar çraftek wana lor lor/siadek darou diar w ka ykhelsou ghi felKridi wenta baqi lhawli ma lhaqtou sekkanin fdar lekra anari çla soghri mcha khsa ::ra

D : wach nti bqiti chadda nguer mça lhawli hatta yehra :b

S : ewa cheddou bchi qennba la yeHrablek

D : ewa chefti ila hrab ghadi nçaydou berwibça dial lham wellah rial ma b9a çandi

S : Hiya Hadik melli çraftak wenta tehlef/

D :aji baçda ghadi nechrik chi ::Rire+++ Lalla ma çandi mansalek degchia tçalamti temchi btalloun

S :BismillaH rahmane arrahim ay ay ay a latif çla chi çin çandek laser çin bnadem khayba

D :Ewa choufi hit ana goutlik jiti zwina btalloun

H :AHlane aHlane ziaratna baraka a wili çla pristige dialek raki bhal lqanboula

S :Drisskhoudi Had lmitay derhem wila sraftiha gaç ngueddek gueddid gueddid çandek tiyyaha

D :Ewa wahed essalamou çalikoum++Ewa rak mberraç rouhek bessigar ewa tbareçni mça :k/

A :Rouh chouf lik wahed bedditail++Li ma çandouch mça lfaransiyya ka ygoul rani setla meçna rani zerga/

D : ewa skount nta++ yallaH ::Rani ma çandi mberqeq EMMOUK

Conversation 3 Maroc.Durée de la conversation 40 minutes.Larbi(L), Simo(S), Mustpaha(M), Farah(F), Driss(D).

M :ach Had chi wach hiatek gha dewwezHa ellil felhofra wenHar beguelmouna f ras derb ka tbewweq ?

L: wa fin a ba settouf?

M: ghir Hna/ khouk wakha jibo khawi raH dima **foug esselk**++ça :refkaygoulouçliyyaçandi mça taguezzant+walakin ana nmo :ut çla taghnant/ hit dayrini ma çandi flous wlakin ana ça ::yech w bikhir

L: aji baçda+jabek ellaH// nchadou stoun chi chwiya+ iwa goul liyya baçda kayen chi **lçaybawela** walou? Rani pila ta ::bla a çchiri++

M: mnin a **leçchir**+ khouk zawi w na :chef+

L: blama nwassik ila lqiti chi haja dabbar çliyya khouk raH **mhanssar**/

S: wa fin a drari?

L : malek alkhawa chefnak machi hta ltammak?

S: walou/ ghir mça wahed **lekhwadriya**++ zaidoun Hadak **lmissage** li zifet liya

L :**Hiyya Tehti a weld lehram**

S : **Safi chedd foummek**+++malek zayda fiH wellaH ta noud lik **nguezzez** mouk

F : nta li zifet liya yak ya lçayeq ana berHoucha w çaqli sghir

M: malHa tani ach daret lik ?cheftHa Had lmerra dazet gueddami katbou ::ba titiz

S: cheftHa mça wahed **ssat**++ wa na :ri koun chadditou koun **rajaçto kefta**++

M :wabqa fihalek ach çandek dir+++ach Hadik beçda derriya ?cheftek msentah a sa ::hbi

L: iwa bach fakkitiHa?

S: wellaH makhalitHa temchi cheddit chi zarwata+hta çTatni **lhamra** bach **netkayaf**+++

M: khalina men Had chi a shaybi+++goul lina baçda kayen chi khba :r wela walou+++

S: wa fakkartini a **sat**+ rani kount jayb likoum khbar madayrach saça laH yençal chitan+

L: wa chitane Howa bnadem a sahbi++(euh) ach men khbar Hadi yak ma **nayda** fi derb o khouk fi dar ghafloun

S: sredila weld lhowwat lyouma dayer lçars++

M: Hiya dirna l'affire+++Hiyya leçcha o leqssara lyoum kayna fi derb++

aji baçda o mnin jab **lbinga**?

L:galo baH kah liH bi jouj dial lmalyoun+++ iwa kif jakom **çchirkomka ola machi kima** khokom dima à jours++

S:choufo choufo a drari had**satta** wa nari çla fourma çandha(sifflements)wa na :ri

khokom mcha fiHa :wana :ri çla qouqa

M: wa jmaç rassek a shaybi chettak **delliti+çla Had echchehba !**

L: yak chti beçda

S : wa fin a zin kolchi chhab ola ghir ras?

M: **wa dardaq**¹⁴¹ Had chahba zouina w fou :::rma

L :a khouti sirou jemçou rouskoum/gha yjina chi khouHa/Hadi lemfezga hatta dir lina chouHa+++

(silence)

S:wa khelini men khouHa+++rani nawi mçaHa lmaçqoul++(rires) a saTa ma khellat fiya çqel++

L : wata si ::r+ wellaHila sam hatta sam o ftar çla jrana+++

F : samhou liyya çatelt çlikoum banou çliyya les miches// yak gaç lehwayej dial drouba jmaçtHoum+ çraftou mchit hatta lmahaTTa dial taxiatt hatta hfa liyya taloun wana Hazza lfaliza dial lebsa dial neggafa w gaç Had chi ma lqitch eddar

(rires)

S : ewa Hiya welliti tekhedmi leçras+

F :ana :ri w lakin malqitch dar rjaçt bwalou+

S : w lakin çtitek ladrissa meziana goulalik siri hatta lress edderb rouhi **dirict** hatta telqay cityam+

F : çattelt çlikoum chi chwiwa ki jatek had lkeswa+yallaH khamlou+nemchiw nchoufou chi khdimanejemçou biHa rousna+

S : ghadi nemchiw ntibou felcousina qbel ma ytib lina lguelb+++

F : ewa ki jatek had lkeswa ? goul liyya a lmeghiar

¹⁴¹ dardak c'est un produit que prennent les filles au Maroc. Ce produit est donné aux vaches.

L : ewa ach ka ngoulekk++ lhaqiqa (euh) a laTif a laTif ewa jitini mfarwaha++qouqa w maçandi ma nsalekk++lou :::z

H : ma teguelsich mçana ? aji kessel rejlik hdaya

S :waçlach ?hayyed rejlik çla loto dial ennas+

M:malek zayda fiH wellaH ta noud lik nguezzez mouk katbani kbira bezzaf fiHa// ma bghinakch tkhesrina lgueçda dima ka diriHa guedd rassek/wetji Hna tlahi çlina+++

F: ewa ana machia riyveh gwiymati chi chouiwa wellaH wellaH w ka tjiwni ma ka nerhamkoun

S : siri khoudi lik chi msemnat wetqaddi mça rassek

F : baçedd menni ya Simou allaH ykhellik

S:malek mkhasmani+ma ça :jbekch/(rire)

F :allaH ykhellik tlaq menni

M :Hada Houwa rezqi ach bghiti ndirou ? chefti Hada raH bhal lhewli ybeçrer/çtith khizzou yeskout çlina+

F :raHa lHadra dialou wellat inqachçable++wellaH ma fHamtou+Had lemseTTi raH infahmable/

S : ana hawli almouch dial stouha/wellaH lbesti lkebbout w derti fiHa colombo++

F : ewa lmouch khassou ghil taj dial lmalik raH baghi ghi chi saTTa tferedj çlik++ khellini çafak nemchi nbeddel saça boukhra menHar çraftek wana lor lor/siadek darou diar w ka ykhelsou ghi felcridi wenta baqi mqabelni+ewa sir çliyya

M :aji beçda çayyedtou wella mazal ?

S : araH ennar+++lbarah mchit mça lwalid a çreft raH lhewli bhal ila chriti lhounda(rires)

F :ana wellaH goulit nemchi nchouf daba chi khdimakach ma njib biHa chi hawli raHa mi ghi tçayyeT lçid ja lçid ja +++

M :fina Houma khouttek

F :hayyana çla khouti++raHoum bhal lmouta+chkoun gha yqelleb çlik+khok Houwa jibek

(soupirs)

S : ewa allah yjib+

F : çreft lçam li fat mi jebtliHa wahed lhouli meziane+mchit drebt tammara çand Hiba çtatni alef derHem+++fin jebtou fin bqat tengour++

S :Hiyya majaHach

F :bghatni njib liHa çjel hasbani mouaddafa++sbert mçaHa(silence) fettali goulthiHa wach nti bqiti chadda nguer mça lhawli hatta yeHrab+++wasafi a mi wallaH ila nlouhou mça sTah

M :hna lhawli raH feddar ta yetmoulek+Houwa beçda lmakla çandou medmouna

S : ewa cheddou bchi qennba la yeHrablek+++lçid maza ::lou bçid

F: ewa chefti ila Hrab ghadi nçaydou berwibça dial lham lmouch(rires)

S : Hiya Hadik+ melli çraftak wenta tehlef

F :choufni baçda ki jitik bHad tounie++rani chritHa beflous lçars li khdemt fiH

M :Lalla ma çandi mansalek degchia tçalamti temchi btalloun+++Hiyya welliti qouqa

F :BismillaH rahmane arrahim ay ay ay ::: a laTif çla chi çin çandek laser çin bnadem khayba

M :Ewa choufi hit ana goutlik jiti zwina btalloun++

S : a wili çla pristige dialek : raki bhal lqanboula++li mayeçarfek ka ygoul kheddama f bek lmeghrib wenti ghi :::

(rires)

F : wa ma :ni ?ana rani hsen men Hadouk lkheddamat soufrat tgoul ma çandHoum ma yaklou+++cheft ana fin ma mchi wakla charba+++çraft wahda khdemt çadHa ka teçTini nakoul qbel wladHa w a :::ji çla twajen+++

M :ewa goulbi beçda ach derti fel kwirtat dialek++saliti wella mazal ?

(SILENCE)

F : ma dert walou baqa errajel machi jay

S :ewa yallaH ach ka tdiri++sawbi wriqatek w kherjina mçak melmizirriyya+

F :wach ana bghit nerbah lweqt++ wach errajal baqa ghadi jay ghadi jay f l'avion++ kout dayra neçqed Had simana wlakin bqit hayra mça kwirtat fel lçamala++ çla :ch ?siyda+ siyda mheyda dossé çandHa++ w mheydani men rassHa baqa takhoud dossé lelqadi+++ (Silence)

L : Hadik bghat dewri mçaHa

F :ma çTitHach wellaH maçtitHa hit Hiyya dayra f rassHa ana ghada nakhoud chi fakancé galet rani çandi leflous ndewwer mçaHa : Hadak eddossé ila tHaz mça tesçoud sa :fi wila ma tHazch mchalik nhar ba :Tel

L :Had chi raH çib kbir wach Hadi çroussa+wem mhayrinHa Hakda ach Had chi ay ay ay ?

F :mchit lelmahkama++goutliH jit netfegued Hadak dossé galiyya siyyed makanch goutliH wellaH ila haTTitou taht(euh) ka nqelleb hatta lqit wahed lemra ka neçrafHa daret mçaya da :ret mçaya++ tlaçt lfouq hatta lqinaH :

L :waçlach khallatou çandHa ?

S :ila çandek leflous yHazzouk fouq rousHoum

F :wlakin hatta ana çtitHa çlach dewret//

S : chefti çlach kraHt Had lebled webghit nekhwi++

M :ach ka tdir nta ?

S :senna ka nzifeT missage lshaybi

L : ach Had lcoude li ka dir ?

S : a lemsetti Hada raH spicial SMS+++ka nebghiw nekhtazlou f koulchi kelma kbira+++katdir Hadik hta tneqess mennaH :::Houma ka yaçtiwek chi mya w settin harf nta feblasset magha tebqa tekseb kalima ka :mla Had chi bezzaf fçoud ma tzifet deux SMS ka tzifet wahed w safi+++fHamt+fine qrit

N :anari çla liqtissad

D:wach bghiti tekhli dar ma ana rajel meskine :çarfti had chi rah signe dial l'intelligence a lemsentha/çrefti had chi dial les jeunes rah koulla jil yebghi ykherej chi dialou

N : koula jil wel mouwassaf dialou

F :ewa khelli çla jil Hada !

D :wa koulla jil welmouwassafat dialou ana nchoufou tejdidi a lqertassa diali

N :a baraka çlik melbent douk lqertassa tweli bounba

D : ana bghitHa yak Hiya jemti wenta ma :lek ?

F : ewa driss baraka çlik

M : cheftek welit ka tgouliHa bounba ghir hit flousha ketrat+++ wellat çandha çomar bezzaf

D :wach bghitni noud lik daba raHa satta diali+++ çandha çomar men bekri wana baghiha (rires)

F :cheftkoum dertouni felwest++ ewa ntouma rakou qaffertouHa gha ngoulkoum a lhessada khedmou ila bghitou ykoun çandkoum boucoup lçaqa (rires)

M : chefti Hada Driss+ raH Khouk cheffar w machi ka ncheffar ay haja taktile ay cheffar kanmout çla tirifounate++ w khoussoussan ay haja ka tebda bel AY+

D : merra cheffert tiriphoune taht fiHa pouvria+goutliHa aray Tiriphoune bezzerba++ aray bla madiri lfercha rab gha nhallek+++ w mnine çTantni tiripoune diala+++goult

liHa ach Hada ta nedwi mçak++ feqra :+++ ach Had Imoussiba(rires)Haki raki bqiti fiyya
hadi berrab jitini bent ennas tmetçi mça ssat dialek haydi çliya kouch ma nzidch nchoufek
yallah çich ya faqir çich lhayat

N :ana ::ri çla chouHa++wach Had chi sah ??

D : Nta çachiri nta gha tgouli ana ka ncheffer dial bna :dem raHa makanch khedma daba
nta arak ay khedma hanta chouf motor koulech poligni meqyoum kilou w nes nta tchouf
pilota chekkara kaskita+++ tgoul chi lçayba çandek tehguer çliyya da :ba+++ da ::ba ni :t
debber liya ay khedma smaçti ay/ daba daba nit wetchouf costar jacoub doulafond++
debber liya ay khedma fiHa dmegh Wenmout++ sécuriti+ videur+ serbay+ tiriphounat ka
yessanawni ma msalich lik bghit nemchi mça shabi chen kara

F : aji a lmeççoub++bghitni daba nkoun mçak

D : a si :ri fhalatek choufi lik chi çroussa negfiHa+++ana ma msalich(rires)++wach ana
tseTTit mnine nakhdek ntiyya++bghit nemchi nekber

F :chnou ?

D :wa na/koul a bnadem

M : Tellement hna çadna Had lghina dial l'atbaq++ que l'akl kla lougha dialna+naçtik
wahed lmatal feddar ma ygouloulekch khassek teqra++ ygoulik khassek takoul
lektouba++ wila makoultich lektouba gh takli laçssa

S : ewa++(rires) wila chefti f chi had gha ygoulik malek tchouf fiya ? aji koulni+++ l'akl
ila chefna chi chab mça saTa dialou ma ngoulouch tbarak allaH ka ngoulou liHa bent
lehram wekkelha sebbat+++ ana baçda mnine mchit

M : ewa Driss Farah qabla bik sir jib lik chi mechmoum dial ennouar+ w anava l'aHl dial
derriya Houma li yaklou eddeq

S : aji beçda Hadak khiyna jab selça dial talyane ?

M :chkoun ?

S : ewa Hadak li lqinaH f souq ellil++çajbetni selça çandou

M :ana goutlik khoud chi Khoudi lik chi **fista** men dak lmodèl li chefna

F : ewa cheftek ka tkhennet

S :Hadak nHar ma qdertch++ wach ma chayfanich ma zalni ka nkheless TréTat++

Conversation4 Maroc : Farid(F), Naima(N), Hayat(H)

Durée de la conversation : 30minutes.

H :Wach mektouba fiH/ roukhsa da'ima wella :fiH roukhsa mou'aqatta++

F :Ih fiHmou'aqatta

N :Tarikh niHayat essalahiyya Houwa/ sebça wahed weçech :rine elfin wahed weçchrine

F :Ewa/

N :ewa chouf ghi sghi :r/Hatta tfout çachr esnineF :Ça :da//

N :E ::h

F :Daba ana mezioud f alfwetesçine yak/+çtawHouni fiH settine youm w min kemlat
Hadik essetine youm redditouliHoum+çTawni wahed bied fiH zreq bhal hada ehouwa fiH
lezreq mafiHch lehmar(euh) ça :di çam Hadak khellitou çandi çam

bla bla & blabla

bla bla & blabla

H :lebled

F :Alla machi lebled dak kriTina+++

H :E ::h

F :Ghi bhal Hada

(Rires)

H : kritina ?

F :Bhal Hada w Houwa bied ghi Hadik lehmoreiyya

N ;Aji bied wella hmer Had chi ghi kdoub koulchi machi berrachwa çandek rebça
wetlatine ryal w daba njiblik

F :Fin Had chi ?

N :Feqnitra

H :Eh feqnitra ++walkin Had chi machi fkoul mkan+

F :Errachwa ? Finemma mchiti++Had chi raH khrej çlina

N :Aji ngouluk wahed lhaja qnitra+ qnitra kayen wahed lqadiyya raH koulou ka
yerchi++aji aji Farid Farid rechwa gaç ma tgoul ma kaynach// ghi khassek teçref limen
teçtiHa :khassek tkoun ç :ayeq w safi wellaH machi belflous

F :Ewa senTi liyya daba ntiya ach galik Houwwa ? galek a :ri w ghadi ngadlik lmassa'il
dialek wach foursa çlik gouliliH la wach daba Houwa galik/

N :A:ji a bnadem wach Houwa ygouli a :ri wengoulou la khassek nta tani tkoun tboni chi
chouiwa wach rana febled teqder tgoul fiHa LA+(rire)

H: a hadi :k rechwa ila ma çtitiHa makan men ghayji w ygoulik ari bezzez mennek fHamti hit rachwa

[.....]

N : wach ila mchit tkherej chi karet ka ygoulik rouh aji rouh aji/ ghadi tefHem chnou baghi rak khassek tetmecha mça lweqt ila bghit ma teqdi++ wella makanch gha yemchilek nHar fabor++fHamt febladna koullou baghi rassoun melbatissri

H :Wlakin nHar lewwel koulchi yched yeddiH ila ma çtitilou raH yeqdilek nourmal w bezzez raHa khedemtou a sidi ach Had chouHa++

(Silence)

A :bla bla bla

B :bla bla bla

H :Wlakin nHar lewel+++ach goutlik ?

N : wach gha nekedbou çla baçdana lmeghrib koulou machi berrachwa(**chevauchement**)

F :senti liya ghi wahed lqadiiya ngoulik+daba nti min tji lwahed lmouqaTaça yak/matalan nti kheddama mça jouj mchiti lmouqataça mça lwahda :

N : iHH :/

F :lguiti çachra dennas yetsennaw yak/wenti yallaH bghiti teqdi lgharad dialek bezzerba ghadi temchi çand echawech ghadi tgouli lih sawebli chi kwightat +ghadi neçtik(chevauchement) ghadi neçtik weqdi liya lgharad yeçni hata nti gha teçti hit bghiti teqdi lgharad++

N :eyyiH

F : yeçni mennek nti ka tebgghi teçti hatta nti bghiti teçti wach fHemti Had chi lmouaddafa welfou :H hit hna ka nebghiwi koulchi deghia webli ma nechqaw w Houma ka yebroufitiw men Had lhala+çrafti//

N :daba lmouchkil wqaçli nit ana mchit ndewez lbirmi bhali bhali ennas w daba ana mçawla çla khemsa wetlati :ne chefti fin dit tesçoud wçechrine lard leçba :t biyya wana nehlef wellaH ila çawedtlou iwa w hiya khti teçref chi wahed gal liya choufi rebça wetlatine alef (Chevauchement)choufi ach gal liyya/gal liyya diri rassek ka tchoufi dirict ça :di mça ennas w diri rouhek ka tjawbi çtahouni ça :mer fih tmenia wetlatin yallah foukkiha : normalma yeçtini rebçine ghi kha fila yçiqoulou ewa chefi çlach biyya dirangma yallah anava medd rachwa wetmacha ma tewqef++(rire)

F :Had chi ma ytewernach gha neqaw dima lor hna tali nas

N : ewa tewerHa nta safi/wach nta ngoulik ila ma medditi errachwa gha tebqa feblastek ka tdor nas talça nazla wenta fixaw din emmouk belcoula(rire) (chevauchement)

H : ewa chefti wahed edda :Hira raHa f qnitra haffar delqbor ka yehfer leqbor b teltemiat derhem(alors tu vois il y a un phénomène à Kenitra celui qui les tombes il le fait à 300 dirham)

F : qnitreyyen çandHoum mça Had teltemyat derHem++ (rire)

H : Ewa yiH teltemia mça teltemia raha sawret lik simana (rire)

Chevauchement

N : alla chof had daHira raHa kayna

F : Kay :na ???

N : Çrafti f Casa raHa chahadet lizdiya ma takhdiha ila kehhiHoum (rire)

H : Anari/

F : w chaHadat lmout bechhal ?(rire)

N : Hadik raHa fabor hit baghyin yhaydouk çliHoum metriq rak dayerliHoum bhal lmesmar bghaw yhhaydou çliHoum Hadak eddebuz li waqef fetriqHoum/

F : :Felmeghrib makanch Hadik tesHilat li biHa tebghi tegless felbled ghi kress lbage w sir goud chefti gha neçtik wahed lmatal sa :Hel chefti felmatarat wahed lfakanssiyya ka yjiw ydewzou coungi dialhoum hna çrafti ka yjibou lfalizat belkadnat w ka ytert9ouhoum wyakhdou lihounm bagage/çrafti wahed sahbi ka jay baghi ydir lih chi mechrouç w yest9ar f Marrakech hit lcoumerce dayer meziane temma ewa bqa ka yjib matiriel dialou çrafti chnou :bqa chhour houwa taleç nazel drahmou klahoum ghi felfayajet a hata krah had lmerra lqitou gal liya gha nebqa ndir bergment lwalida w njibha tegless ma çomerni ma n zid nenzel

N :Ewa Hiya welliti lHadderti çrafti kayen anwaç mecheffara :kayen cheffara dial tobessat cheffara dialhwalat dial lbankat w hadou frassek machi cheffara hadou ktar w ktar hit ka ymessou lik leçrouq wenta mesbah wenta ka tefflippa çliyya (rire)++RaH Had lebled nassHa Hablou ma bqawach ka ykhafou safi++

F : Raha Merrakech daba rebçin felmya raHa ghi coumerce+ fin gha yzid Houwa çrafti Marrakech raha wellat khayba çamra ghi bechloh ka yeçarfou l tijara qa :shin bezzaf

N : Gouli nti daba min ka temchi l Merrakech ka temchi liHa fettraine ?

F : Maçloun webghitini nemchi lihH fKarouwila(rire)

N : Chefti douk nas li ka ydirou leçras

F : Ah

N : Douk ennas li ka ydirou legras

A : Eh+ Eh+

N : rebçin alef wella settine alaf ila bgha chi haja zouina ydir lçars li ka yeHadrou biH++
ka ychouf traitor meziane ka yqad liH lçars kima yelzem lhal

Silence

A : Daba Houwa ki ka tkoun Hadik lferha w dak ecchi Hadak lçebd ta yebghi yferrah
nefsou

F : WallaH ma ndirHa+++Chefti daba legrimat dial ettaxiat li ka yloho fiHoum

N : Ala a khti Hadouk grimat ka yeçtiw fiHoum lennas li kherjou felista Had chi li fHamt
wella chennou ?

F : Hiya qelbou çla nas li çandHoum+ chof dorof li teçtat fiHoum legrimat hna ma ka
neçarfouHoumch lista tçalqat welli çta laH çta

A : bla bla bla

B : bla bla bla

N : Kifach ana men haqqi neçref Had lagrimat fin mchaw ? wach nas li dawHoum ka
yestaHlou wella ghi(EUH)wach ki ma smaçt maddouHoum Hadaya lerriyadiyine ? wach
hna li ma fhálnach nebqaw fezenqa ka nlegtou lbountouyat dial siadna ?

F : Kifa : ch ?

A : Ma fekbarekch Hadik lçadda'a

N : Ya weddi jat ghi fHadik maçlich hit Hadak riadi ma çandouch wahed **salir** chahri
daba w dawla ka tçawnou bhad grima machi mouchkil bach yçawed hadak noqs wlakin
lmouchkil ki teçtiha lennas limatestaHelHach

A : bla bla bla

B : bla bla bla

Annexe 3.

Entretiens Algérie et Maroc.

I. Entretiens Algérie.

Entretien N1.(E1A.Y).

L'arabe dialectal (EUH) peut être un truc pour les gens de la ville mais pour les villageois ils ne comprennent pas : je ne parle pas de moi nous on a appris l'arabe à l'école mais je parle de nos parents+ nos parents ne comprennent rien du tout de l'arabe//on a rien contre l'arabe Mais le problème c'est qu'on trouve maintenant des kabyles qui parlent très bien le kabyle mais ils ne parlent pas wellah ghir c'est dommage ces derniers temps c'est peut être une hon ::te ça c'est dans la ville de Tizi :ils trouvent que c'est démodé quand vous vous adressez à lui et c'est un kabyle il parle kabyle mais il préfère parler l'arabe même s'il ne parle pas très bien l'arabe mais il faut que vous lui parlez en arabe+ils veulent imposer leur politique mais ça c'est dans la ville mais dans les villages que la kabyle/Le berbère est pour nous la langue natale la langue maternelle la langue de nos grands pères/ parce que cette langue a des racines anciennes depuis mes grands grands parents/j'aime ma langue/elle est ma fierté++ elle est nationale à Tizi-Ouzou elle est obligatoire maintenant même si elle n'est pas très évoluée je me rappelle que dans notre CEM on nous a toujours enseigné Tamazight depuis toujours chez nous pas depuis la nationalisation mais bien avant//L'enseignement de Tamazight est en progrès à ce qu'il a été et à ce qu'il est maintenant il ya beaucoup de différences surtout à l'université de Tizi-Ouzou et dans pas mal d'universités algériennes surtout à Marseille et tout don :c il est en plein progrès+chez nous par rapport à l'arabe on évolue très rapidement le Tamazight qu'on enseigne c'est pas les dialectes c'est Tamazight classique la langue tamazight est tellement riche que d'une région à une autre on trou :ve des différences c'est pas la même langue parlée à Bouira ou à Bejaia moi je dis un mot pour signifier quelque chose chez eux c'est un autre mot// La langue enseignée n'est pas la même qu'on parle chez nous mais il y a une ressemblance à peu près à 40% c'est un mélange le Chaoui le kabyle/ toutes ces langues là sont dérivées de la langue mère Tamazight puis les gens chacun a pris une langue et il a un peu modifié par rapport à la langue mère//quand on est à l'école on a l'impression qu'on apprend une nouvelle langue mais pas carrément étrangère elle est un peu familière c'est pour ça que je vous ai dis//nous les kabyles à la maison on parle Tamazight et dès qu'on part à l'école on parle Arabe on parle pas arabe ni avec les amis ni avec les cousins/ mais dès qu'on rentre au primaire on apprend l'arabe c'est pas comme un arabe qui va étudier l'arabe il ya une différence entre un kabyle qui va étudier l'arabe et un arabe qui va étudier l'arabe+ on va trouver beaucoup plus de difficultés par rapport à d'autres//maintenant même si le Tamazight on utilise des mots étrangers qu'on utilise pas chez nous c'est la même que la langue au Maroc la même :même si vous prenez

les lettres+les lettres bon il y a Tifinagh c'est(euh) c'est universel c'est pour tout les berbères/ parce qu'elle a son propre alphabet et c'est la plus vieille langue en Afrique/ elle est ancienne, riche, et représente une culture/La graphie c'est beaucoup plus le latin chez nous il y a pas de va et vient entre la graphie arabe et Tifinaghe (euh)uniquement en latin(euh)c'est déjà une nouvelle langue il faut beaucoup plus d'effort pour la perfectionner on va commencer avec Mouloud Mammeri qui a instauré la grammaire de cette langue (euh) des(euh)voilà c'est toujours en progrès on est pas arrivé à un stade pour dire que cette langue est riche il a une autosuffisance et donc il (ne)pas besoin d'être perfectionné la langue a toujours besoin d'être travaillé(euh)il faut qu'il ya des travaux des recherches//pour la graphie latine je pense que :dans l'histoire la langue berbère est dérivée du latin je pense que c'est ça/puisque c'est une langue qui est dérivé du latin ça pose pas de problème à utiliser sa graphie surtout qu(e)c'est facile et ça le rapproche du français/on étudie une langue et on apprend une langue en elle-même /si je veux connaître le français je vais pas faire (euh)enfin pour mieux connaître et apprendre cette langue il vaut mieux que je cherche en français ça sert à rien de faire chaque fois la traduction vaut mieux la travailler en elle-même c'est pour ça je suis beaucoup plus pour la graphie latine qu'arabe d'ailleurs on voit maintenant sur la télévision/sur la chaîne tamazight des transcriptions en arabe comme ça ils vont imposer/ voilà ils vont imposer l'arabisation de Tamazight même les films sont traduits en Tamazight et sous- titrés en arabe/quelqu'un qui voit le film il va beaucoup plus se concentrer sur le sous- titrage// vous savez qu'ici la langue des kabyles est toujours refusé et toujours écarté/ quand vous parlez avec quelqu'un il se comporte avec vous le plus normal du monde mais dès qu'il sait que vous êtes Kabyle il change/on se sent étrangers par rapport à notre pays et on dit le contraire(euh) que le kabyle il s'écarte surtout ils disent qu'ils veulent partager la pays/c'est ce sentiment de rejet qui nous met hors de nous et le sentiment d'être sur la touche qui nous rend attaché à notre culture+L'arabe nous a envahit et nous n'avons pas de place dans ce pays qui est notre pays eux ils ont voulu nous détruire je vous donne un exemple en Kabylie il ya beaucoup beaucoup de Zaouiwa d'ailleurs(euh) c'est pour ça on appelle zwawa c'est par rapport à Zaouiya(euh)bien sur et il y avait encore différents kabyles Imourabidine qui utilisaient les berbères comme des esclaves(euh)à l'époque maintenant même les filles qui sont des mourabtines et qui sont des kabyles comme nous et parlent le kabyle ils marient pas leurs filles ils sont réservés et se marient entre eux d'ailleurs on dit si tu es thamrabet ou thakbaylit donc il y a une certaine différence entre les mrabet et nous kabyles alors que les deux on est kabyles on parle la même langue la même culture mais eux ils sont plus gradés que nous d'ailleurs pour les femmes on dit Lalla et pour l'homme on dit si mohand/

A quoi sert d'apprendre l'amazighe/ l'arabe/ si une fois diplômée on me demande la maîtrise du français//

Entretien N2.(E2A.A).

eddarija est pour moi une langue batarde impure c'est du charabia/c'est un mélange darija fiHa gaç les langues/elle n'est pas pure// Makanch dewla ma çandhach lougha kima ljazayir//l'Algérie n'a pas de langue/ L'Algérien ma yeçrafch yeHder/l'amazigh ana machi qbayli wma imposiwlich loughteHoum/bghawHa twelli lougha çandHoum machi Hna/L'arabe dialectal je le parle avec mes parents et aussi avec celui qui ne comprend pas le français mais je parle le français avec quelques amis selon le niveau culturel que je parle en français ou en arabe dialectal/généralement j'utilise le mélange pour m'exprimer et pour que les autres puissent me comprendre/je mélange sans faire attention/c'est l'habitude/et puis j'aime le mélange :je me retrouve dans le mélange/pour le berbère(euh)je suis pour la reconnaissance du berbère/ça me permet de comprendre les berbères et communiquer avec eux/la langue berbère est la langue des origines/elle exprime notre identité/ j'aime ma langue/ elle est pour moi ma mère/ mes origines//machi normal bled wehda wmanetfaHmouch/j(ne)jamais écrit en arabe fassih mais généralement toutes les demandes de travail je le fais en français par ce que c'est la langue la plus demandée/c'est la langue du travail elle me permet d'avoir une place dans la société/remaquait haja j'ai des amis qui ont fait licence espagnol+arabe+anglais/li darou français gaç nejhou/ils sont recrutés ma ychomiwch bessah taç l'espagnol gaç ywelliw yqerriw français parce que ma ysibouch blayesHoum fi bladna/ parce qu'en arabe en fait/pour moi personnellement j'(ne)ai pas trouvé des mots/je (ne)trouve pas des mots en arabe que ce soit l'arabe daridja que ça soit arabe classique pour convaincre un client/même dans nos universités on apprend tout simplement une langue commerciale : une langue// je(ne)dirai pas une langue culturelle/une langue commerciale/ ghi lefrançais li yetmechcha ana j'utilise le français parfois à la maison et surtout avec les amis/j'utilise le français mélangé parce que je ne maîtrise pas beaucoup le français ma lçarbiyya ana zerga fiHa//je ne comprend pas beaucoup le français/j'utilise Had lmélange parce que je bloque+je ne trouve pas les mots+Had blocage ykhellini nutilisi gaç les langages/

Entretien N3.(E3A.S).

Chaque langue a son importance et on peut transmettre n'importe quel message et aussi on peut connaître des personnes que ce soit par l'arabe ou par le français l'essentiel c'est de transmettre le message (euh)// C'est la langue de nos ancêtres avant qu'on parlait arabe on parlait amazigh/ Le berbère représente mes origines/ elle est différente des autres langues/ c'est l'ancienne langue et elle contient beaucoup de dialectes/ Parce qu'il est parlé proprement algérien il n'est pas indépendant il est né du contact avec les autres variantes comme le français/l'arabe classique/en Algérie il ya vraiment un PROBLEME de langue parce que c'est

un pays qui est très riche il ya plusieurs langues et c'est un problème/ on va étudier avec l'arabe c'est un problème/ le Chaoui le kabyle le français/ l'Algérien a un problème de langues (euh)// Le kabyle représente pour moi mes origines, mes grands parent, ma fièreté/elle a des racines/Si le kabyle devient langue nationale ça ne pose pas de problème aux Chaouis parce que c'est la même quand vous dites la langue parlée à Alger la langue parlée à Annaba à Tlemcen c'est la même chose avec quelques petites différences/ notre problème c'est qu'on(ne) se supporte pas/ on refuse l'autre avec son identité et du coup ça crée un choc et on devient frères ennemis c'est notre cas et c'est vraiment dommage/moi je trouve que l'algérien est un complexé il est malade de ses langues il veut être à tout prix être arabe alors que non(euh)il ya des personnes qui sont très agressives/ il y a des personnes qui n'acceptera que jamais sa fille ne prend un arabe et ça existe jusqu'à aujourd'hui même(EUarH)on retrouve (euh)voilà je connais une collègue à moi qui travaille et a connu un arabe et son père qui(euh)qui est un intellect c'est pas une personne(euh)vraiment mais bon pensez vous que par exemple mon cas me marier avec une Tlemcenienne et vivre avec elle/elle pourra jamais s'entretenir avec ma mère(euh)ma mère ne connaît aucun mot en arabe elle : elle connaît aucun mot en kabyle(euh)je parle pas de moi seulement toute ma famille ne parle pas arabe//Notre souhait c'est que le tamazight devient officiel c'est vraiment(euh) c'est logique c'est la langue commune c'est la langue mère c'est la langue Tamazight parce qu'elle est la plus vielle langue qui a résisté aux différents colonialistes// si moi je revendique Kabyle/l'autre Chaoui/l'autre Targui jamais on sortira non comme ça tout le monde/si le berbère devient langue officielle en Algérie c'est une langue qui va grouper tous les chelhis les mzabis et les kabyles parce que c'est vraiment une langue qui nous rapproche/ on a tous un lien avec Tamazight/je dirai que l'officialisation de Tamazight n'unit pas seulement les berbères mais les algériens en général parce que officialiser(euh)une langue veut dire(euh)même indirectement les gens seront obligés de connaître cette langue étrangère leur sera(euh)leur sera(euh) comment dirai je ? Cette culture berbère que tout le monde voit étrange ? ceux qui veulent s'isoler et isoler cette langue ça va leur permettre de changer leur avis//nous on progresse et elle évolue vraiment en flèche c'est plus le cas d'avant parce que même par l'UNESCO ils ont fais des statistiques c'est une langue en voie de disparition mais en tout cas (euh) c'est mieux que avant surtout avec la nationalisation de cette langue je parle pas Tizi-Ouzou et de Bejaia qui font des efforts mais il y a des gens qui ont sacrifié leur vie et voilà je ne parle pas de l'Algérie mais à l'étranger il ya beaucoup de thèses qui se font et le berbère est en progrès il y en a vraiment beaucoup il y a celui qu'a visité Sarkozy pendant les élections présidentielles si vous allez voir berbère télévision vous allez voir ce qui(euh) ce qui se fait ailleurs et c'est bien même au Canada// le Français est une deuxième langue en Algérie/je défi

toute personne qui dit que c'est une langue étrangère/elle est présente partout/moi je la préfère/regarde dans nos villes/tous les pancartes sont en français et c'est un truc normal/au contraire c'est plus attirant/ les commerçants gagnent plus quand ils font leur publicité en français/Hadi haja normal/en tout cas moi j'aime/

Entretien N4.(E4A.L)

Les Algériens parlent un peu d'arabe un peu de français ils font un panaché (rire)ma yeçarfou aucune langue c'est pour ça ykheltou/ je mélange l'arabe et le français quand je m'adresse à quelqu'un qui ne comprend pas bien le français(EUH) ou bien qu'il l'ignore carrément dans le but de pouvoir communiquer et d'avoir un échange d'informations entre eux/(EUH)moi je mélange au sein de la famille avec les parents je parle arabe dialectal mais avec mes amis je mélange/pour le français tout dépend du niveau de la personne/la langue arabe même si elle n'évolue pas elle reste une langue qu'on aime/c'est ma langue//je suis arabe/c'est la langue du paradis/taçrib pour moi nous permet d'appartenir au monde arabe/nous parlons la même langue que les autres arabes/mais je suis contre la façon d'appliquer l'arabisation parce que la langue n'est pas développée(euh)/ils n'ont rien fait pour la développer+wkan ma teçrib wkan ma çadna aucune place dans le monde arabe/il(ne)faut pas oublier que mour istiqlal kounna en crise de langue/ma çadna aucune identité/on ne connaît aucune langue:c'est l'arabisation de l'enseignement qui nous a libéré de l'aliénation à la France/on a pas le choix allaH ghaleb//tu sais toutes les langues elles ont besoin de développement/manloumHoumch lçarbiyya si elle n'évolue pas/pour le kabyle je(ne)suis pas contre les kabyles ont le droit de demander l'officialisation de leur langue pour leur existence et pour protéger leur langue/

Entretien N5.(E5A.N).

C'est normal si les berbères demandent que leur langue devient une langue/Mais il y a une chose le berbère c'est juste en Kabylie/c'est pas normal que la langue d'une ville devient langue officielle/ ana je pense que c'est le système Houwa responsable ça le mépris qu'on a pour les langues diawelna/khalqou çadna wahed l'complexe hatta rjaçna nehachmou b les langues++choufi berk les chaines orientales ghir yji jazayri yeHder c'est la cat+yakhi nched kerchi beddahk+ma tefaHmi walou hannouna maHou loubnani(rire)maHou masri+moutaçaddid jinsiat(rire)/ana nqoul l'complexe dialna Houma darouH+je pense que le berbère est sans importance/elle est inutilisable/ (...)bessah wkan yemchilHoum wahed yeHder belçarbiyya yjiHoum démodé :habess(euh)yeddahkou çliH pourtant l'arabe c'est la langue du coran et du paradis/ntiyya chetti kach algérien yeHder ygoulek min fedlek açtini bitaqat l'iqama/wella chaHadet izdiyad/nHar li tesra f l'Algérie çarfi belli la fin du monde/ il y a une différence entre darija et l'arabe du moyen orient parce qu'ils n'arrivent pas à nous comprendre il y a beaucoup de mélange/les autres arabes trouvent notre langue incompréhensible/pour l'arabe li yqouloulHa lfousHa yballi la grammaire dialHa sçiba bezzaf/c'est sa grammaire difficile qui fait que les jeunes ne l'aime pas beaucoup/elle est belle et riche mais ils n'ont rien fait pour l'améliorer/lexique dialHa gaç matebddench/choufi berk Hadak le lexique dial l'ordinateur/çadna fa'ra pour souris/bach ygoulek clique ygoulek ounqour/fHamti ils ne font aucun effort yhabou ytebçou/yemmala pourquoi je vais apprendre cette langue/nemchi la langue des technologies c'est mieux/wella kifach ?//

Entretien N6(E6A.T)

S'il n'y a pas l'arabe comment voulez vous qu'on va comprendre le texte sacré (euh) dans quelle langue voulez vous que l'Imam fait sa khoutba aux musulmans/ en français ? C'est normal c'est l'arabe et pas une autre langue/ nechfa baba kan yqouli belli lprésident dialna boumediène kan f les rencontres mça les présidents berra yehder belçarbiyya+(euh) nechfa tani fwahed discours dialou hder belçarbiyya/ki tchoufi le français houwa tani il n'abandonne pas sa langue weçlach hna obligé nehdarou lougha dialhoum : lçarbiyya dialna Hiya tani langue des rencontres officielles/et quand tu l'utilises tout le monde te respecte/pour edarija c'est la langue des Algériens / Langue que je suis obligé de parler parce que c'est la langue de tous/ La langue que parlent tous les Algériens ou la langue la plus utilisée dans mon pays//dans le moyen orient/ il y a une similitude entre le darija et la langue officielle, par contre en Algérie il existe pas ce rapprochement/ Parceque que la Darija du moyen orient est presque la même avec la langue officielle/par contre en Algérie il existe une différence entre les deux/ parce l'arabe dialectal elle a connu sa naissance dans un milieu populaire proprement algérien/Cette langue est un résultat du contact entre des différentes langues comme le français, arabe classique et d'autres langues comme l'anglais/ l'arabe dialectal est différent de l'arabe du machreq/p parce que celle du moyen orient est beaucoup proche à la langue officielle en Algérie c'est le contraire/p parce que le Moyen orient a été la destination de plusieurs anbias de Dieu et la place occupée par la plupart d'el Sahabas//pour moi l'arabe dialectal est devenu très sale/la langue arabe en tant que culture et langue des musulmans(EUH)khesrouHa bezza:f yaçni wellit min nesmeç un mot arabe/il est vulgaire//darija dialetna c'est une langue dial la rue/ce que vous voyez ce (ne) pas une langue culturelle/elle(ne)pourra jamais être évoluée/ yeçni les mots qu'on ajoute à darija dialetna/Houma des mots men la rue(euh)du mix(t)e/entre toutes les langues/toutes les cultures fle monde/ parce que la langue darija c'est une langue qui n'est pas riche/ et aussi c'est pas très important/ Parce que c'est un mélange d'arabe et de français et c'(ne)est pas tous les arabes comprennent le français/ parce que l'arabe dialectal fait souvent objet d'emprunts des autres langues//

Entretien N7(E7A.M).

la société taçna taçtik plus de valeur quand tu parles français/Je me sens libre en parlant comme ça/c'est une façon de communiquer avec mes amis/la société nous exclut/ yqoulou les jeunes sont pas biens/délinquants//bessah Houma ygoulou çlina maçadnach une langue/mais hna c'est notre façon de s'imposer dans cette société de matchos// hnaya loughetna binatna neqedrou netfaHmou biHa ki neHder nhass belli ana wlid bled welberrani ki yedkhoul fiwestna neçarfouH/ Anaya ma nhabHoumch/ mais on peut dire que les arabes sont tous nul et leur langue aussi est nulle ma nhabHach+c'est une langue qui ne permet pas l'évolution//on la parlant on se sent arriéré/ana je suis un Kabyle et fier/je ne suis pas un arabe comme ils veulent+ la langue arabe ne représente rien pour moi/c'est de la merde¹⁴²//

¹⁴² L'informateur s'arrête et juge qu'il vaut mieux s'abstenir pour éviter des propos déplacés.

Entretien 8.(E8A.K).

Le français c'est la langue du colonisateur/elle(n) est pas aussi importante que l'anglais/l'anglais c'est maintenant la première langue dans tout le monde/mais hna on a un complexe mça le français/nhabbou li qatlou jdoudna w harqou ardna/ana ma nhabch le français/c'est une langue qui n'a pas de prestige/elle est inutile maintenant/les français ma çyaw yssiyiw bach y imposiw leur langue mais fatetHoum/ c'est maintenant le tour de l'anglais/douka l'Algérie raHa dir des relations économiques mça la Chine/ c'est donc le chinois/ le français n'a plus de place/lazemHoum bezzaf khedma bach yelahqou/ Hadouk wled frança li yhabbou Had la langue nqoulelHoum c'est fini/le français c'est fini//

Darija dialna wach nqoulek elle est belle mais bezzaf taç les nouveaux mots/ana je trouve qu'il faut la travailler twelli une langue avec des bases solides+bessah douka impossible//le berbère c'est notre première langue//

Entretien N9(E9.Ag)

Le berbère a son histoire sa grammaire ses hommes de lettres/ il possède une écriture propre à lui/ c'est une langue parce que si on essaye de la voir de près on trouve qu'elle a des normes aussi des règles et des conjugaisons/ Ce n'est pas normal(euh) c'est un peu délibéré/ils veulent semer le doute dans la tête des écoliers/les spécialistes militants de la langue ont proposé les graphies universelles ::le latin/ presque toutes les langues du monde s'écrivent avec ces caractères et ils ont raison//avec ces caractères/ le Tamazight a fait une avancée considérable/ Je suis Kabyle/ mais je(ne) veux pas revenir des siècles en arrière/ nous voulons avancer et le monde avance rapidement/ alors il faut avoir le matériel et ceci ne se fait que par la graphie latine sans perdre nos spécificités/ je ne dis pas que nous sommes des Européens mais nous pensons à l'avenir de la langue// écrire en latin ne veut pas dire perdre nos origine// Je suis pour l'unification des dialectes/La grammaire de Mammerie/Tajjeremet n tmazight de MAMMERI en est une illustration de ce travail d'uniformisation et d'unification// Donc je suis pour l'unification des parlers : Chaoui/ Targui/ Kabyle/ M'zab pour la standardiser//comme toute les langues d'ailleurs/s/la langue soutenue et le parler populaire//c'est une situation pas prometteuse/ça veut dire ce qu'on a fuit on va le retrouver et encore dans plus grave/ on va dévaloriser nos variétés pour rendre une seule sacrée/yemala c'est du pareil au même//

Entretien 10.(E10A.J.)

Nous voulons faire connaître notre langue/ si on l'enseigne avec une graphie archaïque/ ça(ne) sert à rien/ il faut que l'écriture soit connue par tout le monde en Algérie/ c'est le français qui marche plus/ donc on doit prendre l'écriture latine pour diffuser la langue/Je sais que les arabes veulent nous imposer leur graphie mais le choix du latin est très adéquat parce que les Kabyles l'ont toujours utilisé/et le tifinaghe c'est un obstacle c'est dur et aussi un problème de moyens/je crois que les caractères latins est la meilleure façon de l'adapter au monde actuel et la rendre accessible à tous//Historiquement nous avons un commun avec le monde latin/ grec et romain donc la langue berbère est facile à étudier avec des caractères latins/Ce sont les spécialistes qui l'ont recommandé/une façon aussi de s'ouvrir sur le monde universel et de la science dominé par les pays où la langue utilise des caractères latins/l'enseignement reste très insuffisant pour le moment même avec la création du haut commissariat à l'amazighité et avec quelques instituts en Kabylie/ tant que l'enseignement de la langue berbère n'est pas obligatoire/ ça reste insuffisant// tant ça ne touche pas toutes les régions d'Algérie surtout :le lexique utilisé pose problème/ Il ya des mots qu'on(ne) connaît pas/qui sont nouveaux/ nous sommes Kabyles/ mais nous(ne)connaissons pas ces mots/ par exemple le mot "lerava de l'arabe lghaba est remplacé par tizgi/ chez nous aussi on dit semhiyi de l'arabe samhili/on le remplace par swef-iyi/ astilu est remplacé par imru/ taktabt par adlis/ tarix par amezruy/ il ya d'autres mots que j'oublie// « A Makouda on utilise des mots à la maison mais à l'école/les mots changent même ma grand-mère m'a dit que la langue a beaucoup changé et ça me dérange/ J'ai appris beaucoup de mots/ à l'école j'ai appris que tel mot est utilisé à Makouda/ l'autre à boughni /etc./ Cette langue est nouvelle pour nous/ je (ne)sais pas pourquoi il la complique/je ne connais pas beaucoup de mots/ on croit qu'on apprend une nouvelle langue/ j'ai demandé à mon père de m'acheter un dictionnaire// on veut bien que les mots restent les mêmes/ il(ne)faut pas trop exagérer dans la création de nouveaux mots/ ils ne font que compliquer les choses/ parfois on exagère dans l'utilisation des nouveaux mots//

II. Entretiens Maroc.

Entretien 1(E1M.S)

Haja mouHimma ellougha bach ykoun bnadem ka yeçrafHa mouHimma bezzaf/ haliyan f mouçamalat f 'ayy:i maydane htajitiH illa lougha lfaranssiyya wellougha tania l'ingliziyya+lfarranssiyya Hiya loughat lçasr amma lougha lçarabiyya lfusha fhayatna tijariya weliqtissadiyya lougha lfaranssiyya/amma lougha lçarabiyya ma nensawHach hata Hiya lougha hadita w lakin kayen fiHa wahed nouqs hit moujtameçna koulou fiH wahed noqs /lougha lçarabiyya ila mchiti ghi lwahed lmahal tijari ma ka telaqaych lougha lçarabiyya :daridja Hiya li kayna/binisba l'amazighiyya ana ma neçref çliHa hatta chi haja : wlakin hna bghina nettelçou lqouddam/ Had ennas li baghyin yetçalmou loughatehoum moumkin yeçarfou loughatehoum+ taqafetHoum amma bach ndirouHa loughet lbled Hiya khrejti çla lebled hna khasna lougha(euh)benseba lmouçassara dial daba ma khasnach ndirou l'amazighiyya+wHadak lkhalit hna kberna lqina ennas ka tehder had lkhalit dial loughat darija amazighiyya çarbiyya w zid/ana did neçtabrou darija lougha/ach Had tkherbiq/chefti chi lougha mkhelta bhal darija dialna+raHa bhal chekchouka fiHa koul ma tmenniti/choufi ila mchiti daba lerbat+çandHoum tariqa ::lacaswine khlaw darHa(rire)/çraftif çlach daba hit Hiyya mkhalTa bezzaf// C'(ne)est pas du tout une richesse l'arabe dialectal parce que ce sont seuls les Marocains qui utilisent cette langue : si c'était une richesse ça pourra être partout dans le monde comme (euh) pourquoi l'anglais c'est une langue multinationale/pourquoi le français ?/ Hna matalane mnin ka neHadrrou çla lçaribiya lfusha ka neHHadrrou çla lqawaçid lougha lçaribiya bayna fhamti/fiçl maççoul daridja chnou ka tçalmi fiha :déjà kayen des mots nouveaux matalan jemmeti(euh) hiya hbibti hadi gaç Hadra :kayen des mots nouveaux(euh) vulgaires/ c'est plutôt vulgaire/c'est le mot ila bghina nçalmou eddaridja wakha nakhdou chi des termes men lçarbiyya yemken/ wlakin daridja bi maçna sahih dialha ma//je(ne) pense pas//

Entretien 2(E2M.K)

Pour moi le français représente la première langue après l'arabe/ une langue de communication(euh)et puis c'est une langue de travail au Maroc puisque tous les ministres et toutes les relations internationales qui représente le Maroc /daba tous les échanges se font dans cette langue/benisba liya l'faranssiyya Hiya tani lougha dial listiçmar hiya aydan lougha dial taçamoul felmou'assassat/ Hiya loughat tawassul felportable matalan hit katjik baçd lmerrat saHla çla(euh)smiytou/ lçarabiyya matalane lhourouf dial l'faranssiyya ka tjik sHal ana f ghalib l'ahyane ka nfeddel nekteb belfaranssiyya lçarabiyya katjini sçiba(euh) w kayen parfois min ka telqay des mots lçarabiyya çadna ka lougha aghna melfaranssiyya(euh)mouradifat belougha lçarabiyya aktar melougha l'faranssiyya fa/ida kount ka nekteb we(euh)lqit wmalqitch lmouradif dialha felougha l'faranssiyya yeçni f(euh)le sens qwi li bagha ana f Hadik essaça nakhoud kelma belçarabiyya amma darija koulna neçarfou anHa taqafa dial lemgharba lakin/benesba liya ana ma ka nfedelch netçamel biHa ana ka nedres ka nfeddel netçamel imma belfaranssiyya imma belçarabiyya(euh)darija ma çandHach wahed lmakana çadna/ w fekret annou darija terjeç lougha ana rafda had lfikra li'annou lougha lçarabiyya ka tebqa Hiyya l'assass dial lmeghrib darija ka tebqa moujarad taqafa meghribiyya khasna nhafdou çliHa wlakin machi bdaraja b'anaha terjaç lougha assasiyya khasna nhafdou çliHa w lakin khas lçarabiyya tebqa Hiya l'oula//l'amazighiyya tourath meghribi ana ka meghribiyya ka neftakher biHa w(euh)ka netmenna anaHa ka tderres w toudmaj fel'andima tarbawiyya w lima la tkoun hatta feljamiçat moutakhassissa f lougha l'amazighiyya//Hiya l'amazighiyya w darija raHoum bhal bhal walakin l'amazighiyya kima ka ngoulou hnaya darija tkoun Hiya moussaytira wel'amazighiyya ka tebqa dial l'aqaliyya binisba leddaridja(euh)liHada ngoul anna eddaridja/khayda wahed lmoustawa açla men(euh)smiytou(euh) menl'amazighiyya nfeddel anou l'amazighiyya tourqa/taçrib haja meziana hit anou khellatna mwehdine binatna/w zaidoune ila chefti ana mça fikert annou l'amazighiyya tourqa w lakin ila ftahna lmajal lkoul loughat maghadich nsaliw+ghadi nbeçdou çla l'asl dialna waçla lougha l'oum//fHamti lçarabiyya daretna dawla çarbiyya bhalna bhal leçreb loukhrine/moumkine annou tariqa machi Hiyya//

Entretien 3(E3M.N)

Lougha lçarabiyya tebqa Hiyya l'asl(euh)l'asl taç koul lmagha :riba welougha lçarabiyya ka testeçmel aktar feldmadaris ka nelqawHa ha :dra f wassa'il l'içlam(euh)wlakin darija msaytra çliHa bchakl wa :deh amma lougha lçarabiyya lfusha fi'at lmoutaqaffine ghi Houma li ka yestaçmlouqHa wlakin machi bwahed daraja kbira w min ka nessemçouhoum kaykoun çandek wahed istighra :b hit ma tetweqçich chi hed gha yetkellem belfusha ka tetweqçi dima yeHder bdaridja wella lfaranssiyya w min tesssemçi Had lbachar ka ycheddek dehk hit machi haja çadiyya w lakin lfaranssiyya yemken telqay jouj dennas machyin ftobé/s w ka yedwiw belfaranssiyya ma katkhelçich/ chi çadi febladna(rire)lougha lfranssiya hiya lougha mouçassira ra :qiya jiddan w hatta dirassa li drasna(euh)matalane amrica aw britania binisba lihoun ay chakhs yethaddeth bi lfaranssiya çandou wahed rouqay w wahed lqima çal :ya//darija ka tebqa tabçan Hiya elougha assa'ida felmoujtamaç kamel tabaqat yetkelmou biha ka yetkelmou biha kamel tabaqat moutaqafine(euh)tabaqa lwousta lghaniyya darija felmeghrib ila thadetna çla douwel lmechriq ka yelqawha ghriba ma kayefahmouhach(euh) yemken nouqs li fiha :ila bhatna felkitabab lmaghribiyya aw lkouttab lmaghariba aghlabhoum ka yeketbou çla lougha lçarabiyya idan eddarija men hayt lkitabab ma khaydach haqha yeçni binisba lkitabab aw lqourra'w lkouttab li ka yeketbou ma ka yeçtiwch haqHoum ledaridja had chi yeçni darija ma khaydach haqHa ngoulekar saraha ana kount felbacaleauriya dewezt çtawna wahed lqissa fiHa kalimat bdarija hatta ana/yaçni ana tfaja't kanegra lçarabiyya wmine ka yethato wahed lkalimat bdarija fennas wjedt souçouba kbi :ra anni neqra dija nas bsorça temma ktachefcht anou darija dialna kima ygoulou lmachariqa sçi :ba fiHa yeçni chi kalam gha yji chi wahed wakhkha dares wakha dares gha yelqa souçouba//kayen çawamil khellatha tjiHoum sçiba bhokm ana hna ka neçarfou netkelmou loughat sa'da felmechriq(euh) bhokm lmoussalssalat(euh) anna hna ka nchaHdou bezzaf moussalssalat dialHoum mouchkila hna çadna intaj sinima'i dçif bezzaf ma rqach lmoustawa annaHoum ychahdouh hadak chi çlach lougha tebqa dima mahdouda/l'amazighiyya tmettel tourath lmeghrib ghir annaHa tmettel wahed l'aqaliyya felmoujtamaç dialna machi l'aghlabiyya(euh) lougha taç lmoujtamaç bechakl mahdoud(silence)ana machi didha w lakin binisba ledirassa ma ka nfelelch nedres l'amazighiyya lsababa basit(euh)yeçni kaynine l'afaq welhamdou lillaH ka nchaHed lan felmeghrib iftitah lmarkaz l'amazighi iftitah marakiz amazighiyya lakin Hada ma kayaçtiHach(euh)matalan f majal choughl ila kount tetkellem lougha l'amazighiyya felfefroud çlik tetkellem lougha lfaranssiyya ka lougha oula aw ka lougha littaçamoul wa layssa ka lougha li choughl//

Entretien 4(E4M.M)

hna amazighe çarrabna l'islam/Had chi mefrough mennou/Le français c'est la deuxième langue au Maroc wella hata l'anglais hata Hiya çandHa wahed la place felmoujtamaç dialna//les jeunes ka yhabouha w ka yeçtabrouHa la deuxième langue fel Maroc//f la société marocaine ka nchoufou bezzaf dial ennas beddaw ka yHamchou lçarbiyya hit l'aba : 'ka yeHadrou bezzaf lefrançais mça wladHoum ka yhawlou yçalmouHoum lefrançais(silence)rire lçaribiya Hiya lougha l'oum Hiya awel lougha wlakin felmou'assassat makanetçamlouch biHa weddarija ka neHadrou biHa ghi mça shabek w safi// l'amazighiyya wellat daba çandHa aHamiyya kbira ana ma kraHtch netçalemHa hit kayenchi nas ma yefaHmouch lçaribiyya wala lfaranssiyya melahssen anak tetçallam bach tetwassel mçaHoum(silence)ana ka nesteçmel loughat çla hassab chakhs li nkoun mçaH/ ila kan yedwi belçarabiyya ndir bhalou/ wla kan belfaranssiya neHder mçaH bel faranssiyya koulchi çla hassab/le mélange est ma langue/kayen wahed eddaHira hit Had nouvelle langue raHa kayna felmoudoun lekbira bhal casa w rbaT/çrafti ila mchiti lweйда wella Fass raHoum mçarbine kter/derri li machi men Casa meçrouf/hit hna Had chi raH bhal lcoude binatna ana Hedderti bhal dial shabi wled Casa lhourrin machi douk li jayin menna w menna/ Darija Hiya le symbole des régions diawelna/koul région çandHa dialecte dialHa/Had chi çlach ka nchouf annaHa lougha naqsa w malazemch neçtiwHa qima kbira++ hit HIya ma teqderch tkoun adat dial tawassul binatna//

Entretien 5(E5M.Ka)

La langue française c'est (euh)déjà (euh) la langue la plus noble+elle est très intéressante et nécessaire surtout au Maroc/ ici au niveau (euh)du commerce au niveau des entreprises(euh)elle est très utile au niveau de la communication entre (euh) les sociétés ici au Maroc/on la considère comme la seule façon pour :communiquer pour(euh)on va dire pour être embauché au Maroc/la langue arabe c'est la langue du coran mais contrairement à ce que croient beaucoup/la langue arabe est très difficile du point de vue dial la grammaire dialHa(euh) men la structure dialHa kayen/pour addaridja wahed ne peut pas oublier sa culture/ wakha darija est une langue différente à celle du moyen orient ka tebqa loughetna/sans sa langue ma ka yeswa walou on doit la protéger bhal chelha ka telqay nas ka yeHadrou chelha binatHoum ma ka yeHadrouch belçarbiyya bhal li ka yçazzouHa hna ma khasnach nensawHa wakha nkounou neHadrou befrançais wella belçarabiyya lfusha wlakin eddaridja khasHa tkoun l'aHamiyya dialHa//hna daba wahed ejil darori khasna nmélangiw bin le français w l'arabe w darija aw amazighiyya khasna gaç loughat tkoun f makana wahdaw ma nferqouch binatHoum/ parce que gaç Had les langues expriment notre culture/si vous prenez l'amazighe c'est une partie de nous/je(ne) suis pas contre cette langue et je pense qu'elle peut être une langue de valeur puisqu'elle fait partie de notre culture qui mérite d'être enseignée/ hnaya çadna des amis chleuhs et on besoin de communiquer avec eux pour approfondir Hadik les connaissances mais eddaridja je(ne) vois pas l'utilité de son enseignement/ çlach gha tedarres hit hna ka nepratikiwHach tous les jours/le mélange des langues(euh) hna wçina kberna lqina rousna ka ngoulou chouyya çarbiyya chouyya français w parfois min ka ykoun blocage hit tu arrives pas à trouver(euh)le mot juste en français(euh)les sentiments diawlek ana je préfère l'arabe ka yfaHmek ktar ma yebqach Hadak lhajiz Kima ka neçarfou lmeghrib kan colonisé par la France w ghalibiyet lkalimat dial darija dialna belfaranssiya donc c'est spontané dans notre vie//

Entretien 6(E6M.M).

Lfaranssiya haja mouHimma ay post de travail khassik tkouni teçarfi lfaranssiyya/felmeghrib ka nedwi çla çasri la çalaqa liya belmoustaçmir ma ghadich nedwi çlih/tani haja hiya ka tmetelli chi haja li hiya mouçassira chi haja lli mouhimma/ay wahed moutaqaf ila dwa belfaranssiya jat mçah lougha darouriya ykoun çandek wahed ljanib li houwa mouHim fetaqafa dialek/lougha dialna daba lougha mouHima çadna fhad lwe9t li ma çandou ellougha ma çandou walou/ila kounti ka tedwi mça bak darou :ri tedwi bedarija hit machi gaç l'aba : 'ka yedwiw belfaranssiyya/aktariyya hna ka yedwiw darija mkhelta bel faranssiyya ka nestaçmloughHa fel'amakine çoumoumiyya f les resto c'est(euh)hna f la fac entre(euh)des amis ka yedwiw français mkhelta bel çarbiyya w Hadi(euh) fa Hada ka yetsemma wahed ljanib dial labaqa :ka ybeyen anahou çandou une certaine classe :exactement// w lakin ila smaçt chi wahed ka yedwi belougha lfusha ka yjini chi ghri :b pa(r)c(e)que hna ma ka nedwiwch illa la kouna ka neqraw wella kenna mça leprof dialna wella ka netferjou aflam souriyya ka ybanoulna ka yedwiw belougha hna felmeghrib ana/ana beçda ma çemmerni ma chet chi had yedwi belougha lçarabiyya illa la bgħa yetfeyyek çla chi had :hadi chi moumkin hit lougha lçarabiyya fiHa wahed l'alfad li ma katesmçiHoumch dima yjik ghrib lafd/ par exemple ila kounti tçawdi chi noukat haja hit kaynine noukat blougha lçarabiyya kaynine çadna noukat mektoubine mnine ka tgoulihoum lih ghir bach yedhak benisba liya ma kanesteçmelch Had lougha(rire)//ana ila çtawni likhtiyyar bin loughat ka nkhtar lfaranssiyya hit nedwiw biHa bezzaf felmeghrib(euh)lougha ka neçtaberha baçd darija dialna(euh) ay wahed ka yeqder yedwi bedarija wa men beçd l'anglais wel ispaniyya(euh) li'anHoum ka ynefçou fkhdemtou w daba ana hadi moudda khdemt mça les espagnols w kan ma koutch ka nedwi espaniyya maghadich nekhdem mçaHoum/ khdemt ka nterjem liHoum ka yjiHoum lecliane ana nedwi fi blassehoum belfaranssiyya//lkhedma darori ykoun fiha loughat daba ghir ka temchi diri formation ka ysewlouk achnou çandek ?ellougha li çandek ?khassek tkouni teçarfi loughat darouria f ay f les hôtels//darija tani raha darouriyya meziana ila rejçouha çandha wahed lqima moujtamaç koulou lmouhit li ka ydour bih ka yedwi darija dialna/ana beçda ghadi nefrah hit lougha li ka nedwiw biha għa twelli çandha qima kbira had chi meziane/ana contre nas li ka ygoulou charabia hiya loughetna لازم nhafdou çliha/ hada rah darouri wkan ma kanet hiya loukan ma kounna nedwiw wçina lqinaha hiyya hiya raha charaf lina hit ka tçebber çenna w çen tarikhna/wakha anaHa mkhelta :magħa tjich ghriba li 'anna ennas ka yedwiw biHa haja çadiyya/lazem çlina ndirouHa partout f les films flekhbar //choufi daba ghi lmadaris dialna ana netçayech mça li ka yedwi bdarija hit ana nebghi dak l'oustad li ka yterjem liya lkalimat li ma ka nefhamhoumch w lakin kayen chi assatida dial lefrançais

*benisba lihoun tqila annahoun yedwiw belougha lçarabiyya li'annahoun prof de français
ana ka tjini meziana ila staçmlouHa felmadaris dialna gha yhalou wahed lmouchkil kbi :r
ana ngoulha sarahatan lougha lçarabiyya chwiyya mçaqda(rire) fiha kalimat ila
masteçmeltich dictionnaire ma gha teffahmiHach//*

Entretien 7(E7M.F).

L'amazighiyya asl Imeghrib Hiya ka leHja mewjouda bkatra felmeghrib fiHa anwaç fiHa l'amazighiyya fiHa tachelhit(euh) w kayen wahed dirassa fi tarikh(euh)w lakin ana çarbiyya wakha l'asl dial Imeghrib amazighi hit lougha lçarabiyya ka tmekenna annana nentamiw lelçalem lçarabi hiya adat tawassul l'amzighiyya hiya loughat taqafa benisba liya houwiyya l'amazighiyya wella lçarabiyya l'asl wahed hna gaç amazigh çarrebna l'islam w lakin Hadouk ljbil bqat hajiz bin lçarab wkan jat fmentéqa saHliyya wkan hata agadir tçarbat Hada kan ça :mil bezzaf saçed çla lhifad çla(euh) fin ma kanet tadaris sçiba fin ma kanet souçoubat bach tedkhoul lougha f Had ljiH(euh)çrefti//bhal nakhdou Ouarzazate Hada wa çandHa maçna roubama lmeçna comment dire jaya merzezzi bhal lmoustanqaçat roubama bhal lwahat wkan ka yetjemaç nhal men temma min ka tsemmat Had lmadina hadi/fel ghalib lmaghariba ka yetkelmou meziane lougha lçarabiyya wlakin bhokm le contact mça nas لازم çlik tedwi loughat koulha hatta chleuh même ka yedwiw bechelha fediorhoum wlakin bmoujerrad annou ka yekhrouj berra darori çlih yetkellem lçarabiyya hit hiya lougha dial une large communication/ana binisba liyya ma ka netqench chelha bhokm annou lwalid amazighi welwalida diali machi amazighiyya yaçni kayen ikhtilat felghalib(euh)/ Je suis Chleuh et fier/l'amazighe li bqaw felmoudoun li mhaçdine çla l'oussoul dialha ka yetzewjou bel'amazighiyya bach yhaçdou çla lougha dialhoum bach wladhoum yedwiw biha//çadna wahed talaba mçana ka y'akdou lina mnine ka ykounou dakhline leddar l'ab taçou ka yhettem çlih bach yetkelleme belougha l'amazighiyya w mnine ka yekhrouj l'chariç ka yedwi belçamiyya hit l'ab dialou ka yjabrou yedwi biha dakhel eddar li'annou lça'ila ka tebqa Hiya l'espace lwahid lka yepréservé lougha l'amazighiyya wila lça'ila ma leçbatch had dewr lougha ka tenqared w ma tebqach mhaçda çla lmakana dialha w twelli mouhadada//khasna neçarfou wahed lqadiyya annou hna felmeghrib nisbat l'amazigh raha ktar men nisbat lçarab daba kayen wahed l'ahzab elli bdat ka tdir belli anou lmarjiçiyya dialha hiya marjiçiyya amazighiyya w had chi (euh) had chi bach yhawlou annou l'amazighiyya l'inqirad dialha maykounch hna men woujhat nadar diali(euh)//darija hadik hiya TAGHIYA benisba l'ay wahed ana neçtaberha lougha lmeçhribiyya li'anna darija hiya lougha l'oum li'ana l'oum li ka trebbina ka trebina çla wahed lougha mnine netelçou lelmadrassa hadik lougha lçarabiyya ka tkoun idafa benisba lina hna makanch li ka yetkelleme belougha lçarabiyya wa innama darja li ka neddawlouha hiya lougha lmeçhribiyya//mouakharan wellaw lçadidi melmajallat ka yketbou bedarija l'akhbar ka ydirouHa bdarja fHamt annou ka ytalbou bteqwiyyat Had lougha//

Entretien 8(E8M.H.)

Darija benisba liya Hiya chakhsiya diali ka nelqa souçouba anni ka nenteq ghi belougha lçarbiyya hit ma bqinach en contact bezzaf mça lektouba çandna koutoub çadna mara :jiç wla kin bach neqra Had lkoutoub tjini lhaja sçi :ba bezzaf/le français c'est une deuxième langue+dans ce domaine même l'arabe est une langue prestigieuse wla kin lfaranssiyya ka tbeyen lik çandek un certain niveau intellectuel /fHemti :çandek un savoir c'est ça ka tmétrisi déjà la langue française en même temps l'arabe//amma l'amazighiyya ana asli w çayelti ma ka teHderch l'amazighiyya w je suis contre nakhdouHa ka lougha oula felbled kima Hadou raHoum(euh) kima hnaya rana dayrin IRCAM wella ihya'l'amazighiyya wella maranich çaref chnou Houwa li darou w lakhour(euh)bach netçallemHa wakha :juste pour le plaisir wakha ghi bach nheyyed çliyya Hadak leghbina taç wahed ykoun ka yedwi biHa w ana ma ka nefHamch wakha+ wla kin bach ndirHa ka lougha ma yemkench w zid ila kan çandi chi société wella/ f dewla gaç ykoun çandHoum wahed contact mça l'Amérique+mça l'Europe yemken wella l'Asie gaç bach ghadi yzeftou Had lakhour dialHoum bel'amazighiyya ça(ne) sert à rien/ghadi tkoun ghadi tkoun inutile ma çandHa aucune importance//w zid c'est une langue limitée f wahed lmantiqa ka tebqa mehdouda joughrafiane/Hiyya dial chleuh lmeghrib machi mouassaçat l'istiçmal// w zaidoune Hadik la graphie dialHa/je pense que les caractères tfinaghes sont peu maniables et présentent beaucoup de difficultés//

Entretien 9(E9M.N)

L'enseignement de Tamazight permet La possibilité d'enseigner la langue/L'unification des variantes en vue de les rapprocher même si des résistances peuvent surgir de la part des locuteurs qui ne se retrouvent pas dans la langue aménagée/ mais c'est une nécessité si l'on veut que la langue soit introduite dans le système éducatif/Pour faciliter le passage de l'oralité à l'écriture/D'un point de vue sociopolitique/ pour unir les amazighes du pays autour d'une même langue qui de fait n'était qu'une seule et mêmes langue corrompue par les aléas historiques et idéologiques//Pour le lexique Là/ je vois qu'il y a un jugement de valeur/ les aménageurs s'ils veulent rester objectifs/ ne doivent pas être puristes/ Les emprunts doivent faire partie des critères d'aménagement// Et/ je pense que les aménageurs de l'IRCAM y recourent au besoin//notamment quand ceux-ci s'imposent et qu'il n'existe pas d'alternative/Cela fait partie des stratégies de tout aménagement// Je pense que oui/ car la sauvegarde de la langue amazighe/ en tout cas au Maroc/s'est faite différemment d'une région à l'autre. Les régions du sud (sud-est, sud-ouest et Moyen-Atlas) sont celles qui ont les moins corrompues par l'arabisation// Elles ont un lexique plus ancré dans la tradition amazighe et par conséquent/ les aménageurs y trouveront plus de matière/le rifain a été plus influencé par les emprunts à d'autres langues// La graphie originelle bien entendu/le tifinaghe/les autres /le latin et l'arabe en l'occurrence/ sont celles des autres//à rappeler qu'il y a eu un grand débat au Maroc sur le choix de la graphie/ la question est aujourd'hui tranchée officiellement/Pourquoi ? Parce que d'une part/ elle existe depuis des millénaires/ensuite parce qu'elle est très facile/ La preuve : une étude récente/ menée par l'IRCAM/ Les difficultés rencontrées sont inhérentes à la mise en pratique cet alphabet/ Il faut une volonté politique et ce n'est pas encore vraiment le cas/il y a des résistances dues à des considérations plutôt politiques et idéologiques./sur le terrain/ les élèves apprennent facilement l'alphabet tifinaghe// Il a connu une évolution entre la date de l'intégration de la langue à l'école marocaine (en 2003) et le jour où le ministère de l'éducation s'est désengagé subitement (depuis 2007)//il faut espérer qu'avec l'officialisation de l'amazighe en 2011/ les réfractaires vont être plus raisonnés et appliqueront les recommandations de la Constitution/ les lois organiques de la mise en œuvre effective /Evidemment que non/la langue enseignée est aménagée/ standardisée et donc/ en quelques sorte épurée// tous les parlers vont devoir céder quelques-uns de leurs habitus langagiers au profit d'une langue standard qui en tout cas ne les empêchera pas de continuer à parler/mais pas écrire/ comme ils ont l'habitude de le faire//l'officialisation de l'amazighe doit voir le jour pour incessamment// Tout à fait normal quand on veut élever sa langue au niveau d'un idiome qui n'a plus pour fonction

d'assurer la communication orale vernaculaire mais une fonction véhiculaire et donc devenir langue de la science et de la culture écrite// C'est le cas/ je pense de beaucoup de langues// Oui et elle doit l'être// Il est pratiquement impensable au Maroc en tout cas d'envisager la standardisation des parlers chacun à part/ La répartition des amazighes sur le territoire national est telle que tous les parlers se retrouvent regroupés dans les différentes régions// De là/il est difficile notamment à l'école d'envisager l'enseignement d'un seul parler// Dans les grandes villes, vous pouvez trouver les locuteurs des trois variantes majeures de l'amazighe dans une même classe/Laquelle leur enseigner ? D'où la nécessité d'unifier// l'enseignement connaît des difficultés/ Elles ne sont pas liées à la langue elle-même/Elles sont plutôt dues à la non disponibilité des moyens suffisants/logistiques/ ressources humaines et à la résistance/ consciente et non consciente de certains/y compris parfois des Amazighes eux-mêmes non encore convaincus//pour le lexique il (euh)c'est déconseillé de suivre le chemin du purisme/ les emprunts sont non seulement important/ mais indispensables à toute langue qui veut vivre/ on élimine les emprunts quand ils(ne) sont pas nécessaires ou qu'ils concurrencent des mots et des termes qui existent dans la langue autochtone/ Là je vois qu'il y a un jugement de valeur/ les aménageurs s'ils veulent rester objectifs/ ne doivent pas être puristes/les emprunts doivent faire partie des critères d'aménagement//Et je pense que les aménageurs de l'IRCAM y recourent au besoin notamment quand ceux-ci s'imposent et qu'il n'existe pas d'alternative// cela fait partie des stratégies de tout aménagement//

Entretien 10(E10M.L).

L'arabe demeure la langue officielle de l'État/ L'État œuvre à la protection et au développement de la langue arabe ainsi qu'à la promotion de son utilisation//De même, l'amazigh constitue une langue officielle de l'État/ en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception/ Une loi organique définit le processus de mise en œuvre du caractère officiel de cette langue/ ainsi que les modalités de son intégration dans l'enseignement et aux domaines prioritaires de la vie publique/et ce afin de lui permettre de remplir à terme sa fonction de langue officielle/voilà ce qu'on trouve pour l'arabe dans notre constitution// Unifier les différentes variétés de l'amazighe/tachelhit/tamazight/ tarifit//Doter l'amazighe de règles est un acte pour faciliter son apprentissage et sa promotion, accéder à un apprentissage formel de cette langue/Valoriser la langue au niveau national et international//L'aménagement d'une langue passe par l'aménagement du statut/ usage de la langue dans les secteurs d'influence/ radio télé enseignement/ administration/Deuxièmement l'aménagement de la structure/ doter la langue de normes et d'une graphie/ tiffinagh//Toutefois des difficultés entravent le processus de la généralisation de l'enseignement de l'amazighe dans tous les niveaux/ manque d'enseignants spécialisés/ d'outils didactiques/ enveloppe horaire insuffisante/ résistance de certains à prendre au sérieux cette langue/parents/éducateurs/ Elles sont nombreuses mais la plus dangereuse reste les représentations que gardent encore les gens de cette langue dument minorée et marginalisée/ le reste à mes yeux n'est que futilité/ si on arrive à CORRIGER les mentalités et à rendre confiance aux gens dans leur langue/ on surmontera tant bien que mal toutes ces difficultés/L'enseignement de l'amazighe nécessite un passage de l'oralité à l'écrit/Oui/ on a essayé d'exclure les emprunts de luxe puisque leurs équivalents existent en amazighe/Les emprunts sont une nécessité pour la revitalisation et la préparation de l'amazighe à s'introduire et à faire sa place dans les différents domaines de la vie active// création de néologies/ Les aménageurs pensent plutôt à rendre l'amazighe opérationnel et non à condamner la langue à la stagnation et à la paralysie du fait qu'il y a concurrence et conflits entre les langues en présence sur le marché linguistique marocain// Les manuels scolaires du primaire respectent l'usage de toutes les variétés du moins dans les trois premiers niveaux mais à partir de la quatrième année l'élève qu'il soit arabophone ou amazighophone du nord/du centre ou du sud doit être capable de faire usage de l'amazighe normé. Ce serait un peu trop ambitieux mais je crois c'est pareil partout dans le monde//Est-ce qu'il ya un lexique domine ?// je crois que c'est la production littéraire et artistique qui décidera de cela. La koénisation d'un parler est possible// En Algérie c'est le Kabyle/ au Maroc/ c'est le Tachelhit

car nous assistons à une production abondante /romans/ films/ chansons/recueils/ associations/ de la part des amazighes du sud//pour la graphie/ C'est la graphie tfinagh pour la bonne et la simple raison qu'elle est déjà là, pourquoi chercher un autre caractère ? En plus de cela/ elle est neutre/ on ne déplaît à personne, ni aux défenseurs du caractère arabe ni à ceux du caractère latin/C'est plutôt sécurisant/ Un conflit de moins//il faut dire que Les difficultés ne manquent pas/ L'IRCAM a fait son travail et à nous de faire la suite, c'est-à-dire faire de sorte que cette graphie ne représente aucun handicap pour mes élèves//En plus de cela cette graphie est la plus facile à apprendre/ 3 voyelles//Nous avons travaillé dans le cadre d'une association à apprendre à écrire à des femmes analphabètes/c'est une réussite. En deux semaines les femmes/1200 dans la région de Massa/ Agadir commencent à déchiffrer et à écrire en amazighe/C'est qui manque plutôt c'est la volonté de reconnaître sa propre langue/ sa langue maternelle/Les gens ont été violentés dans ce qui fait leur intimité/ leur langue maternelle//il ya un autre point qui entrave l'enseignement de cette langue/ à l'école/ c'est l'amazighe standard même si on trouve dans les manuels des textes en amazigh dialectal// L'amazighe de chez soi est loin d'être celui enseigné/Les élèves amazighes se trouvent encore une fois devant une langue étrangère/ seconde// je crois que ce sont les arabophones qui vont en profiter davantage car ils apprendront le vrai amazighe//Nous assistons à des degrés différents au phénomène de diglossie à l'instar de l'arabe//Ceci peut nuire à la langue/ on a créé une langue qui ressemble peu à celle de la réalité quotidienne/On a créé une mère-ennemie de l'amazighe du quotidien//Mais c'est un mal nécessaire/ L'amazigh standard reste proche des dialectes dans ce qu'ils ont de commun et de convergent. Et les particularités dialectales ne sont aucunement sacrifiées//Elles sont exploitées dans les textes et dans les activités pédagogiques à caractère culturel comme le conte, la comptine, le proverbe etc c'est la réponse de Boukous, recteur de l'Ircam//

Entretien complément. *Cet entretien a été réalisé dans l'enceinte de l'IRCAM à RABAT en 2008. Dans cet entretien, El Mehdi IAZZI présente globalement la question de la langue amazighe au Maroc.*

l'évaluation des pratiques langagières se fait sur deux plans/ en fait sur trois plans/ le premier au niveau des Etats/ des choix de l'Etat/ la gestion de l'existence(euh) des langues existantes/(euh) les choix les plus importants sur le plan sociolinguistique/ politique linguistique s'est posé juste après l'indépendance/La question des pratiques langagières au Maroc tout comme l'Algérie/ l'écrit a été généralement dominé par l'arabe classique avec une percée de l'amazighe surtout. Dans le passé le dialectal n'a pas réussi à s'imposer au niveau de l'écrit. Avec l'arrivée de la colonisation, (euh) les données ont changé, l'état doit (euh) bien sur avec la colonisation il est aberrant de choisir le français comme langue officielle et le malheur c'est que ces choix linguistiques ont tendance à devenir des choix idéologiques beaucoup plus linguistique du moins au Maroc et je sais que c'est la même chose en Algérie. Parler de langue arabe on parle du cheval arabe, on parle de la femme arabe tout est arabe et ça ça a créé une (euh)l'arabe a toujours existé au Maghreb, les amazighs n'ont pas refusé l'arabe, donc la réaction est venue à cause de ce glissement linguistique à l'époque, nous reviendrons (euh) après : sur la réaction du mouv(e)ment amazighe à cause de ça (euh)DONC l'état a fait un choix des langues officielles/ LA langue officielle c'est l'arabe mais : le français ne peut pas être évité il y a un choix politique qui favorise la récurion du français parce qu'il est là et on a besoin économiquement(euh) politiquement(euh) de cette langue étrangère et d'ailleurs on parle de plusieurs langues étrangères mais il ya des langues étrangères privilégiées que d'autres pa(r)c(e)que il y a des rapports économiques il ya des rapports. (EUH)LE ::LES langues vernaculaires continuent à exister pa(r)c(e)que c'est la langue d'usage populaire des gens et on parle ici de : des deux langues de l'administration/ la langue officielle c'est l'arabe(euh)/ au niveau de l'usage réel c'est le dialectal ou l'amazighe avec leur variation/ maint(e)nant on passe au(euh) et d'ailleurs même à ce niveau là si vous permettez je vais faire une comparaison entre l'Algérie et le Maroc//Le Maroc a été toujours prudent/ prudent dans le sens où (euh) i(l) y a un moment pan arabiste très fort qui a demandé l'arabisation assumée(euh) qui a isolé les marocains en installant que l'arabe pa(r)c(e)que économiqu(e)ment parlant on peut remettre en question la hiérarchie//LA priorité de certaines langues étrangères l'anglais s'impose pas uniquement pour nous mais même pour les français eux-mêmes c'est la langue pas uniquement de l'Amérique et de l'Angleterre c'est la langue de l'Europe/ aussi avec l'anglais on a plus de possibilités de circuler/ et on peut accéder à un savoir international même le

français a des difficultés à suivre ce rythme de l'anglais//maint(e)nant le Maroc a essayé d'implanter d'intégrer l'anglais douc(e)ment sans remettre en question le français parc(e)qu'il y a des choix stratégiques et des : des amitiés qui faisaient qu'à coté du français l'anglais s'installe douc(e)ment(EUH) la nouvelle donne aussi c'est que : au Maroc on s'est ouvert sur l'amazighe aussi(euh) je reviendrai tout à l'heure pourquoi ? parc(e)que l'amazighe ne portait pas un mouv(e)ment social très fort et :::qui a commencé à se positionner de plus en plus l'Algé :rie/conçoit l'amazighe comme étant un problème régional et je crois qu(e)c'est dang(e)reux pa(r)ceque quand on voit ce qui se passe ailleurs quand on voulu isolé le catalan le résultat c'est qu'un locuteur catalan un catalophone il a plus d'avantages que les autres parce qu'il apprend l'espagnol et le catalan et il peut travailler à Madrid comme il peut travailler à Barcelone et quelqu'un de Madrid ne peut pas travailler à Barcelone ce qu'il n'a pas le catalan/c'est une dynamique sociolinguistique politique et sociale en faveur de la région catalane et maint(e)nant le problème qui se pose c'est qu'ils sont forts économiqu(e)ment et ils veulent(blabla & blabla)/ on a renforcé la langue régionale au lieu de l'isoler et de l'affaiblir (euh) les basques j'en parlerai pas parce que la question est beaucoup plus complexe//ça c'est les choix de l'état maint(e)nant la réalité :la réalité sociolinguistique les usagers+les usagers on peut situer ou approcher les choses de deux niveaux le premier c'est les attitudes et qui ne vont nécessairement avec les choix politiques de l'état pourquoi ?parce que les attitudes c'est d'abord l'influence des choix politiques de l'état mais c'est aussi la rentabilité des langues sur le marché on peut dire notre langue c'est l'arabe et les autres langues font honte on a ARABISE la masse à tel point que le marché a été saturé alors que le français est encore (EUH)deuxièmement les élites(euh)nationales je crois que c'est(euh) la même chose en Algérie(euh) ils ont porté idéologiquement l'arabisation mais socialement ils n'ont pas adhéré/ à l'arabisation ils ont TOUjours renforcé le statut du français et le statut des langues étrangères même sur le plan comportement culturel c'est le comportement occidental et occidentaliste/on impose la traditionalisation et la re-traditionalisation de la société l'élite nationale suit l'occident et reproduit l'occident on impose l'arabisation au peuple et l'élite nationale continue à renforcer le français ça lui a permis de garder certains intérêts mais a crée des conflits et :::vous pouvez contacter (euh) c'est très intéressant comme point l'ancienne génération est pan-arabiste parce que l'arabisation on a tous (euh) été pour mais à condition que ça reste au niveau de/ de la langue et à condition que ce soit sur un programme cohérent donc il n'est pas resté au niveau de la langue donc il n'est pas cohérent parce que l'élite dominante économiquement et socialement n'a pas respecté son contrat et c'est normal donc ::quand on

prend la classe moyenne qui a adhéré au projet de l'arabisation en tant que personne dans un parcours ... et on apprend pas une langue pa(r)c(e) que c'est une langue d'identité parce que ceux qui parlent d'identité sont ceux qui ont déjà un statut social qui ont des acquis et ils peuvent se permettre de parler de langue d'identité mais quelqu'un qui est encore dans le besoin ne peut avoir cette conscience donc au niveau des attitudes vous pouvez trouver//Si vous prenez le prénom Saddam et vous le donnez à un jeune marocain ça passe alors que Saddam n'est pas utilisé au Maroc mais si vous voulez appeler votre enfant Anir Ani ::r/c(ne)est pas tout à fait marocain je sais ::que c'est amazighe :: c'est pas interdit mais vaut mieux choisir la li :ste c'est marocain ou c'est pas marocain c'est la frontière donc en fait ils sont tombés dans le ::voilà dans le texte c'est ça l'ambigüité dans le texte marocain mais dans la pratique c'est les prénoms arabes islamiques et bon corpus pas seulement islamique vous pouvez appeler une fille Sawssen et on sait que Sawsan est chrétien arabe donc c'est le noms arabe qui compte et pas le marocain donc il y :a ::comment dirai je une ::un détournement du texte mais je sais que l'esprit du texte c'est ça interdire des noms amazighes donc les agents d'autorité ont compris l'esprit du texte et ils appliquent à leur manière(euh)ce texte a été corrigé et a été annulé (euh) l'état marocain était appelé à revoir sa politique quand le mouvement amazighe a commencé à demander plus de prénom c'est là où le texte est sorti+si vous comparez par exemple 93 avec 94 que les noms qui sont ajoutés sont des noms orientaux ARABES pas nécessairement musulmans maria il ya Meriem il y a Sawssen il ya (euh) Saddam il ya : (euh) c'est très grave en plus il y a beaucoup de Marocains qui portent Maria/vous proposez Maria on le note vous dites Hadda aw(ou) Eto ah :NON// il y a même des déviations dans le discours de type Etto c'est juif c'est comme si(euh) il y a des noms juifs Youcef c'est juif c'est Joseph dans ce cas là je suis désolé Moussa (euh) c'est Mushin donc (euh) si on veut aller loin dans le raisonnement théologique on reste au niveau de la langue en fait parce que un juif/une femme juive Eto/ Isa Isa l'amoureux ah non Isa c'est juif c(ne pas)'est pas berbère mais non Amazighe c'est langue juif c'est une religion alors+c(e) qui fait que (euh) les politiques les choix politiques il y a des interdictions qui ne sont pas clairs voilà qui ne sont pas déclarés alors :(euh) je parlais justement des interdits++alors le système makhzanien donne des orientations mais c'est généralement des orientations orales qui accompagne un texte qui n'interdit pas directement++l'usage de la langue amazighe il n'y a pas de texte qui l'interdit il y a des pratiques qui l'interdisent et si un agent d'autorité interdit l'amazighe généralement il ne répond pas par écrit c'est l'oral qui jouit comme ça on a pas de trace ça veut dire qu'il applique les orientations de l'état+++vous voyez un peu(euh) contrairement par exemple à la Lybie Kadhafi a fait des

erreurs du type(euh) interdire l'amazighe au téléphone parce que pour les services de sécurité leur services de renseignements ne comprennent pas l'amazighe donc : ça il l'a dit mais la Lybie est loin d'être ::: comment dire :à jour(euh) dans les pratiques politiques nuancées don ils sont déjà dans les : les extrême/alors on passe maintenant à l'usager on a déjà parlé des attitudes qui peuvent être (blabla & blabla)//mais la pratique linguistique réelle est beaucoup plus complexe et les attitudes disparaissent c'est l'habitus linguistique qui prend la relève on peut vous dire oui la langue arabe il faut faire ceci il faut faire cela mais au niveau de l'usage le dialectal par exemple c'est un mélange de lexique arabe lexique amazighe lexique français lexique espagnole portugais on a l'histoi:re qui est fossilisée quelque part dans cette langue sur les plans des structures c'est l'amazighe/l'amazighe aussi il a emprunté beaucoup au dialectal au français donc dans la pratique réelle les gens n'identifient pas les mots comme étant étranger que vous parlez de Boulisse de geadarmia sans problème(euh) spectacle(euh) tiriphoune MAIS l'arabe classique quand on passe à l'écrit on a créé une sorte de(EUH)diglossie le phénomène de diglossie l'oral et l'écrit/l'oral : le dialectal domine l'écrit on revient au code structuré et contrôlé ils peuvent vous dire oui açtini w neçtik ladrissa w tiriphoune diali et en même temps que j'écris çounwane wel Hatif c'est comme si l'écrit ça appartient c'est adressé à quelqu'un d'autre et codé autrement l'oral est le discours de la liberté donc les choix politiques de l'état les attitudes des usagers et les ::: la pratique langagière réelle est ::: vous pouvez constater aussi des évolutions si vous revenez à des travaux qui datent des années 70 :80 à propos du dialecta :l à propos de l'amazighe à propos du français vous aurez les échos de l'idéologie de l'état mais : c'est beaucoup plus une mutualisation de la pensée de la réflexion sur les langues par exemple le fait d'attaquer l'amazighe il y a des textes qui datent des années 80 et qui disent qu'il faut passer à la mise à mort des dialectes amazighes pourquoi ? Parce qu'ils gèlent l'unité arabe (euh) EL Djabri dans Machakil Ettaçrib en 84 si je ne me trompe pas(euh euh) reflète la pensée de l'époque et pas d'aujourd'hui qui reflète l'idéologie de l'Etat Nation la force de l'unité arabe on rêvait encore de cette unité arabe après on a compris que : les états doivent sauver ce qu'ils peuvent chacun doit se prendre en charge(euh) c'est comme ça les choses se sont développées(euh) alors pour l'amazighe et je parlerai tout à l'heure de l'arabe dialectal d'un mouvement mais qui n'a pas d'allure d'un mouvement parce qu'il n'est pas structuré/ je commencerai par ça/ l'arabe dialectal en fait on a pas parlé de l'arabe dialectal c'est avec la reconnaissance de l'amazighe qu'on a compris la force de l'usage sociolinguistique réel et en réalité on se plaint des difficultés à enseigner l'amazighe et qui ne sont pas déclarées mais qui utilisent des techniques pour ne pas enseigner l'amazighe

alors/l'état a réglé le problème sur les deux plans quand on aménage et quand on connaît une langue le plan du statut et de+la langue elle-même la structure de la langue et donc le corpus sur le plan statut les choix politiques sont clairs maintenant l'amazighe appartient à tout le monde donc c'est la responsabilité de tout le monde et ça c'est un élément que je considère comme positif pour l'avenir du pays parce qu'il ya un peu des cas de politiciens malhonnêtes qui disent ah oui :ils veulent l'amazighe on va leur donner l'amazighe dans leurs régions d'abord le danger dans tout ça c'est une fois la langue ancrée ça force à la population et qui va devenir un élément discriminatoire mais en faveur la Kabylie si on prend cette région comme exemple//C'est l'Algérie qui a crée un groupe linguistique qui va finir par devenir un groupe technique et qui aura des intérêts linguistiques économiques politiques etc. et qui va finir par s'enfermer d'ailleurs vous pouvez demander la question de l'autonomie comment ça s'est posé d'ailleurs la meilleure façon de tout contrôler ce (euh) ce marché au Maroc non l'acquis c'est qu'il ya eu une certaine ouverture certains politiciens commencent à parler de langue optionnelle nationale et optionnelle/la langue optionnelle j'ai essayé de revenir un peu sur ces propositions quel est le point fort de ces propositions et j'ai des points faibles le point fort c'est que pour la première fois on sait que cette langue existe et si on la cantonne dans une région moi fonctionnaire marocain si je veux l'amazighe je vais là bas si je veux pas l'amazighe je ne pourrai pas aller là bas parce que mes enfants sont obligés d'apprendre la langue c'est une façon profonde d'augmentation de cette fracture au niveau de la répartition fonctionnelle qui va générer deux groupes avec deux identités différentes comment on peut la gêner après d'autant plus que contrairement à l'Algérie les amazighes sont partout je veux que ma langue soit enseignée à mes enfants ça veut dire je vais quitter Rabat et je vais me retirer et renforcer encore le lobi régional soit dans le moyen Atlas soit dans le Rif et : par conséquent avec le temps ça va créer un lobi régional très très fort et que l'état ne peut pas arrêter mais au Maroc on a pas le sentiment qu'on est une minorité on est partout mais au lieu de généraliser cette langue optionnelle surtout parce que on donne des idées aux autres qui vont dire d'accord langue nationale langue nationale langue d'identité langue d'identité celle-ci est fonctionnelle l'autre est obligatoire pourquoi ne pas inverser l'équation moi je veux qu'il apprenne l'arabe comme langue optionnelle donc on va donner des chances à un débat dont on n'a pas besoin il y en a aussi qui disent on va :répartir l'amazighe marocain en trois langues la langue du rif nord mais ceci est très dangereux aussi

Est-ce que vous croyez que cette division est dangereuse pour la langue amazighe ?

Bien sur/linguistiquement parlant quand on prend la structure de la langue les différences sont minimales mais on va créer trois nationalistes au lieu de créer un seul pourquoi ? Prenez

le cas des pays scandinaves le suédois le norvégien et le danois pour revenir à l'histoire pour revenir à la pratique langagière le norvégien comprend le suédois sans problème le norvégien comprend sans problème le danois mais ce sont trois langues c'est LA SUEDE//Je reviens à l'état qui a réglé le problème tout en étant conscient des contraintes de cette conjoncture// les choix politiques au moins sont clairs il y a bien une décision royale un Dahir/un Dahir alors/c'est une décision royale qui a le pouvoir et les lois mais : pour l'appliquer il faut des lois d'application pour la rendre réalisable alors donc c'est généralement des choix idéologiques des choix stratégiques décidés par le roi et le gouvernement doit(euh) faire en sorte que qu'il y ait des décrets qu'il y ait des lois d'application dans tous les domaines etc//donc les choix sont clairs la question qui se(euh) qui reste posé maintenant c'est que le mouvement amazighe se focalise sur ::on focalise sur la question de la constitution/ il faut que l'amazighe soit la langue officielle voilà : moi je dis seulement que ce n'est pas urgent c'est mon point de vue pourquoi ?/le français ne figure même pas dans la constitution ni comme langue étrangère ni comme langue officielle et pourtant c'est une langue qui a une présence très forte donc : la constitution c'est vrai elle est en rapport avec l'identité mais en ce sens l'amazighe a le droit d'exister comme langue nationale mais le fait de l'intégrer dans la constitution ne garantit pas la réussite de l'opération la preuve l'arabisation trouve des difficultés terribles maintenant à cause du marché du travail et à cause des pratiques idéologique assez prononcées+les gens ont compris que c'est un jeu donc ils commencent à prendre conscience parce que il est dans la constitution que la langue existe réellement c'est une garantie oui mais ça ne garantit pas à long terme cette langue là alors il y a des choix stratégiques deuxièmement il y a des lois législations linguistiques(euh) la législation linguistique alors :quand il y a des choix stratégiques soit au niveau de la constitution soit au niveau du/du gouvernement qui décide de certaines choses ça c'est les choix stratégiques mais pour passer à l'application il faut une législation adaptée+la législation adaptée c'est par secteurs généralement parce qu'ils ne vont pas rester dans les énoncés généraux et généralistes/il doit fixer un peu l'application alors dans l'enseignement le ministère de l'éducation nationale a :utilisé déjà des circulaires la première circulaire remonte déjà à 2003 et ça continue jusqu'à 2006(euh)la dernière c'est 2007 qu'est ce que ces circulaires fixent ? Elles fixent les 5 où on enseigne déjà l'amazighe+l'amazighe va passer déjà de la première à la deuxième année donc (euh) généralisation verticale quand l'amazighe est intégré telle année les années suivantes on passe progressivement à la deuxième à la troisième//

Qu'est ce qui justifie cette progression transgressive ?

Parce qu'on(ne) a pas les moyens pour former ces enseignants/ qui va les former ? et comment on va faire ?/les contraintes malheureusement/ l'amazighe est venu dans cette période qui dit qu'il y a problème/ on vient de libérer les personnes pour alléger la masse salariale et maintenant vous nous demandez de revenir un peu à la situation il faut agir en politicien d'accord là aussi il y a des intérêts de l'état il faut que le mouvement amazighe s'inscrive dans ces intérêts aussi/ c'est-à-dire qu'on(ne) va pas m'accuser d'égoïste et je ne pense qu'à moi/ je peux parler des intérêts de l'Etat mieux que quelqu'un d'autre qui a dévalisé les caisses de l'Etat et qui se permet maintenant de me parler de nationalisme/ donc quand on pense à l'Etat/ il faut être réaliste/ il ya une législation qui parle de ça cette législation les circulaires ministérielle parlent aussi de l'enveloppe horaire de la répartition des matières de ::l'évaluation(euh) la formation des enseignants/ combien d'enseignants par an/ donc généralisation progressive au niveau horizontal et vertical et (euh)/ la formation des enseignants et le budget à dégager pour la formation de ces enseignants : le manuel scolaire qu'il va nous préparer : les commissions de validation de ces programmes et c'est l'IRCAM qui est la seule institution qui :va intervenir(euh) maintenant/ les institutions++qui va se charger de ça ?l'état quand il prend des décisions pour mettre en application on va pas dire aux gens ok on va réformer par exemple réformer l'Islam et chacun va essayer à sa manière il faut canaliser les décisions de l'état et l'application de ces décisions+ dans le domaine linguistique comme partout il y a toujours une institution qui a la légitimité de l'état qui doit suivre l'opération c'est dans ce sens que l'IRCAM est comme interlocuteur de l'autorité suprême mais ok oublions l'amazighe voyons ailleurs les partis politiques qu'est ce qu'ils ont fait il leur manque le nationalisme qui n'a fait que renforcé le palais royal le problème qui touche l'amazighe et les autres secteurs/ c'est pour être royaliste d'ailleurs ils n'ont même pas besoin de moi mais c'est un peu pour voir ce qui se passe au niveau national/ pour l'arabe on sait tous qu'il y a un conflit et ce conflit n'a rien à voir avec la langue/ au contraire c'est en rapport avec l'idéologie le : problème central/ qu'elle est l'école qui représente le gouvernement islamique c'est un conflit idéologique ce qu'il va proposer pour l'umma l'islamiyya qui représente l'umma l'islamiyya c'était ça l'arabe a été standardisé normalisé :aménagé :par plusieurs siècles les années 60 on a eu l'indépendance l'arabe n'était pas à jour l'état quand il a pris ces décisions il n'a pas laissé les gens créer des mots il a payé des institutions pour former ça parce que l'état doit être représenté par une institution et ici chez nous c'est l'ENA donc il a crée l'institution ????a crée d'autres institutions Moudjamaçat lougha lçarabiyya'' il y a un conflit qui représente ellougha el çarabiyya on

sait tous qu'il nous considère comme **barbar comment l'arabe ghadi yjiw yessalhou lina loughetna** ? Lakhdar Ghazal est amazighe mais c'est un bon arabisant il était directeur de l'institut donc peu importe pour le français on l'a pas laissé il ya l'académie de port royal quand on voit la fin du 16^{ème} début du 17^{ème} siècle c'est le désordre total chacun propose ses règles donc l'Etat a besoin de centraliser donc la création de l'IRCAM ce n'est pas pour la main mise sur l'amazighe/ le palais doit contrôler mais c'est une nécessité mais peut être aussi pour contrôler mais c'est une nécessité/ l'Etat doit contrôler ces biens doit :contrôler ces décisions doit orienter l'application de ces décisions/ Les disputes existent depuis toujours/ il est temps de dépasser tout cela sinon continuons à parler et à rédiger chacun dans son propre dialecte régional/ parce que chacun de nous pense que son dialecte est plus avancé que celui de l'autre et on le décrit come un supra dialectal/ la faille existe au niveau de l'utilisation du marché/l'Etat n'a pas pensé parce que c'est un élément fondamental/ parce que quand on dit que l'arabe est une langue officielle/ il faut enseigner/ il faut généraliser l'arabisation/il faut penser à introduire l'amazighe dans le marché de travail/ on a pensé à préparer un marché qui va renforcer la langue arabe parce que le fait de trouver des débouchés pour ceux qui sont formés en arabe c'est la meilleure façon de renforcer le statut de cette langue au niveau national// le français aussi on ne va pas enseigner une langue comme ça étrangère ou nationale rien que(euh)pour la langue//personne n'apprend la langue pour la langue/ peut être moi je suis un fonctionnaire/ je vais faire un saut je sais pas en Ethiopie/ je vais apprendre l'Ethiopien pour mon propre plaisir/ pour mon séjour/ d'un mois mais :les gens ne font pas ça pour le plaisir :r/ quand on apprend une langue au niveau national/c'est pour le marché de travail et plus on accorde un poids au niveau du marché de travail à la langue de plus le statut de la langue est renforcé/l'amazighe maintenant on sait tous quelles sont les failles//

à ce niveau c'est vrai on a crée un marché de travail énorme pour la langue arabe/ c'est généralement les cadres moyens mais accéder à une fonction d'un très haut niveau il faut être un bon bilingue et il ya même une enquête qui a été faite au Maroc par la ligue économique c'est un journal marocain (euh) économique et politique qui a fait une enquête auprès des grandes sociétés marocaines tenues par les fils des nationalistes qui ont lancé le programme de l'arabisation la question était très simple le profil recherché au Maroc du point de vue langue est ce que les personnes recrutées doivent parler l'arabe l'amazighe le français l'anglais donc il y a un problème même pour la bourse de Casablanca on peut pas accéder comme ça même pour devenir ministre les gens qui sont dans les partis pan arabistes ils sont trouvé qu'il y a un blocage dès que tu arrives tu ne peux pas percer pourquoi pour être dans

un post intéressant c'est le français LA COMPETENCE c'est d'abord LE français suivi de l'arabe ils ont compris le jeu le français c'est renforcé+ l'amazighe jusqu'à maintenant n'est pas arrivé à ça bien et c'est un des éléments de démotivation vous pouvez avoir en posant les questions aux jeunes l'amazighe oui **Chelha kat(euh) kayna çadna wlakin (Chelha on l'a chez nous)** même un amazighophone il peut vous dire l'amazighe je le parle mais parents ne parlent que ça+et pour l'enseignement ?ça sert à quoi ?parce que c'est normal le mouvement amazighe qui crie à gauche et à droite pourquoi les gens disent ça il faut interdire ce genre de discours mais moi je dis qu'il ne faut pas revenir en arrière parce que sinon on va culpabiliser quelqu'un qui n'a pas eu les conditions d'apprendre la langue on laisse cette génération passer et on forme une nouvelle génération cette nouvelle génération les fonctionnaires de la nouvelle génération doivent être trilingue ou même quadrilingue+pourquoi ?parce que il ya les deux langues nationales mais on parle de huit millions de touristes un touriste qui va ramener de la devise pour 15 jours ou un mois on peut pas lui demander d'apprendre l'arabe ou le berbère pour 15jours on a pas la force économique pour lui imposer ça nous on fait tout pour le ramener donc quand il demande une information à un administrateur ou à un agent d'une autorité il faut que l'administrateur soit en mesure de lui répondre et si on va lui demander d'apprendre l'arabe ou berbère il ne va plus revenir voilà : il y a une faille au niveau de l'amazighe et est à la base de certaines attitudes personne ne dit je ne veux pas de l'amazighe même tout le monde peut dire OUI c'est bien c'est notre langue ça c'est les acquis sur le plan politique il ya encore une faille à ce niveau là et il y a des failles au niveau de la législation que L'application des décisions des décisions politiques est soumise à pas mal de contraintes(euh) contraintes de type motivations des gens quand on prend on veut pas créer des postes budgétaires et on utilise déjà les enseignants qui sont sur le marché et on leur demande quand ils sont locuteurs natifs d'enseigner l'amazighe quelles sont les retombées sur le plan social ?la formation si un enseignant enseigne correctement la démotivation est générale ça touche l'arabe ça touche le français demander à un enseignant d'enseigner l'arabe est ce que ça fait partie de son parcours il a fait du français il a une formation spécialisée disons une licence spécialisée 5jours 3fois la même est ce que c'est suffisant on ne peut pas être excellent en français et en amazighe etc. c'est en fait un transfert de compétences mais quand l'enseignant n'est pas motivé on ne peut pas sortir de ce cercle vicieux donc il y a des défaillances mais au niveau du ministère c'est clair on ne peut pas lui reprocher maintenant et dire que les notes circulaires ne sont pas claires les circulaires sont claires mais l'application est :difficile//pour la langue un travail énorme a été fait alors quand on parle de

l'aménagement d'une langue généralement quels sont les aspects ? il y a l'écriture/ une écriture l'alphabet d'abord ça il faut aménager l'écriture il faut aménager l'orthographe +les choix de l'alphabet ne relèvent pas de :du corpus de l'analyse linguistique mais relève du choix politique en général+il ya eu un débat au Maroc quelle graphie utiliser pour l'amazighe et là/ ce qui a compliqué les choses c'est que les ennemis d'hier ceux qui ont attaqué l'amazighe justement quand ils ont compris que c'est militable maintenant ils ont intégré le débat pour dire le caractère arabe sinon la guerre et ça c'est un faux débat parce que l'état aurait pu depuis longtemps prendre en charge cette langue le caractère tifinaghe ancien existe encore dans les pratiques écrites avec l'arrivée de la France l'arrivée d'une nouvelle élite francisée parce que là encore dans les départements d'arabe on a toujours interdit au Maroc l'étude sur l'amazighe+donc ils ont fragilisé l'élite imbibée de la culture arabe+ et c'est l'élite imbibée de la culture occidentale française anglaise espagnole etc. qui a développé la langue amazighe en disant d'accord vous avez interdit à un certain moment on a développé le caractère latin on VEUT le caractère latin alors ils se sont opposés à ceux : qui voulaient le caractère arabe/ le choix de l'état était voilà/il ya un caractère historique pourquoi ne pas l'utiliser c'était la troisième voie donc on a aménagé cet alphabet on a aménagé l'orthographe il y a aussi le lexique/le lexique il y a trois éléments+emprunt commun existant on dit par exemple Argaz pour dire homme c'est au sud au centre et au nord c'est le Maroc qui nous intéresse parce que là/les décisions marocaines n'engage que les marocains et on (ne) peut pas imposer à un algérien ou à un lybien ou à un malien deuxièmement on toujours défendu l'amazighe comme langue maternelle donc on a pas le droit AU NOM d'une certaine idéologie de jouer le jeu de l'élite encore vaut ancrer l'usage sociolinguistique réel donc on a pris les noms communs/les termes communs et on les a aménagés voilà mais les variants lexicaux(euh) quand il y a (euh) un mot au sud et un autre mot au nord qui désignent la même chose c'est des synonymes/ça existe on les intègre comme synonymes/on a toujours défendu l'unicité d'une langue mais quand on voit à l'intérieur des archaïsmes/l'usage familier :soutenu les synonymes/et ::les régionalismes : tout ça c'est des variations(euh) les tournures stylistiques on peut dire les choses de cette manière ou bien de cette manière ça veut dire en fin de compte la variation est structurée dans les langues seul(e)ment structurant la variation tout le monde cette variation les implanter

Annexe 4

LOIS LINGUISTIQUES

I) ALGERIE

Loi n°91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe

La loi 91-05 du 16 janvier 1991 sur l'arabisation demeure l'une des lois linguistiques les plus importantes adoptées par l'Algérie. Promulguée le 16 janvier 1991, la loi a été «gelée» en 1992, puis réactivée le 17 décembre 1996, mais mise en vigueur seulement le 5 juillet 1998. En fait, cette loi vise à exclure l'usage et la pratique du français dans l'Administration publique, le monde de l'éducation (y compris les universités), les hôpitaux, les secteurs socio-économiques, etc. Elle vise également à évincer l'élite francisée formée essentiellement dans les écoles d'administration publiques algériennes et représentant l'encadrement technique et scientifique de tous les secteurs d'activité. En définitive, la loi de 1991 impose l'usage unique de la langue arabe, interdit toute «langue étrangère» et prévoit pour les contrevenants de fortes amendes. Cela étant dit, la loi a été appliquée inégalement selon les gouvernements au pouvoir parce qu'elle s'est révélée difficile d'application; aujourd'hui, la loi continue d'être juridiquement en vigueur, mais plus personne ne s'en occupe.

Loi no 05-91 datée du 30 jamad second de l'année 1411, correspondant au 16 janvier 1991 et comprenant la généralisation de l'utilisation de la langue arabe

Nous, président de la République,

Se basant sur la Constitution et notamment sur les articles 3, 58, 80, 115, 117 et 155 de cette constitution.

Vu l'ordonnance n° 66-154 datée du 18 sefer de l'année 1386 correspondant au 8 juin 1966 comprenant la Loi des procédures civiles, modifiée et complétée.

Vu l'ordonnance n° 66-155 datée du 18 sefer de l'année 1386 correspondant au 8 juin 1966 comprenant la Loi des procédures pénales, modifiée et complétée.

Promulguons la loi dont la teneur suit :

Chapitre I

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1^{er}

La présente loi a pour objet de fixer les règles générales de l'utilisation, la promotion et la protection de la langue arabe dans les différents domaines de la vie nationale.

Article 2

1) La langue arabe est une composante de la personnalité nationale authentique et une constante de la nation.

2) Son usage traduit un aspect de souveraineté. Son utilisation est d'ordre public.

Article 3

1) Toutes les institutions doivent œuvrer à la promotion et à la protection de la langue arabe et veiller à sa pureté et à sa bonne utilisation.

2) Il est interdit de transcrire la langue arabe en caractères autres que les caractères arabes.

Chapitre II

DOMAINES D'APPLICATION

Article 4

Les administrations publiques, les institutions, les entreprises et les associations, quelle que soit leur nature, sont tenues d'utiliser la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités telles que la communication, la gestion administrative, financière, technique et artistique.

Article 5

- 1) Tous les documents officiels, les rapports, et les procès-verbaux des administrations publiques, des institutions, des entreprises et des associations sont rédigés en langue arabe.
- 2) L'utilisation de toute langue étrangère dans les délibérations et débats des réunions officielles est interdite.

Article 6

- 1) Les actes sont rédigés exclusivement en langue arabe.
- 2) L'enregistrement et la publicité d'un acte sont interdits si cet acte est rédigé dans une langue autre que la langue arabe.

Article 7

- 1) Les requêtes, les consultations et les plaidoiries au sein des juridictions, sont en langue arabe.
- 2) Les décisions de justice et les jugements, les avis et les décisions du Conseil constitutionnel et de la Cour des comptes, sont rendus ou établis dans la seule langue arabe.

Article 8

Les concours professionnels et les examens de recrutement pour l'accès à l'emploi dans les administrations et entreprises doivent se dérouler en langue arabe.

Article 9

- 1) Les sessions et séminaires nationaux ainsi que les stages professionnels et de formation et les manifestations publiques se déroulent en langue arabe.
- 2) Il peut être fait usage de langues étrangères de façon exceptionnelle et parallèlement à la langue arabe, lors des conférences, rencontres et manifestations à caractère international.

Article 10

Sont établis exclusivement en langue arabe les sceaux, timbres et signes officiels spécifiques aux institutions, administrations publiques et entreprises, quelle que soit leur nature.

Article 11

Toutes les correspondances des administrations, institutions et entreprises doivent être rédigées exclusivement en langue arabe.

Article 12

- 1) Les relations des administrations, institutions, entreprises et associations avec l'étranger ne s'effectuent en langue arabe.
- 2) Les traités et conventions sont conclus en langue arabe.

Article 13

Le *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire est édité exclusivement en langue arabe.

Article 14

Le *Journal officiel* des débats de l'Assemblée populaire nationale est édité exclusivement en langue arabe.

Article 15

L'enseignement, l'éducation et la formation dans tous les secteurs, dans tous les cycles et dans toutes les spécialités sont dispensés en langue arabe, sous réserve des modalités d'enseignement des langues étrangères.

Article 16

- 1) Sous réserve des dispositions de l'article 13 de la *Loi relative à l'information* destinée aux citoyens, l'information doit être en langue arabe.
- 2) L'information spécialisée ou destinée à l'étranger peut être en langues étrangères.

Article 17

Les films cinématographiques et/ou télévisuels ainsi que les émissions culturelles et scientifiques sont diffusés en langue arabe ou traduits ou doublés.

Article 18

- 1) Sous réserve des dispositions de la loi relative à l'information, toutes les déclarations, interventions et conférences ainsi que toutes les émissions télévisuelles se déroulent en langue arabe.
- 2) Elles sont traduites si elles sont en langues étrangères.

Article 19

- 1) La publicité, sous quelque forme qu'elle soit, se fait en langue arabe.
- 2) Il peut être fait à titre exceptionnel, le cas échéant, usage de langues étrangères parallèlement à la langue arabe, après autorisation des parties compétentes.

Article 20

1) Sous réserve d'une transcription esthétique et d'une expression correcte, les enseignes, les panneaux, les slogans, les symboles, les panneaux publicitaires ainsi que toute inscription lumineuse, sculptée ou gravée indiquant un établissement, un organisme, une entreprise ou un local et/ou mentionnant l'activité qui s'y exerce, sont exprimés dans la seule langue arabe.

2) Il peut être fait usage de langues étrangères parallèlement à la langue arabe dans les centres touristiques classés.

Article 21

Sont imprimés en langue arabe et en plusieurs langues étrangères et à condition que la langue arabe soit mise en évidence, les documents, imprimés, emballages et boîtes comportant des indications techniques, modes d'emploi, composantes, concernant notamment :

- les produits pharmaceutiques,
- les produits chimiques,
- les produits dangereux,
- les appareils de sauvetage et de lutte contre les incendies et les calamités.

Article 22

1) Les noms et indications concernant les produits, marchandises et services et tous objets fabriqués, importés ou commercialisés en Algérie sont établis en langue arabe.

2) Il peut être fait usage de langues étrangères à titre complémentaire.

Chapitre III

ORGANES D'EXÉCUTION, DE SUIVI ET DE SOUTIEN

Article 23

1) Il est créé auprès du chef du gouvernement un organe national d'exécution, chargé du suivi et de l'application des dispositions de la présente loi.

2) Sa composition et les modalités de son fonctionnement seront fixées par voie réglementaire.

Article 24

Le gouvernement présente dans le cadre de la communication annuelle à l'Assemblée populaire nationale un exposé détaillé sur la généralisation et la promotion de la langue arabe.

Article 25

Les assemblées élues et les associations veillent dans les limites de leurs prérogatives au suivi de l'opération de généralisation et à la bonne utilisation de la langue arabe.

Article 26

L'Académie algérienne de langue arabe veille à l'enrichissement, la promotion et le développement de la langue arabe pour assurer son rayonnement.

Article 27

Il est créé un centre national chargé de:

- généraliser l'utilisation de la langue arabe par tous les moyens disponibles modernes,
- traduire les recherches scientifiques et technologiques éditées en langues étrangères et assurer leur publication en langue arabe,
- traduire les documents officiels sur demande,
- assurer le doublage des films scientifiques, culturels et documentaires,
- concrétiser les recherches théoriques de l'Académie algérienne de la langue arabe et des autres académies arabes.

Article 28

- 1) L'État décerne des prix aux meilleures recherches scientifiques réalisées en langue arabe.
- 2) Les modalités d'application du présent article seront fixées par voie réglementaire.

Chapitre IV

DISPOSITIONS PÉNALES

Article 29

- 1) Tout document officiel préparé dans une autre langue que l'arabe est considéré comme nul et non avenu.
- 2) La partie ayant rédigé ou authentifié ledit document assume l'entière responsabilité des effets qui en découlent.

Article 30

Toute violation des dispositions de la présente loi constitue une faute grave entraînant des sanctions disciplinaires.

Article 31

Toute infraction aux dispositions des articles 17, 18, 19, 20, 21 et 22 est passible d'une amende de 5000 à 10 000 DA.

Article 32

- 1) Quiconque signe un document rédigé dans une langue autre que la langue arabe, lors de l'exercice de ses fonctions officielles, est passible d'une amende de 1000 à 5000 DA.
- 2) Toutefois, il est possible de signer des documents traduits destinés à l'étranger.

Article 33

1) Les responsables des entreprises privées, les commerçants et les artisans qui contreviennent aux dispositions de la présente loi sont passibles d'une amende de 1000 à 5000 DA (dinars algériens).

2) En cas de récidive, il est procédé à la fermeture temporaire ou définitive du local ou de l'entreprise.

Article 34

1) Les associations à caractère politique qui contreviennent aux dispositions de la présente loi sont passibles d'une amende de 10 000 à 100 000 DA (dinars algériens).

2) En cas de récidive, il leur est fait application des dispositions de l'article 33 de la loi n° 89-11 du 5 juillet 1989 relative aux associations à caractère politique.

Article 35

Toute personne ayant un intérêt matériel ou moral dans l'application de la présente loi peut intenter un recours auprès des autorités administratives ou une action en justice contre tout acte contraire aux dispositions de la présente loi.

Chapitre V

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Article 36

Les dispositions de la présente loi entreront en vigueur dès la publication de la présente loi et en tout état de cause au plus tard le 5 juillet 1992.

Article 37

L'enseignement dans la seule langue arabe dans les établissements et instituts d'enseignement supérieur entrera en vigueur à compter de la première année universitaire 1991/1992 et se poursuivra jusqu'à l'arabisation totale et définitive au plus tard le 5 juillet 1994.

Article 38

1) Les rapports, analyses et ordonnances médicales sont établis en langue arabe.

2) Toutefois, et à titre exceptionnel, ils peuvent être établis en langue étrangère jusqu'à l'arabisation définitive des sciences médicales et pharmaceutiques.

Article 39

Il est interdit aux organismes et entreprises d'importer les équipements d'informatique et de télex et tout équipement destiné à l'impression et la frappe s'ils ne comportent pas des caractères arabes.

Chapitre VI

DISPOSITIONS FINALES

Article 40

Sont abrogées les dispositions de l'ordonnance n° 68-92 du 26 avril 1968 portant obligation de la connaissance de la langue arabe par les fonctionnaires, les dispositions de l'ordonnance n° 73-55 du 1^{er} octobre 1973 portant arabisation des sceaux nationaux ainsi que toutes les dispositions contraires à la présente loi.

Article 41

La présente loi sera publiée au *Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire*.

Fait à Alger, le 16 janvier 1991.

Chadli BENDJEDID

Ordonnance no 96-30 du 21 décembre 1996

Cette loi modifie et complète la [loi no 91-05 du 16 janvier 1991](#) portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe.

[...]

Article 11

- 1) Les échanges et les correspondances de toutes les administrations, entreprises et associations, quelle que soit leur nature, doivent être en langue arabe.
- 2) Toutefois, les échanges des administrations et associations avec l'étranger doivent s'effectuer selon ce qui est requis par les usages internationaux.

Article 12

Sous réserve de ce qui est requis par les usages internationaux, les traités et conventions sont conclus en langue arabe.

Article 18

- 1) Toutes les déclarations, interventions, conférences et émissions télévisées doivent être en langue arabe.
- 2) Elles doivent être traduites à l'arabe lorsqu'elles sont en langue étrangère.

Article 23

- 1) Un conseil supérieur de la langue arabe est institué et placé sous le patronage du président de la République. Il est chargé notamment :

- du suivi de l'application des dispositions de la présente loi et de toutes les lois visant la généralisation de l'utilisation de la langue arabe, sa protection, sa promotion et son développement;
- de la coordination entre différentes instances supervisant l'opération de généralisation de l'utilisation de la langue arabe, de sa promotion et de son développement;
- de l'évaluation des travaux des instances chargées de la généralisation de l'utilisation de la langue arabe, de sa promotion et de son développement;
- de l'appréciation de l'opportunité des délais relatifs à certaines spécialités de l'enseignement supérieur, prévus à l'article 7 modifiant et complétant l'article 36, alinéa 2;
- de la présentation d'un rapport annuel au président de la République sur l'opération de généralisation de l'utilisation de la langue arabe.

2) D'autres prérogatives peuvent être prévues en vertu d'un décret présidentiel.

Article 32

1) Sera puni d'une amende de 1000 à 5000 DA quiconque signe un document rédigé dans une autre langue que la langue arabe, pendant, ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions officielles, sous réserve des dispositions des articles 2 et 3 modifiant et complétant les articles 11 et 12 de la présente ordonnance.

2) En cas de récidive, l'amende est portée au double.

Article 36

Loi n°02-03 du 27 Moharram 1423 correspondant au 10 avril 2002 portant révision constitutionnelle

Loi no 02-03 du 27 Moharram 1423 correspondant au 10 avril 2002 portant révision constitutionnelle

Le président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 3, 174 et 176 ;

Après avis du Conseil constitutionnel ;

Après adoption par le Parlement en ses deux chambres ;

Promulgue la loi de révision constitutionnelle dont la teneur suit :

Article 1^{er}

Il est ajouté un article 3 bis ainsi conçu :

«Art. 3 bis. - Le tamazight est également langue nationale.

L'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.»

Article 2

La présente loi de révision constitutionnelle est publiée au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Moharram 1423 correspondant au 10 avril 2002.

Abdelaziz BOUTEFLIKA

II. MAROC

Dahir no 1-01-299 portant création de l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM) 2001

L'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM) est un organisme académique du gouvernement marocain chargé de la préservation et de la promotion de la culture amazighe. L'institut a son siège social à Rabat, la capitale. Il fut fondé le 17 octobre 2001, avec l'autorisation du roi Mohammed VI par le Dahir portant création de l'Institut royal de la culture amazighe no 1-01-299.

Les objectifs de l'ICAM consistent à unifier les trois langues amazighes, le tachelhit, le tarifite et le tamazight, tout en respectant les propriétés de chacune d'elles dans le but de faciliter la tâche à tous ceux qui veulent apprendre cette langue, en éliminant les différences qui causent beaucoup de difficultés, en adaptant l'alphabet tifinaghe. L'institut poursuit ses activités en produisant des manuels scolaires de langue amazighe dans le cadre de l'intégration de l'amazighe dans le système d'éducation nationale, en traduisant des ouvrages, des textes, des contes, à partir de l'arabe, du français ou d'autres langues vers l'amazighe. L'IRCAM organise aussi des colloques nationaux et internationaux sur les langues et culture amazighes.

Cependant, les travaux de l'IRCAM ne font pas l'unanimité au sein de la communauté berbère du Maroc. Certains accusent l'ICAM d'être à la solde du gouvernement marocain, dont l'objectif principal est l'arabisation du pays, non sa berbérisation.

Louange à Dieu seul

(Grand sceau de Sa Majesté le roi Mohammed VI)

Que l'on sache par les présentes- puisse Dieu en élever et en fortifier la teneur.

Exposé des motifs,

1. Perpétuant l'œuvre de nos vénérés ancêtres, nous nous sommes engagés à préserver les fondements de l'identité marocaine séculaire, unifiée autour des valeurs sacrées et intangibles du Royaume : la foi en Dieu, l'amour de la patrie, l'allégeance au roi, Amir Al Mouminine et l'attachement à la Monarchie constitutionnelle.
2. Nous référant au discours du Trône que nous avons adressé à la nation le 30 juillet 2001 à l'occasion de la fête du Trône et dans lequel nous avons mis en exergue le caractère pluriel de notre identité nationale : identité plurielle, parce que bâtie autour d'affluents divers : amazigh, arabe, subsaharien-africain et andalou, autant de terreaux qui, par leurs ouvertures sur des cultures et des civilisations variées et en interaction avec elles, ont contribué à affiner et enrichir notre identité.
3. Convaincu que la reconnaissance de l'ensemble de l'héritage culturel et linguistique de notre peuple renforce l'unité nationale par la consolidation de notre identité.
4. Rappelant que la finalité de la pratique démocratique dans le cadre de l'État de droit est de réaliser l'égalité en droits et en devoirs de tous les citoyens marocains.
5. Soucieux de renforcer le substratum de notre culture et le tissu de l'identité de notre nation riche par la diversité de ses affluents.
6. Désireux d'approfondir la politique linguistique définie par la charte nationale d'éducation et de formation qui stipule l'introduction de l'amazigh dans le système éducatif.
7. Convaincu que la codification de la graphie de l'amazigh facilitera son enseignement, son apprentissage et sa diffusion, garantira l'égalité des chances de tous les enfants de notre pays dans l'accès au savoir et consolidera l'unité nationale
8. Considérant que la création auprès de Notre Majesté chérifienne d'une institution placée sous notre protection tutélaire, chargée de sauvegarder, de promouvoir et de renforcer la place de notre culture amazighe dans l'espace éducatif, socioculturel et médiatique national ainsi que dans la gestion des affaires locales et régionales lui donnera une nouvelle impulsion en tant que richesse nationale et source de fierté de tous les Marocains.

Article 1^{er}

Il est créé, auprès de Notre Majesté chérifienne et sous notre protection tutélaire une institution dénommée Institut royal de la culture amazighe (IRCAM) dotée de la pleine capacité juridique, de l'autonomie financière et désignée dans le présent dahir l'Institut. L'Institut est régi par le présent dahir, formant son statut général, et par les textes pris pour son application.

Le siège de l'Institut est établi à Rabat.

Article 2

L'Institut, saisi par Notre Majesté à cette fin, nous donne avis sur les mesures de nature à sauvegarder et à promouvoir la culture amazighe dans toutes ses expressions.

En collaboration avec les autorités gouvernementales et les institutions concernées, l'Institut concourt à la mise en œuvre des politiques retenues par Notre Majesté et devant permettre l'introduction de l'amazigh dans le système éducatif et assurer à l'amazigh son rayonnement dans l'espace social, culturel et médiatique, national, régional et local.

Article 3

Pour remplir les missions générales qui lui sont imparties à l'article 2 ci-dessus, l'Institut est chargé des actions et activités suivantes qu'il réalise en application des programmes approuvés conformément à l'article 7 ci-après :

1. Réunir et transcrire l'ensemble des expressions de la culture amazighe, les sauvegarder, les protéger et en assurer la diffusion;
2. Réaliser des recherches et des études sur la culture amazighe et en faciliter l'accès au plus grand nombre, diffuser les résultats et encourager les chercheurs et experts dans les domaines y afférents;
3. Promouvoir la création artistique dans la culture amazighe afin de contribuer au renouveau et au rayonnement du patrimoine marocain et de ses spécificités civilisationnelles;
4. Étudier la graphie de nature à faciliter l'enseignement de l'amazigh par :
 - La production des outils didactiques nécessaires à cette fin, et l'élaboration de lexiques généraux et de dictionnaires spécialisés,
 - L'élaboration des plans d'actions pédagogiques dans l'enseignement général et dans la partie des programmes relative aux affaires locales et à la vie régionale,

Le tout en cohérence avec la politique générale de l'État en matière d'éducation nationale;

5. Contribuer à l'élaboration de programmes de formation initiale et continue au profit des cadres pédagogiques chargés de l'enseignement de l'amazigh et des fonctionnaires et agents qui, professionnellement sont amenés à l'utiliser, et d'une manière générale, pour toute personne désireuse de l'apprendre;
6. Aider les Universités, le cas échéant, à organiser les Centres de recherche et de développement linguistique et culturel amazigh et à former les formateurs;
7. Rechercher les méthodes de nature à encourager et renforcer la place de l'amazigh dans les espaces de communication et d'information;
8. Etablir des relations de coopération avec les institutions et établissements à vocation culturelle et scientifique nationaux et étrangers poursuivant des buts similaires.

Article 4

L'Institut est administré par un Conseil d'administration et dirigé par un recteur.

Article 5

Le Conseil d'administration de l'Institut se compose du recteur, président, et de 40 membres au maximum dont :

- Cinq (5) membres représentant les ministères de l'Intérieur, de l'Enseignement supérieur, de l'Éducation nationale, de la Culture et de la Communication;
- Un (1) président d'Université représentant les Universités, nommé par Notre Majesté sur proposition du ministre de l'Enseignement supérieur de notre gouvernement et ;
- Un (1) directeur d'Académie représentant les Académies régionales d'éducation et de formation, nommé par Notre Majesté sur proposition du ministre de l'Éducation nationale de notre gouvernement. Le recteur de l'Institut peut convoquer aux réunions du Conseil d'administration, à titre consultatif, toute personne dont il juge l'avis utile et à chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Article 6

Le recteur de l'Institut est nommé par Notre Majesté.

Les autres membres du Conseil d'administration de l'Institut sont nommés, et reconduits le cas échéant, par Notre Majesté, sur proposition du recteur de l'Institut pour un mandat de 4 années renouvelable une seule fois, selon la procédure prévue à l'article 9 deuxième alinéa ci-après. La nomination par Notre Majesté des premiers membres du Conseil s'effectuera sur proposition de la commission provisoire prévue par l'article 18 ci-dessous.

En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit d'un membre du Conseil, le recteur propose à Notre Majesté, selon la procédure prévue à l'article 9 deuxième alinéa ci-après, un membre remplaçant le membre défaillant qui exercera son mandat pour une durée de quatre ans à compter de sa nomination.

Article 7

Le Conseil d'administration de l'Institut est investi de tous les pouvoirs et attributions nécessaires à l'administration de l'Institut. A cette fin, il délibère sur les programmes annuels ou pluriannuels des actions que l'Institut entend mener pour donner avis à Notre Majesté sur les questions que nous lui soumettons ou qui sont nécessaires à la réalisation des missions prévues à l'article 3 ci-dessus.

Par ailleurs, outre les attributions particulières qui lui sont dévolues par les dispositions du présent dahir, le Conseil délibère afin de fixer:

- le règlement intérieur de l'Institut;
- le statut du personnel;
- le projet de budget de l'Institut et l'arrêt de ses comptes annuels.

Toutes les décisions du Conseil sont soumises à la haute approbation de Notre Majesté par le recteur de l'Institut.

Article 8

Le Conseil se réunit au moins deux fois par an en session ordinaire et autant que de besoin en sessions extraordinaires sur convocation de son président agissant à la demande de Notre Majesté, ou de sa propre initiative ou à la demande des 2/3 des membres.

L'ordre du jour du Conseil est porté à la connaissance de Notre Majesté par le recteur de l'Institut.

Le Conseil tient valablement ses réunions lorsque les deux tiers au moins de ses membres sont présents. Il prend ses décisions à la majorité des deux tiers des membres présents.

Article 9

Le Conseil d'administration est habilité, pour réaliser les missions qui lui sont attribuées en vertu du présent dahir, à créer des groupes de travail et des commissions permanentes ou provisoires dont il fixera les attributions, la composition et les modalités de fonctionnement dans le règlement intérieur qui précisera, par ailleurs, les modalités de fonctionnement du Conseil.

Toutefois, le Conseil doit créer une commission spéciale des nominations et représentations chargée d'examiner, avant leur soumission au Conseil d'administration, les propositions du recteur relatives à la cooptation des nouveaux membres du Conseil en remplacement de ceux ayant achevé leur mandat ou des membres devant représenter l'Institut lors de manifestations à l'étranger.

Cette commission, présidée par le recteur, se compose des cinq représentants des ministères, du président d'Université et du directeur d'Académie, membres du Conseil d'administration et de sept membres du Conseil élus en son sein.

Elle se réunit et délibère dans des conditions fixées par le règlement intérieur.

Article 10

Le recteur de l'Institut détient tous les pouvoirs nécessaires pour l'exécution des décisions prises par le Conseil d'administration.

À cet effet, le recteur :

- Dirige l'Institut, agit en son nom, prend ou autorise tous actes ou opérations relatifs à son objet ;
- Administre les organes de l'Institut, ses services administratifs, financiers et techniques ;
- Représente l'Institut vis-à-vis de l'Etat, de toute administration publique et de tout tiers ;
- Accomplit tous les actes conservatoires au nom de l'Institut ;
- Etablit au nom de l'Institut tout contrat ou convention de coopération avec toute institution publique ou privée, nationale ou étrangère et les soumet au Conseil d'administration pour approbation ;
- Nomme ou recrute le personnel de l'Institut, ses experts et techniciens ;
- Veille à l'exécution des décisions du Conseil d'administration et fixe l'ordre du jour de ses réunions.

Le recteur peut déléguer, avec l'accord du Conseil d'administration, une partie de ses pouvoirs en matière de gestion administrative au secrétaire général de l'Institut, nommé conformément aux dispositions de l'article 14 ci-dessous.

Article 11

Le recteur de l'Institut est l'ordonnateur des recettes et des dépenses du budget de l'Institut. Il est habilité, en cette qualité, à engager les dépenses de l'Institut, faire tenir la comptabilité des dépenses engagées et fournir à l'agent comptable les ordres de paiement et de recettes y afférentes.

Il est habilité à déléguer sous sa responsabilité une partie de ses pouvoirs et attributions à un membre du Conseil d'administration de l'Institut qui le remplace en cas d'absence ou d'empêchement.

Article 12

Le budget de l'Institut est l'acte prévisionnel des dépenses et des recettes annuelles de l'Institut. Il prévoit en recettes, notamment, les subventions de l'Etat dont le montant est inscrit au budget de la Cour Royale. Le ministre des Finances de notre gouvernement détermine les modalités de présentation du budget, les modalités de tenue de sa comptabilité et nomme un agent comptable auprès du recteur chargé de veiller au respect des règles budgétaires et comptables précitées. Les comptes de l'Institut sont soumis à une mission d'experts comptables désignée par le ministre des Finances de notre gouvernement, qui font rapport au recteur de leurs observations sur les conditions d'exécution du budget. Ce rapport est intégré au rapport annuel soumis à Notre Majesté en application des dispositions de l'article 13 ci-après.

Article 13

Le recteur est tenu de soumettre à Notre Majesté un rapport annuel détaillé sur les activités de l'Institut, approuvé par son Conseil d'administration. Ce rapport doit comprendre obligatoirement l'état des actions réalisées par l'Institut durant l'année écoulée, et les programmes et projets qu'il entend réaliser pendant l'année en cours ou les années suivantes. Notre Majesté en ordonne, le cas échéant, la publication de tout ou partie de son contenu au Bulletin Officiel.

Article 14

Le secrétariat administratif de l'Institut est assuré par un secrétaire général, nommé par dahir. Il prend part aux travaux du Conseil, dont il assure la tenue des procès-verbaux ou des comptes-rendus, sans voix délibérative.

Article 15

Dans le respect des règles prévues dans le présent dahir, le règlement intérieur précisera, notamment, les structures administratives, financières et techniques de l'Institut et les modalités de son fonctionnement.

Le recteur de l'Institut élabore le projet de règlement intérieur de l'Institut. Celui-ci est soumis à l'examen du Conseil d'administration et à l'approbation de Notre Majesté.

Le règlement intérieur peut être modifié par l'Institut dans les formes prévues dans l'alinéa ci-dessus.

Article 16

Le personnel de l'Institut se compose outre d'un personnel recruté conformément à son statut, de:

- Fonctionnaires détachés auprès de l'Institut par les administrations publiques, notamment les Académies régionales d'éducation et de formation, les Universités, notamment des enseignants-chercheurs, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur
- Experts et spécialistes recrutés sur contrat à durée déterminée ou mis à la disposition de l'Institut par les établissements d'enseignement et de recherche relevant du secteur public, pour une durée déterminée dans le cadre de conventions et de coopérations entre l'Institut et ces établissements.

Article 17

L'Institut peut posséder les biens meubles et immeubles nécessaires à l'accomplissement de sa mission. L'État et les autres personnes morales de droit public peuvent mettre gratuitement à la disposition de l'Institut les biens meubles et immeubles nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Article 18

Pour la constitution initiale de l'Institut, Notre Majesté chérifienne nommera une commission provisoire composée, outre du recteur de l'Institut, de quatre personnalités, chargée de proposer à Notre Majesté les membres du Conseil d'administration de l'Institut et de prendre toutes les mesures administratives et financières qu'exige l'établissement des organes de l'Institut pour lui permettre d'assumer les missions qui lui sont dévolues en vertu de ce dahir à partir de janvier 2002.

Article 19

Le présent dahir sera publié au *Bulletin officiel*.

Le texte intégral du discours du roi Mohammed VI du vendredi 17 juin 2011.

Discours du Roi Mohammed 6 adressé au peuple le 17 Juin 2011 portant officialisation de l'Amazighe

“Louange à Dieu.

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple.

Je M'adresse à toi pour renouveler notre pacte par une nouvelle Constitution qui représente un tournant historique et déterminant dans le processus de parachèvement de la construction de l'Etat de droit et des institutions démocratiques. Il s'agit, en l'occurrence, de consacrer les principes et les mécanismes de bonne gouvernance, et de réunir les conditions d'une citoyenneté digne et d'une justice sociale équitable.

Ce processus, Nous l'avons entamé dès Notre accession au Trône, en parfaite communion avec toutes les forces vives de la Nation. Et c'est grâce à lui, du reste, que nous sommes parvenus, trois mois après le lancement du processus de révision constitutionnelle, à mettre au point une nouvelle charte constitutionnelle démocratique. Ce texte repose sur le cadre référentiel avancé de Notre Discours historique du 9 mars dernier qui a recueilli l'adhésion unanime de la nation. Il s'appuie également sur les propositions pertinentes avancées par les instances politiques, syndicales, associatives et de jeunesse, ainsi que sur le travail novateur accompli par la Commission consultative et l'action constructive menée par le Mécanisme politique, Commission et Mécanisme que Nous avons mis en place précisément à cette fin.

Nous tenons à rendre hommage à chacun pour sa contribution démocratique qui, grâce à cette approche participative, nous a permis d'aller, au-delà de la révision de la Constitution actuelle, vers la confection d'une nouvelle Constitution, laquelle se distingue par trois caractéristiques majeures, tant au niveau de la méthodologie de son élaboration, qu'aux plans de la forme et du contenu.

Concernant la méthodologie, Nous avons tenu à ce que, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, la Constitution soit faite par les Marocains, pour tous les Marocains.

Quant à la forme, son originalité tient au fait que le texte repose sur une nouvelle architecture agencant tous les chapitres de la Constitution, depuis le préambule qui en constitue une partie intégrante, jusqu'aux derniers articles, dont le total est passé de 108 à 180 articles.

S'agissant du contenu, il institue un modèle constitutionnel marocain original, reposant sur deux piliers complémentaires l'un de l'autre :

Le premier pilier traduit l'attachement aux constantes immuables de la Nation marocaine, dont Nous avons la charge d'assurer la pérennité et la continuité dans le cadre d'un Etat musulman où le Roi, Amir Al Mouminine, assure la protection de la foi et des fidèles, et le libre exercice des cultes.

Le projet consacre, par ailleurs, la position de notre pays en tant que partie intégrante du Grand Maghreb, ainsi que son engagement en faveur de la construction de l'Union Maghrébine qui en est issue. Il marque également l'adhésion de notre pays à la consolidation des relations de fraternité arabe et islamique et de solidarité africaine. Il illustre aussi notre attachement à oeuvrer pour l'élargissement et la diversification des relations de coopération et de partenariat avec son voisinage euro-méditerranéen et avec les différents pays du monde. Ce projet, c'est aussi l'expression de la volonté du Maroc d'être un Etat moderne, attaché aux chartes et conventions onusiennes, et agissant comme partie prenante et acteur à part entière au sein de la communauté internationale.

S'agissant du deuxième pilier, il traduit la volonté de conforter et de consacrer les attributs et les mécanismes qu'induit le caractère parlementaire du régime politique marocain. Celui-ci, en effet, repose, dans ses fondements, sur les principes de souveraineté de la Nation, la prééminence de la Constitution comme source de tous les pouvoirs, et la corrélation entre la responsabilité et la reddition des comptes. Tout cela s'inscrit dans un schéma constitutionnel efficient et rationnel, qui est foncièrement propre à garantir la séparation, l'indépendance et l'équilibre des pouvoirs, et qui a vocation à assurer la liberté et le respect de la dignité du citoyen.

A cet égard, la séparation des Pouvoirs et la clarification de leurs compétences respectives, apparaissent, entre autres indices saillants, à travers la décision de scinder l'article 19 de la Constitution actuelle, qui se décline désormais, en deux articles distincts :.

- Un article indépendant portant sur les attributions exclusives du Roi, Amir Al Mouminine, Président du Conseil Supérieur des Oulémas, lequel a été érigé en institution constitutionnelle.

- Un autre article définit le statut du Roi, en tant que Chef de l'Etat, son Représentant Suprême, Symbole de l'unité de la Nation, Garant de la pérennité et de la continuité de l'Etat, de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume, Guide éclairé, et Arbitre Suprême qui, transcendant toute appartenance politique ou autre veille à la préservation des choix démocratiques de la Nation, et à la bonne marche de ses institutions constitutionnelles.

Le Roi exerce ses missions régaliennes de Garant et d'Arbitre, qui sont énoncées dans cet article, sur la base des dispositions d'autres articles, expressément stipulées dans la Constitution, étant entendu que la législation est du ressort exclusif du parlement.

Cher peuple,

Le projet officiel de Constitution va bien au-delà d'une loi suprême pour le Royaume. En fait, il constitue, à Nos yeux, le socle solide du modèle marocain original de démocratie et de développement. Mieux encore, il s'agit d'un nouveau pacte historique entre le Trône et le peuple. Cette particularité ressort clairement des dix axes majeurs ci-après:

Axe Premier : La consécration constitutionnelle de la Monarchie citoyenne et du Roi citoyen, et ce à travers:

- Une disposition stipulant l'inviolabilité de la personne du Roi et le respect qui Lui est dû en tant que Roi, Amir Al Mouminine et Chef de l'Etat.

- Un amendement portant l'âge de la majorité du Roi à 18 ans, au lieu de 16, à l'instar de tous Ses frères et soeurs marocains.

- Le transfert de la présidence du Conseil de Régence au Président de la Cour constitutionnelle, dans la mesure où celle-ci a vocation à veiller au respect de la Constitution, ce qui représente l'essence même des missions dévolues à ce Conseil. En outre, celui-ci comporte, dans sa composition, tous les Pouvoirs constitutionnels, et ce par l'adjonction de deux membres, en l'occurrence le Chef du gouvernement et le Président-délégué du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire. La représentation des Oulémas s'y trouve également rehaussée, puisque le Secrétaire général du Conseil Supérieur des Oulémas, siège désormais au Conseil de Régence.

Axe II : La constitutionnalisation de l'Amazighe comme langue officielle du Royaume, au côté de la langue arabe :

En effet, eu égard à la symbiose unissant les composantes de l'identité nationale unie, riche de la pluralité de ses affluents arabo-islamiques, amazigh, saharo-africain, andalou, hébraïque et méditerranéen, le projet de Constitution consacre l'Arabe comme langue officielle du Royaume. L'engagement de l'Etat à en assurer la protection et la promotion s'y trouve clairement affirmé.

Le projet prévoit aussi la constitutionnalisation de l'Amazigh comme langue officielle également. Il s'agit d'une initiative d'avant-garde, qui constitue le couronnement du processus de réhabilitation de l'Amazigh, comme patrimoine commun à tous les Marocains. Son officialisation effective devra s'inscrire dans un processus graduel, au moyen d'une loi organique, qui en définira les modalités d'intégration dans l'Enseignement et aux secteurs prioritaires dans la vie publique.

Parallèlement, le projet prévoit la promotion de toutes les expressions linguistiques et culturelles marocaines, en premier lieu, le Hassani comme culture authentique de nos chères provinces sahariennes.

Afin de concrétiser Notre volonté de favoriser la qualification de nos ressources humaines, en particulier les jeunes, de sorte qu'ils puissent s'insérer dans la société du savoir et la mondialisation, et qu'ils parviennent à maîtriser les sciences et la technologie, le projet de Constitution prévoit la nécessaire ouverture sur l'apprentissage et la maîtrise des langues internationales les plus utilisées, et ce, dans le cadre d'une stratégie cohérente permettant de raffermir et de cimenter l'unité nationale. Sa mise en Œuvre sera pilotée par un Conseil Supérieur ayant pour vocation de veiller à la promotion de la culture marocaine et des langues nationales et officielles, ainsi que la rationalisation et l'opérationnalisation de leurs institutions, y compris celle chargée du développement de la langue arabe.

Axe III : La constitutionnalisation de tous les droits de l'Homme tels qu'ils sont reconnus universellement, avec tous les mécanismes nécessaires pour assurer leur protection et garantir leur exercice. De ce fait, la Constitution marocaine sera une Constitution des droits de l'Homme, un véritable pacte des droits et des obligations de la citoyenneté.

Ont été constitutionnalisées à cet égard, la prééminence des conventions internationales telles que ratifiées par le Maroc, par rapport aux législations nationales, ainsi que l'égalité de l'homme et de la femme pour ce qui concerne les droits civils, et ce, dans le respect des dispositions de la Constitution ainsi que des lois inspirées de la religion musulmane. Sont consacrées, au même titre, l'égalité entre l'homme et la femme, dans tous les droits politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux, ainsi que la création d'un mécanisme de promotion de la parité entre l'homme et la femme.

Se trouvent également consacrés dans ce projet de Constitution tous les droits de l'Homme, notamment la présomption d'innocence, la garantie des conditions d'un procès équitable, la criminalisation de la torture, des disparitions forcées, de la détention arbitraire et de toutes les formes de discrimination et des pratiques humiliantes pour la dignité humaine, ainsi que la garantie de la liberté de la presse, d'expression et d'opinion, et le droit d'accès à l'information et de présentation de pétitions, conformément à des normes fixées par une loi organique.

Par ailleurs, les garanties constitutionnelles concernant les droits de la classe laborieuse, ainsi que la justice sociale et la solidarité nationale ont été consolidées. De même qu'a été consacrée la garantie de la libre entreprise, et de l'Etat de droit dans le domaine des affaires.

Axe IV : L'émergence démocratique du Pouvoir exécutif sous la conduite du Chef de Gouvernement :

A cet égard, le statut constitutionnel du "Premier Ministre" sera élevé à celui de "Chef de Gouvernement". Il en est de même de l'Exécutif qui sera désigné au sein du parti arrivé en tête des élections de la Chambre des Représentants, marquant ainsi l'émergence d'un gouvernement issu du suffrage universel direct.

Consacrant la responsabilité pleine et entière du Chef de Gouvernement vis-à-vis des membres de l'équipe gouvernementale, la Constitution lui confère la compétence de proposer ces membres, de mettre fin à leurs fonctions, de conduire et de coordonner l'action gouvernementale et de superviser l'administration publique. Ainsi, il a désormais compétence pour nommer, par décret, aux postes civils, conformément à une loi organique qui fixe la liste de ces postes et les critères d'accès aux fonctions publiques sur la base des principes de méritocratie, de transparence et d'égalité des chances pour tous les Marocains.

Le Roi, sur proposition du Chef de Gouvernement et à l'initiative des ministres concernés, exerce le pouvoir de nomination, en Conseil de Ministres, dans certaines hautes fonctions publiques, telles celles de wali, gouverneur, ambassadeur et des responsables des administrations de la sécurité intérieure et des institutions nationales stratégiques, étant entendu que la nomination à des postes militaires demeure de la compétence exclusive et régalienne du Roi, Chef Suprême, Chef d'Etat-major Général des Forces Armées Royales.

Le projet confère, en outre, au Chef de Gouvernement, le pouvoir de dissoudre la Chambre des Représentants et consacre le principe de sa consultation par le Roi, avant la déclaration de l'état d'exception et la dissolution du parlement. Il définit les normes régissant chaque cas, afin de garantir la séparation des pouvoirs, l'équilibre et la coopération entre eux.

Afin que le gouvernement puisse disposer d'une base constitutionnelle pour exercer ses responsabilités organisationnelles et exécutives, il est prévu de constitutionnaliser le Conseil de Gouvernement et de définir et clarifier ses compétences, en cohérence et en complémentarité avec le Conseil des Ministres et en toute distinction par rapport à celui-ci.

En effet, le Conseil des Ministres se tient sous la Présidence du Roi, à Son initiative, où à la demande du Chef du Gouvernement, qui participe à ses travaux, en présence des ministres uniquement. Le Roi peut déléguer la présidence d'un Conseil des Ministres au Chef du Gouvernement, sur la base d'un ordre du jour déterminé, et ce, afin de renforcer son pouvoir exécutif.

Quant au Conseil de Gouvernement, il se tient sous la présidence de son Chef, à son initiative, et dans une composition comprenant tous ses membres.

S'agissant des attributions de ces deux organes, elles se distinguent notamment par le fait que le Conseil de Gouvernement dispose de larges compétences exécutives et décisionnelles qui lui sont propres et d'autres, délibératives, qui font que certaines questions sont renvoyées devant le Conseil des Ministres pour statuer, dans le cadre des compétences stratégiques, d'arbitrage et d'orientation, qui lui sont réservées, notamment pour ce qui concerne la nécessité de préserver les équilibres macro-économiques et financiers, devenue désormais une règle constitutionnelle.

Axe V : Instauration d'un Pouvoir parlementaire exerçant des compétences substantielles en matière de législation et de contrôle.

En effet, le projet de Constitution consacre la prééminence du statut de la Chambre des Représentants, en lui conférant le pouvoir de statuer sur l'adoption des textes législatifs. Il renforce également ses attributions en matière de contrôle du gouvernement, notamment en consacrant la responsabilité exclusive du gouvernement devant lui.

De même, le pouvoir de législation et d'édiction de toutes les lois est désormais du ressort exclusif du parlement. Elargis également, les domaines de la loi passent de 30, actuellement, à plus de 60 domaines dans la Constitution proposée.

Dans le souci de moraliser l'action parlementaire, le projet prévoit la constitutionnalisation de l'interdiction de la transhumance parlementaire. Il limite l'immunité parlementaire pour qu'elle ne porte que sur l'expression d'opinion, écartant ainsi les délits et crimes de droit commun. De même qu'il est prévu de supprimer la Haute Cour, réservée aux ministres, consacrant ainsi l'égalité de ceux-ci avec les citoyens face à la loi et à la justice.

Quant à la deuxième Chambre, la Constitution proposée prévoit, dans un souci de rationalisation de sa composition, qu'elle comprend de 90 à 120 membres.

A cet égard, et en réponse à la requête qui Nous a été soumise par les centrales syndicales, avec l'appui des partis politiques, au sujet de la représentation des syndicats au sein de la deuxième Chambre, Nous avons décidé, dans le cadre de Nos missions d'arbitrage, d'inscrire dans le projet une représentation appropriée pour les syndicats, ainsi que pour les organisations professionnelles et les instances représentatives des entreprises nationales. C'est une décision qui procède de l'essence même du régime monarchique marocain, de sa vocation sociale et de Notre doctrine du pouvoir en vertu de laquelle, Nous inscrivons la promotion de la situation sociale de nos citoyens au cœur de Nos préoccupations, tant au niveau politique, que sur le terrain.

Pour ce qui concerne nos citoyens résidant à l'étranger, ils disposeront d'une représentation parlementaire dès que la formule démocratique y afférente aura muri, étant entendu qu'ils jouissent du droit de voter et de se porter candidat dans les deux Chambres du parlement.

Axe VI : Octroi à l'opposition d'un statut spécial et de mécanismes efficaces: le but est de renforcer son rôle et conforter son statut pour qu'elle puisse enrichir l'action parlementaire en matière législative et de contrôle. Elle disposera, désormais, du droit de représentation proportionnelle dans tous les organes du parlement.

Dans le même ordre d'idées, le projet dispose, en outre, que le Chef du Gouvernement présente un exposé d'étape sur l'action gouvernementale et qu'il réponde aux questions relatives à la politique générale. Il prévoit également la réduction du quorum requis pour l'introduction d'une motion de censure, ainsi que pour la formation de commissions d'enquêtes et le renvoi des projets de loi devant le Conseil Constitutionnel. De même qu'il stipule que les commissions parlementaires ont compétence pour interpellier les responsables des administrations et des entreprises publiques.

Axe VII : Consécration d'un Pouvoir judiciaire indépendant vis-à-vis des Pouvoirs exécutif et législatif, ce qui conforte l'indépendance de la justice dont Nous sommes le Garant.

En effet, il est expressément stipulé dans le nouveau projet de Constitution que si le jugement est bel et bien prononcé au nom du Roi, il n'en reste pas moins qu'il doit être fondé sur la loi. Ainsi, et pour préserver l'inviolabilité de la justice, il a été prévu la pénalisation constitutionnelle de toute ingérence de l'autorité, de l'argent ou de toute autre forme de pression, dans les affaires de justice.

De même, le projet prévoit la création du "Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire", qu'il érige en institution constitutionnelle présidée par le Roi. Cette institution qui remplace le Conseil Supérieur de

la Magistrature bénéficie de l'autonomie administrative et financière. En plus, et pour mieux marquer la séparation des pouvoirs, le projet confie au président de la Cour de cassation, les fonctions de président-délégué qui sont assurées actuellement par le ministre de la justice.

Parallèlement, la composition du nouveau Conseil a été renforcée en augmentant le nombre des magistrats élus, et la proportion de représentation de la femme juge, ceci outre les dispositions envisagées pour garantir une ouverture du Conseil permettant d'y faire siéger des personnalités et des institutions ayant un rapport avec les droits de l'Homme et la défense de l'indépendance de la justice.

Au même titre, le Conseil dispose de compétences élargies couvrant désormais, outre la carrière professionnelle des magistrats, les missions d'inspection et celles lui permettant de donner son avis sur les textes législatifs et réglementaires concernant la justice et l'évaluation du système judiciaire.

En confirmation de la primauté de la Constitution et de la loi, le Conseil constitutionnel a été érigé en "Cour Constitutionnelle". Celle-ci dispose de larges compétences comprenant, outre les prérogatives de l'actuel Conseil, le contrôle constitutionnel des conventions internationales, et le pouvoir de trancher les litiges entre l'Etat et les Régions. En outre, et afin de renforcer la démocratie citoyenne, la Cour constitutionnelle aura désormais compétence pour se prononcer sur les recours des justiciables invoquant l'inconstitutionnalité d'une loi dont la justice estime qu'elle pourrait porter atteinte aux droits et libertés constitutionnels.

Axe VIII : Constitutionnalisation de certaines institutions fondamentales, en maintenant la possibilité de créer par des textes législatifs ou réglementaires d'autres instances et mécanismes, susceptibles de renforcer la citoyenneté et la participation démocratique.

Ainsi, ont été constitutionnalisés de nombreux Conseils et institutions, tels que l'Institution "Al-Wassit" (Médiateur), le Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger et la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle. De même que le Conseil Economique et Social a vu ses compétences élargies pour englober les questions environnementales, alors que le Conseil de l'Education dispose désormais de prérogatives qui couvrent également la formation et la recherche scientifique.

Le projet prévoit, en outre, la constitutionnalisation du Conseil National des Droits de l'Homme, ainsi que le renforcement du statut constitutionnel des partis politiques, des organisations syndicales, professionnelles, et de la société civile, en consacrant à chacune de ces structures plusieurs articles dans la Constitution.

Par ailleurs, et afin que les jeunes puissent disposer d'un espace institutionnel d'expression et de discussion, Nous avons tenu à créer un Conseil de la jeunesse et de l'action associative, formant une force de proposition. L'objectif recherché est de leur permettre de contribuer, dans un esprit de démocratie et de citoyenneté, à l'édification du Maroc de l'unité, de la dignité et de la justice sociale.

Axe IX : Renforcement des mécanismes de bonne gouvernance, de moralisation de la vie publique et de lutte contre la corruption, par la mise en place, à cet effet, d'un système institutionnel cohérent et harmonieux.

Il est prévu, à cet égard, de renforcer le rôle de la Cour des Comptes et des Cours Régionales des Comptes, dans le contrôle des finances publiques, l'ancrage des principes de transparence, de responsabilité, de reddition des comptes et de non-impunité. Le projet prévoit également la constitutionnalisation du Conseil de la Concurrence et de l'Instance nationale de la probité et de lutte contre la corruption.

Dans la mesure où la sécurité, dans son acception stratégique, est devenue désormais un défi mondial, Nous avons tenu à doter notre pays d'un mécanisme institutionnel consultatif, sous la forme d'un

Conseil Supérieur de Sécurité, que Nous présidons et dont Nous pouvons déléguer la présidence d'une réunion au Chef de Gouvernement, selon un ordre du jour déterminé.

Le Conseil compte parmi ses membres les Chefs des Pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, les ministres, les responsables et les personnalités concernées.

Le Conseil est compétent pour gérer les questions sécuritaires stratégiques internes et externes, structurelles et imprévues. Il constitue une force d'évaluation et de proposition dédiée à la consolidation de la bonne gouvernance sécuritaire dans notre pays.

Cher peuple,

Notre vision globale et intégrée de la démocratie authentique et des attributs de bonne gouvernance ne se limite pas à une simple redistribution des pouvoirs centraux. Elle repose, plutôt, sur la répartition des pouvoirs et des ressources entre le centre et les régions, et ce, dans le cadre d'une régionalisation avancée que Nous considérons comme la pierre angulaire de toute réforme profonde et de toute modernisation des structures de l'Etat.

C'est dans cette vision que s'insère le Dixième Axe qui consiste en la consécration constitutionnelle du Maroc uni des Régions, un Maroc fondé sur une décentralisation élargie, vouée à la démocratie et dédiée au développement humain, durable et intégré, dans le cadre de l'unité de l'Etat et de la Nation, et de l'intégrité territoriale et dans le respect des principes d'équilibre et de solidarité nationale et régionale.

Pour mettre en relief cette option stratégique dans le projet de Constitution, tout un chapitre de la Constitution est consacré aux collectivités territoriales et à la régionalisation avancée, sur la base du cadre référentiel que Nous avons annoncé dans Notre Discours historique du 9 mars, étant entendu qu'une loi organique fixera les compétences de l'Etat et des Régions, ainsi que les ressources, les mécanismes et l'organisation de la régionalisation.

Cher peuple,

Toute Constitution, quel qu'en soit le degré de perfection, ne saurait constituer une fin en soi. Elle est plutôt un moyen d'instaurer des institutions démocratiques. Celles-ci nécessitent des réformes et une mise à niveau politique qu'il appartient à toutes les parties prenantes de mettre en Œuvre afin de concrétiser notre ambition collective visant à réaliser les objectifs de développement et à assurer aux citoyens les moyens et les conditions d'une vie digne.

Ton Premier Serviteur remplira son devoir national en votant OUI pour le projet de nouvelle Constitution, soumis au référendum populaire. Je dirai OUI parce que Je suis profondément convaincu que ce projet de Constitution nouvelle intègre en son sein toutes les institutions et l'ensemble des principes présidant à la démocratie, au développement et aux mécanismes de bonne gouvernance. Je dirai d'autant plus volontiers que ce projet préserve la dignité et les droits de tous les Marocains, dans le respect de l'égalité et de la primauté de la loi.

Je dirai donc OUI à ce projet, car Je suis convaincu que, de par son essence démocratique, il donnera une forte impulsion à la recherche d'une solution définitive pour la juste cause de la marocanité de notre Sahara, sur la base de notre Initiative d'autonomie. Ce projet confortera, de surcroît, la position d'avant-garde qu'occupe le Maroc dans son environnement régional, en tant qu'Etat qui se distingue par son parcours démocratique, unificateur et original.

Que les partis politiques, les centrales syndicales, et les Organisations de la société civile qui ont participé en toute liberté et avec un total dévouement à la confection de ce pacte constitutionnel avancé, du début du processus jusqu'à son terme, s'attellent ensemble à la mobilisation du peuple

marocain, non seulement pour qu'il vote en faveur du projet, mais pour qu'il le mette également en pratique. Car il constitue le meilleur moyen de réaliser les ambitions légitimes qui habitent nos jeunes, conscients et responsables, voire tous les Marocains qui ont à coeur de consolider la construction du Maroc de la quiétude, de l'unité, de la stabilité, de la démocratie, du développement, de la prospérité, de la justice, de la dignité, de la primauté de la loi et de l'Etat des institutions.

Tu Me trouveras, peuple fidèle, en première ligne, parmi ceux qui s'investissent dans la mise en oeuvre optimale de ce projet constitutionnel avancé. C'est un projet qui est appelé, une fois entériné, par la grâce de Dieu, lors du référendum populaire du 1er juillet prochain, à consolider les piliers d'une Monarchie constitutionnelle, démocratique, parlementaire et sociale.

“Dis : “Voici ma voie, j'appelle les gens (à la religion) d'Allah, moi et ceux qui me suivent”.

Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamoualaïkoum Wa Rahmatoullahi Wa barakatouh”.

III. Un exemple français

Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française

Vu la décision du Conseil constitutionnel n° 94-345 DC en date du 29 juillet 1994,

Article 1

Langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France.

Elle est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics.

Elle est le lien privilégié des Etats constituant la communauté de la francophonie.

Article 2

Dans la désignation, l'offre, la présentation, le mode d'emploi ou d'utilisation, la description de l'étendue et des conditions de garantie d'un bien, d'un produit ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances, l'emploi de la langue française est obligatoire.

Les mêmes dispositions s'appliquent à toute publicité écrite, parlée ou audiovisuelle.

Les dispositions du présent article ne sont pas applicables à la dénomination des produits typiques et spécialités d'appellation étrangère connus du plus large public.

La législation sur les marques ne fait pas obstacle à l'application des premier et troisième alinéas du présent article aux mentions et messages enregistrés avec la marque.

Article 3

Toute inscription ou annonce apposée ou faite sur la voie publique, dans un lieu ouvert au public ou dans un moyen de transport en commun et destinée à l'information du public doit être formulée en langue française.

Si l'inscription rédigée en violation des dispositions qui précèdent est apposée par un tiers utilisateur sur un bien appartenant à une personne morale de droit public, celle-ci doit mettre l'utilisateur en demeure de faire cesser, à ses frais et dans le délai fixé par elle, l'irrégularité constatée. Si la mise en demeure n'est pas suivie d'effet, l'usage du bien peut, en tenant compte de la gravité du manquement, être retiré au contrevenant, quels que soient les stipulations du contrat ou les termes de l'autorisation qui lui avait été accordée.

Article 4

Lorsque des inscriptions ou annonces visées à l'article précédent, apposées ou faites par des personnes morales de droit public ou des personnes privées exerçant une mission de service public font l'objet de traductions, celles-ci sont au moins au nombre de deux.

Dans tous les cas où les mentions, annonces et inscriptions prévues aux articles 2 et 3 de la présente loi sont complétées d'une ou plusieurs traductions, la présentation en français doit être aussi lisible, audible ou intelligible que la présentation en langues étrangères.

Un décret en Conseil d'Etat précise les cas et les conditions dans lesquels il peut être dérogé aux dispositions du présent article dans le domaine des transports internationaux.

Article 5

- Modifié par [Loi n°96-597 du 2 juillet 1996 - art. 105 JORF 4 juillet 1996](#)

Quels qu'en soient l'objet et les formes, les contrats auxquels une personne morale de droit public ou une personne privée exécutant une mission de service public sont parties sont rédigés en langue française. Ils ne peuvent contenir ni expression ni terme étrangers lorsqu'il existe une expression ou un terme français de même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux contrats conclus par une personne morale de droit public gérant des activités à caractère industriel et commercial, la Banque de France ou la Caisse des dépôts et consignations et à exécuter intégralement hors du territoire national. Pour l'application du présent alinéa, sont réputés exécutés intégralement hors de France les emprunts émis sous le bénéfice de [l'article 131 quater du code général des impôts](#) ainsi que les contrats portant sur la fourniture de services d'investissement au sens de [l'article 4 de la loi n° 96-597 du 2 juillet 1996](#) de modernisation des activités financières et qui relèvent, pour leur exécution, d'une juridiction étrangère.

Les contrats visés au présent article conclus avec un ou plusieurs cocontractants étrangers peuvent comporter, outre la rédaction en français, une ou plusieurs versions en langue étrangère pouvant également faire foi.

Une partie à un contrat conclu en violation du premier alinéa ne pourra se prévaloir d'une disposition en langue étrangère qui porterait préjudice à la partie à laquelle elle est opposée.

Article 6 [En savoir plus sur cet article...](#)

Tout participant à une manifestation, un colloque ou un congrès organisé en France par des personnes physiques ou morales de nationalité française a le droit de s'exprimer en français. Les documents distribués aux participants avant et pendant la réunion pour en présenter le programme doivent être rédigés en français et peuvent comporter des traductions en une ou plusieurs langues étrangères.

Lorsqu'une manifestation, un colloque ou un congrès donne lieu à la distribution aux participants de documents préparatoires ou de documents de travail, ou à la publication d'actes ou de comptes rendus de travaux, les textes ou interventions présentés en langue étrangère doivent être accompagnés au moins d'un résumé en français.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux manifestations, colloques ou congrès qui ne concernent que des étrangers, ni aux manifestations de promotion du commerce extérieur de la France.

Lorsqu'une personne morale de droit public ou une personne morale de droit privé chargée d'une mission de service public a l'initiative des manifestations visées au présent article, un dispositif de traduction doit être mis en place.

Article 7

Les publications, revues et communications diffusées en France et qui émanent d'une personne morale de droit public, d'une personne privée exerçant une mission de service public ou d'une personne privée bénéficiant d'une subvention publique doivent, lorsqu'elles sont rédigées en langue étrangère, comporter au moins un résumé en français.

Article 8

A modifié les dispositions suivantes :

- Modifie [Code du travail - art. L121-1 \(AbD\)](#)

Article 9

A modifié les dispositions suivantes :

Modifie [Code du travail - art. L122-35 \(M\)](#)

Modifie [Code du travail - art. L122-37 \(AbD\)](#)

Crée [Code du travail - art. L122-39-1 \(AbD\)](#)

Crée [Code du travail - art. L132-2-1 \(AbD\)](#)

Article 10

A modifié les dispositions suivantes :

- Modifie [Code du travail - art. L311-4 \(M\)](#)

Article 11 (abrogé)

- Abrogé par [Ordonnance 2000-549 2000-06-15 art. 7 JORF 22 juin 2000](#)

Article 12

A modifié les dispositions suivantes :

- Crée [Loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 - art. 20-1 \(M\)](#)

Article 13

A modifié les dispositions suivantes :

- Modifie [Loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 - art. 24 \(Ab\)](#)
- Modifie [Loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 - art. 28 \(M\)](#)
- Modifie [Loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 - art. 33 \(M\)](#)

Article 14 [En savoir plus sur cet article...](#)

I. L'emploi d'une marque de fabrique, de commerce ou de service constituée d'une expression ou d'un terme étrangers est interdit aux personnes morales de droit public dès lors qu'il existe une expression ou un terme français de même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française.

Cette interdiction s'applique aux personnes morales de droit privé chargées d'une mission de service public, dans l'exécution de celle-ci.

II. Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux marques utilisées pour la première fois avant l'entrée en vigueur de la présente loi.

Article 15

L'octroi, par les collectivités et les établissements publics, de subventions de toute nature est subordonné au respect par les bénéficiaires des dispositions de la présente loi.

Tout manquement à ce respect peut, après que l'intéressé a été mis à même de présenter ses observations, entraîner la restitution totale ou partielle de la subvention.

Article 16 [En savoir plus sur cet article...](#)

Outre les officiers et agents de police judiciaire agissant conformément aux dispositions du code de procédure pénale, les agents énumérés aux 1°, 3° et 4° de [l'article L. 215-1 du code de la consommation](#) sont habilités à rechercher et constater les infractions aux dispositions des textes pris pour l'application de l'article 2 de la présente loi.

A cet effet, les agents peuvent pénétrer de jour dans les lieux et véhicules énumérés au premier alinéa de [l'article L. 213-4](#) du même code et dans ceux où s'exercent les activités mentionnées à [l'article L. 216-1](#), à l'exception des lieux qui sont également à usage d'habitation. Ils peuvent demander à consulter les documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission, en prendre copie et recueillir sur convocation ou sur place les renseignements et justifications propres à l'accomplissement de leur mission.

Ils peuvent également prélever un exemplaire des biens ou produits mis en cause dans les conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Article 17 [En savoir plus sur cet article...](#)

Quiconque entrave de façon directe ou indirecte l'accomplissement des missions des agents mentionnés au premier alinéa de l'article 16 ou ne met pas à leur disposition tous les moyens nécessaires à cette fin est passible des peines prévues au second alinéa de [l'article 433-5 du code pénal](#).

Article 18

Les infractions aux dispositions des textes pris pour l'application de la présente loi sont constatées par des procès-verbaux qui font foi jusqu'à preuve du contraire.

Les procès-verbaux doivent, sous peine de nullité, être adressés dans les cinq jours qui suivent leur clôture au procureur de la République.

Une copie en est également remise, dans le même délai, à l'intéressé.

Article 19

A modifié les dispositions suivantes :

- Crée [CODE DE PROCEDURE PENALE - art. 2-14 \(V\)](#)

Article 20

La présente loi est d'ordre public. Elle s'applique aux contrats conclus postérieurement à son entrée en vigueur.

Article 21

Les dispositions de la présente loi s'appliquent sans préjudice de la législation et de la réglementation relatives aux langues régionales de France et ne s'opposent pas à leur usage.

Article 22 [En savoir plus sur cet article...](#)

Chaque année, le Gouvernement communique aux assemblées, avant le 15 septembre, un rapport sur l'application de la présente loi et des dispositions des conventions ou traités internationaux relatives au statut de la langue française dans les institutions internationales.

Article 23 [En savoir plus sur cet article...](#)

Les dispositions de l'article 2 entreront en vigueur à la date de publication du décret en Conseil d'Etat définissant les infractions aux dispositions de cet article, et au plus tard douze mois après la publication de la présente loi au Journal officiel.

Les dispositions des articles 3 et 4 de la présente loi entreront en vigueur six mois après l'entrée en vigueur de l'article 2.

Article 24 :

La loi n° 75-1349 du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française est abrogée, à l'exception de ses articles 1er à 3 qui seront abrogés à compter de l'entrée en vigueur de l'article 2 de la présente loi et de son article 6 qui sera abrogé à la date d'entrée en vigueur de l'article 3 de la présente loi.

LISTE DES TABLEAUX.

Tableau N1 : Assises et composantes de la politique linguistique.....	49
Tableau N2: Etat de l'arabisation dans le cycle primaire pour l'année 1973-1974.....	99
Tableau N3 : Etat de l'arabisation dans le cycle moyen pour l'année 1973-1974.....	100
Tableau N4:Etat de l'arabisation dans le cycle secondaire : filière lettres et mathématiques...	100
Tableau N5: Etat de l'arabisation dans le cycle élémentaire au Maroc.....	111
Tableau N 6: Etat de l'arabisation dans le cycle moyen au Maroc.....	111
Tableau N 7 :Volume horaire dans les deux cycles du fondamental au Maroc.....	115
Tableau N8: Graphie Tifinaghe.....	151
Tableau N : Effectif des élèves concernés par l'enseignement de l'amazighe par régions en Algérie.....	158
Tableau N10 : Enseignement de l'Amazighe : statistiques et répartitions par région (année scolaire 2008/2009).....	160
Tableau N11 : Effectif et répartition des établissements assurant l'enseignement de l'Amazighe en Algérie.....	160
Tableau N12 : Répartition des jeunes selon leurs lieux de naissance.....	174
Tableau N13 : Les langues parlées au sein des familles marocaines.....	177
Tableau N14: Les langues parlées au sein des familles algériennes.....	178
Tableau N15 : Langues en usage dans le milieu formel et informel algérien.....	189
Tableau N16 : Langues en usage dans le milieu formel et informel marocain.....	190
Tableau N17 : Taux de tirage de la presse marocaine en 1994.....	193
Tableau N18: Taux de tirage de la presse marocaine en 2005.....	193
Tableau N19 : Taux de tirage de la presse algérienne entre 1995 et 1998.....	194
Tableau N20 : Bouleversement des habitudes lectorales en Algérie.....	194
Tableau N21: Tirage de la presse algérienne en 2006.....	195
Tableau N22 : Tirage de la presse dans les deux langues, arabe et français.....	195
Tableau N23 : Langue(s) de rédaction des documents administratifs.....	197
Tableau N24 : Volume horaire et langue(s) d'enseignement dans les universités algériennes.	200
Tableau N25 : Langues parlées dans les groupes de pairs en Algérie et au Maroc.....	205
Tableau N26: Représentations linguistiques des jeunes envers le Français en Algérie et au Maroc.....	289
Tableau N27 : Qualifiants appréciatifs de catégorie « esthétique affectif ».....	291
Tableau N28 : Qualifiants dépréciatifs de catégorie « esthétique négatif ».....	300

Résumé

Ce travail à visée descriptive, exploratoire et explicative, repose sur l'analyse du discours institutionnel sur les langues et la vérification de ces retombées sur les pratiques langagières des jeunes locuteurs algériens et marocains. Il s'agit entre autres, de cerner l'impact du discours institutionnel sur les représentations/attitudes linguistiques des jeunes face aux langues et aux politiques linguistiques de leurs sociétés. Notre recherche se veut donc une présentation et une analyse de l'impact des politiques linguistiques dans leurs différentes formes dans la réalité maghrébine. Nous nous proposons ainsi de présenter, de décrire et d'analyser la nature et la dimension du discours institutionnel au Maghreb et vérifier par le biais de la description de la dynamique des pratiques langagières en milieu urbain, le rapport qu'entretiennent les jeunes locuteurs avec les langues de leur entourage immédiat et la place qu'ils leur attribuent. L'analyse des pratiques langagières révèle de la présence d'un plurilinguisme additif où toutes les langues s'additionnent en harmonie pour laisser place à de nouvelles formes que les institutions continuent à ignorer au nom de l'unification et l'homogénéisation linguistique.

Mots clefs : *Politiques linguistiques, pratiques langagières, jeunes locuteurs algériens et marocains, monolinguisme étatique, plurilinguisme additif, représentations sociolinguistiques, évaluation des politiques linguistiques.*

This descriptive, exploratory and explanatory work aims at the analysis of institutional discourse about language and its effects on language practices of young Algerian and Moroccan speakers. Besides, it targets at identifying the impact of institutional discourse on the different representations / language attitudes of youth towards languages and language policies of their societies.

Our research therefore provides a presentation and analysis of the impact of language policies with its distinct forms on the real world of the Maghreb. Thus we propose to present, describe and analyze the nature and size of the institutional discourse in Maghreb and check, through the description of the dynamics of language practices in urban areas, the relationship set between younger speakers to the languages of their immediate surroundings and the status they attribute to them.

The analysis of language practices springs from the presence of a multilingualism where all languages are added in harmony to make way for new forms that, however, institutions continue to ignore under the name of the linguistic unification and homogenization.

Key Words: Political linguistics, language practice, Algerian and Moroccan speakers, monolingualism, multilingualism, sociolinguistic representations, evaluation of language policies.

يهدف هذا العمل الوصفي، الاستكشافي والتفسيري إلى تحليل خطاب المؤسسات المتعلقة باللغة وآثاره على الممارسات المختلفة الناجمة عن لغة الشباب المتحدثين بالجزائرية والمغربية. إلى جانب ذلك، فإنه يستهدف في تحديد تأثير خطاب المؤسسات على مختلف التمثيلات / مواقف لغة الشباب من اللغات والسياسات اللغوية لمجتمعاتهم.

كما يهدف بحثنا لعرض وتحليل أثر السياسات اللغوية بأشكالها المميزة على العالم الحقيقي للمغرب العربي. نقترح أن نقدم وصف وتحليل نوع وحجم خطاب المؤسسات في المغرب والتحقق، من خلال وصف ديناميات الممارسات اللغوية في المناطق الحضرية، من العلاقة القائمة بين المتحدثين الشباب ولغاتهم الناجمة مباشرة من محيطهم والوضع اللغوي الذي نسب إليهم. تحليل الممارسات اللغوية نتج من وجود تعدد اللغات أين تتجاس كامل اللغات مع بعضها في ونام لانتاج أشكال جديدة ، ومع ذلك، لا تزال المؤسسات تتجاهل هذا الوضع تحت اسم التوحيد اللغوي والتجانس.

الكلمات المفتاحية: أحادية اللغة، تعدد اللغات، التمثيل الاجتماعي اللغوي، تقييم السياسات اللغوية